SUTRO
STACKS

BOOK NO. 93
944.02 P445
ACCESSION 194023
NOT TO BE TAKEN FROM THE LIBRARY
FORM NO. 37 5M-9-22

SAN FRANCISCO PUBLIC LIBRARY
3 1223 04024 0195

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MÉMOIRES DE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER,
TOME II.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR M. PETITOT.

TOME XLI.

PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N°. 9.

1825.

×944.02
P445 93

194023

MÉMOIRES

DE

Mlle. DE MONTPENSIER.

SECONDE PARTIE.

[1647] Après Pâques, il y eut une assemblée au Palais-Royal, à cause de la femme d'un ambassadeur de Danemarck. Le prince de Galles mena au bal mademoiselle de Guise à ma prière, au lieu de mademoiselle de Longueville qui le prétendoit. Le commandeur de Jars, qui est serviteur de la reine d'Angleterre, engageoit autant qu'il le pouvoit le prince de Galles à faire le galant de mademoiselle de Guerchy ; il souhaitoit fort qu'il dît qu'elle étoit plus belle que mademoiselle de Châtillon : il n'eut pas cette complaisance pour le goût du commandeur de Jars. Ce prince avoit oublié dans ce bal-là de me rendre une courante, comme c'est la coutume : je dis au prince Robert, d'un ton qui lui fit juger que je le trouvois mauvais, que c'étoit bien là le trait d'un habile homme ; et tout aussitôt il m'en fit toutes les excuses imaginables.

Peu de temps après la cour partit pour Compiègne, et de là elle alla à Amiens ; et le désir d'être impératrice, qui me suivoit partout, et dont l'effet me paroissoit toujours proche, me faisoit penser qu'il étoit

bon que je prisse par avance les habitudes qui pouvoient être conformes à l'humeur de l'Empereur. J'avois ouï dire qu'il étoit dévot ; et, à son exemple, je la devins si bien, après en avoir fait l'apparence quelque temps, que j'eus pendant huit jours le désir de me faire religieuse aux Carmélites : dont je ne fis confidence à personne. J'étois si occupée de ce désir, que je ne mangeois ni ne dormois ; et j'en eus une inquiétude si grande, que, jointe à celle que j'ai naturellement, l'on appréhenda fort que je ne tombasse dangereusement malade. Toutes les fois que la Reine alloit dans les couvens (ce qui arrivoit souvent), je demeurois seule dans l'église, et, occupée de toutes les personnes qui m'aimoient et qui regrettoient ma retraite, je me mettois à pleurer. Ce qui paroissoit en cela un effet du détachement de moi-même en étoit un de la tendresse que j'ai seulement : je puis dire que pendant ces huit jours-là l'Empire ne m'étoit rien. Ce n'étoit pas sans avoir quelque vanité de quitter le monde dans une pareille conjoncture, qui feroit dire que ce n'étoit que la connoissance parfaite que j'en avois qui me faisoit l'abandonner malgré l'espérance d'un établissement si considérable et dont j'étois satisfaite ; l'on ne pouvoit pas m'accuser d'avoir pris cette résolution par aucun dépit. Confirmée de jour à autre dans ce dessein, je me déterminai d'en parler à Monsieur : j'allai chez lui, et il étoit au jeu ; je ne fis qu'une visite, et remis la communication de mon dessein à un autre jour. Le lendemain il vint chez moi, et j'étois à la messe. Après avoir manqué plusieurs fois l'occasion de l'entretenir, il vint enfin un soir chez moi, où je le priai de m'entendre sur une

affaire dont j'avois à lui rendre compte. Il me tira aussitôt à part; et sur l'ouverture que je lui fis du bon mouvement qui m'étoit venu, je lui demandai la permission d'examiner cette pensée et de l'exécuter, si elle continuoit avec les sentimens qui l'avoient fait naître. Il me dit que cela venoit de ce que l'on ne travailloit pas assez à mon gré à me marier avec l'Empereur. Je lui répondis que cela ne pouvoit pas être, puisque je ne m'en souciois plus : que j'aimois mieux servir Dieu que d'avoir toutes les couronnes du monde. A quoi j'ajoutai mille discours de cette sorte, desquels enfin il se mit en colère, et s'en prit aux personnes qui me voyoient le plus, et me dit : « C'est « madame de Brienne et ces bigotes qui vous met- « tent cela en tête; vous ne leur parlerez plus, et je « prierai la Reine de ne vous plus mener avec elle « dans les couvens. » Lorsque je le vis prendre ma déclaration de cette sorte, la crainte que j'eus qu'il n'en fît du bruit me détermina à le supplier de n'en plus parler, et je l'assurai que je ne ferois que ce qu'il me commanderoit. Aussi n'a-t-on jamais mieux obéi que je fis en cette occasion-là : à trois jours de là je ne pensai plus à ce que j'avois dit à Son Altesse Royale. Madame de Fouquerolles (1), qui l'avoit dé-

(1) *Madame de Fouquerolles* : Jeanne-Lambert d'Herbigny, dont nous avons déjà parlé. Elle étoit très-propre à détourner Mademoiselle de se faire carmélite. On a vu qu'elle avoit eu une intrigue avec le comte de Maulevrier, et que les billets qui avoient été trouvés chez madame de Montbazon avoient causé à la cour une grande rumeur. On trouve dans le tome XII d'un recueil de manuscrits in-folio, appartenant à la bibliothèque de l'Arsenal, numéroté 2831, des Mémoires sous le nom de cette dame. Voici comment elle est supposée y raconter la manière dont elle fit connoissance avec Mademoiselle. Elle dit qu'avant la mort de Louis XIII,

couvert, servit à m'en détourner ; et Mondevergue, qui me parloit incessamment de ce mariage, et qui s'étoit aperçu de ma dévotion, disoit quelquefois : « Je suis le diable qui vous tente. » A la fin l'on eut à la cour quelque soupçon de l'intention que j'avois eue de me retirer du monde ; et sur ce que j'appris qu'on en avoit raillé, je raillai aussi, et me défendis d'y avoir seulement pensé.

étant devenue veuve, elle se brouilla avec son père ; et elle ajoute : « Je « désirai faire la révérence à Mademoiselle, qui étoit alors fort jeune ; et « ce fut un de mes parens qui m'y mena. Or, comme je paroissois fort « retirée, je ne manquois pas de faire valoir à Mademoiselle les fré- « quentes visites que je lui rendois. Mes premiers soins eurent un suc- « cès si favorable pour moi, que cette jeune princesse me prit en amitié, « attribuant ce que je faisois pour moi-même à un effet de l'affection que « j'avois pour elle. Dans ce temps-là, monsieur son père étoit dans le plus « fort de ses disgrâces, si bien qu'elle n'étoit visitée que de peu de per- « sonnes : ce qui fit que je redoublai mes assiduités, desquelles véritа- « blement elle ne me devoit guère être obligée, puisque je ne pouvois « avoir d'occupation meilleure, ni plus honorable ; mais comme elle « ne le pouvoit discerner, elle m'en témoignoit beaucoup de ressenti- « ment. Je me montrai être gaie ou triste selon les événemens des af- « faires de son père, pour qui elle a toujours eu une tendresse non pa- « reille : ce qui m'attiroit d'autant plus son amitié qu'elle ne voyoit pas « que j'étois née si grande comédienne, que, quelque sentiment que « mon visage fît paroître, j'en avois tout le contraire dans le cœur, et « que les choses m'étoient indifférentes quand j'y témoignois le plus « d'affection. J'agis toujours de la même manière ; et m'accommodant « au temps, je me conformois toujours le mieux que je pouvois à tout « ce que je jugeois qui lui pouvoit plaire. Monsieur revint à la cour, le « Roi mourut, et la Reine vint à Paris : de sorte que les assiduités que « je lui rendois furent interrompues par celles qu'elle rendoit à la Reine ; « mais je ne laissois pas de la voir aussi souvent que je le pouvois. « J'étois aussi en grande amitié avec toutes celles pour qui elle en avoit, « attendant le moment que je serois auprès d'elle mieux que personne « pour bâtir ma faveur sur leur ruine.... » Il est difficile de croire qu'une femme parle ainsi d'elle-même. Nous aurons bientôt occasion de donner nos conjectures sur le véritable auteur de ces Mémoires, qui ne sont certainement pas de madame de Fouquerolles.

Pendant que le temps de la campagne se passoit, notre armée n'étoit occupée qu'à regarder l'archiduc reprendre une partie des places de Flandre que Monsieur y avoit prises les années précédentes avec les armées du Roi. Cette oisiveté qui entretenoit l'humeur mélancolique de Saujon, qui y étoit et qui y faisoit sa charge de capitaine aux gardes, lui donna lieu de s'entretenir l'esprit d'une vision qu'il n'eut pas plutôt conçue qu'il la fit paroître, et dont je ne dois pas omettre le récit, puisque ç'a été le fondement d'une affaire qui a fait assez parler à la cour et dans le monde. Vilermont, gentilhomme de mérite, capitaine aux gardes, fut fait prisonnier durant cette campagne-là à une sortie où il se trouva, pendant que le duc d'Amalfi (Picolomini) assiégeoit Armentières. Ce général lui permit de s'en revenir sur sa parole. Avant que de partir il lui donna à dîner ; et comme c'est une chose ordinaire d'entretenir les étrangers en termes civils et avantageux de leur pays, le duc d'Amalfi, qui est estimé un des plus honnêtes et des plus galans hommes de notre siècle, parloit de la cour de France et parla de moi en des termes avantageux, et voulut faire connoître que j'étois dans son pays en la même estime et affection avec laquelle il venoit de s'exprimer. Pour finir cet éloge il dit : « Nous serions trop « heureux d'avoir en ce pays une princesse faite comme « celle-là. » Vilermont, qui étoit obligé pour venir à la cour de passer par l'armée, s'entretint avec Saujon, qui étoit son ami, de sa prison, des civilités qu'on lui avoit faites, et des nouvelles du pays d'où il venoit. Il lui conta ingénument et sans dessein les propos qui avoient été tenus à la table du duc d'Amalfi. Saujon

s'imagina qu'on ne devoit pas les négliger, par le grand profit qu'il se figuroit qu'on en pouvoit tirer : aussi fit-il incontinent connoître, par le fondement qu'il en fit, la mince portée de son jugement. Comme il faisoit son compte sur ce discours en l'air, il m'écrivit par Vilermont, que je ne connoissois que de vue, et qui n'étoit jamais venu chez moi, afin de nous obliger d'entrer en conversation l'un avec l'autre ; il me manda que Vilermont avoit souhaité de me faire la révérence ; que c'étoit un homme d'honneur et de mérite ; que la belle action qu'il avoit faite pendant cette campagne-là le prouvoit bien ; qu'il s'étoit jeté dans Armentières, où étoit sa compagnie ; qu'il passa pour cela déguisé au travers de l'armée des ennemis ; et que si je voulois l'écouter, il me diroit beaucoup de choses particulières que je serois bien aise de savoir. Après avoir lu cette lettre, je fis la meilleure chère que je pus à Vilermont, et je m'enquis de lui de ce qu'il pouvoit m'apprendre du pays d'où il venoit. Après m'en avoir dit beaucoup de bien, il me rendit compte des sentimens qu'avoit témoignés à mon sujet le duc d'Amalfi, et des souhaits qu'il avoit faits ; et ajouta de plus, à ce que je viens de dire, que ce duc lui avoit demandé si l'on me marieroit au prince de Galles : à quoi il avoit répondu que non. Quoique ce discours ne méritât pas la moindre réflexion, néanmoins les termes mystérieux de la lettre de Saujon conférés avec ce que j'avois déjà reconnu de son esprit songe-creux et visionnaire, je jugeai que c'étoient là les importantes affaires qu'il avoit à me dire, et qu'il vouloit me faire comprendre par sa dépêche.

Pendant que l'on perdoit en Flandre, on ne gagnoit

pas en Catalogne. La Moussaye arriva à Amiens, envoyé par M. le prince pour apporter la nouvelle de la levée du siége de Lérida. Ceux qui étoient bien aises d'empêcher que M. le prince ne tirât de cette action l'honneur qui lui étoit dû, comme s'il n'y en avoit pas à acquérir dans les disgrâces aussi bien que dans les prospérités de la guerre, voulurent que ce fût un malheur capable de le décrier et de rabattre un peu de sa fierté. Le cardinal Mazarin, qui étoit le plus flatté de cette fausse opinion, y trouvoit pour son intérêt particulier plus de joie que personne. Depuis le refus qu'on avoit fait à ce prince de la dépouille de son beau-frère, dont le cardinal avoit profité sous main, ce ministre redoutoit toujours le ressentiment qu'il voyoit bien que le prince en pouvoit conserver: de sorte qu'il vouloit se servir de cette occasion pour affoiblir le crédit de son ennemi dans le public, comme il faisoit toujours bien aisément dans le cabinet. Il alloit au devant de tout ce qui pouvoit être imputé à la justification de M. le prince, parce qu'il savoit bien qu'il ne s'étoit vu dans la nécessité d'abandonner ce siége que parce qu'on l'avoit laissé dans la nécessité de tout ce qu'il falloit pour l'entreprendre et pour l'achever. Tous ces artifices ne purent prévaloir contre la vérité, qui fut bientôt connue de tout le monde, qui trouvoit que c'étoit une sagesse au-dessus de l'âge de M. le prince d'avoir su si bien prévoir le péril où on l'avoit engagé d'exposer l'armée du Roi, de l'avoir conservée par une retraite qui, en lui faisant manquer la conquête de Lérida, lui faisoit remporter une victoire sur son humeur et sur son inclination, qui lui coûtoit plus que toutes les fatigues

de ses campagnes passées. Il avoit à la vérité si chèrement acquis la réputation d'une incomparable valeur, qu'il eût fallu, pour la rendre seulement douteuse dans le monde, qu'il eût levé autant de siéges qu'il avoit pris de places, et qu'il eût perdu autant de batailles qu'il en avoit gagné. Aussi ce que ses ennemis voulurent en cela tourner contre sa gloire n'a servi qu'à la relever davantage, et à faire dire qu'il étoit bienheureux, parce qu'il ne manquoit à toutes les preuves qu'il avoit données de son courage, qu'une occasion d'en donner de sa prudence pour être estimé le plus grand capitaine de son siècle, et qu'il n'avoit pas perdu le temps de la faire paroître. J'étois pourtant de ceux qui appeloient cela disgrâce. Quoique j'eusse alors de l'aversion pour sa personne et pour sa maison, la dévotion où j'étois dans ce voyage-là fit que néanmoins je n'en eus pas de joie, et jusque-là que je ne pus prendre plaisir à le voir insulter, et ne voulus pas apprendre les chansons que l'on en fit, et je ne les ai sues que long-temps après.

Depuis la nouvelle de la levée du siége de Lérida, l'on ne fit pas grand séjour à Amiens, d'où la cour revint à Paris. Quoique le dessein d'être religieuse m'eût quittée, la dévotion qui s'étoit séparée de cette envie m'étoit demeurée, et je me l'étois rendue si sévère que je n'allois point au Cours, je ne mettois point de mouches ni de poudre sur mes cheveux. La négligence que j'avois pour ma coiffure les rendoit si mal propres et si longs, que j'en étois toute déguisée ; j'avois trois mouchoirs de cou qui m'étouffoient en été, et pas un ruban de couleur, comme si j'eusse voulu avoir l'air d'une personne de quarante ans ; et je

pense même que l'on m'auroit fait plaisir de me le dire, quoique je fusse très-éloignée d'en avoir l'âge. Je n'avois de satisfaction qu'à lire la vie de sainte Thérèse, et de parler ou d'entendre parler d'Allemagne; il y avoit une telle réforme dans ma manière de vivre et de m'habiller, que vous ne vous étonnerez pas que cela n'ait pas continué. Ce qui m'abandonna le dernier fut ma pensée pour l'Allemagne. Monsieur en écrivit à M. le duc François de Lorraine qui étoit à Vienne, qui voulut bien s'en entremettre; toute sorte de médiation m'étoit bonne, sans examiner quelle elle pouvoit être. La qualité de celui-ci ne me faisoit point douter de sa capacité ni de son crédit: ainsi j'en attendois beaucoup. Ce fut l'abbé de La Rivière qui m'en parla le premier, et qui fut ravi de m'amuser de ce qui pouvoit me plaire pour être bien auprès de moi, parce que je ne l'aimois pas naturellement. Ce qui lui faisoit le plus de peine, c'est que je disois librement à Monsieur tout ce que j'apprenois qu'on disoit dans le monde de son ministère, où je n'apprenois rien à son avantage, parce qu'il étoit souvent soupçonné de trahir son maître, et que personne que moi n'osoit le faire remarquer à Son Altesse Royale. Cet incident me mit dans une grande amitié avec Madame, que je négligeois assez auparavant; et, contre ce que j'avois accoutumé, je lui rendois de grands soins et de fréquentes visites sans m'ennuyer avec elle. Je savois que l'amour de Monsieur pour mademoiselle de Saujon ne lui plaisoit pas : j'en avertis la demoiselle, et la grondai de ce qu'elle ne faisoit pas là-dessus ce qu'elle devoit. Ce furent des réprimandes inutiles, parce qu'elle avoit pris là-dessus

un si mauvais pli, que la manière suffisante dont elle recevoit ce que je lui disois m'en rebuta : de sorte que je m'abstins de lui parler à mon ordinaire, et je ne lui parlai presque plus ; en quoi je ne fis pas plaisir à Monsieur, qui devint aussi mal satisfait de moi que Madame en étoit contente. A ce propos je dirai ici ce que j'ai remarqué, et qui m'a été confirmé par Monsieur même, qui est que l'on ne sauroit être parfaitement bien avec lui et avec Madame ensemble, quoiqu'il lui témoigne et qu'il ait effectivement beaucoup d'amitié pour elle, et qu'il vive dans sa maison avec la même facilité d'humeur et de complaisance qu'un bon bourgeois vit dans sa famille.

Saujon qui ne voyoit point de réponse à sa lettre, et à qui il ennuyoit de ne pas savoir de quelle manière je m'étois laissée prendre à l'appât de l'entretien du duc d'Amalfi, eut impatience d'en venir apprendre lui-même des nouvelles. Il fit un voyage à Paris pour quelques affaires de l'armée, par l'ordre des généraux ; dont je crois qu'il les sollicita, afin d'avoir un prétexte de venir. Il ne concevoit pas que l'on pût, sans manquer de bon sens, perdre un moment de temps à profiter de ce que Vilermont lui avoit rapporté. La dévotion où il me trouva, les sermons que je lui fis sur le bon état où se doivent mettre les gens de guerre, qui sont plus souvent exposés que les autres au péril de la mort, l'étonnèrent tellement qu'il ne me parla de rien : ce qui lui en ôta encore le moyen fut que je ne lui nommai pas seulement le nom de Vilermont.

La cour fit vers l'automme un voyage à Fontainebleau, où je recommençai à prendre goût pour les

divertissemens : de sorte que j'étois avec plaisir aux promenades, aux divertissemens et aux comédies. Cela ne servit qu'à modérer l'excès de l'austérité où je m'étois réduite : il resta toujours dans mon cœur les sentimens de la dévotion qui m'avoient pensé conduire jusques aux Carmélites. Monsieur, frère du Roi, ne fut point du voyage parce qu'il n'étoit point encore guéri de la rougeole qu'il avoit eue dans l'été, à laquelle succéda une fort grande dysenterie qui le mit en danger. Incontinent que la nouvelle en fut apportée à Leurs Majestés, la Reine s'en alla en toute diligence à Paris ; le Roi et M. le cardinal Mazarin demeurèrent à Fontainebleau : il n'y eut que moi qui accompagnai la Reine. L'on ne fut pas long-temps dans l'appréhension d'un mauvais événement de la maladie de M. le duc d'Anjou ; nous ne fûmes obligées que d'être deux jours à Paris pour y voir l'amendement, après lequel la Reine reprit le chemin de Fontainebleau avec la même diligence qu'elle en étoit partie. Madame y vint ensuite, où notre amitié et mes rigueurs pour mademoiselle de Saujon continuèrent comme auparavant : aussi Monsieur n'en étoit-il pas plus content là qu'à Paris. L'abbé de La Rivière, qui s'en apercevoit, me disoit quelquefois que si je voulois je serois admirablement bien avec Monsieur, parce que je ne lui déplaisois qu'en certaines choses de peu de conséquence, auxquelles je pouvois et je devois prendre garde. Je lui demandai ce que c'étoit : il me répondit que je n'avois qu'à les bien étudier, et que quand je les connoîtrois j'eusse à m'en corriger. Entre les divertissemens que l'on eut à Fontainebleau, il y eut un bal pour l'amour du prince de Galles, qui y vint faire

un tour. L'affaire d'Allemagne, qui pour lors étoit publique et pour laquelle on croyoit que la cour agissoit de bonne foi, refroidit un peu les empressemens du prince de Galles, et l'on dit qu'il faisoit l'amant désespéré : je n'étois pas tendre là-dessus. Il ne fut que trois jours à son voyage, et la cour revint à Paris, où l'hiver se passa à l'ordinaire en bals et en comédies ; et le seul M. de Guise fut la matière de l'entretien de toute la cour, par le voyage qu'il fit alors à Rome pour solliciter la dissolution de son mariage avec la comtesse de Bossu, afin de pouvoir épouser mademoiselle de Pons.

[1648] La cour, qui n'avoit eu d'autre intention que de me tromper dans l'espérance qu'elle m'avoit toujours donnée de me marier avec l'Empereur, et qui savoit qu'il étoit prêt de conclure un autre mariage que les nouvelles du monde rendroient bientôt public, se vit obligée de m'en faire part, et de commencer par là à se dégager de la parole qu'on m'avoit donnée. Pour ne montrer leur fourbe que le moins grossièrement qu'ils pourroient, l'abbé de La Rivière, qui dans cette comédie jouoit un personnage considérable, fut le premier qui me vint dire que les nouvelles d'Allemagne alloient mal, que l'on parloit de marier l'Empereur avec une des archiduchesses du Tyrol, et me donna à entendre que ce dessein venoit de la cour d'Espagne : qu'il ne falloit pas essayer de le pouvoir rompre. Le dépit que j'en eus me fit rechercher avec tant de curiosité la vérité de ce fait, que je découvris que le cardinal Mazarin et l'abbé de La Rivière m'avoient trompée; qu'ils ne m'avoient fait voir de belles apparences à cet établissement que pour m'entretenir d'un vain espoir :

qu'ils n'avoient en effet jamais travaillé aux moyens d'en faire réussir le dessein. Quoique je fusse persuadée que ces gens-là n'agissoient point de bonne foi, je ne laissai pas d'être sensiblement saisie de colère contre la cour ; et c'étoit un ressentiment qui me faisoit d'autant plus de peine que je n'avois pas moyen d'en donner des effets. Pendant que j'étois ainsi leurrée à toute heure de tous les établissemens qui me pourroient être propres, Saujon revint de l'armée, qui ne me parla de rien ; il me venoit voir souvent, et un jour entre autres qu'il y étoit, un gentilhomme qui est à moi nommé La Tour, que j'aime fort, avec qui, par la confiance que j'ai en lui, je m'entretenois de mon chagrin contre la cour, me demanda si Saujon ne m'avoit point montré de lettres : je lui dis que non. Je le vis sur l'heure, je l'appelai : il m'en fit voir une qu'on lui avoit écrite de Flandre, qui portoit que le bruit avoit succédé aux souhaits qu'ils avoient faits ensemble ; que l'on y parloit de l'espérance que l'on avoit de me voir mariée avec l'archiduc ; que l'on ne doutoit point qu'il ne devînt souverain du pays ; et ce correspondant lui marquoit que par les grandes habitudes qu'il avoit auprès des plus considérables de ceux qui gouvernoient pour le roi d'Espagne, et même auprès de ceux qui étoient le mieux dans l'esprit de l'archiduc, il lui en pouvoit mander des nouvelles assurées. Saujon me montra deux ou trois lettres qui étoient sur le même ton : il m'entretenoit souvent du bonheur qui pourroit être attaché à cette condition future, et me faisoit comprendre la beauté de l'établissement par celle du pays. Je comprenois bien ce qu'il disoit, non pas qu'il fût capable de faire réussir un tel dessein. Pour me le

rendre encore plus indubitable, il me demanda permission de se défaire d'une compagnie qu'il avoit au régiment des Gardes, pour se pouvoir plus librement attacher auprès de moi. Après s'en être défait, il me dit sur la fin du carême qu'il vouloit penser à trouver un prétexte pour faire quelques voyages en Flandre : je trouvois cette vision assez creuse ; de plus il me disoit que je verrois combien il avanceroit l'affaire. Cette chimère lui dura long-temps dans l'esprit : il en parloit souvent ; et comme j'aime les fous, soit gais, soit mélancoliques, et que je ne croyois pas que cette action pût devenir sérieuse, je l'écoutois. J'allai à Saint-Denis passer la semaine sainte aux Carmélites, où j'avois accoutumé de me retirer aux bonnes fêtes : il envoya savoir de mes nouvelles sur ce qu'il apprit que je m'étois heurté la tête, afin de m'écrire pour me mander qu'un ordinaire par lequel il attendoit des nouvelles ne lui avoit point apporté des lettres. Je n'avois jamais pris cette affaire dans une autre intention que celle que je viens de dire. Quant à Saujon, je ne sais quelle conduite il eut : je le vis le lendemain que je fus revenue de Saint-Denis, et je fus tout étonnée que le jour d'après Vilermont me vint voir, et me dit que Saujon venoit d'être arrêté. Je ne connoissois point de crime dans tout ce qu'il avoit fait ; j'en demandai la raison à Vilermont, qui me dit que je la savois bien ; et après l'avoir cherchée, la connoissance que nous avions de l'humeur qu'il a de se faire de fête mal à propos nous fit juger à tous deux en même temps que ce seroit sa prétendue négociation : ce qui me fit craindre aussitôt qu'il n'en eût fait plus qu'il ne m'en avoit dit. Je m'en allai d'abord chez la Reine, où je

rencontrai Comminges parent de Saujon, qui m'annonça avec surprise la même nouvelle que m'avoit dite Vilermont, dont je témoignai de l'étonnement et ne fis pas semblant d'en rien savoir: ce qu'il ne crut cependant pas.

Je fus à la vérité encore plus étonnée que la Reine ne m'en parlât point, et de ce que de là j'allai au Luxembourg, où Monsieur ne m'en dit rien. Pour Madame, qui je crois n'avoit point de part au secret de cette conduite, elle me témoigna que, selon l'opinion qu'elle avoit que Saujon étoit mon serviteur, elle étoit fâchée de sa disgrâce. Je voulus voir en même temps la sœur de Saujon, qui étoit alors fille d'honneur de Madame et présentement sa dame d'atour; et elle n'y étoit pas. J'y retournai le lendemain, et j'allai dans sa chambre. Aussitôt qu'elle me vit elle s'abandonna à de grands cris de douleur, m'adressa ses plaintes, et se prenoit à moi de la prison de son frère, quoiqu'elle ne m'en dît rien. J'en fus assez surprise : néanmoins je trouvai le moyen de la laisser un peu consolée, et au bout de deux jours on ne parla plus de cette affaire que comme d'une bagatelle. Saujon n'avoit encore eu jusque là que la maison du prévôt de L'Isle pour prison, et l'on ne lui disoit rien du crime dont l'on prétendoit l'accuser. Je trouvois de l'injustice de ce qu'il étoit traité de la sorte : j'en parlai à l'abbé de La Rivière, pour qu'il en parlât au cardinal Mazarin. La Rivière me dit seulement que Saujon étoit fort criminel; et à quelques jours de là il me vint voir, et sans me parler du prisonnier il se mit assez hors de propos, ce me semble, à m'entretenir d'Allemagne et des partis qui m'y pouvoient être propres; et pour me laisser une

impression favorable de sa conversation, il me dit que Monsieur n'avoit jamais été plus content de moi qu'il l'étoit alors, et que j'étois tout-à-fait bien avec lui : ce que je croyois assez aisément, parce que je savois bien n'avoir rien fait qui l'obligeât au contraire. Ces deux seuls points firent tout l'entretien que l'abbé de La Rivière eut avec moi ; je ne sus que juger de son dessein, sinon qu'il vouloit me dépayser par là, pour m'ôter de l'esprit qu'il se voulût mêler de l'affaire de Saujon : en quoi je me confirmai par un message que je reçus peu après de la part de Saujon, qui me fit savoir qu'on ne l'avoit pas oublié. Il me manda que le lieutenant criminel avoit été l'interroger : qu'il lui avoit demandé s'il avoit été en Hollande, et s'il y écrivoit quelquefois. Il répondit affirmativement à ces deux questions ; et pour mieux satisfaire à la seconde, il avoit ajouté qu'il y avoit un frère capitaine d'infanterie à qui il écrivoit tous les ans une fois ou deux ; qu'il lui avoit demandé s'il avoit été en Flandre, et qu'il lui avoit répondu qu'il y avoit servi deux ou trois campagnes ; et que l'interrogatoire avoit fini là. M. le cardinal Mazarin l'envoya querir, et lui fit d'abord toutes les promesses imaginables pour lui faire dire que je savois ce qu'il avoit fait : ce qui étoit si faux que je n'ai jamais pu savoir ce que portoit sa lettre que l'on avoit surprise. Saujon nia que j'eusse aucune connoissance de sa lettre. Cette conversation dura quelques heures sans que le cardinal Mazarin pût tirer de Saujon que la vérité, quoique celle-là ne lui fût pas agréable, puisqu'elle me justifioit absolument ; elle ne l'étoit pas encore en une autre manière : Saujon n'étoit ni agréable ni éloquent. A son retour de chez le prévôt

de L'Isle, il envoya chercher son frère pour me mander par lui ce que M. le cardinal Mazarin lui avoit dit, et qu'il croyoit que la Reine et Monsieur me feroient une réprimande là-dessus; qu'il me demandoit pardon d'en être la cause, et me supplioit de considérer qu'il avoit fait cela à bonne intention. Cette affaire me devoit faire songer toute ma vie à n'avoir point de commerce avec des gens imprudens ni des visionnaires. J'ai une trop grande bonté naturelle qui me fait croire que tout le monde a toujours les intentions aussi droites que moi, et par la suite de ces Mémoires vous verrez comme j'ai encore été attrapée par des gens imprudens. La sincérité avec laquelle j'agis, et mon innocence en cette rencontre, me persuadèrent qu'elles me tireroient de ce pas-là. Ainsi je n'eus nulle inquiétude de tout ce que M. le cardinal Mazarin avoit dit à Saujon, et je traitai cela de bagatelle. Je me promettois bien plus des bontés de la Reine et de Monsieur que je ne leur en trouvai. J'allai au Palais-Royal ensuite de l'avis de Saujon, comme je faisois tous les jours : on ne me dit mot. Comme je sortois de chez mademoiselle de Beaumont, qui est une personne libre et à qui j'ai toujours permis d'agir de cette manière avec moi, elle me cria : « Princesse, l'on dit que Saujon vous vouloit « enlever pour vous mener épouser l'archiduc. » Je me mis à rire, et nous traitâmes cette affaire-là, elle et moi, de ridicule, comme elle l'étoit; et cela tout haut dans la chambre de la Reine.

Je m'en allai au palais du Luxembourg dans la résolution d'en parler à l'abbé de La Rivière, puis à Monsieur : il soupa chez M. le cardinal Mazarin; il revint si tard que je ne l'attendis point. Pour La Ri-

vière, il me fit des excuses de ce qu'il ne venoit point me parler : qu'il étoit occupé pour les affaires de Son Altesse Royale Monsieur. Le lendemain le jeune Saujon me vint voir, et me dit que son frère avoit encore eu une conversation avec M. le cardinal Mazarin, et que la conclusion avoit été que puisque l'on ne pouvoit tirer de lui ce qu'on désiroit, la Reine et Monsieur verroient ce qu'ils auroient à faire avec moi. J'allai au Palais-Royal, et l'on étoit encore au conseil ; je fis cependant une visite, résolue de tirer quelques éclaircissemens de cette affaire. Comme j'y retournai, l'abbé de La Rivière, qui sortit des premiers du conseil, vint à moi, et me dit : « Il n'est plus « temps de vous céler la colère où la Reine et Mon« sieur sont contre vous ; ils vous le témoigneront « bientôt, et vous n'en ignorez pas le sujet. » Je lui répondis que je ne savois pas ce que j'avois pu faire qui pût déplaire à la Reine et à Monsieur ; que si ma conduite méritoit un aussi mauvais traitement que celui dont il me menaçoit, j'espérois que la Reine prendroit son temps pour me dire ce qu'il lui plairoit au Val-de-Grâce en particulier, et Monsieur dans son cabinet ; et que je n'étois pas d'un âge à me faire des réprimandes devant le monde. Comme nous en étions là, Monsieur m'appela ; j'entrai dans la galerie de la Reine. Mademoiselle de Guise, qui étoit avec moi, me suivit ; Monsieur lui ferma la porte au nez avec assez de furie : ce qui m'eût dû effrayer si ma conscience m'eût causé quelques remords. J'étois fort tranquille ; je me sentois innocente de l'accusation formée contre moi. J'avançai vers la Reine, qui me salua d'une mine en colère ; elle dit à M. le cardinal

Mazarin : « Il faut attendre que son père soit venu. » Je me mis dans une fenêtre qui étoit plus élevée que le reste de la galerie, et j'écoutai là avec toute la fierté qu'on peut avoir quand elle a la raison de son côté : ce qui est beaucoup avoir par dessus les personnes qui ont tant d'autres prérogatives au-dessus de nous. Comme Monsieur fut venu, la Reine commença d'un ton assez aigre : « Nous savons, votre « père et moi, les menées que vous avez avec Sau- « jon, et les grands desseins qu'il avoit. » Je répondis que je n'en avois nulle connoissance : que j'avois bien de la curiosité de savoir ce que Sa Majesté vouloit dire, et qu'elle me feroit bien de l'honneur de me l'apprendre. Sur quoi elle repartit que je ne l'ignorois pas, puisqu'il étoit en prison pour l'amour de moi, et que j'étois la cause de l'état où il étoit. Je répliquai que pour être mon serviteur cela ne donnoit ni de la prudence ni du bonheur, et que quoique Saujon le fût, il pouvoit bien manquer de l'un et de l'autre sans que j'en fusse cause. Elle poursuivit : « Nous savons « que Saujon vous veut marier à l'archiduc ; qu'il « vous dit qu'il aura les Pays-Bas en souveraineté, et « force autres chimères dont vous vous êtes laissée « persuader comme d'une vérité : l'archiduc est le « dernier des hommes, et le plus méchant parti qui « se puisse trouver. »

Comme je ne disois mot, la Reine me disoit : « Ré- « pondez. » Je lui obéis, et lui répondis qu'elle faisoit bien de l'honneur à Saujon, s'il avoit été capable de se persuader un tel dessein, de le mettre en prison comme un homme raisonnable, et que les Petites-Maisons étoient un lieu bien plus propre si le fait étoit

vérifié ; que d'entreprendre de faire ce qui n'appartenoit qu'au Roi son frère, il falloit être fou ; que pour moi, je n'avois pas passé jusqu'à cette heure pour folle dans le monde, et qu'il faudroit que je le fusse bien pour laisser le soin de mon établissement à M. de Saujon ; et que je devois bien espérer, après celui qu'elle avoit eu d'établir la reine de Pologne, qui n'étoit ni de ma qualité ni en rien égale à moi, qu'elle feroit paroître en ma personne la reconnoissance des obligations qu'elle avoit à Monsieur, et qu'ainsi je me reposois entièrement sur elle de ma fortune ; que je savois combien elle étoit obligée, pour l'amour de lui, à m'en procurer une grande, et conforme à ma qualité et à la reconnoissance qu'elle devoit avoir pour Monsieur. Sa Majesté fut assez étonnée de la manière dont je répondois ; elle disoit à Monsieur et à M. le cardinal Mazarin : « Voyez avec quelle assurance elle sou-« tient qu'elle ne sait rien de toute cette affaire. » Je disois : « L'on en a beaucoup pour soutenir la vérité « quand on la dit. » Elle me reprochoit et me disoit : « Il est fort beau qu'une personne qui est attachée à « votre service, pour récompense vous lui mettiez la « tête sur l'échafaud ! »

Comme j'avois ouï dire que pour le service de la Reine et de Monsieur plusieurs avoient péri de cette manière, et que cela me vint dans l'esprit à ce propos, je répondis : « Au moins ce sera le premier. » Soit en reproches, soit en questions de pareille nature, cela dura assez long-temps ; je me lassois d'y répondre, et, si je l'ose dire, j'avois pitié de la Reine et de Monsieur, de les voir agir ainsi. La Reine disoit : « Répondez donc à ce qu'on vous demande. » J'obéis,

et lui dis que comme je n'avois jamais été interrogée, je ne savois pas répondre à ce qu'elle me demandoit. M. le cardinal Mazarin, qui étoit de sang-froid et qui écoutoit cela, remarquoit tout ce que je disois, et en rioit. Cette dernière parole se pouvoit remarquer : la Reine et Monsieur avoient été interrogés plusieurs fois par M. le chancelier ; l'on pouvoit croire que je leur répondois à dessein des choses aussi fortes que celles qu'ils me disoient, et encore plus, puisque la vérité étoit contre eux, et qu'il n'y avoit que des suppositions contre moi. La conversation me parut longue : les répétitions qui ne nous sont pas agréables paroissent toujours telles, et effectivement elle dura une heure et demie : ce qui m'ennuya ; et comme je vis que si je ne m'en allois cela ne finiroit point, je dis à la Reine : « Je crois que Votre Majesté n'a plus rien « à me dire. » Elle me répliqua que non ; je fis la révérence, et sortis assez victorieuse de ce combat, mais fort en colère. Comme je sortois, l'abbé de La Rivière voulut me parler ; je déchargeai ma colère contre lui, et m'en allai chez moi, où la fièvre me prit : ce qui ne m'empêcha pas de sortir le lendemain pour aller voir madame de Guise, qui avoit eu nouvelle de la prison de M. de Guise, que les Espagnols avoient fait arrêter à Naples, comme il alloit pour le révolter : et même cela étoit fait, et il en étoit le maître s'il avoit eu autant de prudence que de courage, et un peu de bonheur ; il eût pu soutenir cette conquête, qu'il avoit acquise avec beaucoup de gloire. En tout ce qu'il a fait en sa vie, tout lui a toujours manqué, hors le courage.

Au retour de cette visite je me vins mettre au lit ;

et la crainte que j'eus que beaucoup de gens ne me vinssent voir plutôt par curiosité que pour me plaindre me fit donner ordre à ma porte que je ne voulois voir personne, et je fis dire que je me trouvois mal : ce qui étoit véritable. L'on peut juger combien une telle affaire donne de douleur à une personne de mon humeur ; et la pensée que ces bruits-là couroient dans les pays étrangers, avec les mauvais sentimens de la Reine et de Monsieur à mon égard, m'accabloit de chagrin et de mélancolie. Il se trouva que l'ordre que j'avois donné à ma porte fut suivi d'un pareil de Monsieur à madame la comtesse de Fiesque, qui étoit une manière de prison qui ne me fâcha pas, puisque je m'y étois mise moi-même volontairement. Monsieur commanda aussi à madame la comtesse de Fiesque d'ôter d'auprès de moi une petite femme de chambre que j'avois, à qui Saujon parloit souvent ; il l'accusoit d'être de cette intrigue. J'en fus fort touchée par l'éclat que cela feroit, parce que je n'avois pour elle ni amitié ni confiance ; et même je l'ai chassée deux ans après, parce qu'elle s'étoit mariée par amour. Le trouble que toutes ces circonstances me causèrent alla jusques à me donner la fièvre double-tierce, dont j'eus plusieurs accès. M. l'abbé de La Rivière me vint voir avec soin pendant mon mal ; ses visites ne le diminuoient pas : j'étois persuadée qu'il y avoit beaucoup contribué. La suite des temps et des événemens m'a assez fait connoître que toutes les personnes qui m'ont voulu rendre de mauvais offices auprès de Monsieur y ont réussi, d'autant plus aisément que Son Altesse Royale faisoit la moitié du chemin : à la moindre ouverture elles étoient obligées

à poursuivre, plutôt pour lui plaire que pour la mauvaise intention qu'elles ont eue pour moi.

Soit que l'abbé de La Rivière se repentît de l'embarras qu'il m'avoit causé, et du mauvais pas qu'il avoit fait faire à son maître, il me vint dire que Son Altesse Royale trouvoit bon que je visse le monde dès que ma santé me le permettroit. Je me servis de cette permission ; je fus visitée de toute la cour, qui étoit dans des sentimens fort avantageux pour moi. L'on blâmoit fort la Reine et Monsieur, et l'on ne pouvoit comprendre à quelle intention ils en avoient usé ainsi envers moi, puisque le blâme en tomboit sur eux. L'on me connoissoit trop bien pour croire que je fusse capable de m'être mis dans la tête un dessein aussi chimérique et aussi ridicule que celui qu'ils débitoient pour justifier leur procédé. Je n'avois jamais rien fait en ma vie qui pût faire croire que j'eusse eu une pensée si à mon désavantage ; aussi ma douleur n'étoit-elle point fondée sur ce que l'on pouvoit croire de mes intentions : elle rouloit sur le peu de tendresse que Monsieur faisoit connoître avoir pour moi. Quand le fait auroit été véritable, il l'auroit dû cacher. Si j'avois été capable du doux plaisir que donne la vengeance contre des personnes qui me sont aussi proches que la Reine et Monsieur, j'en aurois pu prendre de voir la confusion dont cette affaire les couvrit ; je vis cela avec confusion moi-même, et songeois à ce que j'avois l'honneur de leur être avec un esprit de charité et de respect.

Comme j'eus vu quelques jours le monde, et que ma santé étoit bonne, je ne m'avisai pas que je devois voir la Reine et Monsieur. Cet oubli-là fit peut

être croire à l'abbé de La Rivière que dans le monde l'on attribueroit cela à quelque mépris de ma part, et que j'agissois avec hauteur, quoique ce ne fût pas ma pensée. Il me demanda quand je voulois voir Monsieur et la Reine : je répondis que ce seroit quand il leur plairoit ; que je recevrois cet honneur avec joie. Il me manda d'aller au Luxembourg le lendemain matin. J'y allai : l'on me fit descendre mystérieusement à un degré qui donne dans le cabinet des livres de Monsieur ; l'abbé de La Rivière me vint prendre à mon carrosse, et me mena en haut. Il y a deux cabinets, un petit par où l'on passe, où demeurèrent madame la comtesse de Fiesque et mon écuyer ; j'entrai dans celui de Monsieur, qui changea de visage et me parut fort interdit. Il voulut me faire une réprimande, et commença du ton dont on les fait ; il sentit qu'il étoit plutôt obligé à me faire des excuses qu'à me gronder ; il prit ce parti-là, sans toutefois le croire prendre. Je m'assure que qui lui demanderoit ce qu'il me dit lorsqu'il me gronda le prendroit comme moi pour manière d'excuse. Je pleurai fort : je ne sais si ce fut d'embarras ou de tendresse ; il vaut mieux croire que ce fut l'un que l'autre. Les larmes vinrent aux yeux de Son Altesse Royale ; ensuite M. de La Rivière me mena chez Madame. Je traversai la galerie, la chambre et l'antichambre de Monsieur ; il y avoit beaucoup de gens qui regardoient : ce qui est assez ordinaire. Madame et moi nous eûmes peu de discours.

Je m'en allai chez la Reine : c'étoit au Palais-Royal, où je fus bien regardée encore. J'entrai avec assez de fierté, et l'adversité n'a guère diminué celle qui m'est

naturelle, quoique j'en aie beaucoup eu depuis ce temps-là. La Reine sortoit du lit : quoique j'aie toujours entrée à toutes les heures chez elle, à cause de ce que je suis et de ce que j'ai toujours été avec elle depuis la régence, et qu'elle a vécu avec grande familiarité avec moi, au lieu de m'approcher comme j'avois accoutumé, je demeurai à la porte, où M. le duc d'Anjou me vint embrasser et me dire : « Ma cousine, « j'ai toujours été pour vous, et j'ai pris votre parti « contre tout le monde. » La Reine ne me disoit mot; elle s'avisa de me dire : « Asseyez-vous, vous devez être « foible après avoir été malade. » Je lui répliquai que ma maladie ne m'avoit point affoiblie, et que j'avois assez de force pour me tenir debout. Je ne sais si elle ne crut point, lorsque je parlai de ma force, que j'étois bien aise de la faire souvenir que j'en avois assez eu à soutenir les persécutions qu'elle m'avoit faites, et si elle ne croyoit pas que j'avois dit cela avec quelque esprit de picoterie, et même je ne justifiai pas mon intention ; elle rougit. Comme elle fut habillée et prête d'aller à la messe, je lui présentai ses gants ; elle me tira à part, et me dit peu de mots : je me souviens fort bien qu'ils n'étoient pas des plus obligeans, mais je ne les puis redire. Si j'eusse eu en pensée dans ce temps-là que je me trouverois un jour en dessein d'écrire mes aventures, et si j'eusse cru même qu'il m'en fût arrivé autant que j'en ai eu depuis et aussi dignes d'être écrites, j'aurois bien retenu ces propos, et c'étoit à quoi je songeois le moins dans ce temps-là. Sa Majesté alla à la messe, et je me retirai. Le lendemain M. le cardinal Mazarin me vint voir, et me témoigna être fort fâché de tout ce qui s'étoit passé,

et fit son possible pour me persuader qu'il n'y avoit eu aucune part. Pour moi, je lui laissai croire que j'en étois toute persuadée : ce qu'il crut aisément ; il se flatte assez d'avoir ce don-là.

Depuis tout cela j'allois de temps à autre rendre mes devoirs à la Reine, mais non pas si souvent que j'avois accoutumé ; je ne croyois pas que la présence d'une personne qu'elle avoit si fort maltraitée lui pût être agréable. Je compris en ce temps-là (ce que je fais encore mieux présentement) que l'on se passe aisément de la cour quand on connoît n'y être pas selon sa qualité, et avec l'éclat que l'on y doit être. J'allois souvent à ma maison de Bois-le-Vicomte, où j'étois trois ou quatre jours ; je fis un voyage un peu plus long : j'allai à Montglat, où je fus reçue avec joie et magnificence du maître et de la maîtresse du logis. J'allai à Pons chez madame Bouthillier ; c'est une des plus belles maisons de France : elle est située à micôte, on y voit des fontaines, des canaux, et la rivière de Seine au bas des jardins, qui sont en terrasses ; les avenues sont belles, et la maison bâtie par un surintendant. C'est pour laisser juger des beautés du dedans, des meubles et de la magnificence avec laquelle je fus reçue. J'y restai trois jours, et j'y dansai fortement ; je me promenai à cheval ; il y avoit un bateau le plus joli du monde : j'y allai peu, je crains l'eau. Madame Bouthillier avoit pris avec elle une de ses parentes nommée mademoiselle de Neuville (1), jeune, jolie et spirituelle, qui me fit fort bien l'honneur de son logis : c'est madame de Frontenac présentement.

(1) *Mademoiselle de Neuville* : Anne Phelippeaux. Elle épousa Henri Buade, comte de Frontenac.

Dès ce moment j'eus de l'amitié pour elle, dont elle a depuis senti les effets; elle dit qu'elle en eut aussi pour moi : elle m'en a donné des marques. Vous la verrez ma compagne dans mes triomphes passés et dans mes disgrâces présentes.

Après un jour ou deux de séjour, je m'en revins au Bois-le-Vicomte; je passai par Senart, pour y faire la fête de Notre-Dame de la mi-août; l'abbesse étoit de la maison de La Trémouille, et fort mon amie : c'étoit une religieuse de grande vertu et de beaucoup de mérite.

Un jour après que je fus au Bois-le-Vicomte, la nouvelle vint de la bataille de Lens que M. le prince avoit gagnée. Comme l'on savoit l'aversion que j'avois pour lui, personne ne me l'osa dire : l'on mit sur ma table la relation qui étoit venue de Paris; au sortir de mon lit, je vis ce papier sur ma table : je le lus avec beaucoup d'étonnement et de douleur. Comme je ne devois pas mêler mon aversion à un si grand avantage pour l'Etat, je ne savois comment démêler l'un de l'autre. Dans cette rencontre je me trouvois moins bonne Française qu'ennemie; je me sauvai, et je couvris mes pleurs par les plaintes que je fis de quelques officiers de ma connoissance qui avoient été tués. Et comme le bon naturel est louable, principalement aux grands qui sont accusés de n'en guère avoir, et surtout aux grands de la maison de Bourbon, je m'attirai une louange, au lieu d'un blâme que je méritois. Je ne sais comment je pouvois être sensible aux victoires de M. le prince : il en gagnoit si souvent que je devois m'y accoutumer. Mais l'on ne s'accoutume pas à ce qui déplaît.

Monsieur me manda de revenir à Paris pour me réjouir avec la Reine : ce commandement me déplut fort. Le traitement qu'elle m'avoit fait étoit encore si récent, que ce qui lui donnoit de la joie ne m'en donnoit guère ; joint à cela celui qui avoit gagné la bataille, vous pouvez juger comment je m'en souciois. J'obéis cependant et m'en vins à Paris, et le jour de Saint-Louis je trouvai la Reine qui s'en alloit aux Jésuites ; je lui dis que j'étois revenue sur la bonne nouvelle, et que je croyois qu'elle me feroit bien l'honneur de croire que j'y prenois la part que je devois. Ce n'étoit pas beaucoup dire : je n'étois pas trop obligée à en prendre à ce qui la regardoit. Le lendemain, jour assez remarquable, j'allai au *Te Deum* avec elle à Notre-Dame ; je me mis auprès du cardinal Mazarin : et comme il étoit en bonne humeur, je lui parlai de la liberté de Saujon, pour laquelle il me promit de travailler auprès de la Reine, que je laissai au Palais-Royal, et m'en allai dîner.

Je ne fus pas plus tôt arrivée à mon logis que l'on me vint dire la rumeur qui étoit dans la ville ; que le bourgeois prenoit les armes, et faisoit des barricades sur ce que l'on avoit arrêté le président de Blancmenil et M. de Broussel. Ce dernier étoit bien plus aimé que l'autre, et parmi le peuple ils l'appeloient leur père. C'étoit un homme de bien et de vertu, au reste de peu d'esprit : quand je l'ai vu, je me suis étonnée comme il put soutenir si long-temps une telle réputation avec si peu de capacité. Je m'en allai au Luxembourg ; je passai le long du quai de la galerie du Louvre, où je ne trouvai que des compagnies des régimens des Gardes suisses et françaises sous les armes : comme j'eus

passé le Pont-Neuf, je trouvai force chaînes tendues. Le peuple de Paris m'a toujours beaucoup aimée, parce que j'y suis née et que j'y ai été nourrie : cela leur a donné un respect pour moi et une inclination plus grande que celle qu'ils ont ordinairement pour les personnes de ma qualité ; de sorte que dès qu'ils voyoient mes valets de pied, ils abattoient les chaînes. Après avoir fait ma visite chez Madame, je m'en allai au Palais-Royal, où tout le monde étoit en grande rumeur, étonné de ce mouvement peu considérable par lui-même, et seulement par les suites qui en pouvoient arriver, et par les exemples des choses passées, dont toutes nos histoires sont remplies. Pour moi qui n'en avois jamais vu, et qui n'étois pas en âge de faire aucune réflexion, toutes les nouveautés me réjouissoient ; et comme je n'étois pas fort satisfaite de la Reine ni de Monsieur dans ce temps-là, ce m'étoit un grand plaisir que de les voir embarrassés. De quelque importance que pût être une affaire, pourvu qu'elle pût servir à mon divertissement, je ne songeois qu'à cela tout le soir ; et les jours qui suivirent je ne m'amusois qu'à regarder tous les gens qui avoient des épées qui n'avoient pas coutume d'en porter, et qui les portoient de mauvaise grâce. Voilà à quoi je m'amusois pendant que toute la France trembloit, quoique j'eusse grand intérêt à sa conservation. Les régimens des Gardes suisses et françaises dont j'ai parlé demeurèrent toute la nuit où j'ai dit, et dans la rue devant les Tuileries, de peur que le bourgeois ne se saisît de la porte de la Conférence.

Sur le soir de ce jour-là, les bourgeois étoient en armes dans tous les quartiers, avec des corps-de-garde

dans tous les carrefours ; et une entreprise terrible, c'est qu'ils en avoient posé un à la barrière des Sergens de Saint-Honoré, où il y avoit une sentinelle qui n'étoit qu'à dix pas de celle de la garde du Roi. Le lendemain je fus éveillée par le tambour qui battoit aux champs de bonne heure, pour aller prendre la tour de Nesle, que quelques coquins avoient prise. Je me jetai hors du lit, et courus à la fenêtre pour les voir partir ; ils eurent bientôt fait cette expédition : des gens aguerris font bientôt quitter prise à des coquins. Toutefois ils blessèrent quelques soldats, lesquels suivirent leur compagnie qui revenoit à son poste. Je voyois ces blessés par la fenêtre avec grande pitié et frayeur ; je n'en avois jamais vu : le malheur des temps qui ont suivi m'aguerrit à voir des morts et des blessés, sans m'ôter les premiers sentimens de pitié que j'eus pour ceux-là.

Comme toutes les histoires et les Mémoires de force gens qui écrivent disent tout ce qui se passa, comme M. le chancelier alla au Palais, et fut ensuite contraint de se sauver à l'hôtel de Luynes, et toutes les autres circonstances des barricades, je n'en dirai pas davantage, si ce n'est que je me trouvai au Palais-Royal dans le temps que tout le parlement y venoit voir le Roi. Après que l'on eut résolu de leur rendre les prisonniers, ils sortirent fort fièrement, et d'un air à faire croire qu'ils s'en prévaudroient, et qu'ils connoissoient les gens avec qui ils avoient affaire : dès lors ils commencèrent à fronder M. le cardinal, et même pendant qu'ils parloient au Roi je me trouvai auprès d'un, que je ne connoissois point pour lors, qui m'en parla fort librement.

Ce fut là l'origine des troubles qui ont suivi, et où l'autorité du Roi a commencé à être attaquée. Cela doit bien faire connoître aux rois, quand ils sont en âge de gouverner, et, quand ils n'y sont pas, aux personnes entre les mains de qui l'autorité est en dépôt, qu'il faut peser tout exactement, même les moindres choses, et en examiner les suites. Trop de clémence dans un temps est aussi blâmable que trop de rigueur dans un autre; et quand l'on a embrassé l'un de ces deux partis, il seroit quelquefois plus nécessaire de le continuer que d'en changer : l'un et l'autre, en beaucoup de rencontres importantes dans tous les empires du monde, ont causé de mauvais effets. Je ne suis ni assez capable pour en décider, ni d'humeur à le faire : il faut laisser à de plus habiles gens à donner leurs avis. Dieu les veuille inspirer à les donner de manière qu'après avoir été suivis ils puissent à l'avenir profiter à toute la chrétienté, et surtout à nos rois !

Quoique le mot de *Fronde* ne soit venu que sur une bagatelle, il faut que je mette ici son origine. Un jour, dans ce commencement de troubles que le parlement s'assembloit souvent, Bachaumont, conseiller, parloit d'une affaire qu'il avoit; il dit de sa partie : Je le fronderai bien; et comme chacun étoit assis à sa place, l'on commença à parler contre M. le cardinal, sans cependant le nommer, quoique l'on le fît assez connoître. Barillon l'aîné commença à chanter :

Un vent de fronde
S'est levé ce matin :
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.

Un vent de fronde
S'est levé ce matin.

Peu après, Leurs Majestés sortirent de Paris sous prétexte de faire nettoyer le Palais-Royal, et allèrent à Ruel. Le château de Saint-Germain étoit occupé par la reine d'Angleterre, dont le fils, M. le prince de Galles, étoit allé en Hollande. Monsieur ne sortit point de Paris, ni moi non plus; j'y allois seulement deux ou trois fois la semaine faire ma cour, et je prenois mon temps les jours de conseil. Je voulois voir M. le cardinal pour lui parler de la liberté de Saujon: ce n'étoit pas tant par sa considération que par la mienne, parce qu'il me sembloit que tant qu'il seroit en prison l'on me croiroit mal à la cour, ou bien l'on m'accuseroit d'abandonner les gens attachés à moi. Comme on étoit persuadé que celui-là l'étoit, il m'étoit dur d'entendre ces deux raisons, et surtout la dernière. Etre mal à la cour, quoique cela soit fâcheux, comme c'est un malheur et non pas un défaut, l'on s'en console plus aisément, puisque le temps fait qu'on se raccommode. Saujon avoit été transféré de chez le prévôt de L'Isle au château de Pierre-Encise à Lyon, quelque temps avant que la cour partît de Paris.

Pendant que la cour étoit à Ruel, le parlement s'assembloit tous les jours pour le même sujet qu'il avoit commencé: c'étoit pour la révocation de la paulette, et il continuoit à fronder M. le cardinal; ce qui avoit plus contribué à faire aller la cour à Ruel que le nettoiement du Palais-Royal. L'absence du Roi augmenta beaucoup la licence et la liberté avec laquelle l'on parloit dans Paris et le parlement. Ce corps fit même

quelques démarches qui déplurent à la cour ; de sorte qu'elle fut obligée d'aller à Saint-Germain, d'où la reine d'Angleterre délogea, et vint à Paris. Monsieur, qui couchoit quelquefois à Ruel, y étoit pendant ce temps-là, et manda à Madame de quitter Paris, et d'emmener avec elle ses deux filles qui étoient très-petites, ma sœur d'Orléans et ma sœur d'Alençon. Madame la princesse manda M. le duc d'Enghien son petit-fils ; et je me trouvai assez embarrassée d'être la seule de la maison royale à Paris à laquelle on ne mandoit rien. Comme l'on ne doit jamais balancer à faire son devoir, quoique notre inclination ne nous y porte pas, je m'en allai à Ruel, et j'arrivai comme la Reine alloit partir pour Saint-Germain. Elle me demanda d'où je venois : je lui dis que je venois de Paris, et que sur le bruit de son départ, je m'étois rendue auprès d'elle pour avoir l'honneur de l'accompagner ; et que quoiqu'elle ne m'eût pas fait l'honneur de me le commander, il m'avoit semblé que je ne pouvois manquer à faire ce à quoi j'étois obligée, et que j'espérois qu'elle auroit assez de bonté pour l'avoir agréable. Elle me répondit par un souris que ce que j'avois fait ne lui déplaisoit pas, et que c'étoit beaucoup pour moi, après la manière dont on m'avoit traitée, de voir que l'on me souffroit. Quoique mon procédé méritât bien qu'ils en eussent un obligeant pour moi pour réparer le passé, je témoignai à Monsieur et à l'abbé de La Rivière que je n'étois pas contente que l'on eût envoyé querir jusques aux petits enfans, et qu'à moi l'on ne m'eût dit mot. La réponse ne fut que de gens fort embarrassés. Quand l'on manque envers des personnes qui ne manquent jamais,

leur conduite nous coûte beaucoup de confusion, et pour l'ordinaire dans cet état l'on tient des discours meilleurs à être oubliés qu'à être retenus. Pendant ce voyage, je ne fis ma cour que par la nécessité qui m'y obligeoit. J'étois logée dans la même maison que la Reine : je ne pouvois manquer de la voir tous les jours; ce n'étoit pas avec le même soin et la même assiduité que j'avois fait depuis la régence : aussi n'y avois-je pas les mêmes agrémens. Il faut laisser quelque temps Saint-Germain pour parler de mademoiselle d'Epernon, et puis j'y reviendrai trouver la cour.

L'on avoit fait parler à M. le cardinal du mariage du prince Casimir, frère du roi de Pologne, qui en est maintenant roi, avec mademoiselle d'Epernon (1). Dès lors il en étoit présomptif héritier, autant qu'on le peut être d'un royaume électif; il y en avoit beaucoup d'apparence, et la suite a fait voir qu'elle étoit bien fondée. J'avoue que lorsque je sus cette nouvelle, j'eus la plus grande joie du monde. Quoique l'Empereur fût marié, il avoit un fils qui étoit roi d'Hongrie, d'un âge proportionné au mien, et prince de bonne espérance. Ainsi la proximité de l'Allemagne et de la Pologne me faisoit croire que nous passerions nos jours quasi ensemble, ma bonne amie et moi. Je la trouvois hautement vengée de mademoiselle de Guise et de M. de Joyeuse; il n'y avoit en cette affaire aucune circonstance qui ne me plût, et l'on en peut juger de la manière dont je lui en écrivois; et si je ne la détournois pas d'être carmélite, la conjoncture étoit la plus favorable du monde. Le prince Casimir demandoit à M. le cardinal une Fran-

(1) *Mademoiselle d'Epernon* : Anne-Louise-Christine.

çaise, et M. le cardinal souhaitoit avec passion le mariage de M. le duc de Candale (1) avec une de ses nièces : à quoi M. d'Epernon ne consentoit pas volontiers pour lors. Comme c'est un homme qui a beaucoup d'ambition, lorsqu'il eut vu sa fille reine, il eût consenti volontiers au mariage de son fils. La dévotion de mademoiselle d'Epernon rompit ce dessein, et elle préféra la couronne d'épines à celle de Pologne. Quoiqu'elle ne rebutât point cette proposition et qu'elle la reçût comme un grand honneur, elle feignit d'être malade, et se fit ordonner les eaux de Bourbon, afin de se mettre dans le premier couvent de carmélites qu'elle trouveroit sur le chemin. Elle savoit bien qu'en pas un couvent du gouvernement de monsieur son père on ne l'oseroit pas recevoir. Madame d'Epernon la mena à ce voyage sans savoir son dessein; elles passèrent à Bourges, où le lendemain elle s'alla mettre dans les Carmélites, qui savoient bien dès Bordeaux qu'elle y devoit aller. Elle y prit l'habit avec une des demoiselles de madame d'Epernon, laquelle sitôt qu'elle eut appris cette nouvelle, alla au couvent : les larmes ni les prières ne purent rien obtenir sur mademoiselle d'Epernon. Elle m'avoit écrit la veille d'une de mes terres où elle avoit passé, et ne me mandoit rien de l'exécution de son dessein, dont elle s'étoit pourtant fiée à moi; ce qui redoubla mon déplaisir lorsque je la sus aux Carmélites, de voir que sa confiance pour moi étoit diminuée : je craignis qu'elle ne cessât aussi son amitié. Elle m'écrivit dès qu'elle fut à Bourges d'un style monastique, plein de sermons et de com-

(1) *Le duc de Candale* : Louis-Charles Gaston de Nogaret, frère de mademoiselle d'Epernon.

plimens, qui ne me paroissoient pas aussi tendres et aussi francs qu'à son ordinaire. Elle me mandoit qu'elle venoit dans le grand couvent à Paris, quoiqu'elle eût paru toujours en avoir un grand éloignement. Je lui écrivis pour lui témoigner mon déplaisir, et pour tâcher de la persuader de se mettre dans le petit couvent, ou dans celui de Saint-Denis ou de Pontoise; je n'aimois pas la maison qu'elle avoit choisie. Je ne devois pas m'étonner qu'elle eût changé de résolution: quand l'on renonce au monde, c'est-à-dire à ses proches, à ses amis, à une couronne et à soi-même, le reste n'est rien. L'aversion que j'avois pour ce lieu venoit de ce que madame la princesse y alloit souvent, et c'en étoit là le fondement, qui n'étoit pas trop bon. Cependant mademoiselle d'Epernon ne pouvoit pas être mieux: c'est une grande maison, un bon air, une nombreuse communauté remplie de quantité de filles de qualité et d'esprit, qui ont quitté le monde qu'elles connoissoient et qu'elles méprisoient: et c'est ce qui fait les bonnes religieuses. Quand mon aversion fut passée, je trouvai qu'elle y étoit fort bien et pour elle et pour moi, puisqu'elle étoit carmélite, quoique je l'eusse mieux aimée dans le monde. Comme Paris est le lieu où l'on demeure quasi toujours, au moins l'on la peut voir souvent.

Lorsqu'elle fut arrivée, elle m'envoya prier de l'aller voir; j'y allai dans un esprit de colère et d'une personne outrée d'une violente douleur, et bien résolue de lui témoigner mon ressentiment sur tous les sujets que j'avois de me plaindre d'elle. Lorsque je la vis, je ne fus touchée que de tendresse; et tous les autres sentimens cédèrent si fort à celui-là qu'il me fut im-

possible de le lui cacher, puisque mes larmes et l'extrême douleur que j'avois m'empêchèrent de lui pouvoir parler : elles ne discontinuèrent pas pendant deux heures que je fus avec elle sans lui pouvoir dire une parole. Elle reçut cela avec la dernière cruauté : peut-être que les autres trouvèrent cela fermeté ; l'amitié que j'avois eue pour elle fait que je ne la puis nommer autrement. Elle me plaignoit de plaindre ainsi son bonheur, et me reprochoit que ce n'étoit pas l'aimer que d'en user ainsi ; puis elle me fit des sermons qui ne me touchèrent point : je n'en pus profiter, je m'affligeai seulement. Cette dureté ne me rebuta point : j'y retournai deux jours après, ce fut la même vie ; et je crois que si je n'eusse quitté Paris pour suivre la cour, il y auroit toujours eu la même douleur en moi et la même dureté en elle. Le temps m'a fait connoître dans la suite le bonheur dont elle jouissoit ; mes déplaisirs m'ont fait sentir qu'elle étoit plus heureuse que moi, et que c'étoit à moi à avoir de la joie pour elle, et à elle de la douleur de me voir aussi avant dans le monde, et aussi peu touchée de ce qui regarde Dieu. Quant à l'amitié que j'ai pour elle, elle durera autant que ma vie.

Pendant que la cour étoit à Saint-Germain, on fit force allées et venues pour s'accommoder avec le parlement. Ils envoyèrent des députés qui conférèrent avec M. le cardinal, en vertu d'une déclaration que le Roi donna. Elle est si célèbre que quand il n'y auroit que les registres du parlement qui en feroient mention, ce seroit assez pour me dispenser d'en dire davantage. L'on disoit alors (et je l'ai encore ouï dire depuis) qu'elle auroit été fort utile pour le bien de

l'Etat et le repos public, si elle fût demeurée en son entier. Il est à croire qu'elle n'est pas tout-à-fait conforme à l'autorité du Roi, puisqu'il sembloit qu'elle avoit été obtenue quasi par force, et donnée à dessein d'apaiser les troubles dont l'on étoit menacé si on l'eût refusée. Les connoisseurs et les politiques jugeront mieux que je ne pourrois faire si on a eu raison de l'enfreindre.

Madame accoucha, pendant le séjour de Saint-Germain, d'une fille que l'on appela mademoiselle de Valois; comme elle est délicate, elle ne put venir à Paris avec la cour, qui partit la veille de la Toussaint pour s'y rendre. Un jour avant la Reine et Monsieur avoient eu un grand démêlé sur le chapeau de cardinal qu'elle avoit promis à l'abbé de La Rivière : en quoi elle l'avoit trompé en faveur du prince de Conti. Ce n'est pas que la justice ne fût tout-à-fait du côté du dernier : aussi Son Altesse Royale n'auroit-elle pas préféré les intérêts d'un de ses domestiques à ceux d'un prince de son sang. Le cardinal Mazarin, qu'on accusoit dans ce temps-là d'avoir dit qu'il n'étoit pas esclave de sa parole, en avoit usé comme un homme qui ne l'étoit pas, à ce que disoit Monsieur, qui prétendoit qu'il lui en avoit manqué. Il dit à M. le prince que Monsieur ne vouloit point que son frère fût cardinal ; de sorte que cela l'anima contre Monsieur. Il se joignit à la Reine et au cardinal, et c'auroit été un grand sujet de division dans la cour, si Monsieur avoit été d'une autre humeur. Sa bonté naturelle le fit passer par dessus toute considération pour le repos et le bien de l'Etat. Il fut seulement quelques jours sans voir la Reine, pendant lequel temps tous les mécontens lui

firent la cour à l'ordinaire ; et, à dire le vrai, il y en avoit peu d'autres. Quoiqu'il fût lieutenant-général de l'Etat, l'on prévoyoit bien ce qui arriveroit. Pendant ce temps-là ceux qui négocioient alloient les soirs en cachette du Palais-Royal à celui d'Orléans, et on les nomma *oublieurs* (1), parce qu'ils n'alloient que la nuit.

La déclaration dont j'ai parlé fut fort avantageuse aux prisonniers, parce qu'il y avoit un article qui portoit qu'ils ne le seroient que vingt-quatre heures sans être interrogés, et que les coupables seroient punis, et les innocens mis en liberté. C'étoit terriblement borner l'autorité du Roi, et c'étoit bien là un article passé en minorité. Quoiqu'il faille rendre la justice à tout le monde, il est des crimes qui ne vont pas à la mort, et qui toutefois doivent obliger le Roi de retenir les gens en prison, sans rendre compte des sujets pour lesquels on les y met. Comme il ne doit compte de ses actions qu'à Dieu, il étoit bien rude que l'on voulût par cette déclaration le contraindre à le rendre au parlement. Je suis née d'une qualité si peu propre à approuver cet endroit de la déclaration, qu'il est vraisemblable que les gens qui y sont inférieurs l'approuvent, par la pente naturelle que chacun auroit à être maître. Il me semble que l'autorité d'un seul tient tant de la Divinité, que l'on devroit avec joie et respect s'y soumettre par son propre choix,

(1) Allusion à ces garçons pâtissiers qui, sur les huit heures du soir, vont l'hiver par Paris crier des oublies, qui sont une espèce de pâte faite de farine, d'œufs et de miel, qu'on fait cuire entre deux fers sur le feu. Ces oublieurs ont été chassés depuis quelques années. (*Note de l'édition de* 1735.)

quand Dieu ne nous y auroit pas fait naître. Pour moi, je comprends fort bien que si j'étois née dans une république, je serois toute propre à la révolter si je pouvois, quand même ce ne seroit pas pour moi, tant j'estime la monarchie. Saujon se trouva fort bien de la déclaration. L'on envoya les ordres du Roi à M. l'abbé d'Ainay, lieutenant du Roi en Lyonnais, et qui commande à Lyon en l'absence de son frère M. le maréchal de Villeroy. L'ordre portoit que Saujon s'en iroit en l'une de ses maisons : ce qui auroit été fort difficile. Saujon étoit un gentilhomme qui n'avoit que la cape et l'épée.

Pendant que la cour fut à Paris, elle n'y eut pas tout le contentement qu'elle pouvoit désirer ; cela obligea M. le cardinal de conseiller d'en sortir : ce qui étoit un dessein un peu hardi lorsque l'on considéroit l'incertitude de l'événement. Comme Monsieur et M. le prince étoient les gens les plus intéressés au bien de l'Etat, il voyoit que selon toute vraisemblance ils en devoient être les maîtres, et que ce qui pourroit arriver de ce conseil tomberoit plutôt sur eux que sur lui. La suite a fait voir que l'on eût pu se passer de ce voyage, qui a été cause de tous les fâcheux troubles qui ont suivi, et de l'absence de M. le prince, qui est à compter pour beaucoup. Monsieur et M. le prince disoient que le cardinal eut beaucoup de peine à les faire consentir à ce dessein ; ils y consentirent enfin, et ils disent aussi s'en être bien repentis depuis : ils l'ont dû faire, ils en ont bien pâti tous deux. Monsieur avoit la goutte depuis quelque temps, et deux jours avant le départ la Reine alla tenir conseil chez lui : ce fut là que la dernière résolution de ce

voyage se prit [1649]. L'on trouva que la nuit du jour des Rois étoit propre pour ce dessein, pendant que tout le monde seroit en débauche, afin d'être à Saint-Germain avant que personne s'en aperçût. J'avois soupé ce jour-là chez Madame, et toute la soirée j'avois été dans la chambre de Monsieur, où quelqu'un de ses gens me vint dire en grand secret que l'on partoit le lendemain : ce que je ne pouvois croire à cause de l'état où Monsieur étoit. Je lui allai débiter cette nouvelle par raillerie ; le silence qu'il garda là-dessus me donna lieu de soupçonner la vérité du voyage. Il me donna le bon soir un moment après, sans avoir rien répondu. Je m'en allai dans la chambre de Madame ; nous parlâmes long-temps là-dessus : elle étoit de la même opinion que moi, que le silence de Monsieur marquoit la vérité de ce voyage. Je m'en allai à mon logis assez tard.

Entre trois et quatre heures du matin, j'entendis heurter fortement à la porte de ma chambre ; je me doutai bien de ce que c'étoit : j'éveillai mes femmes, et envoyai ouvrir ma porte. Je vis entrer M. de Comminges ; je lui demandai : « Ne faut-il pas s'en aller ? » Il me répondit : « Oui, mademoiselle ; le Roi, la Reine « et Monsieur vous attendent dans le Cours, et voilà « une lettre de Monsieur. » Je la pris, la mis sous mon chevet, et lui dis : « Aux ordres du Roi et de la « Reine il n'est pas nécessaire d'en joindre de Mon- « sieur pour me faire obéir. » Il me pressa de la lire ; elle contenoit seulement que j'obéisse avec diligence. La Reine avoit désiré que Monsieur me donnât cet ordre, dans l'opinion que je n'obéirois pas au sien, et que j'aurois été ravie de demeurer à Paris pour me

mettre d'un parti contre elle; car contre le Roi, je ne vis jamais personne qui avouât d'en avoir été : c'est toujours contre quelque autre personnage que le Roi. Si elle ne s'étoit pas plus trompée en tout ce qu'elle auroit pu prévoir qu'en cette crainte, elle auroit été plus heureuse et auroit eu moins de chagrins. Jamais rien ne fut si vrai que ce que j'ai pensé cent fois depuis.

Au moment que M. de Comminges me parla, j'étois toute troublée de joie de voir qu'ils alloient faire une faute, et d'être spectatrice des misères qu'elle leur causeroit : cela me vengeoit un peu des persécutions que j'avois souffertes. Je ne prévoyois pas alors que je me trouverois dans un parti considérable, où je pourrois faire mon devoir et me venger en même temps : cependant, en exerçant ces sortes de vengeances, l'on se venge bien contre soi-même. Je me levai avec toute la diligence possible, et je m'en allai dans le carrosse de Comminges; le mien n'étoit pas prêt, ni celui de la comtesse de Fiesque. La lune finissoit, et le jour ne paroissoit pas encore; je recommandai à la comtesse de Fiesque de m'amener au plus tôt mon équipage. Lorsque je montai dans le carrosse de la Reine, je dis : « Je veux être au devant « ou au derrière du carrosse; je n'aime pas le froid, « et je veux être à mon aise. » C'étoit en intention d'en faire ôter madame la princesse, qui avoit accoutumé d'être en l'une des deux places. La Reine me répondit : « Le Roi mon fils et moi nous y sommes, et ma« dame la princesse la mère. » Je répondis : « Il l'y « faut laisser : les jeunes gens doivent les bonnes « places aux vieux. » Je demeurai à la portière avec

M. le prince de Conti ; à l'autre étoit madame la princesse la fille, et madame de Seneçay. La Reine me demanda si je n'avois pas été bien surprise ; je lui dis que non, et que Monsieur me l'avoit dit, quoiqu'il n'en fût rien. Elle me pensa surprendre en cette menterie, parce qu'elle me demanda : « Comment vous « êtes-vous donc couchée ? » Je lui répondis : « J'ai « été bien aise de faire provision de sommeil, dans « l'incertitude si j'aurois mon lit cette nuit. » Jamais je n'ai vu une créature si gaie qu'elle étoit ; quand elle auroit gagné une bataille, pris Paris, et fait pendre tous ceux qui lui auroient déplu, elle ne l'auroit pas plus été : et cependant elle étoit bien éloignée de tout cela.

Comme l'on fut arrivé à Saint-Germain (c'étoit le jour des Rois), l'on descendit droit à la chapelle pour entendre la messe, et tout le reste de la journée se passa à questionner tous ceux qui arrivoient, sur ce que l'on disoit et faisoit à Paris. Chacun en parloit à sa mode, et tout le monde étoit d'accord que personne ne témoignoit de déplaisir du départ du Roi. L'on battoit le tambour par toute la ville, et chacun prit les armes. J'étois en grande inquiétude de mon équipage ; je connoissois madame la comtesse de Fiesque d'une humeur timide mal à propos, et dont je craignois de pâtir, comme je fis : elle ne vouloit point sortir de Paris dans la rumeur, ni faire passer mon équipage : ce qui m'étoit le plus nécessaire ; quant à elle, je m'en serois bien passée. Elle m'envoya un carrosse, qui passa parmi les plus mutins sans qu'on lui dît rien : le reste auroit passé de même. Ceux qui étoient dedans reçurent toutes sortes de civilités, quoique

ce fût de la part de gens qui n'en font guère ; et cela me fut rapporté. Elle m'envoya dans ce carrosse un matelas et un peu de linge. Comme je me vis en si mauvais équipage, je m'en allai chercher secours au château neuf, où logeoient Monsieur et Madame, qui me prêta deux de ses femmes de chambre : comme elle n'avoit pas toutes ses hardes non plus que moi, le tout alla plaisamment. Je me couchai dans une fort belle chambre en galetas bien peinte, bien dorée et grande, avec peu de feu, et point de vîtres ni de fenêtres : ce qui n'est pas agréable au mois de janvier. Mes matelas étoient par terre, et ma sœur, qui n'avoit point de lit, coucha avec moi. Il falloit chanter pour l'endormir, et son somme ne duroit pas long-temps ; elle troubla fort le mien : elle se tournoit, me sentoit auprès d'elle, se réveilloit, et crioit qu'elle voyoit la bête ; de sorte que l'on chantoit de nouveau pour l'endormir, et la nuit se passa ainsi. Jugez si j'étois agréablement pour une personne qui avoit peu dormi l'autre nuit, et qui avoit été malade tout l'hiver de maux de gorge et d'un rhume violent ! Cependant toute cette fatigue me guérit. Heureusement pour moi les lits de Monsieur et de Madame vinrent : Monsieur eut la bonté de me donner sa chambre ; il avoit couché dans un lit que M. le prince lui avoit prêté. Comme j'étois dans la chambre de Monsieur, où l'on ne savoit point que je logeasse, je me réveillai par le bruit que j'entendis ; j'ouvris mon rideau : je fus fort étonnée de voir ma chambre toute pleine de gens à grands collets de buffle, qui furent fort étonnés de me voir, et que je connoissois aussi peu qu'ils me connoissoient. Je n'avois point de linge à changer, et

l'on blanchissoit ma chemise de nuit pendant le jour, et ma chemise de jour pendant la nuit; je n'avois point mes femmes pour me coiffer et habiller : ce qui est très-incommode; je mangeois avec Monsieur qui fait très-mauvaise chère. Je ne laissois pas pour cela d'être gaie, et Monsieur admiroit que je ne me plaignois de rien. Pour Madame, elle n'étoit pas de même : aussi suis-je une créature qui ne m'incommode de rien, et fort au-dessus des bagatelles. Je demeurai ainsi dix jours chez Madame, au bout desquels mon équipage arriva, et je fus fort aise d'avoir toutes mes commodités. Je m'en allai loger au château vieux, où étoit la Reine; j'étois résolue, si mon équipage ne fût venu, d'envoyer à Rouen me faire faire des hardes et un lit : et pour cela je demandai de l'argent au trésorier de Monsieur; et l'on m'en pouvoit bien donner, puisque l'on jouissoit de mon bien : si l'on m'en eût refusé, je n'aurois pas laissé de trouver qui m'en eût prêté.

Saujon, qui étoit hors de Pierre-Encise, étoit venu à Orléans voir son frère; et sur le bruit de la sortie du Roi et de la guerre, il s'étoit approché de Saint-Germain. Il envoya son frère demander permission, au lieu de venir à la cour, d'aller à l'armée servir à sa compagnie qui étoit à Saint-Denis; j'en parlai à Monsieur qui en parla à M. le cardinal, et il le fit trouver bon à la Reine : de sorte que Saujon revint à Saint-Germain, et y fut bien reçu; puis il s'en alla à son quartier. Il revenoit de fois à autres à Saint-Germain; ensuite il alla à Pontoise, où il commandoit cinq ou six compagnies de son corps, et c'étoit en ce temps-là une place considérable.

Saujon hors de prison, je n'avois plus de sujet ap-

parent de bouder contre la cour et de m'en plaindre; de sorte que comme j'avois fort demandé sa liberté à M. le cardinal, je fus obligée de lui en faire de grands remercîmens, et à la Reine, qui avoit d'autant plus de joie de me témoigner de la bonté et de me faire des amitiés, qu'elle savoit bien que cela ne faisoit pas plaisir à madame la princesse, qui étoit lors assez mal avec elle, parce que le prince de Conti, qu'elle a toujours mieux aimé que M. le prince, quoique leur mérite fût différent, étoit allé à Paris avec M. de Longueville: ce qui faisoit croire à la Reine qu'elle avoit plus de zèle pour le parti de Paris que pour celui du Roi. Cela m'en donna pour les intérêts de la cour: j'étois toujours opposée à elle. Ce départ alarma assez d'abord, et ce n'étoit pas pour le regret qu'on eût du prince de Conti ni de M. de Longueville, ni la crainte du mal qu'ils pouvoient faire. M. le prince étoit allé visiter Charenton, qui n'étoit pas encore occupé par les gens de Paris, et où l'on avoit intention de mettre du monde; il arriva très-tard, et l'on craignoit qu'il ne fût de la partie, et que les autres ne l'eussent été joindre. Son retour et sa conduite pendant toute cette guerre justifient bien que son intention étoit contraire à celle de son frère. Les occasions de combat ne furent pas fréquentes pendant cette guerre: elle dura peu, et l'on fut long-temps à Saint-Germain, sans que les troupes qui devoient assiéger Paris fussent venues. L'on n'eut jamais dessein de l'assiéger dans les formes; la circonvallation eût été un peu trop grande, et l'armée trop petite. L'on se contenta de la séparer en deux quartiers, l'un à Saint-Cloud et l'autre à Saint-Denis: c'étoit celui de

Monsieur, et l'autre de M. le prince. L'on prenoit quelquefois des charrettes de pain de Gonesse et quelques bœufs, et l'on venoit le dire en grande hâte à Saint-Germain : l'on faisoit des prisonniers, et c'étoient gens peu considérables. La grande occasion fut à Charenton, que l'on prit en deux heures ; Monsieur et M. le prince y étoient en personne : ils y assistèrent tous deux à leur ordinaire, et celui qui le défendoit s'appeloit Clanleu. Il avoit été à Monsieur, et l'avoit quitté : il ne vouloit point de quartier. M. de Châtillon y fut blessé, et mourut le lendemain au bois de Vincennes, et M. de Saligny, tous deux de la maison de Coligny. Il arriva une aventure assez remarquable, et qui paroît plutôt un roman qu'une vérité. Le marquis de Cugniac, petit-fils du vieux maréchal de La Force, qui étoit dedans, voulut se sauver et se jeter sur un bateau ; la rivière étoit gelée, et un glaçon le porta de l'autre côté de l'eau, et même plusieurs ont dit qu'il le porta jusqu'à Paris.

Après cet exploit, les deux armées furent assez long-temps en bataille entre le bois de Vincennes et Piquepus, et personne ne se battit. L'on eut une grande joie à Saint-Germain de cette expédition : il n'y eut que madame de Châtillon qui fut affligée. Son affliction fut modérée par l'amitié que son mari avoit pour mademoiselle de Guerchy, et même dans le combat il avoit une de ses jarretières nouée à son bras : comme elle étoit bleue, cela la fit remarquer, et en ce temps-là l'on n'avoit pas encore vu d'écharpe de cette couleur. La magnificence n'étoit pas grande à Saint-Germain : personne n'avoit tout son équipage ; ceux qui avoient des lits n'avoient point de tapisseries, et ceux

qui avoient des tapisseries n'avoient point d'habits, et l'on y étoit très-pauvrement. Le Roi et la Reine furent long-temps à n'avoir que des meubles de M. le cardinal. Dans la crainte que l'on avoit à Paris de laisser sortir les effets du cardinal, sous prétexte que ce fût ceux du Roi et de la Reine, ils ne vouloient rien laisser sortir, tant l'aversion étoit grande. Cela n'est pas sans exemple que les peuples soient capables de haïr et d'aimer les mêmes gens en peu de temps, et surtout les Français. Le Roi et la Reine manquoient de tout, et moi j'avois tout ce qu'il me plaisoit, et ne manquois de rien. Pour tout ce que j'envoyois querir à Paris, l'on donnoit des passeports, on l'escortoit; rien n'étoit égal aux civilités que l'on me faisoit.

La Reine me pria d'envoyer un charriot pour emmener de ses hardes; je l'envoyai avec joie, et l'on en a assez d'être en état de rendre service à de telles gens, et de voir que l'on est en quelque considération. Parmi les hardes que la Reine fit venir, il y avoit un coffre de gants d'Espagne; comme on les visitoit, les bourgeois commis pour cette visite, qui n'étoient pas accoutumés à de si fortes senteurs, éternuèrent beaucoup, à ce que rapporta le page que j'avois envoyé, et qui étoit mon ambassadeur ordinaire. La Reine, Monsieur et M. le cardinal rirent fort à l'endroit de cette relation, qui étoit sur les honneurs qu'il avoit reçus à Paris. Il étoit entré au parlement à la grand'chambre, où il avoit dit que je l'envoyois pour apporter des hardes que j'avois laissées à Paris; on lui dit que je n'avois qu'à témoigner tout ce que je désirerois, que je trouverois la compagnie toujours pleine de tout le respect qu'elle me devoit; et enfin ils lui

firent mille honnêtetés pour moi. Mon page disoit aussi qu'en son particulier on lui en avoit beaucoup fait. Il ne fut point étonné de parler devant la Reine et M. le cardinal : pour Monsieur, il l'avoit vu souvent, et lui alloit parler de ma part. Il eut une longue audience, il fut fort questionné : il avoit vu tout ce qui se passoit à Paris, où je ne doute pas qu'on ne l'eût aussi beaucoup questionné ; et pour un garçon de quatorze ou quinze ans, il se démêla fort bien de cette commission. Depuis, Monsieur et toute la cour ne l'appeloient plus que l'ambassadeur ; et quand je fus à Paris, il alloit voir tous ces messieurs, et étoit si connu dans le parlement qu'il y recommandoit avec succès les affaires de ses amis.

M. le duc de Beaufort étoit sorti pour aller au devant d'un convoi ; il trouva le maréchal de Gramont à Juvisy, qui étoit allé pour le charger : il y eut un petit combat où M. de Nerlieu, de la maison de Beauveau, colonel de cavalerie, homme de grand mérite, fut tué par M. le duc de Beaufort. En une autre action, il donna un coup d'épée à M. de Briolles, qui commandoit le régiment de Condé cavalerie, et laissa son épée dans la cuisse de Briolles, parce qu'il survint du monde et fut obligé de se retirer. Briolles étoit un fort honnête homme, et qui étoit de mes amis. M. de Beaufort s'avisa d'écrire à M. de Nemours, et donna sa lettre à un soldat des gardes de la compagnie de Boiseleau, et il demanda permission à son capitaine de la prendre. Le capitaine craignoit de se brouiller ; il dit au soldat qu'il prît sa lettre, et qu'il n'en prenoit point de connoissance, à ce qu'il m'a dit depuis. M. de Nemours me tira à part dans la chambre

de Madame, me montra la lettre de M. de Beaufort, qui ne contenoit que des propositions fort avantageuses pour lui, avec intention de lui persuader d'aller à Paris. Il lui envoyoit une lettre pour Son Altesse Royale à même intention, et toute ouverte : elle le chargeoit d'en communiquer avec moi. Il m'a toujours témoigné beaucoup de confiance et d'affection ; cependant, en cette rencontre, M. de Nemours et moi nous n'étions pas fort aises d'en recevoir des marques : si on l'eût su, cela nous auroit pu nuire. La lettre pour Son Altesse Royale étoit dans des termes fort respectueux de sa part et de tout le parti pour l'exhorter d'aller à Paris, et il lui disoit tout ce qui pouvoit l'y obliger. Sur les dispositions où nous voyions Son Altesse Royale, nous résolûmes, M. de Nemours et moi, de brûler les lettres, et nous nous jurâmes l'un l'autre qu'il n'en seroit jamais fait aucune mention.

M. de Nemours commençoit alors à faire le galant de madame de Châtillon ; cet amour avoit commencé dès le premier voyage de Saint-Germain, et la galanterie de son mari, qui avoit commencé en ce temps-là pour Guerchy, fit que celle de M. de Nemours lui déplut moins. Auparavant rien n'étoit égal à leurs amours, et c'étoit par lui qu'ils s'étoient mariés. Quoiqu'ils fussent tous deux de grande qualité (elle étoit de la maison de Montmorency, et lui de celle de Coligny), ils n'étoient pas riches tous deux, et leurs parens s'y opposoient ; de sorte qu'il l'enleva. Ainsi l'on devoit croire que l'amitié succéderoit à l'amour : la belle intelligence devoit durer toujours. Cela n'auroit pas été, si la mort n'eût prévenu l'un des deux.

L'on remarqua que le jour que l'on l'alla consoler de la mort de son mari, elle étoit fort ajustée dans son lit : ce qui confirma que l'affliction n'étoit pas grande, parce que quand elle l'est l'on n'a soin de rien. M. de Châtillon étoit beau, bien fait de sa personne, et brave au dernier point : comme je le connoissois peu, je ne dirai rien de son esprit.

Il courut un bruit dans ce temps que Saint-Mesgrin étoit amoureux de madame la princesse, et lui rendoit ses devoirs avec soin ; ce n'en étoit pas une marque : l'on ne manque pas de les rendre aux personnes de cette qualité. La Reine alloit tous les jours aux litanies à la chapelle, et elle se mettoit dans un petit oratoire au bout de la tribune où les autres demeuroient ; et comme la Reine demeuroit long-temps après qu'elles étoient dites, celles qui n'avoient pas tant de dévotion s'amusoient à causer, et l'on observa que M. de Saint-Mesgrin parloit à madame la princesse. Pour moi, je n'en voyois rien : j'étois dans l'oratoire avec la Reine, où le plus souvent je m'endormois, parce que je n'étois pas une demoiselle à si longues prières ni à méditations. Je pensois que des amis de M. de Saint-Mesgrin l'avertiroient de supprimer ces conversations, et que si elles venoient à la connoissance de M. le prince, cela ne lui plairoit pas, quoique madame sa femme fût fort sage et qu'il s'en souciât très-peu. M. de Saint-Mesgrin prit ce parti-là, et l'on n'en parla pas davantage.

Je voyois souvent madame la princesse de Carignan, femme de M. le prince Thomas de Savoie. Elle est sœur de feu M. le comte de Soissons. C'est une femme laide qui a cependant bonne mine, l'air et le

procédé d'une grande princesse : elle est libérale jusques à la prodigalité ; elle a un train et un équipage fort grand ; tout ce qu'elle a est magnifique. Elle a de l'esprit, mais point de jugement : ce qui fait qu'elle parle beaucoup, et dit peu de vérités ; cela va à un tel excès qu'elle fait des contes même au-delà du vraisemblable. Comme elle a été en Piémont et en Espagne, en liberté et en prison, c'est de ces lieux où elle invente tout ce qu'elle dit ; du reste, c'est une assez bonne femme. Elle avoit beaucoup d'amitié pour moi : ce qui empêchoit qu'elle ne se fâchât quand je lui riois au nez de toutes les menteries qu'elle me disoit. Elle avoit avec elle sa fille la princesse Courci, et qui a de l'esprit et beaucoup plus de retenue et de jugement que sa mère, et qui étoit aussi fort de mes amies. Quand j'avois envie de me réjouir, j'entretenois la mère ; et quand je voulois parler sérieusement, je m'adressois à sa fille. Madame de Carignan a toujours ses poches pleines de confitures ; et la Reine me faisoit la guerre que je ne l'aimois que pour qu'elle m'en apportât, sans que j'eusse la peine d'en charger mes poches.

Quand l'on parla de paix, je m'en souciois peu : je ne songeois en ce temps-là qu'à mes divertissemens. Je me plaisois fort à Saint-Germain, et j'aurois souhaité y pouvoir passer toute ma vie. Le bien public n'étoit pas alors trop connu de moi non plus que celui de l'Etat, quoique par la naissance on y ait assez d'intérêt ; mais quand on est fort jeune et fort inappliquée, on n'a pour but que le plaisir de son âge. Il y eut plusieurs conférences à Ruel avec M. le prince et le cardinal Mazarin : comme le détail en est su de

tout le monde, je ne m'embarquerai ici en aucune grande affaire, parce que je n'en ai pas une parfaite connoissance; et pour ne m'en pas donner la peine, je dirai seulement que je ne crois pas qu'elle fût fort avantageuse au Roi. Je fus des premières qui allai à Paris dès que la paix fut faite (1); je demandai congé à la Reine et à Monsieur d'y aller : madame de Carignan y vint avec moi. Comme je n'y avois aucune affaire, je n'aurois pas demandé congé si je n'avois eu un beau prétexte, savoir de visiter la reine d'Angleterre sur la mort du Roi son mari, auquel le parlement d'Angleterre avoit fait couper le cou il n'y avoit que deux mois. L'on n'en porta point le deuil à la cour, c'est-à-dire comme on l'auroit dû; il n'y eut que les personnes et point les équipages, faute d'argent: la raison est bien pauvre. Quand j'ai parlé ci-devant de la misérable situation où l'on étoit, j'avois oublié de dire que nous étions à Saint-Germain en l'état où nous voulions mettre Paris : l'intention étoit de l'affamer, et néanmoins les habitans y avoient tout en abondance, et à Saint-Germain l'on manquoit souvent de vivres; les troupes qui étoient aux environs prenoient tout ce qu'on y apportoit. Ainsi l'on étoit quasi affamé : ce qui faisoit dire souvent que M. le cardinal ne prenoit pas bien ses mesures, et que c'étoit ce qui empêchoit les affaires de bien réussir.

Je partis donc des premières pour Paris; j'allai descendre au Louvre, où logeoit la reine d'Angleterre, que je ne trouvai pas si sensiblement touchée qu'elle auroit dû l'être par l'amitié que le Roi son mari avoit

(1) *Dès que la paix fut faite :* Cette paix peu solide fut signée le 11 mars.

pour elle, et de qui elle étoit parfaitement bien traitée ; elle étoit maîtresse de tout, joint à cela que le genre de sa mort me sembloit devoir ajouter beaucoup à son affliction. Pour moi, je crois que c'étoit par force d'esprit qu'elle paroissoit ainsi : Dieu en donne d'extraordinaires dans les occasions qui le sont aussi, afin que l'on se soumette avec résignation à ses volontés ; sans cela il y en a auxquelles il seroit difficile de résister, et quelquefois aussi l'accablement et la continuation des déplaisirs abattent tellement et accoutument si fort aux douleurs, que l'on devient insensible. C'est encore un effet de la providence de Dieu, dont la bonté soutient notre foiblesse, et qui ne laisse pas de nous être méritoire devant lui : ainsi il n'importe pas d'en être blâmé devant les hommes. Je trouvai chez la reine d'Angleterre son second fils le duc d'Yorck ; il venoit de Hollande d'auprès de sa sœur la princesse d'Orange, où il avoit été depuis qu'il s'étoit sauvé des prisons où l'on l'avoit tenu depuis longtemps en Angleterre. C'étoit alors un jeune prince de treize à quatorze ans, fort joli, bien fait, et beau de visage ; il étoit blond et parloit bien français : ce qui lui donnoit un meilleur air qu'au Roi son frère. Rien ne défigure tant une personne, à mon gré, que de ne pouvoir parler ; il parloit fort à propos, et je sortis de la conversation que nous eûmes ensemble fort satisfaite de lui. Dès que je fus en mon logis, tout le monde me vint voir, les plus grands et les plus petits ; les trois jours que je fus à Paris, ma maison ne désemplit point. Comme je n'étois venue à Paris que pour voir la reine d'Angleterre, je lui rendois aussi tous les jours mes visites ; je rendois les mêmes au

Cours : c'est une promenade que j'ai toujours aimée, et que j'aimerai bien encore quand je retournerai à Paris. Le duc d'Yorck y venoit avec moi : ce qui lui donnoit une grande joie.

Quand je fus de retour à Saint-Germain, la Reine me questionna fort sur ce que j'avois vu, fait et dit à Paris : dont je lui rendis un compte très-fidèle, et à Monsieur aussi. Tous les jours on ne voyoit que nouveaux venus à Saint-Germain ; tous les gens du parti contraire vinrent saluer Leurs Majestés quand l'amnistie fut vérifiée, hors M. de Beaufort et M. le coadjuteur de Paris, maintenant M. le cardinal de Retz. M. de Vendôme étoit à Saint-Germain, et M. de Mercœur ; l'on commençoit déjà de parler de le marier avec une des nièces de M. le cardinal.

Après tous les devoirs rendus au Roi par le parlement, le corps de ville et toutes les autres compagnies souveraines, les autres corps vinrent remercier le Roi de leur avoir donné la paix. On parla d'aller à Compiègne : ce qui me fit demander la permission d'aller encore faire un petit tour à Paris avant le départ de Leurs Majestés, que je voulois accompagner. Monsieur y vint comme j'y étois ; il y fut très-peu, et s'en alla faire un tour à Blois. Pendant le séjour que j'y fis, je mourois d'envie de voir madame de Chevreuse, laquelle étoit revenue depuis quinze jours de Flandre. Lorsque je partis de Saint-Germain on m'avoit défendu de la voir, et c'étoit ce qui m'en donnoit le plus d'envie ; je lui envoyai faire compliment et lui témoigner le déplaisir que j'avois de l'ordre qu'on m'avoit donné, puisqu'il m'empêchoit de la voir ; que si elle vouloit aller à Montmartre, où elle

avoit deux filles et moi ma tante, nous nous y rencontrerions; que j'en aurois bien de la joie, et que je ne croyois pas être obligée à la fuir si je la rencontrois. Elle me manda qu'elle s'y en alloit; je ne manquai pas de m'y rendre : elle se trouva mal, et manqua au rendez-vous. Mademoiselle de Chevreuse y vint, qui me conta tous les divertissemens de Flandre; elle étoit fort satisfaite de la beauté de cette cour-là. Pour moi, qui ai bien entendu parler à Monsieur du temps de l'infante Isabelle, cela ne me surprenoit pas. Cette cour-là n'est pas présentement comme elle étoit en ce temps-là. Elle me parla de l'archiduc, et m'en dit plus de bien que je n'en avois entendu dire à plusieurs gens qui venoient de Flandre; elle me dit aussi que l'on me souhaitoit fort en ce pays-là; et pour lors il y avoit plus d'apparence qu'il n'y en a eu depuis que M. l'archiduc auroit pu être souverain des Pays-Bas. Véritablement cet établissement m'a toujours fort plu, et j'ai écouté avec plaisir les personnes qui me disoient que l'on me souhaitoit en ce pays-là, et que celui qui y commandoit seroit souverain comme étoit l'archiduc Albert.

De Montmartre je m'en allai chez la reine d'Angleterre, où je trouvai des gens de la Reine qui s'en alloient à Saint-Germain; je les chargeai de lui dire comme j'avois trouvé par hasard mademoiselle de Chevreuse à Montmartre, et que je n'avois pas cru de mon devoir de m'enfuir; que si c'eût été sa mère, je l'aurois fait; que pour elle, il me sembloit que cela ne tiroit à aucune conséquence, vu que nous avions toujours été amies. J'en dis autant à Monsieur, qui le prit fort bien.

M. de Beaufort pendant la guerre de Paris avoit fait le galant de mademoiselle de Longueville, et c'étoit un parti fort avantageux ; c'est une fort grande héritière du côté de feu madame sa mère, qui étoit de Bourbon, et sœur de feu M. le comte de Soissons mort sans enfans. Elle auroit bien fait de l'épouser : c'est un prince fort bien fait de sa personne, qui a beaucoup de cœur et de mérite ; il vaut bien un aîné, et même celui de sa maison. Ainsi personne ne s'étonnoit ni de ces bruits ni de ses soins auprès d'elle ; on étoit seulement surpris que madame de Montbazon le souffrît. Beaucoup de gens croyoient que comme il la voyoit souvent, et que c'est une fort belle personne, elle le ménageoit pour l'épouser quand son mari seroit mort. D'un autre côté il alloit fort souvent chez madame de Chevreuse ; et comme mademoiselle sa fille étoit fort belle et riche héritière, l'on croyoit aussi qu'il lui en vouloit. Ainsi M. de Beaufort étoit regardé comme le bon parti à qui toutes les princesses en vouloient. Madame de Nemours désiroit avec toutes les passions imaginables mademoiselle de Longueville pour l'avantage de son frère, et par la crainte qu'il n'épousât madame de Montbazon ; de sorte que tout ce qui engageoit son frère à cette recherche lui donnoit de grandes joies. Comme j'étois à Paris, M. de Beaufort me dit qu'il vouloit me donner les violons : j'acceptai volontiers cette offre. Madame de Nemours et mademoiselle la princesse Louise vinrent souper avec moi. Nous envoyâmes chercher mademoiselle de Longueville ; elle n'étoit pas chez elle, et elle s'excusa ensuite, et dit qu'elle étoit malade ; puis elle vint chez moi. Les violons jouèrent dans les Tuileries :

nous étions sur la terrasse qui règne le long du corps de logis, et tous les hommes étoient dans le jardin ; pas un ne monta où nous étions. M. de Beaufort me manda qu'il me prioit de proposer de les faire passer dans un parterre de l'autre côté du logis, et que je les entendrois de la salle ; je crus, et avec raison, qu'il seroit bien aise que cette sérénade servît à mademoiselle de Chevreuse aussi bien qu'à mademoiselle de Longueville : l'hôtel de Chevreuse avoit vue sur ce parterre ; l'on peut juger par là de l'attachement du chevalier. Pour moi, qui ne lui ai jamais vu aucune inclination pour le mariage, je me doutois bien que toutes ces galanteries n'auroient aucune suite, à mon grand regret ; je souhaitois aussi bien que madame de Nemours que l'affaire de mademoiselle de Longueville s'achevât. Pendant que nous étions dans cette salle, M. de Beaufort s'y cacha derrière une porte, pour entretenir mademoiselle de Longueville qui alloit et venoit ; je fis semblant de ne le point voir, quoique je le visse bien. Si j'eusse pu demeurer davantage à Paris, ces sérénades auroient pu durer davantage, et on auroit pu même avoir quelques bals ; cependant la Reine m'envoya querir : il fallut partir dès le lendemain. La cour partoit le jour d'après pour Compiègne : de sorte que je me rendis à Saint-Germain comme il m'étoit prescrit. Madame y demeura : elle étoit indisposée ; peu de temps après elle vint rejoindre la cour, et Monsieur en fit de même.

Dès qu'il fut arrivé, l'abbé de La Rivière me vint trouver ; il me dit que la reine d'Angleterre faisoit toutes les instances possibles auprès de Monsieur pour l'obliger de consentir au mariage du Roi son fils et de

moi, et que milord Germain étoit arrivé pour l'en prier encore de sa part; que je devois songer à prendre une résolution là-dessus; que Monsieur m'en parleroit. Pour lui, il m'en parla sans me le conseiller ni m'en dissuader, et me dit le bon et le mauvais : le dernier prévaloit sur l'autre. Monsieur me parla sur ce sujet, et me dit : « La reine d'Angleterre m'a fait la propo-« sition que vous a dite l'abbé de La Rivière : voyez « ce que vous avez à dire là-dessus. » Je lui répondis que je lui obéirois en tout, et qu'il connoissoit bien mieux ce qui m'étoit propre que moi; que je me remettois à son désir, que je n'avois point d'autre volonté que la sienne. Peu de jours après, le roi d'Angleterre envoya milord Perron faire des complimens à Leurs Majestés, et leur demander la permission de venir en France. Ce milord me fit de grands complimens, et Germain et lui me firent soigneusement leur cour. La Reine me témoigna fort désirer ce mariage, et M. le cardinal de même, et il m'assura que la France assisteroit puissamment le roi d'Angleterre; qu'il avoit beaucoup d'intelligences, et même des provinces qui lui étoient encore soumises; qu'il étoit maître du royaume d'Irlande tout entier. La Reine me dit qu'elle m'aimoit comme sa fille; et que si elle ne trouvoit cette condition avantageuse pour moi, elle ne me la proposeroit pas, parce qu'elle me souhaitoit toute sorte de bonheur; que je connoissois la reine d'Angleterre, qui étoit la meilleure personne du monde, et qui avoit tout-à-fait de l'amitié pour moi; que son fils en étoit passionnément amoureux, et qu'il ne souhaitoit rien davantage que de m'épouser. Je lui répondis qu'il me faisoit beaucoup d'honneur de me

vouloir, et que quoique les affaires du Roi ne lui permissent pas de lui donner un secours aussi considérable qu'il lui en falloit pour le remettre en ses Etats, que je ferois néanmoins tout ce qu'elle et Monsieur ordonneroient. La Reine me railloit devant milord Germain, l'on me faisoit la guerre, et je rougissois. M. de La Rivière me vint encore voir sur ce sujet, et me dit que Germain s'en alloit querir le roi d'Angleterre en Hollande où il étoit, et qu'il demandoit une réponse positive, parce que ses affaires l'obligeoient de passer en Irlande promptement; et que si je consentois à la proposition, le roi d'Angleterre viendroit à la cour; qu'il y seroit deux jours, qu'ensuite il m'épouseroit; qu'après le mariage il y seroit encore autant, pour me donner le plaisir de passer devant la Reine; et qu'après cela je m'en irois avec lui à Saint-Germain, où étoit retournée la reine d'Angleterre depuis que la cour en étoit partie; qu'il s'en iroit en Irlande: que pour moi, je demeurerois à Paris si je voulois, comme j'avois accoutumé. Je lui dis que cette dernière condition étoit impossible : que j'irois en Irlande avec le Roi s'il le vouloit, et que s'il ne le vouloit point, je demeurerois avec la Reine sa mère, ou bien en quelques-unes de mes maisons; qu'il n'étoit pas de la bienséance que je fusse dans le commerce du monde et dans les divertissemens pendant que le Roi seroit à l'armée, ni que je m'engageasse à la dépense à laquelle les personnes de ma qualité se trouvent obligées, lorsque je devrois me passer de tout pour envoyer au Roi de l'argent; que je ne pourrois être sans inquiétude de le voir embarrassé dans une guerre telle que celle-là; et qu'enfin si je l'épousois, il fau-

droit bien à la longue prendre des résolutions bien plus difficiles à suivre, et que je ne pourrois jamais m'empêcher de vendre tout mon bien et de le hasarder pour reconquérir son royaume ; et qu'il faut avouer que ces pensées m'effrayoient un peu, et qu'après avoir toujours été heureuse et nourrie dans l'opulence, ces réflexions m'épouvantoient fort. Il me dit que j'avois raison : que je devois pourtant songer qu'il n'y avoit point d'autre parti pour moi dans l'Europe ; que l'Empereur et le roi d'Espagne étoient mariés ; que le roi de Hongrie étoit accordé avec l'infante d'Espagne ; pour l'archiduc, qu'il ne seroit jamais souverain des Pays-Bas ; que je ne voulois point des souverains d'Allemagne ni d'Italie ; qu'en France le Roi et Monsieur étoient trop jeunes pour se marier ; que M. le prince l'étoit il y avoit dix ans, et que sa femme se portoit trop bien. Je me mis à rire, et lui répliquai : « L'Impératrice est grosse, et elle mourra en couche. » Après avoir bien raisonné, et m'être fort inquiétée (cette affaire en valoit bien la peine), je lui dis : « Si Monsieur veut que j'épouse le roi d'Angleterre, « et qu'il soit persuadé que ce mariage soit inévitable, « j'aime mieux épouser ce prince lorsqu'il est mal- « heureux, parce qu'en cet état il m'aura obligation ; « et quand il rentrera dans ses Etats il me consi- « dérera, parce que j'en aurai été la cause, par les « secours qu'il aura reçus de ma maison, et à ma « considération. »

Le lendemain nous partîmes pour Amiens. J'informai ma belle-mère de toute cette affaire, parce que je savois bien qu'elle ne la souhaitoit pas, et qu'elle me serviroit auprès de Monsieur pour l'empêcher : ce

qu'elle fit. Milord Germain me vint voir à Amiens : il me pressa fort de lui dire mes sentimens, et me fit mille belles protestations de la part du roi d'Angleterre. Je connus par son discours que la Reine et Monsieur, qui ne vouloient pas se brouiller avec la reine d'Angleterre, avoient dit de moi : « C'est une « créature qu'il faut gagner ; elle ne fait que ce qu'elle « veut, et nous n'avons point de pouvoir sur elle. » Il est vrai qu'ils avoient raison sur le sujet du mariage d'avoir cette pensée : j'ai toujours cru que depuis que l'on avoit l'âge de raison l'on devoit l'employer en cette rencontre comme la plus importante de la vie, parce qu'il y va de tout son repos, et qu'ainsi il falloit plutôt songer à ses intérêts qu'à ceux de ses proches. Comme je vis que Germain entroit en tiers en matière avec moi (ce qui ne se pratique pas d'ordinaire avec des filles quand il s'agit de les marier), je songeai à me tirer d'affaire avec la reine d'Angleterre ; je lui dis que je l'honorois infiniment, et que si je l'osois dire, je l'aimois de même (et je disois vrai) ; que sa considération étoit la plus forte que j'eusse en cette occurrence, et qu'elle me feroit passer par dessus toutes les difficultés qui se rencontroient en l'état où étoit le Roi son fils ; que pour la religion, c'étoit un obstacle que je ne pouvois surmonter ; que si le Roi avoit quelque amitié pour moi, il devoit lever cette difficulté, et que je me faisois bien d'autres violences de mon côté. Il me dit que dans la situation où étoit le roi d'Angleterre, il ne pouvoit ni ne devoit se faire catholique, et m'allégua de fort bonnes raisons, qui sont trop longues à dire, et dont voici la principale : que s'il se faisoit à présent catholique, c'étoit s'exclure lui-même

pour jamais de ses royaumes. Nous disputâmes long-temps là-dessus, puis il prit congé de moi, et me fit connoître que ce que je lui avois dit lui faisoit espérer que les difficultés que je faisois ne seroient pas de longue durée. Depuis que la Reine et Monsieur m'eurent parlé à Compiègne, je fus fort en inquiétude, et j'avois l'esprit très-embarrassé, sur le point où j'étois de conclure une si grande affaire et de si longue durée. Cela ne dura pas long-temps : on ne m'en parla plus, ni même du roi d'Angleterre, qu'après être retournée à Compiègne un jour avant son arrivée.

La disgrâce qui arriva à l'armée du Roi, commandée par le comte d'Harcourt, donna assez de sujet de s'entretenir: M. le cardinal Mazarin, qui est homme de grands desseins, avoit fait attaquer Cambray par une fort petite armée qui n'étoit pas fournie des munitions nécessaires pour le siége d'une place de cette conséquence, qui est des meilleures de la frontière, et où les ennemis avoient une forte garnison, et en campagne une armée bien plus forte que la nôtre : ce qui rendoit cette entreprise ridicule à ceux qui n'étoient pas assez du secret pour savoir s'il avoit quelque intelligence dans la place : ce qui ne parut pas par l'événement. Les ennemis forcèrent un des quartiers du Roi, et jetèrent un secours considérable dans la place ; de sorte que le comte d'Harcourt fut obligé de lever le siége. Ceux qui excusoient le cardinal Mazarin disoient qu'il avoit entrepris ce siége contre toute apparence, sur ce que le comte d'Harcourt n'avoit jamais si bien réussi que dans des aventures de cette nature. Il est vrai qu'à la guerre, aussi bien qu'en toute autre occurrence, chacun a son talent.

Il arriva environ ce temps-là une assez plaisante affaire à Paris. M. de Jarzé avoit tenu quelques discours de M. de Beaufort qui lui avoient déplu; de sorte qu'il le menaça, et Jarzé dit qu'il ne le craignoit point, et qu'il lui disputeroit le haut du pavé même dans les Tuileries. Ensuite de quoi M. de Beaufort alla chez Renard, où Jarzé soupoit avec M. de Candale, Le Freton, Fontrailles, Ruvigni et les commandeurs de Jars et de Souvré, et quelques autres dont je ne me souviens point. Il prit le bout de la nappe, jeta tout par terre, et renversa la table; l'on mit l'épée à la main : il y eut une grande rumeur, et personne de mort ni de blessé. Les offensés résolurent de se battre contre M. de Beaufort : ce devoit être hors de Paris, parce qu'il y étoit trop aimé, et ils devoient craindre d'être assommés par les harangères; de sorte qu'ils vinrent tous à la cour, où ils firent cette plaisanterie qui fut assez bien reçue. Peu de jours après Monsieur alla à Nanteuil : il manda M. de Beaufort et tous ses amis, et il y mena les autres et les raccommoda. On avoit cru que cela causeroit de grands combats; et je ne sais si M. le cardinal n'eût pas été bien aise d'être débarrassé de quelques gens par cette voie, lorsque Son Altesse Royale pacifia tout.

Comme le roi d'Angleterre fut arrivé à Peronne, on envoya un courrier pour en avertir Leurs Majestés. Lors la Reine me dit : « Voici votre galant qui vient. » L'abbé de La Rivière me tint le même discours. Je lui répondis : « Je meurs d'envie qu'il me dise des « douceurs, parce que je ne sais encore ce que c'est; « personne ne m'en a jamais osé dire : ce n'est pas à « cause de ma qualité, puisque l'on en a bien dit à

« des reines de ma connoissance : c'est à cause de « mon humeur, que l'on connoît bien éloignée de la « coquetterie. Cependant, sans être coquette, j'en « puis bien écouter d'un roi avec lequel on veut me « marier : ainsi je souhaiterois fort qu'il m'en pût « dire. » Le jour de son arrivée, l'on se leva matin pour le prévenir ; il ne devoit que dîner à Compiègne, et il falloit aller de bonne heure au devant de lui. J'étois frisée : ce qui ne m'arrivoit pas souvent ; j'entrai dans le carrosse de la Reine, elle s'écria : « On voit « bien les gens qui attendent leurs galans. Comme « elle est ajustée ! » Je fus toute prête de répondre : Ceux qui en ont eu savent bien comment on se met, et les soins que l'on prend pour cela ; et même j'aurois pu dire que le mien étant pour épouser, c'étoit avec raison que je m'ajustois : cependant je n'osois rien dire. Nous allâmes à une lieue au devant de lui. A sa rencontre on mit pied à terre : il salua Leurs Majestés, et moi ensuite ; je le trouvai de fort bonne mine, et meilleure qu'il n'avoit quand il partit de France ; si son esprit m'eût paru correspondre à sa mine, peut-être m'eût-il plu dès ce temps-là. Comme il fut dans le carrosse, le Roi lui parla de chiens, de chevaux, du prince d'Orange, et des chasses de ce pays-là ; il répondit en français. La Reine lui voulut demander des nouvelles de ses affaires : il n'y répondit point. Comme on le questionna plusieurs fois sur des faits fort sérieux, et qui lui importoient assez, il s'excusa de ne pouvoir parler notre langue. Je vous avoue que dès ce moment je résolus de ne pas conclure le mariage ; je conçus de lui une fort mauvaise opinion, d'être roi à son âge, et n'avoir aucune connoissance

de ses affaires. Ce n'est pas que je n'eusse par là dû reconnoître mon sang : les Bourbons sont gens fort appliqués aux bagatelles et peu solides; peut-être moi-même aussi bien que les autres, qui en suis de père et de mère. Aussitôt après être arrivés, on dîna; il ne mangea point d'ortolans : il se jeta sur une pièce de bœuf et sur une épaule de mouton, comme s'il n'eût eu que cela. Son goût me parut aussi bon en cela qu'il le témoigna avoir sur ce qu'il pensoit pour moi. Après le dîner la Reine s'amusa, et me laissa avec lui; il y fut un quart-d'heure sans me dire un seul mot. Je veux croire que son silence venoit plutôt de respect que de manque de passion; j'avoue le vrai qu'en cette rencontre j'eusse souhaité qu'il m'en eût moins rendu. Comme l'ennui me prit, j'appelai madame de Comminges en tiers pour tâcher de le faire parler : ce qui réussit heureusement. M. de La Rivière me vint dire : « Il vous a regardée tout le temps du « dîner, et vous regarde encore incessamment. » Je lui dis : « Il a beau regarder avant que de plaire, tant « qu'il ne dira mot. » Il me dit : « C'est que vous « faites finesse des douceurs qu'il vous a dites. — Par- « donnez-moi, lui dis-je; venez auprès de moi quand « il y sera, et vous verrez comment il s'y prend. » La Reine se leva, je m'approchai du roi d'Angleterre, et pour le faire parler je lui demandai des nouvelles de quelques gens que j'avois vus auprès de lui; à quoi il répondit sans me dire aucunes douceurs. L'heure de son départ venue, on monta en carrosse, et on l'alla conduire jusqu'au milieu de la forêt, où l'on mit pied à terre, comme à son arrivée; il prit congé du Roi et vint à moi avec milord Germain, et me dit :

« Je crois que milord Germain, qui parle mieux que « moi, vous aura pu expliquer mes sentimens et mon « dessein; je suis votre très-obéissant serviteur. » Je lui répondis que j'étois sa très-obéissante servante; Germain me fit beaucoup de complimens : ensuite le Roi me salua, et s'en alla.

La venue du roi d'Angleterre me fit perdre madame de Carignan, qui m'étoit un grand divertissement. La Reine lui manda par madame de Brionne, qui étoit fort de ses amies, qu'au dîner du roi d'Angleterre elle seroit à table et non pas sa fille, et qu'en cette occasion-là il n'y devoit avoir que des princesses du sang; elle en fut offensée au dernier point, et s'en alla promptement. J'eus le bonheur pourtant de n'être pas brouillée avec elle; toute la cour le fut, hors moi : aussi cela n'auroit pu être à mon égard qu'injustement. Je suppliai la Reine de me dispenser d'être à ce dîner, plutôt que de m'engager à dire à madame de Carignan ce que je savois bien qui lui déplaisoit fort. La Reine ne voulut jamais m'accorder cela, quoique je le lui demandasse avec beaucoup d'instance. M. le prince, qui n'avoit point voulu commander l'armée cette campagne, étoit allé à son gouvernement de Bourgogne, et y demeura assez long-temps : ce qui alarma la cour; il revint néanmoins : de quoi M. le cardinal Mazarin, qui l'a toujours beaucoup craint, fut fort réjoui. Il alla au devant de lui, et il fut reçu avec de grands honneurs, dans la pensée qu'on avoit qu'il ne fût mécontent de ce que la Reine vouloit donner à M. de Vendôme la charge d'amiral, en faveur du mariage de mademoiselle de Mancini, nièce de M. le cardinal, avec M. de Mercœur. On

crut que M. le prince étoit homme à se repaître de vent: ainsi on l'honoroit fort; mais comme l'honneur qu'on lui faisoit lui étoit dû, il ne s'en tint pas aussi fort obligé.

Le Roi revint à Paris (1); tous les corps de ville sortirent pour aller au devant de lui jusques près de Saint-Denis. C'étoit une confusion de peuple non pareille; jamais je ne me suis tant ennuyée : il fit le plus grand chaud du monde; nous étions huit dans le carrosse de la Reine, et nous fûmes depuis trois heures après midi jusqu'à huit heures du soir à venir du Bourget à Paris, où il n'y a que deux petites lieues. Les cris de *vive le Roi!* étoient continuels, et les peuples les poussèrent avec plus de joie parce qu'il y avoit long-temps qu'ils n'avoient vu Sa Majesté, et que son retour après une guerre sembloit les obliger à témoigner davantage leur joie. Quoique cela m'en donnât beaucoup, je n'en étois pas moins étourdie; aussi j'en avois fort mal à la tête. Après l'arrivée de Leurs Majestés, Monsieur amena M. de Beaufort saluer le Roi : c'étoit le seul qui avoit été en cette guerre qui ne fût point venu à Compiègne ou à Saint-Germain depuis la paix; tout le monde courut pour voir la mine qu'il feroit, et comme il seroit reçu. La fête de Saint-Louis arriva peu après : le Roi alla ce jour-là à cheval aux Jésuites de la rue Saint-Antoine; les princes et seigneurs qui étoient lors à Paris l'accompagnèrent, tous bien vêtus, avec de belles housses sur leurs chevaux. Cette cavalcade étoit fort politique, et belle à voir. M. le cardinal fit une action qui étonna assez,

(1) *Le Roi revint à Paris* : Cette entrée eut lieu le 18 août. Le prince de Condé et le cardinal Mazarin étoient dans le carrosse du Roi.

lui que l'on accusoit de n'être pas hardi : il alla trouver le Roi aux Jésuites, passa toute la ville dans son carrosse peu accompagné, et personne ne lui dit un seul mot. J'arrivai aux Jésuites un peu après la Reine : je n'avois pu la suivre parce que le matin j'avois été aux Carmélites voir mademoiselle de Saujon, qui s'y étoit retirée. Lorsque j'entrai aux Jésuites, la Reine me dit : « L'Impératrice est morte ; c'est cette fois qu'il faut « faire tout ce que l'on pourra pour que vous la soyez. » Je la remerciai très-humblement, et je fus assez aise de cette nouvelle. Lorsque l'on fut revenu au Palais-Royal, M. le cardinal eut une longue conversation avec moi sur la mort de l'Impératrice; il me dit qu'absolument il feroit cette affaire, et qu'il enverroit chercher Mondevergue pour l'envoyer en Allemagne, parce qu'il savoit que je serois bien aise que ce fût lui qui fît ce voyage. J'en fus contente.

Monsieur revint le lendemain de Limours : aussitôt qu'il fut arrivé je le fus voir ; il me parut fort affligé d'avoir perdu Saujon, et me témoigna être fort content de ce que je l'avois été voir, et de ce que j'avois fait mon possible pour la faire sortir ; il me dit qu'absolument il l'en falloit tirer, et que pour cela ses frères présenteroient requête : je l'approuvai fort. On mit l'affaire au parlement. Pendant ce temps-là Son Altesse Royale venoit souvent conférer avec moi : ce qu'il faisoit avec grande joie, parce que j'avois de l'empressement pour faire sortir Saujon. Je m'imaginois que cela seroit utile à la fortune de son frère, que je croyois plus mon serviteur en ce temps-là que je ne le crois présentement. Quand l'arrêt fut donné pour la faire sortir, elle ne le voulut pas : de sorte

qu'il fallut que j'allasse moi-même aux Carmélites la querir. Avant que de sortir, elle se jeta à genoux devant le Saint-Sacrement, et fit des vœux, à ce que m'ont dit les religieuses, avant mon arrivée. Celui qu'elle fit devant moi est extraordinaire : c'étoit de n'être jamais religieuse dans un autre couvent que celui-là. Depuis les Carmélites jusqu'au Luxembourg, elle ne fit que pester contre ceux qui la tiroient du couvent. Elle fut au Luxembourg cinq ou six semaines dans sa chambre : elle persistoit toujours à vouloir s'en retourner; elle coupa ses cheveux et coucha sur des claies : c'étoit un zèle extrême. On fit venir le père Léon, carme mitigé, fort habile homme, qui étoit allé prêcher à Auxerre pour la dissuader d'être carmélite; puis messieurs de Saint-Sulpice survinrent : tous ces casuistes ensemble lui persuadèrent qu'elle pouvoit plus faire de bien dans le monde que dans le couvent. On lui offrit la charge de dame d'atour de Madame, qu'elle accepta ; et ensuite elle revint tout comme une autre, excepté qu'elle n'étoit habillée que de serge, et n'avoit que du linge uni et une coiffe, parce qu'elle n'avoit point de cheveux. Cela me fit souvenir de madame d'Aiguillon lorsqu'elle étoit mademoiselle de Comballet, qui avoit fait une pareille équipée. A mesure que les cheveux de Saujon revenoient, elle les montroit; puis elle reprit la soie et la dentelle ; et en continuant d'être dévote, elle s'est mêlée des affaires autant qu'elle a pu, et n'a pas négligé le bien. Je crois que ç'a été pour en faire un bon usage. Elle n'a pas discontinué ses conversations avec Monsieur ; elle ne manquoit non plus à se trouver aux heures accoutumées chez mademoiselle de Raré, qu'à son orai-

son : et ç'a été plutôt Monsieur qu'elle qui y a manqué. Elle roule fort les yeux dans la tête, et regarde toujours en haut : ce qui fait qu'elle choque tout ce qu'elle trouve ; et quand elle en fait des excuses, elle laisse à entendre que c'est parce que son esprit s'applique peu à ce qui regarde le monde. On disoit qu'elle ne s'étoit mise dans un couvent que pour être plus considérée, dans la pensée que si on la retiroit, elle pourroit accuser La Rivière de l'avoir obligée par ses manières d'y aller, et partager sa faveur par de mauvais offices, si elle ne pouvoit la détruire entièrement. Elle avoit eu beaucoup de démêlés avec Monsieur depuis qu'il l'aimoit : elle étoit capricieuse, et point du tout complaisante ; elle en avoit eu un entre autres sur le sujet du duc de Richelieu à Compiègne, qui l'entretenoit souvent, quoique Monsieur lui eût défendu de lui parler. Elle avoit raison de l'honorer : son père avoit été son gouverneur ; elle ne l'entretenoit pas dans la pensée qu'elle étoit fille d'un homme qui avoit mangé de son pain : elle pensoit à l'épouser ; elle croyoit surprendre ce pauvre sot comme madame de Pons (1) a fait depuis, qui le mena à une maison de campagne où M. le prince et madame de Longueville étoient, qui la lui firent épouser. Monsieur est extrêmement jaloux de sa maîtresse ; quoiqu'il ne l'aime qu'en tout bien et honneur (madame de Saujon : on l'appela ainsi depuis qu'elle fut dame d'atour), il ne vouloit pas qu'elle se mariât, et elle en avoit bien envie. M. de La Rivière se servoit de

(1) *Madame de Pons :* Anne Ponssard Du Vigean, veuve depuis un an de François-Alexandre d'Albret, seigneur de Pons. Elle épousa Armand-Jean de Vignerot, duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal.

cette circonstance quand il la vouloit brouiller avec Monsieur. Elle n'a jamais été aimée dans la maison : elle étoit fort glorieuse, et depuis qu'elle a eu du crédit, elle a continué dans cette humeur. La dévotion ne l'a point corrigée de ce défaut, non plus que de celui d'être intéressée ; en toute sa vie, elle n'a servi personne pour rien, et il ne se peut rien ajouter à l'ingratitude qu'elle a eue pour moi, aussi bien que son frère : j'en parlerai ci-après. Pour la sienne, elle a été jusqu'au point de me rendre de mauvais offices auprès de Monsieur toutes les fois qu'elle a pu ; elle a expliqué mal ce que je faisois pour s'en servir, et cela avec une méchanceté horrible. Un jour que je parlois d'elle à Monsieur, il me dit : « Détrompez-vous « de croire qu'elle soit persuadée vous avoir obliga- « tion : elle m'a dit souvent qu'elle ne vous en avoit « pas, parce qu'autrefois vous avez voulu l'empêcher « d'avoir commerce avec moi, et d'y être bien. » Jugez par là de sa dévotion, puisqu'au moment qu'elle paroît être la plus forte, elle témoigne de l'aversion pour les gens qui l'ont voulu empêcher de faire galanterie : à quoi elle avoit beaucoup de disposition. Monsieur fit un jour le même discours à M. le prince pendant la guerre, lequel me vint trouver, et rioit à pâmer, et me dit : « A-t-on jamais ouï parler d'une « telle plainte pour une dévote ? » Pendant que je suis sur le chapitre de madame de Saujon, je me souviens que le soir que j'allai la querir aux Carmélites, Monsieur étoit chez la Reine ; il n'y avoit avec eux que M. le cardinal et moi ; il parloit du peu de disposition qu'elle avoit à être carmélite, et nous dit : « Il n'y a « que peu de jours que nous avons eu un démêlé,

« parce qu'elle se fardoit et que je ne le voulois « pas. » Cette affaire m'avoit mise dans une grande faveur auprès de Monsieur : comme ma destinée n'a pas été d'en être autant aimée que j'ose dire le mériter, elle ne dura pas aussi. Alors Mondevergue arriva à Paris, selon les ordres qu'il en avoit reçus de la cour, et il se disposa à partir bientôt, comme il le fit : ce ne fut pas sans que M. le cardinal m'entretînt souvent sur le sujet de son voyage, qui étoit d'aller faire compliment de condoléance à l'Empereur de la part de Leurs Majestés sur la mort de sa femme.

Le roi d'Angleterre, qui ne devoit être que quinze jours en France, y fut trois mois. Comme la cour étoit à Paris, et lui avec la Reine sa mère à Saint-Germain, on les voyoit peu. Lorsque je sus qu'il étoit sur son départ, j'allai rendre mes devoirs à la Reine sa mère, et prendre congé de lui. La reine d'Angleterre me dit : « Il se faut réjouir avec vous de la mort de l'Impé- « ratrice : il y a apparence que si cette affaire a « manqué autrefois, elle ne manquera pas celle-ci. » Je lui répondis que c'étoit à quoi je ne songeois pas. Elle poursuivit ce discours, et me dit : « Voici un « homme qui est persuadé qu'un roi de dix-huit ans « vaut mieux qu'un empereur qui en a cinquante, et « quatre enfans. » Cela dura long-temps en manière de picoterie, et elle disoit : « Mon fils est trop gueux « et trop misérable pour vous. » Puis elle se radoucit, et me montra une dame anglaise dont son fils étoit amoureux, et me dit : « Il appréhende tout-à-fait que « vous ne le sachiez ; voyez la honte qu'il a de la voir « où vous êtes, dans la crainte que je ne vous le « dise. » Il s'en alla ; ensuite la Reine me dit : « Venez

« dans mon cabinet. » Comme nous y fûmes, elle ferma la porte, et me dit : « Le Roi mon fils m'a priée « de vous demander pardon si la proposition que « l'on vous a faite à Compiègne vous a déplu : il en « est au désespoir ; c'est une pensée qu'il a toujours, « et de laquelle il ne peut se défaire : pour moi, je « ne voulois pas me charger de cette commission ; il « m'en a priée si instamment que je n'ai jamais pu « m'en défendre. Je suis de votre avis : vous auriez « été misérable avec lui, et je vous aime trop pour « l'avoir pu souhaiter, quoique ce fût son bien que « vous eussiez été compagne de sa mauvaise fortune. « Tout ce que je puis souhaiter est que son voyage « soit heureux, et qu'après vous veuillez bien de « lui. »

Je lui fis là-dessus mes complimens le mieux qu'il me fut possible, et en termes les plus respectueux et les plus reconnoissans que je pus, de la bonté avec laquelle elle m'avoit parlé. Je pris congé d'elle pour aller à Poissy, à deux lieues de là, où il y a une abbaye où saint Louis est né, en laquelle abbaye on avoit mis deux de mes sœurs pendant la guerre de Paris. Le duc d'Yorck me dit qu'il venoit avec moi, et qu'à mon retour je le ramenerois à Saint-Germain. Il prit envie au roi d'Angleterre d'y venir : on me le dit, je ne voulus pas l'emmener, et je dis qu'il n'y avoit pas de conséquence pour le duc d'Yorck, parce que c'étoit un petit garçon. Le Roi pria la Reine sa mère d'y venir : ce qu'elle fit ; de sorte qu'ils vinrent tous dans mon carrosse, et le long du chemin la Reine ne parla que de l'amitié avec laquelle le Roi son fils vivroit avec sa femme, et qu'il n'aimeroit qu'elle : ce

qu'il confirma, et dit qu'il ne comprenoit pas (1) comment un homme qui avoit une femme raisonnable en pouvoit aimer une autre; que pour lui, il déclaroit que quelque inclination qu'il pût avoir avant que d'être marié, dès le moment qu'il le seroit cela finiroit. Je crus bien (et cela étoit assez vraisemblable) que ce discours étoit à dessein. Je fus peu à Poissy, parce qu'il étoit tard : je pris congé de la Reine, qui y demeura. Le Roi me vint mener à mon carrosse, et me fit force complimens, sans me dire de douceurs : ce qui lui auroit été assez inutile, parce que j'avois donné dans le panneau de l'Empire, et que je ne songeois qu'à cela.

Quelque temps après, j'eus une maladie qui me bannit assez du monde, et qui auroit donné beaucoup plus d'inquiétude à d'autres qu'elle ne m'en donna : ce fut la petite vérole. Quoique je ne fusse pas belle, les accidens qui arrivent en cette maladie sont si fâcheux, que l'on doit avoir quelque peine dans la crainte de ce qui en arrivera. Je n'en eus aucun : je n'avois plus de fièvre lorsque la petite vérole parut, et je me sentois en assez bon état pour ne craindre point la mort. Je sacrifiai de bon cœur le peu de beauté que je pouvois avoir à ma vie, et pour la prolonger d'un moment je la sacrifierai toujours volontiers. Cette maladie me traita si favorablement que je n'en demeurai pas rouge; devant j'étois fort couperosée : ce qui surprenoit à mon âge, et vu la santé que j'ai; cela m'emporta toutes mes rougeurs. Il y a peu de gens qui voulussent se servir de tels remèdes pour

(1) *Qu'il ne comprenoit pas :* Charles II, comme on le sait, fut loin de pratiquer ces principes lorsqu'il fut marié et rétabli sur le trône.

avoir le teint beau. Toute la cour envoya savoir de mes nouvelles avec tous les soins imaginables, même des gens que je ne connoissois pas ; pour mieux dire, tout le monde, hors M. le prince, qui n'y envoya pas. Cela redoubla bien l'aversion que j'avois déjà pour lui. Ce qui me le fit remarquer, c'est que, pour me divertir pendant ma maladie, j'envoyois chercher tous les soirs le billet des gens qui étoient venus, ou qui avoient envoyé à ma porte apprendre de mes nouvelles. Il arriva une assez plaisante histoire à la cour. Le marquis de Jarzé devint amoureux de la Reine : il fut chassé, et tourné en ridicule d'une lettre qu'il avoit donnée à madame de Beauvais, première femme de chambre de la Reine ; elle fut aussi chassée ; et comme je ne voyois personne en ce temps-là, je ne m'informai pas du détail de l'affaire ; ainsi je n'en dirai pas davantage. Après ma guérison, ma première sortie fut employée à remercier Dieu. J'allai ensuite au Palais-Royal, où l'on confirmoit le Roi et Monsieur, son frère. Monsieur et moi nous fûmes parrain et marraine du Roi, et M. le prince et madame sa mère le furent de Monsieur. M. le prince vint à moi avec un air railleur, et me dit que j'avois fait la malade et que je ne l'avois pas été. Je ne reçus pas bien cette raillerie, et il s'en aperçut ; il étoit alors le tout puissant à la cour, parce que Monsieur le vouloit bien ; s'il l'eût voulu être, M. le prince en eût été bien aise : il avoit toujours bien vécu avec lui.

[1650] Cette grande autorité choqua la Reine et M. le cardinal, et leur fit prendre la résolution de faire arrêter M. le prince, M. le prince de Conti et M. de Longueville. Comme ils n'étoient pas toujours tous

trois ensemble, cela étoit assez difficile. Monsieur étoit tout à la cour, et cela se fit avec sa participation ; beaucoup de gens ont cru le contraire, parce qu'il n'avoit pas été au Palais-Royal il y avoit deux jours, lorsqu'ils furent arrêtés. Effectivement il étoit pour lors indisposé. La Reine les envoya querir, et leur manda qu'il y avoit quelques affaires qui l'obligeoient à tenir conseil extraordinaire. On avoit averti M. le prince du dessein que l'on avoit : avant qu'il allât chez la Reine, Vineuil le vint trouver, et lui montra un billet par lequel l'on l'avertissoit de prendre garde à lui. Ce qui assuroit M. le prince, c'est que la veille il avoit envoyé le président Perrault, qui est à lui, trouver M. le cardinal, lequel lui avoit dit tous les avis qu'avoit M. le prince ; sur quoi M. le cardinal lui donna de grandes assurances du contraire, et telles que Perrault dit à M. le prince qu'il se devoit absolument fier à tout ce que le cardinal lui promettoit. Ensuite de cela M. le prince alla le soir chez la Reine : elle étoit au lit ; il se mit à genoux devant elle : elle lui témoigna prendre confiance en lui, et qu'à l'avenir elle le traiteroit comme un homme à elle. Il la remercia, lui baisa la main, et s'en revint enchanté. Il avoit résolu il y avoit environ un mois, avec son frère et M. de Longueville, qu'ils n'iroient pas tous trois ensemble au Palais-Royal, persuadés que cela feroit leur sûreté : ce jour M. de Longueville ne put refuser de s'y trouver, parce qu'il y devoit mener le marquis de Beuvron, pour remercier le Roi de ce qu'il avoit promis la survivance de la lieutenance de roi en Normandie, et du gouvernement du vieux Palais de Rouen à son fils ; c'est pourquoi cette seule raison le fit aller

au Palais-Royal. Comme ils y arrivèrent, la Reine leur fit bonne chère.

J'allai ce jour-là au Luxembourg, où je trouvai madame de Guémené, qui m'entretint fort long-temps de ce que M. le prince faisoit pour s'autoriser et pour se faire craindre ; elle ne l'aimoit pas, non plus que moi, et elle me dit que j'en devois parler à Monsieur. J'allai trouver Monsieur, et je lui fis reproche de souffrir tout ce que j'avois ouï dire de M. le prince ; comme j'étois dans le dernier emportement contre lui, et que la conversation d'une personne dans les mêmes sentimens m'avoit animée, je lui dis : « Vous « le devriez faire arrêter : on a bien fait arrêter son « père. » Il me dit : « Patience, vous aurez bientôt « contentement. » Comme je l'avois trouvé tout le jour fort inquiet, je jugeai bien, par le rapport que je fis de cette inquiétude avec son discours, que l'on travailloit au désavantage de M. le prince.

Je m'en allai au Palais-Royal : je trouvai sur le degré des gens de M. le prince de Conti fort inquiets ; je leur demandai ce que l'on faisoit en haut : ils me répondirent qu'ils n'en savoient rien. Je trouvai la salle des gardes fermée, et toutes les portes des antichambres de même, contre l'ordinaire. A la porte de la chambre de la Reine il y avoit deux gardes avec deux carabines : ce que je n'avois jamais vu ; alors je ne fus plus en doute, et je crus ce qui étoit. Tout le monde dans l'antichambre de la Reine étoit fort en inquiétude de savoir ce qui se passoit au conseil, parce qu'il duroit plus long-temps que de coutume, et que personne n'en étoit sorti. Enfin il finit, et l'on dit à la Reine que j'étois dans sa chambre ; elle m'en-

voya querir, et me dit : « Vous n'êtes pas fâchée? » Je lui dis que non, et cela étoit bien vrai; elle me dit : « N'en parlez pas davantage. » Peu après elle me tira à part, et nous nous entretînmes comme des gens ravis de se voir vengées des personnes qui ne nous aimoient pas. Il n'y avoit rien de plus injuste que l'aversion que j'avois pour M. le prince; elle a bien changé depuis. J'eus la curiosité de demander à la Reine si M. de La Rivière avoit su cette affaire; elle me répondit : « Vous êtes bien curieuse. — Il est vrai, « madame, lui dis-je; je puis me passer de le savoir. « — Je crois, dit-elle, qu'il ne l'a su que ce matin. « — Ah! madame, le mauvais signe pour lui, puisque « la confiance qu'on y prend n'est plus qu'un ména- « gement de six heures! C'en est fait, ou je suis fort « trompée; ne me le célez point. — Il est vrai, me « dit la Reine; j'avois prié Monsieur de ne lui en « point parler : il est arrivé fort plaisamment, lors- « qu'on a été assemblé dans la galerie pour aller au « conseil, que M. le cardinal lui a dit : Venez dans « ma chambre, je veux vous dire un mot. Il a trouvé « le passage plein de gardes; il est devenu pâle, et a « cru qu'on le vouloit arrêter. Il a demandé : Est-ce « pour moi, monsieur, ce que je vois? M. le cardi- « nal me dit qu'il avoit eu fort envie de rire. Pen- « dant tout cela (1) Guitaut a arrêté M. le prince, et « Comminges M. le prince de Conti et le duc de « Longueville; ils sont descendus par le petit degré, « et sont sortis par le jardin, où un de mes car- « rosses les attendoit, avec les gendarmes et les che- « vau-légers du Roi. » Pendant qu'elle me faisoit ce

(1) *Pendant tout cela :* Cette arrestation eut lieu le 18 janvier 1650.

récit, Miossens, qui commande les gendarmes, revint, lequel lui conta comme M. le prince avoit versé, et qu'il s'étoit voulu sauver, et que M. le prince lui avoit dit : « Ah! Miossens, vous me rendriez un grand ser-« vice si vous vouliez; » et qu'il lui avoit répondu : « Je suis au désespoir de ce que mon devoir ne me « le peut permettre. » On envoya ordre à madame la princesse de sortir de Paris, et à madame de Longueville de venir au Palais-Royal; à quoi elle n'obéit point. Elle se sauva avec mademoiselle de Longueville en Normandie; elle croyoit y trouver beaucoup de secours : c'étoit le gouvernement de son mari. M. de Beuvron, pour les intérêts duquel il avoit été pris, la reçut d'abord dans le vieux Palais de Rouen; et dès qu'il eut des nouvelles de la cour, il la pria d'en sortir : il lui fut bien sensible de se voir chassée par des gens qui lui avoient tant d'obligations. Madame la princesse demeura quelques jours aux Carmélites, puis elle s'en alla à Chantilly, où elle emmena avec elle madame sa belle-fille et M. le duc d'Enghien son petit-fils. Tout le monde les alla voir; pour moi, je n'y allai point, j'y envoyai; ma visite ne leur auroit pas été agréable : ils savoient bien les sentimens que j'avois là-dessus par ma conduite en tout ce qui les regardoit.

Le lendemain que les princes furent arrêtés, le Roi envoya querir les cours souveraines et tous les grands du royaume; on lut un écrit contre M. le prince, qui a été su de tout le monde : c'est pourquoi je n'en parlerai pas. Il fut envoyé au parlement, où il ne fut pas enregistré en forme comme une déclaration : ce qui fut trouvé en quelque façon favorable à M. le prince, et ce qui déplut fort à la cour. Le jour qu'on

en fit la lecture, il arriva une assez plaisante aventure : les quatre secrétaires d'Etat le prirent l'un après l'autre pour le lire, sans que pas un en pût venir à bout, et ils s'excusèrent sur ce que l'écriture étoit mauvaise: de sorte qu'il fallut le donner à M. de Lionne, qui l'avoit écrit. Il dit qu'il l'avoit écrit si à la hâte, qu'il ne s'étonnoit pas si on avoit peine à le lire. L'abbé de La Rivière étoit présent, qui faisoit bonne mine, et qui jugeoit bien qu'il se sentiroit de cette affaire, puisque Monsieur n'avoit plus de confiance en lui, ni la cour qui l'avoit toujours maintenu avec agrément au poste où il étoit; et qu'il le falloit quitter. En effet, six jours après, sur ce que Monsieur ne le traitoit plus à son ordinaire, il demanda son congé, et s'en alla en sa maison de Petit-Bourg, à six lieues de Paris. Un jour avant son départ, il m'envoya prier de parler en sa faveur; je lui mandai qu'il n'avoit pas assez bien vécu avec moi pour m'obliger à le faire : que je me contenterois de ne pas insulter à un malheureux. Madame, qui ne l'aimoit pas, n'en usa pas de même: elle le poussa vivement.

On parla dans ce temps-là d'envoyer Monsieur en Normandie, pour mettre sous l'obéissance du Roi les villes que l'on craignoit qui ne tinssent pour M. de Longueville, et pour assurer tout-à-fait cette province. Cela fut changé : le Roi et la Reine y allèrent; Monsieur resta à Paris. J'eus une vraie douleur de partir le premier jour de février, saison qui n'étoit pas propre à faire voyage, et qui convenoit mieux à la danse.

Avant que de partir, on arrêta madame de Bouillon, qui étoit grosse; on la garda dans son logis. Mon-

sieur son mari s'en étoit allé en Limousin, et le maréchal de Turenne à Stenay. Madame de Carignan, qui étoit brouillée à la cour depuis six mois, et qui depuis ce temps-là ne voyoit pas la Reine, fit un trait de jugement à son ordinaire : elle se raccommoda pour faire le voyage de Normandie, où on alloit pour déposséder son beau-frère. Jugez avec quelle bienséance cela se pouvoit faire! Quand elle n'auroit pas été mal à la cour, elle auroit dû s'y brouiller pour se dispenser de ce voyage. Dès que l'on fut à Rouen, l'on changea la garde du vieux Palais, et on y mit des Suisses du régiment des Gardes; et on envoya à Dieppe pour arrêter madame de Longueville, où tous les habitans résolurent d'un commun accord de la chasser. Elle se retira au château; et comme elle vit qu'elle ne pouvoit pas tenir long-temps, elle prit résolution de passer en Hollande, où elle arriva heureusement; elle vit feu M. le prince d'Orange, et de là elle alla à Stenay, qui est une place à M. le prince. Mademoiselle de Longueville s'étoit brouillée avec elle à Dieppe; elle l'avoit quittée, et envoya demander à la cour protection et sûreté : on lui permit de se retirer à Colommiers, maison de monsieur son père.

Nous fûmes quinze jours en Normandie, où je m'ennuyai fort, et je fus bien aise de me retrouver à Paris au carnaval. A mon retour, je donnai à Saujon le gouvernement de ma souveraineté de Dombes, avec deux mille écus d'appointemens ou de pension; il étoit vacant par la mort de M. le marquis de Chatte. La veille du mardi gras, la Reine dit, au sortir du bal, qu'elle partiroit le samedi suivant pour aller à

Dijon. Je m'étois si fort ennuyée en Normandie, que je résolus de ne pas faire ce voyage, et pour ce sujet de faire la malade. Le jour du carême-prenant, il me fut impossible de m'empêcher d'aller au bal au Luxembourg, où Monsieur donnoit à souper à M. le duc d'Anjou : je commençai devant eux à me plaindre d'un mal de gorge, à quoi j'étois fort sujette. Je dis à Saujon, le jour des Cendres, d'aller voir M. le cardinal Mazarin, chez qui il alloit quelquefois, et de lui dire que je serois bien aise de ne pas aller en Bourgogne, en cas qu'il lui parlât de moi. Je me mis ce jour-là au lit, pour faire ajouter foi au mal dont je m'étois plainte la veille. Saujon vint chez moi, et me dit que M. le cardinal Mazarin lui avoit parlé du voyage dès qu'il l'avoit vu; qu'il avoit exécuté mes ordres, et que M. le cardinal trouvoit que je pouvois demeurer à Paris. J'en fus fort aise. Monsieur me vint voir, auquel je dis que je ne pouvois aller en Bourgogne, et que j'étois malade; il me gronda fort : je ne laissai pas de persister dans ma résolution. Saujon entra ensuite, à qui je contai ce que Monsieur m'avoit dit; il me conseilla d'obéir, et de suivre la cour. Madame de Choisy me vint voir; je lui dis : « Je ne sor-« tirai point de Paris. » Elle me répondit : « J'en suis « ravie, vous faites parfaitement bien. » Saujon lui répliqua : « Ce n'est pas parler à Mademoiselle en amie « que de lui conseiller de ne pas obéir à Monsieur. » Comme elle eut entendu cela et que Saujon l'eut entretenue, elle revint à son avis. Pour moi, qui ne voulois pas le suivre, je grondai horriblement Saujon : de manière que madame de Choisy fut étonnée comment, après un pareil traitement, il ne me

faisoit pas la révérence pour s'en aller. Saujon vint le lendemain matin me trouver, et me dit : « Je « viens de chez M. le cardinal, lequel m'a dit qu'il « vous viendroit voir aujourd'hui; qu'il souhaitoit « fort que vous fissiez le voyage. » Je me remis au lit avec beaucoup de diligence, et j'attendis M. le cardinal. Il me pressa d'abord de suivre la Reine au voyage, et me dit qu'elle avoit grande amitié pour moi, et fort envie de voir un établissement qui me fût propre; qu'elle souhaitoit et lui aussi que le voyage de Mondevergue fût heureux; et mille autres beaux discours. A quoi je lui répondis que je commençois à m'apercevoir qu'elle me leurroit de toutes les apparences qui ne pouvoient réussir: que j'étois tout-à-fait rebutée de la Reine et de lui. Je continuai ma conversation de cette sorte, et aussi gracieusement. Nous nous séparâmes, et je lui dis : « Quand je verrai des « effets de vos paroles, j'y ajouterai foi. » Il me fit mille protestations de services. Lorsqu'il sortit de chez moi, il trouva madame de Choisy. « C'est donc « vous qui avez empêché Mademoiselle de venir avec « nous? » Elle lui jura le contraire; il lui dit : « Je le « sais, Saujon m'a dit que vous le lui dîtes hier. » Madame de Choisy me le dit; je le crus, et me mis dans une furie fort grande contre Saujon. Je jugeois qu'il s'étoit fait fête de me faire faire ce voyage par le crédit qu'il avoit auprès de moi, et que, pour cacher le peu qu'il en avoit, il avoit inventé cette menterie; je lui fis la mine trois jours durant, et j'appris alors par Comminges, qui étoit son parent et beaucoup plus mon ami, à qui j'en fis mes plaintes, qu'il se vantoit de me gouverner, et qu'il en faisoit le capable.

J'y ajoutai foi : j'en avois beaucoup pour tout ce que me disoit Comminges. Ce qui me fâchoit étoit d'avoir eu tant de confiance, et si bonne opinion d'un homme qui ne le méritoit pas. Je me plaignis à ses amis, et entre autres à M. de Vilermont, qui l'excusa fort et dauba madame de Choisy ; il dit qu'elle étoit méchante. Il disoit vrai, non pas en cette rencontre. Elle conseilla à Saujon de s'éclaircir avec moi : ce qu'il fit, et il se raccommoda par cette voie.

Le Roi envoya un de ses ordinaires à Chantilly pour demeurer auprès de madame la princesse ; il avoit su qu'elle avoit des intrigues et qu'elle faisoit des ligues. Pendant ce temps-là madame sa belle-fille se sauva avec Monsieur son fils à Montrond, et Du Vouldy, qui étoit l'ordinaire du Roi commis à sa garde, ne s'en aperçut point ; il alla à sa chambre pour la voir, et il crut toujours parler à elle, quoiqu'il parlât à une de ses filles qui étoit sur un lit ; et il prit un petit garçon qu'elle avoit avec elle pour M. le duc d'Enghien : de sorte qu'elle étoit à Montrond avant que la cour fût avertie qu'elle s'étoit sauvée.

Le siége de Bellegarde dura assez long-temps, par la résistance du gouverneur et de quantité de personnes de condition qui étoient dans cette place, et y firent des merveilles ; et quoiqu'ils fussent tous gens presque égaux en qualité et en service, qui pouvoient avec justice ne se point céder le commandement les uns aux autres, ils s'accordoient néanmoins parfaitement bien dans le dessein qu'ils avoient de servir M. le prince. La résistance fut telle, qu'ils arborèrent un drapeau noir sur la muraille ; l'on sait assez ce que cela veut dire, sans que je m'amuse à m'expliquer là-

dessus ; il sembleroit que je voudrois me piquer d'éloquence : à quoi je ne prétends pas ; je veux seulement dire ce que je sais simplement, et le rendre le plus intelligible qu'il m'est possible.

Après la prise de Bellegarde, la cour revint à Paris, d'où je n'étois pas sortie, ni Monsieur aussi. Le Roi avoit même laissé des compagnies de ses régimens des Gardes françaises et suisses, qui faisoient garde devant le Luxembourg de la même manière que pour la personne du Roi. Quelques nouvelles vinrent de la frontière, qui obligèrent Monsieur de les y envoyer. Pendant l'absence de la cour, madame la princesse la mère s'étoit approchée, et la cour la trouva à deux lieues de Paris ; elle avoit été quinze jours dans la ville cachée pour prendre son temps de présenter requête au parlement (ce qu'elle avoit fait) pour la liberté de messieurs les princes ses enfans. Elle disoit que ses enfans, nés princes du sang, étoient aussi nés conseillers du parlement ; qu'ils étoient ainsi de la compagnie ; qu'ils ne devoient pas être laissés sans secours, et que, selon la déclaration de 1648, on les devoit mettre en liberté, ou leur faire leur procès par leurs juges naturels. Le parlement prit la requête ; elle demanda sûreté pour sa personne : elle l'obtint ; et pour cet effet on l'envoya dans une maison dans la cour du palais chez M. de La Grange, où toute la terre l'alla voir. Monsieur fut embarrassé de cette aventure ; il la fit néanmoins partir un jour avant l'arrivée de la cour pour aller au Bourg-de-la-Reine : de quoi la cour ne fut pas satisfaite ; elle prétendoit que Monsieur auroit dû faire sortir madame la princesse dès le jour qu'elle arriva. La Reine me fit fort bon accueil à son

retour ; toutes les troupes de Bellegarde, soit les régimens de M. le prince, ses compagnies d'ordonnance ou quelques autres troupes de personnes attachées à lui, qui s'étoient jetées dans cette place lors de sa prison, furent cassées. On ne s'étonnera pas s'il avoit beaucoup de serviteurs parmi les gens de guerre, après avoir si souvent commandé les armées du Roi avec tant de succès, et y avoir acquis tant d'estime et de réputation. Ainsi l'affection qu'ils avoient tous pour son service les porta à aller tous trouver à Stenay madame de Longueville : ce qui composa un corps fort considérable avec les troupes qui avoient suivi M. de Turenne, lesquelles étoient composées de personnes attachées à lui, et qui avoient servi sous lui en Allemagne. M. de Turenne commanda cette armée pour le service de M. le prince.

Mondevergue arriva en ce temps-là d'Allemagne, et n'apporta autre nouvelle, sinon que l'on m'y souhaitoit fort. Les ministres ne s'étoient pas ouverts à lui sur le sujet du mariage : il croyoit que cela venoit de ce qu'il étoit auprès de M. le cardinal, et que par cette raison on n'avoit voulu prendre aucune confiance en lui. M. le cardinal Mazarin me tint là-dessus mille beaux discours, et m'assura qu'il vouloit travailler fortement à faire réussir l'affaire. Mondevergue me dit un jour qu'il venoit de chez M. le cardinal ; qu'il lui avoit dit : « Je veux proposer à Mademoiselle d'envoyer en « Allemagne Saujon. » Je fus assez sotte pour trouver cela à propos. Le soir chez la Reine, M. le cardinal me confirma le même dessein ; je remis à le proposer à Monsieur, qui y consentit : de sorte que le voyage de Saujon fut résolu : on lui donna les plus belles et les

plus amples instructions du monde; il me les montra: je les trouvai admirables, et je ne doutai point qu'avec cela et la capacité de Saujon, dont j'étois persuadée, l'affaire ne réussît. Son départ me donna grande joie. Celui de la cour pour Compiègne arriva bientôt après. Madame de Longueville avoit traité avec les Espagnols, qui lui donnèrent des troupes sous le commandement du baron de Clinchamp. Elles se joignirent avec celles de M. de Turenne: de sorte que cette armée se rendit considérable; elle entra en France, assiégea Guise pendant que nous étions à Compiègne, et cette place fut secourue.

L'aversion que le parlement de Bordeaux et beaucoup de la noblesse de Guienne avoient contre M. le duc d'Epernon fit naître des rumeurs dans ce pays-là; de manière que l'on en vint à l'extrémité: on y fit la guerre tout de bon. Cela obligea madame d'Epernon à revenir à Paris; elle arriva dans le temps que j'avois la petite vérole; elle eut tant de bonté et d'amitié pour moi, qu'elle me voulut voir en cet état. La guerre de Guienne eut quelque relâche: le maréchal Du Plessis-Praslin, qui y avoit été de la part du Roi, avoit en quelque manière pacifié les affaires. Madame la princesse y alla avec M. le duc d'Enghien son fils, messieurs les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, et force personnes de qualité qui étoient dans les intérêts de M. le prince. Comme la nouvelle vint à la cour de leur arrivée à Bordeaux, le Roi manda Monsieur qui étoit à Paris, et tous les ministres, dont la plus grande partie étoit à Paris pour lors. M. le chancelier étoit exilé, et M. de Châteauneuf étoit garde des sceaux. L'on résolut que la cour iroit à Bordeaux

en diligence; Monsieur demeura pour commander à Paris, et on laissa auprès de lui M. Le Tellier, secrétaire d'Etat, pour les expéditions. M. de Châteauneuf demeura aussi, et quelques autres ministres. M. le duc de La Meilleraye avoit accepté le commandement de l'armée, et y étoit arrivé peu de temps avant le Roi. L'on rappela M. d'Epernon: il vint voir Leurs Majestés à Angoulême, et de là s'en alla à Loches. Le maréchal de La Meilleraye vint au devant de Leurs Majestés à Coutras, lieu fort renommé pour la bataille que le Roi mon grand-père y gagna, lorsqu'il étoit roi de Navarre: ce lieu appartient à M. le prince (1). Le maréchal de La Meilleraye retourna à l'armée, et ne la trouva pas si belle qu'il la croyoit; il n'en dit point la vérité à la Reine: il lui dit qu'elle étoit la plus belle du monde, quoiqu'elle fût fort foible; il n'y avoit pas d'artillerie, bien que cela fût absolument nécessaire pour un siége.

M. de Comminges, capitaine des gardes de la Reine en survivance de M. Guitaut son oncle, avoit été quelque temps absent de la cour; il avoit fait un voyage en Guienne pour les affaires du Roi, et à son gouvernement de Saumur qu'il avoit depuis peu. Comme je l'estimois fort, et que j'avois bien de la confiance en lui, je lui parlai du voyage de Saujon, et lui contai comme cela s'étoit fait. Je lui dis qu'il étoit déjà arrivé à Vienne; il me dit: « Si Votre Altesse « Royale me permet de lui dire mes sentimens là-des- « sus, je lui dirai que je suis au désespoir que vous « ayez consenti que Saujon fît ce voyage; et je ne com- « prends pas comment il a été assez mal habile homme

(1) A cause du duché de Fronsac.

« pour accepter cette commission. » Il ajouta : « Vous « êtes la plus grande princesse du monde, le plus « considérable parti qu'il y ait présentement dans « l'Europe et en France ; cependant il faut qu'il pa- « roisse que l'on fait des démarches pour vous marier « avec l'Empereur, qui est un homme vieux, qui a des « enfans, et lequel, en quelque état qu'il fût, devroit « s'estimer trop heureux de vous venir demander à « genoux ; que néanmoins on connoisse dans le monde « que c'est par votre participation que l'on agit, et « que cela se fait par une personne que l'on sait être « tout-à-fait à vous. Je vous avoue que cette affaire « sera une tache à votre vie, et que je voudrois avoir « donné tout ce que je puis espérer, et m'être trouvé « à Paris lorsque l'on vous parla de ce voyage : j'au- « rois dit à Votre Altesse Royale tout ce que je lui « dis présentement ; et si elle n'avoit pas goûté ces « vérités, j'aurois bien empêché Saujon de partir, « parce qu'il n'est pas capable de cette commission ; « quoiqu'il ne manque pas d'esprit, il n'est pas propre « pour les affaires de la nature de celle dont il est « chargé, et il n'a aucun agrément pour la conversa- « tion. » Je fus fort persuadée de tout ce qu'il me dit, et je compris fort bien qu'il avoit raison ; je fus fort fâchée de ne l'avoir connu que lorsqu'il n'y avoit plus de remède.

Il vint des députés du parlement de Paris pour faire des propositions de paix avec les Bordelais : on ne les voulut pas écouter, ni même leur permettre de demeurer à Libourne une nuit ; ils n'y firent que dîner. Monsieur envoya Le Coudray-Montpensier pour le même sujet, et il disoit que rien n'étoit plus nécessaire

que cette paix; que les ennemis étoient forts sur la frontière de Champagne. Comme j'avois conçu le voyage de Saujon fort désavantageux pour moi, je n'avois pas aussi l'esprit en repos, et je ne souhaitois pas que les autres en eussent plus que moi; ainsi j'avois peur que la paix ne se fît, et je souhaitois que cette guerre durât jusqu'à ce que l'on sût l'événement de la négociation de Saujon. Je ne désirois pas d'aller à Paris avant ce temps-là; si je ne souhaitois pas l'affaire avec autant de passion que j'avois fait, aussi ne m'étoit-elle pas tout-à-fait indifférente. Le désir de voir continuer la guerre se trouva conforme à celui de la cour : je fis bien sur cela ma cour à la Reine. Le Coudray alla à Bordeaux, où on lui fit des propositions de paix qui ne furent pas bien reçues. La Reine, qui vouloit le renvoyer à Paris sans faire de réponse à Bordeaux, me demanda si j'avois quelque pouvoir sur son esprit; je lui dis que oui, et il étoit vrai. Elle m'ordonna ensuite de lui persuader de dire à Monsieur que l'on ne vouloit pas de paix à Bordeaux; que l'on l'avoit fort mal reçu, et même que l'on l'avoit traité fort incivilement. Je parlai à Coudray de la manière que la Reine l'avoit désiré : il me promit de faire ce que je désirerois. J'écrivis à Monsieur conformément à ce que je lui avois dit. M. le cardinal me pria d'écrire à madame de Fouquerolles, qui étoit lors de mes amies, et de lui mander qu'elle montrât ma lettre à M. le président de Mesmes, et à M. d'Avaux son oncle; qu'ils étoient tous deux de mes amis, et particulièrement le dernier; qu'ils avoient confiance en moi, et qu'ainsi on ajouteroit foi à ce que diroit Le Coudray quand on verroit messieurs de Mesmes per-

suadés de la même chose. Le Coudray partit, chargé de beaucoup de lettres et de peu de vérités : dont j'ai eu bien du scrupule depuis.

La nouvelle de l'accouchement de Madame arriva; elle eut un fils : ce qui me réjouit infiniment. Toute la cour en témoigna sa joie; je fis faire des feux de joie, et je n'oubliai rien pour donner des marques de la mienne, que je sentois dans le cœur tout de même que je le faisois paroître. J'écrivis à Leurs Altesses Royales dans des transports capables d'amollir les rochers pour jamais. Monsieur me témoigna être persuadé de mes sentimens, par la lettre qu'il m'écrivit pour me donner part de cette heureuse naissance; Madame ne douta pas aussi de ce que je sentois pour elle par l'affection que j'ai toujours eue pour ma maison. Pendant que je suis sur le chapitre de Madame, le séjour de Libourne ne fournissant rien d'ailleurs qui mérite de charger mes Mémoires, je serai bien aise de rapporter ici un récit auquel j'ai pris beaucoup de plaisir : c'est la manière dont Madame sortit de Nancy (1) quand elle alla trouver Monsieur en Flandre.

Le mariage de Madame n'étoit pas déclaré lorsque Nancy fut assiégé par l'armée du Roi; elle fut bien embarrassée, et ne savoit que devenir. Le Roi ne vouloit point absolument ce mariage; de sorte qu'elle craignoit de tomber entre les mains des Français, et appréhendoit la persécution que M. le cardinal de Richelieu auroit pu exciter contre elle : ce qui la fit résoudre à se sauver à quelque prix que ce fût. Elle croyoit ne pouvoir trop hasarder pour se maintenir

(1) *La manière dont Madame sortit de Nancy* : Madame fit ce voyage périlleux en 1633.

dans une condition qui lui étoit si avantageuse; elle prit ses mesures pour cela avec M. le prince François de Lorraine son frère, qui étoit demeuré à Nancy comme elle. Il envoya demander un passe-port pour sortir de Nancy avec trois de ses gentilshommes, pour aller à un autre lieu, du nom duquel je ne me souviens pas; on lui accorda le passe-port. Madame s'habilla en homme; elle essaya une perruque blonde: elle ne venoit pas bien; elle en prit une de même que ses cheveux, et se barbouilla le visage avec de la suie, mit l'épée au côté, et s'en alla dire adieu à madame de Remiremont, avec laquelle elle demeuroit, et qui logeoit pour lors dans le même couvent où elle avoit été mariée. Elle effraya fort toutes les religieuses qui étoient à l'oraison, de voir un homme à cinq heures du matin dans leur église; elle se recommanda à Dieu, et ensuite elle sortit. Monsieur son frère passa au travers de l'armée du Roi; on arrêta son carrosse, où elle étoit, au quartier de M. Du Châtelier-Barlot, qui étoit maréchal de camp; on ne voulut pas le laisser passer qu'on n'eût montré le passe-port. Madame dit que cela lui donnoit de grandes inquiétudes, de peur qu'il ne vînt; il l'eût sans doute reconnue : par bonheur il étoit si matin qu'il n'étoit pas levé. Il envoya faire compliment à M. le prince François de ce qu'il n'avoit pas l'honneur de le voir : que la crainte de le faire attendre l'en empêchoit. Quand ils furent à trois lieues de Nancy, Madame monta à cheval sur une pie qu'elle a amenée ici avec elle, et il y a peu d'années qu'elle est morte; elle avoit avec elle un vieux gentilhomme son domestique, et un à monsieur son frère. Ils allèrent droit à Thionville, où ils arrivèrent heureusement;

ils attendirent qu'un gentilhomme qu'elle avoit envoyé au gouverneur fût de retour. Elle se coucha sur l'herbe à la porte de la ville; et elle étoit si lasse qu'elle ne pouvoit plus se tenir à cheval. Ils avoient trouvé en chemin des gens de guerre: ce qui les obligea de se jeter dans un bois, où ils furent trois ou quatre heures. Comme Madame attendoit son gentilhomme qui étoit allé vers le gouverneur, la sentinelle railloit, et disoit: « Voilà un jeune cadet qui n'est encore « guère accoutumé à la fatigue. » Le comte de Wilthz qui étoit gouverneur de Thionville, et qui avoit ordre de l'Infant de laisser passer tous ceux qui viendroient de la part de M. de Lorraine, se douta que c'étoit Madame; il envoya un officier à la porte la querir, de peur que s'il y alloit lui-même, cela ne la fît reconnoître. Dès qu'elle fut dans la ville, la femme du gouverneur lui envoya des habits, et elle l'alla voir après.

Madame demanda au comte deux courriers, un pour dépêcher à Monsieur à Bruxelles, et l'autre à M. de Lorraine, afin que ni l'un ni l'autre ne fût en peine d'elle. Quand elle se fut un peu reposée, l'impatience ne lui permit pas de demeurer long-temps à Thionville: elle s'en alla à Bruxelles; Monsieur vint au devant d'elle à quelques journées. L'on peut juger de la joie qu'ils eurent de se voir: la Reine mère vint aussi au devant d'elle avec l'Infante, qui eut pour Madame des bontés aussi grandes qu'elle avoit eues pour la Reine et pour Monsieur. Elle les avoit logés dans son palais; elle y logea aussi Madame, à laquelle elle envoya des coffres pleins de toutes sortes de choses, depuis les plus nécessaires jusqu'aux plus jolies dont

on puisse s'aviser. Cette princesse (1) avoit trouvé moyen de joindre la magnificence à la vertu la plus haute et la plus sévère ; c'étoit la plus grande princesse qui eût jamais été, et il ne s'en trouvera point dans les histoires qui aient aussi dignement gouverné les Etats, ni avec tant d'approbation ni tant d'amitié des peuples qu'elle a fait les siens. Elle étoit très-charitable, et la meilleure du monde ; elle répondoit elle-même à toutes les requêtes des pauvres comme elle faisoit à celle des grands. Si je voulois dire toutes les grandes qualités qu'elle possédoit, et dont j'ai ouï parler quelquefois à Monsieur et à tous ses gens, il faudroit un volume entier : cela même me détourneroit de la suite de mon discours. C'est pourquoi il suffit de ce que j'ai dit pour témoigner la reconnoissance que j'ai des bontés et des honneurs que Monsieur et Madame en ont reçus.

Revenons à Libourne, où l'on fut un mois, depuis le départ de M. Du Coudray, à s'ennuyer assez. Il y faisoit une chaleur horrible. Pour en moins sentir l'incommodité, la Reine demeuroit tout le jour sur son lit, sans s'habiller que le soir : ainsi elle ne voyoit personne. J'étois toujours dans sa chambre. Le plus grand divertissement que j'eusse étoit d'écrire à Paris ; je n'aimois pas lors à lire : ce que j'aime beaucoup présentement. Après ce temps-là, la cour alla à Bourg, qui est sur la rivière de Dordogne, quasi vis-à-vis le Bec d'Ambez. La situation en est fort agréable : ce qui contribuoit à avoir moins d'ennui. Pour moi, je

(1) *Cette princesse* : Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II, qui du temps de la Ligue avoit été destinée à être reine de France. Les éloges que lui donne Mademoiselle ne sont point exagérés.

regardois sans cesse à la fenêtre de ma chambre arriver des bateaux ; et quand j'étois chez la Reine, je travaillois tout le jour en tapisserie. Quoiqu'il fît le plus beau temps du monde, la Reine ne voulut point se promener : ce qui me donna beaucoup de mortification de ne bouger d'une chambre.

M. le cardinal alla au siége de Bordeaux, qui fut un siége imaginaire ; on prit un faubourg avec peu de résistance, et cependant on en fit un bruit comme si c'eût été une occasion admirable. M. le cardinal étoit au haut du clocher de Saint-Yvony (ce faubourg s'appelle ainsi) à regarder ce qui se passoit. Je pense que M. le maréchal de La Meilleraye s'entendoit avec ceux de dedans, puisqu'après avoir pris une si grande quantité de places qu'il en a prises si heureusement et si vaillamment, il est bien à croire que Bordeaux étant une méchante place qu'on attaquoit du côté le plus foible, il l'auroit pu emporter en bien peu de temps.

Monsieur qui étoit à Paris, et qui voyoit le mauvais état des affaires du Roi de tous côtés par les entreprises bizarres de M. le cardinal Mazarin, lequel pour venger M. d'Epernon laissoit la frontière sans troupes et l'abandonnoit aux ennemis pour prendre Bordeaux, renvoya M. Du Coudray avec messieurs de Lartège et Bitault, conseillers du parlement de Paris, avec ordre de la compagnie de travailler incessamment, avec les députés qui viendroient de Bordeaux, à faire la paix. Le Coudray avoit aussi ordre de Son Altesse Royale de se joindre à eux pour représenter à Leurs Majestés de quelle importance étoit cette affaire. On eut nouvelle à la cour qu'ils venoient ; et quand ils furent venus, la Reine et M. le cardinal Mazarin en furent fort fâchés,

et me dirent que c'étoit le coadjuteur et M. de Beaufort qui faisoient faire cela à Monsieur ; et la Reine ajouta qu'elle mouroit de peur qu'ils ne voulussent faire sortir M. le prince. Là-dessus j'entrai dans ses sentimens, j'avois la même frayeur : je souhaitois avec passion que M. le prince passât sa vie en prison. Les députés de Bordeaux, qui avoient envoyé des passeports, arrivèrent en même temps que ceux de Paris ; ils ne conférèrent point avec M. le cardinal Mazarin : ils conférèrent avec M. Servien, le maréchal de Villeroy et les secrétaires d'Etat. Les députés de Bordeaux étoient sept, savoir : un président à mortier, trois conseillers, un procureur syndic de la ville, et deux autres bourgeois ; on conféra plusieurs fois sans rien conclure. J'étois logée à Bourg chez un de ces conseillers, et c'étoit dans cette maison-là où ils s'assembloient et où ils étoient tout le jour : ce qui me fit faire connoissance avec eux. Comme Monsieur se mêloit de cette affaire, les députés de Bordeaux m'en venoient aussi rendre compte fort soigneusement. Le peu d'occupation que j'avois me faisoit prendre soin d'en envoyer querir tous les jours quelques-uns, pour savoir ce qui se passoit dans leurs conférences : ce qui les accoutuma à m'en venir dire des nouvelles, sans que j'eusse la peine dans la suite du temps de les envoyer chercher. Il se rencontra quelques difficultés dans leur traité : ce qui les obligea de s'en retourner à Bordeaux, où messieurs les conseillers de Paris et Le Coudray allèrent aussi. Pendant cette première conférence, il n'y avoit pas de trève ; M. le maréchal de La Meilleraye avoit la goutte, et M. le cardinal étoit au camp.

Cependant il arriva un courrier avec la nouvelle que M. de Turenne étoit entré fort avant en France, et qu'il devoit être à Dammartin la nuit qu'il étoit parti (ce lieu n'est qu'à huit lieues de Paris), et que l'archiduc étoit à Fimes; que l'on avoit été obligé sur cette nouvelle d'ôter les prisonniers du bois de Vincennes, et de les amener à Marcoussy, qui est un vieux château très-fort appartenant à M. d'Entragues. J'allai parler de cela à la Reine, qui me traita de ridicule; trois jours après elle le sut. On n'avoit osé le lui dire d'abord. Il fallut qu'elle en apprit la nouvelle par M. le cardinal Mazarin : autrement elle ne l'auroit pas cru. On savoit aussi comme l'archiduc avoit écrit à Son Altesse Royale qu'il avoit plein pouvoir de faire la paix, et que pour ce sujet il avoit grande envie de le voir et de conférer avec lui : sur quoi Son Altesse Royale lui fit réponse qu'elle le souhaitoit avec passion, et qu'elle envoya le baron de Verderonne avec don Gabriel de Tolède, qu'il lui avoit envoyé pour lui rapporter de ses nouvelles. La Reine ne crut celle-là non plus que les autres. Son Altesse Royale envoya un courrier pour demander un plein pouvoir de traiter; que l'on trouvât bon qu'il menât avec lui M. le nonce du Pape et M. l'ambassadeur de Venise, que l'archiduc avoit témoigné désirer de voir; et que M. d'Avaux l'accompagnât. Il jugeoit que l'on ne pouvoit pas se passer de lui, par la grande connoissance qu'il avoit des affaires : il avoit été plénipotentiaire à Munster, et il n'étoit pas d'avis qu'on envoyât M. Servien, qui étoit en horreur aux peuples, dans l'opinion que l'on avoit que c'étoit lui de qui on s'étoit servi pour empêcher la paix générale. La Reine

me fit l'honneur de m'envoyer M. de Lionne son secrétaire, pour m'apprendre cette nouvelle; et il me lut la lettre. Je me trouvai un peu mal ce jour-là. L'après-dînée la Reine me vint voir, et me témoigna qu'elle ne croyoit pas que les Espagnols voulussent la paix, et qu'ils se moquoient; pour moi, qui la souhaitois avec passion, je le croyois. M. le cardinal revint, et on envoya à Monsieur un pouvoir le plus grand et le plus ample, à ce que l'on dit, qui ait jamais été donné à homme de sa condition : en ces rencontres, on se fie quelquefois plus à un particulier qu'à de grands princes. M. le cardinal Mazarin ne parut point satisfait de ce que Monsieur avoit envoyé Verderonne, et avoit fait réponse à l'archiduc avant que d'en faire demander la permission au Roi. Il trouvoit que c'étoit trop faire le maître, et cela n'est pas tout-à-fait sans raison; il y eut plus de gens pour que contre cette opinion. Je crois que M. le cardinal Mazarin n'avoit pas trop envie que l'affaire réussît, et il n'avoit pas tort de ce côté-là. Pour moi, qui n'étois pas faite pour lui cacher ce que je pensois, je lui dis que je ne pouvois pas blâmer Monsieur de ce qu'il avoit fait : que le rang qu'il tenoit dans l'Etat par sa naissance, et celui que lui donnoit encore une régence, ne lui permettoient pas d'attendre une réponse de la cour pour une affaire qui paroissoit aussi belle et aussi avantageuse que l'étoit celle d'une conférence en l'état où étoient les affaires, les ennemis étant aux portes de Paris, qui payoient partout, et qui par cette raison seroient bénis des peuples, qui étoient révoltés de tous côtés : en sorte qu'il étoit à craindre que s'ils venoient, on ne les y reçût sans que Mon-

sieur le pût empêcher. Enfin je lui dis toutes les raisons qui pouvoient prouver celles que Monsieur avoit, le service qu'il rendoit au Roi et à son Etat; quand même cela ne réussiroit pas, que le blâme tomberoit sur les Espagnols, et que lui, en son particulier, seroit justifié de ce que l'on l'accusoit d'avoir empêché la paix à Munster; que si elle se faisoit, rien n'étoit plus avantageux dans un temps où tout étoit en trouble, et que ce seroit le moyen de garder M. le prince tant qu'on voudroit en prison; que son parti étoit à bas. Je raisonnai de toute ma force: je ne sais si je raisonnois bien. Les députés revinrent de Bordeaux; l'ennui que j'eus à Libourne m'avoit fait changer la pensée que j'avois de reculer la paix de tout mon possible, en un désir fort ardent de l'avancer si je pouvois; de sorte que tous les jours je parlois à M. le cardinal Mazarin pour le porter à l'accommodement, et je lui représentois l'intérêt que j'avois à y contribuer : ce qu'il recevoit fort bien. Il rioit, et me disoit: « Vous respirez par vos fenêtres un air borde-« lais qui pourroit à la longue vous faire devenir « frondeuse. » Les affaires s'avancèrent : on fit une trève, pendant laquelle on eut dessein de se rendre maître de la ville, parce qu'on y entroit librement. M. Du Coudray, que j'avois un peu corrompu pendant que j'étois à Libourne, se laissa achever de corrompre par M. le cardinal Mazarin. Il me dit de Bordeaux : « Pendant qu'on entre librement en cette « ville, si on se saisissoit d'une porte, on verroit beau « jeu. » Je ne fis pas semblant de le remarquer; je jugeai cependant, au ton dont il me le disoit, que l'on l'avoit proposé, et que la bonne foi n'étoit pas la

chose à quoi l'on prît le plus garde en cette affaire. Comme je suis fort sincère, cela me choqua au dernier point.

M. Servien trouva quelque obstacle nouveau à la paix : ce qui donna lieu à tous de crier ; on disoit qu'il étoit ennemi de la paix. Sur quoi je pris la liberté de dire à la Reine que l'on ne devoit pas faire de difficulté de conclure la paix ; que si elle se rompoit, on recevroit un fort grand affront de lever le siége de Bordeaux, et qu'on seroit bien contraint d'en venir là ; qu'il n'y avoit plus d'armée, que les maladies l'avoient fait périr faute de munitions ; que du côté de Paris l'on donneroit l'arrêt de 1617, qui étoit celui qui fut donné contre le maréchal d'Ancre, qui excluoit les étrangers du gouvernement, et qui étoit l'épouvantail du cardinal Mazarin. Elle me répondit : « Eh bien, quitte pour n'aller jamais à Paris. » Je lui dis : « Il faudra renoncer à Paris et à toutes les villes « où il y a des parlemens qui donneront le même ar- « rêt ; et si les affaires s'aigrissent, les présidiaux « feront les mauvais aussi, et l'on n'ira plus que dans « les bourgs fermés. — Eh bien, dit la Reine, il s'y « faudra résoudre ; » et me reprocha que j'étois frondeuse. Je lui répliquai : « Je vous dis la vérité, et « personne ne vous la dit ; et je vous avoue que, « pour une difficulté de rien, cela est bien étrange « de vouloir passer ses jours de village en village, « et par là exposer l'autorité du Roi, qui est déjà si « déchue. » Le soir j'en dis bien davantage à M. le cardinal Mazarin.

Je ne sais si ce fut la peur que je lui fis, ou quelque espérance de négociation par M. de Bouillon :

ils accordèrent l'amnistie (1) telle que les Bordelais vouloient. Les députés saluèrent Leurs Majestés, et s'en retournèrent. M. le cardinal me dit que le lendemain il devoit voir M. de Bouillon à trois lieues de Bourg ; je lui dis : « Vous serez bien aises tous « deux, vous vous promettrez tout ce que vous ne « tiendrez pas. » Il partit pour ce voyage le matin comme il avoit dit. Je demeurai tout ce jour-là enfermée dans ma chambre à lire les lettres que j'avois reçues de Paris, et à y faire réponse. L'on me vint dire que madame la princesse alloit arriver : cela me surprit assez. Je m'en allai diligemment chez la Reine, qui me dit lorsque j'entrai : « Hé bien, ma nièce, « n'êtes-vous pas bien étonnée de savoir madame la « princesse si près? » Je lui dis : « Oui, madame, je « l'ai su par hasard, et j'en suis bien aise; sans cela « je ne l'aurois pas vue : j'avois fait dessein de ne « point sortir. » Elle me dit : « Je vous l'aurois mandé. » Je ne lui répondis rien : elle vit bien que ce procédé ne me plaisoit pas. Elle envoya un gentilhomme à madame la princesse lui faire des complimens, et M. le maréchal de La Meilleraye l'alla querir au bord de l'eau. Comme M. le cardinal Mazarin vint chez la Reine, il s'approcha, et dit à la Reine devant moi : « Monsieur n'est pas ici, il ne faut rien faire sans la « participation de Mademoiselle : du moins il ne se « plaindra pas qu'on agisse sans lui quand elle y sera. » Ensuite il dit : « Il faut aviser si on recevra madame « la princesse devant le monde, ou en particulier; « Mademoiselle, dites votre opinion. » Je répondis :

(1) *Ils accordèrent l'amnistie* : La pacification de Bordeaux fut signée à Bourg le 1er octobre 1650.

« Si on me l'avoit demandée pour des affaires plus « importantes, je la donnerois pour des bagatelles ; je « n'ai point eu de part à celles-ci, je ne veux point « avoir de part aux autres. » Ils résolurent de la voir en particulier. La Reine entra dans sa chambre avec le Roi, Monsieur frère du Roi, M. le cardinal, le maréchal de Villeroy et moi. Je tirai à part M. le cardinal Mazarin, et je lui dis : « Voici un mystère que je ne « comprends pas ; je vois bien pourtant, par les em- « pressemens que l'on a pour madame la princesse, « qu'il y a quelque négociation ; vous en serez « mauvais marchand si vous agissez sans Monsieur : « il vous abandonnera, et vous ne sauriez vous pas- « ser de lui ; quoique vous vous flattiez de M. le « prince, il ne vous protégera jamais contre Mon- « sieur. » Il me jura et protesta qu'il n'avoit rien fait ; que l'arrivée de madame la princesse étoit un pur hasard. Je lui dis que je le souhaitois pour l'amour de lui ; que j'étois assurée que Monsieur ne le trouveroit pas bon, et que tout au moins il lui manderoit de prendre garde à ce qu'il faisoit, parce qu'à la fin il s'accableroit de tant de mauvaises affaires que, quelques bontés qu'il eût pour lui, il seroit contraint de l'abandonner.

Comme nous étions en cette conversation, qui fut assez longue, madame la princesse entra ; elle avoit été saignée la veille : ce qui lui faisoit porter une écharpe mise si ridiculement, aussi bien que le reste de son habillement, que la Reine eut grande peine à s'empêcher de rire, aussi bien que moi. M. le duc d'Enghien étoit avec elle, le plus joli du monde, et messieurs les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld.

Après avoir salué la Reine, elle lui parla de sa maladie et de son fils; puis ils se jetèrent à genoux devant Leurs Majestés pour leur demander la liberté de M. le prince : ce qu'elle fit de mauvaise grâce. La Reine les releva, et leur répondit peu favorablement; sa visite fut fort courte. Je lui allai faire mon compliment. Messieurs de Bouillon et de La Rochefoucauld demeurèrent après elle un moment; ils me vinrent voir ensuite. J'écrivis à Monsieur une fort longue relation de tout ce qui s'étoit passé, persuadée que M. le cardinal Mazarin n'auroit pas hâte de lui rendre compte de ce qu'il avoit fait; j'écrivis jusqu'à quatre heures du matin : ce qui fut cause que le lendemain madame la princesse me trouva encore endormie lorsqu'elle me vint voir. Mes femmes furent assez habiles pour m'éveiller. Elle me parut telle qu'elle avoit accoutumé d'être, et je ne trouvai pas que les affaires l'eussent beaucoup faite (1): ce qui me fit croire qu'elle avoit eu peu de part à tout ce qui avoit été fait en son nom. Elle ne me parla que de bagatelles, et à peine me répondit-elle quand je lui fis des complimens pour monsieur son mari.

L'après-dînée, M. le cardinal, qui croyoit être le plus persuasif de tous les hommes, m'entretint quatre heures du zèle qu'il avoit pour le service de Monsieur, de l'amitié que Monsieur avoit pour lui, de celle qu'il avoit pour moi, et de l'envie que le mariage de l'Empereur réussît: dont je ne me souciois plus; je ne

(1) *Je ne trouvai pas que les affaires l'eussent beaucoup faite :* On remarque ici l'injuste prévention de Mademoiselle; car la princesse de Condé déploya, pendant son séjour à Bordeaux, un très-grand caractère.

prenois quasi pas la peine de lire les lettres que Saujon m'écrivoit. Il me parla aussi des soins qu'il avoit pris, et de l'envie qu'il avoit eue de me marier au roi d'Espagne; il fit une récapitulation de ce qu'il m'avoit dit tant de fois quand il ne savoit plus que me dire; il s'enquit de mon bien et de mes affaires, dont j'étois mal informée: le tout étoit entre les mains des gens de Monsieur. Il crut me faire sa cour de me proposer de parler à Monsieur, pour m'en faire donner la disposition; que j'avois de l'argent; qu'il vouloit être mon intendant. Il n'y eut bagatelles dont il ne m'entretînt, quoiqu'elles n'eussent nul rapport à l'affaire dont il étoit question, à quoi je revenois toujours. Je lui dis: « Il n'y a bassesse dont vous ne vous avisiez « ce matin. Comme M. Lenet, qui est à M. le prince « et qui vient de Bordeaux, étoit avec moi, il est « venu un de vos pages le querir pour dîner, et lui « dire que vous l'attendiez; nous nous sommes mo- « qués de vous, lui et moi. Voyez, m'a-t-il dit, que « son ministère est à craindre! avant-hier il me vouloit « faire pendre, aujourd'hui il me veut donner à dî- « ner. » Le cardinal Mazarin me répondit que ce n'étoit pas lui, et me donna une fort mauvaise excuse. Le soir M. Lenet, que je connois assez, me vint dire adieu; je lui dis: « Je vous trouve bien ridicule tous « de négocier avec M. le cardinal Mazarin pour la « liberté de M. le prince; si c'est sans la participa- « tion de Monsieur, ce n'est rien faire. M. le prince « voudra-t-il être obligé à un tel homme, et s'engager « à prendre sa protection contre toute la France qui « le hait fort? Je ne le crois pas; et quoique je n'aime « point votre M. le prince, je ne laisserai pas que

« d'être bien aise que Monsieur s'unisse avec lui et le « fasse sortir. » Lenet m'assura fort qu'il n'avoit écouté aucune des propositions de M. le cardinal, et qu'il savoit bien que M. le prince ne sortiroit jamais que par Monsieur. Nous étions tous deux assez mal informés de ce qui se passoit à Paris dans ce temps-là : les amis de Monsieur travailloient à les unir d'intérêt Monsieur et lui.

Ce fut dans ce temps-là que M. de Nemours, qui s'étoit engagé dans le parti de M. le prince par l'entremise de madame de Châtillon, voulut le sauver ; l'entreprise manqua, pour n'avoir pas été bien conduite. Nous partîmes pour Bordeaux le même jour que M. Lenet pour Montrond : il alloit faire exécuter le traité, et cesser toutes les hostilités qui se commettoient par la garnison contre tout le Berri. Comme nous étions dans le bateau, M. le cardinal Mazarin me dit : « M. Lenet, qui nous voudroit brouiller, m'a « bien dit des particularités ; » et il me rapporta mot pour mot la conversation que j'avois eue le soir avec lui. Ce qui me surprit sans que je le témoignasse. Je lui dis : « Il a donc bien fait des tentatives de tous « côtés ! Il m'a dit que vous lui aviez fait mille pro- « positions d'accommodement sans Monsieur, et il « m'a semblé ne lui pouvoir pas moins répondre que « de la manière que j'ai fait. Cela est assez vraisem- « blable : il n'est guère habile homme de croire nous « brouiller. » Il fut assez surpris de ce que je lui avois parlé de lui si librement. Ce voyage se fit fort agréablement : le temps étoit le plus beau du monde, et les avenues de Bordeaux fort agréables ; les navires qui étoient venus pour le siége arrivèrent tous le jour

que la paix fut signée. Ils nous accompagnèrent, et firent grand feu à notre arrivée à Bordeaux; les canons de la ville y répondirent; toute la cavalerie étoit en haie au bord de l'eau: elle fit une décharge. Le corps de ville vint haranguer le Roi avant qu'il sortît du bateau, il y avoit sur le quai une foule de peuple incroyable, l'on témoigna grande joie de voir le Roi, et l'on ne dit pas un mot à M. le cardinal Mazarin. L'on craignoit que l'on ne criât au Mazarin : ce qui eût été assez bizarre devant le Roi; ces gens-là l'avoient pris d'un air à en pouvoir tout craindre. Nous trouvâmes à la porte de la ville des troupes d'infanterie en haie avec des officiers: cela me surprit. Selon le traité, le bourgeois devoit quitter les armes, et les troupes du Roi ne devoient bouger de leurs quartiers. Je demandai au cardinal Mazarin : « Qui sont ces gens-là ? » Il me répondit : « Je n'en sais rien. » Je lui dis : « Ils « sont bien mal vêtus, et ont la mine trop aguerrie « pour des bourgeois, et les officiers saluent trop « bien. » Je demandai : « Quelle troupe est-ce là ? » Ils répondirent : « Le régiment de Navailles. » Je n'en parlai plus.

Dès que j'eus mené Leurs Majestés à l'archevêché où elles logeoient, je m'en allai en mon logis. C'étoit chez M. le président de Pontac, dont la femme est ma parente et sœur de M. de Thou; son logis est fort beau et fort magnifique. Quoique je n'eusse nulle connoissance qu'elle dans la ville de Bordeaux, je ne laissai pas de recevoir bien des visites dès le jour même de mon arrivée. Je ne me trompai pas quand je jugeai que les troupes ne feroient pas un fort bon effet : j'appris que le parlement, qui vit avant l'arrivée du

Roi toutes les portes prises par des gens de guerre, contre ce que l'on avoit promis, s'assembla pour résoudre d'aller saluer le Roi, et fit des plaintes aux députés qui avoient négocié à Bourg de l'infraction du traité, et même il fut proposé de reprendre les armes. Dans la crainte que la nuit suivante l'on ne fît quelque entreprise, il fut résolu que les députés chercheroient M. Du Coudray, et qu'ensemble ils iroient trouver ceux avec qui ils avoient traité. Comme ils croyoient M. Du Coudray mazarin, ils jugèrent à propos de me venir trouver ; ils me contèrent l'affaire, et me prièrent de l'envoyer querir : ce que je fis aussitôt. Je lui dis de s'en aller trouver la Reine, et de lui dire l'importance dont cela étoit, puisque, pour avoir manqué à ce que l'on avoit promis, sûrement on prendroit les armes dans la ville ; l'embarras où l'on se trouveroit, et les mauvaises suites qui en arriveroient, avec le méchant effet que cela feroit dans les pays étrangers. La Reine dit au Coudray : « Mademoi-« selle devient furieusement frondeuse ; » et lui témoigna n'être pas tout-à-fait contente de moi. Comme j'étois assurée qu'elle ne m'en osoit rien dire, je ne faisois pas semblant de le savoir. L'on promit au Coudray que l'armée commenceroit à passer l'eau dès le lendemain, et que l'on ne feroit gardes aux portes que jusqu'à ce qu'elle fût passée, de crainte que les soldats et cavaliers n'entrassent dans la ville, et n'y fissent du désordre. Ces messieurs, à qui il vint rendre réponse à mon logis, furent fort contens, et le dirent le lendemain à leur compagnie, et le firent savoir dès le soir même dans la ville, pour apaiser les esprits qui étoient fort alarmés.

Après que le parlement et tous les autres corps de la ville eurent salué Leurs Majestés, nous allâmes sur la rivière voir tous les vaisseaux. L'on tira mille volées de canon : toute l'artillerie de dessus fit son devoir; toute la ville de Bordeaux étoit aux fenêtres du port. M. le cardinal Mazarin me disoit : « Au moins les Bor-« delais voient que si on avoit voulu leur faire du « mal l'on le pouvoit, avec une si belle armée na-« vale. » Pour moi, quoique je ne me connoisse pas en armement naval, je ne trouvai pas celui-là beau, et je ne jugeai cette promenade propre qu'à donner une nouvelle matière aux ennemis de M. le cardinal Mazarin de se moquer de le voir triompher de si peu de chose. La ville de Bordeaux est dans la plus belle situation du monde : rien n'est si beau que la rivière de la Garonne et son port; les rues sont belles, et les maisons bien bâties; il y a de fort honnêtes gens et fort spirituels, et qui sont néanmoins plus propres pour l'exécution que pour le conseil : ils vont fort vite, et n'ont pas grand jugement. Pendant les dix jours que la cour y séjourna, personne n'alloit chez la Reine, et quand elle passoit dans les rues on ne s'en soucioit guère : je ne sais si elle avoit fort agréable d'entendre dire que ma cour étoit grosse, et que tout le monde ne bougeoit de chez moi pendant qu'il en alloit si peu chez elle. Le courrier que j'envoyai à Monsieur revint, et il m'écrivit sur le même ton que j'avois parlé à M. le cardinal Mazarin. Son Altesse Royale lui écrivit une lettre ainsi que je lui avois prédit; il ne s'en vanta pas. Dès qu'il sut que j'avois reçu un courrier, il fut dans la dernière inquiétude de savoir ce que l'on m'avoit mandé : il m'envoya Le Cou-

dray me questionner, à qui je ne voulus rien dire Comme je revenois de la messe, je trouvai M. le cardinal Mazarin chez moi, qui me fit excuse de ne m'être pas encore venu voir; qu'il avoit eu tant d'affaires qu'il lui avoit été impossible. Il s'attendoit que je lui conterois en grande hâte tout ce que Monsieur m'avoit mandé: je ne lui en parlai point. Comme je vis qu'il ne m'en disoit rien, je lui demandai: « N'avez-« vous pas reçu des nouvelles de Paris? — Et vous, « n'en avez-vous point eu? me répondit-il. » Je lui dis que non; qu'il m'étoit venu un courrier que j'avois envoyé; que ce n'étoit que pour des affaires domestiques: qu'ainsi je n'avois des lettres que de mes gens, qui ne me parloient de rien. Je pense qu'il s'en alla assez mal satisfait de sa visite, et je connus qu'elle avoit été à une autre fin.

Le parlement de Bordeaux avoit député deux présidens et dix ou douze conseillers, pour aller visiter Monsieur, frère du Roi; et à cause de l'obligation qu'ils avoient à Monsieur de la paix, ils avoient jugé ne lui pouvoir donner des marques d'une plus grande reconnoissance que de me rendre un honneur qui ne m'étoit pas dû, et de me faire une visite pareille à celle qu'ils avoient faite à Monsieur. Cela avoit fâché M. le cardinal Mazarin: il avoit su qu'ils l'avoient ainsi résolu, et en même temps de ne le point voir. On les avoit voulu empêcher de voir Monsieur, et c'avoit été en vain; il les avoit fait aussi prier de ne me point voir pour satisfaire la Reine, parce qu'ils ne voyoient pas M. le cardinal Mazarin: ils n'eurent nul égard à sa prière, et vinrent chez moi au sortir de chez Monsieur. Ils me firent une harangue qui témoignoit la

reconnoissance qu'ils avoient envers Son Altesse Royale, et d'une manière aussi fort obligeante pour moi. M. le cardinal Mazarin, qui vit que la visite étoit faite, ne laissa pas d'avoir en tête d'en avoir une, par l'éclat que cela feroit, qu'un parlement lui eût envoyé des députés. Il crut que cette députation, qui ne s'étoit point faite à son arrivée, se devoit faire à son départ. Le comte de Palluau me vint voir: c'est un homme fort attaché à M. le cardinal Mazarin, qui a beaucoup d'esprit, et qui est de fort agréable conversation, avec lequel je prenois beaucoup de plaisir. Après avoir été quelque temps avec moi, et m'avoir trouvée avec des gens du parlement qui me voyoient souvent (les Gascons se familiarisent aisément, et font bientôt connoissance), il me dit: « Ne voulez-vous « pas faire voir le crédit que vous avez parmi ces gens-« là, et rendre un service à un de vos amis?» Je lui demandai quel service, et à quel ami; il me répondit: « A M. le cardinal Mazarin; faites-lui rendre une « visite. » Je lui répondis: « S'il m'en prie, je le ferai: « sinon je ne m'en mêlerai pas; il croiroit que je me « voudrois faire de fête, et cela seroit assez ridicule « de croire avoir du crédit auprès des gens que je ne « connois que depuis peu de temps. » Sur quoi il me dit: « Il seroit de meilleure grâce à vous de le faire « sans qu'il vous en priât. » Je l'assurai que je n'en ferois rien. J'allai chez la Reine; Palluau y vint me dire: « Il faut que vous parliez de ce que je vous ai « tantôt dit à M. le cardinal Mazarin. » Je l'assurai pour la seconde fois que je n'en ferois rien: nous disputâmes long-temps là-dessus, et je lui témoignai que je connoissois bien que c'étoit de la part de M. le car-

dinal Mazarin que l'on me parloit, et qu'ainsi toutes ces façons étoient inutiles. Il me l'avoua, et me pria de n'en point parler. Cependant, pour disposer les affaires de manière que M. le cardinal les agréât, nous convînmes que lorsque le parlement seroit chez la Reine, si M. le cardinal étoit auprès de moi, je lui dirois : « Demandez à Palluau ce que nous avons dit « tantôt. » Il s'y trouva, et je le lui dis ; il me répondit : « M. de Palluau me l'a dit, et je vous en suis très- « obligé ; je ne me soucie point de ces gens-là. Quand « ils me viendroient voir, je leur ferois fermer la « porte, si ce n'étoit pour le service du Roi qu'il est « nécessaire que je les voie. » Il me fit mille rodomontades, et conclut par me prier de faire tout mon possible pour qu'ils l'allassent voir. J'envoyai querir tous ceux que je connoissois, et avec M. Du Coudray je les pressai fort ; ils me dirent tous que si je le leur ordonnois de la part de Son Altesse Royale, ils le feroient : qu'autrement cela ne se pouvoit. Je leur dis que je croyois que cela seroit fort agréable à Son Altesse Royale ; que je ne leur pouvois pas dire qu'il me l'avoit commandé ; que je n'avois point d'ordre. Le lendemain ceux à qui j'avois parlé firent cette proposition à la compagnie ; et on la trouva si ridicule au palais, qu'il eût mieux valu qu'on n'en eût point parlé. Quant à moi, M. le cardinal prit si mal ma démarche, qu'il m'accusa de lui avoir fait cette pièce ; de quoi je ne me souciois guère.

Quoique je me divertisse bien à Bordeaux, j'avois une telle envie d'aller à Paris, que j'étois fort aise de rebuter M. le cardinal Mazarin, et l'obliger à partir le plus promptement qu'il se pourroit : ce qui arriva ;

et j'eus une grande joie de me voir en chemin. Nous trouvâmes à Saintes M. l'archevêque d'Embrun, qui étoit envoyé de la part du clergé pour supplier Leurs Majestés de permettre que l'on mît M. le prince de Conti en liberté pour le traiter, parce qu'il étoit en danger de sa vie. Cet envoyé ne fut point agréable : et comme on en fut averti, on lui fit dire que l'on ne le vouloit pas voir ; et M. le cardinal Mazarin et la Reine me dirent : « L'archevêque d'Embrun est de vos « amis : il faut que vous le détourniez de nous parler « de cette affaire. » La maison de La Feuillade a toujours été à Son Altesse Royale ; le père et trois enfans sont morts à son service : ainsi j'avois beaucoup d'habitude avec eux ; l'archevêque en son particulier a toujours été de mes amis. Je l'envoyai querir, et lui proposai ce que l'on m'avoit ordonné. Je le trouvai d'une fort bonne volonté pour ce que je lui disois, et plus disposé à suivre les ordres de la cour que ceux de son corps ; et je me suis depuis aperçue que, pour plaire à la cour, il se chargea d'assez bonnes affaires, suivant ce que je lui avois conseillé auparavant. Je rendis compte de ma commission à M. le cardinal Mazarin, puis à la Reine, qui furent très-satisfaits ; de sorte que M. l'archevêque d'Embrun salua Leurs Majestés et le cardinal sans parler de rien.

La Reine vit à Saintes une dévote séculière dans les Carmélites, laquelle étoit impotente, qui lui avoit fait dire par madame de Brienne qu'elle souhaitoit avec passion de la voir ; elle lui avoit fait dire la même demande lorsqu'elle avoit passé, et elle la pria pour lors de lui envoyer quelque personne de créance à

qui elle pût confier ce qu'elle avoit à dire. La Reine y avoit envoyé le père Faure, cordelier, lequel est à présent évêque de Glandèves (1), qui n'avoit osé à son retour à Libourne dire à la Reine tout ce qu'il avoit su de la dévote, parce que cela étoit directement contre M. le cardinal Mazarin; il étoit parti d'Angoulême pour l'aller trouver à La Rochelle où elle demeuroit, et elle s'étoit fait porter exprès à Saintes pour voir la Reine à son passage. M. de Glandèves dit à la Reine : « Madame Lainé (elle s'appeloit ainsi) ne « m'a rien voulu dire, et ne veut parler qu'à Votre « Majesté. » La Reine l'alla voir, et eut avec elle une fort longue conversation qui m'ennuya beaucoup, et à tel point que je m'en impatientai. Je m'approchai pour l'interrompre, et j'entendis que la Reine lui disoit : « Vous ne le connoissez pas : il n'a d'autres intérêts « que ceux du Roi. » Je me doutai qu'elle parloit contre M. le cardinal Mazarin.

Comme nous fûmes dans le carrosse, la Reine dit à madame de Brienne : « Quelle visite vous m'avez fait « faire! » Je lui dis : « Je crois, madame, que vous « n'offrirez point de chandelle à Saintes.—Tu as donc « ouï ce qu'elle m'a dit? » Je lui répondis que j'en avois ouï une partie ; sur quoi elle me répliqua : « Elle « m'a tenu mille discours contre M. le cardinal ; c'est « une pauvre femme à qui on a fait dire tout cela ; » et n'en dit pas davantage.

J'ai su depuis qu'elle lui avoit dit que M. le cardinal portoit un tel malheur à la France et à elle, qu'il seroit cause de leur ruine ; que si elle ne le chassoit dans peu, on le chasseroit par force ; et que pour mar-

(1) Il fut depuis évêque d'Amiens.

que de la vérité de ce qu'elle lui disoit, elle l'assuroit qu'elle seroit malade dans trois jours : ce qui arriva ; lorsqu'elle fut à Poitiers, elle eut la fièvre, et fut contrainte de se faire saigner. Ce mal lui continua jusqu'à Amboise, où elle fut obligée de séjourner huit jours, pendant lesquels son mal augmenta jusqu'à donner de la crainte : ce qui fâcha fort M. le cardinal Mazarin ; il avoit toutes les impatiences possibles d'être à Paris, pour persuader Son Altesse Royale de consentir qu'on menât M. le prince au Havre ; quoique l'on lui eût envoyé plusieurs courriers pour cela, il n'avoit jamais voulu : ce qui donna à la cour de grands soupçons de ce qui est arrivé depuis. M. le cardinal Mazarin me proposa d'aller un jour à Paris pendant le séjour de la Reine à Amboise : ce que j'aurois pu faire aisément en deux jours en relais. J'en avois un prétexte le plus beau du monde : madame de Guise ma grand'mère étoit malade, et je n'osois m'embarquer à ce voyage sans la permission de Son Altesse Royale. Pendant ce temps-là la Reine se porta mieux, et l'on partit. L'intention de M. le cardinal Mazarin avoit été que j'eusse fait en sorte auprès de Son Altesse Royale qu'il vînt au devant de Leurs Majestés à Orléans : j'aurois toujours été avec lui, et tâché de le persuader à consentir à ce qu'on vouloit lui proposer.

Sur les chemins, M. le cardinal Mazarin me faisoit part des nouvelles qu'il recevoit, qui ne lui étoient pas agréables : on lui mandoit que les amis de M. le prince n'abandonnoient pas Monsieur, et faisoient de grands progrès auprès de lui ; que madame de Chevreuse, le coadjuteur, madame de Montbazon, et toute cette cabale de Fronde et leurs dépendans, étoient

dans les intérêts de M. le prince. La princesse palatine avoit beaucoup servi à toute cette union; elle commença en ce temps-là à se rendre considérable, et à faire parler d'elle dans les affaires : auparavant l'on n'avoit parlé que de ses aventures pendant que la reine de Pologne étoit ici ; quoique sa sœur et l'aînée, elle ne la voyoit guère : ce qui se remarquoit; elles logeoient dans la même maison. M. de Guise, tout archevêque de Reims qu'il étoit, la recherchoit comme s'il eût été en l'état où il est maintenant, d'une manière à la vérité tout extraordinaire; il faisoit l'amour comme dans les romans. Quand il sortit de France, elle en étoit aussi sortie ; peu de temps après elle s'habilla en homme, et s'en alla droit à Besançon pour passer de là en Flandre : elle s'y fit appeler madame de Guise; lorsqu'elle parloit ou écrivoit, elle disoit : « Mon mari. » Elle n'omettoit rien de tout ce qui déclaroit son mariage. Pendant qu'elle étoit à Besançon et lui à Bruxelles, il devint amoureux de madame la comtesse de Bossu, qu'il épousa; elle revint à Paris et reprit son nom de madame la princesse Anne, comme si de rien n'eût été : peu d'années après elle épousa en cachette, et sans le consentement de la cour, M. le prince Edouard, l'un des cadets de M. l'électeur palatin. Cette princesse fit la paix avec la Reine: elle revint à la cour ; et comme son mari étoit fort gueux et jaloux, et elle d'humeur fort galante, elle l'obligea de consentir qu'elle vît le grand monde, et lui persuada que c'étoit le moyen de subsister et d'avoir des bienfaits de la cour ; alors elle suivit son inclination, et força celle de son mari par la raison et la nécessité. A la guerre de Paris, son mari prit emploi, et ce fut

alors qu'elle fit grande amitié avec M. de Longueville et le prince de Conti.

La cour ne trouva pas Monsieur à Orléans comme elle avoit espéré, ni même M. Le Tellier, qui y devoit venir. L'on apprit seulement que l'on avoit pendu en effigie M. le cardinal Mazarin à tous les carrefours de Paris: ce qui ne lui étoit pas agréable. L'on trouva M. Le Tellier à Pluviers, qui n'assura pas que Son Altesse Royale viendroit à Fontainebleau, ni qu'elle eût des sentimens favorables pour la cour. On y fut trois ou quatre jours, sans que Son Altesse Royale y vînt; M. de Châteauneuf y arriva, et assura qu'il y viendroit: comme il étoit de la cabale du coadjuteur, qui devenoit le favori de Monsieur, il se faisoit valoir de ce que Monsieur faisoit. Le Roi et M. le cardinal Mazarin furent au devant de Monsieur; l'on peut juger, par les empressemens que l'on avoit de sa venue, de ceux qu'ils lui témoignèrent. Monsieur ne fut pas sitôt arrivé qu'il leur marqua le déplaisir et le ressentiment qu'il avoit eu lorsque l'on avoit transféré M. le prince du bois de Vincennes. J'ai dit, à ce qu'il me semble, que c'étoit à cause de l'approche des ennemis que l'on avoit transféré les princes : il est bien vrai que l'on se servit de ce prétexte; et cependant on les mena à Marcoussis, sans que Monsieur le sût que lorsqu'ils y étoient, contre la parole que la Reine lui en avoit donnée. Lorsque l'on partit pour aller en Guienne, la Reine dit à M. de Bar qui gardoit les princes, et en présence de Monsieur, qu'il ne les remît en liberté ni qu'il ne les transférât par les ordres de l'un ou de l'autre séparés, mais seulement quand il en verroit un signé de tous deux ensemble. Je crois avoir appris ceci

en un voyage que je fis à Blois depuis que j'ai écrit ce qui est ci-devant : comme je ne m'amuse à ces Mémoires que pour moi, et qu'ils ne seront peut-être jamais vus de qui que ce soit, au moins durant ma vie, je ne m'attacherai point à les corriger, persuadée que je ne ferois pas mieux, parce que je ne me crois pas capable d'en connoître les défauts. Revenons au sujet.

On peut juger si Monsieur avoit lieu d'être satisfait : il voyoit que l'on ne vouloit transférer M. le prince au Havre que pour être en lieu où M. le cardinal Mazarin en fût absolument le maître, pour s'en servir dans un grand besoin; et quand il seroit abandonné de tout le monde, le lâcher comme une foudre pour accabler tous ses ennemis, et dissiper tout ce qui lui seroit contraire : l'on pouvoit assez faire ce jugement. M. le prince avoit été si heureux, qu'il sembloit que rien ne lui pût résister; et comme ce n'étoit point le compte de Monsieur que cela se fît sans sa participation, il y résistoit. Je l'allai voir à sa chambre à Fontainebleau : il étoit fort en colère. Il me déchargea son cœur, et me dit que, quelques moyens que l'on employât pour avoir son consentement à ce changement, il ne le donneroit jamais, et que c'étoit le vrai moyen d'augmenter les troubles, par les raisons que j'ai dites que l'on croyoit que M. le cardinal Mazarin avoit pour cela; que le parlement fronderoit plus que jamais, et qu'il étoit résolu de ne se plus mêler de rien. Il ne vint point chez la Reine ce jour-là; l'on fit force allées et venues; enfin il y vint le soir. Les affaires au lieu de s'adoucir s'aigrirent; il se sépara d'avec la Reine de cette manière. M. le cardinal Mazarin envoya vers

la pointe du jour m'éveiller pour me prier de m'en aller chez Monsieur, pour voir s'il n'y auroit point moyen de le faire demeurer. Sa résolution étoit si fortement prise, que rien ne le put arrêter. La Reine envoya M. le comte d'Harcourt querir les princes à Marcoussis, et les mener au Havre, et dit à Monsieur : « Puisque vous ne voulez pas y consentir lorsque les « affaires du Roi le requièrent, il suffit. » Monsieur dit : « Le Roi est le maître : ce n'est pas mon avis. » Ainsi il partit pour Paris assez mal content; la cour le suivit un jour après. Monsieur, ennuyé de ce qui se passoit, s'allia tout-à-fait avec les amis de M. le prince; ce détail m'est tout-à-fait inconnu. Monsieur, qui savoit l'aversion que j'avois pour M. le prince, se cacha de moi; et quand les affaires sont passées et que l'on n'a point le dessein de les écrire, l'on s'en informe peu; en ce temps-là je ne croyois pas être jamais en lieu où cette pensée me pût venir. Tout ce qui vint à ma connoissance est que Monsieur agit de concert avec le parlement pour la liberté de M. le prince : à quoi il réussit, comme je dirai ci-après.

Madame la princesse mourut à Châtillon après une longue maladie, dans les sentimens les plus beaux et les plus chrétiens qu'il est possible; elle avoit vécu dans ses dernières années avec beaucoup de dévotion, et même cela lui faisoit abandonner les intérêts de son fils, soit qu'elle fût fort résignée, ou qu'elle eût moins de tendresse : M. le prince sait ce qui en étoit, et pour moi je n'en jugerai pas. M. le cardinal Mazarin partit de Paris pour aller en Champagne; il reprit Rethel, que M. de Turenne avoit pris; ensuite le maréchal Du Plessis-Praslin, qui commandoit l'ar-

mée du Roi, donna une bataille à Sommepy (1) : il la gagna, et fit beaucoup de prisonniers ; M. de Turenne, qui commandoit l'armée de M. le prince, fut fort heureux de se sauver. M. le cardinal Mazarin voulut que l'on l'appelât la bataille de Rethel, parce qu'il étoit dans la ville, et que l'on pût croire que c'étoit lui qui l'avoit gagnée, quoiqu'il en fût à deux lieues ; et sur cette victoire du cardinal on fit des vers assez plaisans : ce qui tourna sa bravoure en ridicule. Il m'a semblé que je les devois mettre ici.

L'on doit au cardinal rémunération :
Sans cet absent vainqueur l'on n'eût rien fait qui vaille.
Il a mené nos gens à l'expédition,
Et de loin gagné la bataille,
Ainsi qu'un bedeau fait la prédication.

Lorsque la nouvelle de cette journée arriva, Son Altesse Royale étoit au palais ; l'on fut bien aise de la mander en ce lieu-là : on croyoit donner de la terreur à tous les amis de M. le prince, lorsqu'ils sauroient son armée défaite. Cela fit un effet tout contraire : la peur que M. le cardinal Mazarin ne s'en prévalût les fortifia dans le dessein de servir M. le prince, pour se délivrer par lui d'un tel ennemi. Monsieur, au retour de chez la Reine, me vint dire cette nouvelle, et ajouta : « Rien n'est moins avantageux à la cour que « le gain de cette bataille ; elle profitera plus à M. le « prince de cette manière, que si M. de Turenne l'a- « voit gagnée. »

[1651] M. le cardinal (2) revint, le dernier jour de

(1) *Une bataille à Sommepy* : Cette bataille fut livrée le 15 décembre 1650. — (2) *M. le cardinal* : D'autres Mémoires disent que Mazarin fit son entrée à Paris le 1er janvier 1651.

l'année 1650, le plus fier et le plus triomphant du monde; je ne l'ai jamais vu si gai. La Reine étoit encore malade de cette maladie qui avoit commencé à Poitiers, et ne se levoit point; comme j'entrai dans sa chambre, et que j'approchai de son lit, elle me dit: « Ma nièce, avez-vous vu M. le cardinal? » Je lui répondis que non; le Roi, qui y étoit, l'alla querir: j'allai au devant de lui. J'étois dans la chambre comme il s'approcha de moi; il se mit quasi à genoux, tant il me salua humblement; je le relevai et l'embrassai; il me fit mille civilités que je lui rendis. La joie se troubla par les fréquentes assemblées du parlement, où Monsieur ne manquoit pas d'aller, et où il parloit de me marier: ce qui faisoit craindre à la cour qu'il ne fût pour M. le prince, dont les serviteurs et les amis commençoient à se rassembler. Il s'en trouva beaucoup à un bal chez la comtesse de Fiesque la jeune, de qui le mari étoit fort attaché aux intérêts de M. le prince. L'amitié que l'un et l'autre avoient pour lui étoit cause que la comtesse ne me voyoit pas si souvent qu'elle a fait depuis: je vis à ce bal le comte de Tavannes et plusieurs autres attachés à M. le prince, à qui je fis de grandes civilités. Cet hiver-là, malgré les inquiétudes et les brouilleries du Palais-Royal, l'on dansa et l'on se réjouit assez. M. de Mercœur faisoit fort le galant de mademoiselle de Mancini, avec laquelle il étoit quasi accordé; l'affaire en étoit demeurée là: M. le prince ne l'avoit pas voulu. Le parlement fit des remontrances fort vives pour la liberté de M. le prince: ce qui obligeoit la cour à y répondre. Monsieur, qui la souhaitoit et qui la jugeoit même nécessaire, en pressa la Reine; et ce fut sur cela que M. le

cardinal Mazarin fit ce beau discours de Cromwell et de Fairfax (1), sur lequel Monsieur s'emporta contre lui, et dit à la Reine qu'il ne mettroit jamais le pied dans les conseils du Roi tant que ce personnage-là y seroit. Le détail de cette conversation est imprimé et su de tout le monde ; ainsi je ne le mettrai pas ici.

J'étois sortie du Palais-Royal lorsque cela arriva. Le lendemain, Goulas, secrétaire de Monsieur, qui s'en alloit au Havre avec de Lyonne pour traiter avec M. le prince sur sa liberté, me conta ce qui s'étoit passé dans ce démêlé de Monsieur et de M. le cardinal Mazarin. Il étoit venu, sur ce qu'il se plaignoit que Monsieur avoit mis les affaires en un état que l'on ne se pouvoit plus défendre de faire sortir M. le prince, et qu'il n'en sauroit nul gré, parce qu'il paroissoit que sa liberté avoit été forcée. Comme je sus ce désordre, je m'en allai au plus vite chez Son Altesse Royale, qui me conta toute l'affaire, et me dit qu'il n'iroit plus au Palais-Royal tant que le Mazarin y seroit. Je ne fus pas fâchée de cette résolution, quoique je n'aimasse pas M. le prince : j'aimois néanmoins tant Monsieur, que j'étois ravie qu'il entreprît deux aussi grandes affaires que celles de faire sortir M. le prince de prison et M. le cardinal Mazarin du ministère, puisqu'il

(1) *Ce beau discours de Cromwell et de Fairfax :* Gaston se trouvant au Palais-Royal avec la Reine et son ministre, la conversation tomba sur les affaires présentes, et devint très-vive. Mazarin, se laissant emporter, compara le parlement de Paris au parlement d'Angleterre, le coadjuteur à Cromwell, et le duc de Beaufort à Fairfax. Gaston lui répondit avec chaleur que la comparaison étoit odieuse. La dispute s'anima ; et la Reine ayant pris le parti de son ministre, Gaston sortit précipitamment du Palais-Royal, dans la crainte d'être arrêté. Il signa bientôt un traité avec les partisans du prince de Condé (31 janvier 1651).

l'avoit fâché. La crainte que j'avois en même temps qu'il ne se lassât des embarras de cette affaire, et qu'il ne la poussât pas à bout, me donnoit la dernière inquiétude. Tous les amis de M. le prince vinrent dans cette rencontre au Luxembourg : je leur fis mille complimens, et dans ce moment je résolus de surmonter la déraisonnable aversion que j'avois pour M. le prince. Guitaut (1), qui est à lui et en qui il a beaucoup de confiance, qui l'a fort bien servi pendant sa prison, me vint voir ; je lui fis mille protestations de bien vivre avec M. le prince et avec toute sa maison, et du regret que j'avois de ne l'avoir pas fait par le passé. Il m'assura fort de leur respect et de leur amitié, et de la douleur qu'ils avoient de la manière dont je les avois traités.

Madame de Fouquerolles, qui est la plus intrigante personne du monde et n'est pas la plus prudente, me vint faire des propositions de la part de M. le cardinal Mazarin. Je ne sais si elle auroit été avouée, ou si elle se faisoit de fête : elle disoit que si Monsieur vouloit se raccommoder avec M. le cardinal Mazarin, il lui donneroit la carte blanche pour faire tout ce que bon lui sembleroit pour lui et pour sa famille, et qu'il pouvoit faire pour moi beaucoup plus que pour les autres. Ce panneau étoit assez beau, mais je ne fus pas assez ridicule pour y donner. L'après-dînée du même jour, Servien me vint trouver de la part de la Reine, pour me prier de faire tout mon possible pour adoucir Monsieur envers le cardinal : elle me prioit de me

(1) *Guitaut* : Guillaume de Pechpeyron. Ce n'étoit pas le même que celui qui avoit arrêté les princes. On appeloit celui-ci *le vieux Guitaut*, et l'autre *le petit Guitaut*.

souvenir de l'amitié qu'elle avoit toujours eue pour moi; qu'elle étoit bien fâchée de n'avoir pu m'en donner des marques, et qu'au moment qu'elle avoit dessein de m'en donner de bien sensibles, Monsieur se brouilloit avec elle pour l'en empêcher; que c'étoit ce qui l'affligeoit le plus; que quand je ne songerois pas à elle par amitié, je devois y penser par mon intérêt particulier; que cette brouillerie me seroit tout-à-fait nuisible. Je dis à M. Servien que j'avois beaucoup de déplaisir de tout ce qui s'étoit passé; que j'étois très-humble servante de la Reine; que je ferois toujours tout mon possible pour le lui témoigner; qu'elle devoit considérer qu'il y avoit long-temps que M. le cardinal Mazarin vivoit fort mal avec Monsieur; qu'à sa considération il en avoit beaucoup enduré, et qu'il étoit bien mal aisé à un homme de la qualité de Monsieur de souffrir de M. le cardinal Mazarin le mépris qu'il en faisoit en toute rencontre.

Je m'en allai rendre compte à Monsieur de cette conversation; les frondeurs de toutes professions étoient en grand nombre au Luxembourg : ils conseillèrent à Monsieur de m'envoyer chez la Reine. J'y allai, elle me demanda : « Hé bien! n'êtes-vous pas bien « étonnée de voir que votre père me veuille persécu- « ter, et chasser M. le cardinal, lui qui l'aimoit avec « des passions inouïes?—Monsieur ne hait point M. le « cardinal, lui répondis-je : il aime le Roi et l'Etat « comme il le doit; et persuadé qu'il est du mauvais « état des affaires par la connoissance qu'il en a, il « croit qu'il ne sert pas le Roi : c'est la raison qui « l'oblige à souhaiter son éloignement. » La Reine me répliqua : « Que ne l'a-t-il dit plus tôt? » Je repartis :

« Le respect qu'il porte à Votre Majesté est cause qu'il « en a souffert tant qu'il a pu, dans l'espérance qu'il « avoit qu'il profiteroit des avis qu'il lui donnoit; lors- « qu'il a vu qu'il les méprisoit, et qu'il faisoit tout le « contraire, il a cru être obligé de faire la déclara- « tion publique qu'il a faite ce matin au parlement, « de peur que l'on ne l'accusât un jour d'avoir mal « servi le Roi. » Je lui témoignai le déplaisir que j'en avois, et la joie que ce me seroit si l'on pouvoit trouver un tempérament pour tout pacifier; je lui fis toutes les civilités et tous les complimens possibles: à quoi je me sentois obligée. La cour fut toute partagée, et l'on s'étonna fort que M. le duc d'Elbœuf se fût déclaré contre Monsieur, à qui il avoit beaucoup d'obligation, et avec qui il avoit traité à la guerre de Paris, pour l'aversion qu'il avoit pour M. le cardinal Mazarin lorsqu'il étoit de ses amis : ainsi il faisoit connoître que l'amitié ou la haine de Monsieur lui en faisoit prendre pour les gens. Il vint pour parler de la part du Roi à Monsieur, qui lui dit : « Les paroles du Roi, « qui sont sacrées, ne doivent point être portées par « un homme fait comme vous: c'est pourquoi je n'en « recevrai point; » et le renvoya, avec quantité de pareils discours dont je ne me souviens pas. Le prince de Tarente, fils de M. le duc de La Trémouille, alla aussi s'embarquer mal à propos à lever des troupes pour servir Bordeaux contre M. le prince, lui qui avoit l'honneur d'être son proche parent : l'on croyoit que c'étoit M. le landgrave de Hesse, dont il avoit épousé la fille, qui l'y avoit obligé. Cela fut trouvé fort étrange de s'offrir à M. le cardinal Mazarin dans le temps que l'on travailloit à la liberté de M. le prince : je lui en

dis mon sentiment. C'est un honnête homme, qui est mon parent et mon ami. J'avois bien du déplaisir qu'il eût fait cette faute, qu'il a bien réparée depuis. Il est vrai que M. le prince avoit manqué envers lui dans une occasion où il s'agissoit des intérêts de M. de La Trémouille et de M. de Rohan; il avoit été pour ce dernier, sans aucune autre raison apparente que parce qu'il étoit son confident lorsqu'il aimoit mademoiselle Du Vigean.

J'étois toujours au Luxembourg avec des conseillers, et n'entendois parler à Monsieur que de ce que l'on faisoit au Palais. Je lui témoignai avoir envie d'y aller : à quoi il consentit; j'allai dans la lanterne du côté du greffe. Ce jour on résolut de nouvelles remontrances au Roi pour l'éloignement de M. le cardinal Mazarin : l'on en avoit fait un jour devant. Je vis encore ce jour-là la Reine, qui me fit conter ce qui se faisoit au Palais; je lui fis la plus succincte relation qu'il me fut possible; je connoissois qu'elle ne lui étoit pas agréable. Je la trouvai ce jour-là plus mélancolique qu'elle n'avoit été tous les autres jours : aussi étoit-ce celui que M. le cardinal Mazarin devoit partir (1). J'avois fait dessein de me coucher de bonne heure, parce que je m'étois levée fort matin : ce que je ne fis pas. Comme je me déshabillois, on me vint dire qu'il y avoit grande rumeur dans la ville; la curiosité me prit d'aller sur une terrasse qui est aux Tuileries où je logeois : elle regarde de plusieurs côtés. Il faisoit lors beau clair de lune; je vis au bout de la rue, à une barrière du côté de l'eau, des cavaliers qui gardoient

(1) *Que M. le cardinal Mazarin devoit partir* : Mazarin sortit de Paris dans la nuit du 7 au 8 février.

la barrière pour favoriser la sortie de M. le cardinal Mazarin par la porte de la Conférence : les bateliers se mirent contre les cavaliers; plusieurs valets et mes violons allèrent chasser les cavaliers de la barrière : il y eut quantité de coups de tirés. Comme je voyois du feu et que j'entendois des coups, j'envoyai pour faire retirer mes gens : ce qui fut impossible; je n'avois pour lors pas un honnête homme dans le logis : ils me croyoient retirée. Le grand bruit alla jusqu'à mon écurie; il vint du monde, et ce fut trop tard : il étoit arrivé du désordre, dont j'eus beaucoup de déplaisir. Ils prirent un prisonnier à cette belle occasion; il se trouva que c'étoit M. de Roncherolles, gouverneur de Bellegarde. Je marchandai si je devois le laisser aller; après je songeai que Bellegarde n'étoit pas un lieu où M. le cardinal Mazarin se pût retirer; j'envoyai un gentilhomme le querir, nommé La Guérinière, et je lui fis force excuses de ce qui lui étoit arrivé, et en sa présence j'envoyai querir mes gens. Lorsqu'il les eut vus, il jugea bien qu'ils n'étoient pas auteurs de ce désordre, et que je n'étois pas en pouvoir de l'empêcher. Je le fis accompagner pour sa sûreté par mes gens jusque hors la ville; il dit à La Guérinière : « M. le cardinal devoit passer par ici, j'avois un « homme avec moi : je l'ai envoyé avertir de prendre « un autre chemin. » L'on avoit pris en même temps d'Estrades, gouverneur de Dunkerque, en qui M. le cardinal Mazarin avoit beaucoup de confiance : ce qui me le fit garder jusqu'à ce que je susse de Monsieur ce que j'en ferois. J'y envoyai Préfontaine mon secrétaire l'en avertir, et en même temps que M. le cardinal Mazarin étoit sorti, et que mes valets de pied

l'avoient vu passer en habit gris, et qu'il avoit pris le chemin de la porte de Richelieu. Cet avis n'étoit pas une nouvelle pour Monsieur : il savoit bien que M. le cardinal Mazarin devoit s'en aller, et il avoit promis à la Reine que l'on n'iroit pas après lui ; il me manda de laisser aller M. d'Estrades, que j'avois fait mener dans le gros pavillon des Tuileries, afin que si l'on venoit me le demander de la part du Roi, je pusse dire : « Il n'est plus ici. » Je mandai en même temps à La Guérinière, à qui je l'avois donné en garde, de le mener par le Pont-Rouge au Luxembourg. Je trouvai que Monsieur avoit bien de la bonté de le laisser aller : s'il l'eût retenu, il étoit maître de Dunkerque ; le lieutenant de roi, nommé Saint-Quentin, étoit son domestique, homme d'esprit, et qui eût bien servi Son Altesse Royale. J'obéis à ses commandemens : je ne voulus point voir d'Estrades ; après l'avoir tenu plus long-temps que Roncherolles, il me sembla qu'il se devoit plaindre de moi, et que les personnes de ma naissance ne doivent voir les captifs que pour leur donner la liberté. J'envoyai Préfontaine pour la lui donner, et lui faire des complimens de ce que je ne l'avois pas vu, parce que j'étois déshabillée.

L'on eut peur que le Roi ne partît de Paris : les bourgeois prirent les armes, et firent garde aux portes. Comme il y avoit quantité d'officiers des troupes de M. le prince, et même de leurs cavaliers, ils faisoient des gardes de cavalerie aux avenues du Palais-Royal, battoient l'estrade toute la nuit, et arrêtoient les passans. Un soir que je revenois du Luxembourg, une vedette m'arrêta ; je lui demandai qui il étoit, il me répondit : « Je suis des chevau-légers de M. le prince,

« et j'ai ordre de M. Guitaut de ne laisser passer per-
« sonne. » Je lui dis : « Quoi! vous ne me connoissez
« pas? » Il me dit qu'il me connoissoit bien, qu'il croyoit que je ne trouverois pas mauvais qu'il obéît exactement à ce qui lui avoit été commandé; et enfin il me laissa passer. Tous les gens du Roi et de la Reine mouroient de peur de s'en aller : de sorte que l'on avoit tous les jours cent avis du dessein que Leurs Majestés avoient de se sauver, et des déguisemens qu'ils destinoient pour cela; jamais je n'ai rien vu de si plaisant. Monsieur envoyoit tous les soirs de Souches, qui étoit à lui, donner le bon soir à la Reine, et avoit ordre de voir le Roi, afin de détromper les gens qui disoient qu'ils s'en vouloient aller. Jugez comme ce compliment étoit agréable à la Reine! L'on menoit de Souches chez le Roi, qui le voyoit dans son lit; quelquefois il revenoit deux fois, et même tiroit son rideau et l'éveilloit : la Reine s'en est bien souvenue, et à dire le vrai, ces circonstances ne s'oublient guère. J'allois pendant ce temps-là tous les jours au Luxembourg. Le lendemain que M. le cardinal fut parti, je trouvai le carrosse de Monsieur dans la cour : cela me surprit, parce que l'on me dit que c'étoit pour aller chez la Reine. Il y avoit beaucoup de gens qui lui conseilloient de faire cette visite; pour moi, je n'étois pas de leur avis, et le priai de toute ma force de n'y pas aller, et que le péril étoit bien plus grand après le départ de M. le cardinal; que quand on l'arrêteroit on diroit : « Il ne s'en faut plus prendre à M. le car-
« dinal, il n'y est plus. » Qu'il devoit attendre que M. le prince fût venu. Il écoutoit volontiers mon avis, parce qu'il donnoit dans son sens; il est fort soup-

connoux, aussi bien que moi : il me semble que l'on ne sauroit blâmer ceux qui le sont sur la liberté, qui est si chère. On lui disoit d'ailleurs que la Reine auroit grand sujet de se plaindre, et qu'elle pourroit l'accuser d'avoir de grands desseins par ses craintes, puisqu'il avoit dit que, dès que le cardinal seroit sorti, il iroit au Palais-Royal; que s'il n'y alloit point, il montreroit que ce seroit seulement un prétexte. Comme il disoit qu'il n'y vouloit pas aller que M. le prince ne fût venu, les gens raisonnables trouvèrent qu'il avoit raison.

La nouvelle de la sortie de M. le prince (1) du Havre réjouit tout le monde; elle me réjouit doublement: je l'étois de sa sortie, et de connoître par elle le pouvoir que j'avois sur moi d'avoir passé, dès que je l'avois voulu, de la haine à l'amitié. Avec cette nouvelle, celle de l'arrivée du cardinal Mazarin au Havre vint, et donna assez de matière de songer aux spéculatifs, aussi bien qu'à ceux qui ne l'étoient pas : je ne sais pas même si Monsieur n'en fut point inquiet. Quoi qu'il en soit, il ne laissa pas d'aller au Palais-Royal. La Reine étoit sur son lit : il s'assit, et lui parla des affaires; je pense qu'il lui fit quelques complimens lorsqu'il y entra. J'arrivai un peu après; nos visites furent courtes : on est assez embarrassé avec les gens à qui on sait avoir mis le poignard dans le cœur. Je connoissois la Reine : je ne pouvois douter, après la manière dont elle m'avoit parlé de M. le cardinal Mazarin toutes les fois qu'elle avoit craint que Monsieur

(1) *La sortie de M. le prince :* Mazarin alla lui-même délivrer les princes le 13 février. Ils firent à Paris une entrée triomphante le 16 du même mois.

ne le poussât, des sentimens qu'elle avoit à l'heure qu'il l'avoit fait.

M. le prince arriva le lendemain ; Monsieur alla au devant de lui jusqu'à Saint-Denis, et de toute la cour il ne resta au Palais-Royal que des femmes et des mazarins : l'on commença alors à appeler ses amis ainsi. Tout le chemin depuis Saint-Denis jusqu'à Paris étoit bordé de carrosses; jamais on n'a vu une joie si grande que celle que tout le peuple témoigna de voir M. le prince. Je fus toute l'après-dînée chez la Reine; elle enrageoit de voir toute la presse qui étoit dans sa chambre pour le voir arriver, et elle se plaignoit sans cesse du chaud : la cause lui étoit plus fâcheuse à supporter que le chaud même. Elle affecta de paroître gaie, quoique personne ne le crût et ne se laissât tromper à cette apparence. Messieurs les princes arrivèrent; M. le prince lui fit un compliment assez court, M. le prince de Conti et M. de Longueville ensuite ; puis ils se mirent à railler avec la Reine et tout ce qui étoit là de gens, comme si M. le prince eût encore été au Havre, et M. le cardinal Mazarin à la cour. Les rieurs étoient bien de notre côté, et non pas de celui de cette pauvre Reine, qui témoigna en cette occasion beaucoup de force et de vertu à supporter cette affliction, et à voir devant ses yeux les plus grands ennemis du cardinal Mazarin triomphans de sa perte. Messieurs les princes allèrent, au sortir de chez la Reine, souper au Luxembourg avec Son Altesse Royale ; ils vinrent dans la chambre de Madame où j'étois, où, après l'avoir saluée, ils vinrent à moi et me firent mille complimens ; et M. le prince me témoigna en particulier avoir été bien aise lorsque Guitaut l'avoit as-

suré du repentir que j'avois d'avoir eu tant d'aversion pour lui. Les complimens finis, nous nous avouâmes l'aversion que nous avions eue l'un pour l'autre; il me confessa avoir été ravi lorsque j'avois eu la petite vérole, avoir souhaité avec passion que j'en fusse marquée, et qu'il m'en restât quelque difformité; que rien ne se pouvoit ajouter à la haine qu'il avoit pour moi. Je lui avouai n'avoir jamais eu de joie pareille à celle de sa prison; que j'avois fort souhaité que cela arrivât; que je ne pouvois songer à lui que pour lui souhaiter du mal. Cet éclaircissement dura assez longtemps, réjouit fort la compagnie, et finit par beaucoup d'assurances d'amitié de part et d'autre. Je lui demandai pourquoi il n'avoit point envoyé savoir de mes nouvelles pendant que j'avois la petite vérole : il me dit que je m'étois offerte à M. le cardinal Mazarin contre lui, dans un démêlé qu'il avoit eu avec lui l'année de la guerre de Paris, au retour de Compiègne, quand il vouloit que l'on tînt la parole à M. de Longueville de lui donner le Pont-de-l'Arche, qui lui avoit été promis. Cela fit un grand murmure à la cour : l'on le lui donna à la fin, et M. le cardinal Mazarin faisoit toujours ainsi : il promettoit légèrement, et quand il en falloit venir à l'exécution, il faisoit des querelles pour s'en débarrasser; et après, quand il étoit bien pressé, il le donnoit d'une manière qu'on ne lui étoit point obligé. J'avouai à M. le prince que j'avois eu tort encore plus qu'il ne croyoit, parce que j'avois prié Monsieur, quasi à genoux, de prendre la protection de M. le cardinal, et de le pousser à bout. M. le prince de Conti s'approcha ensuite, et je l'assurai que pour lui je n'avois pas eu de joie de sa pri-

son, et que j'en avois été touchée : dont il me remercia fort. M. le prince nous conta comme M. le cardinal Mazarin étoit arrivé au Havre, et qu'il s'étoit quasi mis à genoux lorsqu'il l'avoit salué; qu'il avoit fait tout son possible pour l'assurer qu'il n'avoit point de part à sa prison, et que c'avoient été Monsieur et les frondeurs; que pour sa sortie, Leurs Majestés l'avoient accordée à ses très-humbles prières. Je ne sais s'il le crut : au moins ne le témoigna-t-il pas par ses discours. Ils dînèrent ensemble; M. le prince dit que M. le cardinal Mazarin n'étoit pas si en humeur de rire que lui, et qu'il étoit fort embarrassé : après dîner ils se séparèrent. La liberté de sortir avoit eu plus de charmes pour M. le prince que la compagnie de M. le cardinal Mazarin; il dit qu'il sentit une merveilleuse joie de se voir hors du Havre l'épée au côté : il peut aimer à la porter, il s'en sert assez bien. Lorsqu'il sortit, il se tourna vers M. le cardinal Mazarin, et lui dit : « Adieu, M. le cardinal Mazarin, » qui lui baisa la botte.

Saujon revint d'Allemagne; je ne lui dis pas un seul mot de son voyage; je me repentois d'avoir consenti qu'il l'eût fait, et je ne me souciois plus du sujet pour lequel il étoit allé le faire. La chose étoit absolument manquée : l'Empereur étoit accordé à la princesse de Mantoue. Je ne songeai plus à cette affaire qu'avec beaucoup de regret, pour l'avoir trop affectionnée : et c'est, comme j'ai déjà dit, le vilain endroit de ma vie; et je puis dire sans vanité que Dieu, qui est juste, n'a pas voulu donner une femme telle que moi à un homme qui ne me méritoit pas.

Monsieur et M. le prince vécurent toujours en très

grande union, et avec la Reine bien, en apparence. L'on parla peu de temps après du mariage de M. le prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse : c'étoit une affaire que l'on disoit avoir été résolue pendant la prison de M. le prince. Ce mariage fit grand bruit, et l'on envoya des courriers à Rome pour la dispense. M. le prince de Conti ne bougeoit de l'hôtel de Chevreuse ; M. le prince y alloit souvent. L'on envoya querir en même temps à Rome la dispense pour que M. le duc d'Enghien pût tenir les bénéfices que quittoit M. le prince de Conti, et qui étoient fort considérables.

Madame de Longueville revint de Stenay ; madame de Chevreuse alla au devant d'elle, et faisoit l'honneur de son logis à ceux qui l'alloient voir. J'y allai dès le soir qu'elle arriva ; nous nous fîmes des amitiés non pareilles : nous parlâmes fort du passé aussi bien que de ce que j'avois fait à monsieur son frère, avec moins de vérité dans les protestations d'amitié : au moins de mon côté je n'en avois pas beaucoup pour elle. Dès ce jour-là nous fîmes mille parties de nous divertir et de nous voir souvent, et toutes deux en dessein de n'en rien faire : nous n'étions pas de pareille humeur. Madame la princesse revint de Montrond peu de temps après ; je l'allai voir, elle me parut ce jour-là plus habile qu'à l'ordinaire : à dire le vrai, j'y restai peu ; elle étoit si transportée de joie de voir beaucoup de monde chez elle, que hors de son naturel elle se surmontoit elle-même.

Il se passa une grande affaire à la cour la semaine de la Passion. Monsieur et M. le prince furent deux jours sans voir la Reine ; l'on ôta les sceaux à M. de

Châteauneuf, et on les donna à M. de Molé, premier président au parlement de Paris; l'on rappela M. le chancelier qui étoit exilé, et M. de Chavigny qui avoit été arrêté au bois de Vincennes après les Barricades, et qui, depuis en être dehors, avoit été exilé en ses maisons. Il y eut beaucoup de changemens et d'intrigues, desquelles je ne dirai rien, non pas faute de m'en souvenir, puisqu'il y a si peu de temps que cela s'est passé : mais c'est qu'il y avoit trop de gens que j'aime qui ne trouveroient pas leur place aussi avantageusement en ce lieu qu'ils le feront ailleurs; et où il me semblera que mes amis auront manqué, j'aime mieux n'en dire rien que de les blâmer. Monsieur fut la dupe de toute cette affaire.

La disgrâce de M. de Châteauneuf, qui étoit fort ami de madame de Chevreuse, fit craindre que le mariage ne se rompît, dans l'opinion commune que quand le malheur tombe sur une cabale, tout suit. L'on vit bientôt l'effet de cette prédiction : il fut rompu sur les articles; jamais M. le prince de Conti ne témoigna être si gai. Madame la princesse fut grièvement malade d'une érésipèle qui lui rentra, et qui fit dire à beaucoup de gens que si elle mouroit, je pourrois bien épouser M. le prince. Cela vint jusqu'à moi, j'y rêvai; et le soir, que je me promenois dans ma chambre avec Préfontaine, je raisonnai avec lui là-dessus; je trouvai que la chose étoit fort faisable, par la grande union qui étoit entre Monsieur et lui, et par l'aversion que la Reine avoit pour Monsieur, qui rendoit le mariage du Roi impossible. Ainsi je trouvai que les grandes qualités de M. le prince, le mérite qu'il s'étoit acquis par ses grandes actions, lui donnoient tout ce qui lui

eût pu manquer : pour la naissance, nous sommes de même sang. Je songeois aussi que la cour ne consentiroit point à l'union de nos deux maisons (je dis de nos deux branches, puisque nous sommes de même nom), parce que Monsieur, outre ce qu'il étoit dans l'Etat, soutenu et poussé par M. le prince, seroit bien redoutable. Les trois jours que l'extrémité de madame la princesse dura, ce fut le sujet de mon entretien avec Préfontaine : je n'en eusse point parlé à d'autres. Nous agitions toutes ces questions, et ce qui m'en donnoit sujet, outre ce que j'en entendois dire, c'est que M. le prince venoit me voir tous les jours. La guérison de madame la princesse fit finir le chapitre, et à l'instant l'on n'y pensa plus.

J'allai deux jours à Nemours avec Son Altesse Royale ; j'y menai avec moi la plus agréable compagnie et la plus belle, qui étoit quasi toujours avec moi. C'étoit madame de Frontenac et mesdemoiselles de La Loupe, toutes trois jolies et spirituelles : nous ne faisions que danser, et nous promener à pied et à cheval. J'allai plusieurs fois cette année au Bois-le-Vi-Comte ; Remecourt, fille d'honneur de Madame, y venoit : elle étoit bouffonne, et son esprit étoit tout-à-fait tourné à la raillerie ; elle aimoit le monde, et cependant elle le quitta bientôt : peu après elle s'alla rendre carmélite au grand couvent à Paris. Elle ne suivit pas l'exemple de madame de Saujon : elle y est demeurée la meilleure religieuse du monde.

Le parlement s'assembloit et décrétoit contre Bartet, Brachet et l'abbé Fouquet, ambassadeurs ordinaires de M. le cardinal Mazarin vers la Reine. Liron en étoit aussi. M. de Mercœur déclara un jour en plein parle-

ment son mariage avec mademoiselle de Mancini de la plus sotte manière du monde, et telle que je ne m'en suis pas souvenue, parce qu'il n'étoit pas tourné d'un ridicule plaisant. Tout ce que l'on peut dire de son mariage, c'est qu'il n'étoit pas intéressé; il l'épousa dans le fort des malheurs de M. le cardinal Mazarin.

M. le prince fit arrêter près de Chantilly un valet de chambre de M. le cardinal Mazarin, qui venoit d'auprès de lui, chargé de quantité de lettres pour la cour. Il les fit mettre entre les mains du parlement; ensuite il fut mené à la Conciergerie. Les lettres ne furent point lues : l'on porta le respect dû aux personnes à qui elles s'adressoient, et ce même respect empêcha que l'on ne poussât cette affaire plus avant. Après que ce valet de chambre eut été quelque peu de temps dans la Conciergerie, la Reine le fit sortir. M. le prince eut un grand soupçon d'une conférence qui s'étoit faite chez M. de Montrésor, où étoient le coadjuteur, M. Servien et Lionne; l'on lui donna avis que l'on le vouloit arrêter : de sorte qu'il s'en alla la nuit à Saint-Maur, qui n'est qu'à trois lieues de Paris. Cela surprit assez la cour : l'on négocia pour le faire revenir, et Monsieur, qui étoit toujours fort bien avec lui, s'en entremit. Il envoya un gentilhomme au parlement, que M. le prince de Conti présenta à la compagnie, à laquelle il donna une lettre de M. le prince, par laquelle il donnoit avis au parlement qu'il s'étoit éloigné de Paris; qu'il ne s'y croyoit pas en sûreté tant que MM. Servien, Le Tellier et Lionne seroient auprès de la Reine; qu'ils étoient créatures de Mazarin. Le parlement députa vers le Roi, pour le supplier de rappeler M. le prince auprès de lui, et pour cela ôter tous les em-

pêchemens à son retour. La Reine fut assez long-temps sans s'y pouvoir résoudre ; elle jetoit feu et flamme, et disoit incessamment qu'elle n'éloigneroit point les trois personnes que l'on demandoit. Néanmoins elle le fit, et M. le prince revint à Paris, où il fut quelque temps sans voir le Roi ni la Reine : ce qui étonnoit fort le monde. Le Roi s'alloit baigner tous les jours, et revenoit par le Cours, où il rencontra un jour M. le prince : la Reine trouva fort mauvais qu'il se présentât en des lieux où étoit le Roi sans avoir été chez lui. Monsieur l'y mena une fois.

Peu après Monsieur s'en alla à Limours pour quelque léger mécontentement. Il y demeura peu ; M. le prince s'employa pour le faire revenir. Je me souviens que la Reine me commanda d'aller à Limours ; elle me prêta même son carrosse et ses petits chevaux isabelles pour me servir de relais, afin que je ne perdisse pas un jour l'occasion d'aller au Cours. Lorsque je revins, je trouvai le président Molé dans un carrosse de M. le prince qui y alloit ; et Monsieur revint ensuite.

La princesse palatine abandonna M. le prince sans sujet ; elle en prit le prétexte sur ce qu'il avoit manqué d'aller au Palais un jour que l'on jugeoit un procès qui la regardoit. Véritablement il y avoit huit jours qu'il y alloit tous les matins à cinq heures. Ce qui l'empêcha de se trouver au jugement, c'est qu'il avoit la fièvre et avoit été saigné deux fois : elle prit cela pour une mauvaise excuse. Elle s'attacha tout-à-fait à la Reine et à M. le cardinal Mazarin. Bartet étoit résident du roi de Pologne son beau-frère, et fort bien avec elle. Madame de Choisy avoit grand commerce avec eux : elle avoit toujours été servante de la reine

de Pologne; la palatine alloit souvent à son logis : son humeur étoit propre à toutes sortes de divertissemens.

Madame de Choisy me vint trouver un jour, et me dit qu'elle avoit une affaire considérable à me dire; j'entrai dans mon cabinet, elle commença : « Je viens « faire votre fortune. » Je lui dis : « Ce discours est « assez bizarre à faire à une personne comme moi : « il n'en est cependant pas ainsi lorsque cela vient « de madame de Choisy. » Et je ris un peu à ce commencement de discours sérieux. Elle poursuivit : « C'est que Bartet, qui m'honore à cause de ma reine « de Pologne, et qui pour l'amour d'elle me voit sou- « vent, me dit hier : Qu'est-ce que votre Mademoi- « selle se propose? quel est son caractère? Je lui ré- « pondis que vous étiez une fort honnête personne, « et plus habile qu'on ne pensoit; il s'écria : Je la « veux faire reine de France. Je lui répondis : Si vous « le faites, je vous promets le Bois-le-Vicomte. » Je l'écoutois avec beaucoup d'attention, et je n'avois garde de l'interrompre. « Vous savez, continua-t-elle, « que ces sortes de gens sont les patrons de la cour, « qu'ils font tout faire au cardinal; et lui est le maître « de l'esprit de la Reine : ainsi j'ai bonne opinion de « l'affaire. » A cinq ou six jours de là elle me revint voir, et me dit : « La princesse palatine, qui est in- « comparablement plus habile et plus puissante que « Bartet, se veut mêler de notre affaire; elle est « gueuse : ainsi il faut que vous lui promettiez trois « cent mille écus si elle la fait réussir. » Je disois oui à tout. « Et moi, je veux que mon mari soit votre « chancelier. Nous passerons bien le temps; la pala- « tine sera votre surintendante, avec vingt mille écus

« d'appointemens; elle vendra toutes les charges de « votre maison : ainsi je juge que votre affaire est in- « faillible, par le grand intérêt qu'elle y aura. Nous « aurons tous les jours la comédie au Louvre; elle « gouvernera le Roi. » On pouvoit juger quel charme c'étoit pour moi de me proposer une telle dépendance, comme le plus grand plaisir du monde. « Le Roi, « dit-elle ensuite, sera majeur dans quinze jours; « huit jours après vous serez mariés. » Quoique je ne sois point de trop fausse croyance, je n'en savois que croire; elle ajoutoit : « La palatine ira proposer cette « affaire à Monsieur, et le retour du cardinal en même « temps; il accordera le dernier, par la joie qu'il aura « de l'autre. » Je lui répondis que j'en doutois; que je connoissois l'engagement de Monsieur au contraire, et le peu de considération et d'amitié qu'il avoit toujours eu pour moi lorsqu'il s'étoit agi de quelque établissement. Elle me répondit : « Il faudroit qu'il fût « bien fou pour n'accorder pas le retour du cardinal « à cette condition; et quand il ne l'accorderoit pas, « la palatine, de qui l'intérêt est en votre affaire, « persuadera au cardinal qu'elle lui est nécessaire, « et il la croira. » Je lui répondis que je ne la croyois point. Bartet proposa à madame de Choisy de me venir voir un soir en cachette, et qu'il voyoit bien la Reine de cette même façon : je ne le voulus pas absolument.

M. le prince s'en alla à Chantilly quelques jours avant la majorité du Roi, et de là à Saint-Maur : madame la princesse et madame de Longueville étoient, il y avoit quelques mois, à Montrond. M. le prince ne vint point à la cérémonie de la majorité du Roi : j'al-

lai le voir passer à l'hôtel de Schomberg, et ensuite au Palais dans la lanterne ; je menai avec moi la Reine d'Angleterre, qui étoit inconnue. La princesse palatine y vint aussi ; elle me parla de l'affaire de madame de Choisy comme si elle eût dû être achevée dans deux jours. Avant la majorité, on fut se promener sept ou huit fois, et j'allois à cheval avec le Roi ; madame de Frontenac m'y suivoit. Le Roi paroissoit prendre grand plaisir à être avec nous, et tel que la Reine crut qu'il étoit amoureux de madame de Frontenac, et là-dessus rompit les parties qui étoient faites : ce qui fâcha le Roi au dernier point. Comme on ne lui en disoit pas la raison, il offroit à la Reine cent pistoles pour les pauvres toutes les fois qu'il iroit promener. Il croyoit que ce motif de charité surmonteroit sa paresse : ce qu'il croyoit qui la faisoit agir. Quand il vit qu'elle refusoit cette offre, il dit : « Quand je serai le maître, « j'irai où je voudrai ; et je le serai bientôt. » Il s'en alla. La Reine pleura fort, et lui aussi ; l'on les raccommoda. La Reine lui défendit de parler à madame de Frontenac, et lui dit qu'elle étoit parente de M. de Chavigny, qui étoit ami de M. le prince. Je crois que la plus véritable raison de cette défense étoit dans la crainte que le Roi ne s'accoutumât trop à moi, et qu'avec le temps, soit par ce que lui diroit madame de Frontenac, ou par habitude, il ne vînt à m'aimer ; et que s'il m'aimoit, il ne connût que j'étois le meilleur parti de toutes celles que l'on lui pouvoit donner, hors l'infante d'Espagne. Madame de Choisy me vint conter tout ce qui s'étoit passé entre le Roi et la Reine. Bartet le lui avoit dit, afin que je ne parlasse plus de promenade, de crainte de déplaire à la Reine. L'on ne laissa

pas d'aller encore une fois se promener à cheval, et le Roi n'approcha ni de madame de Frontenac ni de moi, et baissoit toujours les yeux lorsqu'il passoit devant nous. Je vous avoue que j'en fus fort fâchée; je faisois plus de fondement sur la manière avec laquelle le Roi en agissoit avec moi et le plaisir qu'il prenoit en ma compagnie, que sur la négociation de madame de Choisy : et cette voie d'être reine m'étoit plus agréable que l'autre.

L'on ôta pour la seconde fois les sceaux à M. le chancelier, et on les donna à M. le premier président; l'on éloigna M. le chancelier. L'on fit aussi M. de La Vieuville surintendant ; Monsieur le trouva mauvais, et fut quelques jours sans voir la Reine. Il alloit tous les jours chez le Roi : le Roi l'y mena ; il ne vouloit plus aller au conseil. J'étois ravie quand Monsieur se mutinoit avec la cour, dans l'espérance que cela le rendroit plus considérable ; ce ravissement duroit peu : il étoit aussitôt adouci. Je n'étois point fâchée de ce que M. de La Vieuville étoit surintendant, parce que c'étoit une marque de l'autorité de la palatine : ce qui me faisoit croire qu'elle en pouvoit donner d'autres. M. de La Vieuville lui avoit donné beaucoup d'argent; de plus, le chevalier son fils étoit son galant : de sorte que l'on peut dire que deux passions l'avoient fait surintendant. Il ne se passa presque rien après la majorité : le Roi demeura à Paris, d'où il partit pour le voyage de Berri. Quoique j'eusse accoutumé de suivre la Reine à tous les voyages qu'elle faisoit, dans l'état où Monsieur étoit avec elle, ni l'un ni l'autre ne me disant rien, je ne me disposai pas à partir. Le soir, la Reine me témoigna être fâchée que les affaires

ne fussent pas de manière que je la pusse suivre : ainsi je pris congé d'elle avec regret en ce moment-là, par la grande habitude que j'avois à la suivre. Un quart-d'heure après, je n'y songeai plus ; j'étois étourdie de toutes les nouveautés qui plaisent aux Français, et surtout aux jeunes personnes, qui ne font jamais de solides réflexions, et qui ne conçoivent des espérances que sur des chimères. Voilà la véritable situation où j'étois.

On alla droit à Bourges, et on assiégea la tour, qui tint quelque temps ; comme elle fut prête à se rendre, M. de Longueville, qui étoit resté à Montrond depuis le départ de madame la princesse pour Bordeaux, se sauva avec M. le prince de Conti, M. de Nemours, et beaucoup d'autres personnes considérables de leur parti. Lorsque la cour eut pris la tour de Bourges, elle la fit abattre, et s'en alla à Poitiers, pendant que l'armée, commandée par M. le comte d'Harcourt, composée des meilleures troupes du Roi, s'opposoit à une poignée de nouvelles milices, à la tête desquelles étoit M. le prince. Ils se battirent plusieurs fois sans pertes considérables ; ils prenoient et reprenoient des ponts sur la Charente, et tout autre que M. le prince auroit été défait à la première rencontre par M. d'Harcourt, qui est le plus généreux et le plus brave homme du monde : à dire le vrai, M. le prince est aussi généreux que lui, et incomparablement plus capitaine.

M. de Gaucour étoit demeuré auprès de Monsieur pour y ménager les intérêts de M. le prince ; il souhaitoit fort d'engager Monsieur à se déclarer ouvertement. J'avois oublié de dire que le roi d'Angle-

terre passa par la France pour s'en aller en Ecosse, et que la Reine sa mère l'alla voir à Beauvais; à son retour elle me dit: « Le Roi mon fils est incorrigible, il « vous aime plus que jamais: je l'en ai fort grondé; » et souvent elle me parloit de lui. Il avoit mis sur pied une armée considérable, qui étoit entrée en Angleterre: elle étoit deux fois plus forte que celle de ses ennemis; cependant, par je ne sais quel malheur qui l'accompagne en tout jusqu'à cette heure, après avoir fait les plus belles actions qui se pussent faire, il fut défait à plate couture, et contraint de se sauver. La nouvelle de ce désastre arriva à Paris à la Reine sa mère, que tout le monde alla consoler; et ce qui augmentoit davantage sa douleur, c'est qu'elle ne savoit s'il étoit mort ou prisonnier. Cette inquiétude ne dura pas long-temps: elle apprit qu'il étoit à Rouen, et qu'il venoit à Paris; elle alla au devant de lui. Il y avoit quelque temps que je n'osois sortir: j'avois une fluxion au visage; je crus qu'en cette occasion je ne pouvois m'en dispenser: c'est pourquoi j'allai le lendemain chez la reine d'Angleterre sans être coiffée. Elle me dit: « Vous trouverez mon fils « bien ridicule; pour se sauver, il a coupé ses che- « veux, et a un habit fort extraordinaire. » Dans ce moment il entra; je le trouvai fort bien fait, et de beaucoup meilleure mine qu'il n'avoit devant son départ, quoiqu'il eût les cheveux courts et beaucoup de barbe: ce qui change les gens. Je trouvai qu'il parloit fort bon français. Il nous conta qu'après avoir perdu la bataille, il repassa avec quarante ou cinquante cavaliers au travers de l'armée ennemie et de la ville, au-delà de laquelle s'étoit donné le combat;

qu'après cela il les avoit tous congédiés, et étoit demeuré seul avec un milord; qu'il avoit été long-temps sur un arbre, ensuite dans la maison d'un paysan, où il avoit coupé ses cheveux; qu'un gentilhomme qu'il avoit reconnu sur le chemin l'avoit mené chez lui, où il avoit séjourné; et qu'il avoit été à Londres avec le frère du gentilhomme, derrière lui en croupe; qu'il y avoit couché une nuit, et avoit dormi dix heures avec la dernière tranquillité; qu'il s'étoit mis dans un bateau à Londres pour aller jusqu'au port, où il s'embarqua, et que le capitaine du vaisseau l'avoit reconnu : ainsi il arriva à Dieppe. Il me vint conduire jusqu'à mon logis par cette galerie dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires, qui va du Louvre aux Tuileries; et le long du chemin il ne me parla que de la misérable vie qu'il avoit menée en Ecosse; qu'il n'y avoit pas une femme; que les gens y étoient si rustres, qu'ils croyoient que c'étoit un péché d'entendre des violons; qu'il s'y étoit furieusement ennuyé; que la perte de la bataille lui avoit été moins sensible, sur l'espérance de venir en France, où il trouvoit tant de charmes en des personnes pour qui il avoit beaucoup d'amitié. Il me demanda si l'on ne commenceroit pas bientôt à danser : il me parut, par tout ce qu'il me disoit, un amant timide et craintif, qui ne m'osoit dire tout ce qu'il sentoit pour moi, et qui aimoit mieux que je le crusse insensible à ses malheurs que de m'en ennuyer par le récit. Aux autres personnes il ne parloit point de la joie qu'il avoit d'être en France, ni de son envie de danser. Il ne me déplut pas; et vous le pouvez voir par la favorable explication que j'ai donnée à ce qu'il me dit en

assez mauvais français. A la seconde visite qu'il me rendit, il me demanda en grâce de lui faire entendre ma bande de violons, qui étoit fort bonne : je les envoyai querir, et nous dansâmes; et comme cette fluxion dont j'ai parlé m'obligea à garder le logis tout l'hiver, il venoit tous les deux jours me voir, et nous dansions. Tout ce qu'il y avoit de jeunes gens et de jolies personnes à Paris y venoient; il n'y avoit de cour à faire à personne qu'à moi : la Reine n'étoit pas à Paris, et Madame avoit une santé si incertaine, que cela l'empêcha d'aimer à voir le monde ni aucuns plaisirs. Nos assemblées étoient assez jolies pour les nommer ainsi; elles commençoient à cinq ou six heures, et finissoient à neuf. La reine d'Angleterre y vint souvent. Un soir elle me surprit, et vint souper avec moi; elle y amena le Roi son fils et M. le duc d'Yorck. Quoique mon ordinaire fût aussi bon que le sien, les maisons royales sont toutes faites les unes comme les autres; je fus fâchée de ne lui avoir pas fait meilleure chère. Après souper, on joua à de petits jeux : ce qui fut cause que l'on prit résolution de continuer, et de partager le temps entre la danse et le jeu.

Le roi d'Angleterre faisoit toutes les mines que l'on dit que tous les amans font. Il avoit de grandes déférences pour moi, me regardoit sans cesse, et m'entretenoit tant qu'il pouvoit : il me disoit des douceurs, à ce que m'ont dit des gens qui nous écoutoient, et parloit si bien français lorsqu'il me tenoit ces propos-là, qu'il n'y a personne qui ne doive convenir que l'Amour étoit Français plutôt que de toute autre nation. Quand le Roi parloit ma langue, il oublioit la

sienne, et n'en perdoit l'usage qu'avec moi. Les autres ne l'entendoient pas si bien.

Comme la princesse palatine fut prête à partir pour Poitiers, elle désira me voir ailleurs que chez moi. Je fus long-temps à songer comment cela se pourroit faire : je n'avois que les fêtes et dimanches. J'allois à la messe aux Feuillans par le jardin des Tuileries ; je m'imaginai que je la rencontrerois par ce chemin-là par hasard, que je l'accosterois, et que nous parlerions ensemble : cela réussit. Nous eûmes une longue conversation; elle me fit de grandes promesses, et vouloit m'en persuader la vérité par la force de son raisonnement : à quoi j'avois grande peine d'ajouter foi; elle me parla fort du roi d'Angleterre, de qui son mari est cousin-germain ; et par cette raison il auroit trouvé beaucoup à redire s'il avoit eu connoissance qu'elle m'eût fait des propositions contraires au dessein qu'il avoit, et dont le succès lui seroit si avantageux. Madame de Choisy arriva là-dessus, laquelle dit : « Il « ne faut point absolument que Mademoiselle voie si « souvent le roi d'Angleterre : cela fera un mauvais « effet à la cour. » La princesse palatine dit que cela seroit ridicule, et que je devois vivre avec lui à mon ordinaire. En ce temps-là j'écrivois quelquefois à la Reine, qui me faisoit réponse; j'écrivis aussi à M. le chevalier de Guise, mon oncle, avec beaucoup de zèle pour la cour : je croyois que l'on ouvroit les lettres à la poste, comme j'avois vu que l'on avoit fait au voyage de Bordeaux, et qu'ainsi on verroit les bonnes intentions que j'avois, et que l'on m'en sauroit gré.

Madame de Châtillon étoit à Paris, laquelle avoit

eu toute sa vie peu de commerce avec moi, à cause de l'attachement qu'elle avoit à feu madame la princesse : elle avoit l'honneur d'être sa parente. Elle désira de me voir, et dit à la marquise de Mouy, femme du premier écuyer de Monsieur, et qui me voyoit très-souvent (elle étoit aimable de sa personne et par son esprit), de savoir de moi si je trouvois bon qu'elle me fît sa cour avec assiduité. Comme c'est une personne de grande qualité, fort belle et de bonne compagnie, j'en fus fort aise ; je crois que je le désirois par le cas qu'elle faisoit de moi ; je pense aussi qu'elle étoit bien aise d'être de quelque partie, parce que l'on s'ennuie bien quand on n'est de rien. M. de Nemours étoit de ses adorateurs le plus considérable ; et comme il étoit à Bordeaux, elle n'en avoit point : de sorte que je crois que cela l'ennuyoit fort, et qu'elle étoit persuadée que le roi d'Angleterre lui échapperoit mal aisément quand elle voudroit lui plaire. Elle ne jugeoit pas que les sentimens qu'il avoit pour moi l'en dussent empêcher, puisqu'en cela il n'avoit d'autre dessein que de se marier à un parti avantageux. Elle venoit fort souvent à nos divertissemens, et faisoit mille flatteries : elle est naturellement la plus flatteuse personne du monde, et elle tâchoit fort à me persuader l'attachement qu'elle avoit pour moi.

Pendant que toutes ces choses se passoient, la reine d'Angleterre me parla un jour du mariage de son fils, et me dit que la manière dont son fils et elle avoient toujours vécu avec moi ne leur permettoit pas d'en parler à Monsieur sans savoir si je l'avois agréable ; qu'en un temps où il auroit été plus heureux, il eût fait la proposition à Monsieur sans me le de-

mander, persuadé qu'il n'y avoit rien en sa personne qui me déplût; que maintenant qu'il y avoit tant à dire à sa fortune si je voulois de lui, il vouloit tenir cela de ma générosité, et non de Monsieur. Je lui répondis que l'état auquel j'étois étoit si heureux, que je ne songeois point à me marier; que j'étois contente du rang que j'avois et du bien que je possédois; que je n'avois rien à désirer, et qu'ainsi j'avois peine à me marier; que je recevois avec tout le respect que je devois cette proposition; que cependant je lui demandois du temps pour y songer. Elle me dit qu'elle me donnoit huit jours, et qu'elle me prioit de considérer que je serois toujours maîtresse de mon bien, quoique je fusse mariée; que le Roi son fils vivroit avec son train des deux cent mille écus qu'il tiroit tant d'Angleterre que de ce que le Roi lui donnoit; que je serois reine, et la plus heureuse personne du monde par la tendresse et l'amitié que le Roi son fils auroit pour moi; qu'il y avoit plusieurs princes en Allemagne qui lui promettoient de grands secours; qu'il avoit une grande faction en Angleterre, et que lorsqu'on verroit qu'il auroit une alliance si considérable, cela lui serviroit beaucoup; qu'avec cela et les secours qu'il espéroit, il pourroit promptement se rétablir en ses Etats. Notre conversation finit ainsi.

Le roi d'Angleterre me disoit souvent : « La Reine « a grande impatience de vous voir. » Et moi je ne me hâtois point de lui faire réponse : je ne savois que lui répondre. Elle me vint voir un jour, et me dit : « Ma nièce, j'ai su qu'il y avoit eu pour vous quelque « espérance d'épouser le Roi, et qu'il y a eu une né- « gociation en campagne pour cela; je vous assure

« que mon fils et moi ne prétendons point la traver-
« ser, et que nous vous faisons justice, persuadés
« qu'il vous est plus avantageux d'être reine de
« France que d'Angleterre : c'est pourquoi nous ne
« vous pressons pas ; promettez-nous seulement que
« si ce dessein ne réussissoit pas, vous feriez notre
« affaire. » Je lui dis que je ne savois ce qu'elle vouloit dire, que je n'en avois jamais ouï parler ; que pour marque de cela, je consentois qu'elle parlât à Monsieur. Je ne croyois pas trop m'engager, je savois que Monsieur ne désiroit pas ce mariage : je ne sais si c'étoit parce que l'état où étoit le roi d'Angleterre ne devoit pas l'y faire consentir, ou l'aversion qu'il a toujours eue de me voir établie. Milord Germain, qui est ministre de la reine d'Angleterre et du Roi son fils, me venoit voir souvent, et raisonnoit fort avec moi sur cette affaire ; elle l'envoya peu de temps après me dire qu'elle s'en alloit au Luxembourg pour parler à Son Altesse Royale : à quoi je consentis, comme j'avois déjà fait ; et cela me parut aussi fort civil de n'y avoir pas voulu aller sans m'en faire encore parler. J'y allai aussi : la reine d'Angleterre parla à Monsieur, lequel me dit ensuite ce qu'elle lui avoit dit, et ce qu'il lui avoit répondu, savoir : que je n'étois pas à lui, que j'étois au Roi et à l'Etat ; qu'il falloit le consentement de Sa Majesté ; et qu'il lui avoit fait une civilité sur l'honneur que le Roi son fils et elle me faisoient. Je lui témoignai être bien aise qu'il eût fait une réponse qui ne concluoit rien, parce qu'en l'état où étoit l'Angleterre, je n'aurois pas été heureuse d'en être reine. Comme je fus de retour à mon logis, le roi d'Angleterre y vint ; il croyoit l'affaire faite, parce qu'il étoit

persuadé qu'il n'y avoit aucun obstacle du côté de la cour. Il me témoigna la joie qu'il avoit de la favorable réponse que Monsieur avoit faite à la Reine sa mère : ce qui lui donnoit lieu d'oser me parler de son dessein; que jusqu'à cette heure il s'étoit contenté de laisser parler la Reine sa mère. Et sur cela il me tint force beaux discours : qu'il auroit plus de désir que jamais de rentrer dans ses Etats, puisqu'il partageroit sa bonne fortune avec moi : ce qui la lui rendroit plus agréable. Je lui répondis que s'il n'y alloit lui-même, il seroit difficile qu'il parvînt à les ravoir sitôt. Il me répliqua : « Quoi! dès que je vous aurai épousée, « vous voulez que je m'en aille ? » Je lui dis : « Oui, « si cela est, je serai plus obligée que je ne suis de « prendre vos intérêts; je vous verrois ici avec dou- « leur dansant le triolet et vous divertir, lorsque vous « devriez être en lieu où vous vous fissiez casser la « tête, ou vous remettre la couronne dessus. » J'ajoutai qu'il seroit indigne de la porter s'il ne l'alloit querir à la pointe de son épée, et au péril de sa vie. Madame d'Epernon, qui souhaitoit cette affaire avec passion, avoit beaucoup de joie de nous voir entretenir. Je fus un peu malade : il me venoit voir, et envoyoit souvent savoir de mes nouvelles avec les derniers soins. Quoique je n'eusse point de hâte de la conclusion de cette affaire, je recommençai néanmoins les bals à l'ordinaire. Madame la comtesse de Fiesque la mère témoignoit grande amitié pour le roi d'Angleterre, et disoit qu'il falloit le faire catholique, et me prioit sans cesse de lui en parler. Je le fis une fois; il me répondit qu'il feroit tout pour moi; que, pour me sacrifier sa conscience et son salut, il falloit que je m'en-

gageasse à l'affaire dont il m'avoit tant parlé, et qu'à moins de cela il n'en feroit rien. Madame la duchesse d'Aiguillon, nièce de feu M. le cardinal de Richelieu, fort dévote, et toutefois fort de la cour, me pressoit terriblement de lui promettre de l'épouser s'il se faisoit catholique; que j'y étois obligée, et que je serois responsable devant Dieu du salut de son ame. Milord Montaigu vint voir madame la comtesse de Fiesque pour chercher avec elle le biais, afin de m'engager en cette affaire d'une manière que je ne pusse m'en défendre; et comme je vis cela, je connus que la cour la souhaitoit, afin de ruiner Monsieur de toutes façons, et lui donner une alliance qui ne pouvoit être utile dans la conjoncture présente. J'en parlai à Goulas au Luxembourg; il me dit qu'il m'en viendroit entretenir à loisir un matin. Il y avoit eu comédie chez moi; le roi d'Angleterre y étoit venu ce jour-là sans que je lui en eusse parlé, de sorte qu'il s'en plaignit. Je ne m'en souciai point: et cela fit qu'il fut quelques jours sans venir chez moi, pendant lesquels Germain me demanda audience. Je lui donnai heure pour le lendemain au matin: il arriva comme Goulas étoit dans mon cabinet; il ne voulut pas entrer, et attendit. Goulas m'allégua le misérable état où je serois si j'épousois le roi d'Angleterre; et quoique j'eusse de grands biens, je n'en avois néanmoins pas assez pour subvenir à une guerre telle qu'il falloit qu'il la fît; et quand il auroit vendu tout mon bien, et qu'il n'auroit pas reconquis son royaume, je mourrois de faim; qu'il pouvoit mourir, et que si cela arrivoit, je serois la plus misérable reine du monde; que je serois à charge à Monsieur, au lieu de le pouvoir

servir ; que je devois voir l'amitié que l'on avoit pour moi à la cour par cette proposition ; que les fréquentes visites du roi d'Angleterre, les respects et les déférences qu'il me rendoit étoient des galanteries à un roi, et que cette déclaration ouverte qu'il en faisoit pourroit un jour produire de mauvais effets pour moi dans les pays étrangers, et empêcher tous les autres princes de songer à moi : qu'ainsi je ne pouvois trop tôt rompre ce commerce.

Quelques jours auparavant, la princesse palatine étoit partie pour aller à Poitiers, sur ce qu'on disoit que le cardinal Mazarin y devoit bientôt arriver. Elle me voulut voir chez madame de Choisy, où j'allai : elle me tint les mêmes discours qu'elle avoit accoutumé, et me dit que je devois faire mon possible afin que le coadjuteur me rendît de bons offices auprès de Monsieur. Comme c'étoit un homme avec lequel je n'avois nul commerce depuis quelques années, quoiqu'il eût été de mes amis autrefois, et parce qu'au voyage de Bordeaux j'avois été un peu contre lui avec la Reine, il ne m'avoit pas vue ; cependant un conseiller de ses amis, nommé Caumartin, m'avoit dit qu'il avoit beaucoup de zèle pour moi. Comme ce n'étoit qu'un compliment, et qu'il rendoit de grands devoirs à Madame, avec qui je n'étois pas trop bien, je trouvois que d'établir beaucoup de commerce avec lui, cela me seroit difficile. Monsieur me dit un jour : « Vous avez connu M. le coadjuteur : pourquoi « ne vous plaît-il plus ? » Je lui dis que je n'en savois rien ; il me répliqua qu'il nous falloit raccommoder. Je lui dis que s'il faisoit des avances pour cela, j'en serois bien aise ; qu'il ne me sembloit pas que j'en

dusse faire. Je le trouvai chez Monsieur; il vint à moi, et il me dit: « Je vous supplie que j'aie l'hon-« neur de vous parler. » Nous allâmes à une fenêtre, où nous eûmes un grand éclaircissement, duquel nous sortîmes bons amis. La palatine eut grande joie de savoir cela avant que de partir; quoiqu'elle m'eût dit adieu, elle demeura encore quinze jours à Paris, pendant lesquels madame de Choisy vint me trouver pour me dire : « La palatine a besoin d'argent, elle « veut avoir deux cent mille écus. » Je lui dis que j'ordonnerois à mes gens de les trouver. Sur quoi elle me répliqua : « La palatine ne veut pas que vos gens « le sachent; elle vous en fera trouver, et les sûretés « à ceux qui vous les prêteront, parce que vous n'êtes « pas en âge, afin qu'il n'y ait nulle difficulté. » Je n'en voulus rien faire, voyant bien qu'elle me vouloit prendre pour dupe; et comme ceci s'est passé avant la conversation de Goulas, je l'ai interrompue pour le mettre ici comme une circonstance à n'être pas oubliée.

Après que Goulas fut parti, Germain entra, et me dit : « Je n'ai garde de croire que nos affaires ne « soient pas faites: M. Goulas est un fort bon solli-« citeur. » Je lui dis que le roi d'Angleterre me faisoit beaucoup d'honneur, que les affaires n'étoient pas en état de se conclure; que je le suppliois de ne me pas venir voir si souvent, parce que tout le monde y trouvoit à redire, et que cela me faisoit tort. Il fut surpris de ce que je lui disois, et me dit tout ce que l'on pouvoit dire pour modérer cet arrêt; et j'en demeurai là. Le roi d'Angleterre fut ensuite trois semaines sans me voir: je crois que cela le fâcha et lui

donna de l'ennui; il n'avoit nul divertissement: l'on vit bien que le mien ne consistoit pas en l'honneur de sa conversation et de sa vue. Mes assemblées continuèrent aussi fréquentes et plus belles que quand il y étoit, parce que plusieurs gens qui n'avoient pas l'honneur d'être connus de lui n'y osoient venir. Madame d'Epernon bouda un peu du discours que j'avois fait à Germain sans lui en parler; et comme elle ne savoit pas ce qui m'y avoit obligée, elle crut que j'avois tort. Elle vint moins souvent me voir; et les jours que l'on dansa chez moi, le roi d'Angleterre alla chez elle, où ils jouoient des bijoux, et vouloient qu'on crût qu'ils se divertissoient fort bien sans moi: ce que je ne croyois point, et surtout madame d'Epernon. Je m'aperçus fort bien que je ne la voyois plus si souvent: j'ai toujours eu tant de tendresse pour elle, que ses moindres froideurs m'inquiétoient. Aussi nous fûmes bientôt raccommodées, et je lui dis que j'avois su que M. de Fienne disoit par le monde que j'aimois passionnément le roi d'Angleterre, et que je l'épouserois par amour: cela me déplut au dernier point. Je sus encore que milord Germain alloit tous les soirs chez madame de Beringhen, et tenoit les mêmes discours en présence de tout le monde; et il ajoutoit: « Nous retrancherons son train, et nous vendrons « ses terres. » Cette manière d'empire que l'on vouloit prendre sur moi ne me plut non plus que l'amour: de sorte que sur cela je pris ma résolution. A la vérité elle fut un peu brusque: c'est mon humeur.

L'on parla dans le même temps de marier mademoiselle de Longueville à M. le duc d'Yorck. Il l'alloit souvent visiter: cela étoit quasi fait. Je témoignai au

roi et à la reine d'Angleterre que je ne croyois pas que ce fût leur avantage; que cinquante mille écus de rente n'étoient pas suffisans pour faire subsister M. le duc d'Yorck avec une femme et des enfans quand ils en auroient. Ils crurent que je n'en avois pas envie; je ne sais si c'étoit cette raison ou bien celle de leurs intérêts, qui étoit assez grande, qui rompit l'affaire. La première fois que je vis la reine d'Angleterre après la conversation de Germain, elle me fit mille reproches; et comme le Roi son fils entra (il avoit toujours accoutumé de se mettre sur un siége devant moi), l'on lui apporta une grande chaise où il se mit: je crois qu'il crut me faire un grand dépit, et cela ne m'en fit nul.

[1652] Il arriva une bien plus grande affaire: M. le cardinal Mazarin entra en France. Au même moment que Monsieur le sut, il envoya querir ses troupes qui étoient dans l'armée du Roi, commandée par M. le maréchal d'Harcourt, qui consistoient en ses compagnies de gendarmes, de chevau-légers, et celles de M. le duc de Valois mon frère, et les régimens de cavalerie et d'infanterie de l'un et de l'autre, avec le régiment de Languedoc, dont Monsieur est gouverneur. Le comte de Maré, qui étoit à Monsieur, amena son régiment de cavalerie; le comte de Hollac, Allemand, homme de grande qualité et de mérite à qui Monsieur, à ma prière, avoit fait donner un régiment de cavalerie de sa nation, le vint trouver; et, à son imitation, M. Sester, neveu du maréchal de Rantzau, y vint aussi avec son régiment. Monsieur envoya ces troupes se poster sur tous les passages des rivières, pour empêcher le passage de M. le cardinal Mazarin. Le parlement députa

des conseillers pour envoyer sur la route à la même intention; MM. Du Coudray, Genier et Bitaut y furent pour cet effet, et se trouvèrent à Pont-sur-Yonne lorsque M. le cardinal Mazarin y arriva avec l'armée, qui l'escortoit. Comme il n'y avoit à ce pont que cent mousquetaires de Languedoc, commandés par un capitaine nommé Morangé, qui résista fort long-temps avec son peu de troupes contre un nombre considérable, et fit en cette rencontre une très-belle action, MM. Bitaut et Du Coudray furent obligés de se sauver: le premier fut fait prisonnier, et l'autre se défendit en très-brave gentilhomme comme il est, et se sauva. M. le cardinal Mazarin passa la rivière de Loire à Gien sans aucune résistance : les habitans avoient refusé de laisser entrer les troupes de Son Altesse Royale, qui s'y vouloient jeter. Il passa partout sans nulle difficulté, et arriva heureusement à la cour, où il reçut tous les témoignages possibles de joie et de contentement.

M. le coadjuteur me vint voir ensuite de l'éclaircissement que nous avions eu ensemble; il me parla du dessein du roi d'Angleterre, et me dit qu'il avoit voulu l'engager à en parler à Monsieur; qu'il ne l'avoit pas voulu faire; qu'il auroit toute la joie possible de me voir reine de France, et qu'il me supplioit de croire qu'il n'y auroit rien au monde qu'il ne fît pour cela. Sa conduite ne répondit pas à son discours. Je le voyois peu.

Comme Monsieur se fut déclaré contre M. le cardinal Mazarin, madame de Choisy me vint voir un matin. Je lui dis que je la suppliois d'écrire à la palatine que je la remerciois des offres qu'elle m'avoit

faites de me servir; que si elle croyoit avoir quelque engagement avec moi, je la priois de croire que je n'en voulois plus avoir avec elle, et que les deux cent mille écus que madame de Choisy m'avoit demandés pour elle seroient employés pour le service de Monsieur pour faire la guerre à M. le cardinal Mazarin, et que par cette voie je serois plus tôt reine de France. Madame de Choisy, qui va comme une girouette à tous vents et de tous côtés, approuva fort mon dire, et me répondit: « Je venois vous dire justement ce que « vous m'avez dit. » Je la priai que l'on ne parlât jamais de cette affaire, parce que si on la savoit dans le monde, on croiroit que j'aurois été leur dupe; et que je serois obligée de m'en défendre, et de dire que quand les gens ne donnent point leur argent à ceux qui les veulent attraper, l'on n'est pas dupe. Elle me répondit que cela demeureroit dans l'oubli.

M. de Nemours arriva à Paris. Il revenoit de Guienne d'auprès de M. le prince : il s'en alloit en Flandre querir ses troupes qui y étoient avec celles que le roi d'Espagne lui donnoit. Lorsque M. le prince partit pour aller en Guienne, ses troupes faisoient un corps séparé de l'armée du Roi, et étoient à Marles: de sorte qu'elles purent sans peine passer en Flandre. Il fut quelques jours à Paris, et vint aux assemblées du Luxembourg. Madame de Châtillon s'y trouva la première fois qu'il y vint, ajustée au dernier point et belle comme un ange : ce qui fut d'autant plus remarqué que tout l'hiver elle n'avoit point sorti et ne s'étoit point habillée.

M. le comte de Fiesque arriva après, de la part de M. le prince, avec un plein pouvoir de signer un

traité avec Monsieur. Madame fit tous ses efforts pour empêcher Monsieur de signer ; elle n'eut pas assez de crédit. M. de Nemours me témoigna en être fort mécontent, et qu'il le feroit savoir à M. le prince, de la part duquel il me fit mille protestations de services : à quoi je répondis assez froidement. Le comte de Fiesque, en qui j'avois une grande confiance depuis long-temps, me donna aussi de grandes assurances du zèle que M. le prince avoit de me servir, et de sa joie si je pouvois être persuadée que nos intérêts étoient communs, parens comme nous étions ; qu'il désiroit que je fusse reine de France ; que c'étoit le plus grand avantage pour lui, et qu'il se croiroit heureux si j'avois la bonté d'avoir plus de confiance en lui que par le passé. Je reçus fort bien ce compliment, et témoignai au comte de Fiesque que j'aimerois mieux que M. le prince se mêlât de mes intérêts que qui que ce fût ; que je lui donnerois des marques de cette vérité par ma conduite, et que je voulois être avec sincérité de ses amies à l'avenir. De sorte que M. le comte de Fiesque, qui avoit une lettre de M. le prince à me donner, me l'apporta le lendemain. J'ai jugé nécessaire de la mettre ici, aussi bien que quelques autres.

« Mademoiselle,

« J'apprends avec la plus grande joie du monde les bontés que vous avez pour moi ; je souhaiterois avec passion vous pouvoir donner des preuves de ma reconnoissance. J'ai prié M. le comte de Fiesque de vous témoigner l'envie que j'ai de mériter par mes services la continuation de vos bonnes grâces. Je vous supplie d'avoir créance à ce qu'il vous dira de ma part,

et d'être persuadée que personne du monde n'est avec plus de passion et de respect, mademoiselle,

« LOUIS DE BOURBON. »

Cette lettre étoit assez obligeante pour des complimens que j'avois faits à ses amis, et marquoit bien l'envie qu'il avoit d'être des miens, comme il l'a témoigné depuis en toutes occasions : aussi de mon côté n'en ai-je perdu aucune de prendre ses intérêts, et de faire connoître combien ils m'étoient chers. Quand la nouvelle vint que M. de Nemours étoit entré en France avec son armée, j'en fus bien aise. Comme il s'approcha, Monsieur s'inquiéta fort pour faire passer la rivière de Seine à ses troupes : ce que l'on fit à Meulan. M. le duc de Sully, qui en est gouverneur, servit parfaitement bien le parti ; il auroit été à souhaiter que Son Altesse Royale y eût été : cela eût pu obliger M. de Longueville à l'y venir recevoir, parce que c'étoit dans son gouvernement ; et cette entrevue auroit pu l'engager à faire pour M. le prince ce qu'il n'avoit point fait. M. le coadjuteur l'empêcha de faire ce voyage ; il fut fait cardinal aux quatre-temps du carême : ce qui donna une grande joie à Monsieur et à ses amis. Il m'en envoya donner part dès le matin, et ensuite me vint voir revêtu des marques de cette nouvelle dignité ; de sorte que nous l'appelâmes à Paris le cardinal de Retz. Cette dignité lui donna lieu de manifester davantage la haine qu'il avoit contre M. le prince ; il fit faire une assemblée de noblesse, amenée par quelques-uns de ses amis dans le Vexin pour empêcher M. de Nemours de passer, et pour le charger. Cela fut fort inutile : ces gens-là ne parurent

pas seulement, et l'on fit croire à Monsieur que ce parti étoit considérable : ce qui causoit son inquiétude. M. de Nemours, après avoir passé la rivière, vint ici voir Monsieur, et amena avec lui M. le baron de Clinchamp, qui commandoit toutes les troupes que le roi d'Espagne avoit données à M. le prince, et quantité de ses officiers, qui étoient étrangers, et qui vouloient voir Paris. Cependant l'armée de Monsieur, dont M. le duc de Beaufort étoit général, étoit allée en toute diligence secourir Angers, où M. de Rohan avoit tenu bon pour M. le prince, à ce qu'il disoit : la suite le fera connoître. Il demandoit du secours en grande hâte; il étoit pressé par l'armée du Roi, commandée par le maréchal d'Hocquincourt. Lorsqu'il demanda du secours, il avoit marqué un jour jusqu'auquel il tiendroit; il se rendit cependant deux jours devant, quoiqu'il sût l'armée proche, et qu'elle devoit arriver le jour qu'il l'avoit demandée. Plusieurs croient qu'il s'engagea dès ce moment à M. le cardinal Mazarin, et qu'il ne vint à Paris que pour l'y servir. Il le servoit, et assurément il ruinoit les troupes par les grandes marches qu'il leur faisoit faire : ce qui les fatiguoit beaucoup assez inutilement.

M. de Clinchamp, après avoir rendu ses devoirs à Son Altesse Royale, me vint voir. Je fus fort contente de lui : c'étoit un honnête homme, de beaucoup d'esprit et de mérite. En sa considération et celles de tous ses officiers, Monsieur voulut que l'on fît une grande assemblée chez moi le jour de la micarême : à quoi j'obéis volontiers. Il y eut un ballet assez joli : ce qu'il admira moins que la beauté des dames de France, aussi bien que tous les colonels.

Pour lui, quoiqu'il servît le roi d'Espagne, il étoit Français de la frontière de Lorraine; il avoit été dans sa jeunesse nourri dans cette cour, et M. de Lorraine l'avoit engagé au service des Espagnols. Il me vint voir souvent, et témoignoit qu'il n'eût rien souhaité avec plus de passion que de me voir maîtresse des Pays-Bas. Je tournois ce discours en raillerie; je ne le connoissois pas assez pour le pouvoir prendre autrement, comme j'ai fait depuis. Avant qu'il partît d'ici, M. de Nemours et lui me prièrent qu'ils pussent voir encore une assemblée chez moi. Je leur donnai un ballet; il fut plus petit que l'autre. Ils ne restèrent que huit jours à Paris; il falloit qu'ils marchassent pour se joindre aux troupes de Son Altesse Royale.

Angers pris, la cour revint du côté de Paris; elle s'arrêta quelque temps à Blois, d'où l'on envoya à Orléans savoir si l'on y recevroit le Roi avec le cardinal Mazarin : ce qui n'étoit pas sans difficulté. L'armée de M. d'Hocquincourt avoit tellement ruiné toutes les terres de Son Altesse Royale, et généralement tout le pays Blaisois, que ceux d'Orléans craignoient un pareil traitement, et avoient assez de raison de craindre d'en être pillés; tous les blés de la province et tous les meubles de tout le pays, de la noblesse et des autres, étoient entrés dans leur ville. Sur cette première lettre du Roi, les habitans envoyèrent à Son Altesse Royale savoir ce qu'ils feroient. Elle y envoya M. le comte de Fiesque et M. de Gramont, qui est un de ses gentilshommes; ils apaisèrent tout le trouble que la crainte et l'effroi y avoient fait naître. L'éloquence avec laquelle le comte de Fiesque parla au peuple le rangea sous l'obéissance de Son Altesse Royale, et

unit tous les esprits d'une telle manière que l'intendant, qu'ils croyoient l'homme de M. le cardinal Mazarin et non celui du Roi, fut presque assommé lorsqu'il passa par une place qui s'appelle le Martroy : ils crioient *au mazarin!* De sorte que, pour se sauver de cette furie du peuple, il fallut que le comte de Fiesque l'en allât retirer ; et on ne voulut jamais le lui rendre qu'il n'eût crié *vive le Roi et non Mazarin!* ce qu'il fit. Il monta sur les degrés qui sont au milieu de la place pour obéir à leurs ordres. Cela fut assez plaisant de voir ce pauvre M. Le Gras, qui est un ancien maître des requêtes, avec sa robe de satin se soumettre aux lois d'une populace émue pour sauver sa vie : il n'y a rien de si ridicule.

M. le marquis de Sourdis, gouverneur de la province et de la ville, y étoit peu en crédit, et sa conduite envers Son Altesse Royale étoit telle que l'on étoit bien aise de la voir. Ainsi M. le comte de Fiesque revint en diligence pour obliger Son Altesse Royale d'aller à Orléans, sa présence y étant tout-à-fait nécessaire pour la conservation de cette grande ville : poste si considérable en temps de guerre civile, et un pays si renommé pour son commerce. La communication de la Guienne étoit encore nécessaire au parti et aux intérêts de M. le prince, qui recommandoit que l'on eût soin de ménager Orléans ; de sorte que tous ses amis pressoient fort Monsieur d'y aller : à quoi il se résolut le samedi de Pâques fleuries au soir. Il m'avoit dit quelques jours auparavant que les bourgeois d'Orléans l'avoient envoyé prier, au cas qu'il n'y pût aller, de m'y envoyer. Je répondis à cela qu'il savoit bien que j'étois toujours prête à lui obéir.

Comme l'on me dit le dimanche au matin que Monsieur partoit pour Orléans le lendemain, et que cela étoit résolu; qu'il avoit envoyé à messieurs les ducs de Beaufort et de Nemours leur dire de lui envoyer une escorte au delà d'Etampes, je dis à Préfontaine : « Je « gagerois que j'irai à Orléans. » Il me répliqua qu'il ne comprenoit pas sur quoi j'avois cette pensée. Je lui dis que Monsieur s'étoit engagé à faire ce voyage contre le sentiment du cardinal de Retz; qu'il ne pouvoit demeurer à Paris sans qu'il m'envoyât à sa place, et que je n'en serois point fâchée, parce que c'étoit ce qui tenoit plus au cœur à M. le prince; et qu'il étoit fort beau, lorsque l'on s'engageoit à être ami des gens, de leur rendre un service si considérable; que cela le rendroit redoutable pour jamais; que rendre en même temps ce service au parti, c'étoit obliger tout ce qui en étoit.

J'avois fait dessein d'aller coucher ce soir-là aux Carmélites de Saint-Denis pour y passer la semaine sainte, comme je faisois quasi toutes les grandes fêtes; je l'avois même dit à Monsieur, et j'avois pris congé de lui. Je remis mon voyage au lendemain, à cause de celui de M. de Beaufort, qui étoit venu depuis le comte de Fiesque pour presser Monsieur d'aller à Orléans. Il me vint voir et me dit : « Si Monsieur n'y veut « pas aller, il faut que ce soit vous. » Je m'en allai aux Capucins de Saint-Honoré, où prêchoit le père Georges, grand frondeur. Monsieur y étoit; je lui dis que j'avois différé mon voyage sur ce que j'avois appris le sien. J'allai ensuite au Luxembourg, où je le trouvai fort inquiet; il se plaignit à moi de la persécution que les amis de M. le prince lui faisoient d'aller à Orléans; que

s'il abandonnoit Paris, tout étoit perdu, et qu'il n'iroit point. Toutes les conversations que l'on avoit avec lui, lorsqu'il n'étoit pas satisfait des gens qui le vouloient faire agir, finissoient toujours par des souhaits d'être en repos à Blois, et par le bonheur des gens qui ne se mêlent de rien. A dire le vrai, cela ne me plaisoit point; je jugeois par là qu'à la suite du temps cette affaire iroit à rien, et qu'on se verroit réduit, comme on a été, chacun chez soi: ce qui ne convient guère aux gens de notre qualité, et convenoit encore moins à avancer ma fortune; de manière que ces sortes de discours me faisoient toujours verser des larmes, et me causoient beaucoup de chagrin. Je demeurai assez tard chez Monsieur; tout le monde me venoit dire: « Vous irez assurément à Orléans. » M. de Chavigny, qui étoit un homme de grand esprit et de grande capacité, qui avoit été élevé par le cardinal de Richelieu aux affaires, et qui étoit connu de lui pour tel que je viens de dire, étoit fort de mes amis et fort de ceux de M. le prince; il me dit: « Voici la plus belle action « du monde à faire pour vous, et qui obligera sensi- « blement M. le prince. » Monsieur entra sur cela, auquel je donnai le bon soir, et m'en allai à mon logis. Comme je soupois, le comte de Tavannes, lieutenant général de l'armée de M. le prince, entra, et me dit tout bas: « Nous sommes trop heureux, c'est vous qui « venez à Orléans; n'en dites mot: M. de Rohan vous le « va venir dire de la part de Monsieur. » M. de Rohan arriva, m'apporta cet ordre: ce que je reçus, comme j'ai toujours fait les commandemens de Monsieur, avec beaucoup de joie de lui obéir; j'en sentois une dans le cœur qui me marquoit une fortune aussi extraor-

dinaire que le fut l'exécution de cette affaire. M. de Rohan me dit qu'il y viendroit avec moi ; je priai le comte et la comtesse de Fiesque de m'y accompagner, et madame de Frontenac : ce qu'ils firent avec beaucoup de satisfaction. Je donnai ordre à mon équipage et à tout ce qui m'étoit nécessaire ; je me couchai à deux heures après minuit, et le lendemain, qui étoit le jour de la Notre-Dame de mars, j'allai à sept heures du matin faire mes dévotions. Je crus, pour commencer mon voyage, que je devois me mettre en état que Dieu y pût donner la bénédiction que je désirois ; puis je revins à mon logis y donner encore quelques ordres, et je m'en allai dîner au Luxembourg, où Monsieur me dit qu'il avoit envoyé le marquis de Flamarin dire à Orléans que j'y allois, et avoit écrit que l'on fît tout ce que j'ordonnerois comme si j'étois lui-même. Son Altesse Royale dit à messieurs de Croissy et de Bermont, conseillers au parlement : « Il faut que vous « alliez à Orléans avec ma fille. » Ils lui répondirent qu'ils obéiroient à ses ordres. Le premier étoit tout-à-fait attaché aux intérêts de M. le prince. Je ne le connoissois pas par lui-même : j'en avois seulement ouï parler beaucoup à ses amis, qui étoient les miens ; l'autre étoit fort de ma connoissance. Après avoir été quelques heures au Luxembourg à m'entretenir avec tout le monde, je connus les sentimens de tous sur mon voyage. Les amis du cardinal de Retz le trouvoient ridicule, ceux de M. le prince en étoient ravis : comme je n'avois pas encore la dernière confiance aux derniers, ce qu'en avoient dit les autres me troubloit un peu. M. de Chavigny me dit qu'il témoigneroit à M. le prince l'obligation qu'il m'avoit ; qu'il

étoit assuré qu'il prendroit à présent mes intérêts comme les siens propres, c'est-à-dire avec le dernier empressement; et que si pendant mon absence l'on faisoit quelque traité, je verrois comme les amis de M. le prince me serviroient.

Pour montrer comme tous les amis de M. le prince étoient bien intentionnés pour moi, je dirai que madame de Châtillon, pendant que M. de Nemours étoit ici, me dit : « Vous savez bien l'obligation que j'ai à « être attachée aux intérêts de M. le prince, et l'in- « clination que j'ai pour vous, qui m'a toujours fait « souhaiter de vous voir bien ensemble. Vous y voilà : « je souhaite que vous y soyez encore mieux. M. de « Nemours, qui a la dernière passion pour votre ser- « vice, et moi aussi, comme vous savez, parlâmes « hier deux heures de vous faire reine de France. « Ne doutez pas que M. le prince n'y travaille de tout « son cœur; et comme la paix ne se négociera jamais « que par M. de Chavigny, Monsieur l'a promis à « M. le prince. Nous lui en avons parlé : il trouve que « rien n'est si à propos ni si utile pour la France, « pour le bien public, pour votre famille et pour « vous; que cela est tout-à-fait avantageux à M. le « prince. C'est pourquoi, quand le comte de Fiesque « partira (ce qui sera bientôt), faites-lui-en dire deux « mots. » Je n'avois garde de lui dire que M. le comte de Fiesque m'en avoit parlé, ni que j'avois fait réponse à M. le prince là-dessus. Elle appela M. de Nemours, qui m'entretint fort long-temps sur ce chapitre, et me fit mille protestations de services, et continua depuis à m'en parler aussi bien que madame de Châtillon et M. de Chavigny. Je n'eus que

faire de charger de rien le comte de Fiesque: il ne partit point, il vint avec moi à Orléans. Madame de Châtillon me vint dire adieu au Luxembourg, fort dolente. Elle avoit bien envie de venir avec moi; je ne l'en pressai pas : je jugeai que cela feroit parler le monde, à cause de M. de Nemours. Madame de Nemours y vouloit fortement venir; et pour cela je ne savois comment m'en débarrasser, et je savois que son mari auroit été au désespoir si elle y fût venue. Quelques personnes de ses amis l'en détournèrent.

Après avoir dit tous mes adieux, je pris congé de Son Altesse Royale, qui me dit : « M. l'évêque d'Or-« léans, qui est de la maison d'Elbène, vous instruira « de l'état de la ville; prenez aussi avis des comtes « de Fiesque et de Gramont : ils y ont été assez long-« temps pour connoître ce qu'il y a à faire; surtout « empêchez, à quelque prix que ce soit, que l'armée « ne passe la rivière de Loire : je n'ai que cela à vous « ordonner. »

Je montai en carrosse avec madame de Frontenac, madame la comtesse de Fiesque et sa fille. Son Altesse Royale fut toujours à la fenêtre jusqu'à ce qu'elle m'eût vu partir; un nombre infini de peuple qui étoit dans la cour me souhaitoit des bénédictions par toutes les rues où je passai. Son Altesse Royale me donna un lieutenant de ses gardes, nommé Pradine, deux exempts, six gardes et six Suisses. Lorsque je partis de Paris, je ne pus aller coucher qu'à Châtres, à cause que j'étois partie tard; le soir M. de Rohan me vint voir, et me fit mille complimens sur la joie qu'il avoit eue d'être choisi pour m'accompagner. Je le reçus fort bien. Croissy m'en fit aussi, et me dit : « Je sais

« que, faute d'avoir l'honneur d'être connu de Votre « Altesse Royale, elle croira que je suis un bourru « qui fait le capable, et qui n'obéira pas aveuglément « à ses ordres; je la puis assurer que ma conduite « prouvera le contraire. » Il me dit vrai : je me suis fort louée de lui. Je partis de Châtres fort matin : avant que de partir, M. de Rohan proposa à Pradine de faire venir cinquante gardes à lui pour me suivre, parce que j'avois peu de gens avec moi. Pradine lui répondit que si j'en avois voulu davantage, l'on m'en auroit donné; que je n'en avois pas demandé, et que les gardes des particuliers ne se mêloient point avec ceux de Monsieur. Il me le vint dire aussitôt. Je lui dis qu'il avoit fort bien répondu, et que je ne le voulois pas : je le mandai à Monsieur, qui ne le trouva pas bon. Comme je sortois de Châtres, M. de Beaufort arriva, qui m'accompagna toujours à cheval à la portière de mon carrosse. Nous dînâmes à Etampes, et M. de Beaufort avec moi. A deux lieues de là je trouvai l'escorte de cinq cents chevaux commandés par M. de Valon, maréchal de camp dans l'armée de Monsieur; l'escorte étoit composée de gendarmes et chevau-légers de Monsieur et de mon frère, et de gens détachés, Français et étrangers; ils étoient en bataille, et me saluèrent; puis les chevau-légers allèrent devant mon carrosse, les gendarmes après, les gardes et le reste par escadrons devant, derrière et à côté. Comme je fus dans les plaines de Beauce, je montai à cheval, parce qu'il faisoit fort beau temps et que mon carrosse étoit endommagé: ce qui donna à ces troupes bien de la joie de me voir commencer là à donner mes ordres. Je fis arrêter deux ou trois

courriers, dont l'un étoit un homme d'Orléans, qui alloit trouver Son Altesse Royale pour lui dire que le Roi leur avoit mandé que cette nuit-là il couchoit à Clery, et que de là il passoit outre sans aller à Orléans, et qu'il y envoyoit le conseil. Je menai ce courrier avec moi jusqu'à Toury, afin de le dépêcher là-dessus à Son Altesse Royale.

Arrivée à Toury, j'y trouvai messieurs de Nemours, Clinchamp et quantité d'autres officiers, qui me témoignèrent avoir grande joie de me voir, et même plus que si c'eût été Monsieur. Ils me dirent qu'il falloit tenir conseil de guerre devant moi. Je trouvai cela assez nouveau pour moi; je me mis à rire. M. de Nemours me dit qu'il falloit bien que je m'accoutumasse à entendre parler d'affaires et de guerre, que l'on ne feroit plus rien sans mes ordres; nous nous mîmes donc à parler pour voir ce qu'il y avoit à faire. M. de Rohan me tira à part, et me dit : « Vous savez « bien que l'intention de Monsieur est que l'armée « ne passe point la rivière; qu'il craint que l'on ne « l'abandonne à Paris : ainsi parlez à ces messieurs. » Et ensuite il me dit qu'il souhaitoit avec la dernière passion que ce voyage réussît au contentement de Monsieur, afin que cela l'obligeât à porter mes intérêts dans les affaires essentielles; et que comme il étoit mieux informé des intentions de Monsieur que moi, il me diroit, selon l'occurrence, ce qu'il y avoit à faire. Ce discours ne me plut point, sur ce que M. de Rohan faisoit le capable; je jugeai qu'il croyoit que je ne l'étois guère, et peu propre à agir dans les affaires. Je ne lui en témoignai rien, je le laissai, et m'en retournai avec toute la compagnie. Je dis à

M. de Nemours et à tous ces messieurs qui commandoient les troupes, que j'étois fort persuadée qu'ils agiroient en tout de concert avec moi, et que je ne craignois point qu'ils voulussent passer la Loire pour secourir Montrond, et abandonner Monsieur à Paris sans aucunes troupes; que les amis du cardinal de Retz et lui-même ne souhaitoient que la division de Monsieur et de M. le prince, qui étoit ce que je craignois le plus; qu'ainsi je les priois, pour prévenir les gens mal intentionnés, de me donner leur parole qu'ils ne passeroient point la rivière sans ordre de Monsieur. Ils me la donnèrent, et voulurent signer: ce que je ne croyois pas nécessaire. J'écrivis à l'instant à Monsieur en leur présence ce qu'ils m'avoient dit; et ensuite ils me protestèrent de ne plus rien faire désormais sans mes ordres, et qu'ils croyoient en cela se conformer à l'intention de M. le prince. Ensuite on résolut que notre armée marcheroit à Gergeau, et se logeroit dans le faubourg de Saint-Denis, qui est au bout du pont de Dieu; que si la ville étoit dans un état que l'on la pût prendre d'emblée dès que l'on l'attaqueroit, il seroit très-nécessaire d'être maître d'un poste sur la rivière de Loire; que l'on couperoit la cour, qui n'entreroit point à Orléans selon les apparences, et qu'elle prendroit le chemin de Gien; que s'ils combattoient, nous étions les plus forts. Le maréchal de La Ferté n'avoit point encore joint avec son armée, ni Vaubecour avec un petit corps qu'il commandoit; que s'ils reconnoissoient leur foiblesse, et qu'ils s'en retournassent sur leurs pas, le pays où ils auroient passé seroit tout ravagé; qu'ils ne trouveroient aucune subsistance ni pour l'armée ni pour la cour; que

cela perdroit leurs troupes ; que si La Ferté et Vaubecour vouloient les aller joindre, on les attaqueroit ; que, par mille bonnes raisons aussi fortes que celle-ci, Gergeau étoit de la dernière utilité au parti ; que s'il y avoit beaucoup de gens dedans, on ne l'attaqueroit pas ; que l'on ne vouloit pas au commencement d'une campagne se mettre au hasard de perdre beaucoup d'infanterie aussi belle qu'étoit la nôtre, et que ce n'étoit pas le compte des guerres civiles que les siéges, et surtout en France, parce que qui est le maître de la campagne est maître du pays où l'on est. Les petites villes ne sont bonnes que pour contribuer à la subsistance des armées.

M. de Nemours dit qu'il marcheroit le lendemain dès la pointe du jour, et qu'il se rendroit le soir à Orléans pour me rendre compte de l'état où on trouveroit Gergeau, pour recevoir mes ordres encore là-dessus, avant que de rien exécuter. Je dis à M. de Beaufort d'en faire de même ; il répondit : « J'ai les « ordres de Monsieur dans ma poche, et je sais ce que « j'ai à faire. » M. de Nemours le pressa de les montrer, et lui dit qu'il lui sembloit qu'il me les devoit communiquer. Ce procédé de M. de Beaufort me fâchoit ; je lui dis que je ne croyois pas que Monsieur eût changé d'intention quatre heures après mon départ, puisqu'il n'étoit parti que ce temps-là après moi ; que je ne croyois pas que Monsieur m'eût envoyée pour donner des ordres dont je n'avois nulle connoissance, et qu'ainsi il les pouvoit jeter dans le feu, parce qu'ils étoient inutiles. Il n'en parla plus, et dit qu'il m'obéiroit. Je lui donnai l'ordre et à M. de Nemours, qui s'en alloit coucher en son quartier, de

faire marcher les armées dès la petite pointe du jour; je m'occupai le soir à visiter les lettres du courrier d'Orléans à Paris, afin de voir ce qui s'y passoit. Je n'y trouvai rien qui me pût servir; j'appris seulement le peu de considération où étoit le marquis de Sourdis leur gouverneur, qu'ils avoient arrêté deux jours devant lorsqu'il faisoit la ronde; et quand il s'étoit nommé, ils ne l'avoient pas laissé passer sans le demander au corps-de-garde; qu'une nuit ils avoient barricadé sa porte, et que le matin il n'avoit pu sortir. Je ne savois si je devois m'en réjouir ou fâcher, parce que Monsieur, à qui j'avois demandé comment il étoit pour lui, ne me l'avoit su dire.

Le lendemain je partis de fort grand matin; cela ne servit de rien. M. de Beaufort avoit oublié de donner l'ordre pour l'escorte dès le soir; il ne s'en souvint que le matin assez tard : de sorte que je marchai trois ou quatre lieues au pas pour l'attendre. Comme je fus à Artenay, le marquis de Flamarin s'y trouva, qui venoit au devant de moi, et me dit qu'il avoit beaucoup d'affaires à me communiquer; sur quoi il falloit voir ce que l'on avoit à faire. Je mis pied à terre dans une hôtellerie pour l'entendre; il me dit que messieurs de la ville d'Orléans ne me vouloient point recevoir, et qu'ils lui avoient dit que le Roi d'un côté et moi de l'autre les rendoient bien embarrassés à qui ils ouvriroient leurs portes; que, pour éviter cet embarras, ils avoient jugé à propos de me supplier de m'en aller en quelque maison proche de là et d'y faire la malade, et qu'ils me promettoient de n'y point laisser entrer le Roi, et que dès qu'il seroit passé, j'y serois la bien venue; qu'ils me sup-

plioient de n'y point mener M. de Rohan; qu'ils étoient fort en peine de ce que des conseillers du parlement y alloient faire. Je dis à M. de Rohan : « Pour vous, « monsieur, vous êtes trop considérable pour vous y « mener malgré eux; pour messieurs de Bermont et de « Croissy, l'on ne les connoît point; quand ils seront « dans les carrosses de mes écuyers, l'on les pren- « dra pour être de mes gens; quant à moi, il n'y a « rien à délibérer : je m'en vais droit à Orléans. S'ils « me refusent la porte d'abord, je ne me rebuterai « point : peut-être que la persévérance l'emportera; « si j'entre dans la ville, ma présence fortifiera les « esprits de ceux qui sont bien intentionnés pour le « service de Son Altesse Royale; elle fera revenir « ceux qui ne le sont pas. Quand on voit des per- « sonnes de ma qualité s'exposer, cela anime terrible- « ment les peuples, et il est quasi impossible qu'ils « ne se soumettent de gré ou de force à des gens « qui ont un peu de résolution. Si la cabale des ma- « zarins est la plus forte, je tiendrai tant que je pour- « rai; si à la fin il me faut sortir, je m'en irai à l'ar- « mée, parce qu'il n'y a point de sûreté pour moi « ailleurs. A porter le tout au pis, je tomberai entre « les mains de gens qui parlent même langue que « moi, qui me connoissent, et qui me rendront dans « ma captivité tout le respect qui est dû à ma nais- « sance : et même j'ose dire que l'occasion don- « nera de la vénération pour moi; assurément il ne « me sera pas honteux de m'être ainsi exposée là pour « le service de Monsieur. » Ils furent tous étonnés de ma résolution; ils ne parurent pas en avoir tant que moi; ils craignoient tout ce qui pouvoit arriver, et le

disoient pour m'arrêter. Sans rien écouter, je montai en carrosse; je laissai mon escorte pour aller plus vite; je ne menai avec moi que les compagnies de Monsieur et de mon frère, parce que ce peu de troupes pouvoit aller aussi vite que moi.

Je trouvai quantité de gens de la cour qui y alloient avec des passeports de Monsieur : sans quoi je les aurois fait arrêter; ils me dirent que c'étoit en vain que je me hâtois tant; que le Roi étoit dans Orléans (cela étoit faux), et que je n'aurois pas le succès de mon entreprise que je prétendois. Cela ne m'effraya point, parce que je suis assez résolue de mon naturel : ce qui paroîtra assez dans ces Mémoires aux actions les plus considérables de ma vie. Je trouvai Pradine, que j'avois envoyé le matin à Orléans pour faire savoir aux habitans l'heure que j'arriverois; il m'apporta une lettre assez soumise. Depuis qu'ils l'avoient écrite, ils avoient changé d'avis, et l'avoient redemandée à Pradine, qui ne la leur voulut pas rendre; ils lui dirent qu'ils me supplioient de ne point aller à Orléans, parce qu'ils seroient obligés et avec douleur de me refuser la porte. Il les laissa assemblés, parce que M. le garde des sceaux et le conseil du Roi étoient à la porte qui demandoient à entrer. J'arrivai sur les onze heures du matin à la porte Bannière, qui étoit fermée et barricadée. Après que l'on eut fait dire que c'étoit moi, ils n'ouvrirent point; j'y fus trois heures. M'étant ennuyée pendant ce temps-là dans mon carrosse, je montai dans une chambre de l'hôtellerie proche la porte, qui se nomme le Port de Salut. Je le fus de cette pauvre ville : ils étoient perdus sans moi. Comme il faisoit très-beau, après m'être divertie à

faire ouvrir les lettres du courrier de Bordeaux, qui n'en avoit point de plaisantes, je m'en allai promener. M. le gouverneur m'envoya des confitures, et ce qui me parut assez plaisant, c'est qu'il me fit connoître qu'il n'avoit aucun crédit; il ne me manda rien lorsqu'il me les envoya. Le marquis d'Halluys étoit à la fenêtre de la guérite, qui me regardoit promener sur le fossé. Cette promenade fut contre l'avis de tous les messieurs qui étoient avec moi, et que j'appelois mes ministres; ils disoient que la joie qu'auroit le menu peuple de me voir étonneroit le gros bourgeois: de sorte que l'envie d'aller fit que je ne pris conseil que de ma tête. Le rempart étoit bordé du peuple, qui crioit sans cesse: *Vive le Roi, les princes! et point Mazarin!* Je ne pus m'empêcher de leur crier: « Allez à l'hôtel-de-ville me faire ouvrir la « porte, » quoique mes ministres m'eussent bien dit que cela n'étoit pas à propos. A force de marcher, je me trouvai à l'endroit d'une porte; la garde prit les armes, et se mit en haie sur le rempart. Jugez quels honneurs! Je criai au capitaine de m'ouvrir la porte. Il me fit signe qu'il n'avoit point les clefs; je lui disois: « Il faut la rompre; et vous me devez plus d'obéis- « sance qu'à messieurs de ville, puisque je suis la « fille de leur maître. » Je m'échauffai jusqu'à le menacer: à quoi il ne répondoit qu'en révérences. Tous ceux qui étoient avec moi me disoient: « Vous « vous moquez de menacer des gens de qui vous avez « affaire. » Je leur dis: « Il faut voir s'ils feront plus « par menaces que par amitié. »

Le jour que je partis de Paris, le marquis de Vilene, homme d'esprit et de savoir, qui passe pour un des

habiles astrologues de ce temps, me tira à part dans le cabinet de Madame, et me dit : « Tout ce que vous « entreprendrez le mercredi 27 mars depuis midi jus- « qu'au vendredi vous réussira, et même dans ce « temps-là vous ferez des affaires extraordinaires. » J'avois écrit cette prédiction sur mon agenda, pour observer ce qui en arriveroit, quoique j'y ajoutasse peu de foi; je m'en souvins, et je me tournai vers mesdames de Fiesque et de Frontenac sur le fossé, pour leur dire : « Il m'arrivera de l'extraordinaire au- « jourd'hui, j'ai la prédiction dans ma poche; je ferai « rompre des portes, ou escaladerai la ville. » Elles se moquèrent de moi comme je faisois d'elles; car lorsque je leur tenois tels propos, il n'y avoit aucune apparence. A force d'aller je me trouvai cependant au bord de l'eau, où tous les bateliers, qui sont en grand nombre à Orléans, me vinrent offrir leur service. Je l'acceptai volontiers; je leur tins de beaux discours, et tels qu'ils conviennent à ces sortes de gens pour les animer à faire ce que l'on désire d'eux. Comme je les vis bien disposés, je leur demandai s'ils pouvoient me mener en bateau jusqu'à la porte de la Faux, parce qu'elle donnoit sur l'eau; ils me dirent qu'il étoit bien plus aisé d'en rompre une qui étoit sur le quai plus proche du lieu où j'étois, et que si je voulois ils y alloient travailler. Je leur dis qu'ils se hâtassent; je leur donnai de l'argent, et pour les voir travailler et les animer par ma présence, je montai sur une butte de terre assez haute qui regardoit cette porte. Je songeai peu à prendre le bon chemin pour y parvenir; je grimpai comme un chat; je me prenois aux ronces et aux épines, et je sautai toutes les haies

sans me faire aucun mal. Comme je fus au haut, tous ceux qui étoient avec moi craignoient que je ne m'exposasse trop : ils faisoient tout leur possible pour m'obliger à m'en retourner ; leurs prières m'importunoient : je leur imposai silence. Madame de Bréauté, qui est la plus poltronne créature du monde, se mit à crier contre moi et contre tout ce qui me suivoit ; même je ne sais si le transport où elle étoit ne la fit point jurer : ce me fut un grand divertissement. Je n'avois voulu d'abord envoyer personne des miens avec les bateliers, afin de pouvoir désavouer que ce fût par mon ordre, si l'entreprise ne réussissoit pas. Je n'y eus qu'un chevau-léger de Son Altesse Royale qui reçut un coup de pierre, dont il fut légèrement blessé. C'étoit un garçon qui étoit de la ville, et qui m'avoit demandé la grâce de me suivre. J'avois laissé les compagnies qui m'escortoient à un quart de lieue de la ville, de peur de l'effrayer à l'aspect de ces troupes; et elles m'attendirent pour me suivre à Gergeau, si je ne pouvois entrer. L'on me vint dire que l'affaire avançoit : j'y envoyai un des exempts de Monsieur qui étoit avec moi, nommé Visé, et un de mes écuyers qui s'appeloit Vantelet. Ils firent fort bien, et je descendis du lieu où j'étois peu après pour aller voir de quelle manière tout se passoit. Comme le quai en cet endroit étoit revêtu, et qu'il y avoit un fond où la rivière entroit et battoit la muraille, quoique l'eau fût basse, l'on amena deux bateaux pour me servir de pont, dans le dernier desquels on me mit une échelle, par laquelle je montai. Elle étoit assez haute ; je ne marquai pas le nombre des échelons : je me souviens seulement qu'il y en avoit un rompu, et qui m'incommoda

à monter. Rien ne me coûtoit alors pour l'exécution d'une circonstance avantageuse à mon parti, et que je pensois l'être fort pour moi.

Lorsque je fus montée, je laissai mes gardes aux bateaux, et leur ordonnai de s'en retourner où étoient mes carrosses, pour montrer à messieurs d'Orléans que j'entrois dans leur ville avec toute sorte de confiance, puisque je n'avois point de gendarmes avec moi; quoique le nombre des gardes fût petit, cela ne laissoit pas de me paroître faire un meilleur effet de ne les pas mener. Ma présence animoit les bateliers, et ils travailloient avec plus de vigueur à rompre la porte; le bourgeois en faisoit de même dans la ville : Gramont les faisoit agir, et ceux de la garde de cette porte étoient sur les armes, spectateurs de cette rupture, sans l'empêcher. L'hôtel-de-ville étoit toujours assemblé, et tous les officiers de nos troupes qui se trouvèrent alors dans Orléans y avoient excité une sédition qui auroit sans doute fait résoudre à me venir ouvrir la porte Bannière, s'ils ne m'eussent su entrée par la porte Brûlée : cette illustre porte, et qui sera tant renommée par mon entrée, s'appelle ainsi. Quand je la vis rompue, et que l'on en eut ôté deux planches du milieu (l'on n'auroit pu l'ouvrir autrement : il y avoit deux barres de fer en travers d'une grosseur excessive), Gramont me fit signe d'avancer : comme il y avoit beaucoup de boue, un valet de pied me prit, me porta, et me fourra par ce trou, où je n'eus pas sitôt la tête passée que l'on battit le tambour. Je donnai la main au capitaine, et je lui dis : « Vous serez bien « aise de vous pouvoir vanter que vous m'avez fait « entrer. » Les cris de *vive le Roi, les princes! et*

point de Mazarin! redoublèrent : deux hommes me prirent, et me mirent sur une chaise de bois. Je ne sais si j'étois assise dedans ou sur les bras, tant la joie où j'étois m'avoit mise hors de moi-même; tout le monde me baisoit les mains, et je me pâmois de rire de me voir en un si plaisant état. Après avoir passé quelques rues, portée en triomphe, je leur dis que je savois marcher, et que je les priois de me mettre à terre : ce qu'ils firent; je m'arrêtai pour attendre les dames, qui arrivèrent un moment après crottées aussi bien que moi, et fort aises aussi. Il marchoit devant moi une compagnie de la ville, tambour battant, qui me faisoit faire place; je trouvai à moitié chemin de la porte à mon logis M. le gouverneur, qui étoit assez embarrassé (et l'on l'est bien à moins), avec messieurs de ville, qui me saluèrent. Je leur parlai la première : je leur dis que je croyois qu'ils étoient surpris de me voir entrer de cette manière; que, fort impatiente de mon naturel, je m'étois ennuyée d'attendre à la porte Bannière; que j'avois trouvé la porte Brûlée ouverte, que j'étois entrée; qu'ils en devoient être bien aises, afin que la cour, qui étoit à Clery, ne leur sût point mauvais gré de m'avoir fait entrer; que cela les disculpoit, et que pour l'avenir ils ne seroient plus garans de rien, puisque l'on se prendroit à moi de tout; que l'on savoit bien que lorsque des personnes de ma qualité sont dans un lieu elles y sont les maîtresses, et avec assez de justice. « Je la dois être, ajoutai-je, en celui-« ci, puisqu'il est à Monsieur. » Ils me firent leurs compliments, assez effrayés; je leur répondis que j'étois fort persuadée de ce qu'ils me disoient qu'ils m'alloient ouvrir la porte; que les raisons que je leur avois dites

étoient cause que je ne les avois pas attendus. Je causai avec eux tout le long du chemin, comme si de rien n'eût été; je leur dis que je voulois aller à l'hôtel-de-ville pour assister à la délibération qui s'y devoit faire sur l'entrée du conseil dans la ville. Ils m'avoient mandé, par la lettre que Pradine m'avoit apportée, qu'ils m'attendoient pour cela; ils me dirent qu'elle étoit prise, et qu'ils l'avoient refusée. Je leur témoignai en être satisfaite, puisque c'étoit ce que je désirois. J'envoyai un de mes exempts querir mon équipage, et depuis ce moment je commandai dans la ville comme s'ils m'en avoient suppliée. Arrivée à mon logis, je reçus les harangues de tous les corps et les honneurs qui m'étoient dus, comme en un autre temps.

Ces messieurs, qui étoient demeurés à l'hôtellerie, arrivèrent; ils me témoignèrent des joies non pareilles de ce que j'avois fait; ils ne laissèrent pas de me faire paroître parmi cette alégresse le regret de ne m'avoir pas accompagnée en cette occasion. Je ne fus pas peu fatiguée cette journée-là; je ne mangeai point de tout le jour, quoique je me fusse levée dès cinq heures du matin; et au lieu de me reposer après cette arrivée, il fallut dépêcher un courrier à Son Altesse Royale et un à l'armée: de sorte que j'écrivis jusqu'à trois heures. Ma joie étoit telle que je ne sentois rien; et même, après avoir fait mes dépêches, je m'amusai à rire avec les comtesses et Préfontaine de toutes les aventures qui nous étoient arrivées. M. le gouverneur me donna à souper: mes gens étoient arrivés trop tard pour m'en apprêter; et pour ne pas me donner la peine d'aller à son logis, il le fit apporter au mien. Sa femme me vint voir; elle étoit fort laide, mais elle avoit bien

de l'esprit, et étoit fille du comte de Cramail. Je m'informai si M. l'intendant étoit dans la ville, afin de lui donner toute sûreté pour en sortir : comme on me dit qu'il en étoit sorti le matin, j'appris par M. l'évêque que madame Le Tellier y étoit, et qu'elle s'étoit mise dans un couvent. M. Le Tellier étoit pour lors retourné à la cour; et comme c'étoit un homme de mérite, et sa femme aussi, et que je les connoissois, je leur aurois fait de mon chef de grandes civilités; et je savois de plus qu'il étoit particulier serviteur de Monsieur. M. l'évêque me demanda si je trouvois bon qu'elle demeurât dans la ville : je lui dis que je le trouvois bon. J'envoyai Préfontaine à l'instant lui faire compliment de ma part; il me l'amena. Je crois qu'elle fut fort satisfaite de moi. Je la vis souvent chez moi et dans le couvent où elle demeuroit. Elle eut nouvelle que l'un de ses fils étoit malade; elle envoya querir Préfontaine pour savoir si je trouvois bon qu'elle s'en allât, et pour me demander un passeport: ce que je lui accordai. Elle vint prendre congé de moi; je mandai à l'armée que l'on l'escortât, et que l'on lui fît toutes les honnêtetés possibles.

Le lendemain de mon arrivée, qui étoit le jeudi saint, l'on me vint éveiller à sept heures pour m'en aller promener dans les rues, et pour prévenir la tentative que le garde des sceaux vouloit faire pour entrer avec le conseil. Je m'habillai en grande hâte, et j'envoyai querir le maire de la ville et le gouverneur pour m'accompagner. Comme les chaînes étoient tendues dans les rues, je ne voulois pas que l'on les baissât; je m'en allai à la messe à pied à Sainte-Catherine, qui est une église proche du pont : je montai

sur les tourelles du bout qui regardent sur le Portereau, qui est le faubourg de ce côté-là; puis je vis M. de Champlâtreux qui se promenoit devant les Augustins avec quantité de gens de la cour. Comme j'avois beaucoup d'officiers de nos troupes avec moi, je pris plaisir de les faire paroître afin que l'on vît leurs écharpes bleues, pour faire connoître par là que j'étois patronne dans Orléans. Tout le peuple qui étoit sur le pont crioit: *Vive le Roi, les princes! et point de Mazarin!* Ceux du Portereau répondoient de même; ainsi les cris ne cessoient point, et je crois qu'ils furent entendus du garde des sceaux, qui en étoit à un quart de lieue. La garde du pont fit une salve, après laquelle les cris redoublèrent, aussi bien que les gardes que j'ordonnai être augmentées, parce que je les trouvois trop foibles : ainsi les mazarins connurent n'avoir plus rien à espérer. Le Roi partit ce jour-là de Clery pour aller coucher à Sully. Je dînai chez M. l'évêque, homme de mérite; et j'eus grand sujet de me louer de sa conduite pendant ce voyage. Comme j'étois chez lui, le lieutenant général, qui étoit fort mazarin, m'apporta une lettre qu'il avoit reçue du garde des sceaux, parce qu'il savoit que j'avois appris qu'il l'avoit reçue; je la brûlai, et lui défendis d'y faire aucune réponse. J'envoyai arrêter des chevaux dans une hôtellerie que le commissionnaire de l'armée ennemie avoit achetés : j'agissois avec une autorité tout entière ; j'allai à l'hôtel-de-ville, où j'avois ordonné que l'on s'assemblât. J'avois envoyé Flamarin dans le faubourg entretenir M. de Nemours, qui s'y étoit rendu, selon ce que nous avions résolu à Toury ; il y avoit été le jour de devant, et M. de Beaufort aussi; et j'eus trop

d'affaires pour y aller. L'on y attendoit aussi M. de Beaufort, et j'avois dit à Flamarin de me venir dire quand il y seroit arrivé, afin que je leur allasse parler.

Comme je fus à l'hôtel-de-ville (1), assise dans une grande chaise, et que je vis un profond silence pour m'écouter, j'avoue que je fus dans le dernier embarras; je n'avois jamais parlé en public, et j'étois fort ignorante; la nécessité et les ordres de Monsieur me donnèrent de l'assurance et les moyens de me bien expliquer. Je commençai donc ainsi :

« Son Altesse Royale n'a pu quitter les grandes et importantes affaires qu'elle a à Paris; elle n'a pas cru pouvoir vous envoyer une personne qui lui fût plus chère que moi, et en qui il pût prendre plus de confiance, fondée sur l'honneur que j'ai d'être ce que je lui suis, pour vous protéger contre les mauvais desseins du cardinal Mazarin, ou pour périr avec vous si l'on ne s'en peut défendre. Son Altesse Royale est très-persuadée du zèle que vous avez pour son service et pour la conservation de ce pays. Elle m'a commandé de vous faire connoître qu'en cette rencontre vos propres intérêts lui sont aussi chers que les siens, et qu'ils se trouvent tellement unis qu'il seroit difficile de les séparer. Elle a appris avec beaucoup de douleur les désordres que les troupes ont commis dans Blois et aux environs, et elle souffre avec peine que la vengeance du cardinal Mazarin contre elle tombe sur tant de personnes innocentes qui en sont

(1) *Comme je fus à l'hôtel-de-ville :* On voit que Mademoiselle s'efforça de jouer à Orléans le rôle que la princesse de Condé avoit joué à Bordeaux en 1650.

les victimes. Son Altesse Royale ne doute pas que si cette armée entroit dans Orléans, elle ne traitât cette ville avec beaucoup de rigueur, puisque c'est la capitale de son apanage, et celle dont Son Altesse Royale porte le nom; et comme tout ce qui lui arriveroit lui seroit sensible, elle m'a envoyé pour défendre l'honneur, les biens et les vies de ses habitans, et exposer la mienne en toutes rencontres pour les conserver. Et comme la seule voie pour y parvenir est de n'y point laisser entrer l'ennemi commun, il se trouvera peut-être quelques gens parmi vous qui croiroient manquer à leur devoir, lorsque l'on refuse l'entrée au Roi; c'est le servir en cette rencontre que de lui conserver la plus belle et la plus importante ville de son royaume. Qui ne sait pas qu'en l'âge où est le Roi, personne ne doit avoir plus de part en ses conseils que Monsieur et M. le prince, puisque personne n'a plus d'intérêt à l'Etat et à sa conservation? Ainsi il ne faut que le bon sens pour connoître qu'on doit suivre leur parti, et que c'est celui du Roi, quoique sa personne n'y soit pas : c'est ce qui cause tous nos malheurs présens, de le voir entre les mains d'un étranger qui ne songe qu'à ses intérêts, et qui ne se soucie guère ni du Roi ni de l'Etat. C'est pourquoi les ordres qui viennent de lui, où il met en tête par abus le nom du Roi, ne doivent point être suivis, puisque les véritables sont ceux de Son Altesse Royale, entre les mains de qui légitimement sa personne et son autorité doivent être. Vous êtes plus obligés que tout le reste de la France à lui obéir, par l'honneur que vous avez de lui appartenir. Son Altesse Royale m'a ordonné de vous témoigner qu'elle est

satisfaite des bons sentimens que vous avez pour elle, de vous en demander la continuation, de vous assurer de sa protection et de sa bonne volonté, avec espérance de recevoir aussi les effets de la vôtre. Son Altesse Royale m'a aussi commandé de vous dire qu'elle jugeoit que la proximité de son armée et de celle de M. le prince, qui y est jointe, pourroit incommoder en quelque façon la ville; elle m'a ordonné de l'en faire éloigner au plus tôt; et pour cela j'ai mandé à messieurs les ducs de Nemours et de Beaufort de me venir trouver pour conférer avec eux sur ce sujet. Ces messieurs m'ont fait dire qu'ils seroient bien aises que les officiers qui sont dans la ville en sortissent: c'est pourquoi je désirois qu'ils fissent publier un ban dans la ville pour faire sortir les officiers des troupes dans vingt-quatre heures, hors qu'ils fussent malades, ou que je leur donnasse permission de demeurer, afin de leur faire connoître que l'on vouloit éloigner tout ce qui pouvoit leur être suspect; que je les priois de ne rien faire dans la suite sans ma participation; que je ne ferois rien de mon côté sans la leur, et que je voulois établir entre nous la dernière confiance. »

Ils me remercièrent, et après je m'en allai. Lorsque je sortis, je vis les fenêtres des prisons de l'hôtel-de-ville toutes pleines de nos soldats, qui me demandoient leur liberté; je demandai à ces messieurs qui me conduisoient ce qu'ils avoient fait: ils me dirent qu'il y avoit plusieurs accusations contre eux. Je leur offris de les faire tous pendre dans les places publiques de la ville: ils le refusèrent, et me les ren-

dirent tous; je les envoyai dès le soir à l'armée, et ils leur firent rendre leurs armes et leurs chevaux : il y avoit environ quarante ou cinquante cavaliers.

Comme je fus de retour à mon logis, je demandai à ces messieurs s'ils étoient contens de moi. Avant que d'aller à l'hôtel-de-ville, ils m'avoient dit qu'il seroit bon de concerter ce que je dirois. « Je sais sur « quoi j'ai à parler : si j'y songeois, je ne ferois rien « qui vaille; il faut que je dise tout ce qui me vien- « dra dans la tête, et surtout mettez-vous derrière « moi : si l'on me regarde, je ne saurai plus où j'en « suis. » Ils me dirent qu'il avoit bien paru que je ne les voyois pas, et que j'avois fort bien parlé. J'étois revenue à mon logis pour y attendre des nouvelles de messieurs de Beaufort et de Nemours; il n'en venoit point : ce qui me donna beaucoup d'inquiétude. Le soir très-tard, M. de Beaufort me manda qu'il n'avoit pu venir, parce qu'il avoit attaqué Gergeau. Cela me mit fort en colère; il le fit de sa tête sans en parler à M. de Nemours. Cette action fut fort imprudente, et fort peu d'un capitaine : elle étoit faite mal à propos; je n'en dirai rien, sinon que nous voulions conserver un pont que l'on rompit. Nous y perdîmes assez de gens, entre autres M. le baron de Vitaux, homme de qualité, de mérite et de réputation parmi les gens de guerre. Il y reçut une blessure au menton, dont il mourut quelques jours après à Orléans. Je l'y avois fait porter pour être mieux traité : tous les soins que l'on put prendre ne servirent de rien. C'étoit un homme nourri dès sa naissance dans les armées de l'Empereur en Allemagne; par là l'on peut juger de son expérience dans la guerre, où il avoit reçu un honneur assez extraordinaire et

digne de remarque, et que peu de gens ont eu, de faire le coup de pistolet contre trois rois, savoir de Bohême, de Pologne et de Suède ; et même il perça le chapeau de ce dernier. Les médecins dirent qu'il mourut de chagrin. C'étoit un homme couvert de coups, qui avoit servi le Roi fort long-temps, et même à la bataille de Rocroy il contribua beaucoup à la victoire, autant que les officiers qui ont un chef aussi brave, aussi grand capitaine et aussi généreux que M. le prince, pouvoient y servir ; ensuite il ne fut pas récompensé comme il croyoit le mériter : ce qui l'obligea de quitter, et de s'en aller chez lui en Bourgogne, où Monsieur l'envoya querir. Lorsque notre armée fut en Beauce, comme j'ai dit, elle étoit fort en état d'agir ; nos coureurs alloient jusqu'à Blois, et donnoient beaucoup d'effroi. Monsieur désiroit et vouloit une entreprise considérable, et croyoit que M. de Beaufort défèreroit à ses avis : ce qu'il ne fit pas. Je crois aussi qu'il avoit ordre de Monsieur de ne rien faire : le bon homme Vitaux se fâchoit de ne point faire paroître combien il étoit capable dans la guerre. L'on manqua encore une autre fois Gergeau : de sorte que toutes ces circonstances causèrent plus sa mort que sa blessure. Il mourut fort chrétiennement, et avec beaucoup de résolution. J'eus soin qu'on lui rendît tous les honneurs funèbres qui furent possibles, et je le fis enterrer à Saint-Pierre à Orléans. L'on lui a mis une épitaphe que plusieurs ont cru que j'ai fait faire, parce qu'elle est fort frondeuse ; je ne l'ai cependant vue que longtemps après.

Revenons à M. de Beaufort : la colère que j'avois contre lui se passa contre Brelle, qu'il m'avoit envoyé ;

l'on lui dit de n'en rien dire à son maître, auquel je mandai de me venir trouver le lendemain, et M. de Nemours aussi. Comme j'eus reçu le matin de leurs nouvelles, l'on mit en délibération si je proposerois à messieurs de ville de les faire entrer : je jugeai que cela n'étoit pas à propos, et que ce seroit leur donner quelque soupçon de faire entrer nos généraux accompagnés de tous les officiers, qu'ils ne pouvoient se dispenser de mener avec eux : de sorte que cette difficulté fut vidée par la résolution que je fis d'aller au faubourg parler à eux. Il en naquit une de cette résolution : ces messieurs doutoient que je dusse sortir de la ville, de crainte que l'on ne me laissât pas rentrer ; pour moi, je ne mis point cela en doute, et j'étois très-assurée que l'on me laisseroit rentrer, et qu'ainsi je ne ferois aucune difficulté de sortir, et que dans le peu d'intelligence qui étoit entre nos généraux ils ne prendroient aucune résolution qu'en ma présence, et que la marche de l'armée étoit si nécessaire, qu'il falloit absolument que j'allasse la faire résoudre ; et que pour lever tous soupçons je mettrois pied à terre à la porte de la ville, que j'y laisserois mon carrosse et mes gardes, et qu'il n'y auroit rien à craindre. J'envoyai querir messieurs de ville, auxquels je dis : « Comme « je ne veux rien faire sans votre participation, j'ai « voulu vous avertir que je vais dans le faubourg Saint- « Vincent voir messieurs les ducs de Beaufort et de « Nemours, pour faire partir l'armée dès demain ; et « quoique j'eusse cru que vous auriez été bien aises « de les voir, je n'ai pas voulu vous le proposer, dans « l'appréhension que la quantité des officiers qui « les suivent ne donnât quelque soupçon au menu

« peuple. » Ils me remercièrent de ma bonté; je partis aussitôt, et j'exécutai à la porte ce que j'avois résolu : messieurs les comtes de Fiesque et de Gramont demeurèrent sous la porte à entretenir monsieur le maire et quelques échevins. J'entrai dans une fort misérable maison dégarnie de tout, où tous ces messieurs arrivèrent aussitôt après moi. M. de Beaufort me salua assez froidement; M. de Nemours me fit de grands complimens sur ce qui s'étoit passé à mon entrée, comme fit tout ce qui étoit là d'officiers. Après avoir parlé quelques momens de ma conquête, je leur dis qu'il falloit parler des affaires pour lesquelles on étoit venu : de sorte que tous les gens qui n'assistoient pas au conseil sortirent. Il ne demeura que messieurs de Nemours, Beaufort, de Clinchamp, lieutenant général des étrangers, le comte de Tavannes, qui l'étoit de l'armée de M. le prince, et les maréchaux de camp des deux armées : Coligny, Maré, Langue, Valon et Villars Orondate; le comte de Hollac et Saumery ne l'étoient pas. Comme ils commandoient, le premier le régiment des étrangers, le second celui de cavalerie de Son Altesse Royale, et l'autre celui d'infanterie, je fus bien aise de les y faire entrer. Gouville y étoit aussi maréchal de bataille de l'armée de M. le prince : messieurs de Rohan et Flamarin y assistèrent aussi; messieurs de Fiesque, Bréauté et de Frontenac étoient en un coin, et messieurs de Croissy et Bermont. Clérambaut ne voulut pas être du conseil, quoique maréchal de camp, à cause qu'il servoit en Guienne. Pradine, Préfontaine et La Tour étoient aussi à l'autre coin de la chambre.

La grande question étoit de savoir de quel côté

iroit l'armée. Valon opina le premier pour Montargis : Clinchamp fut de cet avis ; celui de Tavannes fut d'aller passer la rivière à Blois ; et M. de Nemours aussi, qui se mit fort en colère contre ceux qui étoient d'avis contraire ; il vouloit que l'on passât la rivière à quelque prix que ce fût, quoiqu'il m'eût promis le contraire. Je le lui dis : il se mit en une furie horrible contre moi ; nous étions M. de Beaufort et moi sur un coffre de bois, et Clinchamp, qui ne se pouvoit tenir debout long-temps à cause d'une vieille blessure, étoit assis sur un châlit. Après que tout le monde eut opiné, je demandai à ces messieurs les conseillers leurs avis : ce qu'ils refusèrent d'abord, et ils dirent que ce n'étoit pas là leur métier ; à quoi je répliquai que ce n'étoit pas non plus le mien : de sorte qu'ils se laissèrent aller à nos persuasions, et furent du grand avis qui fut le mien ; j'opinai de même. L'on jugera aisément que ce ne fut pas bien ; les demoiselles parlent pour l'ordinaire mal de la guerre : je vous assure qu'en cela comme en toute autre circonstance le bon sens règle tout, et que quand on en a, il n'y a dame qui ne commandât bien des armées. Je conclus pour Montargis : c'étoit le meilleur pays où les troupes subsisteroient bien ; que si on y arrivoit assez tôt, l'on pourroit envoyer des gens à Montereau ; qu'ainsi l'on seroit maître des rivières de Loire et d'Yonne, et que l'on couperoit le chemin à la cour, que l'on empêcheroit d'aller à Fontainebleau ; que l'avis de Blois me paroissoit mauvais en ce que l'on iroit dans un pays où l'armée des ennemis avoit été trois semaines, et avoit tout pillé ; et que de donner dix jours de marche aux ennemis quand on les pou-

voit couper, il me sembloit que ce n'étoit pas prendre le bon parti; que tout le monde avoit été pour Montargis, qu'il y falloit aller absolument. M. de Nemours se mit à jurer et à pester que l'on abandonnoit M. le prince, et que s'il faisoit bien il se sépareroit de Monsieur. Je lui dis que je croyois que M. le prince le désavoueroit de ce qu'il disoit, et qu'il ne devoit point avoir un tel emportement sur une affaire qui n'étoit point contre les intérêts de M. le prince, qui m'étoient aussi chers qu'à lui. Je lui dis tout ce que je pus pour le ramener : il me menaça de s'en aller; je le priai de m'en avertir quand il le voudroit faire, parce que les ennemis étoient proches et forts; qu'il étoit bon de savoir bientôt s'il se voudroit séparer des troupes de Monsieur; que je ne voulois pas qu'elles passassent la rivière, et que je verrois à les mettre en lieu de sûreté. Il étoit si en colère qu'il ne savoit ce qu'il disoit; il se mit encore à pester et à jurer que l'on trompoit M. le prince, et qu'il savoit bien qui c'étoit. M. de Beaufort lui demanda : « Qui est-ce? » Il lui répondit : « C'est vous. » Sur quoi ils se frappèrent tous deux. Comme j'avois la tête tournée, et que je parlois à Clinchamp, je ne vis point qui frappa le premier; j'ai su de ceux qui y étoient que ce fut M. de Beaufort, et c'est ce qui a causé ce qui est arrivé depuis; ils mirent l'épée à la main, et l'on se jeta dessus pour les séparer. Au moment tout le monde qui étoit dehors entra : ce fut une confusion et un bruit horrible, dont M. de Clinchamp fut bien scandalisé. Parmi les étrangers, on a plus de respect envers les gens à qui l'on en doit. M. de Nemours ne voulut jamais donner son épée à personne qu'à moi, avec grande peine; je

la donnai au lieutenant des gardes de Monsieur, qui étoit avec moi, aussi bien que celle de M. de Beaufort, que je menai dans un jardin ; il se mit à genoux devant moi, et me demanda pardon, avec tous les déplaisirs possibles de m'avoir manqué de respect. M. de Nemours n'en fit pas de même : il fut une heure dans une telle furie, que rien n'étoit égal ; je le prêchois, et lui disois que cette action étoit la plus désavantageuse du monde pour le parti, et que les ennemis s'en réjouiroient comme d'un grand avantage qu'ils remportoient sur nous ; qu'il montrât en cette occasion le zèle qu'il avoit pour le parti de M. le prince ; qu'il sacrifiât sa passion à ses intérêts. Il n'entendoit rien. D'un autre côté j'étois en grande inquiétude de voir qu'il étoit une heure de nuit, et que j'avois à rentrer dans une ville où le bourgeois pouvoit s'alarmer : il y avoit sujet de le craindre ; néanmoins je ne voulus point partir que je ne les eusse raccommodés. Coligny et Tavannes pressèrent si fort M. de Nemours, qu'ils obtinrent avec beaucoup de peine qu'il me feroit des excuses. Je le priai d'embrasser M. de Beaufort ; il me le promit d'une fort méchante manière : il falloit prendre de lui ce que l'on pouvoit. Je m'en allai querir M. de Beaufort, et je dis à l'un et à l'autre tout ce que je croyois qu'ils se devoient dire ; je savois bien que M. de Nemours n'auroit pas dit à M. de Beaufort ce qu'il devoit lui dire. M. de Beaufort témoigna la dernière tendresse à M. de Nemours, et beaucoup de douleur de s'être emporté contre son beau-frère ; l'autre ne lui dit rien, et l'embrassa comme il auroit fait un valet. La tendresse de M. de Beaufort alla jusqu'à pleurer : de quoi la compagnie rit un peu,

et moi toute la première ; ce que je ne devois pas faire : je ne pus m'en empêcher. Cette dispute un peu calmée, je m'en allai ; j'ordonnai à tous les officiers de garder chacun leur général, et de ne leur pas obéir jusqu'à ce qu'ils se fussent tout-à-fait raccommodés, et leur enjoignis de tenir la main à les remettre en bonne intelligence.

Je retournai en ma ville, où je trouvai quantité de bourgeois qui étoient ravis de me revoir, sans que pas un demandât pourquoi j'avois tant tardé, ni témoignât de défiance du séjour que j'avois fait dans le faubourg ; je le dis pourtant aux principaux, comme pour leur en donner part. Dès que je fus en mon logis, je dépêchai un courrier à Monsieur, pour lui donner avis de tout ce qui s'étoit passé ; et le lendemain j'envoyai les ordres à l'armée de marcher, qui partit le jour d'après dès la pointe du jour. J'écrivis à messieurs de Nemours et de Beaufort pour les prier de bien vivre ensemble ; ils m'envoyèrent un courrier pour m'assurer qu'ils avoient satisfait à mes ordres, tant en cela qu'à marcher ; et M. de Clinchamp me manda qu'ils avoient dîné ensemble.

Le samedi de Pâques, l'on me vint dire le matin qu'il y avoit du canon à Saint-Mesmin qui avoit remonté sur la rivière depuis Blois, et qu'ils attendoient de quoi le mener et l'escorter à l'armée. A l'instant j'envoyai querir ces messieurs, et je leur dis : « Voici « une occasion, il faut aller à Saint-Mesmin ; j'irai à « cheval, et tous mes chevaux de carrosse serviront à « amener ici le canon. Tout ce qui est à moi montera « à cheval : il y aura cent bons hommes bien mon- « tés ; je prendrai deux cents mousquetaires de la

« ville : ainsi l'escorte sera assez forte, et nous aurons « leur canon. » Ils se mirent tous à rire de voir l'envie que j'avois de faire quelque chose ; je ne trouvois rien d'impossible. Ils me dirent que si j'avois des troupes cela se pourroit faire, mais que n'en ayant point, cela étoit difficile : dont je fus très-fâchée. Je reçus le même jour la réponse de Son Altesse Royale à la lettre que je lui avois écrite, qui me donna une sensible joie, par la tendresse dont elle me parut remplie : ce qui m'oblige de la mettre ici.

« MA FILLE,

« Vous pouvez penser la joie que j'ai eue de l'action que vous venez de faire : vous m'avez sauvé Orléans, et assuré Paris ; c'est une joie publique, et tout le monde dit que votre action est digne de la petite-fille de Henri-le-Grand. Je ne doutois pas de votre cœur, mais en cette action j'ai vu que vous avez encore plus de prudence que de cœur. Je vous dirai encore que je suis ravi de ce que vous avez fait, autant pour l'amour de vous que pour l'amour de moi. Dorénavant faites-moi écrire par la main de votre secrétaire les choses importantes, pour les raisons que vous savez.

« GASTON. »

Cette raison est que j'écris si mal qu'on a toutes les peines du monde à lire mon écriture.

A mon arrivée à Orléans, je reçus force plaintes des bourgeois et gentilshommes des environs, des désordres des gens de guerre, qui prenoient les bestiaux et les chevaux des laboureurs, battoient et faisoient toutes les violences imaginables, à ce que l'on disoit ; brûloient les pieds des paysans pour avoir de l'argent ;

enfin tous les contes fabuleux que l'on fait aux bonnes femmes des champs. Comme je suis fort sensible à la misère des pauvres, cela m'attendrit ; et aimant fort la justice, je fis faire de grandes perquisitions pour y donner ordre : les bestiaux et les chevaux que l'on trouva dans les quartiers furent rendus, et les laboureurs retournèrent à leurs charrues vingt-quatre heures après mon arrivée, comme en pleine paix ; l'on alla aussi aux marchés. Pour tous les autres désordres et violences, ils furent trouvés faux, et je fis tout rendre : de sorte que l'on me donna autant de bénédictions dans la campagne que dans la ville. On ne vendoit plus le sel, et les autres droits du Roi ne s'y payoient plus ; ceux qui avoient accoutumé de les recevoir s'étoient cachés, craignant autant pour leurs personnes que pour l'argent qu'ils avoient déjà reçu ; et ce n'étoit pas sans raison, par l'exemple de ce qui avoit déjà été fait dans les autres villes. On crut si bien que je devois mettre la main sur cet argent, qu'on me vint donner avis qu'il y avoit des sommes considérables, et que je les pouvois prendre : pour me le mieux persuader, l'on me dit que je le devois faire pour payer nos troupes, et pour en lever de nouvelles ; que ce seroit rendre un grand service au parti ; que je le pouvois même garder pour moi. Je ne fus pas seulement fâchée, mais j'eus même horreur de cette dernière proposition. La première m'auroit pu toucher, sans la crainte que j'avois que cela ne fît quelque préjudice aux particuliers qui en étoient chargés ; ainsi je n'écoutai rien là-dessus. Je fis venir tous les receveurs qui étoient à la ville et aux environs, pour les rassurer et pour leur dire qu'ils ne craignissent rien :

que l'argent du Roi seroit en sûreté; qu'ils continuassent leurs emplois. J'ai toujours cru (1) qu'il faut en tout temps rendre à César ce qui appartient à César : cette règle a été faite aussi bien pour les souverains que pour les sujets; et ils sont obligés de la suivre également. Je les assurai tous de ma protection, sous laquelle ils recommencèrent la levée de tous les droits du Roi, dont ils me surent un très-bon gré; et je m'en sus aussi à moi-même de n'avoir manqué à aucun de mes devoirs. Il y avoit quelques officiers du présidial, qui avoient des parens dans le service du cardinal Mazarin, qui ne savoient s'ils devoient sortir ou demeurer; je les envoyai querir, et leur dis que, pourvu qu'ils ne se mêlassent de rien, je les laisserois en repos chez eux: ce qu'ils firent. Ce sont d'honnêtes gens qui s'appellent Brachet; leur oncle, nommé Belebat, étoit receveur de la ville.

Comme je revenois de complies des filles de Sainte-Marie, l'on me dit que M. le président de Nesmond et messieurs les conseillers du parlement de Paris, députés vers le Roi pour lui remontrer la nécessité qu'il y avoit pour le bien de l'Etat d'éloigner M. le cardinal Mazarin, étoient à la porte d'Orléans qui attendoient il y avoit une heure pour entrer. A l'instant je donnai ordre qu'on y allât, et messieurs de Croissy et de Bermont furent au devant d'eux. Aussitôt après leur arrivée ils me vinrent voir, et me firent part du sujet de leur voyage, quoique je le susse. Je leur en

(1) *J'ai toujours cru :* La conduite de Mademoiselle dans cette circonstance est d'autant plus louable que, dans ces temps d'anarchie, les chefs des rebelles ne se faisoient aucun scrupule de s'emparer des deniers du Roi. On en verra un exemple remarquable dans les Mémoires de Gourville.

donnai de tout ce qui s'étoit passé à Orléans depuis que j'y étois, et de toutes les choses que j'avois dessein de faire : ce qu'ils approuvèrent fort. Ils y séjournèrent le lendemain à cause de la fête ; et comme ils étoient en mon logis, on leur vint dire qu'il y avoit un valet de pied de la part du Roi qui les demandoit avec des lettres ; ils s'en allèrent ; et aussitôt après les avoir lues ils me les envoyèrent montrer par M. de Bermont leur confrère, qui étoit avec moi. Ces lettres portoient que le Roi leur ordonnoit de l'aller attendre à Gien, où il se rendroit dans peu de jours. Ces messieurs répondirent qu'en passant à Sully ils s'y arrêteroient pour voir s'ils pourroient avoir l'honneur d'être ouïs de Sa Majesté, sinon qu'ils passeroient à Gien. Ils partirent le lendemain ; ils me demandèrent deux de mes gardes pour les escorter jusqu'à ce que l'escorte que j'avois mandée qu'on leur envoyât de l'armée les eût joints. Ces gardes rapportèrent une nouvelle qui me donna grande joie, qui fut l'arrivée de M. le prince à l'armée (1). Je ne le pouvois croire, tant je le désirois ; et dans la crainte que cela ne fût point vrai, je ne voulus pas que l'on le dît. Le lendemain à mon réveil j'en eus la certitude par Guitaut qu'il m'envoya aussitôt après être arrivé à l'armée, par lequel il m'écrivit et me fit faire toutes les civilités et les assurances de services possibles, comme vous pouvez voir par sa lettre.

(1) *L'arrivée de M. le prince à l'armée :* Le prince de Condé étoit parti presque seul d'Agen le dimanche des Rameaux 24 mars. Après avoir couru les plus grands dangers, il joignit le lundi 1er avril, dans la forêt d'Orléans, l'armée commandée par les ducs de Nemours et de Beaufort.

« MADEMOISELLE,

« Aussitôt que j'ai été arrivé ici, j'ai cru être obligé de vous dépêcher Guitaut, pour vous témoigner la reconnoissance que j'ai de toutes les bontés que vous faites paroître pour moi, et en même temps de me réjouir avec vous de l'heureux succès de votre entrée à Orléans. C'est un coup qui n'appartient qu'à vous, et qui est de la dernière importance. Faites-moi la grâce d'être persuadée que je serai toujours inséparablement attaché aux intérêts de Monsieur, et que je vous témoignerai toujours que je suis avec tous les respects et la passion imaginables, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« LOUIS DE BOURBON. »

La joie que j'eus de son arrivée fut très-grande : car j'espérois que sa bonne fortune accoutumée seroit avantageuse au parti, et qu'elle ne l'abandonneroit pas dans les occasions à l'avenir, comme elle avoit fait par le passé : ce qui parut bientôt après. Je me fis conter par Guitaut toutes les aventures qui lui étoient arrivées par le chemin ; il se sauva miraculeusement des troupes du Roi, car Sainte-Maure ne le manqua que d'un quart-d'heure ; s'il eût été pris, on ne lui auroit point fait de quartier : c'auroit été un grand malheur pour la France de perdre un prince qui l'a si bien servie, et qui continue toujours en faisant la guerre au cardinal Mazarin, pour tâcher de le chasser. Il est vrai que les services qu'il lui rend présentement ne paroissent pas aux yeux tels que ceux des batailles de Rocroy, Fribourg, Nordlingue et de Lens, et d'un nombre infini de places qu'il a prises ; mais il faut que

les intentions des grands (1) soient comme les mystères de la Foi: Il n'appartient pas aux hommes d'y pénétrer; on les doit révérer, et croire qu'elles ne sont jamais que pour le bien et le salut de la pâtrie. L'on doit juger ainsi de celles de M. le prince, puisque c'est l'homme du monde le plus raisonnable. Il fut assez embarrassé à une hôtellerie de son déguisement, car il faisoit le valet; et comme on lui dit de brider et seller un cheval, jamais il n'en put venir à bout.

Pendant sa prison, M. de Vendôme eut le gouvernement de Bourgogne par commission, M. le comte d'Harcourt celui de Normandie, le maréchal de L'Hôpital celui de Champagne, dont il est lieutenant de roi. A leur sortie, M. le prince changea celui de Bourgogne en celui de Guienne avec M. d'Epernon, et le prince de Conti reprit la Champagne jusqu'à ce que M. le duc d'Enghien fût en âge de l'avoir: car c'est le Berry qui est à M. le prince de Conti. L'on passa en ce temps-là le contrat de mariage au Palais-Royal, en présence de Leurs Majestés, de M. le duc d'Enghien avec ma sœur de Valois, troisième fille du second mariage de Monsieur. J'ai parlé de l'échange de ces gouvernemens, parce que l'on n'auroit pas compris comment M. le prince n'étant pas bien à la cour, l'on lui avoit laissé passer toute la France pour aller à Bordeaux; et comme il y avoit long-temps qu'il parloit de faire ce voyage pour s'y faire recevoir, cela ne surprit point. Il fit faire une litière pour faire son en-

(1) *Il faut que les intentions des grands:* Cette singulière doctrine est un des traits les plus marquans du caractère de Mademoiselle. Ce qu'elle présente de révoltant est adouci par l'extrême naïveté avec laquelle on la voit développée.

trée, la plus magnifique du monde. Comme il portoit encore le deuil, elle étoit noire, toute chamarrée d'argent, et son carrosse de même.

Outre les avantages que l'on pouvoit espérer de la venue de M. le prince, comme j'ai déjà dit, elle étoit d'une nécessité extrême, les ducs de Beaufort et de Nemours n'étant réconciliés qu'en apparence, et ne l'étant point dans le cœur. Cela faisoit naître sans cesse des démêlés entre eux qui causoient des divisions et partialités parmi les officiers, et avoient mis tels soupçons dans les régimens étrangers, qu'ils étoient quasi tous prêts à quitter; et pour y remédier, M. de Clinchamp et les autres officiers généraux avoient résolu de m'envoyer prier de venir à l'armée, pour que toutes choses parussent se faire avec ma participation, et que cela seul pourroit rétablir la confiance des étrangers, qui en avoient beaucoup en moi. Ce n'est pas que ces messieurs les généraux fissent rien de leur tête depuis que je fus à Orléans; ils envoyoient tous les jours me rendre compte de toutes choses: sur quoi j'ordonnois ce qui me plaisoit. M. de Clinchamp envoyoit aussi tous les jours, et il étoit plus soigneux de me rendre toutes sortes de respects et devoirs que les gens de Monsieur; et quand j'envoyois des officiers en sauve-gardes pour conserver des maisons ou villages, j'envoyois plutôt de ceux de M. de Clinchamp que des nôtres.

Dieu les délivra de l'embarras où ils étoient en leur envoyant un général, le plus habile et le plus expérimenté qui soit au monde. En arrivant, l'on l'arrêta à la garde; il trouvoit mauvais que l'on ne le laissât pas passer, et ne vouloit pas dire qui il étoit. Un colonel

allemand, nommé d'Estouan, qui étoit de garde comme il arriva, se douta que c'étoit M. le prince, mit pied à terre et lui embrassa les genoux. A l'instant toute l'armée le sut, et ce fut la plus grande joie du monde. Il jugea qu'il étoit nécessaire de tenir conseil, pour délibérer ce qu'il y auroit à faire, voyant bien que l'on ne pouvoit pas demeurer plus long-temps au poste où on étoit, tant à cause du lieu que pour l'utilité des affaires. M. de Nemours, qui croyoit qu'il changeroit tout ce qu'on avoit résolu, et qu'il suivroit son avis, lui conta tout ce qui s'étoit passé dans le faubourg d'Orléans. M. le prince dit que les résolutions prises dans un conseil où j'avois bien voulu être devoient être suivies, quand elles ne seroient pas bonnes; mais que celles que l'on avoit prises étoient telles que le roi de Suède n'eût pu mieux prendre son parti, et que pour lui il l'auroit fait quand je ne l'aurois pas ordonné : dont M. de Nemours fut fort attrapé ; de sorte qu'il fit marcher l'armée à l'instant, et alla droit à Montargis. Lorsque l'armée y avoit été, M. de Beaufort y avoit laissé cent mousquetaires de Son Altesse Royale (car l'on appeloit les régimens de Monsieur ainsi), et cinquante maîtres de celui de cavalerie : de sorte que l'on croyoit que ces gens-là étoient maîtres de Montargis; et j'avois envoyé un ordre aux habitans et au gouverneur d'y recevoir l'armée. M. le prince, ayant appris cela, ne douta pas d'y être reçu ; mais les gens de Monsieur, qui sont peu prévoyans, et qui ne songent pas toujours à ce qu'ils font, avoient donné un ordre de Monsieur à M. Faure, qui en étoit gouverneur, pour faire retourner à l'armée les mousquetaires et les cavaliers.

En partant, les secrétaires de Monsieur avoient donné au mien des blancs signés de Son Altesse Royale, pour s'en servir quand je le jugerois à propos ; de sorte que quelquefois j'en envoyois dans le commencement. C'étoit donc un de ceux-là qu'un garde avoit porté à Montargis ; il trouva ces troupes sorties du matin seulement. Sur le bruit de l'arrivée de l'armée, il y eut quelque effroi dans la ville ; et Mondreville, gentilhomme de ce pays-là, qui est au cardinal, se servit de cette frayeur pour obliger les bourgeois à fermer les portes. M. le prince leur envoya dire qu'ils les ouvrissent, et regarda à sa montre, et leur manda que si dans une heure ils n'ouvroient les portes, il feroit piller la ville et pendre les habitans ; ils obéirent. Nous disions qu'il avoit pris Montargis avec sa montre. J'écrivis au secrétaire de Monsieur de bonne manière, et j'avois quelque raison d'être un peu fâchée ; car, sachant que j'étois plus proche qu'eux, ils me devoient laisser faire, et je menaçai fort sur cela de tout quitter et de m'en aller.

Je renvoyai Guitaut, et avec lui un gentilhomme pour aller faire mes complimens à M. le prince. M. le comte de Fiesque et tous ces autres messieurs allèrent le voir aussi. Pendant leur absence, ces messieurs du parlement repassèrent, qui avoient vu le Roi à Sully, à qui la remontrance avoit aussi peu profité que les précédentes. La réponse étant enregistrée au parlement, il seroit inutile de la mettre ici. M. de Nesmond me demanda où étoient ces messieurs les conseillers : je lui dis qu'ils étoient allés voir M. le prince ; il me répondit : « Si vous le leur avez commandé, ils « ne sauroient faillir ; mais vous les auriez pu dispen-

« ser de ce voyage : il ne convient guères à des gens « de notre métier d'aller ainsi parmi les armées, non « plus que d'opiner au conseil de guerre : ce que je « ne crois pas qu'ils aient fait. » Je lui dis qu'ils n'avoient garde.

Monsieur m'écrivoit très-soigneusement, tantôt de sa main, et quelquefois de celles de ses secrétaires, car il n'aime pas à écrire. Goulas me manda que Monsieur avoit jugé nécessaire de m'envoyer un plein pouvoir pour commander dans tout son apanage comme lui-même, et pour que les officiers de l'armée m'obéissent. Je mandai que cela n'étoit pas nécessaire, et que l'on m'obéissoit très-volontiers ; et j'eus assez de vanité pour croire que cela choquoit l'autorité de ma naissance, qu'on s'imaginât qu'un morceau de parchemin m'en pût donner. Pourtant il ne laissa pas à quelques jours de là d'envoyer cette patente à Préfontaine, qui la garda dans sa cassette sans que personne le sût, ne jugeant pas à propos de le dire.

Au retour de ces messieurs, qui étoient allés rendre leurs devoirs à M. le prince, ils me dirent qu'il souhaitoit fort de me venir voir, mais qu'il seroit bien aise de savoir si on le trouveroit bon à Orléans. Le marquis de Sourdis avoit eu une conduite dans toute cette affaire qui donnoit assez de sujet de croire qu'il étoit mazarin. Pourtant, comme l'on doit juger des gens selon leur intérêt, le sien n'étoit pas de l'être, tous ses établissemens dépendans quasi de Monsieur. Il a toujours été assez de mes amis ; je le pris un jour à part pour lui demander sincèrement pour qui il étoit : que sa conduite envers Monsieur étoit assez mauvaise, mais que je voulois croire aussi que l'on lui

avoit rendu de mauvais offices ; et qu'à l'avenir il se conduiroit tout autrement, et particulièrement ayant affaire à moi ; que de cette sorte il répareroit le passé. Il me fit mille protestations de services, et m'assura qu'il en rendroit à Monsieur et à moi en toutes choses, et que j'aurois sujet d'être satisfaite de lui. Je le crus sincèrement, et qu'il seroit en toutes occasions ce que je voudrois : ce qui me fit croire qu'il auroit de la joie de voir M. le prince ; mais le lui ayant proposé, il me dit que je me gardasse bien d'en parler, et que je gâterois tout si je le proposois à la ville : ce qui ne me rebuta point. J'envoyai querir messieurs de ville, à qui je donnai une lettre de Monsieur, qui portoit qu'ayant su l'arrivée de M. le prince à l'armée, et qu'il seroit peut-être nécessaire qu'il vînt à Orléans pour me voir, qu'en ce cas-là ils eussent à le recevoir selon sa qualité, et comme étant parfaitement uni à ses intérêts. Ils me dirent qu'ils s'en alloient assembler la ville pour voir cette lettre, qu'ils doutoient être venue de Paris. Ils avoient quelque raison en cela, car elle n'avoit fait de chemin que de la chambre de Préfontaine à la mienne. J'appris que la peur que le marquis de Sourdis avoit de la venue de M. le prince étoit qu'il craignoit qu'il ne le chassât. Cette pensée me fâcha ; car si je l'avois voulu mettre dehors, je n'aurois eu que faire de M. le prince : j'avois assez d'autorité ; et où il auroit été question de la montrer, je n'aurois pas voulu que M. le prince y eût été, dans la crainte que l'on eût cru que la mienne seule n'eût pas été assez forte sans soutien.

Le soir, messieurs de ville me vinrent dire qu'ils ne pouvoient point recevoir M. le prince sans en-

voyer à Monsieur : ce que je trouvai fort mauvais ; et je leur dis qu'il n'étoit pas nécessaire d'envoyer à Paris, que Monsieur m'avoit écrit que tout ce que je ferois il le trouveroit bon, et trouveroit fort mauvais s'ils ne faisoient les choses que je désirois. Sur cela, je m'emportai un peu ; je les grondai fort, et je leur dis qu'ils s'en repentiroient, et que j'enverrois dans une heure Préfontaine leur dire ce que je voulois qu'ils fissent. Je dis à ces messieurs qui étoient avec moi qu'il falloit pousser cette affaire ; et que si M. le prince, après avoir témoigné de désirer de me voir, ne venoit point, parce que je n'aurois pas eu le crédit de le faire entrer dans Orléans, cela feroit voir que je n'y aurois point de crédit, et commettroit mon autorité et celle de Monsieur ; que je devois tout faire à l'égard de M. le prince dans le commencement d'un raccommodement. Je leur appris que Préfontaine avoit un pouvoir dans sa cassette : il l'alla querir ; et après le leur avoir montré, ils me conseillèrent de le faire voir dans une assemblée générale, que je proposai de faire le lendemain. J'envoyai Préfontaine dire à la ville que je voulois qu'on s'assemblât, et que je me trouverois à l'hôtel-de-ville. Je mandai M. de Sourdis, auquel je montrai mon pouvoir, et je lui demandai s'il n'y avoit rien qui le choquât ; il me dit que non, et qu'il ne feroit jamais difficulté de m'obéir. J'envoyai aussi querir tous les principaux qui devoient être à cette assemblée séparément, pour leur faire connoître mes intentions ; j'en trouvai quantité de mazarins, que je menaçai, et à qui je parlai en demoiselle de ma qualité. Il y en eut un assez hardi pour me dire que le nom de M. le

prince étoit assez odieux à la ville d'Orléans, et que son grand-père y avoit fait de si grands maux que l'on ne le pardonneroit jamais au nom. Je lui dis : « Le mien étoit du même parti du temps dont vous « me parlez, et il n'appartient pas à des bourgeois « d'Orléans, ni à qui que ce soit en France, de par- « ler ainsi des princes du sang : on les doit respecter « comme des gens qui peuvent être les maîtres des « autres. »

Le lendemain j'allai à l'hôtel-de-ville, où d'abord je dis que l'obéissance que l'on m'avoit rendue jusqu'à présent m'avoit empêchée de faire voir le pouvoir que Monsieur m'avoit envoyé ; et qu'étant persuadée que l'on en devoit plus à ma naissance qu'à toutes les patentes, j'avois négligé de le montrer ; mais puisqu'il y avoit des gens qui n'étoient pas soumis, qu'il étoit bon de le leur faire voir. Préfontaine le donna au greffier de la ville ; et après que la lecture en fut faite, je dis à l'assemblée : « Présentement que vous « voyez le pouvoir que Monsieur me donne, je pense « que vous ne ferez plus de difficulté d'obéir à mes « ordres. Je suis venue ici pour vous dire que M. le « prince étant arrivé à l'armée, désire de me ve- « nir voir ; je ne doute point que vous ne lui ren- « diez tous les respects qui sont dus à sa naissance, « et encore plus par l'union dans laquelle il est avec « Monsieur, et à ma considération : c'est un prince « à qui toute la France a tant d'obligations, qu'il « n'y a pas une ville qui en son particulier ne lui « doive toute la reconnoissance possible. » Je m'étendis davantage que je ne fais sur ce que l'on devoit à la naissance et au mérite de M. le prince, et à l'obéis-

sance que l'on me devoit; et cela avec tant de fierté que l'on m'accuse d'en avoir en toutes mes actions. D'abord je parlois trop bas, l'on ne m'entendit point; j'en fus assez étonnée, parce que je m'étois attendue que l'on me diroit que l'on feroit tout ce que je voudrois. Je ne me rebutai point, je recommençai; et je dis que je voyois bien que j'avois parlé trop bas, puisque l'on ne répondoit rien. Comme je finissois ces paroles, tout le monde cria : « Tout ce qu'il plaira à « Mademoiselle, il faut le faire, et que M. le prince « vienne. » Je sortis satisfaite, et j'allai dépêcher un courrier à M. le prince. Le soir, le marquis de Sourdis me voulut parler; je le grondai fort, et lui dis qu'il n'avoit que faire de craindre M. le prince; que si j'avois voulu le chasser, je l'aurois fait, et que je n'attendois personne quand je voulois faire des coups d'autorité.

Comme j'avois montré mon pouvoir à la ville, il le falloit faire enregistrer au présidial. D'abord que l'on en parla à cette compagnie, quelques-uns en firent difficulté, sur ce que M. le marquis de Sourdis étant pourvu par le Roi, Monsieur pouvoit lui commander, et non pas donner ce pouvoir à un autre, et qu'il n'y avoit point d'exemple que jamais fils de France en eût usé de cette manière dans son apanage. J'en conférai avec les conseillers du parlement de Paris qui étoient avec moi, à qui je dis qu'il me sembloit qu'en l'état où j'étois à Orléans, rien ne me devoit être impossible, et que quand il n'y auroit point d'exemple de chose pareille, je serois bien aise d'en faire un pour l'avenir; qu'il y avoit de la gloire de l'être d'une chose avantageuse comme celle-là, et que c'en seroit un à

l'avenir pour tous les fils de France de pouvoir commettre en des occasions où il n'y avoit eu que le Roi qui l'eût fait. Comme la chose n'étoit pas injuste, ils furent de mon avis. J'envoyai querir les gens du Roi du présidial, entre les mains desquels on mit cette patente pour donner leurs conclusions; j'envoyai pareillement quérir le lieutenant général, homme fort mazarin, et duquel j'étois fort mal satisfaite. Comme cette affaire fut engagée, Saujon, capitaine des gardes de Monsieur, arriva, qui n'étoit pas trop bien avec moi à cause de certaines intrigues qu'il avoit eues avec mademoiselle de Fouquerolles, dont je n'étois pas satisfaite; car je n'aime pas que l'on se vienne mêler dans mon domestique, si je ne l'ordonne. Il venoit chez moi, et je le souffrois; mais c'est être fort mal quand on est réduit là. Après avoir eu part à quelque confiance, il mit dans la tête du marquis de Sourdis qu'il me feroit faire tout ce qu'il voudroit; de sorte que ledit marquis en étant persuadé, et du crédit qu'il avoit auprès de Monsieur, s'imagina qu'il étoit fort à propos de ne me plus voir, et de prendre prétexte sur ce pouvoir qui choquoit le sien, quoiqu'il l'eût approuvé, et de ne vouloir point que l'on l'enregistrât: de sorte que tous ces messieurs me vinrent trouver pour me dire qu'il ne falloit point se commettre, parce que M. de Sourdis faisant une opposition à l'enregistrement, ou je me trouverois nécessitée à pousser une affaire de laquelle l'événement étoit incertain, ou à lui céder; et pour me persuader que la chose n'étoit rien, ils me dirent sans cesse ce que j'avois dit tant de fois, que la chose étoit si au-dessous de moi qu'il la falloit traiter de cette manière. J'en convenois;

mais je trouvois que, pour d'habiles gens, ils m'avoient embarquée mal à propos, puisque c'étoit même contre mes sentimens; mais qu'il me sembloit qu'étant au point où j'étois, la chose étoit si peu importante qu'il falloit l'achever, et que même en des bagatelles il étoit rude à des personnes comme moi de se dédire. Je me mis en colère, et je parlai quatre heures là-dessus, tournant l'affaire de tous côtés, et leur faisant voir toujours le but, de quelque manière que je la tournasse. Je ne sais si j'étois bien fondée, mais je défendis si bien ma cause qu'ils en furent tous fort satisfaits, et me dirent que j'avois raison. Ils ne s'y rendirent pourtant pas: de sorte que ma colère ne se diminuant point, elle me mena jusqu'aux pleurs, m'écriant que l'on croiroit que M. de Sourdis tiroit au bâton avec moi, et qu'il l'emporteroit. Enfin, après force lamentations impérieuses, ce qui me faisoit enrager, c'est que tous m'avoient engagée à cela, et puis l'un après l'autre avoient changé; les conseillers du parlement avoient tenu ferme les derniers, car ils avoient été jusqu'à me dire qu'ils croyoient qu'on n'auroit pas fait cette difficulté de l'enregistrer au parlement de Paris, pour en faire l'exemple dont j'ai parlé. Ces messieurs m'alléguoient que j'avois peu de crédit dans le présidial; qu'ils étoient tous fort mazarins, et que j'y devois avoir égard. Je n'en avois à rien, étant fort aheurtée à mon opinion: de sorte que tout le jour se passa ainsi et tout le soir; et même, comme je ne dormois point, je les envoyai réveiller les uns après les autres pour venir parler à moi, afin de tâcher de les engager séparément, et de les avoir tous pour moi lorsque je les reverrois tous ensemble. Le matin ils vinrent me dire que j'étois la maîtresse, que je ferois

tout ce que je voudrois ; mais qu'il falloit se rendre à la raison, et que ce seroit à cela que je me rendrois et non à leurs très-humbles prières, et qu'il étoit très-important pour le service de Monsieur que j'en usasse ainsi ; enfin je me rendis, et j'envoyai Préfontaine dire à messieurs du présidial de me venir trouver au retour de ma messe. Comme j'arrivai, et que je sus qu'ils étoient dans mon logis, je me remis à pleurer ; je fis fermer les fenêtres de ma chambre, j'essuyai mes larmes et je les fis entrer, et leur dis que je savois qu'ils avoient opiné sur l'affaire que je leur avois proposée ; que je les priois d'en demeurer là et de ne pas passer outre, et cela avec une mine riante, comme si c'eût été la chose du monde qui m'eût le plus satisfait. Voilà le tempérament que ces messieurs trouvèrent : à quoi je consentis. Je laisse à juger si je ne me fusse pas mieux trouvée de suivre mes premiers sentimens en cela comme j'avois fait en autre chose. M. de Sourdis me revint voir, et nous nous raccommodâmes. Il avoit accoutumé de me donner tous les jours un paquet de confitures, en ayant de très-bonnes, et pendant notre démêlé je n'en avois point eu ; de sorte que je dis à M. l'évêque d'Orléans, qui nous raccommoda, qu'il me restituât tout ce qui m'appartenoit : ce qu'il fit, car je ne perdis pas un de mes paquets. Ainsi j'en eus beaucoup au raccommodement.

Le lendemain que j'eus été à l'hôtel-de-ville pour la venue de M. le prince, les mazarins firent courir un bruit que j'avois eu un consentement forcé. J'envoyai querir le corps de ville, dans lequel celui des marchands est compris, auxquels je dis ce faux bruit, et que c'étoit une chose si ridicule à dire qu'elle se

détruisoit d'elle-même, puisqu'étant dans leur ville avec ma maison seulement, je n'étois pas en état de leur rien faire faire de force; puis nous eûmes une conversation sur les affaires publiques : ce qui ne manquoit point toutes les fois qu'il venoit chez moi, car cela tient les esprits alertes, et est très-bon en guerre civile. Je vis aussi les capitaines de la ville qui font un corps séparé à Orléans, auxquels je dis la même chose; de sorte que tous les entretiens de l'étape et du Martroy ne furent le soir qu'à tourner les mazarins en ridicule, qu'à me louer et souhaiter la venue de M. le prince, lequel ne put venir dans le temps qu'il reçut mon courrier, car il étoit occupé au combat de Bleneau (1). La nouvelle de ce combat arriva à Orléans le matin par un paysan, qui le dit au capitaine qui étoit de garde à la porte, lequel à l'instant me l'amena. Il me dit que M. le prince avoit gagné un combat. j'en eus grande joie; le soir elle fut changée en incertitude, car j'appris, par des gens qui avoient passé à Gien par eau, que M. de Nemours étoit blessé à mort; je ne savois qu'en croire, n'ayant point de nouvelles de M. le prince. Je fus tout le jour sur le pont pour voir arriver les bateaux qui venoient de Gien; les gens qui étoient dedans disoient tous la même chose. Il m'envoya le lendemain à trois heures un courrier, et m'écrivit la relation du combat, par laquelle cette action étoit mieux écrite que je ne pourrois faire moi-même : c'est pourquoi j'ai jugé à propos de la mettre ici.

(1) *Au combat de Bleneau* : Cette affaire eut lieu le 8 avril. Turenne répara les fautes du maréchal d'Hocquincourt, et sauva la famille royale.

« MADEMOISELLE,

« Je reçois tant de nouvelles marques de vos bontés, que je n'ai point de paroles pour vous en remercier : seulement vous assurerai-je qu'il n'y a rien au monde que je ne fisse pour votre service; faites-moi l'honneur d'en être persuadée, et de faire un fondement certain là-dessus. J'eus hier avis que l'armée mazarine avoit passé la rivière, et s'étoit séparée en plusieurs quartiers. Je résolus à l'heure même de l'aller attaquer dans ses quartiers; cela me réussit si bien, que je tombai dans leurs premiers quartiers avant qu'ils en eussent eu avis; j'enlevai trois régimens de dragons d'abord, et après je marchai au quartier-général d'Hocquincourt, que j'enlevai aussi. Il y eut un peu de résistance, mais enfin tout fut mis en déroute : nous les suivîmes trois heures, après lesquelles nous allâmes à M. de Turenne; mais nous le trouvâmes posté si avantageusement, et nos gens si las de la grande traite et si chargés du butin qu'ils avoient fait, que nous ne crûmes pas le devoir attaquer dans un poste si avantageux : cela se passa en coups de canon; enfin il se retira. Toutes les troupes d'Hocquincourt ont été en déroute, tout le bagage pris; et le butin va à deux ou trois mille chevaux, quantité de prisonniers, et leurs munitions de guerre. M. de Nemours y a fait des merveilles et a été blessé d'un coup de pistolet au haut de la hanche, qui n'est pas dangereux; M. de Beaufort y a eu un cheval de tué, et y a fort bien fait; M. de La Rochefoucauld très-bien; Clinchamp, Tavannes, Valon de même, et tous les autres maréchaux de camp; Maré est blessé d'un coup

de canon. Hors cela, nous n'avons pas perdu trente hommes. Je crois que vous serez bien aise de cette nouvelle, et que vous ne douterez pas que je ne sois, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« LOUIS DE BOURBON.

« A Châtillon-sur-Loing, ce 8 d'avril 1652. »

Ma joie fut augmentée et mon inquiétude cessa, lorsque je sus que M. de Nemours n'étoit pas blessé dangereusement. Je fus bien fâchée de la blessure du pauvre comte de Maré, qui en mourut quelque temps après. Il y eut le nommé La Tour, lieutenant colonel dans le Languedoc, qui fut tué, et le marquis de La Chaise, premier capitaine au régiment de cavalerie de Valois, tous deux fort braves et honnêtes gens. Aussitôt que l'on sut à Paris cet heureux succès, cela fit un fort bon effet pour le parti, et donna bien de l'inquiétude aux personnes qui s'intéressoient pour M. de Nemours, quoique sa blessure ne fût pas mortelle. Madame de Nemours partit aussitôt pour le venir trouver; madame de Châtillon vint avec elle jusqu'à Montargis. Elle disoit qu'elle alloit pour conserver sa maison de Châtillon; mais comme elle fut arrivée à Montargis, elle jugea que de là elle conserveroit bien ses terres, et qu'il y avoit plus de sûreté pour elle à se mettre dans les filles de Sainte-Marie, d'où elle ne sortoit que deux ou trois fois pour aller voir M. de Nemours, quoique des officiers qui vinrent à Orléans en ce temps-là me dirent qu'elle alloit tous les soirs voir M. de Nemours toute seule avec une écharpe; qu'elle croyoit être bien cachée, mais qu'il n'y avoit pas un soldat dans l'armée qui ne la connût.

Rien ne fut égal à la consternation de la cour. Le jour de ce combat, l'on envoya tous les bagages au-delà du pont, afin d'être plus en état de se sauver à la première alarme, et de rompre le pont. Si M. le prince eût bien connu le pays, quelque fatigués que fussent les soldats, il eût poussé les affaires bien avant, et par conséquent la cour; rien ne lui eût été plus aisé. Et comme Bleneau n'est qu'à trois lieues d'ici, et que j'y ai souvent passé en allant à Blois et à Orléans, je me suis fait montrer le lieu du combat; mais je ne le voyois qu'avec regret : de quoi les choses n'allèrent pas mieux pour nous, car l'on n'auroit pas tant essuyé de chagrins que l'on a fait depuis. Ce fut un des canaux de communication du canal de Briare qui empêcha que l'on n'allât après M. de Turenne ; car M. le prince n'ayant personne du pays avec lui, et la nuit ne lui permettant pas de reconnoître les lieux, il ne savoit si c'étoit une rivière, et si elle étoit guéable : cela l'arrêta.

Aussitôt après il fut obligé d'aller à Paris, M. de Chavigny lui ayant mandé que sa personne y étoit nécessaire pour s'opposer à ce que M. le cardinal de Retz pourroit faire contre lui en son absence auprès de Son Altesse Royale. Il mena avec lui M. de Beaufort, et M. de Nemours y alla dès qu'il put être transporté. Pour moi j'étois à Orléans, où je me divertissois à faire prendre tous les courriers qui passoient, n'ayant plus autre chose à faire. Les uns étoient chargés de dépêches, les autres de poulets et de lettres de famille assez ridicules; de sorte que quand je n'en faisois pas de profit pour le parti, j'avois celui de m'en divertir. L'on prit des gentilshommes du Poitou, par lesquels M. Le Tellier écrivoit à des intendans

que l'abbé de Guyon s'en alloit en Guienne, Angoumois et Poitou, qui étoit chargé de toutes les affaires du Roi. A l'instant je résolus de le faire arrêter, jugeant bien qu'il avoit beaucoup de choses qui regardoient les intérêts de M. le prince en ces provinces, et partant ceux de Monsieur, avec lequel il étoit fort uni. J'envoyai un exempt des gardes de Monsieur, qui étoit avec moi, avec ordre de l'arrêter lorsqu'il passeroit. Le jour qu'il partit, il arriva des évêques à Orléans, et les agens du clergé qui venoient de la cour. Ils me vinrent voir; je leur demandai si l'abbé Guyon étoit parti de Gien; ils me dirent qu'il étoit venu avec eux jusqu'à Sully, mais qu'il n'avoit osé passer par Orléans, de peur que je ne le fisse arrêter; que même il ne passeroit point à Blois. Je mandai à l'exempt de venir au devant de lui à Saint-Laurent-des-Eaux. Il y arriva si heureusement qu'il prit son valet avec sa cassette, où étoient toutes ses dépêches. Il sut qu'il ne faisoit que de partir : il courut après, et le prit près de Chambord, où il le mena. Le Ralle étoit avec lui, et il l'arrêta aussi, sachant que c'étoit un brave homme, et grand ingénieur, et qui pouvoit nuire au parti. Il me le manda aussitôt, et m'envoya la cassette, dans laquelle on trouva force commissions pour lever des troupes; il y en avoit aussi pour lever des deniers, et des ordres pour faire raser le château de Taillebourg, qui est à M. le prince de Tarente, M. de La Trémouille le lui ayant donné en mariage. Il y avoit un projet pour assiéger Brouage, assez mal conçu, et encore plus difficile à exécuter. Le cardinal Mazarin écrivoit à tous les officiers généraux de l'armée de Guienne, et aux gouverneurs des places des

provinces que j'ai nommées : le tout en créance sur l'abbé de Guyon ; ce qui faisoit voir que sa prise étoit assez utile. Je l'envoyai à Blois, et dépêchai un courrier à Son Altesse Royale ; j'écrivis aussi à M. le prince pour lui donner part de la capture que j'avois faite, et lui témoigner la joie que j'aurois si cela lui pouvoit être utile. Monsieur me manda de faire mener l'abbé de Guyon à Montargis ; j'envoyai querir pour cela de l'escorte, et Le Ralle demeura à Orléans sur sa parole, parce qu'il étoit malade.

En même temps j'appris que Gouille, qui étoit capitaine dans le régiment de cavalerie de Condé, avoit été fait prisonnier en escortant madame de Châtillon, qui n'avoit osé s'en retourner à Paris à cause des périls du chemin : elle avoit été avec l'armée jusqu'à Etampes. J'envoyai un trompette à M. de Turenne et au maréchal d'Hocquincourt ; je leur écrivis pour changer Le Ralle contre Gouille. Ils me mandèrent qu'ils l'avoient renvoyé à la prière de madame de Châtillon ; et le maréchal d'Hocquincourt, qui étoit ami particulier du Ralle, me pria de le lui renvoyer, et qu'il espéroit bien cette grâce de moi ; qu'en revanche, de quelque qualité que pussent être mes prisonniers, il me les renverroit. Aussitôt que j'eus reçu sa lettre, j'envoyai querir Le Ralle, et lui dis que je le mettois en liberté, mais que je serois bien aise qu'il ne servît point contre nous : ce qu'il me promit, hors dans son gouvernement de Rethel, où il voulut être libre. Comme c'étoit une chose juste, je la lui accordai. Il partit pour continuer son voyage vers le Poitou, où il avoit des affaires particulières. Comme je n'en avois plus à Orléans, l'impatience me prit d'aller à Paris ;

j'écrivis sans cesse à Monsieur et à M. le prince pour les presser de me donner congé. En l'attendant, j'eus curiosité de savoir s'il n'y avoit personne à Orléans qui eût commerce avec la cour, et on chercha les moyens de parvenir à le savoir. L'on trouva que pour cela il falloit faire arrêter un messager à pied qui va deux fois la semaine d'Orléans à Briare, pour y porter les lettres que l'on envoie à Lyon, où le courrier ordinaire passe. D'abord cette proposition me déplut, ne comprenant pas de quel air l'on pouvoit faire prendre et ouvrir les lettres de mille marchands, dont cela pourroit interrompre le commerce; enfin comme l'on m'eut représenté l'utilité que le parti en pourroit recevoir, je m'y résolus, pourvu que l'on ne sût point qui l'avoit fait faire. Pour cela, j'envoyai un valet de chambre de M. le prince, qui passoit à Orléans avec quelques-uns de ses gardes, faire cette expédition, dont il revint heureusement; car le soir il m'apporta toutes les lettres. Il y en avoit quantité de marchands qui me firent grande peine à brûler, pour la pitié que j'avois de l'embarras que cela leur feroit. Il y en avoit quantité de tous côtés pour la cour, et entre autres une de Guienne en chiffre que j'envoyai à M. le prince, qui la fit déchiffrer, et qui me manda lui avoir été fort utile. Il n'y en avoit point d'Orléans, mais bien de Paris, et d'un lieu où je n'aurois jamais cru qu'on se fût avisé d'écrire à M. le cardinal Mazarin. Voyant au-dessus qu'elle s'adressoit à lui, j'eus beaucoup de joie, et la trouvai datée de Saint-Sulpice. C'étoit l'abbé de Valavoir, frère de Valavoir qui commande le régiment de M. le cardinal Mazarin. Elle contenoit ce qui suit :

« MONSEIGNEUR,

« Je n'aurois jamais cru qu'en ce lieu j'aurois trouvé occasion de pouvoir servir Votre Eminence; mais madame de Saujon ayant su que j'y étois a désiré de me voir, et m'a fait dire qu'elle me parleroit dans un confessional, afin que personne ne s'en aperçût. Cela a été cause que j'ai paru au monde plus homme de bien que je ne suis, ayant prolongé ma retraite. Elle m'a donc dit que j'avertisse Votre Eminence du désir qu'elle a de la servir, et que pour y parvenir et lui donner moyen de faire revenir Monsieur, il n'y a qu'à le leurrer du mariage du Roi avec mademoiselle d'Orléans; que c'étoit un panneau où il donneroit toutes et quantes fois que l'on voudra; et que pour Mademoiselle, il ne s'en soucioit point; que l'on pouvoit gagner Madame par une première femme de chambre nommée Claude, et que l'on l'auroit pour peu d'argent. Enfin, monseigneur, elle est venue de si bonne volonté à moi, que je ne doute pas qu'elle ne continue : c'est pourquoi j'entretiendrai ce commerce pour le service de Votre Eminence, et pour lui témoigner que je suis, etc.

« L'ABBÉ DE VALAVOIR. »

Il pouvoit y avoir encore autre chose; mais voilà la substance et le plus essentiel de cette dépêche. Je l'envoyai à Monsieur, et une copie à M. le prince. Je crois bien que cela ne plut pas à Son Altesse Royale, laquelle me fit réponse que les gens qui croyoient ce qui étoit dans cette lettre le connoissoient mal, et qu'il n'avoit nul dessein; et ne me dit pas un mot de madame de Saujon.

Monsieur me mandoit toujours que je fisse un maire et les échevins : ce qui n'étoit plus nécessaire, ceux qui y étoient ayant fait tout ce que j'avois désiré. La forte passion que j'avois d'obliger M. le prince me faisoit chercher les moyens de secourir Montrond ; mais comme ils me manquèrent, cela me rendit encore mon séjour plus ennuyeux. J'eus aussi nouvelle de Paris de la conférence que M. de Rohan devoit avoir à Saint-Germain, où étoit la cour, avec messieurs de Chavigny et Goulas. Quoique M. le prince m'écrivît avec soin tout ce qui se passoit, je ne laissai pas néanmoins de presser Monsieur de me permettre de l'aller trouver. Il ne me répondit point là-dessus, et me parloit toujours de ce maire et de ces échevins. Comme je vis que mon retour ne tenoit qu'à cela, et que je connus la chose absolument inutile, je dépêchai un trompette à M. de Turenne et au maréchal d'Hocquincourt, qui étoient campés à Châtres, sur le grand chemin de Paris à Etampes, pour leur demander des passe-ports. Je les priai de me les envoyer promptement, parce que j'avois envie d'aller à Paris ; et comme ils me connoissoient fort impatiente, ils me fâcheroient fort s'ils retardoient mon voyage. Je dépêchai aussi en même temps à Monsieur, et lui mandai qu'ayant fait tout ce qui étoit nécessaire pour son service à Orléans, et m'ennuyant de n'avoir pas l'honneur de le voir, j'avois envoyé demander des passe-ports aux généraux des troupes du parti contraire ; que s'ils n'osoient m'en donner, je les supplios d'en envoyer demander à la cour.

Je partis le 2 de mai d'Orléans, et j'allai à Etampes. Je trouvai à Angerville l'escorte que l'on m'avoit envoyée ;

et comme il faisoit très-beau temps, je montai à cheval avec mesdames les comtesses de Fiesque et de Frontenac, lesquelles m'avoient toujours accompagnée; et à cause de cela Monsieur leur avoit écrit, après mon entrée à Orléans, des complimens sur leur bravoure d'avoir monté à l'échelle en me suivant; et au-dessus de la lettre il y avoit mis : *A mesdames les comtesses maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.* Depuis ce temps-là tous les officiers de nos troupes les honoroient fort; de sorte que Chavagnac, qui étoit le maréchal de camp qui commandoit mon escorte, leur dit : « Il est juste que l'on vous « reçoive, étant ce que vous êtes. » En même temps il fit faire halte à un escadron d'Allemands qui marchoit devant moi, et il dit au colonel, qui se nommoit le comte de Quinski, de saluer la comtesse de Frontenac, qui étoit la maréchale de camp. Ils mirent tous l'épée à la main et la saluèrent à l'allemande, et il fit tirer tout un escadron pour lui faire honneur : entrant aussi bien dans cette plaisanterie que s'il eût été Français. Ce comte étoit personne de qualité, et neveu de feu Walstein. A un quart de lieue d'Etampes, tous les généraux et quantité d'officiers vinrent au devant de moi; l'on tira le canon, et je trouvai le quartier des étrangers, par lequel je passai en armes. En arrivant à mon logis, je reçus réponse de M. de Turenne, qui me mandoit qu'il avoit envoyé à Saint-Germain où étoit la cour pour les passe-ports que j'avois demandés, et qu'il me les enverroit le lendemain : ce qui me fit séjourner un jour à Etampes. J'y voulois voir toute l'armée en bataille; mais les officiers en firent quelque difficulté, disant que les ennemis pourroient par ce

moyen savoir au vrai le nombre qu'ils étoient : ce qui arrêta tout court ma curiosité, aimant mieux me priver de cette satisfaction que de faire la moindre chose qui pût nuire au parti.

Tout ce jour-là j'eus une grande cour de tous les officiers de l'armée, qui s'étoient parés : de sorte qu'ils étoient aussi braves extérieurement qu'intérieurement. Le matin j'allai à la messe à pied à une église qui étoit si près de mon logis que ma garde en joignoit la porte, avec un nombre infini de gens qui me suivirent ; le tambour de la garde battit, et force trompettes et timballes marchoient devant moi : cela étoit tout-à-fait beau. L'après-dînée j'allai me promener à cheval à une maison qui n'est qu'à un quart de lieue d'Etampes, ayant à ma suite tous les officiers de l'armée : la fantaisie me prit d'aller sur une hauteur, mais l'on m'en empêcha. Si j'eusse suivi mon mouvement, j'eusse vu charger un parti des ennemis qui ne le fut pas, parce que La Valette qui le vit crut que c'étoit un corps-de-garde avancé que l'on avoit mis à cause de moi ; et ainsi force chevaux de notre armée furent pris au fourrage. La raison que l'on eut pour m'empêcher d'y aller fut que messieurs de Tavannes et de Valon, qui ne m'avoient pas quittée d'un moment, avoient mis pied à terre dans la maison, et que par l'envie que j'avois de galoper, j'étois allée à toute bride dans l'avenue de cette maison ; si j'y eusse été, ils auroient eu autant de douleur de n'avoir pas été à cette action que j'en eus de ne l'avoir pas vue. Le soir à mon retour, je trouvai un trompette que M. de Turenne et le maréchal d'Hocquincourt m'envoyoient avec des passe-ports, et ils me mandèrent qu'ils espéroient me

voir le lendemain, et me venir recevoir hors de leurs quartiers avec l'armée en bataille. Clinchamp, qui étoit un vieux routier en guerre, dit : « Assurément « ils n'attendront point Mademoiselle, ils savent « qu'elle n'a point vu nos troupes ; ils croient que « nous serons dehors, et nous veulent attaquer : mais « il n'importe, il faut demain faire voir l'armée à Ma- « demoiselle. » Je leur dis : « Mais si cela engageoit à « un combat, j'en serois bien fâchée ; je ne veux point « la voir. » Clinchamp dit : « Cela seroit du dernier « ridicule que les ennemis eussent proposé de vous « rendre un honneur, et que nous ne l'eussions pas « fait ; nous nous mettrons en lieu de combat s'il est « à propos, sinon de nous retirer. » Ils me demandèrent l'heure que j'irois les voir : je leur dis que j'y serois à six heures ; je me réveillai bien plus matin, car ce fut la diane qui m'éveilla ; je me levai et m'habillai en grande diligence, et m'en allai aux Capucins pour entendre la messe. En entrant dans l'église, je trouvai le trompette qui étoit venu le soir, et que l'on avoit envoyé toute la nuit pour demander des passe-ports pour l'escorte qui me devoit accompagner jusqu'à leur quartier. Ce trompette me dit : « Je n'ai « trouvé personne ; notre armée marche vers Long- « jumeau. » Je ne doutai point qu'elle ne vînt à nous, et j'envoyai à l'instant avertir nos généraux, et je m'en allai entendre la messe. J'avoue que je l'entendis avec beaucoup de dévotion, et que je priai Dieu avec bien de la ferveur de nous faire gagner la bataille, que je souhaitai passionnément que l'on donnât ; car je ne doutois pas que ma présence et l'amitié que toute l'armée avoit pour moi ne leur donnassent beaucoup

plus de courage; et pour peu d'augmentation c'eût été une chose extraordinaire, car jamais il n'y eut de si bonnes troupes ni de si bons officiers que les nôtres.

Après avoir entendu la messe, je montai à cheval pour m'en aller où étoit l'armée. Je trouvai en chemin messieurs de Tavannes, Clinchamp et Valon, qui venoient au devant de moi; ils me dirent que les ennemis venoient à nous, et qu'il n'y avoit de temps que celui qu'il falloit pour prendre résolution s'il falloit combattre ou non; qu'il seroit bon pour cela de nous retirer à part. Nous nous éloignâmes du monde, et j'appelai mesdames les comtesses, que l'on nommoit mes maréchales de camp, pour assister au conseil de guerre; la comtesse de Fiesque cria de dix pas: « Je ne « suis pas d'avis que l'on se batte. » Valon me dit qu'il avoit un ordre exprès de ne point combattre; Tavannes dit qu'il en avoit un pareil de M. le prince; pour Clinchamp, il dit: « Là où est Mademoiselle, les ordres « que l'on a, qui ne sont pas d'elle, ne subsistent plus; « l'on ne doit reconnoître que les siens, et nous de- « vons tous être persuadés que Monsieur et M. le « prince approuveront tout ce que fera Mademoiselle. » Je leur dis: « Si je suivois mon inclination, l'on com- « battroit; mais pour cela il faut s'en rapporter à ceux « qui savent ce que c'est: c'est votre métier et non « pas le mien, c'est pourquoi je vous demande à tous « vos avis. » Clinchamp dit que nos forces étoient quasi égales à celles des ennemis; qu'ils n'avoient pas mille chevaux plus que nous, et que ce n'étoit pas une force si au-dessus de la nôtre qu'on ne pût espérer une bonne issue du combat; que j'étois la maî-

tresse, que c'étoit à moi de décider, et que l'affaire pressoit. Je leur dis que j'appréhendois l'événement d'un combat, et qu'il valoit mieux rentrer dans la ville; je leur ordonnai pour cela de faire marcher toutes les troupes : de sorte que le peu de temps qu'elles demeurèrent en bataille me les fit voir assez à la hâte, ne voulant pas seulement qu'elles s'arrêtassent pour me saluer. Tous les soldats me demandoient à se battre, et me crioient *bataille!* Je leur disois : « Il n'est pas « à propos de la donner. » Après avoir vu toute l'armée rentrée dans la ville, je montai en carrosse pour continuer mon voyage à Paris.

Comme j'arrivai à Châtres, où étoit postée l'armée mazarine, je trouvai à la garde un maréchal de camp nommé le baron d'Apremont, qui me fit compliment sur le déplaisir que messieurs les généraux avoient eu de ne me pouvoir attendre, comme ils m'avoient mandé; qu'ils étoient partis en diligence pour aller attaquer Etampes. J'eus une vraie douleur d'en être partie, car ils n'auroient jamais fait cette entreprise si j'y eusse été. Il m'offrit à dîner, et me dit que M. de Turenne avoit donné ordre que l'on me l'apprêtât à son logis en chair et poisson, car c'étoit un jour maigre; je l'en remerciai, ne voulant pas m'amuser. Ledit sieur d'Apremont me donna vingt maîtres et un cornette qui les commandoit, du régiment de La Marcousse, pour m'escorter; et lui me vint conduire à un quart de lieue de Châtres, que je trouvai fort dégarni de troupes : la garde de cavalerie étoit fort foible, et celle d'infanterie de même; et il n'étoit resté nulles troupes dans le quartier que le régiment de la Couronne qui étoit arrivé, fort foible et fort fatigué d'une

longue marche. Le lieutenant colonel nommé Laloin m'accompagna, aussi bien que M. d'Apremont; il parloit bien davantage : ce qui me réjouit fort, car j'avois bien envie de trouver quelqu'un qui me répondît à mes questions; M. d'Apremont ne le faisoit que par monosyllabes, et Laloin n'étoit pas de même. Après qu'ils m'eurent quittée, passant à Longjumeau, l'on y fit repaître mes chevaux, et pendant ce temps j'entretins mon officier, qui n'avoit jamais vu Paris et qui souhaitoit fort de le voir. Il se fût volontiers donné à moi; mais je ne trouvai pas que lui ni sa troupe nous fussent utiles, et négligeai fort le zèle qu'il me parut avoir pour moi. Il passa un courrier; et l'habitude que j'avois de faire arrêter tous ceux que je voyois me fit dire qu'on l'arrêtât. Aussitôt il commanda quatre ou cinq maîtres pour aller après. L'on me l'amena. Je lui demandai où il alloit; il me répondit : « A Taille-« bourg en Saintonge, pour le faire raser. » Je lui dis : « Je l'ai empêché une fois de l'être, je suis bien « fâchée de ne pouvoir faire la même chose; passez « votre chemin : si je vous avois trouvé plus avant, « vous n'auriez pas passé librement. » Comme nous fûmes vers le Bourg-la-Reine, cet officier qui m'escortoit me demanda si j'avois dit en partant d'Etampes que nos partis qui étoient en campagne ne lui dissent rien; je lui dis que non, et sur cela il me demanda un passe-port. J'envoyai querir mon secrétaire, qui le fit sur la portière de mon carrosse, et je le signai. Cela étoit assez honorable pour moi, qu'à deux lieues de son quartier et douze du nôtre il n'osât faire ce chemin sans passe-port.

Je trouvai M. le prince au Bourg-la-Reine, qui ve-

noit au devant de moi ; il étoit accompagné de M. de Beaufort, du prince de Tarente, de M. de Rohan, et de tout ce qu'il avoit de gens de qualité de Paris. Il mit pied à terre, il me salua, et monta dans mon carrosse ; et après m'avoir fait mille complimens et protestations de service, il me dit que Monsieur étoit en colère contre moi de ce que j'étois revenue sans ordre ; que nonobstant cela il l'auroit amené avec lui, sans qu'il étoit au lit avec un peu de fièvre ; et après cela il se mit à féliciter les comtesses de s'être trouvées en tant de belles occasions. Je rencontrai mesdames les duchesses d'Epernon et de Sully, qui venoient aussi au devant de moi ; j'arrêtai pour les mettre dans mon carrosse. M. le prince et elles me firent conter tout ce qui s'étoit passé à mon entrée à Orléans, et à quoi je m'occupois pendant le séjour que j'y avois fait. Je leur dis que les premières semaines je ne sortois point, que je me promenois dans les places, que j'allois aux couvens à la messe, et au salut dans les églises ; que je jouois aux quilles dans mon jardin ; que j'entretenois deux ou trois fois par jour M. le maire, les échevins et le prévôt de la police ; que j'écrivois à Paris et à l'armée, et signois mille passe-ports ; que je me moquois de moi-même de me voir occupée à des choses à quoi j'étois si peu propre : et je trouvois après que j'avois tort, m'en acquittant fort bien ; et que sur la fin je sortois de la ville, que je m'allois promener à cheval et faire collation à toutes les jolies maisons près d'Orléans, et que M. le marquis de Sourdis m'en avoit donné une, et M. l'évêque ; mais que tous ces divertissemens ne m'avoient pas empêché d'avoir envie de revenir, ni redoubler, par le

regret que j'avois de les perdre, la joie que je sentois de les voir.

Comme j'arrivai à Paris, tout le peuple sortit hors de la ville, et je trouvai le chemin une lieue durant bordé de carrosses; tout le monde portoit sur le visage la joie que l'on avoit de mon retour, et du bon succès de mon voyage. Je trouvai le palais d'Orléans rempli de monde; j'abordai Monsieur: il me parut la mine assez riante; j'allai le saluer dans son lit. M. le prince demeura toujours en tiers, de peur que Monsieur ne me dît quelques rudesses sur mon retour. Je lui voulois rendre compte de mon voyage: il me dit qu'il étoit malade, et qu'il ne pouvoit ouïr parler d'affaires; que ce seroit pour une autre fois. Je ne laissai pas de lui conter ce que j'avois appris en passant dans le quartier des ennemis; qu'ils étoient allés attaquer Etampes: ce qui lui donna un peu d'inquiétude, et à M. le prince aussi; mais je les assurai que j'avois laissé les officiers si alertes, que je ne pouvois croire qu'il en fût mal arrivé. J'allai saluer Madame à sa chambre, laquelle m'avoit attendue patiemment, n'ayant guère de joie de me voir revenir triomphante d'une occasion où j'avois été si utile au parti; elle songeoit qu'elle n'étoit bonne à rien. M. le prince m'y mena; comme elle n'avoit pas grande amitié pour lui, elle se récria que ses bottes sentoient le roussi: c'est une senteur qu'elle hait fort, et qui la bannit quasi de tout commerce; de sorte que M. le prince fut contraint de sortir de sa chambre. Il alla dans le cabinet, où il fut en bonne compagnie; car tout ce qu'il y avoit de femmes à Paris m'y étoient venues attendre. Madame me reçut assez bien; je fis ma visite courte, à mon

ordinaire, et m'en allai en rendre une à tout ce qui m'attendoit dans son cabinet. M. le prince me dit: « Il faut que vous alliez au Cours: tout le monde « seroit bien aise de vous y voir; et pour la rareté « du fait d'avoir vu en même jour une armée et le « Cours. » Madame de Nemours m'y mena dans son carrosse avec mesdames les duchesses d'Epernon, de Sully et de Châtillon, et mesdames les comtesses. J'y voulus faire mettre M. le prince, mais il me dit qu'il m'y suivroit dans son carrosse avec M. de Beaufort et force autres gens.

Je partis donc du Luxembourg, et dans les rues l'on couroit après moi comme si l'on ne m'eût jamais vue; j'en étois honteuse. Comme l'on se douta que j'irois au Cours, il étoit si rempli de carrosses que j'eus peine à y entrer; tous mes amis me félicitoient en passant : enfin si l'applaudissement universel et les témoignages de bonne volonté sont capables de satisfaire, je la dus être ce jour-là; aussi je la fus tout-à-fait. En arrivant à mon logis, j'y trouvai M. le prince, qui m'aida à descendre de carrosse; au même moment mille gens arrivèrent, et entre autres M. de Nemours qui n'avoit sorti que ce jour-là. Je m'en allai l'entretenir, disant à M. le prince et à madame d'Epernon de faire l'honneur de mon logis, et d'entretenir la compagnie pendant que je parlerois à M. de Nemours, lequel me dit: « Tout est bien changé depuis que je n'ai eu l'hon- « neur de vous voir; car alors si on eût songé à la paix, « c'étoit pour nous couper la gorge; et maintenant si « l'on ne la fait, nous sommes perdus. » Ce discours m'étonna, et je lui soutins fort le contraire, parce que je ne voyois point nos affaires en mauvais état: j'avois

pris Orléans, M. le prince avoit battu les ennemis à Bleneau, nos troupes étoient dans le meilleur état du monde, et nous étions maîtres à Paris. Après lui avoir allégué tout cela, il me dit : « Vous ne savez ce qui vous « est bon ; car si l'on fait la paix présentement, vous « serez reine de France : et si on attend à la faire quand « nous ne serons plus les maîtres, vous ne serez rien, « non plus que les autres. » Là-dessus je me radoucis un peu, et il me dit que M. le prince étoit tout-à-fait bien intentionné pour moi.

Après cette conversation j'allai avec la compagnie, où M. le prince ne me laissa guère, me disant : « Il est « juste que j'aie l'honneur de vous entretenir, ayant as- « sez de choses à vous dire. » Il commença. « Je crois que « le comte de Fiesque vous aura dit beaucoup de choses « de ma part touchant votre établissement : présente- « ment les affaires y sont plus disposées que jamais, et « je vous promets qu'il ne se passera aucun traité de « paix où vous ne soyez comprise. » Il me témoigna que c'étoit la chose du monde qu'il souhaitoit avec le plus de passion que de me voir reine de France ; que son intérêt s'y rencontroit ; que rien ne lui étoit plus avantageux, voyant les bontés que j'avois pour lui ; et que la confiance qu'il avoit en moi le persuadoit que je le considérerois toujours comme l'homme du monde le plus dépendant de moi ; qu'il n'y avoit rien qu'il ne fît pour voir réussir cette affaire ; que je n'avois qu'à commander, qu'il m'obéiroit en tout comme un serviteur très-fidèle et très-zélé, et qu'il me supplioit de n'en pas douter. Nous nous fîmes force protestations d'amitié ; ce fut sincèrement de ma part, et je crois de la sienne aussi.

Madame de Châtillon, depuis son retour, s'étoit fort plainte du peu de soin que M. le prince avoit eu de ses terres, et m'avoit écrit qu'elle vouloit être mazarine pour s'en venger ; de sorte que je lui demandai si son courroux continuoit, et si elle ne lui avoit point pardonné. Elle me dit : « Il fait beaucoup d'avances « pour se raccommoder avec moi, mais j'ai peine à « les recevoir. » Pourtant il lui vint parler, et il me semble qu'elle lui donnoit une assez longue audience et favorable attention ; et depuis ils ont été assez bien ensemble.

Le lendemain il arriva un courrier de l'armée qui apporta nouvelle que les ennemis avoient attaqué un faubourg d'Etampes, et que nous y avions été fort battus, et qu'ils avoient pris force prisonniers. Par le plus grand malheur du monde, nos généraux, après avoir vu toutes nos troupes rentrer dans la ville avec une grande confiance que l'on ne les viendroit point attaquer, s'en étoient allés chacun en leur logis dîner fort tranquillement. On attaqua le quartier des étrangers, qui furent surpris; comme l'on alla avertir dans les autres, chacun prit les armes pour les secourir ; mais la foule et l'étonnement où ils furent furent cause qu'ils ne savoient quasi ce qu'ils faisoient. Il se rencontra encore un embarras qui retarda le secours que l'on pouvoit donner : c'est que, pendant que les troupes étoient sorties le matin, l'on avoit mené tous les bagages dans la ville ; et comme Etampes n'est quasi qu'une rue, elle se trouva si pleine et si embarrassée que l'on eut peine à passer. L'on pouvoit dire que depuis que les troupes étoient rentrées, l'on auroit bien pu les renvoyer chacune en leurs quartiers ; et l'on

pourroit de même croire que les ennemis étant si proches, l'on se seroit tenu en état de les recevoir s'ils eussent voulu les attaquer; mais l'on peut juger admirablement bien des choses quand elles sont arrivées: il est souvent malaisé de les prévoir, et ce n'est pas la première faute qui ait été faite en guerre. Il y eut peu de gens de condition de tués, et peu de soldats; l'on y perdit seulement le colonel Broue, sergent de bataille des troupes espagnoles, et le comte de Furstemberg, capitaine de cavalerie du régiment du duc Ulric de Wirtemberg, et un capitaine d'infanterie de l'Altesse, nommé Rubel.

J'avoue que cet accident me toucha fort: car j'étois très-sensible à tout ce qui arrivoit au parti, et l'amitié que tous nos officiers et toute l'armée m'avoient témoignée faisoit que je l'étois beaucoup pour eux. L'officier qui vint, nommé Despouis, lieutenant-colonel de l'Altesse, dit à M. le prince: « L'on doit bénir Dieu « de ce que Mademoiselle y avoit été ce jour-là, car « sans cela le désordre eût été plus grand. » Il le pensoit ainsi, car pour moi je ne le crois pas. Les colonels prisonniers furent quasi tous étrangers: il n'y eut de Français que Montal, premier capitaine dans Condé infanterie; le marquis de Vassé, mestre de camp du régiment de Bourgogne. Dès que je sus cela, je résolus de changer l'abbé de Guyon, qui étoit mon prisonnier, contre un colonel étranger; et pour cela je choisis le baron de Barle, colonel d'infanterie, qui servoit de sergent de bataille. Ainsi il fut peu en prison, et M. l'abbé de Guyon fut fort aise d'en sortir: et lorsqu'il me vint remercier de sa liberté, je lui dis que cela lui vaudroit un évêché; ce qui arriva, et peu de

temps après on lui donna celui de Tulles. Il le méritoit bien, car c'est un honnête homme. Je fus visitée de tout Paris le premier jour après mon retour; il y avoit une si grande foule chez moi qu'on ne pouvoit s'y tourner. Le roi d'Angleterre me vint voir; il n'étoit point dans nos intérêts, car il avoit envoyé monsieur son frère le duc d'Yorck, volontaire dans l'armée de M. de Turenne. Il ne me parla pas de ce qui s'étoit passé à Etampes, sachant bien que cela ne me devoit pas être agréable.

Lorsque la reine d'Angleterre sut que j'étois entrée à Orléans, elle dit qu'elle ne s'étonnoit pas que j'eusse sauvé Orléans des mains de mes ennemis comme avoit autrefois fait la pucelle d'Orléans, et que j'avois commencé comme elle à chasser les Anglais : en voulant dire que j'avois chassé son fils de chez moi. Cela fut fort remarqué, et toutes les lettres que je reçus deux jours durant ne portoient autre chose. Je lui rendis mes devoirs, et la trouvai fort attachée aux intérêts de la cour : ce qui m'obligea à ne lui pas rendre des visites si fréquentes, n'y ayant pas de plaisir à disputer avec des personnes à qui l'on doit respect. Elle sut que je m'étois plainte de quelques impertinens discours que madame de Fienne avoit faits contre notre parti, et m'en fit faire excuse : ce qui m'obligea d'y retourner. Je trouvai madame de Choisy toujours fort empressée pour moi; je l'étois peu pour elle, car je sus qu'elle avoit conté à beaucoup de personnes comme la palatine et elle m'avoient fait donner dans le panneau, et que je ne leur avois pas tenu ce que je leur avois promis : c'étoit néanmoins tout le contraire, et elles n'étoient emportées contre moi que parce que

je n'avois pas été leur dupe, et c'étoit ce qui les faisoit enrager. Je ne pris pas plaisir à ses discours ; je l'envoyai querir, et lui témoignai que je n'étois pas contente d'elle ; que je lui défendois de jamais parler de moi de la manière que je savois qu'elle avoit fait, et que je la priois de ne plus venir chez moi aussi souvent qu'elle avoit accoutumé, et même ne point choisir les heures de familiarité, ne voulant point avoir de conversation avec elle, ni même que l'on le crût : ce qu'elle fit pendant quelque temps, après lequel elle tâcha, autant qu'il lui fut possible, à se raccommoder ; mais ce fut inutilement. Néanmoins l'on la souffroit, parce qu'elle est de fort bonne compagnie.

Peu de jours après mon retour, l'on vint me dire que M. le prince étoit à Saint-Cloud pour y mettre du monde et se rendre maître de ce poste, comme l'on avoit fait de celui du pont de Neuilly ; mais il ne se contenta pas de cela : il s'en alla à Saint-Denis, qu'il prit sans beaucoup de résistance, y ayant peu de monde, et la ville étant de médiocre défense ; il y prit un capitaine suisse nommé Dumont, que je connois, qui est fort honnête homme, et quelques autres officiers de cette nation. Il y mit des Landes pour y commander, qui étoit capitaine dans son régiment d'infanterie. Cette place fut prise vers la pointe du jour, et sur les quatre heures du soir l'on vint dire que les ennemis la venoient attaquer. Monsieur et M. le prince y envoyèrent M. de Beaufort pour la secourir : ce qui fut inutile, étant arrivé trop tard. Nous ne fûmes pas victorieux en cette rencontre ; et voici ce qui se passa, que j'ai su depuis d'un homme de qualité qui y étoit ; car comme la chose ne se passa pas à l'avan-

tage de ceux qui y étoient, ils ne la racontèrent pas comme elle s'étoit passée. Au retour, M. de Beaufort pensa être pris, ayant été abandonné. Tout ce que l'on peut dire à la justification des officiers, c'est que c'étoient des troupes nouvellement levées, et des bourgeois de Paris qui les commandoient.

Le Roi et la Reine eurent avis de la prise de Saint-Denis par M. le comte de Grandpré, qui, étant en partie près de cette ville, la vit prendre d'assaut par M. le prince. Incontinent Leurs Majestés commandèrent messieurs de Miossens et de Saint-Mesgrin, lieutenans généraux, avec quatre cents hommes du régiment des Gardes, leurs gendarmes et chevau-légers, trois escadrons, à la tête d'un desquels étoit M. le comte de Grandpré, un autre mené par M. de Renneville, et le dernier par le colonel cravate Rale. Ces troupes arrivèrent devant cette place environ le midi, et entrèrent dedans avec peu d'effort. Le sieur des Landes, capitaine d'infanterie au régiment de Condé, qui y commandoit, se retira dans l'église, qu'il conserva trois jours à son maître avec beaucoup de courage. Comme il l'alloit rendre, M. de Beaufort se montra près du village de La Chapelle avec neuf escadrons de cavalerie qui marchoient en fort bon ordre, et une multitude de fantassins épars par toute la plaine; il se mit au sortir dudit village en bataille derrière une croix qui en est éloignée de cinq cents pas. L'on monta à cheval dans Saint-Denis le plus vite que l'on put; et comme les trois escadrons de l'armée s'y trouvèrent plus tôt que la maison du Roi, l'on les fit sortir par la porte de Pontoise, et couler le long de la rivière. Messieurs de Grandpré et de Renneville

les commandoient. Ils détachèrent M. le chevalier de Joyeuse avec trente coureurs, qui se mêla fort brusquement avec les troupes de M. de Beaufort; il les mena battant jusqu'à leur gros; il fut suivi de fort près de ceux qu'ils avoient détachés, et menèrent les troupes de Paris en désordre dans La Chapelle, où ils avoient de l'infanterie. Messieurs de Grandpré et de Renneville marchèrent, laissèrent La Chapelle à main gauche, et furent pour les couper entre Paris et ce village, mais ils s'en alloient trop vite : l'on les joignit pourtant au moulin à vent qui est au sortir de La Chapelle pour aller à Paris. On les suivit jusqu'au corps-de-garde du faubourg Saint-Denis; l'on prit près de quatre-vingts de leurs prisonniers, qui apprirent qu'ils étoient commandés par M. Clerambault, capitaine de cavalerie du régiment de Condé, et M. Du Buisson, officier des gendarmes de M. le prince de Condé. Comme l'on se retiroit, l'on tailla en pièces quelques cinq cents bourgeois de Paris, qui se jetèrent sottement dans les troupes du Roi, qui leur firent très-mauvais quartier; et sans la nuit qui survint, ils auroient bien souffert davantage. Fontaine Chandré, lieutenant aux gardes, fut tué à la prise de Saint-Denis, après laquelle l'on renvoya les officiers suisses qui avoient été pris. Ils vinrent me voir, car les Suisses m'aiment fort; et il ne faut pas que j'oublie une chose qu'ils ont faite pour moi, qui est très-honnête. Quelque temps avant ces derniers troubles, leur paiement manqua, et comme dit le vieux proverbe, *point d'argent*, *point de Suisses;* ils laissèrent leurs armes au corps-de-garde, et s'en allèrent. Tout le monde offrit de l'argent au Roi; pour moi qui n'en avois point, je

portai un grand diamant qui me venoit de mademoiselle de Guise, qui l'avoit donné à ma mère en la mariant; et ce diamant avoit été donné à M. le duc de Joyeuse mon aïeul par Henri III, dont il étoit favori. Il vaut plus de deux cent mille livres; au moins me l'a-t-on donné pour cela. Le Roi et la Reine reçurent fort bien ma bonne volonté, et je le mis entre les mains du cardinal Mazarin. Le Roi donna beaucoup de diamans de la couronne pour gages aux Suisses, pour ce qu'on leur devoit. Ils apprirent que j'avois donné le mien; ils vinrent me trouver quatre ou cinq de la part de tous les cantons, pour me dire qu'ayant appris qu'il y avoit un diamant à moi parmi ceux que le Roi leur avoit donnés, ils venoient me demander comment il étoit fait, pour le rapporter; et qu'ils se fioient à ma parole. Je trouvai cela fort obligeant, et j'eus lieu de connoître par là que ma bonne foi étoit connue dans les pays étrangers, et que ceux qui se fioient le moins prenoient confiance en moi. Cela me réjouit tout-à-fait; je les remerciai avec toute la reconnoissance possible, comme étant tout-à-fait touchée de ce qu'ils me disoient. Le diamant n'étoit point en leurs mains : le cardinal Mazarin l'avoit donné au munitionnaire d'Italie ; lorsqu'il fut brouillé avec Monsieur, Son Altesse Royale eut grand soin de me demander si on me l'avoit rendu : cela avoit été fait cinq ou six jours devant. Quoique les Suisses ne servent jamais que le Roi, et que dans toutes les histoires on ne voit point qu'ils aient envoyé de secours aux partis, au moins dans celles que j'ai lues, il y eut des officiers suisses qui me dirent que si nous voulions des troupes de leur nation, à ma considération particulière ils en

donneroient, et qu'ils auroient une grande joie de me rendre service. Mais la guerre n'allant pas de manière à continuer, nous n'en voulûmes point; et je les remerciai avec beaucoup de témoignages d'affection.

Il est bon de dire deux mots du voyage que messieurs de Rohan, Chavigny et Goulas firent à Saint-Germain. Après y être arrivés et avoir demandé leur audience à la Reine, ils y allèrent. Sa Majesté les mena dans son cabinet, et dit que l'on allât querir le cardinal Mazarin. Comme il entroit, ils voulurent sortir en disant qu'ils n'avoient pas ordre de conférer avec lui; ils firent force façons, après lesquelles ils demeurèrent et même furent trois heures enfermés avec lui, après que Leurs Majestés en furent sorties. L'on fut d'accord de toutes choses : Monsieur et M. le prince avoient tout ce qu'ils désiroient; le cardinal Mazarin consentoit à s'éloigner de la cour, pourvu qu'il allât pour traiter la paix. Monsieur n'y voulut jamais consentir, et l'on rompit là-dessus : dont M. le prince fut fort fâché. Monsieur et M. le prince venoient tous les jours en mon logis, et tout ce qu'il y avoit de personnes considérables dans le parti, tant hommes que femmes; de sorte que la cour étoit chez moi, et j'étois comme la reine de Paris, Madame aimant aussi peu à voir le monde qu'il aimoit à aller chez elle. Je passois fort bien mon temps, j'étois honorée au dernier point, et en grande considération : je ne sais si c'étoit par la mienne propre, ou parce que l'on croyoit que j'avois beaucoup de part aux affaires; c'étoit une chose assez vraisemblable que j'y en avois. Mais une très-véritable et très-malaisée à croire, c'est que je n'y en avois point, Monsieur ne m'ayant jamais fait

l'honneur d'avoir confiance en moi. Cet aveu m'est rude à faire, beaucoup plus pour l'amour de lui que pour l'amour de moi : car quiconque m'aura connue jugera que je l'ai assez méritée ; et ceux qui liront ces Mémoires, et ne me connoîtront que par là, jugeront aisément que je méritois cet honneur. Pour M. le prince, il n'en faisoit pas de même, car il ne savoit rien dont il ne me fît part. Quand il me cachoit quelque chose, c'étoit de celles en quoi il croyoit manquer, et qu'il auroit bien voulu se cacher à lui-même. Souvent me voulant conter ce qui se passoit, je lui disois : « Je suis lasse d'entendre toujours parler de la « même chose ; » et ces sortes d'affaires m'ennuyoient assez, car je ne les aime pas, et personne du monde n'aime moins l'intrigue que moi. Cela faisoit que je négligeois les choses dont j'aurois pu avec bienséance me mêler.

Le maréchal de Turenne assiégea Etampes contre son avis, à ce que l'on dit; et il étoit assez aisé à croire : car comme il est fort grand capitaine et qu'il sait fort bien prendre son parti, celui d'assiéger Etampes n'en étoit pas un fort bon ; son armée n'étoit pas assez forte pour faire ce siége dans les formes : aussi ne l'attaqua-t-on que d'un côté, car il n'ouvrit la tranchée que de celui d'Orléans. La circonvallation d'Etampes étoit trop grande à faire, n'y ayant que huit mille hommes à l'attaquer ; la nôtre étoit de cinq mille hommes tant cavalerie qu'infanterie. Les troupes françaises de Monsieur et de M. le prince étoient des gens d'élite : il n'y avoit pas un homme de rebut, ni pas un officier de manque, que ceux qui avoient été blessés à l'attaque du faubourg ou au combat de Bleneau.

L'on peut dire à la louange de nos officiers qu'il n'y en a jamais eu de plus braves. Ce siége ne nous alarma pas; le nombre des troupes que nous avions, et de la manière que je les ai dépeintes, le doivent assez faire croire. Ils ne manquèrent non plus de toutes les choses nécessaires que de courage; l'on peut juger par là s'ils en étoient bien pourvus. La poudre leur manqua sur la fin; nous en avions tous les jours des nouvelles, et ils mandoient qu'ils n'étoient embarrassés que dans la crainte que nous ne le fussions à Paris pour eux. Ce siége fit périr une partie de l'armée de M. de Turenne, car nos gens faisoient des sorties épouvantables, et s'acquéroient assez d'honneur parmi les ennemis. Ils perdoient tous les jours du monde: le chevalier de La Vieuville y fut blessé, et porté à Melun où étoit la cour, et y mourut de sa blessure; il fut fort regretté, particulièrement des dames. Le cardinal Mazarin mena le Roi au siége, et y envoya un trompette dire que le Roi commandoit à son armée d'Etampes de ne point tirer, et qu'il y venoit. Il demanda à parler à messieurs de Tavannes, de Clinchamp ou Valon, pour leur faire cette harangue; mais ils étoient tous trois malades, et ne lui purent parler : de sorte que l'officier de la garde à qui il en parla s'étant trouvé étranger, et n'entendant point le français, il n'eut point de réponse; et on ne laissa pas de tirer où étoit le cardinal Mazarin, car l'on avoit vu que le Roi n'y étoit pas. Néanmoins les mazarins ont toujours dit que l'on avoit tiré sur le Roi. L'on s'étonnera assez que l'on avouoit nos troupes pour être celles du Roi, les traitant tous les jours de rebelles; et à dire le vrai, celles d'Espagne y étant jointes, c'étoit quelque chose

d'un peu extraordinaire, et en cette rencontre on ne comprit pas la politique du cardinal Mazarin.

Madame de Châtillon discontinua ses plaintes contre M. le prince; il lui rendit visite avec autant d'assiduité que M. de Nemours, et l'on s'étonnoit fort de l'amitié qui étoit entre eux, parce que l'on les croyoit rivaux; mais la suite des choses a bien fait connoître que M. le prince n'étoit point amoureux. Comme il avoit grande confiance en elle, il lui parloit de ses affaires, et donnoit rendez-vous chez elle à ceux à qui il en avoit, et y tenoit ses conseils. Comme il étoit occupé auprès de Son Altesse Royale à beaucoup d'autres choses tous les jours, il passoit quasi toutes les nuits chez elle, et ne perdit cette coutume que parce qu'on l'avertit qu'en revenant chez lui réglément à une même heure, l'on lui pourroit faire un mauvais parti, ayant affaire à des gens où il n'y avoit point de sûreté : cela lui fit changer l'heure de ses visites. Ce qui persuadoit à tout le monde qu'il y avoit de l'amour, c'est que la terre de Marlou, que feu madame la princesse lui avoit donnée sa vie durant par son testament, M. le prince la lui donna en propre; mais j'ai ouï dire à ses gens, qui croyoient le bien savoir, qu'il ne lui avoit fait ce don que parce qu'il croyoit que Marlou tomberoit dans le partage du prince de Conti, qui ne lui feroit peut-être pas cette libéralité. Pour moi, il me semble qu'il la lui auroit pu faire sans qu'on eût rien dit, puisque cela est digne d'un grand prince d'enchérir sur celles des autres; mais cela arrive si peu aux Bourbons, que quand ils font des libéralités, on les applique toujours à mal. Pour moi, cela ne m'empêchera pas d'en faire quand

j'en trouverai les occasions, et que je le jugerai à propos.

Depuis que Monsieur s'étoit déclaré, il avoit envoyé plusieurs fois à M. de Lorraine, qui lui faisoit toujours espérer qu'il viendroit; M. le prince y envoyoit aussi. Enfin M. le comte de Fiesque arriva, et dit qu'il viendroit tout de bon : ce fut à la considération des Espagnols, et point du tout à celle de Monsieur ni de M. le prince. Un beau matin l'on vint dire : « M. le duc de Lorraine est à Dammartin, » qui n'est qu'à huit lieues de Paris, sans que l'on l'eût su en chemin. Aussitôt Son Altesse Royale et M. le prince montèrent à cheval pour l'aller voir : car l'on ne croyoit pas que ce jour-là il dût venir coucher à Paris. J'envoyai un gentilhomme pour lui offrir ma maison de Bois-le-Vicomte, qui est à moitié chemin de Dammartin à Paris. Monsieur et M. le prince le trouvèrent au-delà du Mesnil, et dès qu'il les eut vus il résolut de venir avec eux à Paris; en même temps Monsieur en envoya avertir Madame, qui me le manda. J'étois au Cours; je m'en allai au Luxembourg en toute diligence; il arriva tard. En entrant dans la chambre de Madame, il vint à moi pour me saluer; je me reculai, ne trouvant pas à propos qu'il commençât par moi. Il se mit à railler avec elle sur tout ce qui lui étoit arrivé depuis qu'il ne l'avoit vue, ensuite avec moi; puis il se tourna sur le sérieux, et me fit mille civilités. Il me parla de la vénération que les Espagnols avoient pour moi, à cause de l'affaire d'Orléans; bref, cette conversation fut plus à ma louange que sur nul autre chapitre. Je le trouvai le plus agréable du monde, et l'on ne s'en étonnera pas, car il est assez doux d'entendre dire du bien de soi; mais tout de bon il l'étoit en tous

ses autres discours. Comme il étoit fort tard, je me retirai ; il me vint conduire à mon carrosse, et après que j'y fus montée, il vint à pied jusqu'à la moitié de la rue de Tournon la main sur la portière, voulant venir jusques en mon logis. Je fus fort embarrassée de cette civilité ; enfin il s'en alla. Le lendemain il me vint visiter : comme c'étoit dans l'octave du Saint-Sacrement, j'allois au salut comme il arriva ; il y vint avec moi, et ensuite au Cours : il trouva madame de Frontenac fort à son gré. Monsieur nous envoya chercher au Cours, et manda qu'il nous attendoit à mon logis avec M. le prince. Nous y allâmes aussitôt ; M. le prince me dit qu'il étoit assez embarrassé de M. de Lorraine, parce qu'il ne faisoit faire que deux lieues par jour à ses troupes, et qu'il ne témoignoit pas par là d'avoir grande hâte de secourir Etampes ; qu'il avoit de grandes conférences avec les amis du cardinal de Retz, avec madame de Chevreuse et M. de Châteauneuf, et que cela ne lui plaisoit guère. D'un autre côté Madame ne désiroit rien tant que de voir Monsieur séparé des intérêts de M. le prince. Ainsi toutes ces choses lui causoient assez d'inquiétude ; et quoiqu'il sût que M. de Lorraine avoit promis aux Espagnols de secourir Etampes, néanmoins il craignoit que sa longueur ne l'en empêchât, étant assuré qu'il trouveroit assez de prétextes de s'excuser envers les Espagnols. Il demeura à Paris six jours, pendant lesquels il venoit avec moi au Cours, me divertissant fort, et évitant les conférences avec Monsieur et M. le prince, de peur de conclure quelque chose. Je me trouvai une fois avec Monsieur et Madame, et lui ; l'un et l'autre le pressoient fort sur des nouvelles qui étoient venues

d'Etampes, mais il se défendit le mieux du monde de rien faire, et pourtant il leur laissoit comprendre qu'il étoit fort bien intentionné ; et quand il ne vouloit plus répondre, il chantoit et se mettoit à danser, en sorte que l'on étoit contraint de rire. Si l'on ne le connoissoit pour un très-habile homme, à voir tout cela, l'on l'eût pris pour un fou. Monsieur l'envoya querir une fois que le cardinal de Retz étoit dans son cabinet et lui vouloit parler d'affaire; il dit : « Avec « des prêtres, il faut prier Dieu; que l'on me donne « un chapelet : ils ne se doivent mêler d'autre chose « que de prier, et faire prier Dieu aux autres. » A un moment de là, Madame et mesdames de Chevreuse et de Montbazon vinrent ; l'on voulut encore lui parler ; il prit une guitare. « Dansons, mes- « dames; cela vous convient bien mieux que de par- « ler d'affaires. »

Comme l'on sut qu'ils manquoient de poudre à Etampes, l'on songea à y envoyer le comte d'Escars, qui étoit premier capitaine du régiment de cavalerie de Monsieur. Il venoit de prison de Flandre, où il avoit été pris l'année précédente, servant de maréchal de camp dans l'armée du Roi. M. de Lorraine, de qui il étoit prisonnier, le rendit à Monsieur. Il s'offrit à faire passer ce convoi de poudre : ce qui réussit le plus heureusement du monde; il fit en cela une très-belle action, très-périlleuse et très-avantageuse au parti : aussi c'est un fort bon officier et très-brave. Nos gens faisoient des sorties tous les jours les plus furieuses du monde avec des faux : tous les officiers de cavalerie y alloient. Le marquis de La Londe y fut tué : il étoit capitaine lieutenant des gendarmes de Son Altesse

Royale; Diolet, capitaine de son régiment de cavalerie, y fut tué aussi. A la mort du marquis de La Londe, Saintorin, capitaine d'infanterie dans le régiment de Son Altesse Royale, vint à Paris pour demander le guidon de la compagnie. L'on le fit parler à M. de Lorraine pour lui rendre compte de l'état de toutes choses; et comme il lui disoit qu'en peu de temps on feroit le chemin d'Etampes, marchant jour et nuit, il s'écria: « Quoi! marche-t-on la nuit en ce pays-ci? » Saintorin étoit tout étonné de lui entendre faire des réponses et des questions de cette force; enfin l'on le dépêcha pour aller dire que très-assurément il marcheroit pour les secourir; et pour donner plus de croyance aux étrangers, il envoya un de ses officiers avec lui.

Comme ses troupes furent arrivées à Villeneuve-Saint-Georges, Monsieur et M. le prince les allèrent voir dans l'espérance de leur faire passer la Seine, le pont étant fait pour cela. Ils me menèrent avec eux. Comme nous arrivâmes à la garde du pont, l'on nous dit: « Son Altesse n'y est pas. » L'on demanda de quel côté elle étoit allée; l'on nous le montra, et nous y allâmes. Nous le rencontrâmes tout seul. Il dit qu'il venoit de pousser un parti des ennemis qui avoit paru; mais en effet il venoit de négocier avec un homme du cardinal Mazarin. Après il se jeta à terre, disant: « Je « me meurs; je m'allois faire saigner: mais comme j'ai « su que vous m'ameniez des dames, je suis allé voir « si je n'attraperois point quelque courrier qui fût « chargé de lettres, afin d'avoir de quoi les divertir; « car que feront-elles à l'armée? » Madame la duchesse de Sully étoit à cheval avec moi, les comtesses de Fiesque et de Frontenac, et madame d'Olonne, qui

est l'aînée de mesdemoiselles de La Loupe dont j'ai parlé, qui fut mariée l'hiver de devant à M. le comte d'Olonne, de la maison de La Trémouille. L'on s'étonna de la voir là, son mari étant auprès du Roi cornette de ses chevau-légers; mademoiselle de La Loupe sa sœur y étoit aussi. Il y avoit d'autres dames; mais comme elles étoient en carrosse, je ne les nomme pas.

Après que M. de Lorraine eut été quelque temps couché sur le sable à faire mille contes, Monsieur le résolut à monter à cheval, et ils allèrent dans un petit bois : ils tinrent conseil, où M. de Lorraine leur promit positivement de faire passer la rivière à ses troupes. Pendant qu'ils parloient d'affaires j'avois passé le pont, et j'étois allée voir les troupes, qui étoient toutes en bataille. Sa cavalerie étoit fort belle, mais pour son infanterie elle ne l'étoit pas trop; il y avoit des Irlandais, qui pour l'ordinaire ne sont ni de bonnes ni de belles troupes : tout ce qu'ils ont de recommandable sont leurs musettes. Comme nous eûmes vu tout, il fit passer la rivière à trois ou quatre régimens de cavalerie, qui repassèrent dès que nous fûmes parties. Il demeura cinq ou six jours en ce poste-là : tous les marchands de Paris y alloient vendre leurs denrées, et il y avoit quasi une foire dans le camp; les dames de Paris y allèrent aussi tous les jours. M. de Lorraine venoit de fois à autre à Paris caché, en sorte que l'on ne le pouvoit trouver. Il vit madame de Châtillon, qu'il trouva fort belle : aussi n'avoit-elle rien oublié pour cela; elle eût été bien aise de faire encore cette conquête, du moins que l'on l'eût cru. Un jour, après avoir été visité du roi d'Angleterre, il nous manda qu'il étoit fort pressé, qu'il seroit obligé de

donner bataille, et que l'on lui envoyât du secours. Il troubla notre divertissement, car nous allions danser quand cette nouvelle vint. M. le prince s'en alla changer d'habit pour monter à cheval et aller au devant de notre cavalerie ; car M. de Lorraine avoit mandé à Etampes que dès que les ennemis auroient levé le piquet, ils sortissent, et qu'il iroit les joindre : de sorte que M. le prince trouva nos troupes vers Essone ; elles y demeurèrent le reste de la nuit. M. de Beaufort partit en même temps que M. le prince pour mener à M. de Lorraine ce qu'il y avoit ici de troupes, qui n'étoient pas bien considérables, n'étant que des recrues. Dès qu'il fut arrivé, il lui dit qu'il étoit si pressé qu'il ne pouvoit plus rester ; que le siége d'Etampes étant levé, qui étoit le seul sujet de son voyage, il avoit traité avec M. de Turenne, et avoit un passeport pour s'en retourner avec ses troupes. Il fit escorter celles que M. de Beaufort lui avoit amenées jusqu'aux portes de Paris, et lui marcha pour s'en retourner. L'on me vint dire cette nouvelle à mon réveil, qui me donna beaucoup d'étonnement et de chagrin des embarras où cela nous pouvoit mettre ; car pour mon intérêt particulier je n'en étois pas fâchée, puisque Madame pouvoit par lui faire valoir, dans un accommodement, les intérêts de mes sœurs à mon préjudice. Quand M. le prince sut cette nouvelle, il laissa la cavalerie où elle étoit, et alla au devant de l'infanterie ; il amena le tout camper à Juvisy, puis s'en vint ici ; il amena beaucoup d'officiers avec lui. L'on peut juger s'ils étoient fiers d'avoir fait lever le siége à M. de Turenne. Je fus au Luxembourg ce jour-là, où j'avoue que j'eus un peu tort ; car je gourmandai

Madame comme un chien, et je lui dis pis que pendre de son frère : ce que je ne devois pas faire, par le respect d'elle et de M. de Lorraine ; mais le zèle du parti m'emporta. Quoique Madame eût beaucoup de crédit auprès de Monsieur, et que l'on l'y crût plus en considération que moi, cela ne parut guère en cette occasion, car il sut que je l'avois maltraitée ; et je lui en parlai avec la dernière liberté sans qu'il m'en dît un mot. Il me traita tout aussi bien qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire en apparence : il me fit assez bonne chère ; mais pour la confiance, j'ai dit ce qui en étoit, et il me semble que d'agir civilement n'est pas assez pour un père à une telle fille que moi.

Tout Paris étoit dans des déchaînemens horribles contre les Lorrains : personne n'osoit se dire de cette nation, de peur d'être noyé ; l'on n'en avoit pas moins contre le roi et la reine d'Angleterre, que l'on croyoit avoir fait la négociation entre la cour et le duc de Lorraine. Ils étoient renfermés dans le Louvre sans oser sortir, ni pas un de leurs gens, le peuple disant : « Ils « nous veulent rendre aussi misérables qu'eux, et font « tout leur possible pour ruiner la France comme ils ont « fait l'Angleterre. » L'on n'est point maître des discours des peuples : ainsi l'on ne les pouvoit pas empêcher de dire tout ce qui leur venoit dans la tête ; mais le roi et la reine d'Angleterre les évitèrent avec beaucoup de prudence, et plus que nous n'en aurions eu à les faire taire ; car Monsieur, M. le prince et moi nous nous étions un peu emportés contre Leurs Majestés Britanniques. Monsieur trouvoit fort à redire que sa sœur, avec qui il avoit toujours parfaitement bien vécu, lui témoignant de l'amitié, et en ayant

reçu d'elle des marques en toutes occasions, agît contre lui. M. le prince n'avoit aussi manqué en rien à son égard, et même, si on l'ose dire, il croyoit que madame sa mère l'avoit assistée dans des rencontres où la cour l'abandonnoit; enfin il croyoit que tant sa conduite que celle de madame sa mère et de M. le prince de Conti, qui, pendant la guerre de Paris en 1649, l'avoient assistée et lui avoient fait donner de l'argent par messieurs de Paris, pouvoit bien l'obliger à être neutre. Pour moi, je ne blâmois pas les plaintes de Monsieur et de M. le prince : je criois contre eux de toute ma force; car je croyois devoir mettre en compte l'amitié qu'il avoit eue pour moi. D'un autre côté l'on devoit excuser Leurs Majestés Britanniques, parce que, tirant toute leur subsistance de la cour, ils en devoient avoir de la reconnoissance; mais tout considéré, ils auroient bien fait d'être neutres. Je pris la liberté de le dire à la reine d'Angleterre, et de lui témoigner qu'il étoit fâcheux au Roi son fils et à elle d'avoir été le prétexte d'une chose qui n'étoit pas honorable, dont ils avoient été les dupes; car c'étoit madame la princesse de Guémené qui avoit obligé M. le prince de Lorraine de ne point aller secourir Etampes, et de s'en retourner comme il fit : mais comme elle ne voulut point paroître en cela, de crainte d'être chassée de Paris où elle étoit bien aise de demeurer, elle chercha sur qui l'on pouvoit mettre la chose. L'on manda le roi d'Angleterre, qui alla à Melun, puis à Villeneuve, et qui croyoit avoir fait des merveilles en concluant un traité qui étoit fait avant qu'il arrivât; et assurément il s'en seroit pu passer. Enfin M. le prince et feu madame la princesse ont donné à la reine

d'Angleterre cent mille livres (1) en plusieurs années : ce qui fit dire que le roi d'Angleterre avoit manqué à l'amour, à la parenté et à l'intérêt tout à la fois. L'on jugera aisément par là que l'on entendoit Monsieur, M. le prince et moi.

Son Altesse Royale alla au moulin de Châtillon, qui est par delà Mont-Rouge, voir passer cette armee victorieuse qui venoit d'Etampes et s'en alloit à Saint-Cloud, où M. le prince l'amena, et s'en revint à Paris ; car ce n'étoit pas à lui à coucher au quartier. L'armée étant si proche, tous les officiers avoient beaucoup de joie. Ils y venoient souvent ; mais cette commodité ne rendoit pas l'armée meilleure : l'on manquoit au service, et les plaisirs et les débauches de Paris minoient fort les troupes. M. de Clinchamp avoit soin de me visiter, et de s'informer de moi des choses qui se passoient. Il ne manquoit pas aussi pendant le siége d'Etampes de me mander des nouvelles. Comme il avoit beaucoup de zèle pour moi, il y avoit pris une grande confiance : aussi il m'entretenoit de tout ce qu'il savoit de plus particulier. Il me faisoit des complimens de M. le comte de Fuensaldague, et me disoit que les Espagnols avoient une si forte considération pour moi et une estime si particulière, que si l'archiduc étoit un assez honnête homme pour moi, ils lui donneroient la souveraineté des Pays-Bas comme l'avoient l'archiduc Albert et l'infante Isabelle, et que c'étoit la chose du monde que tout le pays souhaitoit le plus. Je n'entrois dans ces discours qu'en raillant, et il

(1) *Cent mille livres* : Ici, dans l'édition de 1729, se trouve une lacune de plusieurs pages, qui est remplie dans celle de 1735 que nous suivons.

s'en fâchoit : de sorte que je fus contrainte de l'écouter dans le dernier sérieux. Il me disoit que c'étoit une affaire à laquelle les Espagnols avoient toute la disposition imaginable, et que dès qu'il auroit vu le comte de Fuensaldague, il ne doutoit point que cette affaire ne s'avançât, si j'y voulois consentir.

Pendant que nos officiers se réjouissoient à Paris et dans les belles maisons de Saint-Cloud, madame de Châtillon, messieurs de Nemours et de La Rochefoucauld, lesquels espéroient de grands avantages par un traité, la première cent mille écus, l'autre un gouvernement, et le dernier pareille somme, ne songeoient qu'à en faire faire un à M. le prince à quelque prix que ce fût; et pour cela ils négocioient sans cesse avec la cour : aussi l'on ne songeoit point à faire des recrues ni des troupes nouvelles. Le cardinal Mazarin amusoit toujours ces zélés, plus en vue de leurs intérêts que de ceux du parti; et cependant il faisoit venir des troupes de tous côtés. Quelque temps après l'arrivée du maréchal de La Ferté, il envoya de ses troupes pour faire un pont sur la Seine vers l'île de Saint-Denis; afin de venir attaquer Saint-Cloud. M. le prince en étant averti, y alla en grande diligence. Il y avoit huit ou dix jours que je ne l'avois vu chez moi et que je ne lui avois parlé; il venoit néanmoins tous les jours me chercher, mais à des heures qu'il savoit bien que je n'y étois pas; M. de Nemours en faisoit de même. Pour madame de Châtillon, depuis mon retour d'Orléans je l'avois moins vue que je ne faisois l'hiver : aussi avoit-elle beaucoup plus d'affaires. Quand je trouvois les uns et les autres au Luxembourg, ils me fuyoient, et je les fuyois aussi; car

comme je désapprouvois fort leur conduite, ils craignoient que je ne leur en disse mes sentimens trop librement; et M. le prince, qui sentoit bien qu'il faisoit une faute de s'amuser à ces gens-là, craignoit que je ne lui en parlasse : car il ne croyoit pas que les choses en vinssent où elles ont été.

Après avoir été voir ce qui se passoit à cette île de Saint-Denis, et y avoir fait dresser une batterie, M. le prince revint voir Monsieur pour lui dire qu'il jugeoit à propos de décamper de Saint-Cloud et de s'en aller prendre le poste de Charenton, ne pouvant rester à celui de Saint-Cloud si on l'y attaquoit. Monsieur le jugea comme lui : de sorte qu'il s'en alla à Saint-Cloud en grande diligence, et fit marcher l'armée; et cependant il alla encore faire un tour à cette île, jugeant bien qu'il avoit assez de temps pour rattraper l'armée. Il y avoit deux jours que je n'avois sorti, étant en dessein de faire quelques remèdes par précaution. Je m'en allois me promener; on me dit à la porte de la Conférence, où l'on faisoit garde, comme à toutes celles de Paris (et cette garde avoit commencé le lendemain que je fus arrivée d'Orléans, et je croyois que c'étoit moi qui l'attirois partout où j'allois); on me dit donc à la porte de la Conférence qu'il y avoit des troupes dans le Cours. Cela ne m'effraya pas : je ne laissai pas de passer mon chemin. Je trouvai le baron de Lemèque de la maison de Choiseul, qui étoit maréchal de camp, un fort galant homme et bon officier; et l'on peut dire que lui et le comte d'Escars avoient soutenu le siége d'Etampes, et étoient les deux meilleurs officiers généraux qu'il y eût, et les plus accrédités dans les troupes fran-

çaises. Lemèque donc menoit l'avant-garde composée du régiment d'infanterie de Valois et de toute la gendarmerie, et suivie des bagages. Je lui demandai où il alloit. Il me dit que c'étoit à Charenton, mais qu'il avoit bien peur de ne pouvoir pas gagner ce poste fort aisément, et qu'il se trouvoit employé à une méchante commission d'avoir à conduire les bagages; dont je vis passer une grande partie, tant au Cours que sur la terrasse de Renard, où je m'allai promener. J'y trouvai madame de Châtillon qui se lamentoit, et disoit qu'elle avoit peur qu'il n'arrivât quelque mal au parti, et qu'elle craignoit furieusement un combat. J'étois en inquiétude de cette marche : les ennemis étant plus forts que nous nous pouvoient aisément tailler en pièces ; car c'est la chose du monde la plus aisée que de défaire une armée en marche, et qui montre toujours le flanc : de sorte que cela m'animoit fort contre les négociateurs, que je croyois nous avoir mis en ce dangereux état. Ainsi en termes généraux je fis un grand chapitre tout haut devant beaucoup de monde sur ce sujet. Les gens qui ne se mêloient de rien entroient dans mon sens; les autres commençoient à croire, par la crainte de l'événement, que leur parti n'étoit pas bon, et ne doutoient pas que je ne parlasse à eux : de sorte qu'il y eut du monde embarrassé de me voir parler si librement et si véritablement. Après je quittai la compagnie et m'en allai à mon logis, et changeai le dessein que j'avois de prendre médecine, jugeant que je pouvois être utile à quelque chose.

Le lendemain toutes les troupes passèrent pendant la nuit; et comme il n'y avoit que les Tuileries entre

mon logis et le fossé, on entendoit distinctement les tambours et les trompettes, et l'on discernoit aisément les marches différentes. Je demeurai appuyée sur ma fenêtre jusqu'à deux heures après minuit à les entendre passer, avec assez de chagrin de penser tout ce qui pouvoit arriver ; mais parmi cela j'avois je ne sais quel instinct que je contribuerois à les tirer d'embarras, et même je dis le soir à Préfontaine : « Je ne « prendrai pas demain médecine, car j'ai dans la tête « que je ferai quelque trait imprévu aussi bien qu'à « Orléans. » Il me répondit qu'il le souhaitoit, mais qu'il craignoit fort que cela n'arrivât pas. Le pauvre Flamarin que j'aimois fort, et avec qui j'avois pris grande habitude à mon voyage d'Orléans, me vint voir et me dit : « Je ne suis point en inquiétude de ce qui « arrivera demain, car je suis persuadé que les affaires « ne sont point dans l'état où on les pense; et pour « moi je crois la paix faite, et qu'elle se déclarera « demain quand les armées seront en présence. » Je lui dis en riant que le cardinal Mazarin feroit donc comme à Casal : il jetteroit son chapeau pour empêcher le combat, et pour signal de paix. « Vous êtes une « grande dupe, et nous aussi, de nous être amusés à « des négociations, au lieu de mettre nos troupes en « bon état. Tout ce qui arrivera de ceci ne peut être que « très-désavantageux, et je n'y ose penser, tant cela me « donne de peine pour vous, qui croyez toujours tout « ce qu'on vous dit. Ce seroit fort bien employé si « demain vous aviez quelque bras ou quelque jambe « cassée. » Je riois, et disois cela au plus loin de ma pensée. Nous nous séparâmes ainsi, et il me dit : « Nous verrons qui sera trompé de nous deux. »

A six heures du matin, le 2 juillet 1652, j'entendis heurter à la porte de ma chambre. Je m'éveillai en sursaut, et j'appelai mes femmes pour ouvrir ma chambre. Le comte de Fiesque entra, qui me dit que M. le prince l'avoit envoyé trouver Monsieur pour lui dire qu'il avoit été attaqué à la pointe du jour entre Montmartre et La Chapelle; qu'il avoit été refusé à la porte Saint-Denis en allant lui rendre compte de l'état où l'on étoit et prendre ses ordres; qu'il le supplioit de monter à cheval, et qu'il continueroit sa marche, ne pouvant attendre au lieu où il étoit; que Monsieur avoit répondu qu'il se trouvoit mal, et que M. le prince l'avoit aussi chargé de me venir trouver, et de me prier de ne le point abandonner. Je me levai aussitôt avec toute la diligence possible, et je m'en allai au Luxembourg, où je trouvai Monsieur au haut du degré; je lui dis : « Je croyois vous trouver au « lit, le comte de Fiesque m'avoit dit que vous vous « trouviez mal. » Il me répondit : « Je ne suis pas « assez malade pour y être, mais je le suis assez pour « ne pas sortir. » Je le priai, autant qu'il me fut possible, de monter à cheval pour aller au secours de M. le prince; mais ce fut en vain : car toutes les raisons dont je me servis pour cela ne firent aucun effet sur son esprit; et voyant que je ne pouvois rien obtenir, je le priai de se coucher, trouvant qu'il devoit faire le malade, et qu'il y alloit autant de son intérêt que de celui de M. le prince à en user comme il faisoit. Il n'en fit rien, et mes larmes n'eurent pas plus de pouvoir sur lui que mes discours. Il étoit difficile de n'en pas verser en l'état auquel on se trouvoit; quand l'intérêt de M. le prince et celui de quantité d'amis

que j'y avois ne s'y seroit pas trouvé, j'avois grand' pitié de force officiers des troupes de Monsieur, honnêtes et braves gens qui me venoient tour à tour dans l'esprit. Madame de Nemours, que je voyois en un état pitoyable où la mettoit l'inquiétude qu'elle avoit de monsieur son mari et de M. de Beaufort son frère, augmentoit encore mes peines. J'avois dans ma douleur bien du dépit de voir des gens de Monsieur dans une grande gaieté, dans l'espérance que M. le prince périroit. Ils disoient dans des occasions comme celles-ci : « Sauve qui peut ! » Ils étoient amis du cardinal de Retz, et c'étoit ce qui les faisoit parler ainsi. Monsieur alloit et venoit : je lui parlois en passant ; je le pressai jusques à lui dire : « A moins que d'avoir un « traité fait avec la cour en poche, je ne comprends « pas comment vous pouvez être si tranquille ; mais « en auriez-vous bien un pour sacrifier M. le prince « au cardinal Mazarin ? » Il ne répondit point ; tout ce que j'ai dit dura une heure, pendant laquelle tout ce qu'on avoit d'amis pouvoit être tué, et M. le prince tout comme un autre, sans que l'on s'en souciât : cela me paroissoit une grande dureté. A la fin messieurs de Rohan et de Chavigny vinrent, qui étoient ceux en qui M. le prince avoit pour lors plus de confiance. La comtesse de Fiesque vint me trouver ; pour madame de Frontenac, elle étoit auprès de son mari, qui étoit malade à l'extrémité. Messieurs de Rohan et de Chavigny, après avoir quelque temps entretenu Son Altesse Royale, la firent résoudre à m'envoyer à l'hôtel-de-ville de sa part pour demander les choses qui étoient nécessaires. Pour cela il donna une lettre à M. de Rohan pour messieurs de l'hôtel-de-ville, par

laquelle il se remettoit à moi à leur dire son intention. Je partis du Luxembourg accompagnée de madame de Nemours, et des comtesses de Fiesque mère et fille; je trouvai le marquis de Jarzé dans la rue Dauphine, qui alloit prier Monsieur de la part de M. le prince de faire passer par dedans la ville les troupes qui étoient demeurées à Poissy, et qui attendoient à la porte de Saint-Honoré qu'on leur ouvrît. Jarzé étoit blessé d'un coup de mousquet au bras: de sorte qu'il l'avoit tout en sang, n'ayant pas eu le loisir de se faire panser. Je lui dis qu'il étoit blessé galamment, et qu'il portoit son bras d'une manière fort agréable. Il me répondit qu'il se seroit bien passé de cette galanterie; car comme son coup étoit proche du coude, il souffroit des douleurs horribles, quoiqu'il allât comme un autre. Tous les bourgeois étoient attroupés dans les rues, qui me demandoient en passant: « Que ferons-nous? Vous n'avez qu'à commander, « nous sommes tout prêts à suivre vos ordres. » Ils paroissoient fort zélés pour le parti, et pour la conservation de la personne de M. le prince. Comme j'arrivai à l'hôtel-de-ville, le maréchal de L'Hôpital, gouverneur de Paris, et le prévôt des marchands qui étoit pour lors M. Le Fèvre, conseiller au parlement, vinrent au devant de moi au haut du degré, et me firent excuse de n'être pas venus plus loin, n'ayant pas été avertis. Je leur dis que je croyois bien que ma venue en ce lieu les devoit avoir surpris en toutes manières, mais que c'étoit l'indisposition de Monsieur qui en étoit la cause. Comme nous fûmes dans la grande salle, je demandai: « Tout le monde est-il « ici? » Ils me dirent qu'oui. Je leur dis: « Mon-

« sieur s'étant trouvé mal, il n'a pu venir ici; il a « chargé M. de Rohan de vous donner une lettre de « sa part. » Il la donna, et le greffier de la ville en fit la lecture; elle étoit fort obligeante pour moi, leur témoignant la confiance qu'il avoit en ma conduite par l'expérience qu'il en avoit eu depuis peu. Après la lecture faite, je leur dis que Monsieur m'avoit commandé de leur dire qu'il désiroit qu'on fît prendre les armes dans tous les quartiers de la ville : ils me dirent que cela étoit fait; que l'on envoyât à M. le prince deux mille hommes détachés de toutes les colonelles des quartiers : ils me dirent que l'on ne détachoit pas les bourgeois comme les gens de guerre, mais que l'on ne laisseroit pas d'envoyer les deux mille hommes que Son Altesse Royale commandoit. Je leur dis que dès qu'ils auroient donné l'ordre, je ne me mettois point en peine de l'exécution, connoissant l'affection que tous les bourgeois avoient pour nous, et qu'ils seroient ravis de tirer M. le prince du péril où il étoit exposé; et que sa personne devoit être chère à tous les bons Français, et que je croyois qu'il n'y en avoit pas un qui n'exposât sa vie pour sauver la sienne. Je leur demandai quatre cents hommes pour mettre dans la place Royale : ce qu'ils accordèrent. Je gardai la grande demande pour la fin, qui étoit de donner passage à notre armée. Là-dessus ils se regardèrent tous; je leur dis : « Il me semble que vous n'avez « guère à délibérer. Monsieur a toujours témoigné « tant de bonté à la ville de Paris, qu'il est bien juste « qu'en cette rencontre, où il y va de son salut et de « celui de M. le prince, on lui en témoigne de la « reconnoissance; il faut aussi que vous soyez per-

« suadés que si le malheur vouloit que les troupes « ennemies battissent M. le prince, on ne feroit pas « plus de quartier à Paris qu'aux gens de guerre. Le « cardinal Mazarin est persuadé que l'on ne l'aime « pas, et à la vérité l'on lui en a donné assez de « marques; c'est pourquoi, ayant la vengeance en « main, l'on ne doit point douter qu'il ne se satis- « fasse. C'est à nous à l'éviter par nos soins; et nous « ne saurions rendre un plus grand service au Roi « que de lui conserver la plus grande et la plus belle « ville de son royaume, qui en est la capitale, et qui « a toujours eu le plus de fidélité pour son service. »

Le maréchal de L'Hôpital prit la parole, et dit : « Vous savez bien, mademoiselle, que si vos troupes « ne fussent point approchées de cette ville, celles « du Roi n'y fussent pas venues, et qu'elles ne ve- « noient que pour les en chasser. » Madame de Nemours trouva cela mauvais, et se mit à le quereller. Je rompis le discours en disant : « Il n'est point ques- « tion à qui le cardinal Mazarin en veut, si c'est à ce « qui est dedans ou dehors de Paris; l'on peut croire « que son intention n'est pas bonne, ni pour les uns « ni pour les autres; mais songez, monsieur, que « pendant que l'on s'amuse à disputer sur des choses « inutiles, M. le prince est en péril dans vos fau- « bourgs. Quelle douleur et quelle honte seroit-ce « pour jamais à Paris s'il y périssoit faute de secours! « Vous pouvez lui en donner : faites-le donc au plus « tôt. » Ils se levèrent sur cela, et s'en allèrent délibérer dans une chambre au bout de la salle; et moi cependant je priai Dieu, appuyée sur une fenêtre qui regarde dans le Saint-Esprit. On disoit une messe;

je ne l'entendis pas entièrement, allant et venant pour envoyer hâter ces messieurs et leur demander une réponse, l'affaire pour laquelle ils étoient assemblés requérant diligence; et que s'ils n'accordoient pas ce que l'on demandoit, il faudroit voir à prendre d'autres mesures; et que j'avois tant de confiance au peuple de Paris, que je croyois qu'il ne nous abandonneroit pas. Peu après que je leur eus fait dire cela, ils sortirent, et me donnèrent tous les ordres que je demandois. J'envoyai en toute diligence dire à M. le prince que j'avois obtenu l'entrée de la ville pour nos troupes quand il voudroit, et que j'avois envoyé le marquis de La Boulaye à la porte de Saint-Honoré, pour faire entrer celles qui venoient de Poissy.

En sortant de l'hôtel-de-ville, je trouvai les bourgeois qui s'étoient amassés dans la Grève, qui disoient mille choses contre le maréchal de L'Hôpital. Il y en eut un qui me dit, en le regardant de tout près, car il me menoit : « Comment souffrez-vous ce « mazarin? Si vous n'en êtes pas contente, nous le « noierons. » Il voulut le battre; je l'en empêchai, et je criai : « J'en suis contente. » Néanmoins, pour le mettre en sûreté, je le fis rentrer dans l'hôtel-de-ville avant que mon carrosse marchât. Je trouvai dans la rue de la Tixeranderie le plus pitoyable et le plus affreux spectacle qui se puisse regarder : c'étoit M. le duc de La Rochefoucauld qui avoit un coup de mousquet qui entroit par un coin de l'œil et sortoit par l'autre : de sorte que les deux yeux étoient offensés; il sembloit qu'ils lui tombassent, tant il perdoit de sang : tout son visage en étoit plein, et il souffloit sans cesse comme s'il eût eu crainte que celui qui lui

entroit dans la bouche ne l'étouffât. Son fils le tenoit par une main et Gourville par l'autre, car il ne voyoit goutte ; il étoit à cheval, et avoit un pourpoint blanc aussi bien que ceux qui le menoient, qui étoient tout couverts de sang comme lui ; ils fondoient en larmes, car à le voir en cet état, je n'eusse jamais cru qu'il en eût pu échapper. Je m'arrêtai pour parler à lui, mais il ne répondit pas : c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire que d'entendre un gentilhomme de M. de Nemours, qui vint dire à madame sa femme (1) qu'il l'envoyoit avertir qu'il avoit été blessé légèrement à la main, et que ce ne seroit rien, et qu'il s'étoit détourné de peur de l'effrayer, parce qu'il étoit tout en sang ; elle me quitta aussitôt pour l'aller trouver. Beaucoup de personnes dirent, sur les blessures de ces messieurs, que Dieu les avoit punis, et que leurs négociations, qui étoient cause que l'on avoit tout négligé, avoient été celle de ce combat, où ils avoient été étrillés. Quoique cette pensée me fût venue aussi bien qu'à d'autres, je ne laissai pas d'avoir beaucoup de pitié de M. de La Rochefoucauld. Après l'avoir quitté, je trouvai, à l'entrée de la rue Saint-Antoine, Guitaut à cheval, sans chapeau, tout déboutonné, qu'un homme aidoit, parce qu'il n'eût pu se soutenir sans cela ; il étoit pâle comme la mort. Je lui criai : « Mourras-tu? » Il me fit signe de la tête que non : il avoit pourtant un grand coup de mousquet dans le corps ; puis je vis Vallon, qui étoit en chaise, qui s'approcha de mon carrosse ; il n'avoit qu'une contusion aux reins ; comme il est fort gras, il fallut l'aller panser promptement. Il me dit : « Hé bien, ma bonne

(1) *Madame sa femme* : Ici finit la lacune de l'édition de 1629.

« maîtresse, nous sommes tous perdus. » Je l'assurai que non. Il me dit : « Vous me donnez la vie, dans « l'espérance d'avoir retraite pour nos troupes. » Je trouvai, à chaque pas que je fis dans la rue Saint-Antoine, des blessés, les uns à la tête, les autres au corps, aux bras, aux jambes, sur des chevaux, à pied, et sur des échelles, des planches, des civières, et des corps morts.

Comme je fus près de la porte, j'envoyai M. de Rohan porter l'ordre de laisser aller et venir nos gens au capitaine qui étoit de garde, afin qu'il fît tout ce que je lui manderois. Les ordres de l'hôtel-de-ville portoient que l'on fît tout ce que j'ordonnerois. J'entrai dans la maison d'un maître des comptes, nommé M. de La Croix, qui me la vint offrir : c'est la plus proche de la Bastille, et les fenêtres donnent sur la rue. Aussitôt que j'y fus, M. le prince m'y vint voir ; il étoit dans un état pitoyable : il avoit deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux tout mêlés ; son collet et sa chemise étoient pleins de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé ; sa cuirasse étoit pleine de coups, et il tenoit son épée nue à sa main, ayant perdu le fourreau ; il la donna à mon écuyer. Il me dit : « Vous « voyez un homme au désespoir, j'ai perdu tous mes « amis : messieurs de Nemours, de La Rochefoucauld « et Clinchamp sont blessés à mort. » Je l'assurai qu'ils étoient en meilleur état qu'il ne les croyoit ; que les chirurgiens ne les croyoient pas blessés dangereusement, et que tout présentement je venois de savoir des nouvelles de Clinchamp, qui n'étoit qu'à deux portes d'où j'étois ; que Préfontaine l'avoit vu, qu'il n'étoit en aucun danger. Cela le réjouit un peu,

il étoit tout-à-fait affligé; lorsqu'il entra, il se jeta sur un siége, il pleuroit, et me disoit : « Pardonnez à la « douleur où je suis. » Après cela, que l'on dise qu'il n'aime rien; pour moi, je l'ai toujours connu tendre pour ses amis et pour ce qu'il aimoit. Il se leva, et me pria d'avoir soin de faire passer les bagages qui étoient hors de la porte, et de ne point sortir d'où j'étois, afin que l'on se pût adresser à moi pour tout ce que l'on auroit à faire, et qu'il avoit si hâte qu'il ne pouvoit demeurer plus long-temps. Je le priai instamment de vouloir rentrer dans la ville avec son armée : il me répondit qu'il n'avoit garde de le faire, et que je ne me misse point en peine, et qu'il ne feroit plus qu'escarmoucher; qu'ainsi il n'y avoit plus rien à craindre pour mes amis, et qu'il me répondoit qu'il rameneroit les troupes de Monsieur saines et sauves; que pour lui, il ne lui seroit pas reproché d'avoir fait retraite en plein midi devant les mazarins. Après qu'il fut parti, le marquis de La Roche-Gaillard passa blessé à la tête : il avoit perdu toute connoissance; il étoit étendu sur une échelle comme un mort; il me fit grande pitié : c'étoit un homme beau et bien fait, et en l'état où il étoit il ne laissoit pas d'être de bonne mine : ce qui est de pis, c'est qu'il étoit de la religion. Tout ce jour-là ne se passa qu'à voir des morts et des blessés, et je m'aperçus à la fin de ce que disent les gens de guerre, que la quantité que l'on en voit y accoutume tellement, que l'on n'a pas tant de pitié pour les derniers que pour les premiers, et surtout pour les gens que l'on ne connoît pas. Il y avoit de pauvres Allemands qui ne savoient où donner de la tête, ni comment se plaindre, ne pouvant parler notre langue; je

les envoyai dans les hôpitaux ou chez les chirurgiens, selon leurs grades.

Tous les colonels des quartiers envoyoient recevoir mes ordres pour faire sortir de leurs soldats; je croyois encore être à Orléans, je commandois et l'on m'obéissoit. Je fis filer les bagages, ainsi que M. le prince m'avoit marqué, et j'ordonnai que l'on les menât à la place Royale; je jugeois qu'ils y seroient fort bien, qu'on les mettroit au milieu, et que l'on dételleroit les chevaux pour les faire repaître sous les galeries. M. le prince avoit oublié de me dire où je les enverrois; ils étoient là en lieu d'aller partout où l'on voudroit commodément, parce que l'on ne savoit point pour lors où l'on camperoit. Les quatre cents mousquetaires que l'on m'avoit donnés comme un corps de réserve pour envoyer à M. le prince selon qu'il en auroit besoin, je les envoyai sur le soir, la moitié sur le boulevart de la porte Saint-Antoine, et l'autre sur celui de l'Arsenal, où les gens du grand-maître firent quelques difficultés de les recevoir; à la seconde fois que j'y envoyai, ils y entrèrent. Il me semble que cela fit un bon effet, et fit voir que les bourgeois nous défendoient et se défendoient eux-mêmes; que les mazarins jugeroient par là qu'ils étoient absolument pour nous: pour le secours que l'on en auroit pu tirer, je le comptois pour rien. Toutes ces circonstances faisoient paroître Paris déclaré pour nous, et étoient avantageuses. Je me tourmentai horriblement ce jour-là; je n'eus pas sujet de plaindre mes peines, puisqu'elles réussirent si bien.

L'embarras où j'avois vu nos affaires le matin m'avoit laissé beaucoup d'inquiétude, quoique nous en fus-

sions dehors. La conduite que Monsieur avoit eue envers M. le prince, et qui faisoit tant contre lui-même, me mettoit au désespoir : de sorte que j'avois l'esprit furieusement troublé, et je ne comprends pas comment je pus faire tout ce que je fis dans cette agitation. Ce fut un des effets du miracle que Dieu fit ce jour-là pour nous ; sans un coup du ciel, les affaires ne se seroient pas passées comme elles firent.

M. le prince fut attaqué proche le faubourg Saint-Denis : il envoya de la cavalerie pour amuser les ennemis, pendant qu'il marchoit en diligence au faubourg Saint-Antoine, où il fut attaqué par toute l'armée de M. de Turenne, qui arriva en même temps que lui. Il se barricada dans la grande rue à la vue des ennemis le mieux qu'il lui fut possible, et il envoya des troupes garder les autres avenues. Il est bon de dire (et cela est assez connu) que ce faubourg est ouvert de tous côtés, et qu'il auroit fallu deux fois plus de troupes que M. le prince n'en avoit pour garder une seule avenue. Les ennemis étoient plus de douze mille hommes : M. le prince n'en avoit que cinq ; il leur résista cependant l'espace de sept ou huit heures, où l'on combattit horriblement : il étoit partout. Les ennemis ont dit qu'à moins d'être un démon, il ne pouvoit pas faire humainement tout ce qu'il avoit fait ; il étoit à toutes les attaques. Les ennemis forcèrent la grande barricade qui tenoit le carrefour qui va dans Picpus et à Vincennes. Notre infanterie fit bien ; la cavalerie prit une telle épouvante qu'elle s'enfuit, et emmena tout ce qu'elle trouva en son chemin jusques à la butte devant l'abbaye Saint-Antoine. M. le prince, enragé de cela, retourna l'épée à la main avec

cent mousquetaires, et ce qu'il trouva d'officiers de cavalerie ou d'infanterie sous sa main au nombre de trente ou quarante, et quelques volontaires; reprit la barricade, et en chassa les ennemis. Elle étoit défendue par le régiment des Gardes, celui de la marine, Picardie et Turenne, qui étoient sans doute leurs meilleurs régimens et les plus forts qu'ils eussent. Il s'y comporta d'une manière qui surpasse l'imagination, et par sa grande valeur et par sa prudence; il agit d'un si grand sang-froid en cette occasion, que tout le monde l'admira. J'étois toujours à voir passer les bagages, les morts et les blessés: il y eut un cavalier qui fut tué, et qui demeura sur son cheval, lequel suivoit le bagage avec son pauvre maître; cela faisoit pitié. Madame de Châtillon vint au logis où j'étois, dans le carrosse de madame de Nemours: elle venoit de voir Monsieur son mari; elle me dit: « Hélas! vous êtes « bien bonne de faire tout ce que vous faites pour M. le « prince; il me semble que depuis quelques jours il n'é- « toit pas trop bien avec vous, et que vous aviez sujet « de vous plaindre de lui. » Je lui répondis: « Si M. le « prince a manqué envers moi, ce n'est qu'en des baga- « telles; je ne lui manquerai jamais: c'est ici une affaire « trop importante pour songer à rien qu'à le secourir. « Si j'étois en sa place, j'étranglerois les gens qui m'y « ont mis mal pour leurs intérêts particuliers. » Elle ne dit mot, et demeura auprès de moi; j'avois bien envie qu'elle s'en allât. Le président Viole vint; elle lui dit que l'on disoit que Monsieur avoit traité avec la cour, et qu'il savoit bien ce qui devoit arriver, et que c'étoit la cause qui l'avoit empêché de sortir. Je le dis au comte de Fiesque, et reprochai à ma-

dame de Châtillon que pour une habile femme elle donnoit aisément dans les panneaux de croire une nouvelle aussi ridicule que celle-là, et que je croyois que si Monsieur en savoit l'auteur, il le feroit jeter par les fenêtres; que je trouvois comme elle que Monsieur avoit tort de n'avoir pas monté à cheval, que je l'avois souhaité passionnément, que j'y avois fait tout mon possible, mais qu'il ne falloit pas inférer de là qu'il trompât M. le prince, et qu'il n'étoit pas homme que l'on pût mener ainsi. Elle fut un peu embarrassée, et elle avoit sujet de l'être, et se devoit contenter de ce qu'elle avoit fait, sans accuser les autres. Cet embarras lui avoit fait oublier ses charmes, il n'y en avoit pas un d'étalé ce jour-là; comme elle est fort brune naturellement, cela paroissoit extrêmement en plein jour. Elle s'avisa de faire écrire un billet à M. le prince pour lui mander qu'il vînt absolument, et que tous ses amis et serviteurs le lui conseilloient, et que c'étoit Mademoiselle et madame de Châtillon, le comte de Fiesque et le président Viole. Elle me le montra, et me demanda si je l'approuvois; je lui dis qu'il étoit fort inutile de lui rien mander, qu'il savoit ce qu'il avoit à faire, et que pour son billet il n'en feroit ni plus ni moins. Elle me répondit: « Il verra au moins « par là l'inquiétude où l'on est pour lui. » Ce zèle me déplut fort: je me souvenois que c'étoit elle qui lui avoit attiré cette méchante affaire; je ne doutai pas qu'il ne le reçût mal. Le comte de Béthune, qui est homme de mérite et de probité, me vint trouver; je lui témoignai le déplaisir que j'avois de ce que Monsieur n'avoit pas fait tout ce que je croyois qu'il devoit faire envers M. le prince et pour lui-même; il entra fort

dans mon sens, et me dit qu'il s'en alloit trouver Monsieur pour tâcher de le porter à raccommoder les affaires.

Le gouverneur de la Bastille, nommé de la Louvière, fils de M. de Broussel, me manda que pourvu qu'il eût un ordre de Monsieur par écrit, il étoit à lui, et qu'il feroit tout ce qu'on lui commanderoit. Je priai le comte de Béthune de le dire à Monsieur, lequel le lui envoya par M. le prince de Guémené. L'abbé d'Effiat, qui m'étoit venu voir comme beaucoup d'autres, vit qu'il étoit tard, et que je n'avois pas dîné; il jugea bien, par la hâte dont j'étois sortie de mon logis, que je n'avois pas mangé, et que j'en avois besoin, et que même je ne m'en aviserois point, parce que j'avois bien d'autres affaires dans la tête. Il m'en offrit; son logis étoit tout proche : je l'acceptai; il m'en fit apporter très-proprement et fort à propos. J'avois bien faim : madame de Châtillon dîna avec moi; elle faisoit des mines les plus ridicules du monde, et dont l'on se seroit bien moqué si l'on eût été en humeur de cela.

Le comte de Béthune me manda sur les deux heures que Monsieur viendroit où j'étois : j'envoyai à l'instant le comte de Fiesque le dire à M. le prince. Ce comte fit mille voyages ce jour-là; il alloit et venoit sans cesse. M. de Rohan, qui avoit été saigné le matin, pensa s'évanouir de toutes les fatigues qu'il eut; sa femme demeura tout le jour auprès de moi et de lui. M. le prince vint, je le vis venir par la fenêtre, je m'en allai au devant de lui sur le degré : il me parut tout autre qu'il n'étoit le matin, quoiqu'il n'eût changé de rien; il avoit la mine riante et l'air gai; il

m'aborda, et me fit mille complimens et remercîmens de ce qu'il trouvoit que je l'avois assez servi. Je lui dis: « J'ai une grâce à vous demander: c'est de ne rien « témoigner à Monsieur de la faute qu'il a faite envers « vous.» Il me répondit: «Je n'ai qu'à le remercier; sans « lui je ne serois pas ici. » Je me mis à rire, et lui dis: « Trève de railleries, je sais les sujets que vous avez « de vous plaindre de lui: j'en suis au désespoir; pour « l'amour de moi, n'en parlez point.» Il me le promit sérieusement, persuadé que Monsieur avoit effectivement de l'amitié pour lui, et que c'étoient les amis du cardinal de Retz qui l'avoient empêché de faire ce qu'il avoit désiré, et qu'il savoit bien le respect qu'il lui devoit; qu'il savoit bien aussi, il y avoit long-temps, à quoi s'en tenir. Nous entrâmes dans la salle où la comtesse de Fiesque étoit avec madame de Châtillon et M. de Rohan. Il s'approcha d'eux, et il fit les plus terribles yeux du monde à madame de Châtillon, et lui marqua par sa mine qu'il la méprisoit fort: j'en fus fort aise, et elle en fut si sensiblement touchée qu'elle pensa s'évanouir; il lui fallut donner de l'eau, ensuite elle s'en alla. Monsieur arriva; il embrassa M. le prince avec une mine aussi gaie que s'il ne lui eût manqué en rien. Il lui témoigna la joie qu'il avoit de le voir hors d'un si grand péril, et lui fit conter le combat; il avoua qu'il n'avoit jamais été en une occasion si périlleuse. L'on plaignit les morts et les blessés. Le marquis de Laigues, de la religion, avoit été le matin dangereusement blessé; le comte de Bossu, flamand, colonel de cavalerie dans les troupes de Clinchamp, mourut le soir. Sester, neveu de M. le maréchal de Rantzau, qui

commandoit un régiment d'Allemands dans l'armée de M. le prince, fut tué sur la place ; je demandai le régiment pour le neveu de la maréchale de Rantzau qui en étoit major, nommé Baudits, fils du feu général Baudits qui servoit le roi de Suède : Monsieur lui accorda le régiment, à ma prière. Il y eut beaucoup d'autres officiers morts ou blessés; il seroit fort long de les nommer. Monsieur et M. le prince résolurent que l'armée rentreroit sur le soir dans la ville ; de là Monsieur s'en alla à l'hôtel-de-ville pour remercier le corps de ville, et M. le prince s'en retourna à son armée. M. de Beaufort se démena extrêmement, et crut avoir tout fait.

Comme ils furent partis, je m'en allai à la Bastille, où je n'avois jamais été ; je me promenai long-temps sur les tours, et je fis charger le canon, qui étoit tout pointé du côté de la ville ; j'en fis mettre du côté de l'eau et du côté du faubourg pour défendre le bastion. Je regardai avec une lunette d'approche, je vis beaucoup de monde sur la hauteur de Charonne, et même des carrosses : ce qui me fit juger que c'étoit le Roi, et j'ai appris depuis que je ne m'étois point trompée. Je vis aussi toute l'armée ennemie dans le fond, vers Bagnolet ; elle me parut très-forte en cavalerie. L'on voyoit les généraux sans connoître les visages; on les reconnoissoit par leur suite. Je vis le partage qu'ils firent de leur cavalerie pour nous venir couper entre le faubourg et le fossé : les uns furent envoyés du côté de Popincourt, et les autres par Neuilly, le long de l'eau ; et s'ils l'eussent fait plus tôt, nous étions perdus. J'envoyai un page à toute bride en donner avis à M. le prince ; il étoit alors au haut du clocher

de l'abbaye Saint-Antoine; et comme je lui confirmai ce qu'il voyoit, il commanda que l'on marchât pour entrer dans la ville. Je m'en revins dans la maison où j'avois été tout le jour pour voir passer l'armée; je savois bien que tous les officiers seroient ravis de me voir. Je ne veux pas oublier de dire que le matin tous les officiers et soldats étoient fort consternés; ils jugeoient qu'il n'y avoit point de quartier. Dès qu'ils surent que j'étois à la porte, ils firent des cris de joie non pareils, et dirent : « Faisons merveille, nous « avons une retraite assurée; Mademoiselle est à la « porte, qui nous la fera ouvrir si nous sommes trop « pressés. » M. le prince me manda de leur envoyer du vin : ce que je fis avec beaucoup de diligence; et comme ils passoient devant les fenêtres où j'étois, ils crioient : « Nous avons bu à votre santé, vous êtes « notre libératrice. » Il n'y a point d'honnêtes gens qui ne m'eussent tenu le même discours s'ils y eussent été. Comme le régiment de Sester passa, j'appelai Baudits qui étoit à la tête, fort affligé de la perte de son colonel qui étoit son ami, pour lui dire que j'avois demandé à Monsieur le régiment pour lui, et qu'il me l'avoit accordé. M. le prince vint me voir lorsqu'il rentra dans la ville; et comme j'avois envie de lui reprocher tout ce qui s'étoit passé, je lui dis : « Voilà de belles troupes, je ne les trouve point dé- « chues depuis que je les vis à Etampes; et si elles « ont soutenu un siége, essuyé deux combats, Dieu « les garde des négociations. » Il devint rouge, et ne répondit rien; je continuai, et je lui dis : « Au moins, « mon cousin, vous me promettez qu'il n'y en aura « plus. » Il me dit : « Non. » Je lui répliquai : « Je

« ne puis m'empêcher de vous dire que cette occasion « vous doit faire distinguer vos véritables amis d'avec « ceux qui ne le sont que pour leurs intérêts parti- « culiers, et qui ont exposé votre personne dans l'es- « pérance d'avoir cinquante mille écus; pour moi, « je ne vous en parle que par amitié, et pour vous « y faire penser; d'autres n'oseront vous le dire. » Les larmes lui vinrent aux yeux de colère; je finis cette conversation, et je lui dis : « C'est assez pousser « l'affaire, j'espère que vous vous corrigerez. » Il s'en alla, et je demeurai jusques à ce que toutes les troupes fussent passées. Celles que messieurs les maréchaux de Turenne et de La Ferté avoient envoyées pour pousser les nôtres s'avancèrent près de la ville; l'on tira de la Bastille deux ou trois volées de canon, comme je l'avois ordonné lorsque j'en sortis. Cela fit peur. Le canon avoit emporté un rang de cavalerie : sans cela toute l'infanterie étrangère, la gendarmerie et quelque cavalerie, qui étoient à l'arrière-garde, auroient été défaites, parce que ces troupes avoient été obligées d'attendre du canon que l'on étoit allé retirer près de l'église de Sainte-Marguerite. Cela me donna de l'inquiétude de ce qu'elles étoient si long-temps à passer; je renvoyai le comte de Holac, qui m'étoit venu voir, les faire hâter; et quand elles furent toutes passées, j'allai me reposer quelque temps à l'hôtel de Chavigny pour me rafraîchir : il faisoit un chaud horrible ce jour-là. Nous parlâmes fort de ce qui s'étoit fait, puis je m'en allai au Luxembourg, où tout le monde me régaloit de ce qui s'étoit passé. M. le prince me fit mille complimens, et dit à Monsieur que j'avois assez bien fait pour qu'il me pût

louer. Il me vint dire qu'il étoit satisfait de moi : ce ne fut pas avec la tendresse qu'il auroit dû me marquer. J'attribuai cela au repentir qu'il devoit avoir que j'eusse fait ce qu'il devoit faire : de sorte que son indifférence, qui m'est si rude à supporter, me consola ce jour-là ; je le croyois dans des sentimens où j'aurois souhaité qu'il eût toujours été.

Quand je songeai le soir, et toutes les fois que j'y songe encore, que j'avois sauvé cette armée, j'avoue que ce m'étoit une grande satisfaction et en même temps un grand étonnement de penser que j'avois aussi fait rouler les canons du roi d'Espagne dans Paris, et passer les drapeaux rouges avec les croix de Saint-André. La joie que je sentis d'avoir rendu un service si considérable au parti, et de m'être comportée en cette occasion d'une manière si peu ordinaire, et qui n'est peut-être jamais arrivée à personne de ma condition, m'empêcha d'y faire les réflexions qui se pouvoient faire. Le marquis de Flamarin fut tué, dont j'eus beaucoup de déplaisir ; il étoit mon ami particulier depuis le voyage d'Orléans, où il m'avoit suivie et très-bien servie. On lui avoit prédit qu'il mourroit la corde au cou, et il l'avoit dit souvent pendant le voyage ; il s'en moquoit, et le disoit comme une ridiculité : il ne pouvoit se persuader qu'il seroit pendu. Comme on alla chercher son corps, on le trouva la corde au cou en la même place ou quelques années auparavant il avoit tué Canillac en duel. Je ne dormis point toute la nuit, j'eus tous ces pauvres morts dans la tête. Le lendemain, je demeurai au logis, où il vint quantité de monde, et surtout les officiers de l'armée ; l'on ne parla que de la bra-

voure de M. le prince et de toutes les belles actions qu'il avoit faites; ils en étoient tous en admiration. Il me vint voir, et voulut avoir un éclaircissement avec moi sur tout ce qui s'étoit passé avant le combat; et la conclusion fut qu'il ne souhaitoit de l'avantage au parti que pour être en état de pouvoir contribuer à me voir mariée aussi avantageusement qu'il souhaitoit, et que c'étoit ce qu'il désiroit avec le plus de passion.

La bonne volonté que le peuple témoigna le jour du combat fut tout extraordinaire. Ils alloient querir les morts pour les faire enterrer; ils donnoient à boire aux sains et aux blessés comme ils passoient, et faisoient tout ce qui leur étoit possible, et crioient : *Vive le Roi, et point de Mazarin!* Nous sûmes que M. de Saint-Mesgrin, lieutenant général et lieutenant des chevau-légers du Roi, étoit mort; Mancini, neveu du cardinal Mazarin, blessé dangereusement; et Fouilloux, enseigne des gardes de la Reine. C'étoit une espèce de favori que le cardinal poussoit auprès du Roi. Le marquis de Nantouillet, volontaire, y fut tué aussi; Saint-Mesgrin le fut à la tête des chevau-légers, en très-galant homme comme il étoit; il y avoit long-temps qu'il servoit, et avoit beaucoup d'acquis. Mancini n'avoit que seize ans : c'étoit un fort joli garçon et de grande espérance; il fit des merveilles à la tête du régiment de la marine, dont il étoit mestre de camp; il fut fort regretté. Le combat avoit duré assez long-temps le matin, et avoit été opiniâtre; ils croyoient à la cour que la victoire leur étoit certaine par l'inégalité des troupes, qui est un coup certain quand Dieu n'assiste pas le parti le plus foible de sa protection, comme il le fit connoître.

La Reine, qui étoit demeurée à Saint-Denis, envoya un de ses carrosses pour y amener M. le prince, qu'elle croyoit être prisonnier. J'appris d'un homme qui étoit avec le Roi que comme Sa Majesté entendit tirer le canon de la Bastille, le cardinal dit : « Bon, « ils tirent sur les ennemis, » et jugeoit cela par l'intelligence qu'il avoit dans Paris; il ne doutoit pas d'y entrer par la porte du Temple, où M. de Guénégaud, trésorier de l'épargne, devoit ce jour-là être de garde en qualité de colonel de son quartier. Comme le canon tira encore plusieurs coups, quelqu'un dit : « J'ai « peur que ce soit contre nous. » D'autres dirent : « C'est peut-être Mademoiselle qui est allée à la Bas- « tille, et l'on a tiré à son arrivée. » Le maréchal de Villeroy dit : « Si c'est Mademoiselle, elle aura fait « tirer sur nous. » Ils furent quelque temps sans en être éclaircis.

Les généraux, qui avoient envoyé, comme j'ai déjà dit, leur cavalerie pour nous couper, marchèrent avec toute l'infanterie pour forcer les barricades. Lorsqu'ils croyoient nous prendre de tous côtés, ils ne trouvèrent plus personne; ils ne doutèrent point que nos gens ne fussent rentrés triomphans à Paris. On l'alla dire au Roi et au cardinal, qui le ramena à Saint-Denis, où ils n'arrivèrent qu'à minuit, après avoir eu cent fausses alarmes. Ils firent souvent halte, et se mettoient en ordre de bataille; ils croyoient qu'on les vouloit attaquer : jamais gens n'ont eu tant de peur sans sujet. Les troupes étoient si fatiguées, qu'il n'y avoit ni officier ni soldat qui ne songeât à se reposer.

L'on dit à la Reine que nous avions été battus, et

qu'il n'étoit rentré dans Paris que des morts et des blessés, et que cela n'étoit de rien au Roi de ce que l'on avoit donné retraite aux troupes; que le peu de gens et le mauvais état où ils étoient feroient connoître au peuple de Paris l'impuissance des princes, et par là qu'il se dégoûteroit d'eux. Le comte de Quinsky, colonel allemand, fut pris prisonnier, et quelques autres officiers. Nous en eûmes aussi quelques-uns, et entre autres des capitaines du régiment des Gardes : l'on prit treize des drapeaux, dont la plupart étoient des gardes. Comme nos troupes rentroient dans Paris, l'on portoit ces drapeaux à la tête du régiment de Son Altesse Royale : je leur envoyai dire que cela n'étoit pas bien d'en faire trophée, et qu'ils étoient au Roi à qui nous devions respect, et qu'ils les fissent porter auprès des leurs, afin qu'on les crût être du régiment.

Il y avoit long-temps que l'on parloit de faire une assemblée générale à l'hôtel-de-ville pour faire une union entre elle, le parlement, Monsieur et M. le prince, pour trouver un fonds pour payer les troupes et pour en lever de nouvelles. Cette assemblée fut donc convoquée, et elle se tint le 4 de juillet. Pour se reconnoître, M. le prince avoit fait prendre à tous ses soldats de la paille; je ne sais comment cela fut su parmi le peuple : ils crurent que, pour être zélés pour le parti, il en falloit avoir; de sorte que, le matin du 4, cela courut tellement que même les religieux furent contraints d'en porter; et ceux qui n'en avoient point, on leur crioit *aux mazarins!* et ils étoient battus. Je m'en allai au Luxembourg dès que j'eus dîné; je trouvai Monsieur fort en colère contre

M. le prince, qui le pressoit d'aller à l'hôtel-de-ville : il ne le vouloit point. Je ne savois ce que c'étoit que tout ce mystère : cela m'effraya fort ; j'envoyai promptement chercher M. le prince qui étoit dans la chambre de Monsieur, et lui demandai ce que c'étoit que la colère où étoit Monsieur ; qu'il paroissoit que c'étoit contre lui. Il me dit : « Ce n'est rien, Monsieur craint « une sédition à cause de la paille. » Je lui dis que je ne comprenois pas ce que c'étoit, et qu'il me l'expliquât ; ce qu'il fit en la manière dont j'ai parlé. Il me fit connoître que rien n'étoit si nécessaire, en l'état où étoient nos affaires, que l'assemblée que l'on tenoit en l'hôtel-de-ville ; que si Monsieur n'y alloit point, cela feroit un très-mauvais effet ; de sorte que quand Monsieur m'en vint parler, je le pressai fort d'y aller. Il me paroissoit être bien contraire aux sentimens de M. le prince ; tout d'un coup il s'y résolut, et y alla, un peu tard à la vérité. L'assemblée devoit commencer à deux heures, et Son Altesse Royale n'y alla qu'à quatre : ce qui fut cause qu'il s'assembla quantité de peuple autour de l'hôtel-de-ville, et force canaille. L'on devoit reconnoître Monsieur en cette assemblée pour lieutenant général de l'Etat, comme l'on avoit fait au parlement, avec pouvoir de donner ordre à tout en vertu de l'autorité du Roi qu'il avoit entre les mains, tant que Sa Majesté seroit prisonnière en celles du cardinal Mazarin, déclaré ennemi de l'Etat, perturbateur du repos public par arrêts de tous les parlemens, banni pour jamais du royaume, et ces arrêts depuis confirmés par plusieurs déclarations du Roi ; que depuis l'on avoit mis sa tête à prix ; que toutes ces circonstances le rendoient indigne d'être

dépositaire d'une personne aussi sacrée que celle du Roi ; et que tout cela bien considéré, il n'y avoit que Monsieur en France en droit de commander au nom du Roi ; et que les peuples qui connoissoient le zèle de Son Altesse Royale pour l'Etat et pour Sa Majesté, son amour pour la patrie et pour le bien public, étoient persuadés que toutes les affaires prospéreroient par son ministère. M. le prince, conformément à la déclaration du parlement, devoit aussi être déclaré généralissime des armées du Roi : cet emploi ne lui convenoit pas mal, et je crois que personne ne doutoit qu'il ne s'en acquittât bien. Il me semble que tout cela étoit assez considérable pour obliger Monsieur à ne pas faire difficulté d'y aller, encore que lui et M. le prince n'assistassent pas aux délibérations de l'hôtel-de-ville, parce qu'ils n'étoient pas de leur corps, après avoir déclaré en pleine assemblée, comme ils avoient fait en parlement, qu'ils n'avoient d'intérêt que le service du Roi et le bien public, qu'ils ne faisoient la guerre qu'à cette fin, et pour chasser le cardinal Mazarin hors du royaume; et que, dès qu'il en seroit dehors, ils mettroient bas les armes.

Pendant qu'ils étoient à l'hôtel-de-ville, et que je ne savois que faire, je m'étois allée promener dans les rues avec un bouquet de paille à mon éventail, noué d'un ruban bleu qui étoit la couleur du parti. Tout le peuple crioit fort ce jour-là : *Vive le Roi, les princes, et point de Mazarin !* Je m'en retournai au Luxembourg, où Monsieur arriva un moment après, et entra dans sa chambre pour changer de chemise, parce qu'il avoit eu grand chaud à l'hôtel-de-ville.

M. le prince demeura avec moi dans l'antichambre, où étoient madame la duchesse de Sully, la comtesse de Fiesque, et madame de Villars. Il s'amusa à lire des lettres qu'un trompette de M. de Turenne lui apporta. Je lui demandai ce que c'étoit; il me dit: « C'est pour des prisonniers: si cela pouvoit vous di- « vertir, je vous montrerois les lettres. » Dans ce moment il vint un bourgeois essoufflé, et qui ne pouvoit quasi parler, tant la vitesse dont il étoit venu et la frayeur qu'il avoit l'avoient saisi. Il nous dit: « Le feu « est à l'hôtel-de-ville, l'on y tire, l'on s'y tue, et c'est « la plus grande pitié du monde. » M. le prince entra pour le dire à Monsieur, qui fut si surpris de cette nouvelle, que cela lui fit oublier qu'il n'étoit pas habillé; il sortit, et vint tout en chemise devant toutes les dames que j'ai nommées. Il dit à M. le prince: « Mon « cousin, allez à l'hôtel-de-ville; vous donnerez ordre « à tout. » Il lui répondit: « Monsieur, il n'y a point d'oc- « casion où je n'aille pour votre service; cependant je « ne suis pas homme de sédition, je ne m'y entends « point, et j'y suis fort poltron. Envoyez-y M. de Beau- « fort, il est connu et aimé parmi le peuple: il y servira « plus utilement que je ne pourrois faire. » L'on envoya M. de Beaufort. Monsieur et M. le prince me parurent fort étonnés de cet accident, et souhaitoient fort d'y remédier; ils agissoient, et disoient tout ce qui étoit nécessaire pour cela. J'entrai dans le cabinet de Monsieur, et lui proposai et à M. le prince que s'ils vouloient j'irois tout pacifier; que ce seroit faire un coup de partie si l'on se servoit de cette rencontre pour mettre le maréchal de L'Hôpital dehors, et le prévôt des marchands; que le peuple en seroit fort content,

et que nous ne pouvions donner une plus grande marque de l'autorité que nous avions que de les tirer de l'embarras où ils étoient d'être entre les bras d'un peuple irrité contre eux. Ils dirent que si je pouvois réussir, ce seroit une affaire très-utile et très-avantageuse, et que je m'y en allasse. M. le prince voulut venir avec moi, je ne le voulus pas: tout ce qu'il y avoit de gens de Son Altesse Royale et de M. le prince me suivirent; madame de Sully, qui étoit avec moi, et madame de Villars-Orondate, et les comtesses de Fiesque et de Frontenac, avoient assez peur. Nous trouvâmes au sortir du Luxembourg un homme mort dans la rue: cela ne servit pas à les rassurer; si nous avions été jusque dans la Grève, comme c'étoit ma pensée, l'on auroit couru quelques risques, et beaucoup plus que dans de belles occasions: de sorte que nous nous mîmes à prier Dieu, dans la pensée que nous allions nous exposer, et chacun songea tout de bon à sa conscience. Comme je fus au bout de la rue de Gêvres prête à tourner sur le pont Notre-Dame, nous vîmes rapporter mort M. Ferrand, conseiller au parlement, fort de nos amis; j'en eus beaucoup de regret. Ceux qui venoient de là disoient que l'on avoit tiré même sur le Saint-Sacrement; de sorte que l'on m'empêcha d'y aller; tout ce qu'il y avoit de gens avec moi mirent pied à terre, et entourèrent mon carrosse. J'avois beau envoyer à l'hôtel-de-ville, il n'en venoit point de réponse : l'on y tua encore un autre conseiller nommé Miron, fort honnête homme, et fort de nos amis. Après avoir été long-temps sans savoir même ce qui se passoit, j'avois résolu d'envoyer un trompette, et de le faire sonner : il ne s'en trouva point. Je m'en allai à

l'hôtel de Nemours pour en demander un, où je n'en trouvai point. M. de Nemours se portoit assez bien de sa blessure : elle avoit été très-légère. Il m'arriva un accident sur le Petit-Pont qui m'auroit bien effrayée un autre jour que j'aurois eu moins d'affaires dans la tête : mon carrosse s'accrocha à la charrette que l'on mène toutes les nuits pleine de morts de l'Hôtel-Dieu ; je ne fis que changer de portière, de crainte que quelques pieds ou mains qui sortoient ne me donnassent par le nez. Je m'en retournai au Luxembourg, où je rendis compte de mon voyage ; j'eus peu de choses à dire. Monsieur voulut que j'y retournasse encore : ce que je fis avec les mêmes personnes dans mon carrosse, hors madame de Villars qui étoit demeurée à l'hôtel de Nemours, et la bonne femme comtesse de Fiesque, qui s'en alla coucher. J'étois moins accompagnée que la première fois : ceux qui savoient qu'il étoit minuit, et que j'étois au Luxembourg, crurent qu'il n'y avoit plus rien à faire. Je trouvai toutes les rues pleines de corps de garde, et point de peuple ; tout le monde étoit retiré : tous les corps de garde me donnoient une escouade pour m'escorter. Je trouvai madame Le Riche, une vendeuse de rubans, en chemise ; il avoit fait fort grand chaud ce jour-là, et la nuit étoit la plus belle qui se puisse voir ; elle étoit avec le bedeau de Saint-Jacques de la Boucherie, qu'elle appeloit son compère Paquier : il étoit en caleçon. Cette mascarade me parut assez plaisante ; ils se mirent à me faire mille contes en leurs patois de francs badauds qui me firent rire, nonobstant l'embarras où l'on étoit. Comme je fus dans la place de Grève, où mon carrosse étoit arrêté, il vint un homme qui mit la main sur la portière où

j'étois, et demanda : « Le prince est-il là ? » Je lui répondis : « Non ; » il s'en alla : il étoit sans manteau. Je vis, à la lueur des flambeaux qui étoient devant mon carrosse, qu'il avoit quelques armes sous son bras, que je ne pus pas bien discerner.

Après qu'il s'en fut allé, et que j'y eus fait réflexion, je jugeai que c'étoit un homme qui vouloit tuer M. le prince. Je fus bien fâchée de n'avoir pas eu cette pensée d'abord, je l'aurois fait arrêter ; je ne sais même si je le lui ai dit depuis. M. de Beaufort vint au devant de moi, qui fit avancer mon carrosse, et qui me mena dans l'hôtel-de-ville. Nous passâmes par dessus des poutres qui étoient encore toutes fumantes du feu qui y avoit été ; je ne vis jamais un lieu si solitaire : nous tournâmes tout autour sans trouver qui que ce fût. Comme je fus dans la grande salle, je m'amusai à regarder les échafauds, et la disposition de l'assemblée qui y avoit été. Il vint pendant ce temps-là un nommé Le Fèvre, qui est maître d'hôtel de la ville, et qui est aussi officier de Son Altesse Royale, qui me dit que M. le prévôt des marchands étoit dans un cabinet, et qu'il seroit bien aise de me voir : je m'y en allai. Je laissai les dames dans la salle, et je menai avec moi messieurs les comtes de Fiesque et de Béthune, et Préfontaine. Je trouvai M. le prévôt des marchands avec une perruque qui le déguisoit, avec un visage aussi serein et aussi tranquille que s'il ne lui fût rien arrivé. Je lui dis : « Son Altesse Royale m'a en-
« voyée ici pour vous tirer d'affaire, j'ai accepté cette
« commission avec joie ; j'ai toujours eu de l'estime
« pour vous. Je n'entre point dans les sujets de plainte ;
« sans doute vous avez cru bien faire : et si vous avez

« manqué, ce n'a pas été votre intention; quelquefois « on a des amis qui embarquent dans des affaires fâ- « cheuses. » Il me répondit que je lui faisois beaucoup d'honneur d'avoir cette pensée de lui; qu'il étoit très-humble serviteur de Son Altesse Royale et le mien, et qu'il ne manqueroit jamais de reconnoissance des obligations qu'il nous avoit; qu'il agissoit selon qu'il croyoit devoir faire en honneur et en conscience; qu'il voyoit bien qu'on le vouloit déposer, qu'il étoit tout prêt à me donner sa démission, et qu'il s'estimeroit fort heureux, dans un temps comme celui-ci, de n'être point en charge. Il demanda du papier et de l'encre. Je lui dis: « Je rendrai compte à Son Altesse Royale « de ce que vous me dites; si l'on veut votre démis- « sion, on vous l'enverra demander. Pour moi, je ne « m'en veux point charger, et je serois très-fâchée d'exi- « ger rien d'un homme à qui je viens sauver la vie. » M. de Beaufort lui demanda: « Que voulez-vous deve- « nir? » Il lui répondit qu'il seroit bien aise de retourner à son logis, et qu'il s'y croiroit en sûreté: de sorte que, pour plus grande précaution, M. de Beaufort alla reconnoître une petite porte par où il vouloit passer avec un de ses gens; puis il le vint querir. Le bonhomme me parut assez aise de s'en aller, et me fit mille complimens de la bonté que j'avois eue pour lui; à dire le vrai, je le tirai d'un mauvais pas. Je demeurai là jusques à ce que M. de Beaufort fût de retour; puis je m'en allai dans la grande salle, où j'appris de madame de Sully qu'il avoit passé entre la comtesse de Fiesque et elle une balle de mousquet d'un coup que l'on avoit tiré dans la place, qui leur avoit fait grande peur. Je m'en allai au bout de la salle pour

entrer dans une chambre où l'on m'avoit dit qu'étoit le maréchal de L'Hôpital, pour le sauver de même que le prévôt des marchands; je le lui avois mandé, et il m'avoit dit que je lui ferois beaucoup d'honneur. Je ne sais si ce fut qu'il se méfiât de M. de Beaufort, qu'il croyoit avoir causé tout ce désordre pour être gouverneur de Paris, ou s'il ne trouva pas que cela fût de sa dignité de chercher sûreté entre les bras de ses ennemis. Au lieu de m'attendre, il passa par des fenêtres, et se sauva : de sorte qu'après avoir été longtemps à la porte sans qu'on me répondît, je m'ennuyai. Le jour commençoit à être assez grand, le peuple se rassembloit, et il y avoit à craindre que, dans l'humeur où il étoit, il n'eût de la méfiance du long séjour que je faisois à l'hôtel-de-ville. Comme j'en sortis, tout ce qu'il y avoit de gens me disoit : « Dieu « vous bénisse! tout ce que vous faites est bien fait. » Je n'allai point au Luxembourg; il étoit quatre heures du matin, je m'en allai coucher, et je dormis le lendemain tout le jour. Sur le soir, M. le comte de Fiesque me vint dire qu'il avoit rendu compte à Son Altesse Royale de ce qui s'étoit passé, et qu'elle l'avoit chargé avec le comte de Béthune d'aller chez M. le prévôt des marchands pour lui demander la démission qu'il m'avoit promise devant eux, et que Préfontaine qui en avoit été témoin y allât aussi. Il ne fit nulle difficulté de la donner, et le jour d'après on fit une assemblée à l'hôtel-de-ville pour créer M. de Broussel prévôt des marchands, qui vint ensuite au Luxembourg, et prêta le serment entre les mains de Son Altesse Royale comme l'on a accoutumé de faire entre les mains du Roi; et M. le président de Thou fit le

secrétaire d'Etat. J'étois dans la galerie du Luxembourg lorsque cela se passa, et j'avoue que cela me parut être une comédie. L'on a parlé diversement de cette affaire, et l'on s'accordoit toujours à en donner le blâme à Son Altesse Royale et à M. le prince; je ne leur en ai jamais parlé, et je suis bien aise de l'ignorer, parce que s'ils avoient tort je serois fâchée de le savoir.

Il se passa quelques jours sans qu'il arrivât rien de nouveau; cette affaire fut le coup de massue du parti : elle ôta la confiance aux gens les mieux intentionnés, intimida les plus hardis, ralentit le zèle de ceux qui en avoient beaucoup, et fit les plus mauvais effets qui pussent arriver. L'on parla de tenir un conseil plus réglé que l'on n'avoit fait encore; il fallut pour cela voir ceux qui y entreroient : et comme il y avoit beaucoup de princes, il naquit des disputes qui sont ordinaires en ce royaume, où rien n'est réglé, et où il sera difficile, tant qu'il y aura des princes étrangers, que les préséances le puissent être. Les maisons de Lorraine et de Savoie ne la cédoient point. Depuis l'affaire d'Orléans, l'on avoit toujours cru que M. de Nemours en vouloit à M. de Beaufort: cependant, le jour du combat du faubourg Saint-Antoine, ils s'étoient fait mille amitiés : ce qui donna bien de la joie à la pauvre madame de Nemours, qui aimoit beaucoup son mari, quoiqu'il ne l'aimât guère, et qui eut toujours beaucoup de tendresse pour son frère, qui l'y obligeoit bien par sa conduite et par une tendresse réciproque. Il s'émut donc quelque dispute pour le rang entre eux. M. de Beaufort prit l'affaire avec autant de douceur que M. de Nemours la prit avec ai-

greur; cela donna beaucoup d'inquiétude à madame de Nemours. Monsieur son mari ne sortoit point encore, à cause de la blessure qu'il avoit reçue à la porte Saint-Antoine; lorsqu'il sortit, son inquiétude redoubla, et ce jour-là même Son Altesse Royale et M. le prince lui demandèrent sa parole pour vingt-quatre heures qu'il ne diroit rien à M. de Beaufort. J'étois à mon logis toute seule: il n'y avoit avec moi que deux conseillers au parlement, Le Coudray et Bermont, et un capitaine du régiment de cavalerie de mon frère, qui avoit des béquilles; il avoit été blessé à la dernière occasion. Il vint un homme qui demanda à parler à une de mes femmes; il lui dit: « Je vous prie de dire « à Mademoiselle que M. de Beaufort a querelle, et « qu'il se promène dans le jardin des Tuileries. » Je priai ces deux messieurs d'y aller: il ne se trouva au logis pas un de mes gentilshommes, ni pages ni valets de pied, et qui que ce soit, qu'un valet de chambre que j'envoyai chez Bautru, où Son Altesse Royale alloit souvent jouer, pour l'en avertir. Cette solitude dans ma maison étoit assez extraordinaire; il y avoit à cette heure-là tous les jours cent officiers qui me venoient faire leur cour. Mon valet de chambre me rapporta qu'il n'avoit point trouvé Son Altesse Royale, et qu'il avoit trouvé le comte de Bury qui lui avoit dit: « Assurez Mademoiselle que je ne quitterai point « M. de Beaufort. » Il vint un de ses pages à mon logis: je l'envoyai querir pour lui demander où étoit son maître; il me dit qu'il lui avoit commandé de le venir attendre chez moi. Ces messieurs les conseillers que j'avois envoyés aux Tuileries le cherchèrent, et me vinrent rapporter qu'ils ne l'avoient point trouvé

en querelle; qu'il y avoit quatre ou cinq gentilshommes avec lui : ce qui faisoit juger qu'il n'avoit point de querelle. Madame de Chavigny entra lorsque nous étions en cette inquiétude, qui me dit que ce n'étoit point sans raison, parce que madame de Nemours venoit d'écrire un billet à M. de Chavigny pour l'avertir de prendre garde à son mari et à son frère. Son Altesse Royale arriva là-dessus, à qui je dis tout ce que j'avois appris; il se moqua de mes avis, et me dit : « Vous croyez toujours que les gens ont que-« relle; et par la crainte que vous en avez, vous se-« riez toute propre à faire aviser les gens d'en avoir. » Il s'en alla aux Tuileries chez Renard, qui étoit la promenade ordinaire depuis que l'on n'alloit point au Cours. J'y allai aussi; et comme j'allois plus doucement, je demeurai derrière à parler à Jarzé. Comme je montois un degré qui mène à la terrasse du jardin de Renard, un page de madame de Châtillon me tira par ma robe, et me dit : « Madame vous mande que « M. de Nemours est aux Petits-Pères, qui se va battre « avec M. de Beaufort; elle vous prie d'en avertir « Monsieur. » Je pris ma course pour aller jusques au banc où il étoit assis; je lui dis : « Avois-je tort tantôt « de vous avertir ? Madame de Châtillon me le con-« firme. » Il fut fort surpris, et commanda au comte de Fiesque et à Fontrailles, qui se trouvèrent là, de s'y en aller; ils y arrivèrent trop tard. Un moment après, un laquais de l'hôtel de Vendôme vint dire : « M. de « Nemours vient de mourir, M. de Beaufort l'a tué. » Monsieur s'en alla aussitôt au Luxembourg, et M. le prince chez madame de Nemours, où j'allai aussi; elle étoit dans son lit sans connoissance, dans une afflic-

tion terrible, ses rideaux ouverts, tout le monde autour d'elle. Rien n'étoit plus pitoyable, aussi bien que la manière dont elle apprit ce malheureux accident : elle étoit dans sa chambre, dont une fenêtre donne sur la cour; elle entendit crier : *Il est mort!* Elle s'évanouit. Parmi toute cette désolation, madame de Béthune dit je ne sais quoi d'un ton lamentable qui fit rire madame de Guise, qui étoit la plus sérieuse femme du monde; de sorte que M. le prince et moi, qui la vîmes rire, nous éclatâmes : ce fut le plus grand scandale du monde. Nous allâmes, madame de Guise, M. le prince et moi, visiter M. de Reims, frère de M. de Nemours, où nous eûmes encore assez envie de rire : il étoit dans son lit tous les rideaux fermés, et parloit au travers. Il y eut une grande fatalité à cette mort; Monsieur et M. le prince ne se mirent point en peine de la prévenir, parce qu'ils avoient la parole de M. de Nemours pour vingt-quatre heures. M. de Beaufort fit tout ce qu'il put au monde pour s'en dispenser, à tel point que M. de Nemours se pensa fâcher contre lui. Comme M. de Beaufort ne put plus refuser, il trouva des difficultés pour l'exécution, parce qu'il avoit beaucoup de gentilshommes avec lui dont il ne se pouvoit défaire, et qu'il falloit remettre la partie à un autre jour. M. de Nemours, voyant cela, s'en retourna à son logis, où il trouva par malheur le nombre de gentilshommes dont il avoit affaire; il revint trouver M. de Beaufort, et ils se battirent dans le marché aux chevaux, derrière l'hôtel de Vendôme. M. de Nemours avoit avec lui Villars, le chevalier de La Chaise, Campan et Luserche. M. de Beaufort avoit le comte de Bury, de Ris, Brillet et

Héricourt. Le comte de Bury fut fort blessé; de Ris et Héricourt moururent dans les vingt-quatre heures; pour les autres, s'il y en eut de blessés, ce fut légèrement. M. de Nemours avoit porté les épées et les pistolets, et ils avoient été chargés chez lui. Comme ils furent en présence, M. de Beaufort lui dit : « Ah! mon frère, « quelle honte! oublions le passé, soyons bons amis. » M. de Nemours lui cria : « Ah! coquin, il faut que tu « me tues ou que je te tue! » Il tira son pistolet qui manqua, et vint à M. de Beaufort l'épée à la main : de sorte qu'il fut obligé de se défendre; il tira, et le tua tout roide de trois balles qui étoient dans le pistolet. Il courut du monde qui étoit dans le jardin de l'hôtel de Vendôme, et entre autres M. l'abbé de Saint-Spire, qui étoit à M. de Reims; il lui cria : *Jésus Maria!* Il dit qu'il lui serra la main : les médecins et chirurgiens dirent que c'étoit un mouvement convulsif, et qu'à moins d'un miracle, il falloit mourir tout à l'instant. Il faut espérer que Dieu lui aura donné ce moment de vie pour se reconnoître, afin que l'on ne désespérât pas de son salut, et que l'on osât prier Dieu pour lui. M. l'archevêque de Paris défendit que l'on fît des prières publiques pour lui en sa paroisse, qui est celle de Saint-André, où son corps fut jusques à ce que l'on le portât à Nemours. Cet archevêque disoit qu'il étoit défendu dans l'Eglise de Paris de prier pour des personnes qui meurent de cette manière : cela donna beaucoup de déplaisir à madame de Nemours. Bien des gens ont voulu blâmer M. de Beaufort, et ont dit qu'il auroit pu éviter cette fâcheuse rencontre; que M. de Nemours étoit un homme foible de sa blessure, qui n'avoit pas la force de tirer un coup de pis-

tolet. On peut répondre à cela qu'un enfant de cinq ans le tireroit ; et pour sa blessure, il en étoit si bien guéri que la veille, pour s'essayer et voir si les forces lui étoient revenues, il arracha un petit arbre dans le jardin de l'Arsenal. Il me vint voir, et me montra sa main où il ne paroissoit point qu'il eût été blessé, hors qu'elle étoit un peu rouge. M. de Nemours avoit de bonnes qualités : il étoit brave autant qu'homme du monde ; il avoit l'esprit fort agréable dans la conversation, enjoué, plaisant : il y auroit eu à craindre que cette humeur ne lui fût pas demeurée s'il eût vieilli. Il est bon que l'esprit des personnes s'avance comme leurs années. Il étoit assez changeant et inégal, chagrin quand les affaires n'alloient pas à sa fantaisie, et laissoit aisément ses amis sans savoir pourquoi ; il étoit fort inconstant en amour : le seul ami qu'il a eu jusques à la mort, c'est M. de Belebat. Il aimoit fort madame de Choisy, et avoit une telle confiance en elle qu'il ne lui céloit rien. Je ne sais si c'est louer son jugement. Il étoit bien fait à tout prendre, et ne l'étoit point en détail ; il avoit la carrure étroite et les épaules hautes ; il étoit rousseau, avoit les cheveux plats, fort picoté de petite vérole ; et si avec tout cela il avoit un certain agrément qui faisoit qu'il plaisoit. Il avoit conçu une telle rage contre M. le prince depuis quelque temps, qui ne pouvoit venir que de jalousie, que quoiqu'il reçût de lui tous les bons traitemens imaginables, il avoit résolu de se battre contre lui ; je ne sais s'il eût exécuté ce dessein ; il avoit dit l'avoir pris : je crois que l'on l'en eût détourné. Son chagrin l'eût porté à quitter le parti plutôt qu'à se battre ; il en parloit souvent, et de s'en aller à la cour

de Savoie, où il eût été aussitôt las d'être qu'en celle de France.

Si Dieu lui eût fait la grâce de lui donner le temps de se confesser, ses amis ne l'eussent pas regretté, puisqu'il s'ennuyoit du monde, et que le monde se seroit bientôt ennuyé de lui : aussi d'abord qu'il passa en Flandre il fut aimé des troupes, qu'il aima au dernier point; et lorsqu'il mourut, tous les officiers étoient enragés contre lui. Au combat de Saint-Antoine il en avoit fait des railleries, et avoit dit : « Rien « n'égale mes troupes pour bien fuir, et il n'y eut « jamais de si bons officiers pour une prompte re- « traite. » Cela les avoit mis au désespoir. Ce n'est pas la faute des officiers quand les troupes fuient. Au retour donc de ce combat de Saint-Antoine, nos troupes allèrent camper dans les faubourgs de Saint-Victor et de Saint-Marcel, où elles restèrent dix ou douze jours, et après retournèrent à Saint-Cloud.

M. le prince témoigna beaucoup de regret de la mort de M. de Nemours; l'on voyoit assez, au travers de son affliction, qu'il se trouvoit débarrassé d'un homme dont il commençoit à être las. Il y en avoit qui disoient qu'il étoit bien aise d'être défait d'un rival : c'est de quoi il ne se soucioit guère. M. de Nemours ne payoit que d'agrémens, et M. le prince donnoit des terres. La première fois que madame de Châtillon sortit après la mort de M. de Nemours, elle alla aux filles de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, où madame de Nemours s'étoit retirée, et où je l'avois été voir; et ensuite elle vint aux Tuileries. Elle avoit un habit tout uni et une grande coiffe comme un voile, qui la cachoit toute. Elle entra dans ma cham-

bre ; je m'en allai au devant d'elle, et je lui fis un compliment sur la perte qu'elle avoit faite d'un bon ami : ce que j'avois déjà fait par un billet dès le lendemain. Nous nous allâmes asseoir dans un coin, où elle fit de grandes lamentations ; comme nous étions sur le mépris du monde, Son Altesse Royale et M. le prince entrèrent, et s'approchèrent de nous ; elle leva son voile, et se mit à faire une mine douce et riante ; je crus voir une autre personne sous cette coiffe : elle étoit poudrée et avoit des pendans d'oreilles ; rien n'étoit plus ajusté. Dès que M. le prince alloit d'un autre côté, elle rabaissoit sa coiffe, et faisoit mille soupirs. Cette farce dura une heure, et réjouit bien les spectateurs.

Le lendemain de la mort de M. de Nemours, il arriva une affaire entre M. le prince et M. le comte de Rieux, fils de M. le duc d'Elbœuf, qui surprit assez. Ce fut pour quelque dispute de rang : je pense que c'étoit avec M. le prince de Tarente, fils aîné de M. le duc de La Trémouille ; il a épousé une fille de M. le landgrave de Hesse, et ce mariage a fait qu'il a été long-temps en Allemagne, où il a été traité comme les autres princes ; il n'a pas cru diminuer lorsqu'il est venu en son pays, où la maison de La Trémouille a toujours tenu les premiers rangs entre les plus considérables du royaume : ces messieurs-là souffrent assez malaisément les princes étrangers, et surtout la quantité de cadets de la branche d'Elbœuf. Le mérite qu'avoient autrefois en France les Lorrains, du temps du Balafré et de tous ces illustres messieurs de Guise, n'a pas continué dans tout ce qui est resté du même nom, les personnes se trouvant moins considérables :

cela leur a fait disputer plus aisément leurs prérogatives.

M. le prince prit le parti du prince de Tarente, qui lui est très-proche, contre le comte de Rieux, et il s'échauffa un jour dans la dispute ; il crut que M. le comte de Rieux l'avoit poussé : ce qui l'obligea à lui donner un soufflet ; le comte de Rieux lui donna ensuite un coup. M. le prince, qui n'avoit point d'épée, sauta à celle du baron de Migenne, qui se trouva là ; M. de Rohan qui y étoit se mit entre deux, et fit sortir le comte de Rieux, que Son Altesse Royale envoya à la Bastille pour avoir osé manquer de respect. Plusieurs ont dit que M. le prince avoit frappé le premier ; s'il l'a fait, il prit quelques gestes du comte de Rieux pour une insulte. Quoiqu'il soit bien emporté, il ne l'est pas à tel point qu'il eût pu faire une action de cette nature. Je le vis l'après-dînée, et il me dit : « Vous voyez un homme qui a été battu pour la pre-« mière fois. » Le comte de Rieux demeura à la Bastille jusques à la venue de M. de Lorraine, qui le fit sortir, et blâma fort ce qu'il avoit fait.

Nous fîmes un acte sans exemple pour M. de Rohan. Il avoit eu, comme j'ai dit, lorsqu'il se maria, le brevet et les lettres de duc pour faire revivre le duché de Rohan en sa personne ; il étoit question de la vérification au parlement : il crut que le temps lui étoit favorable pour cela, il ménagea les amis qu'il avoit dans le parlement, fit sa brigue ; et quand il crut l'affaire en état, il supplia Son Altesse Royale et M. le prince d'y vouloir aller. Je pense qu'il avoit assez de méfiance de beaucoup de gens, même de notre parti ; de sorte que Son Altesse Royale et M. le prince ne

m'envoyèrent solliciter pour lui que la veille qu'ils voulurent aller au parlement. Il me fit la même prière ; j'écrivis à tout ce que je connoissois de conseillers de mes amis, et j'allai au Palais dans la lanterne voir comment cela se passeroit : madame de Rohan, madame la comtesse de Fiesque et mademoiselle Chabot y vinrent avec moi. J'entrai par le greffe, où je parlai à beaucoup de conseillers, à qui je tâchai de prouver par de vives raisons qu'ils me pouvoient promettre, avant que d'entrer, d'être de l'avis que je désirois, puisque c'étoit une affaire de faveur, et où il n'alloit point de leur conscience. Ils m'alléguoient toutes les déclarations de 1648 : je leur rapportois des cas où elles avoient été enfreintes ; ils me répliquoient que ce n'étoit point par eux. Comme neuf heures sonnèrent, j'eus peur que l'on ne se levât à la grand'-chambre ; je mandai à M. le premier président que Son Altesse Royale alloit venir, qu'il prioit la compagnie de l'attendre. A l'instant j'envoyai dans les chambres des enquêtes pour leur dire d'y venir prendre leurs places : ce qu'ils firent. Comme Son Altesse Royale fut venue, l'on délibéra, et la proposition ne passa que de deux voix, qui fut de deux conseillers de mes amis qui le firent à ma prière ; de sorte qu'il prêta son serment en la forme accoutumée, et prit la place de duc. Ce fut une grande marque du crédit que nous avions dans la compagnie ; l'affaire fut fort débattue, et l'on demeura long-temps aux opinions. Cela étoit assez plaisant : les serviteurs particuliers de Son Altesse Royale, les amis de M. le prince et les miens, quand ils avoient opiné en faveur de M. de Rohan, nous regardoient, et leur mine faisoit assez

connoître à toute la compagnie vers qui ils dressoient leurs intentions.

L'on avoit proposé de faire de nouvelles troupes : comme il y avoit quantité de princes et de grands seigneurs dans notre parti qui vouloient avoir des régimens d'infanterie, de cavalerie, et des compagnies d'ordonnance, cela faisoit que, de peur de mécontenter les uns et les autres, rien ne s'avançoit. M. le prince dit que, pour lever cette difficulté, il falloit que Son Altesse Royale et lui et M. le prince de Conti les missent tous sous des noms de leurs terres ou de leurs gouvernemens. Il lui prit encore fantaisie de dire : « Il faut que l'on en fasse sous celui de Made-« moiselle ; elle a tant fait d'actions extraordinaires « dans cette guerre, qu'il faut que nous en fassions « une qui la soit tout-à-fait pour elle. » Le soir à son logis, comme il étoit avec de ses amis particuliers et domestiques, il se mit à parler de cette proposition : « Songeons à qui Mademoiselle donnera son régi-« ment de cavalerie. » M. le prince, après avoir un peu pensé, dit : « Ce sera au comte de Brancas : c'est « un homme de qualité qui a l'honneur d'être son pa-« rent; il doit servir de lieutenant général, et il n'y « a que sa brouillerie avec M. de Beaufort qui l'en « empêche. Ce sera son fait; et si l'on voit que Ma-« demoiselle travaille à les raccommoder, cela sera « sûrement. » Le même jour que M. le prince en parla, Brancas m'étoit venu voir pour me prier de faire cette proposition à Son Altesse Royale, et de la communiquer devant à M. le prince. Il me dit : « Ils « seront trop heureux, dans l'embarras où ils sont de « faire des troupes, d'en mettre sous votre nom ; vous

« aurez un beau régiment qui les servira bien. » Comme j'ouvrois la bouche pour en parler à M. le prince, il devina ce que je lui voulois dire, et me dit tout ce qu'il en avoit dit le soir. Nous parlâmes à Son Altesse Royale; il en parla le premier, afin de l'y disposer, et lui faire connoître comment cela seroit à propos. Je lui en parlai ensuite : il le trouva très-bon, et M. de Brancas l'en remercia. L'on fut huit jours à ne parler que de mon régiment: il n'y avoit personne qui ne voulût y avoir des compagnies, et il n'y en avoit que douze; je ne pouvois en refuser: de sorte que Brancas et moi comptions depuis le matin jusques au soir pour trouver moyen de ne fâcher personne. Son Altesse Royale me demanda une compagnie pour un capitaine de son régiment d'infanterie nommé d'Alais; M. le prince m'en demanda une pour Du Bourg, qui avoit été enseigne colonel de Conti. J'en donnai aux chevaliers de Béthune et de Sourdis; les autres, je ne m'en souviens pas. Comme cela fut résolu, le comte de Holac me demanda une compagnie de gendarmes; je la lui accordai, et je le chargeai de proposer au comte d'Escars celle de chevau-légers: ce qu'il fit, et il me l'amena le lendemain pour m'en remercier. Comme il fut question d'en parler à Son Altesse Royale, il se fâcha, et dit que tous les officiers le quittoient pour se donner à moi. On lui représenta que Holac ne quitteroit point son régiment, et que ce seroit un nouvel attachement qu'il prendroit à son service; que pour le comte d'Escars, qui servoit de maréchal de camp, il ne servoit plus dans son régiment, et qu'il lui avoit promis de faire un autre régiment sous son nom pour le lui donner, et qu'il aimeroit autant avoir ma com-

pagnie. A la fin il y consentit, et je donnai la sous-lieutenance de mes gendarmes au comte de Lussan de Languedoc, qui étoit capitaine de cavalerie dans le régiment de Son Altesse Royale, qui se fâcha encore. Je donnai l'enseigne au marquis de La Noue, et le guidon au frère de M. le marquis d'Humières, qui étoit un petit garçon de quinze ans, et qui étoit encore à l'académie. Toutes ces dispositions faites, elles demeurèrent sans être exécutées.

M. de Valois mon frère mourut : ce qui fut une grande affliction pour Son Altesse Royale. Jamais je ne fus plus surprise ; je me promenois chez Renard, l'on vint me dire : « Monsieur votre frère est fort ma-« lade. » Je m'en allai au Luxembourg ; Madame me dit qu'il s'étoit trouvé un peu mal, et que ce n'étoit rien, qu'il dormoit. Le lendemain je vins de fort bonne heure, et j'allai droit dans sa chambre ; on le tenoit sur les bras ; il n'avoit que deux ans. Les médecins me dirent qu'il étoit mieux, et qu'il en échapperoit : son mal étoit un dévoiement qu'il avoit depuis six semaines. Je rencontrai le soir M. le prince à la promenade : je lui dis que mon frère se mouroit ; cette nouvelle le surprit fort. J'y envoyai le soir, on me manda qu'il étoit mieux : le matin à mon réveil on me dit sa mort. Je m'en allai en diligence au Luxembourg, où je trouvai Monsieur fort pénétré de douleur, et Madame qui mangeoit un potage, qui me dit : « Je suis « obligée de me conserver, je suis grosse. » Je m'en allai dans la chambre de l'enfant, qui étoit dans son berceau, beau comme un ange ; des prêtres prioient Dieu autour de lui, ou pour mieux dire le louoient de la grâce qu'il lui avoit faite. Cela m'attendrit fu-

rieusement ; je pleurai jusques aux sanglots, et l'on fut obligé de m'en ôter. L'on a grand tort de pleurer les enfans qui meurent à cet âge, et c'est bien une marque du peu de connoissance que nous avons du vrai bien et de notre foiblesse naturelle : l'on s'en devroit réjouir. Pour le monde, cet enfant ne donnoit nulle espérance : à deux ans il ne parloit ni ne marchoit, et n'avoit point la connoissance que les autres ont à cet âge ; il auroit eu une difformité extraordinaire s'il eût vécu, une jambe toute cambrée sans être boiteux : et les médecins disoient que cela venoit de ce que Madame s'étoit tenue toute d'un côté pendant sa grossesse. Je reçus beaucoup de complimens sur cette mort : l'on en prit le plus grand deuil qu'il fut possible. M. le prince avoit un manteau qui traînoit à terre : s'il ne fut affligé dans son ame, il le contrefaisoit bien ; il parut l'être en cette rencontre, et en usa tout-à-fait obligeamment pour Monsieur. L'on mit son corps en dépôt au Calvaire. Monsieur en donna part à la cour ; et au lieu d'en recevoir des lettres de complimens, celle qu'il en eut fut un refus de l'enterrer à Saint-Denis : on lui marquoit aussi que cette mort étoit une visible punition de Dieu de l'injuste guerre qu'il faisoit ; et quantité de pareils discours. L'on attribua cette lettre à M. Servien, on disoit qu'elle étoit de son style, et cela fut assez mal reçu : les reproches ne peuvent être à propos dans le temps d'une affliction, ni en nul autre. Ce qui fait que je ne les blâme pas tout-à-fait, quoique cela soit assez blâmable, c'est que je suis assez sujette à en faire ; et c'est un de mes défauts.

Comme j'aime fort à me promener, j'étois au dés-

espoir que ma promenade se bornât à aller tous les jours chez Renard, et de n'oser aller plus loin. J'aime fort à aller à cheval : je demandai permission à Son Altesse Royale d'aller au bois de Boulogne, et que j'enverrois chercher de l'escorte ; il me le permit. J'y envoyai un page au galop ; et, à dire le vrai, je le suivois de près, et je ne jugeai pas qu'il y eût beaucoup de péril : de sorte que je me promenai long-temps dans le bois avant qu'elle fût venue, et elle ne me servit que pour le retour, qu'elle m'accompagna jusques au Cours : ce qui réjouit tous ceux qui se promenoient chez Renard ; il y avoit beaucoup de trompettes qui faisoient un beau concert. J'y allai encore une autre fois ; et comme mon page n'y trouva point d'officiers généraux français, parce qu'ils étoient tous allés à Ruel, il alla au quartier des étrangers, qui furent bien aises de me rendre ce service. J'avoue que quand je songeois que pour m'aller promener au bois de Boulogne il me falloit une escorte des troupes du roi d'Espagne, et qu'en tout ce qui étoit avec moi il n'y avoit pas un Français que mes gens, j'étois étonnée, et je ne pus m'empêcher de faire paroître mon étonnement à l'officier appelé Barlot, qui parloit français. Il me dit sur cela un bon mot : Qu'il ne falloit pas s'étonner de voir des Espagnols dans le parc de Madrid.

J'eus un petit démêlé avec M. le prince pour le comte de Holac, sur ce que Tavannes avoit fait mettre un officier de son régiment en arrêt ; et comme Holac le sut, il le trouva mauvais, et dit que les Allemands ont toujours eu le privilége d'être les maîtres de leurs gens. Le tort qu'eut Holac fut de ne s'en pas aller

plaindre à M. le prince, et qu'il envoya appeler Tavannes par Lussan à l'hôtel de Condé. Lussan, qui croyoit que l'on n'en sauroit rien, vint chez moi, où Monsieur le trouva. Il le gronda fort, l'envoya à la Bastille, et dit qu'il en feroit autant de Holac, que j'envoyai avertir de ne se pas montrer, ni même d'être à son logis, mais de venir dans la chambre de Préfontaine : ce qu'il fit.

Je trouvai chez Renard M. le prince, qui me fit de grandes plaintes de Holac avec beaucoup de colère et d'emportement, disant qu'il le feroit mettre à la Bastille. Je lui maintins qu'il n'en feroit rien, et qu'il avoit trop de considération pour moi ; je voulus tourner l'affaire en raillerie. Comme je vis qu'il étoit toujours en colère, je m'y mis aussi, et je lui reprochai un peu les obligations qu'il m'avoit ; que Holac n'avoit point manqué, que c'étoit un homme que je protégeois, un étranger que j'avois engagé au service de Monsieur, et que tous les mauvais traitemens qu'on lui feroit je m'en tiendrois offensée ; que j'avois assez bien servi le parti pour y être d'une manière à y protéger qui il me plairoit. Nous nous séparâmes dans une grande aigreur. Je ne fus pas à mon logis, que M. le prince courut après moi pour me dire : « Il faut « accommoder Holac et Tavannes ; envoyez-les querir « tous deux, et puis quand cela sera fait, vous m'en- « verrez Holac à qui je vous promets que je ferai bon « accueil, comme si de rien n'étoit. » Je me récriai : « Vous êtes bien radouci ; quelle fantaisie vous a-t-il « pris ? Vous avez tort présentement, et tantôt vous « disiez merveilles. » Il se mit à rire, et me dit : « Si « l'on manque un moment à ce que l'on vous doit,

« croyez que vous êtes toujours la maîtresse, et que « l'on en est bien fâché. » Après j'envoyai querir Holac, qui étoit enragé, et qui attribuoit cela à un mépris que l'on avoit pour lui ; et les Allemands sont fort glorieux : de sorte que j'avois quasi autant de peine avec lui qu'avec M. le prince ; pourtant il étoit fort soumis à toutes mes volontés. Tavannes ne put venir, à ce que me manda M. le prince, parce qu'il étoit tout seul officier général au quartier : de sorte que je fis l'accommodement le lendemain, et j'envoyai ensuite Holac voir M. le prince, qui le reçut fort bien ; et l'on fit sortir Lussan de la Bastille. Je fus fort fâchée de cette rencontre : Tavannes est mon parent et de mes amis, et j'étois obligée d'être contre lui. Cette affaire fit assez de bruit, et l'on connut que je portois avec quelque hauteur les intérêts des gens qui étoient en ma protection. Ils furent encore quelque temps sans se parler ; et même Holac, qui étoit maréchal de camp, quand il étoit de jour et que Tavannes étoit au quartier, envoyoit prendre l'ordre par un autre. Cette froideur pouvoit préjudicier au service, et ne me sembla pas être bienséante entre deux personnes que j'avois raccommodées ; je les raccommodai une seconde fois, et depuis ils furent bons amis comme devant.

L'on jugea à propos de faire revenir l'armée de Saint-Cloud près de Paris ; on la mit à la Salpêtrière, derrière le faubourg de Saint-Victor. Comme ils avoient logé dans ce faubourg et dans celui de Saint-Marcel, sans savoir s'il falloit aller aux mêmes logemens, il y eut quantité de cavaliers allemands qui y allèrent : cela fâcha le bourgeois, l'on en battit quelques uns ; de

sorte que cela fit rumeur, et l'on en vint avertir Monsieur, qui se promenoit chez Renard. M. le prince y alla aussitôt, et trouva la rumeur apaisée. Holac qui étoit à Paris, et qui s'en alloit au quartier, trouva tout en désordre à la porte Saint-Marcel et battit des cavaliers, et dit aux bourgeois : « Voulez-vous que je les tue? Or-« donnez, l'on en fera telle justice qu'il vous plaira. » De sorte qu'ils furent contens. Comme il s'en alloit, il trouva un bataillon du régiment de Languedoc qui marchoit vers la ville ; il le renvoya. Jugez quel malheur c'eût été s'ils n'eussent trouvé personne! Tout cela arriva parce que Vallon, qui étoit de jour lieutenant général, et qui devoit marcher avec l'armée, étoit demeuré derrière et venoit en carrosse : s'il eût été au logement, cela ne fût point arrivé ; de sorte que M. le prince le gronda fort, et lui commanda expressément de s'en aller coucher au quartier, et qu'il iroit le lendemain au matin. Le lendemain Vallon vint à l'hôtel de Condé; M. le prince lui demanda : « Venez-« vous de l'armée? » Il lui dit que non, et qu'il s'y en alloit. M. le prince lui dit : « Allez-y donc promp-« tement, je vous en prie ; je m'y en vais. » M. le prince monta à cheval et s'y en alla. Comme il arriva, il croyoit trouver les troupes en bataille, comme il avoit commandé à M. de Vallon de les y faire mettre; il n'y étoit point. Il commanda qu'on prît les armes; et comme Vallon fut venu, il lui dit qu'il falloit que tous les corps donnassent un soldat pour être passé par les armes, à cause de ce qui étoit arrivé, et que dorénavant tous les commandans répondroient de leurs corps. M. le prince avoit avec lui des échevins qu'il avoit envoyés querir, afin qu'ils vissent la justice qu'il en feroit faire.

Vallon lui répondit qu'il ordonnât ce qu'il voudroit, et qu'il n'iroit point chercher les gens pour les faire pendre; qu'il n'étoit point bourreau. M. le prince se fâcha tout de bon, et voulut le tuer : heureusement pour tous deux, M. de Beaufort se mit devant Vallon, et l'emmena. M. le prince n'en parla point à Son Altesse Royale, ni Son Altesse Royale à M. le prince. Cette affaire pensa causer un grand désordre; Vallon alla dire aux officiers que M. le prince les vouloit faire pendre. Après que M. le prince eut fait faire justice, et qu'il fut parti, tout ce qu'il y avoit d'officiers d'infanterie s'en allèrent faire leur cour à M. de Vallon, et tout le régiment de Languedoc et celui de Valois jetèrent les armes, et s'en allèrent. Si les ennemis fussent venus attaquer l'armée en ce moment, ils eussent trouvé peu de gens pour les recevoir, parce qu'il ne demeura que les régimens de M. le prince pour l'infanterie : celle des étrangers étoit alors fort déchue. J'allai au Luxembourg l'après-dînée; je parlai de ce qui s'étoit passé à M. le prince : il m'avoua que M. de Beaufort lui avoit fait un fort grand plaisir de se mettre devant Vallon, parce que, avant qu'il eût tiré son épée, sa colère étoit passée, et qu'il eût été fort fâché de tuer Vallon. Nous raisonnâmes sur la faute qu'il avoit faite, et nous admirâmes la bonté de Son Altesse Royale de n'en dire mot. M. le prince disoit : « Si c'étoit à un autre que cela fût ar-
« rivé, je ferois tout mon possible pour que l'on re-
« médiât aux inconvéniens qui en pourroient arriver;
« et parce que c'est à moi, je laisserai tout en dés-
« ordre, puisque Son Altesse Royale le trouve bon
« ainsi. Il me semble que les officiers doivent quelque

« respect à leur général, et que c'est l'intérêt de Son « Altesse Royale que l'ordre soit maintenu, et qu'il « va en cela de son service : peut-être que je ne suis « pas d'assez bonne maison pour que l'on m'obéisse, « ou que Son Altesse Royale doute de ma capacité, « et trouve que Vallon en a davantage. » Vallon fort sottement s'en alla chez lui, et tous les officiers de Languedoc qu'il commandoit le suivirent, après avoir jeté leurs armes : beaucoup de l'Altesse et de Valois en firent de même. M. le prince n'en disoit rien à Monsieur : c'étoit un désordre épouvantable. J'envoyai querir les principaux officiers de l'Altesse, je les priai pour l'amour de moi de retourner au quartier, et d'aller le lendemain chez M. le prince; ils étoient outrés : il falloit avoir autant d'autorité que j'en avois sur eux, et eux autant de respect pour moi, pour les y faire retourner; ils y furent, et firent le lendemain leur cour à M. le prince qui les traita fort bien, à la réserve de ceux de Languedoc, qui n'y allèrent point. On laissa passer le premier feu à Vallon; puis M. le prince me dit : « Le service souffre de la mésintelli- « gence de Vallon et de moi; si Monsieur avoit fait « ce qui est dû à la place que je tiens de général d'ar- « mée, quand je ne serois pas ce que je suis, tous les « officiers de Languedoc seroient châtiés, et Vallon à « la Bastille. Ce n'est pas son humeur, on ne le chan- « gera pas; pour ne nuire à rien, il faut passer sur « bien des circonstances. » Il me dit : « Je vous prie « d'envoyer chercher Vallon, et de nous raccommo- « der; » ce que je fis. Il me vint trouver; je lui dis ce qu'il falloit; il me répondit : « Vous m'êtes sus- « pecte; entre vous autres princes, vous vous main-

« tenez les uns les autres. » Quand je vis que je ne gagnerois rien à lui parler avec toute la douceur et l'honnêteté imaginables, je changeai de ton, et lui parlai aux termes que je le devois; je le menaçai de le faire mettre à la Bastille; que Monsieur le devoit, que je lui ferois bien faire, qu'il m'en croiroit; que je l'avois assez bien servi pour l'obliger à m'accorder ce que je lui demandois en une occasion si pressante que celle de la perte de son armée; que je ne leur avois pas sauvé la vie pour se révolter; que si le régiment de Languedoc ne reprenoit les armes le lendemain, et que les officiers n'allassent pas au camp, sa tête m'en répondroit; qu'après l'avoir considéré il y avoit long-temps, j'avois pitié de l'état où je le voyois; qu'il songeât à ne pas abuser de la bonté de Monsieur et de la mienne. Il s'en alla là-dessus. Le lendemain il vint me demander pardon, et me dire qu'il feroit tout ce que je voudrois. M. le prince vint à mon logis; je les raccommodai : je dis raccommodai, parce que M. le prince l'embrassa, et le traita comme s'il eût été son égal. Monsieur ne m'en parla point, ni à M. le prince. Cette occasion, aussi bien que plusieurs autres, feront connoître qu'ils n'étoient pas malheureux de m'avoir, puisque je leur redressois bien des affaires.

Je ne puis m'empêcher de dire que le soir et le lendemain de l'affaire de la porte Saint-Antoine, j'envoyai chez tous les blessés savoir de leurs nouvelles de la part de Monsieur et de M. le prince, et faire des complimens aux parens : ils ne s'en seroient jamais avisés, et ces sortes de soins gagnent les cœurs, conservent l'affection qu'on a pour les grands, et leur fait des amis et des serviteurs. Le même jour on eut

nouvelle de Bordeaux que madame la princesse se mouroit : elle avoit la fièvre continue, et étoit grosse de huit mois. Monsieur lui en demanda des nouvelles ; il lui dit qu'elle étoit dans un état que la première qu'il en recevroit seroit celle de sa mort. M. de Chavigny causoit avec madame de Frontenac, laquelle commençoit à revenir au monde : son mari se portoit mieux. Nous étions tous sur la terrasse de la porte du Luxembourg ; je m'en allai à eux, et leur demandai ce qu'ils disoient. M. de Chavigny me dit : « Nous par-« lons de la pauvre madame la princesse, et nous re-« marions M. le prince. » Je rougis, et m'en allai. Madame de Frontenac me dit ensuite que M. de Chavigny lui contoit que M. le prince en étoit déjà consolé, dans l'espérance de m'épouser ; qu'ils en avoient parlé ensemble tout le matin, et qu'ils avoient résolu de faire le duc d'Enghien cardinal. Après cela, je me fus promener chez Renard : M. le prince y étoit ; nous fîmes deux tours d'allées sans nous dire un seul mot ; je crus qu'il étoit persuadé que tout le monde le regardoit, et j'avois la même pensée que lui. Pour moi, j'avois dans l'esprit tout ce que madame de Frontenac m'avoit dit ; ainsi nous étions tous deux fort embarrassés. Un jour ou deux après, comme je me promenois chez le même Renard, où j'attendois Son Altesse Royale, je vis entrer son écuyer, qui me dit : « Son « Altesse Royale ne viendra point ce soir ici ; il est « chez M. de Chavigny, et vous mande de l'y venir « trouver, et de n'amener avec vous que madame la « comtesse de Fiesque et madame de Frontenac. » La première n'y étoit pas ; je l'envoyai chercher ; comme on me vit partir promptement, on s'imagina qu'on

vouloit m'envoyer en quelque lieu pour quelque grand dessein, pour voir si j'y réussirois aussi bien que j'avois fait à Orléans : de sorte que tout le monde me vouloit suivre ; je m'en défis fort bien, et j'assurai que si j'avois quelque voyage à faire, j'en avertirois. En chemin, madame de Frontenac me dit : « Je crois « que madame la princesse est morte, et que l'on vous « veut parler de mariage, le résoudre et le faire promp- « tement avant qu'on le sache à la cour, qui feroit « tout son possible pour l'empêcher. » A cela je ne disois rien, et ne savois que penser. Lorsque je descendis de carrosse chez M. de Chavigny, je trouvai M. de Clinchamp ; je lui demandai : « Qu'est-ce que « l'on me veut ? » Il me répondit : « Vous le saurez là « dedans. » L'on peut juger si cela redoubla ma curiosité. Son Altesse Royale et M. le prince quittèrent le jeu, vinrent à moi, et me dirent : « Devinez ce que « l'on vous veut. » Je ne le pus comprendre, et ne devinai jamais rien. M. le prince, qui tenoit une lettre de M. de Lorraine, me la montra, et elle portoit : « Si « vous voulez que j'aille vous trouver, obtenez mon « pardon de Mademoiselle ; qu'elle me le commande, « et madame de Frontenac aussi : sans cela je n'irai « jamais. » Saint-Etienne, qui avoit apporté la lettre, me tint le même discours : de sorte qu'on m'obligea d'écrire une lettre à M. de Lorraine, par laquelle je lui pardonnois tout le mal qu'il nous avoit fait, dans l'espérance qu'il viendroit pour le réparer, et que j'avois beaucoup d'impatience de le voir. Madame de Frontenac lui écrivit aussi ; et nos dépêches faites, je m'en retournai fort satisfaite de ma curiosité.

Je demandai permission à Monsieur de m'aller pro-

mener le lendemain à Vincennes ; j'avois envie de voir mes compagnies de gendarmes et de chevau-légers, qui étoient sur pied. Je ne voulus pas lever un régiment de cavalerie, parce qu'il falloit pour cela cent mille livres : je m'attachai plutôt à mes deux compagnies, parce qu'il ne falloit que vingt mille livres pour les lever ; je ne voulus pas même que l'on sût que j'en donnois l'argent. J'envoyai les comtes de Holac et d'Escars chez M. le prince pour lui dire qu'ils vouloient lever ces deux compagnies à leurs dépens, et qu'ils le supplioient d'en obtenir la permission de Son Altesse Royale : ce qui ne fut pas bien difficile, parce qu'il ne lui en coûtoit rien. Ces deux compagnies vinrent au devant de moi comme j'allois à Vincennes, et passèrent la rivière : je n'avois pas voulu qu'elles me vinssent prendre à mon logis. L'armée étoit pour lors à la Salpêtrière : mes compagnies ne me joignirent qu'au faubourg Saint-Antoine. J'avoue que je les trouvai fort belles ; elles vinrent au devant de moi en escadron, les officiers à leur tête, l'épée nue à la main (les Français ont pris cette mode des Allemands) ; puis elles se mirent devant et derrière mon carrosse. Il n'y avoit point de cornette à mes chevau-légers, parce que madame la marquise de Bréauté me l'avoit demandée pour un de ses neveux, qui ne vint point. Un capitaine du régiment de cavalerie de Son Altesse Royale, nommé le chevalier de La Motte, me la demanda avec beaucoup d'instance : je la lui donnai. Le soir, à mon retour de Vincennes, je permis que mes compagnies me suivissent jusques à mon logis, et cela fut assez beau à voir : j'avoue que je fus un peu enfant pour cela ; je sentis beaucoup

de joie, et que le son des trompettes me réjouissoit fort : jamais troupes n'ont été en si bon ordre que mes deux compagnies. Le comte de Holac fut fort fâché d'être obligé de me quitter à la porte Saint-Antoine; il y trouva Monsieur et ses valets de pied, qui lui dirent que M. le prince étoit allé à Charenton, pour voir où camperoit l'armée le lendemain; et comme le comte de Holac étoit de jour, il me demanda la permission d'aller joindre M. le prince, lequel seroit assurément fort fâché contre lui s'il avoit quitté le quartier pour autre raison que pour me suivre. Je revins depuis le bois de Vincennes jusques à la ville à cheval, et je me fis montrer par d'Escars et par Holac toutes les attaques, et comme tout se passa le jour du combat.

Je ne fus pas plutôt arrivée aux Tuileries que Son Altesse Royale m'envoya Saintorin pour me dire qu'il venoit d'avoir des nouvelles de M. de Lorraine, et qu'il étoit à Brie-Comte-Robert; qu'il avoit trouvé les maréchaux-des-logis de l'armée de La Ferté qui faisoient les logemens, et qu'il s'y étoit mis avec ses troupes. Cette nouvelle me réjouit fort. Le lendemain on m'éveilla pour me donner une lettre de M. de Lorraine : c'étoit la réponse à celle que je lui avois écrite; elle me fut rendue par un gentilhomme de M. le prince, lequel me dit que M. de Lorraine seroit le soir même à Paris. A deux heures de là, Monsieur me manda que M. de Lorraine étoit arrivé, et que j'allasse au Luxembourg sur les quatre heures. Comme j'étois un peu embarrassée de tout ce que j'avois dit de lui, non pas pour lui, il est fort honnête homme qui entend raillerie : c'étoit pour Madame, qui avoit peur qu'il ne me picotât; pour cette raison, je n'allai point

au Luxembourg. L'on m'envoya querir deux fois; je mandai qu'il faisoit trop chaud, et que j'avois peur que cela ne me fît mal de sortir. Sur les sept heures je résolus de sortir; j'espérois de trouver M. de Lorraine parti, parce que je savois que M. le prince le pressoit de s'en retourner en son quartier, et qu'il n'y avoit pas de sûreté d'aller la nuit sans escorte. Il monta sur le premier cheval qu'il trouva à la porte du Luxembourg pour venir chez moi; je le rencontrai près de la porte Saint-Germain: il mit pied à terre et se mit à genoux dans la rue, et ne voulut pas se relever que je ne lui eusse pardonné. Je le relevai et l'embrassai. M. le prince arriva là-dessus, qui le pressoit de s'en aller; je lui dis: « Montez dans mon « carrosse, je vous menerai jusques à la porte Saint-Ber- « nard. » Notre armée étoit campée pour lors à Limée et aux villages voisins; celle de M. de Lorraine étoit à Charenton: les ennemis étoient à Villeneuve-Saint-Georges et lieux circonvoisins. Les armées s'étoient retranchées pour être hors d'insulte. Après que M. de Lorraine y eut été deux jours, il y laissa M. le prince tout seul, et s'en revint en cette ville. M. le chevalier de Guise commandoit son armée; il avoit pris cet emploi dès le premier voyage que fit ici M. de Lorraine, et s'en étoit allé avec lui. Il y avoit des gens qui trouvoient à redire qu'il eût quitté la France; sa maison y avoit de si grands établissemens, qu'il n'eut pas su prendre un meilleur parti. A cela on disoit que pour lui il n'avoit aucune charge à la cour; que les premières années de la régence il avoit suivi Son Altesse Royale aux campagnes de Flandre; qu'ensuite il avoit été à Malte servir la religion; qu'en l'âge où il

étoit, il lui étoit bien rude de suivre toujours la personne du Roi sans avoir quelque emploi, et qu'il lui eût été encore plus fâcheux d'en demander un pour servir contre Son Altesse Royale, de qui il étoit beau-frère. De sorte que, sur la rupture de Son Altesse Royale avec la cour, il partit de Poitiers, et vint en cette ville voir ce qu'il pouvoit faire. Il trouva que Son Altesse Royale avoit donné le commandement de son armée à M. de Beaufort; ainsi il crut ne pouvoir prendre un meilleur parti que celui de suivre son souverain et l'aîné de sa maison, qui lui donna le commandement de son armée.

Sitôt que M. de Lorraine fut en cette ville, il vint me voir; j'étois au lit, parce que je me trouvois mal; il se mit à genoux devant mon lit, et me dit : « Jusques « à cette heure j'ai raillé avec vous, et je ne vous ai « point parlé sérieusement; je sais ce que vous valez, « je veux être votre serviteur, et avoir en vous toute « la confiance possible : c'est pourquoi je me veux « justifier de tout ce qui s'est passé à mon dernier « voyage, et vous dire comme le tout est. » Il m'avoua qu'il étoit venu ici en intention de servir Son Altesse Royale en tout ce qu'il pourroit, et qu'il n'avoit rien promis aux Espagnols; qu'à l'égard de M. le prince, il n'avoit eu aucun dessein de secourir Etampes, parce qu'aussitôt qu'il avoit été ici il s'étoit laissé empaumer par des amis du cardinal de Retz qui l'en avoient dissuadé, et qu'il avoit aussi écouté des propositions de la cour; que tout cela ensemble l'avoit tellement embarrassé, qu'il s'en étoit allé comme je l'avois vu. La conclusion fut qu'il venoit de bonne foi, qu'il agiroit en tout ce qu'il pourroit pour le parti et pour

celui de M. le prince, parce qu'il étoit de mes amis, et que tous deux feroient leur possible pour porter les affaires à un accommodement avantageux, où l'on pût me procurer un établissement tel que je le méritois; que Madame étoit sa sœur; qu'il me supplioit très-humblement de croire qu'il me considéroit plus que ses filles, et que mes intérêts alloient devant les leurs; qu'il étoit fort fâché que Madame et moi ne fussions pas bien ensemble; que, de crainte que l'on pût croire qu'il se partialisât, il ne vouloit point se mêler de nous raccommoder; qu'enfin il étoit mon serviteur. Je répondis à cela comme je le devois. Il ajouta qu'il me feroit part de tout ce qui se passeroit; qu'il me prioit de trouver bon qu'il me priât de parler à M. le prince, parce que, comme il étoit fort prompt et lui aussi, il craignoit d'avoir des démêlés, et que j'étois toute propre à les empêcher.

Alors on eut des nouvelles que madame la princesse étoit hors de danger: de sorte que cela fit cesser les bruits qui avoient couru de mon mariage avec M. le prince. Je ne sais si cela lui en fit cesser la pensée. Madame la princesse resta dans un grand abattement, que tout le monde disoit n'être pas bon à une femme grosse de neuf mois.

Monsieur alla à l'armée rendre une visite à M. le prince et à M. de Lorraine, qui alloit et venoit. Pour ôter l'embarras de donner l'ordre, Monsieur le donna pour huit jours. Ils désirèrent que j'allasse à l'armée: ce que je fis volontiers; ce ne fut pas sans embarras. Madame de Châtillon voulut y venir avec moi, et madame la duchesse de Montbazon. Je m'en excusai sur ce que j'avois promis toutes les places de mon carrosse.

Madame la duchesse de Sully devoit venir avec moi; madame de Choisy, la comtesse de Fiesque, madame de Frontenac, mademoiselle de Beaumont, madame de Bonnelle, madame de Raré, gouvernante de mes sœurs, parce que madame la comtesse de Fiesque la mère, et madame de Bréauté sa fille, étoient affligées de la mort de M. le comte de Tilliers, frère de la première, qui étoit arrivée ce jour-là; et M. de Lorraine et moi : c'étoient neuf; le carrosse eût été bien rempli. Ces dames eurent quelque envie de s'en fâcher; elles virent bien que mon excuse étoit fondée en raison : j'étois bien aise en mon ame de l'avoir eue; les étrangers auroient trouvé fort à redire que j'eusse mené ces dames, et auroient sans doute dit : « Quoi! « Mademoiselle amène avec elle la maîtresse de M. le « prince et celle de M. de Beaufort! » Ces messieurs croyoient tout ce qu'on leur disoit sans examen. Madame de Sully se trouva mal la nuit; elle envoya s'excuser; madame de Choisy en fit autant : de sorte que nous n'étions que sept dans mon carrosse. J'allai prendre M. de Lorraine à l'hôtel de Chavigny, où je lui avois donné rendez-vous; il me fit attendre quelque temps, et s'excusa sur ce qu'il vouloit entendre la messe. Je portois le deuil de mon frère, j'étois habillée de noir, et je nouai à ma manche un cordon bleu, et toutes les dames qui étoient avec moi aussi; et au milieu du bleu, qui étoit fort touffu, on y mit un petit ruban jaune, à cause que c'étoit la couleur des Lorrains. Je leur dis : « Il ne faut point faire de « façon d'y mettre un ruban de couleur de feu parmi : « on l'expliquera comme on le voudra. » Nous partîmes de l'hôtel de Chavigny à onze heures et demie;

nous trouvâmes au pont de Charenton M. le prince avec les trois compagnies de M. de Lorraine, qui venoient pour nous escorter. M. le prince n'avoit pas voulu amener de nos troupes, et ces trois compagnies étoient de cent hommes chacune, montées l'une sur des chevaux bais, l'autre sur des noirs, et la troisième sur des blancs : de sorte qu'on les appeloit les compagnies baie, noire et blanche ; tous les cavaliers avoient des cuirasses : cela étoit beau à voir. M. de Beaufort et beaucoup d'officiers accompagnèrent M. le prince ; il se mit dans mon carrosse ; il étoit fort ajusté, contre son ordinaire : c'est l'homme du monde le plus malpropre ; il avoit la barbe faite et les cheveux poudrés, un collet de buffle avec une écharpe bleue, un mouchoir blanc à son cou. Sa propreté étonna la compagnie : et il en fit des excuses comme d'un grand crime, sur ce qu'on lui avoit dit que ces nouvelles troupes étrangères qui étoient arrivées disoient qu'il ne se distinguoit pas des autres, et qu'il étoit fait comme un simple cavalier. M. de Lorraine et lui convinrent d'envoyer dire aux ennemis qu'il falloit faire trève pendant que je serois à l'armée, parce qu'il seroit ridicule que l'on tirât en un lieu où je serois. Je ne le voulois point ; ils dirent que l'on me devoit ce respect ; je me rendis à cette raison : j'aime fort qu'on me respecte. Nous arrivâmes à Gros-Bois, où nous dînâmes ; M. le prince y fit grande chère, quoique M. de Lorraine ne lui eût mandé que le matin que j'irois à l'armée. Les dames qui étoient venues avec moi y dînèrent aussi, avec M. le prince, M. de Lorraine, M. de Beaufort et le chevalier de Guise, qui étoient venus au devant de moi à Charenton. Ils burent

à ma santé à genoux, firent sonner les trompettes, et toutes les simagrées que l'on est accoutumé de faire à l'armée en pareille occasion : même je crois qu'ils firent tirer quelques petites pièces de canon qui étoient dans le château. M. le prince reçut la réponse des maréchaux de Turenne et de La Ferté, qui lui firent mille civilités pour moi, et lui mandèrent que je pouvois commander : que j'étois maîtresse dans leur armée comme dans la nôtre.

Pendant le dîner, M. de Lorraine dit à M. le prince : « Il y a long-temps que nous n'avons dîné en si bonne « compagnie. » Il lui répondit qu'il seroit assez difficile d'en trouver de meilleure. Je pris la parole, et leur dis : « Il n'a pas tenu à moi qu'elle ne fût encore « meilleure ; je voulois amener mesdames de Mont- « bazon et de Châtillon ; je n'ai pu, parce que je « croyois que mesdames de Sully et de Choisy vien- « droient : elles se sont envoyé excuser, comme je « montois en carrosse. » M. le prince fit là-dessus une terrible mine, et il me sembla qu'il avoit pris cela plutôt pour une picoterie que pour une civilité ; pour M. de Beaufort, il prit cela en bonne part. M. de Clinchamp, qui nous voyoit dîner, me dit au sortir de table : « Je suis ravi que vous ne les ayez pas ame- « nées : nos Allemands sont des gens qui n'entendent « pas le français, et ils auroient pris ces dames pour « d'autres qu'elles ne sont. »

Aussitôt après le dîner je montai à cheval, et je m'en allai voir l'armée. Je trouvai celle de M. de Clinchamp fort grosse : les Espagnols avoient envoyé de nouvelles troupes ; le duc Ulric de Wirtemberg les avoit amenées, et il étoit malade à Paris dans l'hôtel

de Condé, où M. le prince l'avoit logé. Il avoit deux sergens de bataille, savoir : le comte d'Hennin, fils aîné du duc de Bournonville, et le frère du comte de Saint-Amour. Je les avois vus à Paris, où ils m'étoient venus faire la révérence : ils me suivirent toujours. Je parlois aux officiers que j'avois vus à Etampes; ils étoient très-étonnés que je les connusse, et que j'eusse retenu leurs noms. Je pense que les princesses de la maison d'Autriche parlent peu en pareille occasion; ils admiroient ma civilité, et je leur donnois lieu de dire mille biens de moi. Je ne vis point l'infanterie française. M. le prince me dit : « Vous connoissez « tous nos régimens; bien qu'il y en ait une tren- « taine, encore est-il bon d'en laisser quelqu'un pour « garder le quartier pendant que tout est dehors : « c'est pourquoi je n'ai point laissé sortir l'infanterie; « pour la cavalerie, elle étoit dehors avec l'escorte « de l'armée. » Je vis les escadrons où étoient mes gendarmes; ils escadronnoient avec ceux de Son Altesse Royale et de Valois : cela n'est pas trop honorable à dire, que trois compagnies ne fissent qu'un escadron; la vérité me force à le dire.

Après que les officiers m'eurent saluée, ils me vinrent dire le déplaisir qu'ils avoient eu de ne point venir au devant de moi; que M. le prince leur avoit défendu, pour laisser l'honneur de m'escorter aux troupes lorraines. Je passai plus avant, et même notre garde avancée; j'allai jusques à celle des ennemis. Il vint trois ou quatre cavaliers à nous; je crus que c'étoit M. de Turenne : ce n'étoit que Mesolieu, premier capitaine de son régiment de cavalerie, qui embrassa bien les jambes de M. le prince, avec les larmes aux

yeux. Je conçus de cette action une bonne opinion de lui, qui s'est confirmée depuis que je l'ai connu : c'est un fort honnête homme. Le comte de Quinçay le fils y étoit aussi. Je leur parlai quelque temps ; après je poussai mon cheval, parce que j'avois grande envie d'aller jusque dans le camp des ennemis. M. le prince courut au devant, sauta à la bride de mon cheval, le fit tourner pour aller au quartier des Lorrains, et me dit que je mettrois M. de Turenne au désespoir si je l'allois voir : ce que je ne pouvois croire ; je ne jugeois pas que l'on pût s'embarrasser de si peu. J'ai trouvé que M. le prince avoit eu raison de me parler de lui de cette sorte. Comme je m'étois avancée, il fallut faire assez de chemin pour gagner le quartier des Lorrains : de sorte qu'il étoit clair de lune avant que j'eusse joint toutes les troupes ; je les trouvai fort belles et en fort bon état : je les avois déjà vues à Villeneuve-Saint-Georges, et elles n'étoient pas rangées si avantageusement. Selon ce que j'en ai entendu dire, elles étoient plus belles à voir qu'à combattre ; jusques alors elles n'avoient pas fait grandes merveilles. M. le prince me vint dire : « L'ordre que « Monsieur a donné est fini aujourd'hui : donnez-le-« nous ; et pour ne le point donner à l'un ou à l'autre le « premier, quand vous parlerez à M. de Lorraine, j'a-« vancerai auprès de vous, et vous nous le donnerez à « tous deux en même temps. » Ainsi comme nous étions M. de Lorraine et moi ensemble, M. le prince fit ce qu'il m'avoit dit, me demanda l'ordre. Je fis quelque façon de le donner ; ils m'en prièrent tous les deux ; je leur dis : *Saint Louis et Paris*. M. le prince dit : « Vous me le donnâtes tout pareil le jour que vous ar-

« rivâtes d'Orléans, que j'envoyai un parti à la campa-
« gne. » Ces messieurs me le demandèrent pour le len-
demain ; je leur donnai *Sainte Anne et Orléans*. M. le
prince dit : « J'aurois deviné entre tous les saints et
« saintes du paradis celle que vous nous avez donnée,
« et entre toutes les villes de France, Orléans ; et si
« je fais jamais la guerre contre vous, et qu'il n'y ait
« que deux jours à donner l'ordre, je passerai par-
« tout à coup sûr. »

Après avoir tout vu, je m'en revins à Paris, escortée par les troupes lorraines. Je ne voulus pas que M. le prince vînt à Charenton ; je le laissai à l'armée, et M. de Lorraine revint avec moi : il venoit souvent souper avec moi, et après souper nous jouions à de petits jeux. Il y avoit ordinairement madame la duchesse d'Epernon. Madame de Choisy, qui n'y étoit point venue souper depuis le démêlé dont j'ai parlé, fut bien aise d'être agréable à M. de Lorraine, et de tâcher par là à se remettre dans le particulier avec moi : mesdames de Fiesque et de Frontenac, et mademoiselle de Mortemart, en étoient aussi. M. de Lorraine nous faisoit des histoires admirables : c'est un fort plaisant homme. Entre autres histoires, il nous en fit une de M. de Brégy, qui avoit été envoyé de la cour vers lui avant qu'il vînt la première fois ; il disoit qu'il avoit dressé des articles d'accommodement sur la restitution de ses Etats, de la forme et de la manière que cela se feroit : à chaque article M. de Lorraine disoit : « Qui me sera caution de l'exécution ? » M. de Brégy disoit : « Ce sera moi ; » et M. de Lorraine ajoutoit : « Apostillez donc les articles ; » en sorte que de Brégy mettoit : *Et le comte de Brégy répond de l'exé-*

cution. Ainsi il le lui fit mettre à tous les articles, sans que M. de Brégy s'aperçût qu'il se moquoit de lui. Il nous fit ce conte assez plaisamment. Comme M. de Brégy prit congé de lui, il lui dit : « Ne revenez plus « que les affaires ne soient faites ; et même quand vous « serez une fois parti d'ici, ne tournez point la tête du « côté de deçà ; » et il ordonna à deux officiers de ses troupes de l'accompagner, et leur dit : « Si M. le comte « tourne la tête, donnez-lui un coup de pistolet : il « m'a promis de ne point regarder derrière lui. »

M. le prince vint un matin dîner à Paris ; il me vint voir l'après-dînée : je me faisois peindre, il y avoit beaucoup de monde chez moi. Il m'envoya prier de lui aller parler à la porte. Comme nous étions ensemble, le roi d'Angleterre entra chez moi : la Reine sa mère s'étoit raccommodée pour lors avec Monsieur, et j'ose bien dire que j'avois contribué à cet accommodement, parce que j'avois eu l'honneur de la voir devant Monsieur. Elle avoit fait un voyage à Saint-Germain avec le Roi son fils ; je les avois accompagnés jusques à la porte de la ville. M. le prince fit des excuses au roi d'Angleterre de se montrer si malpropre, et dit qu'il venoit de l'armée et s'y en retournoit : le roi d'Angleterre lui dit qu'il se pouvoit bien montrer devant lui, puisqu'il se montroit bien devant moi. Je suppliai le roi d'Angleterre de me permettre de dire un mot à M. le prince, à qui j'avois affaire : de sorte qu'il s'en alla avec toute la compagnie qui étoit dans ma chambre. M. le prince me dit : « M. l'abbé Fouquet « a été ici, Monsieur l'a vu chez M. de Chavigny, et « ensuite il a écrit une lettre que je vous enverrai ; je « n'ai pas le loisir de vous en dire davantage. » Ce jour-

là madame de Choisy me donnoit une comédie et une collation, où je priai le roi d'Angleterre de venir. Je m'en allai au Luxembourg, où je trouvai encore M. le prince, quoiqu'il fût fort tard : ce qui me surprit, parce qu'il m'avoit dit qu'il devoit s'en aller. Je lui demandai ce qui l'avoit retenu, et s'il ne viendroit pas chez madame de Choisy; il me dit que non, qu'il avoit un grand mal de tête, qu'il se mouroit, et que cela l'empêchoit de retourner à l'armée. J'eus la curiosité d'envoyer voir s'il étoit au logis, et je trouvai qu'après être sorti du Luxembourg et arrivé chez lui, il s'étoit mis au lit. La fête chez madame de Choisy étoit fort jolie, et tout ce qu'il y avoit d'hommes à Paris y vint; pour des femmes, il n'y eut que celles que j'ai nommées, et qui étoient d'ordinaire chez moi les soirs.

Monsieur avoit vu M. l'abbé Fouquet au Luxembourg une fois, à ce que l'on disoit, et M. le prince prétendoit que c'étoit sans sa participation; et Monsieur, de son côté, disoit que M. le prince en avoit fait de même. M. le prince m'envoya par Jarzé la lettre de l'abbé Fouquet, comme il me l'avoit promis, et m'écrivit un billet pour me prier de la faire copier, parce qu'elle étoit de sa main. Je ne sais si Monsieur avoit voulu avoir l'original : quoi qu'il en soit, je la copiai moi-même. Elle fut prise par des cavaliers du régiment de Holac, qui étoient allés en parti : ils apportèrent cette lettre à M. Ide qui la donna à M. le prince, qui la fit voir à Son Altesse Royale, lequel en fut un peu étonné; et c'est par là que l'on apprit toutes les circonstances qui avoient été cachées jusqu'alors. En voici le contenu :

« Ce matin N**** avoit promis de venir ; il a appris que M. de Turenne avoit envoyé deux mille chevaux au fourrage : il est allé après. J'ai été au Palais-Royal, où il est venu un grand nombre de bourgeois, qui pour signal avoient mis du papier à leurs chapeaux ; lorsqu'ils m'ont vu, ils sont venus à moi avec la dernière joie, et m'ont demandé ce qu'ils avoient à faire, et quels ordres il y avoit pour eux. Ils vouloient aller au palais d'Orléans, et exciter des séditions par les rues. Je n'ai pas cru que l'affaire se dût embarquer ; j'ai cru qu'il étoit nécessaire que j'envoyasse demander en diligence les hommes de commandement que l'on vouloit mettre à leur tête. Il n'y fallut pas perdre un moment de temps. Le maréchal d'Etampes passa : ils l'obligèrent à prendre du papier, dont il a été assez embarrassé ; et sur ce que je lui ai dit qu'il en verroit bien d'autres, il m'a répondu qu'il ne falloit point faire de rodomontade, qu'il falloit faire la paix. J'ai été une heure avec lui ; j'ai trouvé seulement qu'il a un peu insisté sur les troupes, et disoit qu'il ne vouloit que sortir honorablement de cette affaire. Je lui ai dit que quand même on les accorderoit, elles seroient cassées au premier jour. Il m'a dit que si l'on en réformoit d'autres, il consentoit que celles-là le fussent aussi. Il m'a dit de plus qu'il n'étoit point d'avis que l'on mît, par un article séparé, que M. de Beaufort sortiroit de Paris, et qu'il lui feroit faire ce qu'il trouveroit juste, aussi bien que la récompense que l'on propose de donner au fils de M. Broussel pour son gouvernement. Il m'a dit que pour le parlement, il seroit bien aise que la réunion se fît de manière qu'elle ne blessât point l'autorité du Roi ;

qu'il seroit bien aise que le parlement ne fût pas mal satisfait de lui ; et, par dessus tout, M. de Chavigny m'a assuré que quand M. le prince ne s'accommoderoit pas, Monsieur s'accommoderoit. J'ai vu qu'il vouloit être médiateur entre la cour et M. le prince : il vouloit entrer dans le détail des articles. Nous aurons contentement de celui de La Rochelle et de la cour des aides, pourvu qu'il ne vienne point de faux jours à travers qui détournent M. le duc d'Orléans. Tous les amis de M. le prince approuvent les propositions de la manière que la cour souhaite qu'elles se passent ; j'espère une trève dès demain. Il y a une circonstance que M. de Chavigny me propose : c'est que M. le duc d'Orléans auroit peine à consentir que M. le cardinal fût nommé dans l'amnistie ; qu'il croyoit qu'il étoit bon que l'on cassât tous les arrêts qui ont été donnés, et que M. le cardinal fût justifié par une déclaration particulière : et la raison de cela est qu'il falloit que Monsieur reçût l'amnistie, et qu'il aimoit mieux solliciter secrètement la justification, et que la réunion étoit le premier article. Si cela étoit stipulé, il n'y auroit rien de fait : ainsi, que M. le cardinal auroit sa sûreté tout entière. M. de Chavigny et M. de Rohan sont allés au camp pour amener ici demain M. le prince. Autant que je le puis conjecturer, les affaires iront bien ; peut-être demandera-t-on quelque argent pour le rétablissement de Taillebourg. Pour Jarzé, je n'ai point d'ordre de rien accorder : je me tiendrai ferme là-dessus. M. de Broussel s'est démis de la prévôté des marchands, dont il s'est repenti deux heures après, et sur ce repentir, M. le duc d'Orléans demanda à Chavigny ce qu'il avoit à faire ; il lui répondit :

« Il s'en est démis sans vous en parler : parlez-lui-en « sans le rétablir. » Si les affaires s'échauffent un peu, c'est un homme que je vois bien que l'on pourra accabler. Le cardinal de Retz fut hier deux heures avec M. de Lorraine, et lui fit espérer de grands avantages s'il se vouloit lier avec lui, et dit, en même temps qu'il a fait dire aux têtes de papier (c'est ainsi que l'on nomme la nouvelle union), qu'il gouvernoit tout à la cour, et qu'ils ne réussiront jamais s'ils ne le demandoient pour leur chef, dont la plupart me sont venus demander avis. Je leur ai dit qu'il étoit bon d'avoir des gens de guerre à leur tête ; qu'il falloit faire beaucoup de civilités au cardinal de Retz, et même, s'il a des amis, lui demander secours ; que, pour suivre ses ordres, je ne croyois pas cela nécessaire ; qu'il étoit bon que je me raccommodasse avec lui en apparence, si je croyois qu'il voulût servir. Demain à dix heures du matin j'aurai la dernière résolution de toutes les affaires. M. le prince, si la paix ne se conclut point, ne croit plus de sûreté pour lui dans Paris ; il est nécessaire que l'on vous envoie des placards imprimés. »

Je me souviens que la veille que cette sédition du papier (1) arriva, M. de Lorraine étoit à mon logis, et

(1) *Cette sédition du papier :* Ce mouvement, qui n'eut pas de succès, fut excité par Prévot, chanoine de Notre-Dame, conseiller au parlement de Paris, zélé royaliste. Comme les frondeurs avoient pris quelque temps auparavant, pour signe de ralliement, un bouquet de paille, il fit prendre aux royalistes un morceau de papier attaché au chapeau. Ce parti se réunit dans le jardin du Palais-Royal le 25 septembre, et Prévot le harangua ; mais le maréchal d'Etampes, gouverneur de Paris, survint, et dissipa facilement le rassemblement.

nous dit que la comtesse de Fiesque étoit au lit, et qu'il alloit force dames jouer chez elle. M. de Lorraine me proposa d'y aller; nous y allâmes. J'y demeurai tout le soir; j'envoyai querir mon souper et les comédiens. Au milieu de la comédie on vint dire à M. de Lorraine que Son Altesse Royale le demandoit; il eut de la peine à y aller. On revint une seconde fois le demander: ce qui l'obligea de quitter la comédie, qu'on n'acheva point. Nous attendîmes son retour. Il nous dit: « Ce n'est rien, c'est votre « père à qui on donne des terreurs paniques. M. de « Chavigny est venu sans manchettes ni collet, effrayé « au dernier point, pour lui donner avis que demain il « se passera quelque affaire considérable et fort terri- « ble, et que l'on a beaucoup à craindre. Pour moi, je « m'en mets l'esprit en repos; et s'il arrive quelque « accident, je périrai en bonne compagnie. » Le lendemain, à mon réveil, j'appris que l'assemblée dont la lettre parle s'étoit faite au Palais-Royal, et que l'on prenoit du papier. J'allai au palais d'Orléans, et je dis à Son Altesse Royale: « Voici une occasion de ma force: « je vous supplie de me permettre d'aller au Palais-Royal « avec ce qu'il y a de gens ici; je prendrai les princi- « paux chefs, et si l'on me croit on en pendra quel- « ques-uns; et s'il y a des officiers des troupes, on les « mettra à la Bastille. » Son Altesse Royale ne voulut point me permettre d'y aller. En même temps Gramont, qui est à Son Altesse Royale, reçut une lettre d'un de ses neveux, qui est capitaine dans le régiment de Piémont, lequel lui mandoit: « Nous sommes comman- « dés cent officiers sous M. de Pradelles, avec ordre de « faire main basse sans exception; je souhaite que vous

« évitiez cette occasion, ou que ce dessein manque. « Je vous en avertis afin que vous vous en défendiez.» Pradelles vint avec madame de Fouquerolles sans passe-port pour lui; cette dame en avoit un de Son Altesse Royale que madame de Saujon lui avoit fait donner : elle favorisoit volontiers les gens malintentionnés pour le parti. Monsieur se mit fort en colère contre madame de Fouquerolles, et lui dit qu'elle répondroit de Pradelles. On le fit chercher pour l'arrêter, et on ne le trouva pas. Cette affaire alla à rien, et les ennemis purent connoître le peu de crédit qu'ils avoient dans Paris; leurs placards firent horreur; ils disoient que le Roi autorisoit ce nouveau parti pour la destruction du nôtre, et qu'il donneroit grâce à tous ceux qui en seroient, et qui tueroient qui que ce fût sans exception de personne. M. le prince étoit dans son lit, malade d'une douleur de tête fort grande : force gens crurent qu'il avoit une autre maladie. Cela étoit faux, et on lui faisoit tort, aussi bien qu'à la dame que l'on disoit la lui avoir donnée.

L'on établit un parlement à Pontoise, pour ne plus reconnoître celui de Paris, à qui on avoit donné ordre d'aller à Montargis : à quoi il n'avoit pas obéi. Depuis ce temps-là celui de Pontoise se nommoit le parlement de Paris, transféré en ce lieu par les ordres du Roi. Il étoit justement composé de ce qu'il falloit de juges pour faire un arrêt. Je ne pense pas qu'il y en eût plus de douze; et pour marquer leur petit nombre, Benserade, homme d'esprit, et qui s'est signalé dans ces temps par ses beaux vers, dit un jour à la Reine, qui demandoit d'où il venoit : « Je viens de la prairie, madame, où « tout le parlement étoit dans un carrosse coupé. »

M. de Lorraine recevoit souvent des lettres de la cour; Bartet le vint trouver de la part de M. le cardinal : il me montroit toutes ses lettres, et souvent y faisoit réponse dans mon cabinet. Il vouloit même me faire voir celles que la cour lui envoyoit; je n'osai les voir, j'avois peur que cela ne fâchât Monsieur. Madame de Châtillon mouroit d'envie de donner dans la vue à M. de Lorraine; elle vint un soir chez moi, parée, ajustée, la gorge découverte, et disoit : « Au « moins je ne suis pas bossue. Ma robe est-elle bien « faite? Je ne vous le demande pas, monsieur, les « hommes ne se connoissent pas à cela; pour aux « pierreries, vous vous y connoissez : je vous prie de « me dire comme vous trouvez mes perles. » Il ne prit quasi pas la peine de lui répondre; il me disoit : « Ne la retenez pas à souper, je vous en prie; je vou- « drois qu'elle s'en fût déjà allée. » A la fin elle s'en alla. Dès qu'elle fut partie, M. de Lorraine nous dit : « Voilà la plus sotte femme du monde, elle me dé- « plaît au dernier point. » Il me conta qu'il avoit été la voir il n'y avoit qu'un jour ou deux, et qu'elle avoit fait trouver chez elle un marchand avec quantité de pierreries, dans l'intention, à ce qu'il croyoit, qu'il lui feroit quelque présent. Il l'attrapa bien; il dit au marchand qu'il n'avoit point d'argent. Elle lui disoit : « On vous fera crédit, si vous avez envie de « quelques pierreries. » Il nous fit cette histoire le plus agréablement du monde et le plus ridiculement pour elle.

Un soir que M. de Lorraine étoit chez moi, un des amis du maréchal d'Hocquincourt me vint trouver pour me dire qu'il étoit plus que jamais dans le

dessein de traiter avec nous. Je lui dis : « Je ne com-
« prends pas pourquoi : c'est un homme établi qui
« n'a que faire de nous, et je n'ai jamais été si surprise
« lorsque Monsieur m'a commandé de lui écrire que,
« pour toute réponse, il me mandât qu'il avoit bu
« à ma santé ; je ne trouvai pas qu'il pût répondre
« plus à propos que de ne répondre rien. » Ce gentil-
homme, nommé le marquis de Vignacourt, me dit
qu'il étoit las d'être inutile, et qu'à quelque prix que
ce fût il vouloit traiter avec moi sans traiter avec
M. le prince. J'en parlai à M. de Lorraine ; il me dit :
« Voici la meilleure affaire du monde. Peronne est
« sur le chemin de Flandres : on ira et on viendra
« aisément, et il n'y a rien que les Espagnols ne fas-
« sent pour cela. » Je lui dis que je ne voulois point
traiter avec les Espagnols ; il me dit : « Voici un ex-
« pédient : vous traiterez avec moi, et moi avec les
« Espagnols ; faisons cette affaire sans en parler à
« Son Altesse Royale ni à M. le prince : ils seront trop
« heureux, lorsqu'elle sera faite, de l'apprendre. »
M. de Lorraine dit à M. de Vignacourt : « Croyez-vous
« que le maréchal d'Hocquincourt remette Ham et
« Peronne entre les mains de Mademoiselle, c'est-à-
« dire s'il souhaite qu'elle en soit maîtresse, pourvu
« que l'on lui donne un corps à commander ? » Il n'en
fit aucune difficulté, et dit qu'il feroit tout ce qu'on
désireroit. A l'instant M. de Lorraine appela Clin-
champ, qui étoit dans ma chambre ; nous entrâmes
ensemble dans mon cabinet pour lui dire ce que nous
venions de dire. Nous résolûmes que l'on paieroit
les garnisons de Ham et de Peronne à M. d'Hocquin-
court ; qu'on lui donneroit encore trois régimens de

cavalerie, savoir : le sien, celui d'un de ses fils, et un autre pour un gentilhomme de ses amis nommé Blainville, qui serviroit de maréchal de camp ; son régiment d'infanterie, un de dragons, une compagnie de gendarmes et de chevau-légers. Je devois mettre sur pied un régiment d'infanterie et un de cavalerie sous mon nom ; je n'avois encore destiné personne pour en être mestre de camp ; mes deux compagnies de gendarmes et chevau-légers eussent aussi servi dans cette armée : c'auroit été la mienne. Monsieur avoit la sienne, et M. le prince aussi ; de sorte que celle-là on l'eût appelée l'armée de Mademoiselle. Je prétendois que les comtes d'Escars et de Holac eussent quitté celle de Monsieur pour servir dans la mienne, puisqu'il y avoit assez d'officiers généraux dans celle de Monsieur. Les Espagnols auroient donné des troupes sans donner des officiers généraux pour les commander, et toutes les nécessités pour cela.

Notre plan fait avec M. de Lorraine et de Clinchamp, lequel me répondit que le comte de Fuensaldague seroit ravi d'avoir cette occasion de me donner des marques de la vénération qu'il avoit pour moi, nous appelâmes M. de Vignacourt, lequel promit de partir le lendemain, et me demanda quelqu'un à moi pour aller avec lui. Il nous dit qu'il croyoit que lorsque les troupes seroient sur pied, M. le maréchal d'Hocquincourt seroit bien aise que Mademoiselle fît un tour à Peronne, pour faire voir que c'étoit entre ses mains qu'il remet la place, et que c'est elle qui le met à la tête de son armée. Je lui dis : « Quand nous « en serons là, j'irai très-volontiers. » M. de Lorraine et Clinchamp écrivirent au comte de Fuensaldague ;

le gentilhomme que j'y voulus envoyer tomba malade et n'y put aller. Peu de temps après, M. de Lorraine partit avec l'armée. Je pense que cette marche et le retour du Roi à Paris firent connoître au maréchal d'Hocquincourt qu'il étoit tard de s'engager avec nous ; de sorte que nous n'eûmes point de réponse. Ainsi ce beau dessein n'eut aucune suite.

Comme j'étois à Orléans, il se présenta une occasion semblable à celle-ci, en ce que c'étoit un grand dessein dont la fin fut aussi pareille.

On me vint avertir qu'il y avoit force gens à la porte, et entre autres un gentilhomme nommé Des Brules, qui venoit de la cour et qui s'en alloit à Paris. Je lui demandai des nouvelles de la cour : il me dit qu'il n'en savoit point, et qu'il y étoit allé pour faire sortir un frère qu'il avoit prisonnier dans le château d'Amboise pour quelques affaires qui regardoient Brisac; il avoit deux autres frères dans Brisac. Je lui dis qu'il n'avoit qu'à s'en aller : il me supplia qu'il pût demeurer ce soir à coucher dans la ville; j'en fis beaucoup de difficulté. Il me demanda permission de me dire un mot en particulier ; je l'écoutai. Il me dit : « J'ai deux frères dans Brisac qui y ont quelque cré- « dit, et je serai bien aise de vous entretenir là-des- « sus. » Je lui permis de demeurer, et le soir il me conta que dans l'incertitude où étoit Charlevoi du parti qu'il avoit à prendre, ses frères lui avoient proposé de se mettre entre les mains de Son Altesse Royale ; qu'il lui en avoit fait la proposition ; que Son Altesse Royale lui avoit ordonné d'en parler à M. de Saujon, et qu'il lui avoit dit que Monsieur ne pouvoit pas donner les fonds pour payer ce qui étoit dû

à la garnison, et que l'affaire en étoit demeurée là; que si les affaires étoient en même état, et que la cour n'eût rien fait avec Charlevoi, il ne doutoit pas que, si j'y voulois entendre, il ne se donnât à moi avec bien plus de joie qu'il n'auroit fait à Son Altesse Royale. Je lui dis d'écrire à ses frères que je trouverois du jour au lendemain de quoi payer la garnison et récompenser Charlevoi, s'il vouloit sortir de la place; que je serois fort aise d'en être maîtresse.

Je trouvai la proposition la plus belle du monde et la plus digne de moi; cela m'auroit fait considérer dans notre parti, et particulièrement à la cour, et auroit servi dans un traité: j'y aurois mieux trouvé mon compte; outre que cela auroit contribué à mon établissement, cela auroit obligé de plus le Roi à me donner satisfaction sur beaucoup de démêlés que j'ai avec lui, lorsque je lui aurois remis la place, pour raison de la succession de feu M. le connétable de Bourbon et mes prétentions sur Sedan, à cause du testament de Robert de La Marck en faveur de M. de Montpensier. Comme je prétendois faire l'affaire sans en rien dire à Monsieur qu'elle ne fût achevée, j'avois peur que si je lui en eusse parlé, il ne s'en fût rendu le maître. Je m'étois proposé que quand le sieur des Brules auroit réponse de ses frères, j'enverrois le comte de Holac qui n'est pas loin de Brisac, lequel demanderoit congé à Son Altesse Royale d'aller en son pays, sous prétexte de quelque affaire pressée; que je lui donnerois le gouvernement de Brisac, et que j'y mettrois une garnison de Suisses et d'Allemands, et qu'après je verrois si j'y en mettrois d'autres, et qu'il paroîtroit que le comte de Holac pen-

dant son séjour en son pays auroit trouvé occasion de s'en rendre maître et me l'auroit ensuite envoyé offrir, et que je n'y aurois eu autre part. Voilà comme j'avois projeté l'affaire, qui manqua aussi bien que celle de M. d'Hocquincourt, parce que Charlevoi avoit traité avec la cour. Ainsi Son Altesse Royale, par son bon ménage, avoit laissé échapper cette entreprise, que je manquai de peu. L'argent ne me retiendra jamais dans toutes mes actions : j'ai la volonté et le pouvoir de le bien employer.

M. le prince fut quelque temps malade, et on apprit que madame sa femme étoit accouchée d'un fils. Je lui envoyai faire compliment : il me manda qu'il n'y avoit pas sujet de se réjouir ; que l'enfant ne pouvoit vivre deux ou trois jours. Après on eut nouvelle que madame la princesse étoit à l'extrémité ; cela réveilla fort les bruits passés de mon mariage avec M. le prince. M. de Chavigny eut grand démêlé avec lui, et le même jour il tomba malade d'une maladie de laquelle il mourut dix ou douze jours après. Beaucoup ont cru que c'étoit de saisissement de ce que M. le prince l'avoit gourmandé ; d'autres disoient que c'étoit de déplaisir de ce que M. le prince n'avoit plus de confiance en lui. Le jour qu'il agonisoit, la comtesse de Fiesque donna une fête chez elle, fort jolie ; il y eut un festin fort magnifique, la comédie et les violons. Madame de Frontenac n'y vint point, parce que M. de Chavigny étoit son proche parent. Jamais fête ne fut plus ennuyeuse : M. le prince étoit de mauvaise humeur, et M. de Lorraine aussi. Monsieur n'y voulut pas demeurer ; madame de Châtillon y vint étaler tous ses charmes, que M. le prince mé-

prisa fort; il ne la regarda point, et même on disoit que pendant sa maladie il lui avoit fait refuser sa porte toutes les fois qu'elle étoit venue pour le voir : je n'en sais pas la vérité. Il étoit ce jour-là négligé au dernier point : il avoit un justaucorps de velours, un manteau par dessus; point poudré. Comme on lui demanda où il vouloit manger, il répondit : « Je ne « prends que des bouillons, je suis encore malade ; » se mit derrière moi durant la comédie, et il me disoit : « Je servirai de capitaine des gardes à Mademoi- « selle ; je ne veux pas me montrer pour mettre mon « chapeau ; je suis vieux et malade. » Jamais on n'a vu une plus jolie fête, et où l'on se soit plus ennuyé.

Pendant la maladie de M. le prince les ennemis décampèrent, battirent aux champs, et partirent à la vue de notre armée, sans que l'on se mît en devoir de les charger : ce qui eût été fort à propos et assez aisé, et assurément fort avantageux. Quand M. le prince le sut, il fut dans la dernière colère; il dit : « Il faudroit donner des brides à Tavannes et à Vallon : « ce sont des ânes. » On loua fort M. de Turenne de cette retraite, et cette belle action ne surprit pas le monde : c'est un fort grand capitaine, et celui de ce temps-là qui est le plus vanté pour savoir bien prendre son parti, et éviter de combattre quand il croit ne le pouvoir faire avantageusement. Il fit marcher son armée près de Melun, et prit Brie-Comte-Robert, où nous avions une foible garnison. Dès lors on parla de faire décamper notre armée, parce que la proximité de Paris faisoit fort crier; et quand celle des ennemis étoit en présence, on disoit que nous n'étions aux portes de Paris que pour défendre la ville des

mauvais desseins que les ennemis avoient sur elle.

M. de Lorraine continuoit à ne bouger de chez moi; il avoit dans la tête de me marier avec l'archiduc, et de faire en sorte que le roi d'Espagne lui donnât les Pays-Bas. Il me disoit : « Vous serez la plus heu-
« reuse personne du monde; il ne se mêlera de rien:
« il sera tout le jour avec les jésuites, ou à composer
« des vers et les mettre en musique; et vous gouver-
« nerez. Je suis assuré que les Espagnols auront la
« dernière confiance en vous; et la seule contrainte
« que vous aurez avec l'archiduc, c'est qu'il vous fera
« voir des comédies en musique qui vous ennuieront,
« parce que vous ne les aimez pas: sans cela elles
« sont assez divertissantes. C'est le meilleur homme
« du monde; et sérieusement ne le voulez-vous pas
« bien? » Je lui répondis : « Je suis de ces gens qui
« veulent toujours leurs avantages, et la demeure de
« Flandre me plairoit assez. » Il me disoit : « Il fera
« beau voir ce que nous ferons quand nous serons en
« Flandre. » Il y avoit deux jours qu'il me disoit :
« Aujourd'hui je vous trouve bien éloignée de mon
« dessein. » Je lui répondis : « C'est que se marier est
« une si grande affaire, qu'on ne peut en entendre
« parler si souvent sans chagrin. » M. le prince n'a-
voit aucune part à ce dessein : il n'y avoit que M. de Lorraine, madame de Frontenac et moi. Le jour du départ de M. le prince et de M. de Lorraine arriva; ils vinrent tous deux le soir me dire adieu : ils témoignèrent être fort satisfaits des assurances que Son Altesse Royale leur avoit données de ne point traiter sans leur participation, et de ne les point abandonner. Le dimanche au matin, jour de leur départ, M. le

prince dit à Préfontaine, qui étoit allé prendre congé de lui : « Allez-vous-en dire à Mademoiselle que je la « supplie de ne point sortir ; M. de Lorraine veut « que nous allions recevoir ses commandemens. » Ils y vinrent tous deux ; je les entretins séparément, puis tous deux ensemble. Ils me dirent : « Son Altesse « Royale vient de nous donner encore les dernières « assurances qu'il ne traitera point sans notre parti- « cipation ; qu'il ne souffrira point que les capitaines « des quartiers aillent à Saint-Germain supplier le Roi « d'y revenir, et qu'il fera son possible pour les en « empêcher ; de sorte que nous nous en allons contens. « Tâchez à faire quelque action considérable le reste « de ce beau temps ; puis quand nous aurons mis les « troupes en quartier d'hiver, nous reviendrons aux « bals et aux comédies, et prendre du plaisir, après « toutes les peines que nous aurons eues. »

Rien n'étoit si beau que de voir la grande allée des Tuileries toute pleine de monde bien vêtu : tous les habits étoient neufs, parce que ce jour-là on avoit quitté le deuil de M. de Valois, et que c'étoit aussi la saison d'avoir des habits neufs d'hiver. M. le prince en avoit un fort joli, avec une petite oie de couleur de feu, de l'or et de l'argent, et du noir sur du gris, et l'écharpe bleue à l'allemande, sous un justaucorps qui n'étoit point boutonné. J'eus grand regret de les voir partir : j'avoue que je pleurai lorsque je leur dis adieu. M. de Lorraine me divertissoit fort ; ils me firent entendre la messe à deux heures sonnées. Après leur départ on se trouva si étonné de ne voir plus personne, que cela donnoit de l'ennui ; et il fut bien augmenté par le bruit qui courut que le Roi venoit, et que nous

serions tous chassés. Je recevois tous les jours des nouvelles de M. le prince et de M. de Lorraine, et je leur en mandois de Paris. Monsieur me manda un jour d'aller me promener avec lui à cheval dans la plaine de Grenelle; je lui dis les mauvais bruits qui couroient, et que l'on disoit que l'on me reléguerait à Dombes : que cela ne me plaisoit guère; il m'assura fort du contraire. Du côté de la cour on avoit levé tous les obstacles qui pouvoient empêcher le Roi d'être agréablement reçu; le cardinal Mazarin étoit retourné en Allemagne. Les capitaines des quartiers furent mandés par le Roi, et donnèrent avis à Son Altesse Royale qu'ils s'en alloient à Saint-Germain; je m'en allai au Luxembourg pour lui représenter ce qu'il avoit promis à M. le prince et à M. de Lorraine. Je trouvai M. de Rohan fort affairé; il me dit : « Il faut que Monsieur « empêche cela. » Comme je lui en parlai, il me dit : « Je n'ai rien promis à M. le prince; il est en état de « traiter quand il voudra, et moi je suis ici tout seul « abandonné. » Cela ne me plut guère; je l'écrivis à M. le prince.

Les capitaines des quartiers partirent pour Saint-Germain. M. de Rohan me dit : « Il faut que Monsieur « monte à cheval, et aille aux portes pour les empê- « cher d'entrer. » M. de Rohan envoya ses chevaux l'attendre devant les Tuileries; il se démena fort, fit grand bruit et peu de besogne. Le samedi au matin, comme je me coiffois, Sanguin, maître d'hôtel ordinaire du Roi, entra dans ma chambre, et me dit : « Voilà une lettre que le Roi m'a commandé de vous « rendre. » Elle contenoit qu'il s'en alloit à Paris; qu'il n'avoit point d'autre logement à donner à Mon-

sieur son frère que les Tuileries ; qu'il me prioit d'en déloger dès demain midi, et que, jusques à ce que j'eusse trouvé un autre logis, je pouvois aller loger dans la rue de Tournon chez Damville. Je dis à Sanguin que j'obéirois aux ordres du Roi, et que je m'en allois en rendre compte à Son Altesse Royale ; qu'il revînt l'après-dînée ; que je me donnerois l'honneur de faire réponse à Sa Majesté.

Je m'en allai au Luxembourg, je trouvai Son Altesse Royale fort étonnée ; je lui demandai ce que j'avois à faire : il me dit d'obéir. J'envoyai chercher le président Viole, et Croissy, conseiller au parlement, à qui, à son départ, M. le prince m'avoit priée de faire donner part de toutes les affaires, comme à ses deux meilleurs amis, et en qui il avoit plus de confiance. Le président Viole me dit que le bruit couroit que Son Altesse Royale étoit d'accord avec la cour, et me montra les articles ; je lui dis : « Vous le connoissez, je ne réponds rien de lui. En quoi puis-je « servir M. le prince ? C'est ce qu'il faut que nous « voyions. » Il fut d'avis que je m'en allasse loger à l'Arsenal, et que je ferois dépit à la cour ; Croissy fut du même avis. Je m'en allai le soir au Luxembourg, où je fis cette proposition à Monsieur ; il me dit qu'il le trouvoit bon. Comme je revins chez moi, je trouvai madame d'Epernon et madame de Châtillon qui m'attendoient, et qui étoient fort affligées, aussi bien que moi, de ce que je quittois les Tuileries, parce que c'est le plus agréable logement du monde, et que j'aimois fort, comme un lieu où j'avois demeuré toute ma vie. Ces dames me demandèrent si j'irois chez Damville ; je leur dis que non, et que j'irois à l'Ar-

senal. Madame de Châtillon me dit : « Je ne sais pas « qui vous a donné ce conseil : rien n'est plus mal à « propos ni si inutile à M. le prince ; et si quelqu'un « de ses amis vous a donné ce conseil, je ne sais pas « à quoi il a pensé. » Je lui dis que c'étoient le président Viole et Croissy. Elle me répliqua : « Quoi ! « feriez-vous des barricades en l'état où sont les af- « faires, et pourriez-vous tenir contre la cour ? Ne vous « mettez point cela dans la tête : songez seulement « à votre retraite. Je vous avertis, comme votre ser- « vante, que monsieur votre père a traité, qu'il est « d'accord, et qu'il a dit qu'il ne répondoit point de « vous, qu'il vous abandonnoit. »

Je la remerciai de son avis, que je trouvai de bonne foi, et j'ordonnai à Préfontaine d'aller de grand matin voir le président Viole et Croissy, et leur dire ce que j'avois appris, et que sur cela il me paroissoit que je devois changer de résolution. Ils en convinrent. Il y eut quelques gens qui furent d'avis que j'allasse loger au palais Mazarin, parce que, pour m'en ôter, la cour me donneroit quelque beau logement. Son Altesse Royale ne fut point de cet avis, ni moi non plus. Je voulus aller loger en la maison de feu M. des Noyers, secrétaire d'Etat, parce qu'elle étoit vide et commode, qu'il y avoit une porte dans les Tuileries pour me promener, et que mon écurie, où logeoient quasi tous mes gens, n'en étoit pas éloignée. Le fils de feu M. des Noyers se trouva à la campagne avec toutes les clefs; je les envoyai querir, et cependant je pris la résolution d'aller coucher chez la comtesse de Fiesque la jeune. Je fus voir le logis de M. d'Emery, que l'on vouloit louer. Son Altesse Royale me vit dans cet em-

barras de ne savoir où loger sans m'offrir une chambre au Luxembourg ; j'étois si peu accoutumée à recevoir de lui des marques d'amitié, que je ne m'apercevois pas qu'il dût m'offrir un logement. Je m'en allai coucher chez la comtesse de Fiesque, assez étourdie de ce que je voyois. Le lendemain, comme je revenois de la messe des Feuillans, où j'étois allée par les Tuileries à pied, on me vint dire que Monsieur avoit eu ordre de s'en aller. J'envoyai au Luxembourg, et je lui écrivis un billet par un page, auquel il commanda de me dire que je ne savois ce que je disois. Madame de Châtillon entra comme je dînois, et que mes violons jouoient ; elle me dit : « Avez-vous le « cœur d'entendre ces violons, pendant que l'on « assure que nous serons tous chassés? » Je lui répondis : « Il faut attendre, et se résoudre. » Je ne laissai pas de me faire coiffer, dans l'incertitude où j'étois si je verrois la Reine. Après avoir vu madame la princesse la venir voir à Bourg au sortir de Bordeaux, je trouvois qu'il n'y avoit pas de difficulté pour moi. Nous nous en allâmes chez madame de Choisy, dont le logis a une fenêtre qui donne sur la place du Louvre, pour voir passer le Roi. Il y avoit un homme qui vendoit des lanternes pour mettre aux fenêtres, comme l'on fait les jours de réjouissances, et qui crioit : *Lanternes à la royale !* Je lui criai étourdiment : « N'en avez-vous point *à la Fronde ?* » Madame de Choisy me dit : « Vous me voulez faire assommer. »

Monsieur alla le matin au Palais assurer le parlement qu'il n'avoit point fait de traité, et qu'il ne se sépareroit point des intérêts de la compagnie, et qu'il périroit avec elle ; il parla à ces messieurs en ces

termes : la compagnie le remercia. C'étoit le lundi au matin. On nous vint dire que Son Altesse Royale avoit ordre de s'en aller. Je m'en allai au plus vite au Luxembourg. A mon entrée je trouvai M. de Rohan, qui étoit accusé, et avec assez de raison, d'être bien à la cour, et d'avoir abandonné les intérêts de M. le prince, à qui il avoit assez d'obligation. Je lui en dis mon sentiment assez vertement; puis j'entrai dans le cabinet de Madame, où je trouvai Monsieur, à qui je demandai s'il avoit ordre de s'en aller. Il me dit qu'il n'avoit point de compte à me rendre. Je lui répliquai : « Quoi ! vous abandonnez M. le prince et M. de Lor- « raine ! » Il me tint encore le même discours. Je le suppliai de me dire si je serois chassée ; il me dit qu'il ne se mêloit point de ce qui me regardoit : que je m'étois si mal gouvernée avec la cour, qu'il déclaroit qu'il ne se mêleroit point de mes intérêts, puisque je n'avois pas cru ses conseils. Je pris la liberté de lui dire : « Quand j'ai été à Orléans, ç'a été par votre « ordre : je ne l'ai pas par écrit, parce que vous me « le commandâtes vous-même ; mais j'ai plusieurs « lettres de Votre Altesse Royale plus obligeantes « qu'il ne m'appartenoit, par où vous me témoi- « gniez des sentimens de bonté et de tendresse qui « ne me faisoient pas croire pour lors que Votre Al- « tesse Royale en dût user comme elle fait pré- « sentement. » Là-dessus il me dit : « Ne croyez- « vous pas, mademoiselle, que l'affaire de Saint-An- « toine ne vous ait pas nui à la cour? Vous avez été « bien aise de faire l'héroïne, et que l'on vous ait dit « que vous l'étiez de notre parti, que vous l'aviez « sauvé deux fois. Quoi qu'il vous arrive, vous vous

« en consolerez, quand vous vous souviendrez des « louanges que l'on vous a données. » J'avoue que j'étois dans un grand étonnement de le voir de cette humeur. Je lui répondis : « Je ne crois pas vous avoir « plus mal servi à la porte Saint-Antoine qu'à Orléans. « Ces deux actions si reprochables, je les ai faites par « votre ordre; si elles étoient à recommencer, je les « ferois encore, parce que mon devoir m'y obligeroit. Je ne pouvois pas me dispenser de vous obéir « et de vous servir. Si vous êtes malheureux, il est « juste que je partage votre disgrâce et votre mauvaise fortune : quand je ne vous aurois pas servi, « je ne laisserois pas d'y participer. Ainsi, à mon sens, « il vaut mieux avoir fait ce que j'ai fait, que de pâtir « pour n'avoir rien fait. Je ne sais ce que c'est que « d'être héroïne : je suis d'une naissance à ne jamais « rien faire que de grand et d'élevé. On appellera « cela comme on voudra; pour moi, j'appelle cela « suivre mon inclination et aller mon chemin; je suis « née à n'en pas prendre d'autres. »

Après que cette boutade de Son Altesse Royale fut passée, il revint; je le suppliai de me permettre de loger au Luxembourg, ne jugeant pas à propos d'être si près du Louvre, puisque je n'y allois plus. Il me répondit : « Je n'ai point de logement. » Je lui répondis : « Il n'y a personne ici qui ne me cède le sien, « et je pense que personne n'a plus de droit d'y loger « que moi. » Il me repartit : « Tous ceux qui y sont « me sont nécessaires, et n'en délogeront point. — « Puisque Son Altesse Royale ne le veut pas, lui dis- « je, je m'en vais loger à l'hôtel de Condé, où il n'y a « personne. » Il me dit : « Je ne le veux pas. » Je lui

demandai où il vouloit que j'allasse. Il me répondit : « Où vous voudrez ; » et puis il s'en alla. Je m'en allai aussi chez la comtesse de Fiesque, qui étoit au lit ; elle s'étoit blessée il n'y avoit que deux jours. Je lui demandai si elle n'avoit vu personne, et si elle n'avoit rien appris depuis que la cour étoit arrivée ; elle me dit que les uns disoient que je serois chassée, les autres que l'on me vouloit arrêter : ni l'un ni l'autre de ces bruits ne me plurent. Sa vieille mère étoit présente, qui me dit : « Je vois bien que sur cela vous « voulez prendre quelque résolution ; je suis vieille « et malsaine, je ne veux point me brouiller à la « cour. Adieu, je m'en vais à ma chambre, afin que « si on me demande de vos nouvelles, je puisse dire « en vérité que je n'en sais point. » Il resta avec nous madame de Frontenac et Préfontaine, lequel me dit qu'il ne voyoit pas quel sujet j'avois de m'inquiéter ; que pour m'arrêter, c'étoit une terreur panique ; que cela ne seroit point sûrement ; et que pour me chasser, le Roi étoit le maître, et qu'en quelque lieu que je fusse, on me trouveroit bien pour me donner les ordres du Roi ; que d'être dans Paris cachée, je menerois une vie assez incommode, et qu'il ne falloit pas que des personnes de ma condition fissent des mystères de rien et inutilement. Je lui répondis : « Je « verrai ce que Monsieur fera, et je ne veux point « coucher ici absolument. » La comtesse de Fiesque me proposa d'aller coucher chez madame de Bonnelle, qui est son intime amie ; je songeai que c'étoit une joueuse, que son mari tient quelquefois table, que c'étoit une maison où il alloit beaucoup de gens de la cour ; qu'ainsi on y seroit mal aisément caché. Ma-

dame de Frontenac me proposa la maison de madame de Montmort, sa belle-sœur; que c'étoient des gens retirés, qui ne voyoient quasi personne, et que la maison étoit fort grande : je trouvai cela fort à propos. Je m'en allai à ma chambre, je demandai mon souper, et dis : « Que tout le monde sorte! je veux « écrire; qu'il ne demeure que madame de Fronte- « nac, Préfontaine et Pajot, » qui est une de mes femmes de chambre. Comme la porte fut fermée, je sortis par une autre, et nous montâmes tous quatre dans le carrosse de Préfontaine. Nous allâmes droit chez madame de Montmort, qui n'y étoit pas; elle étoit allée voir arriver le Roi avec madame de Beringhen. Nous allâmes chez Choisy, qui étoit tout proche : Préfontaine descendit pour lui parler, et il n'y étoit pas. Le président Viole, que j'avois envoyé chercher, arriva; il se mit dans mon carrosse, et il étoit fort étonné de tout ce qu'il voyoit, et de ne savoir ce que deviendroit Monsieur. Je ne puis m'empêcher de décrire une badinerie qui me fit assez rire, et dont je rirai bien encore lorsque je verrai le président Viole. On avoit fait une chanson qui disoit :

Messieurs de la noire cour,
Rendez grâces à la guerre;
Vous êtes dieux sur la terre,
Et dansez au Luxembourg.
Petites gens de chicane,
Tombera canne sur vous,
Et l'on verra madame Anne
Vous faire rouer de coups.

Il passa un petit garçon qui la chantoit. Tout d'un

coup le président me dit : « Je vous assure que je ne « puis m'empêcher de dire que je ne trouve pas cette « chanson de bon augure, et que je ne suis guère « aise de l'entendre. » Puis nous reprîmes notre conversation. Je lui promis de lui faire savoir le lendemain de mes nouvelles, et je le chargeai de me mander ou de me venir dire ce qu'il apprendroit. Nous retournâmes chez madame de Montmort; madame de Frontenac entra la première : je demeurai dans le carrosse. Un moment après on le fit entrer, et madame de Montmort me témoigna bien de la joie de la confiance que j'avois en elle. Dès que j'y fus, je lui demandai de quoi écrire; elle me mena dans un fort joli cabinet, où j'écrivis à M. le prince et à M. de Lorraine ce qui se passoit, et le déplaisir que j'aurois s'il falloit que je passasse mon hiver à la campagne. Je regardois cela comme impossible, et je ne comprenois pas que l'on y pût vivre : de sorte que je les priois de faire des actions si extraordinaires qu'ils fussent en état de faire la paix, afin que nous pussions passer tout le carnaval à Paris avec bien de la joie. Je ne rendis pas de bons offices à Son Altesse Royale auprès de ces messieurs; je leur mandai la vérité, qui ne lui étoit pas avantageuse. Dans le moment que je leur écrivois, j'étois dans le dessein de rester à Paris cachée, et j'espérois qu'il arriveroit quelque moment dans lequel je triompherois, et où je mettrois les affaires en un état de faire une paix avantageuse, parce que j'étois fort lasse de la guerre. Préfontaine, à qui je montrois mes lettres, me disoit : « Je suis au déses- « poir que Votre Altesse Royale, qui a tant d'esprit, « se repaisse d'idées si chimériques, et qu'elle n'ait

« pas des pensées plus solides dans une conjoncture « de laquelle dépend sa bonne ou sa mauvaise for- « tune. » Je lui dis : « Taisez-vous, vous ne savez « ce que vous dites. » Je fermai mes lettres, et les envoyai à un officier de M. le prince, qui devoit partir le lendemain de grand matin. Madame de Montmort me fit de grandes excuses de ce qu'elle me donneroit mal à souper ; que tout le monde avoit soupé chez elle ; que si on envoyoit à la ville, on s'apercevroit qu'il y auroit quelqu'un d'extraordinaire. Je la priai de n'y pas envoyer, et l'assurai que je serois fort contente de ce que l'on me donneroit. J'allai souper d'une très-bonne fricassée de viande froide, et de bonnes confitures ; je mangeai fort bien : cela me remit un peu. Quelque belle résolution que je témoignasse dans mes lettres, j'étois au désespoir de ce qui se passoit, et je pense que M. le prince et M. de Lorraine s'en aperçurent bien lorsqu'ils les lurent : je sais bien que quand je les relus je pleurai fort. Le comte de Holac n'avoit pas suivi M. le prince, à cause d'une grande maladie qui lui survint dans le temps de son départ ; je demandai à Monsieur ce qu'il lui plaisoit qu'il fît. Il me dit : « Qu'il se vienne loger proche de « moi, et qu'il se tienne à Paris. »

Après avoir soupé chez madame de Montmort, je me mis à chercher les lieux obscurs où je pourrois demeurer, afin que le long séjour que je ferois en chacun ne me pût point faire découvrir. Préfontaine me dit : « Vous ne songez pas, mademoiselle, que la « vie sédentaire est fort contraire à votre santé, et « que de ne bouger d'une chambre, où vous ne pren- « drez point l'air, cela vous feroit mal. Voici une

« saison dans laquelle vous êtes quasi toujours atta-
« quée de votre mal de gorge ; si vous venez à tomber
« malade, il faudra bien vous découvrir : c'est pour-
« quoi, prenez vos mesures là-dessus ; vous n'êtes
« pas maîtresse de votre santé comme vous l'êtes
« de votre personne. » Je trouvai qu'il avoit raison ; sur cela, madame de Frontenac me dit : « Si vous vou-
« lez aller à Pont-sur-Seine, madame de Bouthillier
« y est, qui aura la plus grande joie du monde de
« vous y recevoir : c'est un bon air, vous y serez fort
« secrètement, et vous vous promenerez tant qu'il
« vous plaira. » Je trouvai sa proposition admirable : je me résolus d'y aller. Je donnai charge à Préfontaine de m'amener tout ce qui étoit nécessaire pour partir le lendemain, et d'en faire avertir le comte de Holac, parce que de là il pouvoit facilement aller joindre M. le prince. Je le chargeai de n'aller point aux Tuileries, et de ne rien dire à pas un de mes gens.

Le lendemain matin il me vint éveiller à huit heures et demie, et me dit que Goulas venoit de lui écrire un billet pour lui apprendre que Son Altesse Royale étoit partie pour Limours ; qu'elle lui commandoit de l'aller trouver. Je l'envoyai ; il trouva Monsieur près de Berny. Il descendit du carrosse, et lui dit : « Je
« vous ai envoyé querir afin que vous disiez à ma
« fille, de ma part, qu'elle s'en aille au Bois-le-
« Vicomte, et qu'elle ne s'amuse point aux espé-
« rances que M. de Beaufort, madame de Montbazon
« et madame de Bonnelle lui pourroient donner, de
« servir M. le prince par quelque action considérable ;
« il n'y a plus rien à faire. Vous savez que je suis plus
« aimé et plus considéré qu'elle : néanmoins on m'a

« vu partir sans me rien dire; c'est pourquoi elle ne « se doit attendre à rien : il faut qu'elle s'en aille. » Préfontaine lui dit : « L'intention de Mademoiselle « est de suivre Votre Altesse Royale, et de ne la « point quitter, ou de demeurer auprès de Madame. « Quand la bienséance n'y seroit pas, Votre Altesse « Royale considérera, s'il lui plaît, que Bois-le-Vi- « comte est une maison au milieu de la campagne, « et que les armées sont tout autour, qui pillent ce « qui passe. Ainsi les pourvoyeurs de Mademoiselle « seront tous les jours pillés, et il n'y a pas plaisir, « dans la conjoncture présente, de dépendre à tout « moment de ces messieurs les généraux. De plus, « la bonté de Mademoiselle a fait qu'elle a permis « pendant cette guerre à quantité de gens de se re- « tirer dans ce château, où il y a plusieurs malades; « de sorte qu'il faudroit un long temps pour ôter l'in- « fection qui y est. » Monsieur lui répondit : « Je ne « veux point qu'elle vienne avec moi, ni qu'elle aille « avec Madame; elle est prête d'accoucher : ma fille « l'importuneroit. Pour Bois-le-Vicomte, si elle ne « veut pas y aller, qu'elle aille en quelqu'une de ses « autres maisons. » Préfontaine le pressa de me permettre de l'aller trouver, et lui dit même : « Quelque « défense que Votre Altesse Royale lui en fasse, je « crois qu'elle ne laissera pas d'y aller; elle ne sou- « haite rien avec tant de passion que d'être auprès « de Votre Altesse Royale. » Il se mit en colère, et lui dit : « Non, je ne la veux pas; et si elle y vient, « je l'en chasserai. » Préfontaine alla à M. de Rohan, qui étoit à sa suite, pour le prier de demander cette permission à Monsieur; jamais il ne voulut : ce qui

me fâcha fort lorsque Préfontaine me le dit. Aussi il m'étoit bien sensible de me voir abandonner dans une disgrâce de celui qui en étoit la cause. Le refus du logement au Luxembourg me revint alors dans l'esprit, et je ne l'ai pu oublier depuis.

Holac me vint trouver, en grande inquiétude de ce que Monsieur étoit parti sans me dire adieu : il fut fort consolé de me trouver. Je lui donnai rendez-vous à la halle de Saint-Antoine; je le chargeai d'envoyer dans tous les logis garnis où il sauroit que tous les officiers de M. le prince avoient accoutumé de loger, pour les amener, afin qu'ils sortissent de Paris avec moi. J'avois une honte et une douleur incroyable que Son Altesse Royale les eût laissés exposés, et il me sembloit que les soins que j'en prenois excusoient en quelque manière sa négligence. Je reçus ce jour-là vingt billets d'écritures différentes, qui s'adressoient à la comtesse de Fiesque, et qu'elle m'envoyoit pour me donner avis que l'on me vouloit arrêter, et que l'on enverroit des compagnies des gardes investir la maison où l'on croyoit que j'étois, de peur que je ne me sauvasse.

J'envoyai avertir le président Viole du dessein que j'avois de partir, et de l'heure résolue pour cela; il me manda qu'il ne pouvoit venir avec moi. Croissy me vint voir, qui trouva la résolution que j'avois prise fort bonne. J'avois envoyé Préfontaine à la ville pour apprendre des nouvelles. A son retour, il me trouva fort alarmée de ces billets que la comtesse de Fiesque m'avoit envoyés; il trouva que tout cela n'avoit aucun fondement, et fit tout ce qu'il put pour me faire changer mon voyage de Pont en celui de

Bois-le-Vicomte. Il me disoit qu'il n'y avoit rien à craindre pour ma liberté; que de m'éloigner sans ordre, c'étoit donner des marques de mes respects qui seroient agréables à Leurs Majestés; qu'il n'y avoit que quatre lieues de Paris à Bois-le-Vicomte; que les gens de la cour me viendroient voir; que l'on se raccoutumeroit à moi; que lorsque l'on entendroit parler souvent de ma bonne conduite, il y auroit cent occasions qui me pourroient faire aller et venir à Paris; qu'après y avoir fait quelques voyages sans témoigner d'affectation d'y être, à la fin on trouveroit bon que j'y demeurasse. Il me représenta le mieux qu'il put tout ce qu'il croyoit être obligé de me dire, comme un bon et fidèle serviteur; et c'est quelquefois ceux que l'on croit le moins. Je me fâchai contre lui, et lui dis que s'il avoit envie de ne pas s'éloigner de Paris, je lui permettois d'y demeurer, et que je me passerois bien de lui. Il me dit qu'il se tairoit, et me suivroit au bout du monde si j'y allois, et que je le lui voulusse permettre. Il s'en alla ensuite à son logis.

Le lendemain je m'éveillai fort matin, avec une grande impatience d'être hors de Paris. Préfontaine ne vint qu'à neuf heures; je le grondai horriblement. Quand je lui eus dit tout ce que j'avois à lui dire, il me dit: « Encore ne pouvez-vous ni ne devez pas sortir « de Paris sans un sou; je viens de chercher de l'ar- « gent comme vous me l'aviez ordonné; j'ai donné « tous les ordres nécessaires pour faire partir votre « maison. Après cela, mademoiselle, je ne pense pas « mériter d'être grondé pour m'être rendu ici un « quart-d'heure plus tard que vous ne souhaitiez. »

Je me rendis à toutes ses raisons ; je montai dans un carrosse sans armes, que madame de Montmort me prêta, avec deux chevaux et un cocher à moi vêtu de gris, et quelques uns de mes valets de pied habillés de même, un laquais de Préfontaine et un de madame de Frontenac, laquelle se mit dans le carrosse avec moi, une demoiselle à elle, deux de mes femmes de chambre, et Préfontaine.

A la halle du faubourg Saint-Antoine, où étoit le rendez-vous, je trouvai mes quatre autres chevaux ; un gentilhomme à moi nommé La Guérinière, qui est un de mes maîtres d'hôtel, et qui étoit pour lors en quartier ; un écuyer fort étourdi, que je ne voulus pas mener pour cette raison. Il y avoit encore un gentilhomme de M. de Frontenac qui est un fort honnête homme : j'avois voulu qu'il vînt avec moi. Nous ne trouvâmes point le comte de Holac : cela me mit fort en inquiétude. Préfontaine vit un cavalier avec un justaucorps rouge ; il s'imagina qu'il étoit au comte de Holac : il l'appela en allemand, et lui demanda où il étoit ; il lui répondit qu'il l'avoit vu le matin, et qu'il lui avoit dit qu'il seroit là à neuf heures. On l'envoya à la porte pour voir s'il ne venoit point ; il vint dire que non. Nous nous en allâmes au petit pas. Comme nous fûmes à Picpus, Préfontaine, qui me voyoit en inquiétude, s'en alla le chercher et monta à cheval. Comme j'étois au pont de Charonne, il arriva fort fatigué ; il n'avoit quasi pas la force de se soutenir. Il monta en carrosse.

Dès que j'eus passé la rivière de Marne, je ne songeai plus à Paris ; je me sentis toute résolue à faire tout ce que le destin voudroit de moi. Nous trouvâmes

quantité de cavaliers de la garnison de Melun, qui ne nous dirent mot. Nous fîmes repaître nos chevaux à Brie-Comte-Robert, dans une hôtellerie hors de la ville : l'hôte nous dit beaucoup de mal des troupes des princes; nous renchérîmes là-dessus. Comme nous allions manger de la viande qui étoit dans le carrosse, on nous vint dire que l'on entendoit sonner une cloche : ce qui nous alarma. Nous demandâmes ce que c'étoit : l'hôtesse nous dit que l'on sonnoit cette cloche quand il arrivoit des carrosses ou des cavaliers; la peur nous prit : nous nous en allâmes, et achevâmes notre dîner dans le carrosse. Nous arrivâmes à une heure de nuit à une maison de madame de Bouthillier qui s'appelle l'Epine, où nous étions en sûreté, parce qu'elle est fossoyée. Madame de Frontenac dit au concierge : « C'est une « dame de mes amies qui est avec moi; qu'on lui accom- « mode une chambre. » Nous soupâmes fort bien de notre dîner; il en resta pour faire des grillades. Comme madame de Bouthillier a des ménageries par toutes ses maisons, nous fîmes des fricassées de poulets et de pigeons; il étoit trop tard pour en faire rôtir. Nous devions partir de grand matin; on en rôtit toute la nuit pour le lendemain. Il y avoit des fromages admirables; jamais je n'ai tant mangé. Je fis manger mes femmes avec moi, le comte de Holac et mes gens. Ils étoient si étonnés de se voir ainsi à table avec moi, que pour peu que ceux qui nous servoient eussent été habiles, ils eussent aisément reconnu que c'étoit une farce. Nous avions pris chacun un nom : nous nous appelions mon frère, ma sœur, mon cousin et ma cousine. Cette plaisanterie nous réjouit quelques jours.

J'envoyai de là La Guérinière trouver M. le prince

et M. de Lorraine, pour leur donner avis de la manière dont j'étois sortie de Paris, et comme Monsieur en avoit usé pour moi; et que je m'en allois à Pont, où j'attendrois de leurs nouvelles devant que de m'en aller dans des provinces plus éloignées. Je partis le lendemain de bon matin, sans rencontrer personne qu'à Provins. Comme j'étois descendue à une montagne, il passa l'enseigne des gendarmes de la Reine qui nous salua, comme on fait ordinairement des dames qui ont l'air de qualité; et après être passé il se retourna et nous regarda, et ensuite fit quantité de révérences bien basses. Je me tins droite, pour ne pas faire connoître que je croyois que ce fût à moi. Nous allâmes faire repaître nos chevaux à un village à deux lieues de là. Lorsque j'arrivai, je mis pied à terre, et j'entrai dans la cuisine du logis, où il y avoit un jacobin qui étoit à table; et comme il n'avoit point son manteau noir et qu'il étoit vêtu de blanc, je ne savois de quel ordre il étoit. Je le lui demandai; il me dit: «Vous êtes « bien curieuse. » Je lui répondis que ma curiosité étoit raisonnable; sur quoi il me dit: « Je suis jaco- « bin. » Je lui demandai d'où il venoit; il me dit: « De Nancy.» Il voulut savoir aussi d'où je venois; je lui dis: « De Paris. » Je m'informai de lui quelle nouvelle on disoit de Lorraine, et particulièrement de M. de Lorraine, et si on l'aimoit bien; il me dit que oui, et que c'étoit un brave prince. Il me demanda ensuite si les nouvelles qu'il avoit apprises à Troyes du retour du Roi à Paris étoient véritables; je lui dis que oui, et qu'il étoit arrivé depuis deux jours, et que M. le duc d'Orléans et Mademoiselle s'en étoient allés. Il me dit: « J'en suis fâché; Monsieur est un bon homme,

et Mademoiselle une brave fille ; elle porteroit aussi bien une pique qu'un masque : elle a du courage. Il me demanda : « Ne la connoissez-vous point ? » Je lui répondis que non. « Quoi ! ne savez-vous pas qu'elle « a sauté les murailles d'Orléans pour y entrer, et « qu'elle a sauvé la vie à M. le prince à la porte Saint- « Antoine? » Je lui dis que j'en avois entendu parler. Il me demanda si je ne l'avois jamais vue ; je lui dis que non. Il se mit à me dépeindre, et me dit : « C'est une « grande fille de belle taille, grande comme vous, « assez belle ; elle a le visage assez long, le nez grand ; « je ne sais pas si vous lui ressemblez autant de visage « que de taille ; si vous ôtiez votre masque, je le ver- « rois. » Je lui dis que je ne le pouvois pas ôter ; que j'avois eu la petite vérole depuis peu, et que j'en étois encore rouge. Je lui demandai s'il avoit autrefois parlé à elle ; il me dit : « Mille fois ; je la reconnoîtrois entre « cent personnes. Je la voyois aux Feuillans où elle en- « tendoit la messe, et en notre maison de Saint-Honoré « où elle venoit presque tous les premiers dimanches « du mois avec la Reine ; et je connois son aumônier. » Je lui demandai si elle étoit dévote : il me dit que non ; qu'il lui prit une fois envie de l'être, mais qu'elle s'en ennuya, et que cela s'étoit passé ; elle s'y étoit prise trop violemment pour que cela pût durer. Je lui demandai s'il connoissoit sa belle-mère ; il me dit que oui ; qu'elle étoit de ces saintes qu'on ne fête point. « C'est une femme, dit-il, qui est toujours dans « une chaise, qui ne fait pas un pas, et qui est une « vraie cendreuse ; pour Mademoiselle, elle a de l'es- « prit et va vite ; il y a bien de la différence entre elles. « Et vous, madame, qui me questionnez tant, qui

« êtes-vous ? » Je lui dis que j'étois la veuve d'un gentilhomme de Sologne ; que ma maison avoit été pillée par l'armée lorsqu'elle avoit passé en ce pays-là ; que j'étois retirée pour lors à Orléans, d'où j'avois été assez malheureuse de sortir le jour que Mademoiselle y arriva ; et ma belle-sœur qu'il voyoit avec moi. Il me dit : « Si vous venez jamais à Paris, venez nous voir dans « notre couvent de Saint-Honoré. » Je lui dis que j'étois de la religion. Il voulut me convertir ; je lui répondis que c'étoit une affaire trop sérieuse pour la traiter à la passade ; que j'espérois d'aller l'hiver à Paris ; qu'alors nous parlerions de controverse. Il me dit son nom, et je l'ai oublié ; puis nous nous séparâmes. Comme il partoit, il se plaignit d'être las ; je lui demandai si les jacobins n'alloient point à cheval ou dans des coches. Il me dit que oui, et que lorsqu'il étoit parti de Troyes il avoit voulu se mettre dans le coche ; que le cocher avoit été trop cher, qu'il s'étoit dépité ; que depuis il l'avoit trouvé par le chemin, qui n'avoit personne ; qu'il l'avoit prié de s'y mettre pour rien ; qu'il ne l'avoit pas voulu, et qu'il avoit du cœur ; que l'habit qu'il portoit n'empêchoit pas que l'on ne sentît le bien ou le mal.

Cette aventure me réjouit fort, et me fit bien augurer de la suite de mon voyage. Nous arrivâmes de nuit à Pont : madame de Bouthillier eut beaucoup de joie de me voir ; j'étois la seule de ses amies qu'elle eût vue depuis la mort de M. de Chavigny son fils, qu'elle aimoit tendrement ; elle n'avoit jamais eu que lui. Je me trouvai en ce lieu-là en grand repos : c'est une maison, comme j'ai déjà dit, où l'on fait grande chère et le plus proprement du monde. Personne ne m'y

connoissoit, qu'une demoiselle de madame de Bouthillier et quelques anciens domestiques : le reste me prit pour madame Dupré. Il y vint une dame des bonnes amies de madame de Bouthillier, nommée madame de Marsilly ; elle étoit si accoutumée à la maison, que si on la lui eût refusée, elle eût cru qu'il y auroit eu du mystère ; ainsi on la reçut. Elle arriva comme j'étois au jardin ; on me vint avertir ; je n'en revins point qu'il ne fût nuit, et je montai à ma chambre. Madame de Bouthillier dit à cette dame : « Depuis quelques jours je me suis trouvée mal ; je soupe « et je me couche de bonne heure. » Elle la fit souper à six heures et coucher à sept ou huit, et puis on l'enferma dans sa chambre. Après l'on mena ses gens loger dans la basse-cour ; et comme ils s'y promenoient, ils virent, par les fenêtres de la cuisine qui regardent dans le fossé, que l'on apprêtoit un autre souper : ils le dirent le matin à leur maîtresse, laquelle poussée de curiosité dit à madame de Bouthillier : « Qu'est-ce qu'il y a eu ici cette nuit? L'on « m'a dit que l'on ne s'est point couché à la cuisine, « et que l'on a apprêté à manger : est-ce qu'il vous « doit venir compagnie? » Madame de Bouthillier dit qu'elle n'en savoit rien, et la fit partir le plus tôt qu'il lui fut possible.

J'allai à une foire à deux lieues de là, où personne ne me connut ; on donna la collation à madame de Frontenac qui étoit fort connue en ce pays-là, et on vouloit m'obliger à ôter mon masque pour manger ; je m'en excusois, sur ce que j'avois eu la petite vérole depuis peu. Quand M. le comte de Holac se porta mieux, il partit pour aller trouver M. le prince ; je le

priai, quand les troupes de Son Altesse Royale reviendroient, de garder son régiment : je ne doutois pas qu'il ne demeurât avec ma compagnie de gendarmes, qu'il commandoit. Je le chargeai aussi de dire au comte d'Escars de demeurer, quelque ordre que je lui pusse envoyer, aussi bien qu'au comte de Holac, de revenir, parce que peut-être m'obligeroit-on de le leur ordonner : comme je serois forcée à le faire; qu'ils m'obligeroient en cela de ne point exécuter mes ordres, et de demeurer auprès de M. le prince; que si je changeois d'avis, je trouverois bien le moyen de le leur faire savoir.

On étoit en peine de savoir où j'étois à Paris aussi bien qu'à Blois. J'avois écrit une lettre à Son Altesse Royale à mon départ de Paris; je lui mandois que puisque j'étois assez malheureuse pour qu'il ne me voulût pas souffrir auprès de lui, je m'en allois en un lieu de sûreté, chez une personne de condition de mes amies, attendre ce que deviendroient les affaires, et que je croyois qu'après m'avoir dénié sa protection, il ne trouveroit pas mauvais que j'en cherchasse parmi mes proches et mes amis. J'étois bien aise de mettre cela pour lui donner de l'inquiétude et du soupçon; je croyois bien que, par ces mots de proches et d'amis, il seroit persuadé que je voulois parler de M. le prince et de M. de Lorraine. Madame la comtesse de Fiesque, qui se doutoit bien que je n'irois pas à Bois-le-Vicomte, ne bougea de Paris, et disoit à tout le monde que j'étois allée en Flandre; et sur cela me dauboit comme il falloit, au lieu de m'excuser. On tint beaucoup de discours sur ce prétendu voyage. J'appris un accident qui étoit arrivé lorsque mon

train s'en alla à Bois-le-Vicomte, qui me donna quelques jours de l'inquiétude; quatre ou cinq soldats vinrent attaquer le carrosse de Préfontaine, qui suivoit les miens : il sembloit que cela le dût garantir de toute aventure; néanmoins la sottise d'un de mes gens fut cause qu'il fut pillé. Au premier coup que l'on tira, tous mes gens prirent la fuite; il n'y eut qu'un page et un valet de chambre qui tâchèrent à le secourir, et ce fut inutilement. Dans ce carrosse étoient toutes les cassettes de Préfontaine, avec mes papiers les plus importans : ce qui m'inquiétoit le plus, c'étoit une certaine Vie de madame de Fouquerolles (1) que j'avois faite, un Royaume de la Lune, des vers de madame de Frontenac, et des papiers de cette conséquence. Je voulois envoyer un courrier exprès à messieurs de Turenne et de La Ferté pour les avoir; Préfontaine étoit en colère de ce que je ne regrettois que cela. Deux jours après, nous eûmes nouvelles que par les soins et les diligences des gens de Préfontaine on lui avoit rendu ses chevaux, qui se trouvèrent encore à l'armée entre les mains des voleurs; ils avoient laissé tous mes papiers dans les cassettes, et s'étoient contentés de prendre de l'argent, le linge et les habits de Préfontaine, dont je ne me souciois guère, dès que j'eus les papiers qui me tenoient au cœur. Pour lui, qui aimoit mieux le sérieux,

(1) *Une certaine Vie de madame de Fouquerolles :* Il est vraisemblable que cet ouvrage étoit le même que celui dont nous avons cité un fragment dans la note de la page 114, tome 1er. Mademoiselle, qui avoit eu beaucoup à se plaindre de madame de Fouquerolles, s'étoit probablement amusée à la peindre dans des Mémoires où elle la faisoit parler elle-même.

il auroit fort plaint son argent, si l'on n'eût recouvré que ceux-là.

L'on vint avertir madame de Bouthillier qu'il avoit couché un exempt à l'Epine (c'est une petite maison sur le chemin de Paris), lequel me cherchoit. Cette nouvelle m'effraya; j'avois encore dans la tête que l'on me vouloit arrêter. Madame de Bouthillier, qui s'en aperçut, me dit : « Voyez si vous voulez aller à « Fougeon : c'est un petit château fossoyé, à une « demi-lieue de Pont; si on vous vient chercher, je « dirai que je ne sais où vous êtes. Si vous voulez « aller plus loin, j'ai deux fermes, où il y a deux « chambres logeables dans chacune; si vous voulez « passer l'eau, il y aura toujours un bateau pour aller « en Brie. » Préfontaine arriva là-dessus; il ne s'effrayoit pas aisément, il me dit : « Vous ne sauriez « courir si vite qu'on ne vous attrape; si vous vous « retirez dans d'autres maisons de madame Bouthil- « lier, vous la brouillerez avec la cour; quand elle « dira qu'elle ne sait pas où vous êtes, ce seroit abu- « ser de la bonté qu'elle a pour Votre Altesse Royale; « ainsi je suis d'avis que vous attendiez patiemment « pour voir ce que l'on vous dira. » Une heure après je reçus des lettres par lesquelles on me mandoit que Dominique me venoit chercher de la part de Son Altesse Royale : cela me rassura fort. Un moment après, je m'en allai me promener au devant de lui : c'étoit un garçon que j'avois vu à Orléans, et sur qui j'avois autant de pouvoir que son maître. Il me donna une lettre de Son Altesse Royale assez aigre, par laquelle il me mandoit que je devois m'en aller en quelqu'une de mes maisons. Je lui fis réponse, et je lui

mandai que c'étoit mon intention, et que j'étois bien heureuse qu'elle fût conforme à ses ordres.

La Guérinière revint; il m'apporta une lettre de M. le prince, la plus obligeante du monde, par laquelle il m'offrit tout ce qui dépendoit de lui, et au surplus il remit le reste à La Guérinière. Il étoit d'avis que je me retirasse dans un château qui étoit à madame de Guise, nommé Encerville, qui est sur la frontière, à deux ou trois lieues de Stenay, et qu'il m'y viendroit voir souvent avec M. de Lorraine; que si j'avois besoin de troupes pour me garder, ils m'en donneroient; que je ne devois faire aucune difficulté d'aller en ce lieu-là plutôt qu'en une de mes maisons, parce qu'il n'y avoit aucune sûreté pour moi au milieu de la France, après ce qui s'étoit passé; que ce château appartenoit à ma grand'mère, et que personne ne pouvoit trouver à redire que j'y allasse : je ne fus pas de cet avis. La Guérinière me conta comment M. le prince et M. de Lorraine l'avoient reçu, avec la plus grande joie du monde d'apprendre de mes nouvelles; qu'il étoit arrivé le matin comme ils s'en alloient dîner chez la comtesse de Fuensaldague; qu'ils lui avoient dit : « Ne vous informez pas chez qui nous « vous menons dîner : suivez-nous seulement. » Ils burent fort à ma santé. Le comte de Fuensaldague lui dit qu'il le prioit de m'assurer du profond respect qu'il avoit pour moi, et qu'il ne m'osoit rien offrir; qu'il me supplioit de croire que j'étois la maîtresse en Flandre, et que le Roi son maître le désavoueroit s'il en usoit autrement; qu'il s'en alloit au conseil avec M. le prince et M. de Lorraine pour délibérer ce qu'il y auroit à faire pour le dépêcher. Comme ils en sor-

tirent, M. le prince lui dit : « Je n'écrirai pas par vous, « j'enverrai Saint-Mars (c'étoit son premier gentil- « homme de la chambre) à Mademoiselle. »

La Guérinière arriva, charmé de la manière dont il avoit ouï parler de moi à tout le monde. Le lendemain Saint-Mars arriva ; il dit à madame de Bouthillier que c'étoit un capitaine du régiment de mon père, afin que si on lui reprochoit qu'elle avoit reçu un des gens de M. le prince, elle pût dire qu'elle n'en avoit point vu ; elle sut néanmoins ce qu'il étoit ; il me donna la lettre que voici :

« J'ai reçu par La Guérinière la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; je crois que vous ne doutez point du sensible déplaisir que j'ai de ce qui est arrivé à Paris : la plus grande peine que j'ai, c'est de voir l'état où vous êtes. S'il ne falloit que ma vie pour vous en tirer, je vous l'offre de tout mon cœur ; cependant je vous offre mes places et mon armée ; M. de Lorraine en fait de même, et M. le comte de Fuensaldague aussi. J'ai chargé Saint-Mars de vous dire tous mes sentimens, et de recevoir vos ordres, que j'exécuterai fidèlement, y allât-il de la perte de ma vie. Je vous supplie de le croire, et que je suis absolument à vous. Ce 26 octobre 1652. »

Et de l'autre côté de la lettre il y avoit de sa main :

« Il est ordonné aux sieurs comtes de Bouteville, de Meille et de Chamilly d'obéir aux ordres de Mademoiselle comme aux miens propres.

« Louis de Bourbon. »

Je fus fort contente de cette lettre, et fort surprise

de l'ordre qui y étoit joint ; ensuite nous allâmes dîner. Saint-Mars étoit le plus étonné du monde de se voir à table avec moi ; et à tout moment, au lieu de me parler de Paris, d'où il m'avoit dit qu'il venoit, il me parloit de l'armée. Cela étoit assez plaisant : madame de Bouthillier ne faisoit pas semblant de l'entendre. Après dîner, je m'en allai l'entretenir ; il commença par me faire mille assurances des services de M. le prince et du comte de Fuensaldague, du déplaisir qu'il avoit de ce que j'étois sortie, et de la conduite que Son Altesse Royale avoit tenue à mon égard et au sien. Ce chapitre étoit assez ample pour une longue conversation : je lui en contai une que Son Altesse Royale avoit faite, qui me sembloit bien digne d'elle ; elle avoit demandé un passe-port pour s'en aller à Limours, comme si une personne de sa qualité ne passoit pas partout, particulièrement après avoir pris l'amnistie ! Ce passe-port étoit daté du samedi ; le lundi suivant il alla faire tant de belles protestations d'amitié au parlement de le protéger et assister. Saint-Mars disoit qu'il ne comprenoit pas comme Son Altesse Royale avoit quitté Paris, et que la cour ne l'en auroit pu chasser. Je lui dis ce que Son Altesse Royale m'avoit mandé par Préfontaine, et ce que j'avois appris que l'on disoit dans le monde : qu'à l'approche du Roi il avoit envoyé plusieurs personnes, et entre autres Damville, demander au Roi, qui étoit déjà au Cours, permission de demeurer dans sa maison, et qu'on le lui avoit refusé ; que M. de Turenne avoit dit au Roi et à la Reine : « Il y va de votre autorité de le « faire sortir de Paris ; et s'il ne le veut de bon gré, « il faut le lui faire faire de force, quand Votre Ma-

« jesté devroit elle-même aller au palais d'Orléans « avec son régiment des Gardes. » Cette rigoureuse réponse alarma tellement Son Altesse Royale, qu'elle délogea avec beaucoup de diligence. Je lui dis : « Pen- « dant que je suis sur ce chapitre des manquemens de « mes proches envers M. le prince, parlons de M. de « Guise. » Il alla au devant du Roi à Saint-Germain, et le lendemain que le parlement s'assembla au Louvre il y alla prendre sa place, et fut présent à tout ce qui s'y passa contre tout le monde. Ces circonstances sont écrites en tant de lieux, qu'il n'est pas à propos de les mettre ici.

M. de Guise (1) étoit prisonnier en Espagne, gardé d'une manière qu'il n'en fût jamais sorti. M. le prince, sans aucune habitude avec lui, par pure générosité, le demanda aux Espagnols au lieu des sommes considérables qu'ils lui devoient; le roi d'Espagne le lui accorda; il revint à Paris, et deux jours après qu'il y fut il en usa comme j'ai dit. Saint-Mars, qui savoit mieux que personne les obligations qu'il avoit à M. le prince, en étoit aussi plus étonné qu'un autre; puis nous passâmes à mon sujet. Il me dit que M. le prince étoit d'avis que je m'en allasse à Honfleur, port de mer en Normandie qui est à moi, et que si je ne trouvois pas la place en bon état, sous prétexte de m'y loger et de faire ajuster la maison, je la ferois fortifier; que M. de Longueville, qui ne s'étoit point encore déclaré, se déclareroit, si la cour trouvoit mauvais que j'y fusse. Je lui dis : « Voilà un beau dessein; « Honfleur est en fort mauvais état, et quelque pré-

(1) *M. de Guise :* Il s'agit du duc de Guise qui avoit été fait prisonnier par les Espagnols, après s'être mis à la tête de la révolte des Napolitains.

« texte que je prenne de m'y loger, il y a bien de la « différence entre une cloison de sapin pour faire une « alcove, et un bastion. Si la cour le trouvoit mauvais, « et qu'elle vînt attaquer la place, je ne serois point « en état de m'y défendre ; si j'en fortifie la garnison, « c'est me déclarer : il n'y a que trois ou quatre jours « de marche tout au plus de Paris à Honfleur. — Ce « sera alors, dit-il, que M. de Longueville vous se- « courra. — Et avec quoi ? lui répliquai-je ; avec les « mortes-payes de ses châteaux, qui sont à quarante « lieues les uns des autres ? Pour la noblesse de Nor- « mandie, c'est un foible secours : trois jours passés, « les Normands ne découchent point de chez eux, et « M. de Longueville y a si peu d'amis qu'en pareille « occasion il viendroit tout seul ; et je ne comprends « pas que M. le prince fasse quelque fondement sur ces « hommes-là. Lorsque nous avons été les maîtres de « tout dans Paris, que Son Altesse Royale étoit dedans, « et que nous étions en un état que jamais parti en « France n'a été si fort ni si heureux, et sur lequel on « ait eu lieu de fonder de plus certaines espérances « d'un bel avenir, il n'a pas voulu se déclarer ; et lors- « que Monsieur est à Blois, M. le prince en Flandre « ou en chemin, il prendroit son parti ? Il n'est pas si « fou. » Saint-Mars me dit que tout ce que je disois étoit fort bien dit ; que M. de Longueville pouvoit enfin agir d'une manière extraordinaire ; que sans lui je pourrois demeurer à Honfleur ; que l'on me pourroit donner du secours par Ostende, et que tout au pis je me pourrois sauver par mer ; que l'on diroit dans le monde que la tyrannie étoit bien établie en France, puisque l'on obligeoit une personne de ma naissance à sortir du

royaume. Je répondis à cela : « Je crains l'eau à un « tel point, que si M. le prince le savoit, il ne me « conseilleroit jamais de m'y hasarder. » Après avoir long-temps raisonné avec Saint-Mars, la conclusion fut que je ne devois point m'embarquer à faire aucun acte d'hostilité contre la cour par toutes sortes de raisons, à moins qu'elle ne me poussât à bout ; que Son Altesse Royale m'avoit ordonné de m'en aller à une de mes maisons ; que je m'en irois à Saint-Fargeau ; que j'en avois observé la situation avec soin ; que j'avois reconnu qu'elle étoit proche de tout, qu'elle n'étoit qu'à trois journées de Paris pour en avoir des nouvelles, et à pareille distance de Blois ; et qu'en cela je sauverois les apparences de ce côté-là. Je savois assez dès ce temps-là à quoi m'en tenir, et qu'en quatre jours tout au plus on alloit et venoit de Saint-Fargeau à Stenay, qui étoit un lieu où apparemment M. le prince passeroit l'hiver ; qu'ainsi j'étois proche du monde, de mes amis et de ceux qui devoient l'être, et cependant dans un grand désert ; et parce que Saint-Fargeau étoit un lieu peu connu, que l'on croiroit que je serois dans une autre maison. Voilà de quoi je le chargeai pour M. le prince, avec une lettre par laquelle je le remerciois, et lui témoignois ma reconnoissance de toutes les offres qu'il me faisoit. Je lui en donnai aussi une pour M. de Lorraine, à qui je témoignois combien j'étois sensible aux marques d'affection qu'il m'avoit données par La Guérinière et par sa lettre.

J'oubliois de dire que comme La Guérinière partit d'auprès de M. le prince, le comte de Fuensaldagne lui dit : « M. le prince et M. de Lorraine m'ont dit que

« je pouvois prendre la liberté de vous charger de « dire à Mademoiselle que je lui offrois quelque place « qu'il lui plût en Flandre, si elle est obligée d'y ve- « nir; que j'en ôterois la garnison, et qu'elle y en « mettra une telle qu'il lui plaira; qu'on aura soin de « tout ce qui lui est nécessaire pour sa subsistance; « que si elle ne veut point avoir de commerce avec « les Espagnols, nous n'aurons pas l'honneur de la « voir; si elle veut bien souffrir nos respects, que « nous lui en rendrons avec la dernière joie; que « nous avons pour sa personne aussi bien que pour « sa qualité toute la vénération possible. » Je char- geai Saint-Mars de le remercier de toutes ses offres, et de lui dire que je les recevois avec beaucoup de reconnoissance; que j'étois bien aise de connoître la bonne volonté que l'on avoit pour moi, mais que je serois fâchée d'être obligée de l'éprouver.

Je demeurai encore un jour à Pont, puis j'en partis pour Saint-Fargeau. A la couchée de Pont, qui est une petite maison à madame de Bouthillier, nommée Micherie, il vint un de mes valets de pied que ma- dame la comtesse de Fiesque m'envoya, pour me dire qu'elle avoit fait partir quelques-uns de mes gens pour Saint-Fargeau; que toute ma maison ne partiroit point de Paris qu'elle ne me sût partie de Pont, pour n'aller point à fausses enseignes, comme je les avois fait aller à Bois-le-Vicomte. Cela me fâcha fort, et encore plus de ce que ma maison étoit à Paris; j'avois ordonné qu'elle n'y passât pas, et même j'avois mar- qué les journées qu'elle feroit, et le chemin que je voulois qu'elle tînt. Il me semble que quand on est hors de la cour, et de la manière dont j'en étois éloi-

gnée, il étoit ridicule que mon train passât et repassât sans cesse par Paris. Ce ne fut pas seulement cela qui me fâcha : ce valet de pied me dit qu'elle avoit demandé des gardes du Roi pour escorter mon équipage, et qu'on lui en avoit promis douze. Cette peur que l'on ne pillât mes mulets avec mes couvertures me parut fort bizarre ; il me sembloit que mes livrées les mettoient à couvert des voleurs et des gens de guerre qu'ils pourroient rencontrer par les chemins : cela me parut aller de la même force que le passe-port que Monsieur avoit demandé ; la différence étoit que je ne l'avois pas demandé, et je crois que l'on jugea bien à la cour que cela me feroit beaucoup de dépit, et que madame la comtesse de Fiesque seroit désavouée. Elle m'envoya une lettre du Roi, laquelle je crus qu'elle avoit demandée ; je ne comprenois pas autrement comment on se seroit avisé de m'écrire. Par cette lettre, le Roi me mandoit qu'il avoit appris la résolution que j'avois prise de choisir pour ma demeure ma maison de Saint-Fargeau ; qu'il avoit été bien aise de me témoigner que ce choix lui étoit fort agréable, et m'assurer en même temps que j'y pourrois demeurer en toute sûreté. J'y fis réponse, et le remerciai de l'honneur qu'il lui avoit plu de me faire par les marques qu'il me donnoit de son souvenir ; que j'étois bien aise que mon séjour à Saint-Fargeau lui fût agréable ; que pour la sûreté de ma personne, je n'en avois point douté ; que je n'avois rien sur ma conscience qui me pût faire craindre le contraire ; que ma conduite et mes intentions avoient toujours été fidèles pour le service de Sa Majesté ; que je ne craignois rien, et que j'étois incapable de faire au-

cune action indigne de la qualité où Dieu m'avoit fait naître, et d'une bonne Française.

Je poursuivis mon chemin vers Saint-Fargeau. Comme j'en fus à deux lieues, il vint un de mes valets de chambre pour me dire qu'il y avoit à Châtillon, qui n'est qu'à huit lieues de Saint-Fargeau sur le chemin de Paris, un exempt des gardes du Roi avec six gardes; qu'il les avoit vus lorsqu'il y avoit passé; qu'il disoit n'y séjourner que pour faire reposer leurs chevaux, qui étoient boiteux : ce qui n'étoit pas vrai, à ce que disoit l'hôte du logis. Cet exempt s'étoit enquis de mes gens quand j'arriverois, et si je pouvois prendre un autre chemin · cela m'alarma; il me dit encore que tous les environs de Saint-Fargeau étoient pleins de gens de guerre qui faisoient payer la taille. Les gens effrayés se font toujours des fantômes pour les combattre; je dis : « Assurément c'est pour moi « que ces troupes sont là, et non pour les tailles; la « comtesse de Fiesque aura donné dans le panneau « lorsqu'elle a demandé l'escorte : et les douze gardes « lorsqu'ils auront joint l'officier, et six gardes qui « sont à Châtillon, ils seront ensemble dix-huit. » Cela me mettoit en grande inquiétude : Préfontaine, qui a l'esprit ferme et résolu, me rassura, et La Guérinière de même. On dit que j'ai l'esprit assez ferme : j'avoue qu'en cette rencontre j'étois si fort persuadée que l'on me vouloit arrêter, et j'en avois une si grande crainte, que j'en étois hors de moi.

Nous arrivâmes à Saint-Fargeau à deux heures de nuit; il fallut mettre pied à terre : le pont étoit rompu. J'entrai dans une vieille maison où il n'y avoit ni porte ni fenêtres, et de l'herbe jusqu'aux genoux dans

la cour : cela me donna une grande aversion et une grande horreur de la maison. L'on me mena dans une vilaine chambre, au milieu de laquelle il y avoit un poteau; la peur et le chagrin me surprirent à tel point, que je me mis à pleurer : je me trouvai bien malheureuse d'être hors de la cour, et de n'avoir pas une plus belle demeure. Comme cela fut passé, j'appelai madame de Frontenac, Préfontaine et La Guérinière : ils avoient été tous deux s'informer s'il n'y avoit pas quelque lieu proche où je pusse aller pour me guérir de la crainte où j'étois; ils me dirent qu'il y avoit un petit château fossoyé, à deux lieues de là, qui appartenoit à un nommé Davaux, qui est un contrôleur de mes domaines, où je pouvois aller jusqu'à ce que je fusse éclaircie. Je chargeai le gentilhomme de Frontenac, que j'avois avec moi, d'aller le lendemain à Châtillon pour savoir ce que l'exempt y faisoit avec ses gardes.

Après que j'eus soupé, je donnai le bonsoir, et dis : « Je veux demain dormir tout le jour; que l'on ne « m'éveille point. » Ensuite je montai à cheval, madame de Frontenac et moi, et l'une de mes femmes de chambre, Préfontaine et La Guérinière. Jugez avec quel plaisir je fis cette traite! Je m'étois levée deux heures devant le jour, j'avois fait vingt-deux lieues, et j'étois sur un cheval qui en avoit fait autant. Nous arrivâmes à la maison de Davaux, qui se nomme Dannery, sur les trois heures du matin; je me couchai en grande diligence. Le lendemain La Guérinière, qui étoit allé à Saint-Fargeau, revint, et me dit que ma maison étoit bonne et forte, que l'on ne m'y pouvoit point surprendre; que s'il entroit des gens par une porte, je pouvois me sauver par l'autre, et même que

l'on pourroit arrêter ceux qui me voudroient arrêter. Cela me plut fort, et j'attendois des nouvelles de Châtillon : le gentilhomme que j'y avois envoyé revint, lequel me conta que lorsqu'il arriva à Châtillon en l'hôtellerie où étoit logé l'exempt, il l'accosta et lui demanda où étoit la cour, parce qu'il venoit d'Italie, et qu'il étoit obligé d'aller à la cour pour quelque affaire. L'exempt lui répondit qu'elle étoit à Paris, et lui demanda où il avoit couché : le gentilhomme lui dit : « A Saint-Fargeau. » L'exempt lui demanda si on n'y attendoit point Mademoiselle ; l'autre lui répondit : « Elle y arriva hier au soir. » L'exempt parut surpris, et dit : « Je croyois qu'elle ne pouvoit passer « que par ici. » Le gentilhomme lui demanda s'il seroit long-temps à Châtillon ; il lui répondit qu'il attendoit quelque ordre de la cour, après quoi il marcheroit. Mes gens me pressèrent ensuite d'aller à Saint-Fargeau : je fus deux jours à m'y résoudre ; je ne m'ennuyois point en cette petite maison : j'y trouvois des livres, je me promenois, je me couchois de bonne heure, et je me levois tard. Je reçus une nouvelle qui me surprit fort : c'étoit la mort de mademoiselle de Chevreuse, arrivée en trois jours ; je la plaignis extrêmement : c'étoit une belle et bonne fille (1), qui n'avoit pas beaucoup d'esprit. Un matin, je m'en allai à Saint-Fargeau ; on me mena dans un appartement que je n'avois pas vu ; je le trouvai plus commode que celui où j'avois logé pour la première fois. M. le duc de Bellegarde l'avoit fait accommoder ;

(1) *C'étoit une belle et bonne fille :* On a vu, dans l'Introduction aux Mémoires de Brienne, le rôle qu'elle joua dans la Fronde. Elle avoit moins de bonté et plus d'esprit que ne lui en prête Mademoiselle.

Monsieur lui en avoit donné la jouissance, et la permission de demeurer dans cette maison pendant ma minorité, en considération des pertes qu'il avoit faites pour son service. Cet appartement étoit fait d'une partie d'une belle galerie retranchée, qui est sur l'épaisseur d'une muraille. Dès ce même jour-là je voulus changer les cheminées et les portes, y faire une alcove, et m'informai s'il n'y avoit point d'architecte dans le pays. Je fis commencer à ajuster le dedans de l'appartement où j'étois, et pour cela il fallut le quitter et m'en aller loger au grenier : avec ce désagrément, j'étois mal couchée. Madame la comtesse de Fiesque fit si bien, que mon lit n'arriva que dix jours après que je fus à Saint-Fargeau. Mes gens avoient été assez sots pour lui obéir; je les grondai comme ils le méritoient du peu de soin qu'ils avoient eu de me venir trouver, et je les louai de leur bravoure à secourir le carrosse de Préfontaine lorsqu'il avoit été pillé. Par bonheur, le bailli de Saint-Fargeau étoit marié depuis peu : ainsi il avoit un lit neuf. Madame la duchesse de Sully et madame de Laval me vinrent voir peu après mon arrivée. Je fus dans la plus grande honte du monde de n'avoir point de quoi les loger dans ma maison : il falloit qu'elles allassent tous les soirs coucher chez le bailli, où étoit le lit dans lequel j'avois couché avant l'arrivée de mon train. Il vint encore d'autres dames, qui logèrent toutes dans la ville; j'envoyai à Bois-le-Vicomte querir des meubles que j'y avois, afin de n'avoir plus cette honte.

Comme j'étois dans la maison de d'Avaux, j'eus une grande peur : je me réveillai, et j'entendis ouvrir le rideau de madame de Frontenac, qui étoit couchée

dans un lit proche du mien, et à l'instant je l'entendis refermer. Je lui dis : « Rêvez-vous, à l'heure qu'il est, « d'ouvrir votre rideau ? » Elle me répondit : « C'est « le vent. » Nous étions logées dans une chambre basse, où il n'y avoit de fenêtres que d'un côté, et ce jour-là il ne faisoit point de vent : la peur me prit ; je lui dis : « Venez coucher avec moi. » Elle ne s'en fit pas prier ; et comme elle passoit de son lit au mien, j'entendis encore ouvrir le rideau. Jusqu'à ce qu'il fût jour, ni elle ni moi ne parlâmes point. Comme le jour fut venu, elle m'avoua qu'elle avoit vu ouvrir son rideau (il y a toujours de la lumière dans ma chambre la nuit) ; que son premier mouvement avoit été de se jeter dans mon lit ; qu'elle avoit conservé du jugement, crainte de me manquer de respect et de me faire peur ; qu'elle avoit vu ouvrir et fermer deux fois son rideau. Nous nous entretînmes sur ce que ce pouvoit être sans le trouver. Quelques jours après j'appris qu'un garçon qui étoit à moi et mon frère de lait, lequel s'en étoit allé avec le comte de Holac, avoit été tué dans ma compagnie de gendarmes : je ne doutai pas que ce ne fût lui qui me venoit dire adieu ; je lui fis dire des messes.

Après que M. le prince eut reçu de mes nouvelles de Pont, et qu'il eut su que je ne voulois point être ailleurs qu'à Saint-Fargeau, il s'en alla prendre Château-Portien, Rethel, et d'autres petits châteaux. M. de Lorraine prit Bar-le-Duc avec son armée, et quelques châteaux. Foges, l'un de ses généraux, fut tué ; ensuite ils assiégèrent Sainte-Menehould. La cour avoit dessein que Son Altesse Royale fît revenir ses troupes, qui étoient avec M. le prince : pour cet

effet, Monsieur envoya Gédoin, enseigne de ses gendarmes, les querir. Il arriva à l'armée de M. le prince devant Sainte-Menehould comme les troupes de Son Altesse Royale faisoient un logement, après lequel on devoit donner l'assaut. M. le prince consentit que les troupes partissent le lendemain : les officiers ne le voulurent pas. Après avoir fait leur logement avec toute la bravoure et le bonheur possible, ils dirent à Gédoin : « Nous voulons donner l'assaut ; » ce qu'ils firent; et après que la place eut capitulé, au lieu d'entrer dedans ils prirent congé de M. le prince, avec tous les regrets imaginables de le quitter et toute la reconnoissance possible des honneurs qu'ils en avoient reçus. Il leur témoigna aussi avoir beaucoup d'estime des officiers et des troupes, et un extrême déplaisir de ce qu'ils le quittoient. Holac fit mettre son régiment en bataille, et dit aux officiers et cavaliers : « Vous êtes à Son Altesse Royale, vous avez « l'honneur de porter son nom : allez le trouver; « pour moi, je demeurerai à la compagnie de M. le « prince. » Dans l'instant son régiment, au lieu de marcher avec les autres, rentra dans le camp, et celui de Baudits le suivit, lequel dit à Gédoin qu'il étoit inutile à Son Altesse Royale, et qu'il pouvoit servir M. le prince; qu'il croyoit qu'il n'en seroit pas fâché. Pour le comte d'Escars, qui n'avoit de troupes que ma compagnie de chevau-légers, il demeura aussi avec M. le prince.

La cour étoit à Paris, accablée de harangues de tous côtés; elle n'avoit point assez d'oreilles pour écouter tous les gens qui demandoient pardon. M. le cardinal de Retz salua le Roi et la Reine, et se croyoit

le mieux du monde à la cour, lorsqu'un jour qu'il venoit la faire, Villequier, capitaine des gardes du corps, l'arrêta (1), et le mena, par la galerie du Louvre, monter en carrosse au pavillon, et de là au bois de Vincennes. Depuis que l'on eut pris ce dessein, on fut quelques jours sans l'exécuter, parce qu'il ne venoit guère au Louvre. Quand on y entre et qu'on a dessein d'arrêter les gens, il est difficile de s'échapper, et rien n'est si véritable qu'un vers de Nicomède, qui est une tragédie de Corneille, qui fut mise au jour (2) aussitôt après la liberté de M. le prince, en laquelle il y a :

Quiconque entre au palais porte sa tête aux rois.

Quand la Reine envoya querir Villequier pour lui donner l'ordre, il n'y avoit avec elle que le Roi et M. Le Tellier, à ce que je lui ai ouï dire depuis. Villequier lui dit : « Madame, c'est un homme qui a tou-« jours quantité de braves avec lui ; s'ils se mettent « en défense, que ferai-je ? le prendrai-je mort ou « vif ? » Tout le monde se regarda. Il répliqua : « Que « le Roi me donne un mot de sa main de ce que j'ai « à faire. » Le Roi écrivit qu'il lui ordonnoit de prendre le cardinal de Retz de quelque manière que ce fût. J'ai appris ceci de la Reine, lorsque je causois avec elle de ce qui s'étoit passé. Elle me disoit souvent que

(1) *L'arrêta* : Le cardinal de Retz fut arrêté le 19 décembre 1652. — (2) *Qui fut mise au jour* : Cette pièce fut représentée pour la première fois en 1652. « Les princes, dit un des éditeurs de Corneille, étant sortis « de prison dans le temps qu'on représentoit Nicomède, quelques vers « donnèrent matière à des applications qui augmentèrent le succès de « cette tragédie. » (JOLLY, *Avertissement des poëmes dramatiques de M. Corneille.*)

M. le prince avoit l'ame bonne; qu'on lui avoit conseillé de s'en défaire, et qu'elle avoit fait une grande faute de ne s'en être pas défaite au bois de Vincennes; qu'elle ne se repentiroit jamais de ne l'avoir pas fait; qu'elle étoit incapable d'avoir cette pensée, quelque mal qu'il lui eût pu faire, non plus qu'à M. le cardinal.

A l'arrivée de la cour à Paris, M. de Beaufort fut exilé, aussi bien que madame de Montbazon et madame de Bonelle. Frontenac eut une lettre pour sa femme; elle étoit partie avec moi : la comtesse de Fiesque eut le même ordre; et parce qu'elle étoit malade on lui donna des gardes, et elle ne voyoit personne.

Il se passa à la cour une affaire moins importante que celle du cardinal de Retz, qui y fit beaucoup de bruit : ce fut le mariage du marquis de Richelieu avec mademoiselle de Beauvais, fille de la première femme de chambre de la Reine. Ce garçon étoit bien fait, jeune, plein d'esprit et de courage, et nourri dans l'élévation où sont d'ordinaire les gens de faveur. Son frère aîné n'a point d'enfans et est fort malsain : ainsi toute la dépouille de cette faveur le regardoit et le regarde encore, mais beaucoup moins à présent que dans ce temps-là, parce que madame d'Aiguillon, qui en possède une bonne partie et qui en est maîtresse, lui en ôtera tout ce qu'elle pourra. Ce mariage surprit tout le monde; quoique cette fille soit jolie et aimable, elle n'est pas assez belle pour faire passer par dessus mille considérations qu'il devoit avoir : ainsi dès le lendemain madame d'Aiguillon l'enleva et l'envoya en Italie, pour voir s'il persévéroit à l'ai-

mer. Au bout de quelque temps il revint, et l'a toujours fort aimée. Elle disoit dans sa douleur : « Mes « neveux vont toujours de pis en pis ; j'espère que le « troisième épousera la fille du bourreau. » Il est vrai qu'elle avoit grand sujet de se plaindre, de ce que l'un et l'autre n'avoient pas pris de bonnes et de grandes alliances. Madame de Beauvais ne lui avoit nulle obligation, et n'étoit point obligée de négliger son bien à ses dépens, comme étoit madame de Pons, fille de madame Du Vigean, dont la mère est comme la femme de charge de sa maison. Tout ce qui peut se dire là-dessus, c'est que si le cardinal de Richelieu pouvoit voir de l'autre monde l'état où est sa maison, je crois que tous ceux qu'il a persécutés en seroient assez vengés.

Madame accoucha d'une quatrième fille, que l'on nomma mademoiselle de Chartres. Monsieur en fut assez fâché : il espéroit toujours d'avoir un garçon. Elle fut malade à l'extrémité ; j'envoyai avec beaucoup de soin en apprendre des nouvelles à Paris, faire des complimens à Monsieur, et le prier d'avoir agréable que je l'allasse voir ; il me manda qu'il n'étoit pas encore temps.

Pendant la maladie de Madame, la Reine l'alla voir avec beaucoup de bonté. Madame la comtesse de Fiesque lui fit demander si elle auroit agréable qu'elle la vît ; la Reine répondit qu'elle la verroit comme comtesse de Fiesque, et non pas comme ma gouvernante. Elle me renonça pour avoir cet honneur ; et quand la Reine lui parla de moi, elle me dauba de toute sa force. Comme Madame se porta mieux, je crus que Son Altesse Royale, qui étoit de meilleure

humeur, seroit bien aise de me voir. J'envoyai La Guérinière ; et comme je vis qu'il ne venoit point, et que je ne pouvois pas croire que Son Altesse Royale refusât de me voir, je partis dans l'espérance de le trouver en chemin : ce qui arriva. Je le rencontrai au pont de Gien, où j'avois mis pied à terre ; il me donna une lettre de Monsieur, par laquelle il me mandoit que je lui envoyasse deux lettres, l'une pour le comte de Holac et l'autre pour le comte d'Escars, par lesquelles je leur ordonnasse de revenir avec mes compagnies, et que jusques à ce que cela fût fait il ne me pouvoit voir, parce que la cour le trouveroit mauvais, et diroit que c'étoit de concert avec lui qu'ils y sont demeurés. Je poursuivis mon chemin jusques à Sully, où je devois coucher ; et, dès que j'y fus arrivée, j'écrivis à Son Altesse Royale. Je lui mandai que j'étois bien malheureuse qu'il ne me voulût pas voir ; que je ne pouvois pas répondre de ce que faisoient messieurs d'Escars et de Holac ; et pour marque que je voulois contribuer à leur retour, j'envoyois à Son Altesse Royale les deux lettres qu'elle me demandoit. Ces lettres n'étoient pas de ma main, et contenoient :

« Son Altesse Royale a désiré que je vous écrivisse pour vous mander de revenir ; je pense que son commandement a assez de pouvoir sans que mes ordres y soient nécessaires : tout ce que je puis faire, c'est d'en user comme je fais, etc. » Je signai les deux lettres de ma main. Voilà à peu près ce qu'elles contenoient ; je ne me souviens pas du reste. Je pense qu'il y avoit encore : « Si vous ne revenez, j'aurai sujet de me plaindre de vous. » Je dis à Son Altesse

Royale que si, après avoir ces deux lettres, la cour n'étoit pas contente, ce seroit avoir une grande tyrannie pour moi de vouloir que je dépendisse, pour voir Monsieur, de ce que feroient d'Escars et Holac. Je dépêchai mon courrier, par lequel je demandois des carrosses de relais; il revint le lendemain, et Monsieur me manda qu'il m'avoit envoyé des relais. J'allai au commencement de décembre de Sully à Blois en un jour : j'avois avec moi madame de Frontenac et madame la comtesse de Fiesque. J'oublois de dire qu'elle arriva en litière un matin que l'on ne songeoit pas à elle; je lui dis : « Ah! madame, com-« ment êtes-vous venue ici, vous qui me croyiez en « Flandre? » Elle me parla avec assez d'humilité; cela me toucha le cœur, et je la traitai avec plus de bonté qu'elle ne méritoit.

J'arrivai à Blois, que Monsieur avoit soupé. J'avoue que je ne savois quelle mine il me feroit, et que j'en étois un peu inquiète : j'augurois cependant que l'on me feroit bon accueil, parce qu'au relais je trouvai des gardes, et que Saujon n'auroit pas fait cela s'il eût cru que Monsieur l'eût trouvé mauvais. Il vint à la porte de sa chambre au devant de moi, et me dit : « Je n'oserois sortir, parce que j'ai la bouche enflée. » Il salua les dames, et d'abord demanda des nouvelles de la maladie de Madame à madame la comtesse de Fiesque. J'étois cependant auprès du feu, où je contois l'aventure du jacobin de Provins. Monsieur vint, qui me la fit conter et en rit; puis il me dit : « Allez « souper, bon soir; ne revenez point, parce qu'il est « tard. »

Le lendemain il vint à ma chambre dès que je fus

éveillée : je mangeai avec lui, parce que je n'avois point amené d'officiers. Il contoit mille affaires, et me parloit sans cesse de M. le prince ; ses gens avoient remarqué qu'il ne l'avoit pas nommé depuis qu'il étoit hors de Paris. Il me traita assez bien ce voyage-là ; il est vrai qu'il dura peu : je ne restai que deux jours à Blois. Le comte de Béthune y vint ; puis il me conduisit jusques à Chambord, où nous séjournâmes deux jours ; il remercia madame de Frontenac d'être demeurée avec moi, témoigna à madame la comtesse de Fiesque qu'elle n'avoit pas bien fait de me quitter, et dit à Préfontaine : « Je suis fort content de vous ; « lorsque l'on m'a dit que c'étoit vous qui conseilliez « ma fille de s'en aller, je n'en ai rien cru. » A Chambord, il dit à Préfontaine : « Je vous veux mener par- « tout. » Il lui montra sa maison avec plaisir ; cela m'en fit un fort grand : j'aimois fort que l'on considérât les gens qui me servoient bien. Le soir il lui dit : « Préfontaine, je vous veux mener promener « dans mon parc de grand matin. » Dans la promenade il lui dit : « J'aime bien ma fille ; j'ai cependant « quelques considérations qui font que je serai bien « aise qu'elle ne demeure guère ici. » Préfontaine lui dit : « Votre Altesse Royale voit qu'elle n'en a pas usé « comme une personne qui y veut demeurer ; elle « est venue sans équipage. » Il lui tint plusieurs discours pour lui témoigner qu'il n'avoit songé en sa vie à rien avec tant de passion qu'à mon établissement ; que j'étois si difficile, que je n'avois pas voulu de M. l'électeur de Bavière. Cela est vrai, et il me semble que ce n'étoit pas un bon parti ; il avoit son père et sa mère ; il n'avoit que quinze ans, et l'on vivoit dans

cette maison un peu plus solitairement que dans un couvent. Toute sa conversation ne tendit qu'à lui faire connoître la tendresse qu'il avoit pour moi, le désir qu'il avoit eu, lorsqu'il étoit en pouvoir, de me procurer un établissement ; que de mon côté je n'avois pas correspondu à ses bonnes intentions, et qu'en l'état où il étoit je ne devois pas désirer de lui plus qu'il ne pouvoit. Préfontaine revint fort persuadé qu'il disoit vrai : que c'étoit un homme de bonne amitié.

Pendant ce voyage on parla de la laideur de ma maison de Saint-Fargeau ; que j'en devois chercher quelqu'une qui fût plus belle, et plus proche de Blois. L'on dit que Châteauneuf-sur-Loire, qui étoit aux enfans de M. d'Emery, étoit à vendre. Monsieur me dit : « Si cela est, il faut que vous l'achetiez. » Je lui dis que je la verrois à mon retour. Je ne croyois être qu'une nuit à Orléans, où M. de Sourdis me donna à souper, et M. l'évêque à dîner. Madame la comtesse de Fiesque se trouva mal : ce qui m'obligea à y demeurer ce jour-là. J'allai voir Châteauneuf, que je trouvai une belle maison : ce n'est qu'un corps de logis qui est fort grand, de beaux jardins et des parterres avec des fontaines, un grand rond d'eau, un canal, et la rivière de Loire au bout du parc, qui en fait un grand que l'on voit de la maison. J'eus beaucoup de plaisir à cette promenade : il faisoit la plus belle journée du monde. Madame de Sully et madame la marquise de Laval, qui m'étoient venues trouver à Orléans, y vinrent avec moi. Madame de Sully avoit beaucoup de passion que je fisse cette acquisition : c'étoit proche de Sully. Nous prîmes de grands des-

seins de bâtir des pavillons et d'ajuster les dedans ; mais ce qui me déplaisoit fort en ce lieu, c'est qu'il n'y avoit point du tout de couvert, excepté deux petits bois de charmes fort mal venus.

[1653] A mon retour, je trouvai M. de Beaufort à Orléans ; il ne m'avoit point trouvée à Chambord ; il étoit venu après moi à tout hasard. Il soupa avec nous, et nous fîmes la meilleure chère du monde sans avoir d'officiers : il y a à Orléans un très-bon traiteur. Je repassai par Sully, où je fus encore un jour, et je m'établis tout-à-fait à Saint-Fargeau ; je changeai de chambre lorsque j'y arrivai. Il avoit fallu percer des cheminées en celles où j'étois ; de sorte que j'en fis une autre qui avoit une belle vue : ce qui n'est pas extraordinaire, parce que c'est un grenier. Je travaillois depuis le matin jusques au soir à mon ouvrage, et je ne sortois de ma chambre que pour aller dîner en bas, et à la messe. Cet hiver-là étoit assez vilain pour ne pouvoir s'aller promener. Dès qu'il faisoit un moment de beau temps, j'allois à cheval ; et quand il geloit trop je me promenois à pied, et voyois mes ouvriers. Je fis d'abord faire un mail, où il y avoit des arbres entourés de tant de ronces que l'on n'eût pas jugé possible d'y faire une allée. A force de couper des broussailles et d'enlever de la terre et d'en porter, l'on forma une belle allée. Je ne la jugeois pas assez longue pour un mail ; je la fis alonger de cent pas en terrasse : ce qui fit un fort bel effet. De cette terrasse on voit le château, un faubourg, des bois, des vignes, une prairie où passe une rivière, qui est l'hiver un étang : ce paysage n'est pas désagréable. Saint-Fargeau étoit un lieu si sauvage, que l'on n'y trouvoit

pas des herbes à mettre au pot lorsque j'y arrivai.

Pendant que je travaillois à mon ouvrage, je faisois lire ; et ce fut en ce temps que je commençai à aimer la lecture, que j'ai toujours fort aimée depuis. On rangea mes cassettes et mes papiers : je me souvins de la Vie de madame de Fouquerolles, que Préfontaine avoit ; il me la rendit, et je l'achevai ; et comme j'avois fort envie de dire un mot de ce qui s'étoit passé, je trouvai le moyen d'y en insérer des fragmens. A la fin l'envie me prit de faire imprimer cet ouvrage avec un manifeste pour me justifier des plaintes qu'elle avoit faites de moi, et celui qu'elle avoit fait pour y répondre. Une certaine Lettre du royaume de la Lune, de madame de Frontenac, et une que j'avois faite aussi avec des vers de sa façon, parce que j'en fais très-mal ; et si l'on en veut croire beaucoup de gens, tous les vers qui sont dans ce livre, quoique fort jolis, ne sont pas d'elle : l'on dit que c'étoit un certain M. Du Châtelet qui les faisoit.

Je fis imprimer tous ces recueils ; j'envoyai querir un imprimeur à Auxerre, et je me divertissois à le voir imprimer. Il avoit une chambre dont il ne sortoit point : c'étoit un grand secret ; il n'y avoit que madame de Frontenac, Préfontaine, son commis et moi qui le voyions.

M. le prince m'écrivoit tous les ordinaires, et me mandoit ce qu'il savoit, et moi de même. Il envoya le maréchal des logis de mes gendarmes pour savoir ce qu'il me plaisoit que Holac et d'Escars fissent, et dans sa lettre il y avoit : « Je ne puis croire que ce « soit tout de bon que vous vouliez qu'ils me quittent : « si vous le voulez, vous êtes la maîtresse, et je vous

« obéirai sans en rien dire. » Dans la même lettre il me marquoit que les amis du cardinal de Retz le faisoient rechercher; qu'il me prioit de lui donner mon avis de ce qu'il avoit à faire. Je dis à tout le monde, à Saint-Fargeau, que Saint-Germain avoit quitté M. le prince; après y avoir resté quatre ou cinq jours, il dit qu'il s'en alloit chez lui. J'écrivis à M. le prince que j'aurois été fâchée qu'il eût renvoyé d'Escars et Holac; qu'il avoit dû juger, par la manière dont je leur écrivois, que je ne désirois pas qu'ils m'obéissent; qu'à l'égard du cardinal de Retz, il en useroit comme il jugeroit à propos, et que je lui conseillois de prendre ses avantages où il les trouveroit. Le garde que Son Altesse Royale avoit envoyé porter mes lettres à Holac et à d'Escars vint à Saint-Fargeau; il me conta qu'il avoit passé à Sedan, où étoit le cardinal Mazarin, qui avoit lu mes lettres; et que comme il les avoit rendues à ces messieurs, ils ne les avoient pas voulu lire; qu'ils les avoient portées à M. le prince; qu'il s'étoit entretenu avec eux, et qu'il avoit répondu : « Assurez Monsieur et Mademoiselle « de mes très-humbles respects, et que, quoi qu'ils « fassent, je crois qu'ils ne me veulent point de « mal. » D'Escars et Holac m'écrivoient de belles lettres : ils me supplioient de croire qu'ils ne manqueroient jamais au respect et à l'attachement qu'ils avoient pour moi; qu'ils m'étoient inutiles; qu'ils croyoient que je ne pouvois trouver mauvais qu'ils continuassent à servir un prince de si grand mérite, et qui m'étoit si proche; que la bonne opinion que je leur avois fait l'honneur de leur témoigner étoit fondée sur la réputation qu'ils avoient acquise; qu'ils

la perdroient s'ils quittoient M. le prince, et qu'en ce cas ils seroient privés de l'honneur de ma bienveillance, qui étoit pour eux ce qu'il y avoit au monde de plus cher. Ils firent la même réponse à Son Altesse Royale, et demeurèrent.

Madame la duchesse de Vitry me vint voir, et quantité d'autres dames des environs : il y avoit souvent compagnie. Comme la comtesse de Fiesque se porta mieux, elle m'envoya un certain valet qu'elle avoit, qui s'étoit érigé en gentilhomme, nommé d'Apremont : je mets son nom, parce que ses actions me feront parler de lui plus souvent qu'il ne mérite. Elle m'écrivoit qu'elle espéroit être bientôt en état de me venir trouver : je lui mandai qu'elle seroit la bien venue. Elle écrivit à madame de Frontenac pour savoir si je trouverois bon qu'elle amenât avec elle une certaine mademoiselle Doutrelais de Normandie, qui demeuroit depuis quelques années avec elle : je dis à madame de Frontenac que non, et qu'elle lui devoit mander qu'elle n'étoit pas de condition à manger toujours avec moi comme les autres dames, ni à aller dans mon carrosse; qu'elle seroit embarrassée, et qu'elle embarrasseroit les autres. Je dis à madame de Frontenac et à Préfontaine : « Nous serions bien « heureuses si cette difficulté pouvoit empêcher ma« dame la comtesse de Fiesque de venir ici; elle est « vieille et intrigante : ces sortes d'esprits sont dan« gereux dans les maisons. » Elle surmonta cette difficulté, et vint. Le jour qu'elle arriva, je dis à madame de Frontenac : « Je vous conjure de ne faire « aucune liaison avec la comtesse de Fiesque; de « n'entrer dans aucun de ses commerces, parce que

« j'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour vous, et je « sens fort bien que je perdrois l'une et l'autre. » Je fis la même défense à Préfontaine, et jusque-là de n'aller point dans sa chambre après la première visite ; et je lui dis : « Les gens comme vous peuvent aisé- « ment se dispenser de faire des visites ; vous avez « des affaires, et vous la verrez tous les jours dans « ma chambre. » Comme elle arriva, sa fille madame de Pienne étoit avec elle ; elle dit à madame de Frontenac : « Je n'irai point coucher dans ma chambre, je « serois trop éloignée ; je coucherai avec vous. » Madame de Frontenac couchoit dans ma chambre, parce que lorsque nous étions arrivées elle y avoit couché ; j'y étois accoutumée, et j'en étois bien aise, parce que je suis peureuse. Elle nous conta mille nouvelles ; c'est une femme assez agréable en toutes manières : son procédé est noble et civil, elle faisoit le mieux du monde les honneurs de ma maison ; pour madame de Frontenac, elle ne prenoit pas la peine de parler à personne. Nous menions une vie assez douce, et exempte d'ennui ; aussi suis-je la personne du monde qui m'ennuie le moins : je m'occupe toujours, et me divertis même à rêver. Je ne m'ennuie que quand je suis avec des gens qui ne me plaisent pas, ou que je suis contrainte.

Quand la Vie de madame de Fouquerolles fut imprimée, je trouvai que cette occupation m'avoit divertie : j'avois lu des Mémoires de la reine Marguerite ; tout cela, joint à la proposition que la comtesse de Fiesque, madame de Frontenac et son mari me firent d'écrire des Mémoires, m'engagea à commencer ceux-ci. Préfontaine me dit aussi que si cela me plaisoit,

j'en devois faire. J'écrivis en peu de temps tout le commencement, jusques à l'affaire de l'hôtel-de-ville; et comme j'écris fort mal, je donnois à Préfontaine à mesure que j'écrivois, pour mettre au net.

J'appris que Madame partoit de Paris; je mandai à Monsieur que je l'irois voir à Orléans. Monsieur me manda que je n'y allasse pas; qu'on croiroit à la cour qu'on s'assembleroit en un lieu où il s'étoit passé des affaires qui ne leur étoient pas agréables, et que quand il feroit beau je viendrois voir Madame à Blois. Je ne me le tins pas pour dit; je partis de Saint-Fargeau, et je m'en allai à Orléans. Monsieur et Madame me reçurent fort bien; je n'y restai qu'un jour. J'y trouvai des comédiens : c'étoit une très-bonne troupe qui avoit été tout l'hiver de devant à Poitiers avec la cour, et l'avoit suivie à Saumur : elle avoit eu beaucoup d'approbation de toute la cour; je les fis jouer un soir à mon logis, où Son Altesse Royale vint. L'on ne parloit en ce temps-là que du retour du cardinal Mazarin (1) à la cour, dont Son Altesse Royale n'étoit pas trop contente.

Il vint à Orléans un certain père jésuite qui avoit déjà été à Blois, nommé le père Jean-Antoine, pour proposer à Monsieur le mariage de M. le duc de Neubourg avec moi. Il y avoit sept ou huit mois que ce bon père étoit à Paris; il n'avoit pas trouvé plus tôt l'occasion de parler à Son Altesse Royale. Elle m'appela un jour dans son cabinet en présence de Madame, et me fit cette proposition. Je lui répondis

(1) *Du retour du cardinal Mazarin :* Ce ministre fit à Paris une entrée solennelle le 9 février 1653. Louis XIV étoit allé au devant de lui jusqu'au Bourget.

que je croyois qu'il se moquoit de moi, ou qu'il avoit oublié ce qu'il étoit depuis qu'il n'étoit plus à la cour, de me vouloir marier à un petit souverain d'Allemagne. Madame me dit qu'ils avoient eu des filles d'Autriche et de Lorraine. Je lui répondis que les autres se marioient comme elles vouloient; que pour moi, je n'étois pas résolue de me marier de telle manière : nous n'en dîmes pas davantage. Monsieur et Madame s'en allèrent à Blois, et moi à Saint-Fargeau. Je passai par Sully, où je fus un jour. A mon arrivée, je ne songeai qu'à faire accommoder un théâtre en diligence ; il y a à Saint-Fargeau une grande salle qui est un lieu fort propre pour cela : j'écoutois la comédie avec plus de plaisir que je n'avois jamais fait. Le théâtre étoit bien éclairé et bien décoré : la compagnie à la vérité n'étoit pas grande ; il y avoit des dames assez bien faites. Nous avions, les dames et moi, des bonnets fourrés avec des plumes; j'avois pris cette invention sur un que madame de Sully portoit à la chasse : l'on avoit augmenté ou diminué, de sorte que cela étoit fort joli. Madame de Bellegarde, qui ne demeure qu'à dix ou douze lieues de Saint-Fargeau, y venoit souvent. Après le plaisir de la comédie, que le carême fit finir, le jeu du volant succéda : comme j'aime les jeux d'exercice, j'y jouois deux heures le matin et autant l'après-dînée. Mon mail s'acheva : j'y jouai avec madame de Frontenac, qui me disputoit sans cesse, quoiqu'elle me gagnât toujours; j'avois plus d'adresse, mais la force l'emportoit.

Son Altesse Royale, au départ d'Orléans, me dit : « L'affaire de votre compte de tutèle n'est pas encore « terminée; je la veux finir avec vous : ordonnez-

« le à vos gens. » J'en écrivis à Paris, puis à Blois.

Il se fit là-dessus quantité d'écritures qui commençoient de part et d'autre à s'aigrir un peu : comme j'entendois parler de mes affaires plus qu'à Paris, où je ne voulois pas les écouter, je m'y donnai tout-à-fait, et y pris plaisir.

Préfontaine me montroit toutes les lettres qu'il recevoit tous les ordinaires, et même les réponses qu'il faisoit; souvent j'écrivois moi-même. Un jour je lui dis : « Ce n'est pas assez d'avoir l'œil sur mes procès, « et de contribuer à l'augmentation de mon revenu : « il faut aussi voir la dépense de ma maison. Je suis « persuadée que l'on me vole ; et pour éviter cela, je « veux que l'on me rende compte, comme l'on fait à « un particulier : cela n'est point au-dessous d'une « grande princesse; moins on la vole, plus elle est « en état de faire du bien : et quand on le fait avec « discernement, l'on en sait gré. J'ai toujours ouï « dire que l'infante Isabelle (1), souveraine des Pays-« Bas, voyoit toutes les affaires, jusques aux plus pe-« tites, aussi bien qu'une grande duchesse de Tos-« cane (2) de la maison de Lorraine, toutes deux aussi « illustres par leur mérite, leur capacité et leur vertu « que par leur naissance : je serai fort aise de les « imiter. » Préfontaine le fut fort de ma résolution, et me dit que je ferois très-bien ; et pour ce sujet, il chercha les moyens de découvrir ce que je voulois savoir. Nous trouvâmes que j'avois été fort mal ser-

(1) *L'infante Isabelle* : Voyez la note de la page 95 de ce volume. — (2) *Une grande duchesse de Toscane* : Christine, fille de Charles III, duc de Lorraine, et petite-fille de Catherine de Médicis. Elle avoit épousé, le 30 avril 1589, Ferdinand de Médicis, grand duc de Toscane.

vie, et que je pouvois beaucoup retrancher de ma dépense et paroître davantage. J'envoyai querir mes gens avec leurs comptes : ils m'en apportèrent de faux ; je leur montrai les véritables : ils furent confondus et contraints de m'en demander pardon, et de me prier de leur donner ce qu'ils m'avoient dérobé. Il y en eut un qui m'avoua que son confesseur lui avoit refusé l'absolution jusqu'à ce qu'il eût restitué. Je le leur donnai, à condition qu'à l'avenir ils auroient une meilleure conduite. Madame de Frontenac m'avoit donné un contrôleur, le mien étoit mort ; il devoit faire merveille, il avoit fait comme les autres.

Après que j'eus écrit et reçu beaucoup de lettres de Blois, Son Altesse Royale envoya M. Duché pour me persuader de l'aller trouver la semaine sainte à Orléans : je m'en excusai. Il fut deux jours à Saint-Fargeau ; il m'importuna fort. La comtesse de Fiesque et madame de Frontenac commencèrent à se lier ensemble d'amitié, nonobstant ce que j'avois dit à la dernière ; et comme mes affaires me donnoient beaucoup de chagrin, et que je ne savois à qui m'en prendre, je me mettois quelquefois en colère contre Préfontaine, parce qu'il étoit parent de M. de Choisi, que je croyois l'auteur de tout l'embarras où j'étois. Je me trompois fort, comme j'ai vu depuis ; il ne l'étoit point, et Préfontaine ne le voyoit plus depuis que je le lui avois défendu. Un jour que je l'avois grondé, et qu'il me voyoit en méchante humeur, il s'en alla coucher chez un gentilhomme nommé La Salle, qui n'est qu'à deux ou trois lieues de Saint-Fargeau, lequel en est présentement gouverneur. Pendant son absence, ces bonnes dames, qui lui en vouloient sans

savoir pourquoi, engagèrent Latour, mon écuyer, à me venir parler contre lui, afin qu'il ne revînt plus auprès de moi. Comme je suis méfiante, et que je connoissois assez de sujet de l'être, je rembarrai La Tour d'importance ; et pour lui faire connoître que je n'étois pas d'humeur à congédier si légèrement des gens qui me servent bien, j'envoyai un homme au galop le querir, quoiqu'il fût dix heures du soir et qu'il plût. Il arriva à minuit, fort mouillé. Lorsqu'il entra, je lui dis : « Le meilleur moyen du monde de raccommoder « les gens avec moi, c'est quand on les insulte. » Je lui contai tout ce que Latour m'avoit dit, et en même temps je lui dis aussi : « C'est un pauvre homme qui « ne sait ce qu'il fait, à qui les comtesses de Fiesque « la mère et la fille ont fait faire tout cela, comme le « chat qui tire les marrons du feu ; je suis pourtant bien « aise que vous voyiez quel homme c'est : vous m'im- « portunez sans cesse pour lui faire du bien, et vous « voyez la reconnoissance qu'il en a. » Pour la comtesse de Fiesque la jeune, je ne comprenois pas quel intérêt elle avoit à cela ; aussi ne croyois-je pas trop qu'elle y eût part : la suite de sa conduite m'a bien fait connoître le contraire. Pour madame de Frontenac, je ne l'en accusois en façon du monde ; je ne la croyois pas liée d'amitié au point où elle étoit avec la comtesse de Fiesque. Pour la vieille comtesse, il y avoit longtemps que je voyois bien qu'elle n'aimoit pas Préfontaine, et la raison en étoit qu'il ne l'alloit guère voir, et qu'il ne lui parloit qu'indifféremment ; et elle eût voulu qu'il lui eût rendu compte de tout ce que je lui disois et de toutes mes affaires, dont elle auroit voulu être maîtresse, et faire des micmacs de petits ménages :

elle étoit fort intéressée. Puisqu'elle avoit connu qu'il n'étoit pas homme à cela, elle l'avoit haï mortellement : sa consolation étoit qu'elle en auroit haï tout autre en sa place qui m'auroit servie de même. C'étoit moi qui ne voulois pas qu'il lui parlât de rien. La Tour ne fit pas long séjour à Saint-Fargeau après cette équipée ; il me demanda permission de s'en aller chez lui : je la lui donnai avec beaucoup de joie.

Un jour que j'entrai dans la chambre de madame la comtesse de Fiesque la mère, je trouvai son écritoire ouverte, et il y avoit une lettre qu'elle écrivoit à madame la duchesse d'Aiguillon, qui n'étoit pas fermée. Elle lui témoignoit le déplaisir qu'elle avoit de ce que M. le comte de Fiesque étoit dans les intérêts de M. le prince ; qu'elle souhaitoit avec toutes les passions imaginables qu'on l'en pût retirer, et que pour cela il falloit proposer à la cour quelque négociation pour M. le prince par le comte de Fiesque, et dire que le comte de Fiesque étoit un bon homme plein d'honneur, qui étoit aussi aisé à tromper qu'un autre ; qu'elle avoit beaucoup de pouvoir sur son esprit ; que s'il étoit une fois ici, elle le feroit bien parler, et tireroit de lui bien des circonstances, si ces commerces étoient une fois établis ; et que sous prétexte de servir M. le prince, pourvu que l'on le sût bien prendre, et lui parler toujours d'honneur et de probité, on le feroit passer par dessus. Je ne fus pas surprise de voir ces bons sentimens ; je connoissois la bassesse de son ame, et le désir qu'elle avoit de s'intriguer aux dépens de qui que ce pût être. Après le retour de Duché à Blois, l'on m'envoya un valet de pied qui m'apporta une transaction que l'on me mandoit de signer, et que si

je voulois je l'envoyasse consulter à Paris. Je répondis qu'il ne falloit point de conseil là-dessus, et qu'il ne falloit que savoir lire pour connoître qu'elle m'étoit très-désavantageuse. J'écrivis à Goulas pour supplier Son Altesse Royale de vouloir prendre des arbitres : il me manda qu'il prenoit messieurs de Bous et de Cumont. Je lui fis réponse que, pour marque que je voulois promptement sortir d'affaire avec Son Altesse Royale, je n'en voulois point d'autres ; que je les croyois gens de probité. Il me manda ensuite qu'il n'étoit pas de la dignité d'un fils de France de mettre ses affaires en arbitrage, et que j'avois mal expliqué sa lettre.

Tout ce que j'écrivois étoit pris de travers ; et si l'on me répondoit une fois à propos, et que je convinsse de ce qu'ils proposoient, aussitôt ils s'en dédisoient.

Vineuil, qui venoit de Flandre, fut pris avec toutes ses lettres. Il en avoit une entre autres sans dessus, où l'on parloit de M. de Lorraine et du comte de Fiesque. Dès qu'on le sut en Flandre, M. le prince me manda : « Ne soyez point en inquiétude des let-« tres dont Vineuil étoit chargé ; dans celle que je « vous écrivois il n'y avoit rien. » L'on jugea à la cour que cette lettre s'adressoit à moi. Soit pour faire plaisir à Son Altesse Royale, ou plutôt pour se moquer de tous deux, l'on chargea l'archevêque d'Embrun, qui est un prélat toujours absent de son diocèse et fort affamé de mauvaises commissions, comme l'on peut juger par celle-ci, d'aller à Blois porter la copie de cette lettre, et d'offrir à Son Altesse Royale sur cela de m'ôter la disposition de mon bien, et de

la lui remettre, sous prétexte que j'envoyois de l'argent à M. le prince. Son Altesse Royale refusa cette offre, et c'étoit trop de l'avoir écoutée : hors le caractère, il devoit faire jeter par les fenêtres tout homme assez mal avisé pour lui faire une telle proposition. L'on me l'écrivit pour m'intimider, et pour me faire hâter d'aller à Orléans. Je leur mandai que l'on ne me pouvoit ôter mon bien à moins que d'être déclarée ou folle ou criminelle; que je n'étois ni l'une ni l'autre. Le pauvre archevêque d'Embrun (je le nomme ainsi par la pitié que j'ai de sa conduite) m'écrivit pour me dire qu'il avoit eu beaucoup de joie de voir le bon naturel de Son Altesse Royale pour moi, par la manière dont il avoit reçu la proposition qu'il étoit allé faire contre moi. Jamais homme ne s'étoit vanté de pareille action : je ne lui fis aucune réponse. J'avois plus de sujet de me plaindre qu'il eût pris cette commission qu'un autre : il est de la maison de La Feuillade, qui a toujours été attachée à Son Altesse Royale; son père et trois de ses frères étoient morts à son service, et lui il avoit toujours fait une profession particulière d'être de mes amis, et je le traitois fort bien.

Son Altesse Royale retourna à Blois. Nos affaires allèrent toujours leur train, c'est-à-dire qu'elles ne s'avançoient point, quoique l'on s'écrivît beaucoup de lettres. Son Altesse Royale me pressoit fort d'aller à Blois, et disoit que la cour désiroit que je fusse auprès d'elle, et qu'elle avoit beaucoup d'affaires à me communiquer. Elle me manda d'y envoyer Préfontaine ; je lui mandai que cela ne serviroit de rien ; que je ne me fiois à personne de mes affaires. Du côté de Paris, tout le monde m'écrivoit que madame la

princesse se mouroit, qu'elle ne pouvoit échapper, et que l'on craignoit que si cela arrivoit, M. le prince ne me vînt enlever à Saint-Fargeau. Monsieur avoit promis que quand je serois une fois à Blois, l'on m'y arrêteroit prisonnière, et que je n'en partirois plus; cela redoubla l'appréhension que j'avois d'y aller. La comtesse de Fiesque et madame de Frontenac me disoient sans cesse que je ne devois point quitter Saint-Fargeau; que la liberté étoit belle. Préfontaine faisoit tout ce qu'il pouvoit pour m'obliger d'aller à Blois; il me disoit sans cesse qu'il étoit de fort mauvaise grâce à moi de n'obéir pas à Son Altesse Royale; que pour la crainte de la prison, si le Roi vouloit me faire arrêter, il le pouvoit à Saint-Fargeau comme à Blois; je me mettois en colère contre lui, et c'étoit tout ce qui en arrivoit. Quand il venoit quelqu'un de Blois, je faisois la malade; je disois que j'avois la fièvre, et je n'aurois pas eu une plus grande joie que de l'avoir en effet. Au reste je me portois fort bien; je disois sans cesse: « Voyez que je suis jaune! » et j'avois le meilleur visage du monde. Le régiment d'infanterie de Son Altesse Royale étoit pour lors en garnison en Nivernois; et comme l'on disoit que l'on viendroit m'arrêter à Saint-Fargeau, je leur disois: « Vous me viendrez secourir, » sans faire réflexion sur la suite; de sorte qu'ils envoyèrent tous les jours à l'ordre un officier pour savoir si je n'avois pas besoin d'eux. Je m'amusois à conter tout ce que nous ferions si nous étions assiégés, les fortifications qu'il faudroit faire, et mille sottises de cette nature, dont l'on rit, quoique le sujet donne assez de chagrin. Préfontaine ne donnoit point dans ces plaisante-

ries : il étoit au désespoir de ce que je les faisois.

Le jésuite du duc de Neubourg vint à Saint-Fargeau, alla descendre aux Augustins, et fit savoir sa venue à madame la comtesse de Fiesque, qui vint le matin avec une mine fine et gaie me dire : « Le père « jésuite est ici, Son Altesse Royale lui a permis d'y « venir; je vous assure que, quoique vous en riiez, le « duc de Neubourg est un fort bon parti : c'est un « prince de la maison de Bavière qui n'a que trente « ans, bien fait, de l'esprit, du mérite et de beaux « Etats. Dusseldorff, sa ville capitale, est fort belle et « bien située; son palais fort beau, et guère éloigné « d'ici : c'est un prince qui peut bien être empereur. « En l'état où vous êtes à la cour, peu de gens vous « recherchent, et lui il vous veut avec tous les em- « pressemens imaginables; quand il n'y auroit que « cette circonstance, elle est assez obligeante : si « vous ne l'acceptez pas, Son Altesse Royale croira « que vous avez des engagemens avec M. le prince. « Lorsque vous fûtes voir Madame à Orléans, il me « dit : Je suis assuré que si madame la princesse meurt « (ce qui arrivera : elle a une maladie de poumon « dont personne n'est jamais réchappé), ma fille l'é- « pousera, et je crois qu'ils se le sont promis, et « même qu'ils sont d'accord de rompre le mariage de « ma fille de Valois, et de faire le duc d'Enghien car- « dinal. » Je l'écoutai fort patiemment, et je lui demandai : « Avez-vous tout dit? » Elle me dit : « Non; « je veux vous dire que vous croyez bien que j'ai- « merois cent fois mieux que vous épousassiez M. le « prince : vous ne bougeriez de France; et d'ailleurs « l'attachement que mon fils y a me le feroit désirer,

« et si vous avez sérieusement cela dans la tête, et « autant que tout le monde le croit, je vous conjure « de me le dire : vous pouvez par toutes sortes de rai- « sons prendre confiance en moi, et je vous assure « qu'il n'y a rien que je ne fasse auprès de Son Altesse « Royale pour vous y servir. » Je pris la parole, et je lui dis : « Je ne trouve point le duc de Neubourg un « parti sortable en façon du monde pour moi ; il n'y « a jamais eu de fille de France mariée à de petits « souverains : c'est pourquoi je n'en veux point ab- « solument. Pour M. le prince, je n'y songe point du « tout ; je vous ferois tous les sermens imaginables « qu'il ne m'a jamais parlé de l'affaire dont Monsieur « veut que nous soyons d'accord : les gens qui ont « le sens commun ne prennent guère de mesures de « cette nature sur la mort d'une personne qui est « aussi jeune que moi. Madame la princesse est de « mon âge : si elle mouroit, qu'il fût rentré dans les « bonnes grâces du Roi, que Sa Majesté le voulût et « Son Altesse Royale, et que pour le bien de la mai- « son royale on me le proposât, je crois que je « l'épouserois ; il n'y a rien en sa personne que de « grand, d'héroïque et de digne du nom qu'il porte. « De croire que je me marie comme les demoiselles « des romans, et qu'il vienne un Amadis me querir « sur un palefroi, et qu'il pourfende tout ce qu'il « trouvera en son chemin ; que, de mon côté, je « monte sur un autre palefroi comme Orianne, je vous « assure que je ne suis pas d'humeur à en user ainsi, « et que je m'estime fort offensée des gens qui ont « une telle pensée de moi. » La bonne femme s'en alla entretenir son père jésuite, qui lui donna une

lettre que le duc de Neubourg m'avoit écrite, qui étoit un peu de vieille date. Comme la bonne femme me la voulut donner, je lui dis que je pensois qu'elle se moquoit de me donner une telle lettre; elle me dit: « Lisez-la, puis je la lui rendrai, et lui dirai que « c'est moi qui l'ai ouverte. » De cette manière je la voulus bien lire, et en voici la copie:

« MADEMOISELLE,

« Puisque les rares vertus et perfections que le ciel a jointes à la grandeur de la naissance de Votre Altesse Royale ont fait éclater ses louanges partout, j'espère qu'elle me pardonnera si je me trouve au nombre de ceux qui cherchent l'honneur de la servir. Ce seroit le véritable bonheur qu'avec passion je souhaite, si dès cette heure il m'étoit permis de rendre à Votre Altesse Royale les respects et les obéissances que je désirerois de lui vouer. Comme l'injure des temps et les conjonctures présentes ne me permettent pas pour cette heure l'accomplissement de ce désir, je supplie très-humblement Votre Altesse Royale de vouloir permettre au révérend père Jean-Antoine, jésuite, de lui en donner les assurances de ma part, et de croire qu'entre tous ceux qui font profession de la servir, je ne céderai à qui que ce soit en fidélité et en zèle. Pour en donner des preuves véritables, je ne puis aspirer à une plus grande gloire que d'avoir la permission de dire que je suis et serai toute ma vie très-véritablement, mademoiselle, de Votre Altesse Royale le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et cousin,

« PHILIPPE-GUILLAUME, comte palatin. »

Après que j'eus lu et copié cette missive, madame la comtesse de Fiesque me dit : « N'a-t-il pas bien de « l'esprit ? n'écrit-il pas galamment ? » Je lui répondis que je connoissois peu les poulets, que j'étois la personne du monde la moins propre à juger de cette matière. Le lendemain matin elle envoya querir Préfontaine, lui parla fortement de cette affaire, et voulut l'obliger à me la conseiller ; il lui répondit que quand je lui demandois son avis il me le donnoit en homme de bien et d'honneur ; que quand je ne le lui demandois pas, il ne s'ingéroit pas de m'en donner, et que j'étois en âge de savoir ce que j'avois à faire, et qu'il n'appartenoit pas à mes gens de me donner des avis et de faire les capables. Elle lui dit : « Je crois que « Mademoiselle voudroit bien voir le père, et même « je crois qu'elle le doit ; comme j'ai pris médecine, « menez-le-lui. » Il trouva cela fort à propos, et dit qu'il feroit ce qu'elle lui ordonnoit. Il me vint rendre compte de cette négociation comme je m'en allois à la messe : de sorte qu'au retour j'allai voir la comtesse de Fiesque ; elle me tint le même discours qu'à Préfontaine sur la visite, hors qu'elle ajouta : « Si nous « pouvions trouver moyen que personne ne le vît ! » Je crus me moquer, et je lui dis : « Lorsque j'arrivai « ici, je m'allai promener par toute la maison : l'on « peut aller dans les galetas et partout ; les portes en « sont fort petites, il n'y passe jamais que des cou- « vreurs de maisons ou telles autres gens : et si je ne « me trompe, on peut rompre des portes murées et « venir dans mon cabinet. » Elle trouva cette proposition admirable ; de sorte que l'après-dînée le révérend père vint dans sa chambre. Préfontaine le mena

par les galetas, où il se pensa rompre le cou ; et comme il eut mis le personnage à la porte, il vint m'en avertir et j'entrai dans mon cabinet, et Préfontaine lui ouvrit la porte. J'avois caché madame de Frontenac sous la table. Son entrée fut assez plaisante : un jésuite botté et en habit de campagne, et d'une grotesque figure! Il tenoit son manteau des deux mains, d'une contenance à faire rire; et comme il fut proche de moi, il clignoit un œil pour me mieux regarder; je mourois d'envie de rire. Préfontaine n'en pouvoit plus : il sortit par respect; je lui avois cependant dit d'écouter à la porte tout ce qui se diroit. Le révérend père commença par les complimens de M. le duc de Neubourg; ensuite il me dit : « Je crois que Son Al-
« tesse Royale vous a dit les propositions que je lui
« ai faites, qu'il a très-bien reçues, et m'a témoigné
« qu'il seroit bien aise que j'eusse l'honneur de vous
« voir, et de vous les faire moi-même. » Je lui répondis que M. le duc de Neubourg me faisoit beaucoup d'honneur, et que les pensées qu'il avoit pour moi étoient une marque de son estime : que je lui en serois toujours obligée ; qu'en l'état où nous étions, il n'y avoit guère d'apparence de me marier; que toute ma famille étoit divisée; que Son Altesse Royale étoit mal à la cour; que M. le prince étoit hors de France, et que je ne voulois pas me marier qu'ils ne fussent tous à mes noces, afin qu'elles se pussent faire avec l'éclat et la dignité qui me convenoit. Il me tira un portrait de M. de Neubourg de sa poche en petit, puis un autre en image, et me dit : « C'est le meilleur
« homme du monde, vous serez trop heureuse avec
« lui; sa femme, qui étoit sœur du roi de Pologne,

« mourut de joie de le voir à son retour d'un voyage. » Je lui répondis : « Vous me faites peur, je craindrois « de le trop aimer et de mourir : c'est pourquoi je ne « l'épouserai pas. » Il fut une heure à me conter gogguette; après il me dit : « Croiriez-vous être trop « jeune pour vous marier ? » Je lui dis que non, et que je l'étois assez pour ne me point hâter. Comme il vit que tout ce qu'il me disoit ne me persuadoit point, il prit congé de moi, et j'appelai Préfontaine pour le remener; il fut encore un jour ou deux à Saint-Fargeau à venir voir madame la comtesse de Fiesque; pour moi, je ne le vis plus. Je n'ai jamais compris d'où venoit à la comtesse cette grande amitié pour le duc de Neubourg, si ce n'est qu'on lui avoit promis de l'argent; et comme elle l'aimoit fort, il étoit capable de lui faire faire tout ce qui se pouvoit imaginer. Madame la duchesse de Sully me vint voir : elle amena avec elle M. d'Herbault et M. de Frontenac; lorsque Frontenac avoit passé à Saint-Fargeau, il n'y avoit été que huit jours, pendant lesquels il avoit eu la fièvre, et avoit vécu comme un convalescent qui revient des portes de la mort. A ce voyage-ci il venoit dans une fort grande santé : l'on ne savoit point qu'il viendroit; comme il arriva, sa femme fut fort surprise, et son étonnement parut à tout le monde, et même il ne fut pas suivi de gaieté. Au lieu d'aller entretenir son mari, elle s'en alla se cacher; elle pleuroit et crioit les hauts cris, parce qu'il avoit dit qu'il vouloit qu'elle allât le soir avec lui. Je fus fort étonnée de voir qu'elle déclarât si haut son aversion, de laquelle je ne m'étois jamais aperçue. La comtesse de Fiesque la mère lui vint faire des remon-

trances, lui dit qu'elle étoit obligée en conscience d'aller avec son mari : tout cela ne faisoit que redoubler ses larmes. Elle lui apporta des livres pour lui faire voir la vérité de ce qu'elle disoit; cela fut poussé si loin, que je vis l'heure que l'on alloit querir M. le curé avec l'eau bénite pour l'exorciser. Pour moi, j'étois fort étonnée de voir cela; j'avois toujours eu grande aversion pour l'amour, même pour celui qui alloit au légitime, tant cette passion me paroissoit indigne d'une ame bien faite. Je m'y confirmai encore davantage, et je compris bien que la raison ne suit guère ce qui est fait par passion; que la passion cesse bientôt, et qu'elle n'est jamais de longue durée; que l'on est fort malheureux le reste de ses jours quand c'est pour une action de cette durée où elle engage comme le mariage, et que l'on est bien heureux, quand on veut se marier, que ce soit par raison; même quand l'aversion y seroit, je crois que l'on s'en aime davantage après : j'en juge par ce que j'ai vu de madame de Frontenac, et tout mon raisonnement n'est fondé que sur elle. Le pauvre M. de Frontenac ne savoit point ce qui se passoit. Le soir, lorsque je me retirai, il s'en alla gaillard à sa chambre dans l'espérance d'avoir sa femme; il l'attendit quelque temps : à la fin elle y alla. Le lendemain matin, comme je m'éveillois, je fus tout étonnée que je la vis entrer tout habillée dans ma chambre; il étoit d'assez bonne heure.

Frontenac, dont la maison n'est pas éloignée de Blois, y avoit été rendre ses devoirs à Son Altesse Royale; il voulut entrer en matière sur mes affaires, et sur ce que Monsieur lui avoit dit; il ne devoit pas

en être trop glorieux : Son Altesse Royale ne voyoit personne à qui il n'en parlât. Je l'écoutai prôner ; il en parla aussi à Préfontaine. M. le marquis Du Châtelet, qui est mestre de camp du régiment de cavalerie de Son Altesse Royale, vint de Blois ; je lui demandai si on ne lui avoit rien dit pour me dire ; il me répondit : « Je ne suis pas si sot que de me faire « de fête, pour être chargé de dire à Votre Altesse « Royale ce qui lui déplairoit. » Je le dis à Préfontaine. Je me promenois avec madame de Sully ; Préfontaine étoit avec madame la comtesse de Fiesque, à qui il conta ce que le marquis Du Châtelet m'avoit dit, et le loua et dit : « C'est en bien user pour Ma- « demoiselle et pour lui, de ne se pas vouloir mêler « d'affaires dont il ne se croit pas capable. » Après la promenade je m'en revins au logis : nous allâmes danser dans la grande salle ; comme nous dansions, je vis Préfontaine qui se promenoit à l'autre bout avec Frontenac, qui parloit d'action. Je m'aperçus que cela duroit ; sa femme et madame de Sully le remarquèrent : elles me parurent en être inquiètes, et je l'étois de mon côté. Je dis : « N'avons-nous pas assez dan- « sé ? » Madame de Sully dit que oui : nous nous en allâmes. J'appelai Préfontaine ; je lui demandai : « Qu'est-ce que vous disoit Frontenac ? » Il me répondit : « Il me querelloit. Je n'ai jamais vu un si imper- « tinent homme. » J'entrai dans mon cabinet ; madame de Sully m'y suivit, et la comtesse de Fiesque ; madame de Sully dit : « J'étois dans la plus grande peine « du monde de vous voir parler d'action avec Fron- « tenac ; il est venu ici en si mauvaise humeur, que « j'avois peur qu'il ne vous querellât ; hier il nous

« pensa manger dans le carrosse. » La comtesse de Fiesque dit : « Ce matin il a été voir ma belle-mère, « il l'a querellée. » Préfontaine répliqua : « Il m'a vou- « lu étrangler. » Puis se tournant vers la comtesse de Fiesque : « C'est, madame, dit-il, pour ce que je vous « contois dans le jardin de M. Du Châtelet. Je disois « que je trouvois qu'il avoit bien fait, sans dire que « M. de Frontenac eût tort : je n'ai jamais vu un homme « si ridicule. » Nous nous mîmes tous quatre à plaindre la pauvre madame de Frontenac d'avoir un mari si extravagant, et à trouver qu'elle avoit raison de ne pas aller avec lui. Je la fis appeler, et lui contai ce démêlé ; elle pleura fort ; puis j'envoyai querir M. d'Herbault, oncle de Frontenac, qui fit force excuses à Préfontaine. Frontenac fut vingt-quatre heures dans sa chambre, où personne ne le vit que sa femme et son oncle qui le gardoient, jusqu'à ce que son accès fût passé. Quand il fut un peu revenu, il se plaignit de ce que Préfontaine lui avoit rendu de mauvais offices auprès de moi, et que lorsque d'Herbigny n'avoit plus été mon intendant, il m'avoit offert le service de M. de Neuville son beau-père pour l'être en sa place, et qu'il savoit bien qu'il m'avoit empêchée de l'agréer. Jamais vision ne fut si fausse et si mal fondée ; il dit à Préfontaine : « J'ai dessein de proposer « à Mademoiselle mon beau-père. » Préfontaine lui répondit que je ne pouvois pas mieux faire ; que c'étoit un fort honnête homme ; que depuis que d'Herbigny n'étoit plus à moi, il m'avoit souvent entendu dire que de quelque temps je ne remplirois pas sa place. A l'instant qu'il eût quitté Préfontaine, il me vint trouver et me dit : « L'attachement que ma femme

« et moi avons eu au service de Votre Altesse Royale « m'a fait croire que je devois vous offrir le service de « M. de Neuville. » Je lui dis que je l'estimois et que j'en faisois cas, aussi bien que de madame de Frontenac et de lui; et que j'avois des raisons pour ne prendre personne en la place de d'Herbigny; et que madame de Frontenac savoit bien que j'avois pris cette résolution, lorsque je l'avois congédié. Quand elle sut que son mari m'avoit fait cette harangue, elle en fut au désespoir, et encore plus lorsqu'il s'en ressouvint pour faire une plainte sans fondement contre Préfontaine. Madame la comtesse d'Alet, dont j'ai ci-devant parlé sous le nom de mademoiselle d'Estain, qui étoit souvent avec moi pendant que j'étois petite, et depuis que j'ai été grande aussi, vint à Saint-Fargeau lorsque j'étois allée à Orléans voir ma belle-mère; elle dit à une de mes femmes : « Je m'en vais « à Paris jusqu'au retour de Mademoiselle ; je viens « en ce pays par ordre de la cour. » Ce discours me donna assez de curiosité, dont je fus assez tôt éclaircie. Elle ne fit pas long séjour à Paris, et revint à Saint-Fargeau; elle me conta comme la Reine avoit demandé de mes nouvelles à un homme qui avoit été à son père, et si je l'aimois encore; qu'il lui avoit répondu que je lui écrivois assez souvent; et que sur cela la Reine lui avoit dit : « Je serois bien aise « qu'elle vînt ici; » et que sur cette pensée-là de pouvoir me servir, elle avoit entrepris ce voyage. Qu'un ministre qu'elle ne me voulut jamais nommer, qui me parut être M. Servien, de la manière dont elle m'en parla, lui avoit dit : « Si Mademoiselle vouloit « écrire à M. le prince, et lui persuader, comme elle

« a beaucoup de pouvoir sur son esprit, de revenir « à Paris, elle feroit un grand coup dont on lui seroit « fort obligé à la cour; et ce seroit le moyen d'y « revenir. » Je lui répondis : « Si la Reine me fait « l'honneur de m'écrire et de me le commander, et « de m'envoyer une lettre comme il lui plaît que soit « la mienne, je la copierai et m'estimerai fort heu- « reuse de lui obéir, et de servir en même temps « M. le prince; autrement je ne lui écris point, et je « n'ai nul commerce avec lui. » Elle me dit : « Je suis « assurée que vous lui ferez plaisir. » A quoi je lui dis : « Les affaires de ce monde ne se mènent point « ainsi; les gens comme moi ne s'arrêtent pas aux « paroles, à moins que de voir en vertu de quoi vous « agissez. Je croirai aisément que l'on a voulu abuser « de votre bonne foi, et de l'amitié que l'on sait que « vous avez pour moi. » Elle étoit fort étonnée de ce que je n'étois pas d'une légère croyance comme elle. Elle resta trois ou quatre jours à Saint-Fargeau, pendant lequel temps elle me dit qu'il lui étoit venu un courrier à qui elle alla parler à la ville, pour savoir ce que je lui dirois; auquel je pense qu'elle répondit ce que je lui avois dit. Je n'ai plus ouï parler de cette négociation depuis. Madame de Bonelle, dont l'exil n'avoit guère duré (elle ne fut que trois mois en sa maison), écrivit à madame la comtesse de Fiesque : « Madame d'Alet a été ici; on l'a voulu charger de « parler à Mademoiselle : elle en a fort bien usé. »

Le comte de Fiesque, qui étoit mon correspondant auprès de M. le prince, m'écrivoit fort souvent, les premiers mois que je fus à Saint-Fargeau, que je n'y étois point en sûreté, que M. le prince étoit d'avis

que j'allasse à Stenay ou à Bellegarde : ce que je ne jugeai pas à propos. Il m'écrivoit très-soigneusement, et c'étoit lui qui chiffroit toutes les lettres de M. le prince. J'en reçus une, qui étoit la dernière avant qu'il partît pour aller en Espagne, assez longue, et je trouvois que Préfontaine étoit fort long-temps à la déchiffrer ; à la fin il me l'apporta, et nous la lûmes en présence de mesdames de Fiesque et de Frontenac. Il y avoit à la fin que M. le prince me prioit de me défier de Préfontaine, parce qu'il étoit assuré qu'il n'étoit pas de ses amis, et qu'il étoit au cardinal Mazarin. Je trouvai cela fort mauvais ; je le témoignai à la comtesse de Fiesque, que j'accusai d'abord d'avoir fait cette pièce. Je dépêchai à M. le prince en grande diligence, et je lui mandai que Préfontaine étoit un garçon fidèle qui n'avoit d'attachement au monde qu'à mon service ; qu'au surplus il avoit une grande vénération pour lui. M. le prince me fit réponse qu'il ne savoit pas où M. le comte de Fiesque avoit pris cela, et que dans le billet qu'il lui avoit donné à mettre en chiffres, il n'y avoit pas un mot de Préfontaine ; qu'il l'estimoit et qu'il le croyoit de ses amis, et qu'il me prioit, si cela avoit fait quelque impression sur son esprit, de l'en détromper. Je lui mandai que je ne trouvois pas bon qu'il donnât à chiffrer à tout le monde les lettres qu'il m'écrivoit, et que celle-là n'étoit ni de la main du comte de Fiesque, ni de celle de Caillet son secrétaire. Quelque perquisition que l'on en pût faire, l'on ne sut trouver d'où elle venoit ; et dans trois ou quatre lettres tout de suite, M. le prince y parla obligeamment de Préfontaine : ce qui, je crois, ne donnoit pas trop de joie à la comtesse de Fiesque.

Plus on me pressoit d'aller à Blois, plus j'en étois éloignée. Je trouvai une invention admirable : je fis mettre tous mes chevaux au vert, afin de ne pouvoir m'en servir; comme je donnai cette excuse, l'on m'en envoya que je gardai deux mois. L'on me mandoit de Paris que si j'allois à Blois, l'on m'ôteroit les comtesses (c'est ainsi que l'on appeloit ces deux dames) et Préfontaine. Ce bruit me mettoit au désespoir; et Préfontaine, qui faisoit tout ce qui lui étoit possible pour m'ôter ces craintes, et pour me les faire surmonter par de bonnes raisons, me disoit les mêmes que lorsque je craignois que l'on m'arrêtât à Paris : « Si Son Altesse Royale veut éloigner ces « dames d'auprès de vous et moi, elle le peut de « Blois comme si vous y étiez; c'est pourquoi il faut « que votre seule conduite vous mette au-dessus de « toutes ces craintes. »

M. le maréchal d'Etampes vint à Saint-Fargeau, pour me presser d'aller à Blois. Comme tout ce qui est dans le monde prend fin, il fallut me résoudre d'en donner une à ce voyage, et de l'exécuter; je me résolus : on le manda à Blois. Ce ne fut pas sans pleurer horriblement, et à tel point que la nuit dont je partis le matin, il me prit un mal de gorge fort grand : mon médecin jugea cependant que je pouvois partir. J'allai coucher à Sully; dès que j'y fus arrivée, mon mal de gorge augmenta, et il me prit une fièvre fort violente : ce qui m'obligea à dépêcher à Blois, pour m'excuser si je n'arrivois pas à point nommé le jour que j'avois mandé. L'on me saigna du pied, et cette saignée dissipa mon mal. Je partis dès le lendemain; je ne faisois que pleurer dans le carrosse. Comme

j'arrivai à Blois (c'étoit le soir assez tard), je ne voulus point aller à la chambre de Son Altesse Royale ; je pris ma course au sortir du carrosse, et m'en allai à la mienne. Comme j'y fus, je m'assis ; et je disois à tout le monde, et même à ceux qui m'avoient vue courir, sans que j'y fisse réflexion, tant j'étois hors de moi : « Je suis si foible que je ne me puis pas tenir debout. » Monsieur désira de me voir ; l'on m'envoya la chaise de Madame, dans laquelle l'on me porta jusqu'à la porte de la chambre de Monsieur.

Le lendemain Monsieur me vint voir ; et comme je demeurai au lit, Madame, qui ne fait pas beaucoup de chemin, me vint voir ; elle me fit mille amitiés, et Monsieur aussi. Il me témoigna que j'avois grand tort d'avoir fait difficulté de le venir trouver, dans l'appréhension qu'il ne me contraignît dans les affaires que j'avois avec lui ; que jamais il ne s'étoit servi de son autorité pour faire violence envers qui que ce soit ; qu'il ne commenceroit pas par moi. Il me dit merveille ; il témoigna les sentimens les plus tendres du monde à Préfontaine pour moi, et les plus obligeans pour lui : de sorte que j'étois fort contente. Je lui voulus parler un jour de mes affaires ; il s'enfuit, et ne me voulut donner aucune attention. Je lui demandai permission de faire signifier au duc de Richelieu que je voulois retirer Champigny ; il me le permit, et me dit : « J'ai toujours bien cru que vous « le retireriez, et ce que j'en ai fait a été par force. »

Après avoir été quinze jours à Blois, je m'en allai me promener en Touraine. Madame la comtesse de Fiesque la mère s'en alla à une maison qu'elle avoit en Berri, et madame de Raré, gouvernante de mes sœurs,

vint avec moi et madame de Valençay; de sorte que cela, joint avec ce qui étoit avec moi d'ordinaire, embellissoit ma cour. J'allai de Blois à Amboise, où le marquis de Sourdis, qui en étoit gouverneur, me traita magnifiquement, et me reçut au bruit du canon: jamais je n'en ai ouï un si grand. Je disois que c'étoit pour réparer le peu de crédit qu'il témoigna avoir lorsque j'étois à Orléans. J'allai le lendemain à Chenonceaux, où M. de Beaufort me traita aussi magnifiquement qu'il avoit fait l'autre fois que j'y avois été. Les comédiens que j'avois eu tout l'hiver à Saint-Fargeau se rencontrèrent à Tours; de sorte qu'à mon arrivée j'allai à la comédie. J'y séjournai dix ou douze jours sans y avoir aucune affaire; j'étois fort bien logée dans l'archevêché, où M. l'archevêque n'étoit pas; j'étois fort visitée; j'allois tous les jours à la comédie, et me promener aux environs de cette ville. J'allai à Couzières visiter madame la duchesse de Montbazon, qui venoit tous les jours à Tours me voir: M. de Beaufort y venoit souvent aussi. J'allai à Villandry me promener, où je fus fort bien reçue; je tâchois de me procurer des divertissemens, et je n'avois point d'autre étude. Je trouvai là le petit-fils de Louison, qui étoit fort cru depuis le voyage de Bordeaux. Il me parut qu'il étoit assez joli, et que c'étoit dommage qu'il perdît son temps, c'est-à-dire celui qui lui restoit de l'étude; il alloit aux jésuites, et sûrement parmi les bourgeois de Tours il ne se fût pas formé. Je le pris avec moi; je songeai que peut-être si j'en demandois la permission à Monsieur, il me la refuseroit; que s'il n'avoit pas agréable que cet enfant fût avec moi, il me diroit fort librement de le

renvoyer; que si son bonheur vouloit qu'il ne dît rien, on tâcheroit d'en faire un honnête homme. On ne l'avoit nommé jusqu'alors que le mignon : il étoit trop grand pour l'appeler ainsi. Je fus empêchée extraordinairement à lui donner un nom : je n'avois que de grandes terres et considérables, dont beaucoup de princes du sang ont porté les noms ; je savois bien que cela ne déplairoit pas à Son Altesse Royale, et de mon côté je ne trouvai pas qu'il fût digne de les porter. Après y avoir bien pensé, je me souvins que j'avois une terre près de Saint-Fargeau, qui s'appeloit Charny : c'est un beau nom ; je le fis appeler le chevalier de Charny.

Comme je n'avois entrepris ce voyage de Touraine que pour me promener et passer à Champigny que je voulois voir, je ne jugeai pas à propos d'aller tout droit : je rôdai aux environs ; j'allai à Bourgueil, où j'avois été autrefois un jour ou deux, et de là à Saumur à Notre-Dame des Ardilliers ; l'on tira le canon du château à mon arrivée : l'on ne me traita pas comme une demoiselle exilée.

J'allai à Fontevrault, où ma tante me reçut avec beaucoup de joie ; elle me pressa fort de prier Monsieur et Madame de lui donner une de mes sœurs. Ensuite j'allai à Chavigny, qui est une fort belle maison à quatre lieues de Richelieu, où j'allai me promener, parce que madame la comtesse de Fiesque et madame de Raré ne l'avoient jamais vue. Je passai tout au travers de Champigny, où je dînai. Quand j'allai à Châtellerault, j'entendis la messe à la Sainte Chapelle, où je sentis je ne sais quoi de fort tendre pour les gens qui y sont enterrés ; et il me sembloit qu'ils m'inspiroient ce que j'avois à faire, et de me fortifier dans le

dessein que j'avois de retirer leur maison des mains de gens qui les avoient indignement traités. Je séjournai un jour à Châtellerault ; je ne voulus pas loger en la maison qui s'appelle le Château, parce que l'on m'avoit donné avis à Blois que Son Altesse Royale pourroit bien me proposer d'y venir demeurer, afin d'être plus proche d'elle, et qu'ainsi elle pourroit mieux répondre de moi à la cour. Je n'avois nulle envie de changer de demeure ; je commençois à m'établir à Saint-Fargeau, j'avois dessein d'y faire bâtir ; j'étois plus proche de Paris, et pas plus éloignée de Blois ; et je suis de ces gens qui, quand ils sont accoutumés en un lieu, n'en voudroient jamais bouger : de sorte que je n'allai pas seulement voir ma maison ; je disois : Tout y tombe, il n'y a pas une poutre qui n'y soit en danger de tomber.

Le matin que j'en partis, Gourville, dont j'ai déjà parlé, me fit éveiller, pour me dire que la paix de Bordeaux (1) étoit faite, et que M. le prince de Conti s'en alloit en Languedoc en une de ses maisons, et que madame de Longueville attendoit des nouvelles de son mari ; que pour madame la princesse, elle s'en iroit en Flandre ; que l'on lui donneroit un passe-port, et que M. le duc d'Enghien s'en iroit par mer ; que toutes les troupes de M. le prince passeroient au milieu de la France, avec un commissaire qui les conduiroit, et feroit loger par ordre du Roi. Cette nouvelle ne me réjouit point du tout : je savois bien qu'elle toucheroit fort M. le prince. M. le prince de Conti se sépara en cette occasion des intérêts de M. le prince ; et il s'en est excusé depuis sur ce qu'il disoit que Marsin et Lenet, en qui M. le prince avoit

(1) *La paix de Bordeaux* : Ce traité fut signé le 31 juillet 1653.

une entière confiance, le traitoient de petit garçon, et que cela l'avoit obligé de faire ce qu'il avoit fait. Je ne m'amuserai pas à décrire en détail ce que je n'ai point vu. Dire ce qu'on entend dire, ce ne seroit pas toujours la vérité : c'est pourquoi je supprime ce que d'autres écriront. M. le prince de Conti sortit de Bordeaux avec autant de joie que s'il avoit fait la plus belle action du monde. Pour madame de Longueville, elle étoit au dernier désespoir; elle étoit mal avec M. de Longueville, guère mieux avec M. le prince, et mal aussi avec M. le prince de Conti : de sorte qu'elle ne savoit où donner de la tête. La cour et M. de Longueville trouvèrent bon qu'elle se retirât en une de ses terres qui est auprès de Saumur, qui se nomme Montreuil. J'envoyai un gentilhomme lui faire des complimens, et lui offrir tout ce que je pourrois. Madame la princesse ne voulut point quitter monsieur son fils, quoiqu'on lui eût dit qu'elle mourroit en chemin. Elle s'embarqua, après avoir communié comme une personne qui croit mourir.

Le même jour que je reçus la bonne nouvelle de la paix de Bordeaux, la fille de madame de Raré se cassa le bras lorsqu'elle sortit de Châtellerault, où par malheur mon chirurgien n'étoit plus ; et celui qui la pansa d'abord lui remit si mal le bras, qu'il fallut le soir, lorsque l'on arriva à Pressigny, qu'on le lui rompît de nouveau. C'est une fort belle et agréable maison qui est au marquis de Sillery, où je restai un jour. Quand un lieu me plaît, j'y séjourne volontiers. J'allai de là à Lille, où est la maison de Frontenac, qui est assez jolie pour un homme comme lui : elle est proprement meublée. Il m'y fit faire fort bonne chère ; il me montra

tous les desseins qu'il avoit d'embellir sa maison, et d'y faire des jardins, des fontaines et des canaux. Il faudroit être surintendant pour les exécuter; et à moins que de l'être, je ne comprends pas que l'on les puisse concevoir. Je continuai mon chemin vers Valençay; j'y arrivai aux flambeaux; je crus entrer dans une maison enchantée. Il y a un corps de logis, le plus beau et le plus magnifique du monde; le degré y est très-beau, et l'on y arrive par une galerie à arcades qui a du magnifique. Cela étoit parfaitement éclairé; il y avoit beaucoup de monde avec madame de Valençay, et quelques dames du pays, parmi lesquelles étoient de belles filles : cela faisoit le plus agréable effet du monde. L'appartement correspondoit bien à la beauté du degré par les embellissemens et par les meubles. Il plut tout le jour que j'y séjournai, et il semble que ce temps-là étoit fait exprès, parce que les promenoirs n'étoient que commencés. J'allai de là à Selles, qui est une belle maison, et dont j'ai déjà parlé. M. le comte de Béthune (1) et sa femme me firent fort bien les honneurs de leur maison, avec une chère fort magnifique, aussi bien qu'à Valençay. Je trouvai du divertissement à Selles. M. le comte de Béthune a quantité de très-beaux tableaux; comme je ne m'y connois pas beaucoup, ce ne furent pas les plus beaux qui m'occupèrent : les portraits des hommes illustres de l'Europe, et particulièrement ceux de la cour du Roi mon grand-père, du feu Roi mon oncle, et de celui-ci, avec des écriteaux qui disent ce qu'ils ont fait de plus remarquable en leur vie, attirèrent principalement mon attention. Il a la curiosité des ma-

(1) *M. le comte de Béthune* : Voy. la note de la page 381 du tome 4e.

nuscrits : de sorte qu'il y en a un nombre infini de volumes. Je pris grand plaisir à lire des lettres du Roi mon grand-père, et toutes les histoires de ce temps-là ; je ne me serois jamais ennuyée en ce lieu, où je demeurai un jour.

Je m'en retournai à Blois, où Son Altesse Royale ne demeura que deux jours ; elle alla passer la fête de la mi-août à Orléans, où je l'accompagnai ; et comme elle retourna à Blois, je m'en allai à Saint-Fargeau. Son Altesse Royale sachant que j'avois pris auprès de moi le chevalier de Charny, elle dit : « Cette amitié ne durera guère ; ma fille le renverra « bientôt à ses parens. » Elle me manda, comme j'étois à Selles, de ne le point mener à Blois ni à Orléans ; je l'envoyai m'attendre sur le chemin de Saint-Fargeau. Au retour de ce voyage de Touraine, Monsieur s'enquit de tout ce que j'avois fait, et me parla de tous les parens et de la mère de Louison : il ne me dit rien d'elle ni de son fils. Je m'acquittai aussi de la commission que madame de Fontevrault m'avoit donnée de presser Son Altesse Royale de lui donner une de mes sœurs. Il me répondit : « Parlez-en à Madame ; « pour ma fille d'Orléans, vous croyez bien que l'on « ne l'y mettra pas ; ma fille de Valois, c'est mon « divertissement, et c'est pourquoi je vous l'ai refu- « sée. » Je l'avois demandée lorsque j'allai à Saint-Fargeau pour être auprès de moi, où j'ose dire qu'elle eût été heureuse ; et j'eus beaucoup de regret lorsque l'on me la refusa. Monsieur me dit : « Il n'y a que « ma fille d'Alençon ; Madame l'a mise à Charonne « avec la mère Madeleine : elle ne l'en voudra jamais « ôter. Faites ce que vous pourrez pour l'y disposer ;

« j'en serois fort aise. » J'en parlai à Madame; elle me dit qu'elle en seroit fort aise, et que Monsieur étoit de ces gens qui ne prennent point de résolution; qu'il y falloit mener la petite de Valois. Je m'offris de l'y mener; elle me répondit que rien ne la pressoit. Je pris la liberté de lui dire que quand elles seroient grandes, il seroit difficile de les y mettre, ou de les marier; qu'il ne se trouvoit pas tous les jours des partis sortables; que leur condition seroit bien différente de la mienne, quoique nous fussions sœurs; que pour moi, j'étois dans un état où j'attendois patiemment un établissement, et que même je ne savois si je voudrois changer de condition; que pour elles, si Monsieur venoit à mourir, leur état seroit bien pitoyable; que Madame seroit bien embarrassée d'avoir quatre filles sur les bras, et qu'il étoit bien aisé de les tirer d'un couvent pour les marier, et fort difficile de les y mettre grandes. Après m'avoir bien écoutée, elle me dit: « J'ai tant de sujet de me fier « à la Providence, que je ne doute pas qu'elle n'a- « gisse sur mes filles comme sur moi; ainsi je ne m'en « mettrai en nulle inquiétude. » Je pensai lui dire qu'elle avoit raison, et qu'elle avoit agi d'une manière si extraordinaire pour elle, que la maison de Bourbon n'étoit pas si heureuse que celle de Lorraine.

A mon arrivée à Saint-Fargeau, j'eus une de ces joies que l'on a à la campagne : je trouvai l'appartement que j'avois fait accommoder achevé; je le fis meubler, et y logeai. Il y avoit une antichambre où j'avois toujours mangé, une galerie devant ma chambre où je fis mettre des portraits de mes plus proches, du feu Roi mon grand-père, de la Reine ma grand'-

mère, du roi et de la reine d'Espagne, du roi d'Angleterre et de la Reine sa femme; du Roi, de la Reine, de Leurs Altesses Royales ma mère et ma belle-mère, du Roi et de Monsieur, du duc d'Yorck, de M. le prince et de madame la princesse, et de M. de Montpensier, qui étoit à la plus belle place, quoiqu'il ne fût pas si grand seigneur : c'étoit le maître du logis; et j'ai éprouvé que s'il ne m'avoit pas laissé du bien, je n'en aurois point. M. et madame de Guise y sont avec leurs enfans : M. le prince de Joinville, le duc de Joyeuse, le chevalier de Guise, mademoiselle de Guise. Madame de Savoie m'envoya le sien, et celui de son mari, de son fils et de ses trois filles, dont l'aînée a épousé le prince Maurice son oncle, l'autre le duc de Bavière, et madame la princesse Marguerite. Il y a encore des places, et j'ai assez de cousins germains pour les remplir. Dans cette galerie je fis mettre un jeu de billard : j'aime les jeux d'exercice. Ma chambre est assez jolie, avec un cabinet au bout et une garde-robe, et un petit cabinet où il n'y a place que pour moi. Après avoir été logée huit mois dans un grenier, je me trouvai logée comme dans un palais enchanté. J'ajustai le cabinet avec quantité de tableaux et miroirs, et je croyois avoir fait le plus beau chef-d'œuvre du monde. Je montrois mon appartement à tous ceux qui me venoient voir, avec autant de complaisance pour mon œuvre qu'auroit pu faire la Reine ma grand'mère lorsqu'elle montroit le Luxembourg.

Au mois de septembre j'appris une nouvelle qui me fâcha fort : ce fut la mort de mon oncle le chevalier de Guise, que j'aimois extrêmement. Je lui écri-

vois l'inquiétude où j'étois des bruits que l'on faisoit courir à Paris, qu'il étoit mal avec M. le prince; dans ce moment l'ordinaire de Paris arriva, et dans la première lettre que j'ouvris j'appris cette malheureuse nouvelle, dont je fus extrêmement touchée. Je l'aimois beaucoup; il s'étoit fait très-honnête homme, et plus il auroit vécu, plus il le seroit devenu dans le train de vie qu'il menoit. Il fut regretté au dernier point de M. de Lorraine et de M. le prince; il étoit fort aimé et estimé en Flandre, et dans toutes les troupes lorraines qu'il commandoit. M. le prince entra en France, et ses coureurs vinrent jusque sur la rivière d'Oise: il donna autant d'alarmes à Paris que l'armée de Corbie. Les deux armées furent longtemps postées l'une devant l'autre au Mont Saint-Quentin; tout le monde croyoit qu'il donneroit bataille. M. le prince en mouroit d'envie, et s'étoit posté si avantageusement qu'il eût contraint M. de Turenne à se battre: ce qui n'est pourtant pas aisé; comme il connoissoit M. le prince, il l'a toujours redouté et évité. Le comte de Fuensaldague voulut absolument que l'on se retirât, dont M. le prince eut tout le déplaisir du monde: il me le témoigna par une lettre qu'il m'écrivit.

La cour alla en Champagne; le maréchal de La Ferté prit Clermont et James. M. de Turenne décampa du Mont Saint-Quentin aussi bien que M. le prince, qui marcha à Rocroy, et M. de Turenne à Sainte-Menehould (1). La fièvre quarte prit à M. le

(1) *Sainte-Menehould:* Cette ville, défendue par Montal, se rendit le 26 novembre 1653 au maréchal Du Plessis-Praslin: Turenne et La Ferté couvroient le siége. Le Roi étoit à l'armée.

prince pendant ce siége : ce qui l'empêcha de faire toute la diligence qu'il eût désiré pour aller secourir cette place ; sa fièvre étoit fort violente, et il étoit dans un chagrin effroyable. Madame sa femme arriva en Flandre en meilleure santé que l'on ne croyoit : personne n'auroit cru qu'elle eût pu réchapper. Il lui manda d'aller à Valenciennes. Ses troupes de Guienne l'avoient joint un peu avant le siége de Rocroy, et je pense même qu'elles n'y servirent pas, et qu'il les avoit mises dans des quartiers pour les rafraîchir. Elles en avoient bien besoin ; elles s'etoient bien fatiguées et diminuées par les chemins : aussi avoient-elles fait une longue marche. M. le prince se fit amener M. le duc d'Enghien à Rocroy, et l'envoya aux jésuites à Namur. M. de Lorraine, un matin pendant le siége de Rocroy, fit battre aux champs à la pointe du jour, et s'en alla ; son quartier demeura vide : cela ne fit aucun tort au siége ; personne ne s'y opposa. Les troupes de M. de Turenne étoient occupées à Sainte-Menehould, qui se défendit fort bien. Le gouverneur, qui se nomme Montal, et que M. le prince a depuis mis dans Rocroy, est le plus brave homme qui se puisse ; tout le vieux Condé infanterie y étoit, qui est un des meilleurs régimens du monde ; les officiers y firent merveille, entre autres Saler, qui y perdit son frère. M. le prince croyoit toujours être en état de secourir Sainte-Menehould ; le malheur voulut que le feu se prit au magasin des poudres : ainsi ils furent contraints de se rendre, et M. de Turenne se mit en marche pour aller secourir Rocroy : il sut qu'il avoit capitulé, et qu'il n'étoit plus temps. La fièvre dura long-temps à M. le prince, qui étoit

dans une mélancolie extraordinaire ; il m'écrivoit, et faisoit de grandes lamentations sur son malheur et sur l'état où il étoit ; il me mandoit : « Je me sens in-« capable de tout, hors de vous servir ; et s'il s'en pré-« sentoit occasion, je crois que cela me rendroit mes « forces ordinaires. »

L'on parla en ce temps-là de marier mademoiselle de Pienne, fille de la comtesse de Fiesque, avec le marquis de Guerchy, qui n'étoit qu'à huit lieues de Saint-Fargeau. Madame de Bouthillier me pria fort d'aller aux vendanges à Pont : j'y allai sur la fin de septembre. Madame la comtesse de Fiesque ne vint point à ce voyage, à cause du mariage de mademoiselle de Pienne, à quoi elle travailloit. Je fus cinq ou six jours à Pont, et je revins par Fontainebleau, que madame de Frontenac n'avoit jamais vu ; j'y demeurai deux jours. Je ne voulus pas demeurer au château ; je ne trouvois pas qu'il fût respectueux de loger dans la maison du Roi pendant l'exil. Je trouvai à Fontainebleau des chevaux anglais que j'avois fait venir ; dont je fus fort aise : il y avoit long-temps que j'avois envie d'en avoir un nombre. C'est un divertissement de campagne que d'aimer les chevaux : les voir, les faire promener, les monter et faire monter à ceux qui viennent en visite. Ceux-là se trouvèrent beaux et bons : sur quatre, il s'en trouva deux qui m'étoient propres. Je n'avois jamais aimé les chiens ; je commençai à les aimer. La comtesse de Fiesque avoit une grande et belle levrette noire qui fit des chiens ; elle m'en donna une qui fut fort belle, que j'ai encore, et que j'aime beaucoup. L'on reçut nouvelle à Fontainebleau que madame la comtesse de

Fiesque avoit eu la fièvre. Mon médecin mandoit qu'elle avoit beaucoup mangé la veille, et qu'elle étoit allée à Champinelle voir M. de Langlée, gentilhomme de mon voisinage ; et que cela pouvoit avoir causé cette fièvre. Je ne voulus pas qu'on en parlât à madame de Bréauté : cela l'auroit mise en grande inquiétude ; je lui dis seulement à Châtillon : « Votre mère s'est « un peu trouvée mal, et ce n'est rien. » Je montai à cheval, et m'en allai au galop à Saint-Fargeau. Sitôt que j'y fus arrivée, je montai droit à la chambre de la comtesse de Fiesque, que je trouvai fort abattue ; j'y demeurai peu, parce qu'il y sentoit fort mauvais : et cette raison m'empêcha d'y entrer le lendemain. Le soir à dix heures, comme je jouois, l'on vint me dire : « La comtesse se meurt ; elle a perdu connoissance. » Sa belle-fille, qui jouoit avec moi, quitta son jeu et y courut ; j'y allai aussi ; et comme je suis peureuse, j'hésitai quelque temps à entrer dans sa chambre. Je surmontai cette frayeur ; je lui vis donner l'extrême-onction : elle étoit dans un état pitoyable, dont je ne me sentis guère attendrie. On lui donna l'émétique ; elle revint, et fut en état que l'on lui pût donner le viatique. Comme on le lui proposa, elle demanda : « Suis-je assez malade pour cela ? » On lui dit qu'elle avoit reçu l'extrême-onction la nuit, et qu'elle avoit pensé mourir. Elle fut fort effrayée. J'allai querir le viatique à l'église, et l'accompagnai dans sa chambre. Sa belle-fille et moi avions bien peur qu'elle ne nous fît de longs sermons ; la peur de la mort l'en empêcha ; elle étoit effrayée à un point qu'elle ne dit pas un mot. Elle ne demanda pardon à personne, quoiqu'il soit assez ordinaire, quand on meurt, de le demander aux

personnes avec qui on a vécu. Tout ce jour-là elle demeura en repos. Le mardi qui étoit le jour de son accès, dès qu'il lui prit, elle tomba dans le même délire où elle avoit été le dimanche, et n'en revint point, et mourut le mercredi à onze heures du matin. J'avois beaucoup pleuré le jour qu'elle reçut le viatique, et l'on me faisoit la guerre que c'étoit de la voir en meilleur état : c'étoit la réflexion que je faisois sur l'état où l'on se trouve quand on est en péril, et je pensois à moi.

Dès qu'elle fut morte, après avoir été voir madame de Bréauté à sa chambre, je m'en allai à Ratilly, qui est une maison qui n'est qu'à quatre lieues de Saint-Fargeau, qui étoit à Menou, gouverneur de mon duché de Saint-Fargeau. Comme elle est petite, j'y menai peu de monde ; et même je n'y gardai point de carrosse. J'allois tous les matins à pied à la paroisse, qui est à un quart de lieue de là ; je chassai le lièvre avec des lévriers de quelques gentilshommes des environs : ce qui me donna envie d'avoir des chiens. J'envoyai dès lors querir une meute en Angleterre. Je fus cinq ou six jours dans ce désert pour donner le temps d'ouvrir le corps et l'emporter, et aérer la chambre : je crains la senteur des morts dans une maison, et j'ai grande peine à y coucher quand il y en a. J'envoyai à Blois donner part de cet accident à Son Altesse Royale, et la supplier de trouver bon que je prisse madame la marquise de Bréauté pour ma dame d'honneur ; je n'étois plus en âge d'avoir une gouvernante. J'étois fort assurée que madame de Bréauté n'accepteroit point l'offre que je lui faisois, parce que c'est une femme retirée qui fuit le monde, et qui avoit

toutes les peines du monde à me suivre ; et par là elle montroit bien la complaisance qu'elle avoit pour sa mère : sans cette certitude, je n'aurois pas demandé à Monsieur son agrément pour elle. Quoiqu'elle ne fût pas vieille, son humeur l'étoit fort ; elle est assez critique, et auroit été toute propre à faire la gouvernante plutôt que la dame d'honneur, et moi fort peu propre à le souffrir ; et comme j'étois sûre de mon fait, je donnois cela au public : et il étoit de bonne grâce qu'après que la mère étoit morte auprès de moi, je témoignasse désirer de prendre sa fille. Son Altesse Royale me répondit qu'elle étoit très-contente du choix que j'avois fait ; que pour garder le décorum de la maison royale, je manderois à Damville d'en demander l'agrément à la Reine, qui le donna. Madame de Bréauté refusa avec beaucoup de respect pour moi la proposition : dont je fus bien aise.

J'allai à la Toussaint à Orléans, où étoient Leurs Altesses Royales. Monsieur alla à la chasse le jour de Saint Hubert, et m'y mena. Madame de Choisy étoit alors à Orléans ; comme j'étois fort déchaînée contre son mari, elle ne se présenta pas devant moi, et je témoignai que je ne serois pas bien aise de la voir. Un jour, comme je sortois de table, elle entra dans ma chambre, et me dit : « Ne faut-il pas être brave « comme un César pour s'exposer ainsi à la furie d'une « ennemie aussi qualifiée et aussi emportée que vous ? « Je suis innocente ; je vous connois si généreuse, que « j'ai cru que c'étoit le seul moyen de me raccommoder « avec vous d'en user ainsi. » Je lui répondis que je lui faisois bon quartier ; elle me salua, je me mis à rire ; nous entrâmes ensuite en conversation, et nous

fûmes bonnes amies. Je la menai chez Madame, où tout le monde la félicitoit de la voir avec moi.

Un mois après mon retour d'Orléans, où je m'étois fort bien séparée de Son Altesse Royale (elle ne m'avoit parlé de nos affaires en aucune façon), on me manda de Paris qu'il en étoit parti un sergent qui me portoit un exploit de sa part. Il arriva à Saint-Fargeau un matin que je n'étois pas éveillée; il se promenoit dans la galerie. Préfontaine, qui le savoit arrivé, l'accosta et lui dit : « Que demandez-vous ? » Le pauvre sergent lui répondit avec tremblement. Préfontaine lui dit : « Il faut faire éveiller Mademoiselle. » Il fit appeler une de mes femmes pour m'éveiller : ce qu'elle fit; il amena le sergent, qui me signifia l'exploit. Je le reçus avec beaucoup de respect, et j'y répondis de même : il est vrai que j'écrivis à Blois, où je me plaignois un peu des gens de Monsieur de se porter à une telle extrémité contre moi. Cela n'empêcha pas que je ne fisse venir les comédiens à Saint-Fargeau, qui y demeurèrent deux mois. J'avois trouvé à mon retour d'Orléans la compagnie de la province augmentée de M. de Matha, de sa femme, et de mademoiselle de Bourdeille sa sœur. Comme il avoit été dans les intérêts de M. le prince, il fut bien aise de s'éloigner de la Guienne, où avoit été tout le désordre; il vint demeurer en une terre qu'il avoit en Nivernois, nommée Saint-Amand, qui n'est qu'à trois lieues de Saint-Fargeau. C'est un homme qui a de l'esprit, fort plaisant en conversation, et qui joue; sa sœur est aussi très-bonne fille : ils ne bougeoient de Saint-Fargeau. J'y avois aussi trouvé une de mes anciennes connoissances, madame de Courtenai-Chevillon : je

l'avois vue chez mademoiselle de Saisy ; comme elle étoit proche parente de feu madame de Saint-Georges, elle venoit souvent chez moi. C'est une femme qui a de l'esprit ; elle a été nourrie fille d'honneur de madame la duchesse de Savoie, et même a été sa favorite ; elle sait la cour, le monde, et est d'agréable conversation. Dans le commencement elle venoit peu à Saint-Fargeau, parce qu'elle ne se portoit pas trop bien ; quand sa santé fut meilleure, elle y étoit un mois de suite, et j'étois fort aise de la voir.

[1654] Ensuite de l'aventure du sergent, j'écrivis à Blois ; on me répondit : tout cela ne conclut rien. Son Altesse Royale m'envoya le comte de Bury, par lequel elle m'écrivoit qu'elle ne vouloit pas s'amuser aux formalités de justice, et que si je ne lui donnois de bonne volonté tout ce qu'elle me demandoit, elle se mettroit en possession de tout mon bien, et ne me donneroit que ce qu'il lui plairoit. Je fis à cela une réponse qui ne décidoit rien. Je pense qu'il n'est pas besoin de dire ici que, dans les temps que tels messagers arrivoient, je m'enfermois dans mon cabinet, pour ôter au public la joie d'entendre tout ce que le ressentiment d'une personne fort maltraitée, et qui ne le mérite pas, fait dire. Je pleurois, je m'affligeois, je pâtissois beaucoup de l'humeur dont je suis, et je me souvenois assez de ce que j'avois fait pour Son Altesse Royale, et de ce qu'elle avoit fait pour moi. Préfontaine me dit : « Il faut jeter les yeux sur « quelque personne de condition, qui puisse parler à « Monsieur de vos intérêts ; il me semble que M. le « comte de Béthune y seroit bien propre : c'est un

« homme de mérite, ami commun, et porté à procurer « la paix. » Je lui écrivis, et j'ai toujours continué depuis, comme il se verra. Après l'envoi du comte de Bury, Monsieur fut quelque temps sans m'écrire, et j'apprenois qu'il s'aigrissoit fort contre moi. Préfontaine me dit : « Si vous proposiez à Son Altesse Royale « que madame de Guise s'entremît de vous accommo- « der, cela ne seroit-il pas bien avantageux pour vous? « Elle a l'honneur d'être votre grand'mère : apparem- « ment elle ménagera vos intérêts ; cela seroit approuvé « de tout le monde, et vous seriez louée de ce choix. » Je lui dis : « Cela est tout comme vous le dites ; « quoique madame de Guise n'ait jamais eu d'amitié « pour moi, cependant, en l'état où sont mes affaires, « je ne saurois prendre un autre parti. » J'écrivis à Monsieur que je voulois bien que madame de Guise se mêlât de nos intérêts ; que je serois au désespoir d'être obligée à plaider contre lui ; que si cela arrivoit, ce ne seroit qu'après qu'il me l'auroit commandé ; que je lui obéirois avec beaucoup de regret ; que j'espérois qu'il auroit la bonté d'accepter le parti que je lui proposois ; et que, pour lui faire voir que ce que je faisois étoit par un mouvement que j'avois eu dans le moment que je lui écrivois sans en consulter personne, j'envoyois en même temps une procuration à madame de Guise. Monsieur me manda qu'il avoit cela fort agréable. L'affaire parut bientôt être en accommodement ; et s'il y eut des longueurs, elles ne vinrent point de ma part. Cela réjouit tous ceux qui nous avoient vus sur le point de plaider ; en effet, ma requête étoit toute prête : il n'y avoit qu'à la signifier.

Cependant la meute que j'avois envoyé querir en Angleterre arriva avec des chevaux. Je me mis à chasser trois fois la semaine ; j'y prenois un grand divertissement. Le pays de Saint-Fargeau est fort beau pour la chasse, et fort commode pour les chiens anglais, qui pour l'ordinaire vont trop vite pour des femmes ; et comme le pays est couvert, cela faisoit que je les suivois partout.

Depuis que la comtesse de Fiesque fut morte, j'avois souvent parlé à Préfontaine des personnes que je prendrois pour dames d'honneur : je n'en voulus prendre aucune qui en usât aussi mal avec moi qu'avoit fait la défunte, et je louois Dieu tous les jours d'en être défaite ; je souhaitois tant de qualités en la personne que je voulois choisir, que je trouvois que toutes celles qui me venoient dans l'esprit ne les avoient point. Un jour il me vint en pensée de prendre madame de Frontenac : elle étoit fort jeune ; elle s'étoit attachée à moi pendant ma disgrâce ; je la trouvois bonne femme, et qu'elle avoit de l'amitié et de la complaisance pour moi ; je disois : Je l'aime et je l'estime ; et pour être jeune, cela n'importe, j'y suis accoutumée. En même temps je songeois que son mari n'étoit pas un grand seigneur ; à cela je disois : Il est dans le monde comme mille gens qui le portent fort haut. Tout bien considéré, je n'y trouvois à redire que la qualité. Je ne savois pas encore la liaison que madame de Frontenac avoit avec la comtesse de Fiesque : ainsi je croyois qu'elle s'attacheroit fort fidèlement à mon service. Comme je suis un peu glorieuse, la qualité de feu madame de Saint-Georges et celle de la comtesse de Fiesque me paroissoient

fort au-dessus de la sienne. Préfontaine entroit dans mon sens, et me disoit : « Ce que vous dites est à « considérer ; vous aimez madame de Frontenac ; les « personnes de votre qualité élèvent les gens qui leur « plaisent, et on ne peut trouver à redire que vous « fassiez du bien à madame de Frontenac. » Nous parlions souvent de cela sans prendre de résolution ; et même quand je fus déterminée à prendre pour ma dame d'honneur la comtesse de Frontenac, je ne lui en parlai point, parce que je ne voulois pas encore en venir à l'exécution ; je crus qu'il étoit bon de n'en point parler, persuadée que je pouvois changer.

A mon voyage d'Orléans, Monsieur ne me parla point de dame d'honneur : aussi il n'y avoit que trois semaines que madame de Fiesque étoit morte. Madame de Choisy, qui est une femme qui entre en matière à tort et à travers, me demanda qui je prendrois pour dame d'honneur ; que je ne pouvois mieux faire que de prendre madame de Frontenac : « Si vous ne le « faites, son mari qui est un bourru ne vous la laissera « pas ; il est résolu de l'emmener ce voyage ; elle ne « l'aime point : témoin la prière que vous savez qu'elle « vous a faite de dire à M. l'évêque d'Orléans de ne « lui point donner de chambre dans sa maison, de « peur d'aller avec lui ; si vous l'aimez, voici une oc- « casion de le lui témoigner. » Je ne lui voulus rien dire, sinon que Frontenac n'avoit aucun dessein d'emmener sa femme ; qu'il étoit bien vrai que l'on m'en donnoit l'alarme, afin de me faire expliquer. Je partis d'Orléans sans le faire. Pour mon malheur, je m'avisai un jour, au lieu de demeurer dans la résolution que j'avois prise de ne me point déclarer, d'avoir

envie de le lui dire. J'en parlai à Préfontaine, qui ne m'en détourna pas, et qui ne connoissoit pas la dame aussi bien que moi, et comme nous l'avons connue depuis à nos dépens; de sorte que j'ordonnai à Préfontaine de le lui dire de ma part. Vous pouvez juger si ce discours plut à la comtesse de Frontenac: elle m'en remercia les larmes aux yeux, et avec des démonstrations de joie et de reconnoissance non pareilles. Je lui ordonnai de n'en parler à personne, non pas même à la comtesse de Fiesque: je pense que l'inquiétude lui prit qu'un si grand bonheur qu'elle recevoit fût su de tout le monde. Madame de Choisy, qui de concert avec elle m'en avoit parlé à Orléans, m'écrivit que l'on disoit que la Reine me vouloit donner une dame d'honneur qui auroit pour le moins soixante-dix ans, et que l'on n'en savoit pas encore le nom : cela m'alarma au dernier point, et me fit déterminer d'écrire à Monsieur pour avoir son agrément. Je dis à madame de Frontenac qu'il en falloit faire quelque civilité à la comtesse de Fiesque, lorsqu'elle me dit n'y avoir jamais prétendu. Madame de Bouthillier, qui étoit pour lors à Saint-Fargeau, fut transportée de joie pour l'honneur que je faisois à madame de Frontenac. J'écrivis à Son Altesse Royale, et j'envoyai la lettre par M. le comte de Béthune pour la lui présenter, et pour appuyer l'affaire : ce qui ne fut pas fort difficile. Cependant (pauvre sotte que j'étois!) je donnai dans ce panneau le plus lourdement du monde; j'ai su depuis que la comtesse de Frontenac disoit : « Mademoiselle croit m'avoir « choisie, et que je suis à elle de sa main; si elle ne « l'eût fait, Son Altesse Royale l'auroit obligée à me

« prendre; et je dépens de lui, et non d'elle. » Comme la réponse de Blois fut arrivée, qui étoit la même que pour madame de Bréauté, M. de La Grange m'envoya l'agrément de la Reine, qu'elle eut bien de la peine à donner. J'ai su qu'elle avoit dit : « Ma nièce prend « une dame d'honneur qui n'est ni de qualité ni de « mérite à l'être. » La Tour, qui revint dans ce temps-là de chez lui, d'où il n'avoit bougé depuis l'équipée qu'il avoit faite, me le dit, et cela ne me déplut point, parce que je n'aime pas que l'on blâme ce que je fais, encore moins ce que je sens que l'on peut blâmer quand on le peut excuser: je voudrois que l'on prît toujours ce parti-là. J'avois mandé à M. le prince le dessein que j'avois de prendre madame de Frontenac, par Beauvais qui avoit été à Saint-Fargeau, et que je n'avois pas été trop aise de voir parce que c'étoit une personne en qui je n'avois aucune confiance, et que je n'étois pas bien aise qu'on sût à la cour quand il venoit des gens de M. le prince. Comme il n'avoit ordre que de me voir dans son passage et de savoir de mes nouvelles, cela est si peu remarquable que je ne l'aurois pas mis ici, si ce n'est que lorsqu'il passa par Paris il fut assez imprudent pour le dire. On le sut à la cour, et cela fit un grand vacarme contre moi. J'allai à Blois, et m'en revins.

Au mois de février 1654, les Espagnols firent arrêter M. le duc de Lorraine. M. le prince étoit alors à Namur; le comte de Fuensaldague le lui manda; il apprit cette nouvelle lorsqu'il entra dans Bruxelles. Les Espagnols disoient qu'ils l'avoient fait arrêter parce qu'il traitoit avec la France, et qu'au Mont Saint-Quentin il n'avoit osé combattre parce qu'il avoit

promis en cette occasion de se trouver contre l'Espagne, qui lui imputoit encore pour crime d'être parti des lignes de Rocroy sans dire adieu, pour donner occasion de le secourir. M. le prince eut peur que l'on ne l'accusât d'y avoir quelque part : ce que tout le monde ne manqua pas de faire. Il m'envoya un gentilhomme nommé Saler, qui est un brave et honnête garçon que je connois il y a long-temps; il arriva un soir fort tard à Saint-Fargeau, et alla droit chez Préfontaine, qui le cacha dans un cabinet, où il ne fut vu que de peu de gens. Dès qu'il fut arrivé, on me le vint dire. Je le fis venir comme tous mes gens soupoient; il me dit que M. le prince savoit combien M. de Lorraine étoit de mes amis; qu'il seroit fâché que je crusse qu'il eût part à sa prison; qu'il me supplioit de croire que s'il pouvoit contribuer à sa liberté, il le feroit avec la plus grande joie du monde : c'est de quoi Saler étoit chargé, et ce que portoit sa lettre, qu'il me rendit de la part de M. le prince.

Dans le temps qu'il étoit à Saint-Fargeau, j'en reçus une d'un conseiller du parlement de Paris, nommé Chenailles, lequel me mandoit que madame de Longueville l'avoit chargé de me supplier d'écrire à M. le prince pour la raccommoder avec lui; que je lui envoyasse ma lettre, qu'il la feroit tenir, et qu'il m'en feroit voir la réponse; que j'avois assez de confiance en lui pour en user ainsi; que je savois le zèle qu'il avoit pour le service de M. le prince et pour le mien. Je ne compris point ce que cela vouloit dire. Il y avoit encore dans cette lettre : « Madame de Longueville, qui « n'a point de commerce avec nous, m'a chargé de cette « commission. » Moi, qui savois que j'avois souvent

de ses nouvelles, et qu'on ne m'avoit jamais rien dit qui approchât de cela, je fus fort étonnée; je montrai la lettre à Saler, aux comtesses et à Préfontaine: nous conclûmes que c'étoit un homme qui me vouloit tirer les vers du nez, et que c'étoit peut-être madame de Châtillon, dont il étoit parent et ami, qui lui faisoit faire cela. Je lui fis réponse, et lui mandai que j'avois toute confiance en lui; que je ne doutois point de son zèle pour mon service, ni de son affection pour celui de M. le prince; que j'en avois aussi beaucoup; que je ne pouvois le servir en rien; que je n'avois nul commerce avec lui, et que tout ce que l'on pouvoit faire présentement, au moins les personnes comme moi, c'étoit de prier Dieu de lui faire la grâce de rentrer dans les bonnes grâces du Roi; que pour madame de Longueville, je ne savois point qu'elle fût mal avec lui; qu'une lettre ne raccommodoit guère les grands, et qu'elle étoit assez raisonnable pour comprendre que j'avois de fortes raisons de lui en refuser une.

J'eus le plus grand scrupule du monde: Saler se trouva à Saint-Fargeau le jour de la Notre-Dame de mars; il n'entendit point la messe, parce qu'on n'osoit le montrer. M. le prince l'avoit chargé aussi de voir Son Altesse Royale sur le même sujet de la prison de M. de Lorraine, et me prioit de le lui présenter. Comme je devois aller la semaine sainte à Orléans, il séjourna huit jours à Saint-Fargeau ou aux environs. Un des jours que j'avois accoutumé d'aller à la chasse, je fis venir mes chiens et mes chevaux devant la porte du logis, afin de les lui faire voir par la fenêtre: à dire le vrai, je revins de la chasse de meilleure heure que je n'avois accoutumé. Je lui deman-

dai des nouvelles de madame la princesse; il me dit que le jour qu'il étoit parti de Namur, le médecin de M. le prince en étoit revenu; qu'il lui avoit dit qu'elle paroissoit mieux; qu'en effet elle étoit fort mal; et que pour lui, il croyoit qu'il étoit difficile qu'elle en réchappât. M. le prince n'avoit point écrit, lorsque Saler partit d'auprès de lui, à Son Altesse Royale; je pense qu'il s'en avisa depuis. Il m'envoya une lettre par l'ordinaire; je dis à Saler qu'il falloit qu'il la rendît; que j'arriverois le mercredi à Orléans, et qu'il y arriveroit le jeudi au soir. Madame de Frontenac fut obligée d'aller faire un tour à Paris, sur la nouvelle de l'extrémité de son père, qu'elle trouva quasi mort: il mourut peu de jours après son arrivée.

Avant que de partir pour Orléans, il m'arriva une fort plaisante circonstance. J'étois dans mon cabinet avec Saler: il n'y avoit que la comtesse de Fiesque: j'avois fort mal à la tête; il me prit un étourdissement; je pensai m'évanouir, et elle tout de même. Saler étoit fort empêché; il n'osoit appeler du secours: la pensée de cet embarras nous donna une telle envie de rire à toutes deux, que cela nous guérit. Lorsque j'arrivai à Orléans, je reçus une lettre de madame de Frontenac, par laquelle elle me mandoit que M. Le Tellier lui venoit de dire que madame la princesse avoit la petite vérole, et qu'elle se mouroit. Cela me donna beaucoup d'inquiétude jusqu'à ce que je susse qu'elle étoit hors de danger, par les visions que l'on avoit à la cour et à celle de Son Altesse Royale. Saler arriva à point nommé, comme je lui avois dit; je lui dis que je croyois que Son Altesse Royale seroit bien préparée à recevoir ses complimens, parce que je lui avois

parlé de la prison de M. de Lorraine, et que je lui avois dit que je ne croyois pas que M. le prince y eût aucune part, et qu'il m'avoit fort témoigné être de mon sentiment. Le vendredi saint après la messe, je dis à Son Altesse Royale que j'avois à lui parler ; il me mena dans un coin ; je lui dis : « Votre Altesse Royale « sera aussi surprise de ce que j'ai à lui dire, que je « le fus hier au soir. Comme je m'allois coucher, une « de mes femmes me dit: Voilà un gentilhomme à cette « porte qui demande à vous parler. Je lui répondis : « Dites-lui qu'à l'heure qu'il est je ne vois personne. Il « lui répliqua que c'étoit pour une affaire pressée ; je « le fis entrer ; je pensai crier d'étonnement de voir un « homme de M. le prince ; je lui dis : Que faites-vous « ici ? Il me répondit : M. le prince m'envoie vers Son « Altesse Royale sur la prison de M. de Lorraine, et « il m'a dit que si vous étiez ici, je m'adressasse à « vous. Je lui dis : Je parlerai à Son Altesse Royale. » Monsieur fut fort effrayé, et me dit: « Je ne le veux « point voir ; qu'il s'en aille le plus tôt qu'il pourra. » Je le pressai extrêmement de le voir ; tout ce que je pus dire ne dissipa point sa crainte ; il me chargea de lui faire beaucoup de complimens pour M. le prince, et de l'assurer qu'il recevoit bien les civilités qu'il lui faisoit sur la prison de M. de Lorraine. Tout le jour Son Altesse Royale m'entretint, et me fit mille questions sur ce que Saler m'avoit dit ; cela le mit en la meilleure humeur du monde : il étoit ravi que M. le prince eût songé à lui ; il se méfie du cas que l'on fait de lui. Je dis le soir à Saler comme je l'avois trouvé ; nous résolûmes de lui donner la lettre.

Damville arriva à Orléans le samedi de Pâques ; je

le trouvai chez Monsieur lorsque j'y allai; il me fit mille amitiés : c'est un fort bon garçon, qui est bien intentionné pour moi. Après l'avoir entretenu, je dis à Son Altesse Royale que je serois bien aise de lui dire un mot; elle entra dans un cabinet; je lui dis : « Comme Saler a vu que Votre Altesse Royale ne le « vouloit pas voir, il m'a donné la lettre qu'il avoit à « lui rendre de M. le prince. » Je la tirai de ma poche; Monsieur la prit, et me demanda : « Est-il « parti? Dans combien de jours sera-t-il hors de « France? » et se mit à me faire quantité de questions, et ne lisoit point la lettre. Je tirai de ma poche des ciseaux, je les lui présentai, et je lui dis : « Je « pense que vous oubliez à lire la lettre que je vous « ai donnée. » Il l'ouvrit et la lut. Je le suppliai de la brûler, il ne le voulut pas; je l'en pressai fort, et lui dis : « Si vous la montrez, tout tombera sur moi; en « un lieu où je serai, on ne croira jamais que ce soit « un autre que moi qui vous donne des lettres de « M. le prince; il ne faut plus que cela pour m'ache- « ver à la cour. » Il me promit fort de n'en point parler.

Le lendemain Damville me dit que Son Altesse Royale lui avoit conté tout ce qui s'étoit passé, et lui avoit dit : « J'ai marchandé à ouvrir la lettre; j'ai « pensé l'envoyer toute fermée à la cour, dans le « dessein de vous en faire le porteur. » Qu'il lui avoit répondu qu'il ne se chargeroit jamais d'une commission qui feroit pièce à deux personnes qu'il honore, comme Mademoiselle et M. le prince. « L'une est votre « fille, et l'autre votre cousin germain : brûlez votre « lettre, et qu'il n'en soit plus parlé. » Je dis à Dam-

ville qu'il étoit un bon garçon d'en avoir ainsi usé, et lui fis comprendre que je ne pouvois me défendre de rendre cette lettre à Son Altesse Royale; que Saler avoit demandé à me parler sans se renommer de personne, et qu'il avoit bien fallu que je l'écoutasse. Damville prit l'affaire à la tourner avantageusement pour moi à la cour, s'il en entendoit parler. J'eus terriblement sur le cœur ce que Monsieur avoit dit; autant en auroit-il été si Damville fût entré dans ses sentimens, et qu'il en eût donné avis à la cour: le pauvre Saler eût été pris. Un jour ou deux après, nous fûmes à la chasse. Nous nous mîmes à parler de la cour; Damville y étoit; je dis à Son Altesse Royale : « Je m'attends que dans un mois on saura que Saler « a été ici, et qu'on me fera quelque peine, comme « on a accoutumé; et vous y donnerez, comme si « vous ne saviez pas de quelle manière l'affaire s'est « passée. » Son Altesse Royale me dit : « Je vous dirai « la vérité; j'ai conté cela à Damville de façon que l'on « ne le pût trouver mauvais à la cour. » Je m'écriai : « Quoi! monsieur, vous lui avez parlé de cela? Ah! « quel tort vous me faites! je suis assurée que dans « six semaines j'en aurai une affaire. » Je pris congé de Son Altesse Royale; je m'en allai à Bellegarde, c'est-à-dire à Choisy, que l'on appelle présentement ainsi, où Chenailles vint; je lui demandai si madame de Longueville lui avoit dit de m'écrire ce qu'il m'avoit écrit. Il fut assez embarrassé, et cela me confirma dans la pensée que j'avois eue de lui sur ce sujet. Je séjournai deux jours à Montargis pour me promener dans la forêt, que j'avois trouvée belle lorsque je revins de Fontainebleau l'automne.

Je retournai à mon Saint-Fargeau, où je fis bâtir tout de bon. Je fis venir de Paris un architecte nommé Le Vau. Ce bâtiment a duré jusqu'à ce que j'en sois partie, et je le laissai en état d'y loger. Il n'y a plus que la peinture. Assurément je n'ai pas perdu mon temps à cela : ce bâtiment m'a donné beaucoup de divertissement, et ceux qui le verront le trouveront assez magnifique, et digne de moi. Je n'y ai pu faire davantage; je n'ai fait que raccommoder une vieille maison, qui avoit cependant du grand, quoiqu'elle eût été bâtie par un particulier. C'étoit toutefois un surintendant des finances sous Charles VII; en ce temps-là ces messieurs n'étoient pas si magnifiques qu'ils le sont à présent. J'aurois souhaité qu'ils l'eussent été autant que ceux qui sont maintenant en charge, et que ma maison fût aussi belle que les leurs : je n'aurois pas été obligée d'y faire la dépense que j'y ai faite de deux cent mille livres, qui est beaucoup pour moi, et peu pour ces messieurs. Il est bon de dire comme elle m'est venue, parce que de Jacques de Cœur à moi il y a quelque distance. Comme il fut disgracié, on décréta son bien; Antoine de Chabannes, grand-maître de France, l'acheta. Depuis, sous le règne de Louis XI, où il fut disgracié, on voulut lui imputer de s'être prévalu de sa faveur et de la disgrâce de Jacques de Cœur, pour avoir son bien à bon marché. Il l'acheta une seconde fois : il ne vouloit pas qu'il lui fût reproché d'avoir pour rien le bien d'un homme disgracié. Je suis bien informée de ce que je dis, parce que j'en ai trouvé les contrats dans le trésor de Saint-Fargeau : ce qui m'a bien réjouie. J'aurois été en fort grand scrupule d'avoir du bien

d'autrui ; et même il me déplairoit fort s'il y en avoit parmi le mien qui vînt de confiscation. Dieu merci, je n'ai pas ce déplaisir : tout celui que je possède est venu par de bonnes voies, et j'en aurois encore davantage si l'on me rendoit celui que l'on a à moi. Ce grand-maître de Chabannes eut de Marie de Nanteuil un fils, nommé Jean de Chabannes, comte de Dammartin, qui épousa Suzanne de Bourbon, comtesse de Roussillon ; et Antoinette de Chabannes leur fille épousa René d'Anjou, marquis de Mézières ; leur fils s'appela Nicolas d'Anjou, qui eut de Gabrielle de Mareuil Renée d'Anjou, femme de François de Bourbon, dit de Montpensier, père et mère de mon grand-père. Voilà à quoi le séjour de Saint-Fargeau m'a servi : il m'a appris ma généalogie. J'eus la curiosité de savoir les armes de Chabannes, et pourquoi elles étoient par toute la maison ; et comme je les ai fait effacer et abattre lorsque j'ai rebâti la maison, il m'a semblé que puisque j'avois beaucoup de bien de ceux qui les portoient, je devois les faire remettre. Ainsi j'ai fait peindre exprès une chambre des alliances de cette maison, qui est très-bonne et très-illustre ; et j'ai beaucoup de joie d'en être descendue. Ces généalogies m'ont fort divertie. Je fis venir une fois à Saint-Fargeau le sieur d'Hozier pour me dresser des quartiers que je voulois faire mettre dans la salle de Saint-Fargeau ; et pendant le séjour qu'il y fit, après qu'il m'eut fait connoître que j'étois de la plus illustre maison du monde (ce qui est assez agréable à savoir à une personne de mon humeur), il me fit voir les alliances de quantité de grandes maisons du royaume. Il seroit assez nécessaire que les personnes relevées

en qualité au dessus des autres eussent ces connoissances pour y mettre la différence qu'il doit y avoir, et qui n'y est pas par l'ignorance que l'on en a.

Le maréchal de Gramont, qui s'en alloit en Berri, passa par Blois et visita Son Altesse Royale, et lui fit des plaintes du voyage de Saler, et de ce qu'il avoit été à Saint-Fargeau. On me dépêcha un exprès de Blois; Son Altesse Royale m'écrivit une lettre assez succincte. Goulas me manda que le maréchal de Gramont avoit proposé à Son Altesse Royale de m'envoyer à Frontenac; que c'étoit l'intention du Roi, laquelle ne changeroit point; et, pour la mieux exprimer, il leur dit (au moins ces termes étoient exprès dans la lettre de Goulas): « Quand des gens comme le Roi ont une « fois mis les chevaux au carrosse et qu'ils sont en che- « min, ils ne reculent plus. » Sur cela, Son Altesse Royale m'ordonnoit de l'aller trouver. Je la suppliai très-humblement de m'en dispenser, sur ce que je m'étois fait saigner et purger pour me baigner; et que je m'en allois à Pont pour cet effet, l'eau de la rivière de Seine étant meilleure qu'une autre. J'écrivis une belle et longue lettre pour me défendre; La Tour en fut le porteur. Je lui défendis de voir Goulas, et j'ai su depuis qu'il alla descendre chez lui, et qu'il y avoit toujours mangé pendant son séjour à Blois. Le comte de Béthune, qui étoit pour lors à Blois, me manda que tout ce que le maréchal de Gramont avoit dit n'étoit que raillerie, et que je ne m'en devois pas mettre en peine. La Tour me rapporta que Son Altesse Royale ne jugeoit pas à propos que j'allasse à Pont, parce que la cour étoit à Fontainebleau, et que c'étoit m'en approcher. Je renvoyai un valet de pied, par

lequel j'écrivis les raisons pressantes de ma santé, et je ne laissai pas de partir. Il arriva comme je montois en carrosse, et m'apporta des ordres exprès pour ne bouger de Saint-Fargeau. Je m'excusai d'être partie sur ce que je m'étois trouvée mal, et de ne pas retourner parce que j'étois trop avancée. Madame de Bouthillier n'étoit point à Pont; j'y fus près de six semaines sans me pouvoir baigner. Il fit des pluies si grandes que la rivière déborda; et comme elle vint dans les prés, cela la rendit si verte et si boueuse, qu'il fallut du temps pour la purifier: ce que le grand soleil fit quand le temps s'échauffa; ensuite je me baignai. Beaucoup de personnes me vinrent voir. Madame de Bouthillier maria une de ses filles; elle me donna une collation dans un bois, avec des lumières et des violons. Ce fut une jolie fête à voir, et encore plus à mander, pour montrer qu'on ne s'ennuyoit point hors de Paris. Je m'en approchai à dix lieues; j'allai à une maison nommée Boisseaux, qui est à mon trésorier, où je fis mon conseil pour donner ordre à mes affaires. Je m'en retournai à Pont, et je passai à Montglat, où le maître et la maîtresse du logis me reçurent avec joie et magnificence. Il y a une patte d'oie dans le parc qui est fort belle, et au bout de chaque allée il y avoit un amphithéâtre tout plein de lumières: ce qui faisoit le plus bel effet du monde dans le vert des arbres. J'allai aussi au Marais; on me reçut parfaitement bien.

Le comte d'Escars, à qui j'avois mandé par Saler de revenir, sur ce que Monsieur m'en avoit fait de nouvelles instances, arriva comme j'étois à Pont. Après qu'il m'eut fait les complimens de M. le prince.

il me dit qu'Apremont avoit été souvent en Flandre, et qu'il lui avoit écrit un billet pour le prier de ne m'en point parler ; que cette précaution lui avoit fait croire qu'il y avoit quelque affaire en tout cela qui regardoit mon service, et qu'ainsi il m'en donnoit avis. Cela me surprit fort ; je n'en avois aucune connoissance ; je lui dis que je n'en savois rien ; que la précaution que d'Apremont prenoit ne valoit rien pour madame de Fiesque, après la lettre que j'avois reçue depuis de M. le prince. Je contai à d'Escars comme elle m'avoit donné une lettre en chiffre ; qu'après que Préfontaine l'eût déchiffrée, je la lus en présence des comtesses de Fiesque et de Frontenac ; que M. le prince me mandoit qu'il étoit fort étonné de la proposition que Beauvais lui avoit faite, de ma part et de celle de madame de Longueville, de s'accommoder avec la cour ; que jamais conjoncture ne lui fut moins favorable ; qu'il avoit une armée forte et considérable, et prête à mettre en campagne ; qu'il étoit sur le point de faire un traité avec les Anglais, et que je jugeasse par là ce qui lui étoit le plus avantageux ; qu'il se soumettroit toujours à mes volontés en tout, et que je serois la maîtresse de son accommodement ; que je savois qu'il m'en avoit toujours écrit de cette sorte, et qu'il m'en assuroit encore ; qu'il osoit me représenter que pour aller à Paris six mois plus tôt ou plus tard, cela ne valoit pas la peine de tout abandonner ; que j'avois si bien commencé à soutenir avec force, vigueur et résolution ma disgrâce, qu'il se promettoit que j'irois jusqu'au bout.

En ce temps-là je croyois que Monsieur ne s'ac-

commoderoit point ; Son Altesse Royale en parloit ainsi, et assuroit qu'il ne le feroit point que M. le prince ne s'accommodât aussi. Pour madame de Longueville, M. le prince me mandoit dans sa lettre : « Quant à ma sœur, je lui apprendrai à se mêler de « ce qu'elle n'a que faire. » Après cette lecture, je pensai tomber de mon haut. Il étoit certain que je n'avois point vu Beauvais. Je regardai la comtesse de Fiesque ; elle se mit à rire, et me dit : « Je vous « dirai ce que c'est. Beauvais vint, il y a environ « deux mois, à Saint-Fargeau ; et comme il ne vous « plaît pas, et qu'il n'avoit rien à vous dire de la « part de M. le prince, lorsqu'il me fit avertir qu'il « étoit venu, je lui mandai qu'il me vînt attendre « dans le petit bois, et que j'irois parler à lui. » Il n'y a point de parc à Saint-Fargeau, et les promenades ne sont point encore fermées de murailles : de sorte qu'il est aisé d'y aller de dehors sans qu'on le voie. La comtesse ajouta que Beauvais l'étoit venu voir ; qu'elle avoit causé avec lui, et lui avoit dit : « Il faudroit que M. le prince fît sa paix, et que « ce fussent Mademoiselle et madame de Longue- « ville qui s'en entremissent, qu'elles en eussent « l'honneur, et que madame de Longueville agît « aussi pour cela. Il faut que Beauvais ait dit cela à « M. le prince ; il aura pris sérieusement ce que je « ne contois que comme une bagatelle. » Pendant ce récit, elle se pâmoit de rire : pour moi, je n'en ris point ; je lui dis assez sèchement, sans me mettre en colère, que je la priois dorénavant de ne plus me nommer sur des affaires de cette nature. Elle vit bien que cela ne m'avoit pas plu. J'écrivis, dès le

soir, à M. le prince pour lui dire que je m'étonnois qu'il eût pu croire que si j'avois eu une affaire sérieuse et importante à lui mander, je l'eusse confiée à Beauvais et à la comtesse de Fiesque ; qu'il savoit bien que je lui avois mandé par Saler qu'il ne m'envoyât jamais Beauvais, que je ne me fiois point à lui ; qu'il pouvoit envoyer Saler lorsqu'il auroit quelque affaire d'importance à me mander. Pour la comtesse, que c'étoit une créature que je connoissois pour une folle, en qui je ne prendrois jamais aucune confiance ; que je la croyois imprudente et peu affectionnée pour moi ; que je me réjouissois de ce qu'il avoit donné dans leurs panneaux ; que je souhaiterois fort qu'il fît une paix lorsqu'il y trouveroit son avantage ; que je ne me mêlerois point de lui donner des conseils, dans la crainte que l'événement ne fût pas tel que je pourrois désirer ; que l'envie d'aller à Paris ne me feroit jamais conseiller à mes amis d'agir contre leurs avantages ; que je serois fort fâchée qu'on pût me reprocher que, par la considération de mes intérêts, je me voulusse prévaloir du crédit que j'ai sur eux pour hasarder les leurs.

A quelque temps de là M. le prince m'écrivit, et me manda qu'il me demandoit mille pardons de m'avoir écrit tant de faussetés ; que Beauvais étoit arrivé le soir, comme il s'alloit coucher ; qu'il l'avoit entretenu jusqu'à ce qu'il fût endormi. « Il me « parla, ajoutoit-il, de ma sœur et de plusieurs autres « affaires ; je rêvai toute la nuit, et songeai tout ce « que je vous écrivis le lendemain matin : ce qui n'é- « toit qu'un songe. Quoique je fusse persuadé alors

« que c'étoit le discours de Beauvais, je l'ai entretenu « depuis, et il m'a détrompé, et j'ai cru être obligé « de vous détromper aussi, pour que vous ne le « croyiez pas capable de dire de votre part ce que vous « ne lui auriez pas commandé. » Comme la comtesse de Fiesque m'avoit avoué ce qu'elle avoit dit à Beauvais lorsqu'il la vint voir à Saint-Fargeau, je vis bien qu'elle avoit écrit à M. le prince, et qu'imprudente comme elle est, elle ne lui avoit pas mandé positivement ce qu'il me falloit écrire ; et que lui, par bonté, m'avoit trop écrit. Je lui mandai : « Au lieu de « raccommoder les affaires, vous les gâtez; vous en « dites trop. Je vous ai déjà écrit mes sentimens pour « la comtesse de Fiesque ; je n'en changerai jamais. « C'est une dame qui fait fort bien des assemblées, « chez qui il y a plaisir d'en aller voir; qui pare un « cercle, mais avec qui il n'y a pas plaisir de demeu- « rer. Je vous assure que je ne l'aurois pas retenue « chez moi, ou du moins je ne l'aurois pas gardée si « long-temps, sans la considération de son mari que « j'aime et estime, parce qu'il a du mérite, et qu'il « est mon parent, et attaché à votre service. »

Pendant ce temps-là, mademoiselle de Vertus, que j'avois vue en passant à Montargis, me parla fort de madame de Longueville, pour qui elle a beaucoup d'attachement, et qu'elle servoit en tout ce qu'elle pouvoit en ses affaires pour son raccommodement avec son mari : car de Montreuil-Bellay elle avoit eu ordre d'aller demeurer dans le château de Nevers, où elle fut fort peu, prenant un meilleur parti, de se mettre dans les filles de Sainte-Marie de Moulins avec madame la duchesse de Montmorency sa tante.

personne d'une extrême vertu et mérite. Elle fit tout cela pour parvenir à se raccommoder avec monsieur son mari, qui avoit désiré qu'elle n'eût plus de commerce avec M. le prince. Mademoiselle de Vertus m'écrivit donc : « Vous avez une belle amitié pour madame de Longueville ! Au lieu de tâcher à la raccommoder avec son mari, et de lui conseiller tout ce qui est nécessaire pour cela, comme vous me fîtes l'honneur de me dire, lorsque je passai à Montargis, que c'étoit votre sentiment, vous l'embarrassez dans de nouvelles affaires. Quand j'aurai l'honneur de vous voir, je vous en dirai davantage, et je prendrai la liberté de vous gronder. » Je lui répondis que je ne savois ce qu'elle me vouloit dire. J'avois écrit à madame de Longueville une lettre fort aigre; je croyois qu'elle se servoit de mon nom pour faire les propositions qu'elle n'osoit faire. Comme elle ne savoit ce que je voulois dire, elle m'écrivit avec beaucoup de douceur.

Quand je fus arrivée à Saint-Fargeau, mademoiselle de Vertus y vint; elle s'en alloit à Moulins voir madame de Longueville. Elle me conta que M. le cardinal Mazarin avoit envoyé querir La Croizette. C'est un gentilhomme à M. de Longueville, qui est une manière de favori, lequel avoit été mal avec madame de Longueville pendant la prison de messieurs ses frères et de monsieur son mari. Elle prétendoit qu'il les avoit très-mal servis, et elle aussi; depuis il a bien réparé cela. Il se raccommoda avec elle par le moyen de mademoiselle de Vertus qui est son amie intime, et il a agi pour faire consentir la cour que madame de Longueville retournât avec son mari. Comme il tra-

vailloit à cela, et qu'il répondoit qu'elle n'avoit point de commerce avec M. le prince, M. le cardinal Mazarin l'envoya un jour querir, et lui montra une lettre de M. le prince, et lui dit : « Vous voyez comme ils « n'ont point de commerce ! » Par cette lettre il la gourmandoit fort des propositions qu'elle lui avoit fait faire par Beauvais ; et il y avoit aussi dedans que sur ce que je lui avois écrit sur les mêmes propositions, il m'avoit fait réponse avec beaucoup de respect, et suppliée de ne lui en plus faire de cette nature ; qu'il voyoit bien que c'étoit ce qui m'avoit obligée de donner cet ordre à Beauvais. M. le cardinal Mazarin dit à La Croizette : « Elle ne se contente pas « d'avoir des commerces, elle veut que les autres « en aient. » La Croizette ne sut que répondre à cela : il connoissoit l'écriture de M. le prince. Je fus fort étonnée de tout cela ; et quoi que mademoiselle de Vertus me pût dire, je crois que madame de Longueville en eut quelque connoissance. Je lui contai tout ce qui s'étoit passé à mon égard. Madame de Longueville m'écrivit une grande lettre sur tout cela, quand mademoiselle de Vertus l'eut entretenue ; elle me manda que, pour se mieux justifier, elle me prioit de considérer qu'elle connoissoit la comtesse de Fiesque : qu'ainsi elle ne pouvoit ni ne devoit par aucune raison se fier à elle. Je lui fis une réponse encore très-sèche.

Comme j'étois à Pont, la cour partit de Paris, après être de retour de Fontainebleau, pour s'en aller à Reims faire sacrer le Roi. Si j'avois été fort curieuse, j'aurois pu y aller inconnue pour voir une aussi belle cérémonie que celle-là. Madame de Bouthillier m'y

voulut mener; quantité de gens m'en pressèrent. Il m'a toujours semblé que les gens comme moi jouent un mauvais personnage quand, au lieu où elles sont nées, et où leur rang est aussi considérable que le mien est à la cour, elles sont en masque : cela n'est bon qu'au carnaval, quand on y va volontairement; et la curiosité n'est point permise lorsque, pour se satisfaire, il faut agir d'une manière basse. J'avoue que je suis fort éloignée des pensées qui le sont. La cérémonie du sacre est fort belle, à ce que je crois; mais quand on en a vu d'autres en sa vie, que l'on sait comme la cour est faite et tous les gens qui la composent, ou que l'on en a lu les circonstances dans un livre, c'est tout de même que si on l'avoit vu; on n'en a pas le chaud, ni la peine de se lever fort matin pour voir cette cérémonie. Ce qui fut remarquable à ce sacre, c'est que de tous ceux qui devoient y être personne n'y a été. M. l'archevêque de Reims (1), qui étoit pour lors de la maison de Savoie de la branche de Nemours, n'étoit pas prêtre : ce fut M. de Soissons, un de ses suffragans, qui fit la cérémonie; tous les autres prirent aussi la place l'un de l'autre, et personne ne joua son véritable rôle : chacun y faisoit celui d'autrui. Pour les pairs, hors Monsieur, frère du Roi, tous les autres étoient si peu propres à être dans les places où sont d'ordinaire des princes du sang, que personne ne s'en est souvenu. On le manda à Monsieur, et en même temps on lui laissa la liberté de n'y pas venir : ce qu'il fit avec joie. Il

(1) *M. l'archevêque de Reims* : Henri de Savoie, frère du duc de Nemours, tué par le duc de Beaufort. Il épousa depuis mademoiselle de Longueville. Le sacre de Louis XIV se fit le 7 juin 1654.

n'étoit pas encore accommodé avec la cour : il y auroit eu lieu de s'étonner s'il y eût été.

De Reims, la cour s'en alla à Sedan ; on fit le siége de Stenay. M. Fabert, qui est à présent maréchal de France et gouverneur de Sedan, fit ce siége. M. de Turenne étoit sur la frontière de Picardie ; les ennemis assiégèrent Arras : et comme cette place étoit beaucoup plus forte que Stenay, il fut pris en peu de temps, et la cour eut le loisir de revenir à Peronne. Le maréchal de La Ferté joignit avec son corps M. de Turenne ; on en fit un autre des troupes de la maison du Roi, et on le donna à commander au maréchal d'Hocquincourt. Ils se joignirent tous, et allèrent attaquer les lignes d'Arras ; ils y eurent le succès du monde le plus favorable et le plus surprenant. Rien n'est si aisé à des gens retranchés que de se bien défendre. Les Espagnols ne firent aucune résistance ; ils se retirèrent promptement. Du côté de M. le prince, on y combattit fort vigoureusement ; et bien qu'abandonné de la plupart des troupes, il fit la plus belle retraite qui se soit jamais faite. M. le duc François de Lorraine étoit avec l'archiduc ; les Espagnols l'avoient envoyé querir en Allemagne après la prise de monsieur son frère, que l'on transféra en Espagne ; et lui il demeura au service des Espagnols avec ses troupes. Cette victoire (1) d'Arras donna une joie extraordinaire à la cour : j'en appris la nouvelle par un gentilhomme que j'avois envoyé à la Reine, pour lui faire compliment sur la mort du roi des Romains son neveu. J'a-

(1) *Cette victoire :* Elle fut remportée le 25 août 1654. Le roi d'Espagne écrivit à Condé : « J'ai su que tout étoit perdu, et que vous avez « tout conservé. »

voue qu'en l'état où j'étois, toutes les prospérités de la cour ne me donnoient aucune joie; et comme il me sembloit que les disgrâces qui arrivoient à M. le prince l'éloignoient de s'accommoder, ce n'étoit pas le moyen que j'en eusse. A dire le vrai, je n'ai point souhaité que les Espagnols remportassent des avantages sur les Français: je souhaitois fort ceux de M. le prince, et je ne pouvois me persuader que cela fût contre le service du Roi. Je passai cet été-là à Saint-Fargeau à chasser, les jours qu'il ne faisoit pas soleil; et les autres, je ne me promenois que le soir, après qu'il étoit couché.

M. de Joyeuse fut blessé en une occasion, deux jours avant l'attaque des lignes d'Arras, au bras, qu'il eut cassé. Il servoit dans sa charge de colonel général de la cavalerie, qu'il avoit eue par la mort de M. le duc d'Angoulême son beau-frère. On l'apporta à Paris, où il fut long-temps malade, et mourut sur la fin de septembre 1654. J'en appris la nouvelle à Chambord. Je demeurai tout le mois d'octobre à Blois; il y avoit des comédiens, dont Monsieur et Madame n'avoient point le divertissement; il n'y avoit que moi et mes sœurs qui y allassent. Mes sœurs en étoient ravies, parce qu'elles n'avoient aucun divertissement. Leurs Altesses Royales vinrent passer la Toussaint à Orléans à leur ordinaire, et chassèrent à la Saint-Hubert; je les y accompagnai, puis je m'en retournai à Saint-Fargeau. Nos affaires alloient toujours du même train entre les mains de madame de Guise, qui de temps à autre me demandoit des procurations nouvelles. J'eus les comédiens à mon ordinaire. Il ne se passa rien de nouveau à Saint-Fargeau, que le mariage de mademoiselle de

Pienne avec le marquis de Guerchy : je lui donnai de beaux pendans d'oreilles de diamans. Il s'en fit un à la cour bien plus considérable, de mademoiselle de Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, avec M. le prince de Conti, au mois de février 1654; de quoi M. le prince n'eut pas beaucoup de joie. Cette nouvelle et la campagne d'Arras lui furent fort désagréables; il m'en témoigna son ressentiment par ses lettres. Après l'affaire d'Arras, il me mandoit qu'il n'avoit pu m'écrire, et qu'un homme aussi inutile et aussi malheureux que lui devoit souhaiter qu'on l'oubliât; que sa plus grande douleur étoit de ne pouvoir me rendre tous les services qu'il auroit souhaité et qu'il auroit voulu me rendre. Il m'envoya un autre chiffre : le sien étoit dans sa cassette, qui avoit été prise; il m'avertit qu'il avoit brûlé toutes mes lettres, et que je ne serois point brouillée à la cour par sa négligence.

[1655] Le premier jour de janvier, il arriva à Saint-Fargeau un accident qui me déplut. M. et madame de Matha s'en alloient à Paris; pour l'amour d'eux j'avois fait jouer la comédie aussitôt après mon dîner, parce qu'ils devoient aller coucher à Bleneau, à deux lieues de Saint-Fargeau. Comme la comédie fut finie, ils prirent congé de moi; je m'en allai dans mon cabinet écrire un jour d'ordinaire. Un moment après il vint un petit page effrayé, qui me dit : « M. de La Boulenerie vient de se rompre le cou. » C'étoit un vieux gentilhomme voisin de Matha et de Saint-Fargeau. Je sortis de mon cabinet, je trouvai M. de Matha qui rentroit dans ma chambre les larmes aux yeux; il me conta qu'après que madame de Matha

étoit montée en carrosse, ils avoient trouvé qu'il étoit trop nuit pour s'en aller; qu'ils étoient rentrés. La Boulencrie menoit madame de Matha; ils rencontrèrent le chevalier de Charny, qui la prit par la main. Ce pauvre gentilhomme demeura derrière; et comme on ne voyoit goutte, au lieu d'entrer sur le pont-levis, il se jeta dans le fossé et se cassa le cou. Cet accident donna beaucoup de peine et de chagrin à tout le monde. La mort, de quelque manière qu'elle arrive, donne beaucoup d'effroi, et particulièrement quand elle vient assaillir des personnes d'une manière si surprenante. Pour moi qui la crains beaucoup, je suis fort tendre pour les gens qu'elle attaque. Le lendemain j'allai à la chasse; comme je rentrois dans Saint-Fargeau, le même petit page me vint dire qu'un de mes officiers, que j'avois vu lorsque j'étois partie pour la chasse, venoit de mourir d'apoplexie. Je me tournai vers Préfontaine qui étoit derrière moi, et je lui dis : « Je crains furieusement cette année, et j'ai « beaucoup de peur qu'elle ne me soit pas favorable, « à voir la manière dont elle commence. » Il me dit : « Ces appréhensions sont des vapeurs de rate, qu'un « sujet mélancolique émeut, et dont vous devez vous « éloigner autant qu'il vous sera possible. »

Madame de Guise m'écrivit si je voulois qu'elle prît pour nos arbitres et examinateurs de nos affaires des maréchaux de France et des évêques. Je lui fis réponse que je n'avois point de querelle avec Son Altesse Royale; qu'ainsi les maréchaux de France n'étoient pas nécessaires, non plus que les évêques pour me donner l'absolution, puisque je n'avois point manqué. Elle me demanda ensuite si je ne voulois

pas bien des conseillers du grand conseil, ou de ceux de la cour des aides, ou des maîtres des comptes. Je lui répondis qu'au grand conseil ils savoient les affaires bénéficiales parfaitement bien; que la cour des aides avoit une connoissance particulière des tailles, que les comptes des tutèles n'étoient point leur métier; que c'étoit plutôt le fait des maîtres des comptes, parce qu'il y a des calculs; que néanmoins je ne croyois pas qu'il fût nécessaire d'en prendre. Que si elle vouloit prendre des conseillers du parlement, elle pouvoit en prendre de celui de Rouen et de Dijon; que je n'avois du bien que dans ces ressorts; que pour le bien que j'avois dans le pays de la coutume du droit écrit, il n'étoit pas juste que l'on prît un conseiller du parlement de Dombes, parce que ce parlement dépend de moi; que la même coutume s'observoit dans le Lyonnais; que l'on pouvoit en prendre du présidial de Lyon. Il me semble que tout ce que je mandai sur ce sujet étoit juste: néanmoins elle ne me répondit point sur cela.

La comtesse de Fiesque me paroissoit agir avec moi comme une personne qui croyoit que je me défiois d'elle, et elle n'avoit pas tort. Je voyois ses intrigues du côté de Flandre, où je l'aurois mise au pis. Je connoissois les sentimens que M. le prince avoit pour moi, et que personne ne les changeroit, parce qu'ils étoient fondés sur la persuasion qu'il avoit de m'avoir obligation de sa vie à la porte Saint-Antoine; et cela ne s'oublie jamais. Ses intrigues s'étendoient à Blois, et je m'apercevois qu'elle témoignoit plus d'affection pour les gens de Monsieur que pour moi. Quand j'en parlois à madame de Frontenac,

et que je lui défendois d'avoir commerce avec elle, elle me répondoit : « Je ne sais ce qu'elle fait ni ce « qu'elle écrit; je ne le lui demande point, et elle ne « m'en parle point. » Au voyage que je fis à Chambord, je me promenois dans le parc avec Son Altesse Royale à cheval; il me dit : « Je ne sais si vous savez « qu'Apremont va et vient de Bruxelles à Saint-Far- « geau, comme l'on fait d'Orléans à Paris. » Je lui dis que c'étoit sans ma participation, et que pour marque de cela il m'étoit venu faire des complimens de M. le prince; que j'avois fait reproche à la comtesse de Fiesque de ce qu'elle l'envoyoit ainsi sans me le dire; qu'elle m'avoit répondu : « Je ne savois « pas qu'il y fût allé; il a été pour ses affaires par- « ticulières. » Je contai aussi à Son Altesse Royale ce qu'elle avoit mandé par Beauvais, et toute cette histoire. Il témoigna être bien aise que je ne me confiasse point en elle; qu'il la connoissoit pour une créature imprudente, et dont la conduite ne lui plaisoit pas; que je serois bien heureuse si j'en étois défaite. Je le suppliai de trouver le moyen de m'en débarrasser : je lui dis qu'il le pouvoit, qu'il n'avoit qu'à me le faire commander par la cour, sous prétexte que, de la qualité dont j'étois, je ne devois pas avoir auprès de moi la femme d'un homme qui étoit à Madrid ambassadeur de M. le prince, lequel étoit en Flandre; que cela me disculperoit envers son mari, pour qui j'avois des égards, et que je n'en avois aucunement pour elle. Il me répondit : « Il « faut voir. »

Le carême venu et la semaine sainte, qui étoit le temps que j'avois coutume d'aller à Orléans, je me mis

en chemin avec aussi peu de joie qu'à l'ordinaire : ces voyages me causoient toujours beaucoup de chagrin. J'écrivis à madame de Guise pour la supplier de hâter nos affaires, et que j'espérois bientôt d'avoir l'honneur de la voir. Je ne trouvai point Son Altesse Royale à Orléans ; j'appris qu'elle avoit mal à un doigt. Je m'en allai à Blois, dont le séjour me déplaît fort, et où l'air m'est absolument contraire : je n'y suis jamais quinze jours que je n'y sente de très-grandes douleurs de tête, et que je n'y aie de grands rhumes, bien que je sois fort saine partout ailleurs. Le mal que Son Altesse Royale avoit n'étoit qu'au doigt ; il étoit cependant incommode et douloureux. Je le trouvai fort changé. Ma sœur avoit aussi mal au doigt. Son Altesse Royale me reçut avec beaucoup d'amitié : il n'est pas chiche d'en donner des marques extérieures. J'y trouvai le comte de Béthune, qui me dit qu'il se plaignoit des longueurs que j'apportois à la conclusion de nos affaires : je lui dis qu'il n'y avoit rien que je ne fisse pour les hâter, et que je le priois de le dire à Son Altesse Royale : ce qu'il fit ; et Son Altesse Royale le chargea d'écrire à madame de Guise de sa part et de la mienne pour hâter les affaires autant qu'il se pourroit.

Le mercredi de la semaine sainte j'arrivai à Blois. Le samedi M. le comte de Béthune me dit : « Son Al-« tesse Royale veut vous parler aujourd'hui. » Le jour se passa néanmoins sans qu'il se mît en devoir de cela. Le soir il alla à confesse : ce qui me fit croire que je ne le verrois plus de ce jour-là. Le comte de Béthune m'assura pourtant qu'il viendroit à mon appartement. Je l'attendis avec beaucoup de dévotion : je me per-

suadois que celle où il étoit à cause de la bonne fête l'obligeroit à me traiter plus favorablement qu'il n'avoit fait jusques à présent. Comme je m'entretenois avec Préfontaine, il me vint une pensée : « Si Monsieur « vouloit envoyer querir quelques gens de messieurs « du parlement (on ne travaille point ces fêtes), ils « viendroient avec joie, et, en sa présence et en la « mienne, on accommoderoit nos affaires en un mo- « ment. Madame de Guise viendroit aussi. » Préfontaine, qui a un esprit de pacification, et qui souhaitoit surtout de me voir bien avec Monsieur, trouva ce que je lui disois admirable. Dans ce moment Monsieur entra : il me mena dans la ruelle de mon lit, et me dit qu'il souhaitoit fort de voir les affaires que nous avions ensemble terminées, à cause de l'affection qu'il avoit pour moi. Je lui répondis avec autant de tendresse qu'il m'en faisoit paroître, et je lui fis la proposition que je venois de dire à Préfontaine ; à quoi j'ajoutai ce que je ne lui avois pas dit, qui étoit que je trouvois messieurs de Nesmond, Le Boüe, et Bignon avocat général, fort propres pour cela. Il me répondit fort aigrement : « Cela est bon à vous, ma- « demoiselle, qui êtes fort habile, de faire décider « nos affaires devant vous. Pour moi qui ne les sais « point, et qui ne suis point préparé à ce que vous me « dites, je ne le veux point. » Je lui dis : « Monsieur, « ne refusez point cela ; au moins nous aurons le « plaisir, vous et moi, de voir si nos gens nous ont « trompés ; si leur intérêt particulier a prévalu sur les « nôtres, et s'ils ont eu par leur longueur intention « de nous brouiller, ils seroient bien attrapés. » Il me répondit d'une même façon : « On ne me surprend

« pas ainsi. » Je lui dis, les larmes aux yeux : « Je « suis bien malheureuse que tout ce que je vous pro- « pose avec la plus sincère intention qu'il se puisse, « vous le tourniez à mal, et que l'on vous ait mis « dans une telle disposition pour moi. » Il me répon- dit : « Il est tard, et demain une bonne fête : n'en par- « lons plus. » Et il s'en alla.

M. de Béthune, qui causoit dans un coin de la chambre avec Préfontaine, étoit dans une grande in- quiétude d'entendre hausser la voix de Monsieur; ils l'allèrent accompagner jusqu'en sa chambre, et au retour ils vinrent en la mienne. Le comte de Béthune me dit qu'il lui avoit dit en chemin : « Ma fille m'a fait « une proposition fort captieuse; je vois bien qu'elle « l'avoit concertée, et qu'elle me veut surprendre; » et il lui conta ce qui s'étoit passé. Le comte de Béthune lui dit : « Vous prenez cette affaire d'une manière « étrange; » et lui parla vertement, pour lui faire comprendre l'injustice qu'il me faisoit. Ni ce dis- cours, ni la bonne fête, ne lui firent point changer de pensée : l'agrément que l'on a de demeurer avec une personne de cette humeur n'est pas fort grand. Je m'allois promener avec Son Altesse Royale pendant le séjour que je fis à Blois; quand il étoit de bonne humeur il me parloit de ce qui s'étoit passé pendant notre guerre, et s'étonnoit de ce que je savois beau- coup de circonstances qu'il croyoit que j'ignorasse. Il me parloit de M. le prince avec beaucoup d'amitié, et me témoigna être persuadé qu'il en avoit beaucoup pour lui; il disoit : « Je suis la personne du monde « en qui M. le prince a plus de créance; et comme il « n'est pas grand politique, et que je passe pour l'être

« plus que lui, s'il étoit ici, il ne feroit rien sans mon « conseil et sans me le demander. Je le plains beau- « coup d'être malheureux dans son domestique, d'a- « voir une femme faite comme il en a une, aussi peu « spirituelle; rien n'est si fâcheux. » Il me demandoit ensuite: « Si elle meurt, croyez-vous qu'il se remarie? » Je lui dis que je n'en savois rien. A la fin il me fit tant de questions là-dessus, et me dit tant de fois que la femme d'un homme qui avoit fait tant de belles actions devoit être bien heureuse, et autres discours de cette nature, que je compris qu'il me vouloit faire parler, et qu'il avoit envie de se moquer de moi. Je savois qu'il avoit dit au comte de Béthune, quelque temps auparavant: « Cela seroit bien ridicule que ma « fille voulût de M. le prince. » Je me mis à lui en dire mille biens: on ne sauroit guère en dire au-delà de la vérité, et je convins avec lui de tout ce qu'il disoit. Puis je lui dis: « Si vous me promettez de ne jamais « parler de ce que je vous dirai, je vous apprendrai « une particularité; savoir, que si madame la prin- « cesse meurt, le roi d'Espagne lui donnera sa fille. » Il demeura fort surpris, et me demanda: « Le savez- « vous d'original? » Je lui répondis: « Je n'en puis dou- « ter. » Un jour comme Son Altesse Royale vint dans ma chambre, je reçus des lettres de Paris. A l'ouverture de mon paquet, je trouvai une lettre qui s'adressoit à Son Altesse Royale, et une pour moi de M. le prince. Je donnai à Son Altesse Royale la sienne, et l'autre je la mis adroitement dans ma poche. Son Altesse Royale ouvrit sa lettre: il trouva qu'elle étoit de Marigny. Cette lettre a été trouvée fort jolie, et a été imprimée. Elle parloit d'une médaille qu'une comtesse de Flan-

dre lui envoyoit. Cette médaille étoit dans la lettre de M. le prince ; de sorte que le soir je la donnai à Son Altesse Royale, et lui dis qu'elle étoit dans le papier du paquet que l'on avoit ramassé. Je pense qu'il se douta bien de la vérité, quoiqu'il n'en fît pas le semblant. Toutes les fois que j'avois des nouvelles de Flandre, je lui en disois, et il me répondoit : « Ce « sont des gens de Paris qui ont commerce en ce « pays-là qui vous en mandent. » Je lui disois : « Oui, monsieur ; vous croyez bien que pour moi je « n'y en voudrois pas avoir. » Il pestoit souvent contre tout ce qui se faisoit à la cour. Il avoit une grande peur que le Roi n'épousât mademoiselle de Mancini. Il en étoit fort amoureux, à ce que portoient toutes les nouvelles qui venoient de la cour. Comme je n'y étois pas pour lors, je n'en ai rien vu. Il disoit à tout moment qu'il n'y retourneroit jamais ; que si on lui ôtoit ses prétentions, et que l'on crût le prendre par la famine, il se camperoit à Chambord avec tout son train ; qu'il y avoit assez de gibier pour le nourrir long-temps, et qu'il mangeroit jusqu'au dernier cerf avant que d'aller à la cour. Comme je le connoissois, j'avois peine à croire qu'il demeurât long-temps dans cette résolution. Il contoit un jour qu'il croyoit que la monarchie alloit finir ; qu'en l'état où étoit le royaume il ne pouvoit subsister ; que dans toutes celles qui avoient fini, leur décadence avoit commencé par des mouvemens pareils à ceux qu'il voyoit. Il se mit à faire une longue dissertation de comparaisons pour prouver son dire par les exemples passés. Après qu'il eut tout dit, je lui dis : « Si c'étoit un valet de pied qui est à cette « portière, je ne m'étonnerois pas de l'entendre parler

« tranquillement des malheurs dont vous dites que la « France est menacée ; pour vous, monsieur, de la « qualité dont vous êtes, cela me paroît terrible ; et « quand vous seriez dévot, il n'y a point de détache- « ment du monde qui vous pût donner ces vues sans « beaucoup de douleur ; pour moi j'en suis transie. » Il ne me tenoit jamais que des discours capables de mettre au désespoir.

L'air de Blois me donna un rhume épouvantable, qui me dura trois semaines. Je ne sortois, ne dormois, ni ne mangeois ; je m'amusai à jouer, parce que cela m'ennuyoit moins que d'entretenir les gens que je voyois. La comtesse de Fiesque commença en ce voyage à se déchaîner contre moi. Je ne l'ai su que depuis pour le certain. Je ne laissois pas de voir qu'elle alloit souvent chez madame de Raré, gouvernante de mes sœurs ; et comme sa chambre étoit dans la même galerie que la mienne, j'y allois aussi. Je m'aperçus qu'il y avoit toujours un laquais à la porte qui alloit avertir quand j'arrivois ; et quand j'entrois brusquement, elles étoient déconcertées, et Son Altesse Royale tout le premier. Madame de Frontenac ne venoit point à la messe avec moi, pour entretenir Monsieur pendant ce temps-là. J'avois de grands soupçons de tout cela. Je disois à Préfontaine : « Il « seroit à souhaiter pour moi que mes affaires avec « Son Altesse Royale ne fussent jamais finies ; je suis « assurée que dès qu'elles le seront il se déchaînera « contre moi, et qu'il ajoutera encore de nouvelles « persécutions à celles qu'il me cause et que je souffre « à son sujet. » Préfontaine ne pouvoit croire ce que je disois ; il me répondoit : « Monsieur a un fonds de

« bonté non pareil, et je suis fort persuadé qu'il a beau-
« coup d'amitié pour vous. » Je lui répondois : « Je le
« connois mieux que vous, et je vous verrai un jour
« détrompé de lui. Dieu veuille que ce ne soit point
« à vos dépens et aux miens! » Toutes ces circonstances et mon rhume m'avoient mise dans une telle mélancolie que je pleurois souvent, et cette envie me prenoit dès que je voyois Monsieur. Un jour il trouva que je pleurois chez madame de Raré ; je me jetai sur le lit, il s'approcha de moi et me dit : « Je
« demande à tout le monde ce que vous avez à pleu-
« rer sans cesse, et ce qui vous cause une si grande
« mélancolie. On m'a dit que vous croyez mourir parce
« qu'il y a sept ou huit jours que vous ne dormez
« point et que vous n'avez point d'appétit : on ne
« meurt pas si promptement et d'une si légère ma-
« ladie ; vous êtes folle d'avoir ainsi des terreurs pani-
« ques. » Je ne lui répondois rien, et pleurois encore davantage. Il me pressoit de lui répondre ; il me pressa tant que je lui dis : « L'état où vous êtes et celui où
« vous me mettez ne doivent pas faire faire des réfle-
« xions fort gaies, ni sur ma vie présente, ni sur l'avenir,
« et surtout le peu d'amitié que vous avez pour moi. »
Il me dit quelques douceurs ; et plus on en dit quand on est persuadé du contraire, plus cela fâche.

Madame de Puisieux étoit à Blois dans les filles Sainte-Marie. C'est une femme d'un esprit assez bizarre, et qui a des boutades plaisantes et agréables. Je la voyois souvent : elle étoit aimée de Goulas, et j'apprenois toujours quelques nouvelles d'elle. Vineuil revint de Flandre avec permission du Roi de demeurer dans la maison de son frère, qui n'est qu'à

deux lieues de Blois. Je feignis un jour de me trouver mal, et je dis que je voulois aller prendre l'air à Beauregard. Monsieur vint dans ma chambre, et ne me demanda point où j'allois ; je ne lui dis point aussi. Par malheur, comme je dînois il vint un vent et un orage qui rendirent le temps fort froid et fort vilain, et toutes les personnes qui étoient dans ma chambre disoient : « Vous vous enrhumerez de sortir par ce « temps-là. » Je leur disois : « J'ai la tête étourdie, « il me faut de l'air. » Après le dîné je m'en allai à Beauregard. Lorsque j'y arrivai, j'y trouvai Vineuil dans la cour ; je m'écriai : « Qui vous croyoit trouver « ici ! » Je l'entretins long-temps dans le jardin : le beau temps revint. J'avois envie de savoir des nouvelles de M. le prince, et comme tout se passoit en Flandre. Le soir je dis à Monsieur que j'avois vu Vineuil. Il me répondit : « Je savois bien que vous le « verriez, lorsque vous êtes partie. » Je lui dis : « Je ne « vous en avois point demandé la permission, parce « que cela vous eût peut-être embarrassé ; vous n'auriez « osé me l'accorder, et vous êtes bien aise que j'y « aie été. » Pendant mon séjour à Blois il se passa mille affaires désagréables pour moi, dont je ne me souviens que par le chagrin que cela me donna, et non en détail.

Je me souvins en ce voyage d'une pensée que j'avois eue quelques mois avant mon retour d'Orléans à Paris, dont Préfontaine avoit eu connoissance par madame de Frontenac. Il m'en détourna. Comme j'allois quelquefois aux Carmélites voir mademoiselle d'Epernon, en ce temps-là je redoublai mes visites ; j'en fis cinq ou six tout de suite. J'allai un jour voir un appartement que feu madame la princesse y avoit

fait faire, et où elle n'avoit point logé. Je le trouvai fort joli, et je m'informai de ce qui étoit dehors. Je regardois, et disois : Si on faisoit là un parloir, cela seroit bien commode. Je disposois de la place du lit, de la table, et de tout, sans songer que ceux qui étoient avec moi reconnoîtroient que je ne disois pas cela sans dessein. Il se rencontra que toutes les fois que j'allois aux Carmélites, j'en revenois toujours fort mélancolique; madame de Frontenac y avoit remarqué tout ce que j'y avois dit, et en fit le récit à Préfontaine. Il parloit avec moi un jour que j'y avois été; il me demanda comment étoit fait le logement de feu madame la princesse. Je le lui contai avec plaisir; il me dit que j'en prenois beaucoup depuis quelque temps à y aller, et qu'il me trouvoit toute mélancolique depuis ce temps-là. Je me mis à pleurer, et lui dis que le peu d'amitié que Monsieur me témoignoit ne me donnoit pas lieu d'espérer un grand établissement; que la considération où il étoit n'étoit pas encore un fondement de grande espérance; que je considérois qu'au premier jour il feroit un accommodement bizarre; qu'il s'en iroit à Blois; que de l'y suivre, ce me seroit le dernier ennui, et que j'en aurois beaucoup à aller demeurer en quelqu'une de mes maisons à la campagne. De sorte qu'il m'étoit venu dans l'esprit de me retirer aux Carmélites; que ce n'étoit pas pour me faire religieuse : que Dieu ne m'avoit pas fait la grâce de m'en donner l'envie; que je voulois me retirer du monde pour quelques années; que je casserois mon train; que je garderois fort peu de monde; que j'amasserois beaucoup d'argent; qu'à l'arrivée de la cour elle ne songeroit pas à m'exiler si

elle me trouvoit au couvent; qu'elle s'accoutumeroit peu à peu à moi; qu'alors je pourrois quitter ma solitude, et retourner à la cour avec la dignité dans laquelle je suis née; que pendant ma retraite je verrois à la grille deux fois la semaine le monde; que les autres jours je les emploierois à mes affaires et à voir mes amis particuliers; que j'irois aux offices, que je travaillerois et lirois. Pour ce dernier divertissement, je ne l'avois pas encore goûté; je faisois un projet tout propre à ne me pas ennuyer; quand je songeois aux motifs de mon dessein et à la clôture, je redoublois mes larmes. Je fus deux ou trois jours à penser à cela.

Préfontaine, comme j'ai déjà dit, fit tout son possible pour m'en détourner. Il voyoit bien que cette vie me précipiteroit dans un tel chagrin que ma santé en seroit en péril. S'il eût prévu, et moi aussi, tous ceux que j'ai eus depuis, j'aurois bien pris celui-là, et il eût été sûrement bien moindre. On ne prévoit pas tout ce qui doit arriver, et surtout les événemens extraordinaires. Je lui ai reproché souvent depuis ce qui est arrivé, et je lui disois: « Si j'étois dans les « Carmélites, je serois bien heureuse. » Il me répondoit: « Je ne me repentirai jamais de vous en avoir « détournée; j'ai cru le devoir faire pour la considé- « ration de votre santé. » Madame de Frontenac m'en dissuada aussi. Préfontaine ne se trouvoit pas assez fort tout seul pour obtenir de moi par ses supplications de changer ma résolution: il s'unit à ce dessein avec madame de Frontenac; il savoit que je l'aimois fort en ce temps-là, parce que j'étois persuadée qu'elle m'aimoit.

Madame de Guise dépêcha un courrier, et écrivit à

Son Altesse Royale et à moi; elle nous supplioit de lui donner pouvoir de prendre telles gens qu'il lui plairoit pour examiner notre affaire, sans que nous sussions leurs noms, et d'ordonner à nos gens de lui remettre entre les mains nos papiers, et de signer comme les procureurs tout ce qu'elle voudroit sans le savoir. Il y avoit une circonstance dans ma lettre qui n'étoit point dans celle de Monsieur; elle me disoit qu'elle me promettoit, après nos affaires terminées, de me rendre compte de ce qu'elle auroit fait, et pourquoi elle l'auroit fait. La proposition de signer sans voir me parut captieuse; et comme j'étois déjà persuadée du peu de bonne foi avec laquelle on en usoit avec moi, cela me donna quelque chagrin. J'étois néanmoins si fort assurée que s'il y avoit des juges qui s'en mêlassent, ils ne trahiroient ni leur honneur ni leur conscience pour faire leur cour aux gens de Son Altesse Royale; que cela me rassuroit. J'envoyai demander à voir la lettre que Son Altesse Royale avoit écrite à madame de Guise et à M. de Choisy son chancelier, pour en écrire une toute pareille à madame de Guise et à mon intendant. Au lieu de m'envoyer les lettres mêmes, on m'envoya les copies dans une même maison d'une chambre à l'autre. Ce procédé me parut fort bizarre; j'en dis mon sentiment avec assez de chaleur: ce qui m'étoit ordinaire; je suis prompte et sensible plus que personne du monde. Je ne laissai pas que de montrer mes lettres à Monsieur avant que de les envoyer à Paris.

A cinq ou six jours de là, Nau me manda que madame de Guise avoit choisi messieurs de Cumont, de Saveuse et Regnard, tous trois conseillers du parle-

ment de Paris. Le premier me plut fort, parce que c'étoit un homme de beaûcoup d'esprit et de mérite, fort éclairé dans sa profession, et serviteur particulier de M. le prince. Ainsi, s'il y eût eu quelqu'un à favoriser, c'auroit été plutôt moi que mon père. M. de Saveuse a du mérite aussi, et ne passe pas pour être si habile; il est d'église et dévot: cela me faisoit appréhender qu'il ne se laissât prévenir par des moines, avec lesquels je n'ai point d'habitude, et ma belle-mère y en a beaucoup. Pour M. Regnard, je ne le connoissois point: je le croyois capable; et quand il ne l'auroit pas été, il étoit tout propre à suivre les sentimens de M. de Cumont, qu'il connoissoit fort; ils étoient de la même chambre. Je sus à point nommé quand ils avoient conféré avec madame de Guise, et ce qui avoit été résolu. Ce que j'apprenois ne m'étoit point désavantageux: l'on me faisoit justice; l'on obligeoit Son Altesse Royale à payer toutes les dettes de la maison, parce qu'il avoit joui de mon bien pendant ma minorité; et outre cela il étoit obligé à me donner des sommes considérables, et néanmoins on le déchargeoit de beaucoup d'autres qu'il me devoit. On me mandoit: « Il y a encore bien des articles à juger; « madame de Guise a eu mal à la tête, elle a mis la « séance à un autre jour. » Peu de jours après elle écrivit à Monsieur et à moi que toutes les affaires étoient résolues, et qu'elle viendroit à Orléans lorsque nous irions. Nous partîmes pour ce voyage sur la fin de mai; elle arriva à Orléans le lendemain du jour que nous y arrivâmes. J'allai au devant d'elle avec tous les respects et toutes les amitiés imaginables: elle m'en fit de même; je lui donnai à dîner.

Le lendemain, qui étoit le jour de la Fête-Dieu, après vêpres, comme elle étoit chez Madame, Monsieur lui manda qu'il étoit chez elle. Elle alla le trouver. On m'envoya chercher; je témoignai qu'il étoit à propos que Madame y vînt aussi : ce qu'elle fit. Il y avoit Monsieur et Madame, messieurs de Béthune et de Beaufort, auxquels madame de Guise n'avoit donné aucune part de ce qui s'étoit passé, quoique Son Altesse Royale et moi leur eussions témoigné que nous en aurions été bien aises ; M. l'évêque d'Orléans, le maréchal d'Etampes et les deux notaires. Je demandai pourquoi Goulas n'y étoit pas ; que c'étoit un acteur nécessaire à cette scène; qu'il avoit assez bien joué son personnage pendant toute l'affaire. Je poussai cela un peu trop loin et trop vigoureusement. Madame de Guise prit la transaction, et dit : « Voici ce « que Votre Altesse Royale et Mademoiselle m'ont « fait l'honneur de me confier, et je viens leur rendre « compte s'il leur plaît de l'avoir agréable. » Je dis : « Il n'est pas nécessaire ; quand on a donné pouvoir « à ses agens de signer sans voir, tout est fait; il faut « que la ratification se fasse de même. » De sorte que les notaires écrivirent que nous avions ouï la lecture, et que nous avions approuvé et ratifié la transaction. Monsieur signa, et moi aussi. Comme je signois, je lui dis : « Dieu veuille que cela me donne du repos, et « l'honneur de vos bonnes grâces! J'ai bien peur ce- « pendant de n'avoir ni l'un ni l'autre. » Il m'embrassa et me dit : « Je vous demande mon repos, et « assurez-vous de mon amitié. » Je lui répliquai que je ne manquerois jamais au respect que je lui devois, et que je ne songeois plus à tout ce qui s'étoit passé, et

qui m'avoit bien donné du chagrin ; qu'au reste je ne pardonnerois jamais à ceux qui m'avoient brouillée avec lui si injustement ; que je lui en demandois justice, et que s'il ne me la faisoit, je me la ferois moi-même. Il devint rouge et dit : « Voici un étrange dis-« cours ! » et s'en alla. J'achevai le reste de mon discours sur cette matière devant toute l'assemblée. On me dit que Monsieur étoit un peu scandalisé de ce que j'avois dit, et qu'il falloit que je lui en fisse excuse : ce que je fis très-volontiers. Je ne voulois manquer en rien envers lui, et me soumettre à tout ce qu'il désireroit de moi. Je lui dis que l'amitié que j'avois pour lui étoit capable de me faire emporter sur des chapitres sur lesquels je voyois que la sienne avoit été altérée pour moi ; et que ma faute partoit de ce principe, et que j'espérois qu'il me la pardonneroit. Nous voilà raccommodés.

J'avois envie de lire la transaction. J'envoyai le lendemain Préfontaine la demander à madame de Guise ; elle m'en envoya une copie, comme elle avoit fait à Monsieur. J'étois chez Madame, je m'en allai à mon logis pour l'enfermer dans ma cassette jusqu'au soir ; je ne voulois pas que Préfontaine la vît devant moi. Le soir, comme je fus de retour à mon logis, je la lus, et je trouvai qu'elle étoit conçue en d'autres termes que ce qui avoit été résolu ; elle me faisoit payer la moitié des dettes que Son Altesse Royale devoit payer. Selon elle, il ne me devoit que huit cent mille livres, et il avoit quarante mille livres de rente à prendre sur mon bien, par les coutumes des pays où étoient mes terres, afin que pour n'avoir rien à lui payer je lui remisse les huit

cent mille livres. Je fus fort étonnée qu'elle n'eût pas suivi l'avis des conseillers qu'elle avoit choisis pour régler cette affaire, et tous les articles qui avoient été discutés ; pour la coutume en conséquence de laquelle elle prétendoit que Monsieur devoit jouir de mon bien, elle l'avoit jugée elle-même. Je ne veux entrer ici dans le détail de cette transaction que le moins qu'il me sera possible ; rien n'est si fâcheux que les affaires des autres, et surtout les affaires de chicane : il faudroit avoir avec soi un coutumier, pour expliquer ce qui est dit ; et la lecture n'en est pas agréable. La transaction portoit que tout ce qu'elle avoit fait étoit par l'avis de messieurs de Cumont, Regnard et de Saveuse. Je dis à Préfontaine : « Personne n'est maître des premiers mou-« vemens, et surtout à l'égard des gens que l'on « accuse d'avoir manqué en une affaire de l'impor-« tance dont étoit celle-ci : c'est pourquoi il faut « envoyer à Paris. » A l'instant j'écrivis à ces messieurs, et me plaignis de la manière dont ils m'avoient traitée, assurée qu'ils diroient sur cela, lorsqu'ils recevroient mes plaintes, plus qu'ils ne feroient si on attendoit plus long-temps. J'oubliois à dire que, pour qu'il parût que Monsieur ne devoit que huit cent mille livres, il avoit fallu cacher mille articles où l'on avoit si lourdement manqué au calcul, qu'il y avoit une erreur si visible, qu'il ne falloit que savoir lire pour la voir ; et je m'en étois aperçue. J'écrivis à Nau ce qui m'avoit semblé de la transaction, et l'intention avec laquelle j'écrivois à ces messieurs, et lui ordonnois de prendre garde à leur mine lorsqu'ils liroient mes lettres. Dès qu'ils eu-

rent lu mes lettres, ils s'écrièrent tous trois qu'ils n'avoient point vu la transaction, et que madame de Guise ne pouvoit diminuer les sommes qui m'étoient dues, sans que j'en fusse d'accord. M. de Cumont dit à Nau : « J'ai fort pressé madame de Guise « de me montrer la transaction, » et je lui dis que j'avois peur qu'il n'y eût quelque erreur de calcul; parce que s'il y en avoit, la transaction ne vaudroit rien, et que dans cent ans d'ici les héritiers de Mademoiselle pourroient inquiéter les enfans de Monsieur. Il ajouta qu'il étoit tout prêt à s'en aller à Orléans rendre compte à Monsieur et à Mademoiselle de ce qu'il avoit fait; et je crois que cela auroit été assez utile. Les deux autres dirent que si on avoit besoin d'eux, ils se transporteroient volontiers à Orléans. J'eus ces nouvelles le lendemain; dont je fus fort aise. Je fus trois jours sans rien dire. Quand quelqu'un me disoit : « Quoi! aimerez-vous que Monsieur ait du bien « à prendre parmi le vôtre? » je répondois : « J'aurai « grand soin que mes fermiers le paient bien, et j'en « aurai aussi beaucoup de l'être bien de lui. »

Comme ce n'étoit pas mon intention que l'affaire en demeurât là, quelqu'un me dit que Monsieur se plaignoit de ce que je ne voulois pas faire une compensation de ses jouissances avec mes huit cent mille livres. J'envoyai Préfontaine chez madame de Guise pour la supplier de me faire voir l'arrêté de ces messieurs les conseillers, en vertu duquel elle avoit fait dresser la transaction, ainsi qu'elle m'avoit fait l'honneur de me le promettre par la lettre par laquelle elle avoit mandé que l'on signât sans voir. Elle dit à Préfontaine que l'on n'avoit pas accou-

tumé de rendre compte de telles affaires. Je l'allai voir l'après-dînée; M. de Beaufort y étoit, le comte de Béthune, l'évêque d'Orléans, mademoiselle de Guise, Préfontaine et moi. Je lui fis la même prière que Préfontaine lui avoit faite de ma part; elle me répondit que l'on ne demandoit guère compte de pareilles affaires. Je lui répondis que si elle ne me l'avoit offert, je ne lui en parlerois pas; que comme elle me l'avoit promis, je ne croyois pas que cela lui dût déplaire. Elle me dit que quand elle seroit à Paris, elle verroit si elle trouveroit encore ces papiers.

Je lui dis ensuite : « Je suis bien aise, madame, « de vous dire devant tous ces messieurs qu'il y a « une erreur de calcul dans la transaction : ce qui « la rendra nulle toutes et quantes fois qu'il me « plaira; et comme je veux agir de bonne foi avec « Monsieur, j'en avertis, afin que l'on y remédie : « et pour cela il me semble qu'il seroit à propos « de faire venir les trois conseillers de qui vous « avez pris avis. Apparemment cette faute n'a pas « été faite de leur connoissance : ils sont trop ha- « biles gens, et verront bien que ce seroit une faute « qui ne se pourroit couvrir. Cela vient absolument « de celui qui a fait le calcul : si ces messieurs « étoient ici, ils régleroient en un moment tout ce « qu'il y auroit à faire, et au moins on termineroit « cette affaire pour jamais. J'ai toujours fort sou- « haité que Monsieur connût ce qu'il me doit et ce « que je lui remettrois. Ce n'est pas pour qu'il m'en « ait obligation; comme il a été mal servi, et que « j'ai un juste sujet de me plaindre de ses gens, il « connoîtroit que leurs intérêts particuliers les ont

« toujours fait agir, et les ont obligés à me rendre « auprès de lui tous les mauvais offices qu'ils m'ont « rendus; et ce seroit un vrai moyen d'ôter, à tous « ceux qui m'en voudroient rendre à l'avenir, la « faculté de le faire. » Madame de Guise dit que le calcul étoit fort bien fait; qu'elle répondoit de celui qu'elle en avoit chargé, et qu'elle ne vouloit point que l'on regardât à une affaire qu'elle avoit faite. Tout ce qui étoit là entra assez dans mon sens pour la prier de faire ce qui étoit nécessaire, afin de terminer l'affaire sans retour. Jamais elle ne le voulut. Mademoiselle de Guise, prenant la parole, dit : « Mademoiselle, qui est votre petite-fille, vous de- « mande l'explication d'une affaire que vous avez « réglée avec tout l'examen et les considérations « imaginables : rien n'est plus offensant. » On trouva mademoiselle de Guise un peu emportée de dire cela; madame de Guise parut fort fâchée de ce que l'on connoissoit les finesses qu'elle avoit pratiquées pour m'ôter mon bien, elle qui me l'auroit dû conserver. Je pense que sur cela je lui dis qu'il paroissoit bien qu'elle considéroit la maison de Lorraine plus que celle de Bourbon; qu'elle avoit raison de chercher à donner du bien à mes sœurs, parce qu'elles en auroient peu du côté de Monsieur, et que cela me faisoit voir que j'étois une grande dame d'avoir de quoi me passer des autres, et que la fortune de ma famille s'établissoit sur ce que l'on pouvoit attraper de moi; que j'étois assez au-dessus d'elles pour qu'elles pussent recevoir des bienfaits de moi; ainsi qu'il valoit mieux les tenir de ma libéralité que de me les escroquer; que cela étoit mieux selon Dieu et selon le monde.

Nous fûmes trois heures enfermées sans rien conclure. Madame de Guise ne répondoit rien à tout ce qu'on lui disoit, et mademoiselle de Guise avoit une telle peur qu'elle ne se rendît à la raison, qu'elle parloit pour elle, et lui disoit ce qu'il falloit qu'elle répondît. Sur la fin chacun s'aigrit, et la conférence finit par des propos mal gracieux. Le soir, on me vint dire que Monsieur vouloit absolument que je passasse un acte pour compenser les jouissances avec mes huit cent mille livres : il espéroit que cela rectifieroit la transaction et l'erreur de calcul, puisque je l'avois vue, et que je m'en étois plainte ; que cet acte l'approuveroit. Je fis réponse que je passerois tout ce que Son Altesse Royale voudroit, et que je mettrois dans l'acte que je signerois : *Sauf erreur de calcul ;* que je ne voulois point être dupée ; que je donnerois à Madame ce qu'il désireroit de moi de bonne volonté, et non point par force. Monsieur résolut, sur ma réponse, de partir : sa maison et celle de Madame partirent ; il ne me vouloit point voir. Ce fut une grande rumeur. Enfin, on le fit résoudre à demeurer encore un jour à Orléans. Il ne voulut pas rester chez lui : l'après-dîner il alla se promener ; pour moi, je m'en allai chez Madame, où je fis porter mon dîner. Elle n'avoit plus d'officiers, et étoit fort fâchée de voir tout ce désordre : comme elle n'entend pas les affaires, elle ne savoit que dire. Tout le monde étoit fort étonné que madame de Guise voulût rompre une telle affaire par opiniâtreté. On consulta tous les docteurs de droit, qui sont en grand nombre à Orléans, savoir : si je pouvois passer cet acte que

madame de Guise proposoit, sans y mettre *sauf erreur de calcul;* ils dirent tous que non. Tout le monde voyoit que j'avois raison, et personne n'osoit le dire, de peur de blâmer madame de Guise. Je ne sais si on en parla à Monsieur; le matin qu'il partit, il vouloit bien me voir. J'allai dire adieu à madame de Guise; cela se passa assez froidement. J'allai chez Monsieur; il n'y avoit que le comte de Béthune, M. de Beaufort, Beloy et moi. Je lui dis : « Monsieur, tout ce que je fais, c'est pour votre « avantage. Si j'avois dessein de vous tromper, je « ne vous aurois pas fait remarquer l'erreur de « calcul. Tout ce que j'ai à vous demander, c'est « d'être persuadé que j'agis de bonne foi; que je « serai bien aise de faire du bien à vos enfans, « quoique vous ne m'y ayez pas obligée; cela sera « d'autant plus glorieux pour moi. » Il me dit : « Vous savez bien que je suis en un état que je ne « saurois rien faire pour vous, et qu'il ne me reste « que la bonne volonté. » Je lui répondis un peu rudement : « Je l'avoue, » et lui dis : « Quand « vous en aviez le pouvoir, vous n'en aviez pas la « bonne volonté; c'est pourquoi je ne vous en suis « pas obligée présentement. » Il me dit : « Il faut « que vous vous ôtiez de la tête d'aimer à plaider, « et ne pas croire vos gens là-dessus. Ils vous « font un procès pour un banc d'église. » Je lui dis : « Je n'aime point les procès, et mes gens ne m'en « font point faire mal à propos. Si les vôtres avoient « eu autant soin de mes affaires, je n'en aurois avec « personne. Ils ont laissé usurper mon bien de tous « côtés; de sorte que pour le retirer, il faut bien

« plaider. D'ordinaire, on ne rend pas volontiers « ce que l'on a pris ; après cela vos gens vous font « accroire que c'est pour des bancs d'église. Je suis « bien aise de vous dire, monsieur, que la trans- « action ne me défend pas de poursuivre l'affaire « de Champigny, parce qu'elle ne le peut, et que « je m'en vais la faire pousser fort vigoureusement ; « ne le trouvez-vous pas bon ? » Il me dit qu'oui ; je le lui fis dire deux fois, et ensuite je dis à ces messieurs qui étoient présens : « Vous entendez « comme Monsieur le permet et y consent ; parce « que si dans la suite de l'affaire il se rencontre « quelque difficulté qui lui pût préjudicier par la « faute de ses gens, au moins cela ne tomberoit « pas sur moi. » Monsieur me promit fort que non, et m'embrassa. Nous nous séparâmes en assez bonne amitié, et à pouvoir croire que nos affaires ne l'obligeroient pas à faire tout ce qu'il a fait depuis. Madame me fit des amitiés non pareilles.

Je partis pour Saint-Fargeau en même temps que Son Altesse Royale pour Blois. Comme il faisoit fort chaud, je m'en allai en quatre jours : le dernier il faisoit un temps couvert et assez frais ; il n'y avoit que six à sept lieues de La Bussière, où j'avois couché. A moitié chemin je montai à cheval, et j'envoyai mon carrosse devant. Comme je galopois dans un chemin fort sec, où il avoit passé des bestiaux pendant qu'il étoit mouillé, cela l'avoit rendu raboteux, et cela fit broncher mon cheval. J'eus peur, je rêvois : cela me surprit, et m'empêcha de lui tenir la bride ; je me jetai de l'autre côté ; je tombai sur le bras droit, où je sentis une extrême douleur : je crus l'avoir cassé. On

me releva, et on me coucha sur le bord d'un fossé; je pensai m'évanouir de douleur. Par bonheur le carrosse de madame de Frontenac, qui étoit demeuré derrière, passa; mon chirurgien étoit dedans; il regarda mon bras, et me dit qu'il n'y avoit rien de rompu ni de démis; que par les grandes douleurs que je sentois, il falloit craindre que l'os ne fût fêlé; que l'on n'y pouvoit rien faire qu'à Saint-Fargeau. Je me couchai dans le carrosse; et quoiqu'il n'allât qu'au petit pas, je ne laissai pas de sentir des douleurs horribles; je craignois fort que l'on ne me fît des incisions, et d'être estropiée : tous les accidens fâcheux qui pouvoient arriver me vinrent dans l'esprit. Cela, et le chagrin où j'étois déjà depuis mon voyage de Blois, ne contribuèrent pas peu à me donner beaucoup d'inquiétude. Dès que je fus arrivée à Saint-Fargeau, je me mis au lit pour me faire saigner : le grand saisissement que j'avois eu fut cause qu'il ne vint point de sang. Après m'être reposée, ma douleur se passa un peu par les drogues que l'on mit sur mon mal; le bras et la main s'enflèrent considérablement; je fus quitte de la douleur en deux fois vingt-quatre heures, et deux jours sans m'aider de mon bras. J'appris que Leurs Majestés allant se promener à La Fère, où elles étoient, elles passèrent sur un pont où il n'y avoit point de garde-fous; que les chevaux s'étoient jetés dans l'eau, et que si l'on n'eût été bien diligent à couper les rênes, Leurs Majestés auroient couru risque de se noyer. Cela arriva dans le même temps et je crois le même jour que je me pensai casser le bras. La maison royale étoit bien menacée d'accidens, dont, Dieu merci, elle se sauva heureusement. J'en-

voyai en faire mes complimens à Leurs Majestés.

Le premier jour de juillet, il vint un sergent à Saint-Fargeau, pour signifier à Préfontaine de ne rien expédier pour Dombes ni pour mes terres de Normandie, que de concert avec les gens de Son Altesse Royale, lequel envoya à tous les fermiers dire que l'on ne me payât pas qu'il n'eût été payé. Je laissai faire tout cela le plus paisiblement du monde; je pressois toujours madame de Guise de me montrer ce qu'elle m'avoit promis : elle temporisoit. Un jour que Nau étoit allé voir M. de Cumont, pendant qu'il étoit allé parler à quelque partie, il trouva l'extrait de ce que ces messieurs avoient arrêté avec madame de Guise, et le copia en grande diligence : et cela lui donna lieu de disputer avec elle plus fortement qu'il n'avoit fait. Monsieur envoya à Paris à ces messieurs, pour savoir leur sentiment; ils lui mandèrent tout franc ce qu'ils avoient fait, et que la transaction avoit été dressée sans leur participation. Cela déconcerta toutes les mesures, et donna lieu à Goulas et à tous les gens mal intentionnés pour moi de dresser de nouvelles batteries : ce qui leur réussit, comme l'on verra.

J'étois dans mon château de Saint-Fargeau, où, après avoir donné ordre à mes affaires (ce que je faisois deux fois la semaine), je ne songeois qu'à me divertir. Madame la comtesse de Maure et mademoiselle de Vandy me vinrent voir comme elles revenoient de Bourbon; ce me fut une visite très-agréable : elles étoient des personnes d'esprit et de mérite, et que j'estime fort. Mesdames de Monglat, Lavardin et de Sévigné y vinrent exprès de Paris : la première y étoit déjà venue deux fois; madame de Sully y vint pen-

dant qu'elles y étoient, et M. et madame de Béthune, qui s'en alloient aux eaux de Pougues : tout cela faisoit une cour fort agréable. Monsieur de Matha y étoit aussi : il commençoit d'être amoureux de madame de Frontenac; son mari, Saujon et d'autres s'y trouvèrent. Nous allions nous promener dans les plus jolies maisons des environs de Saint-Fargeau, où l'on me donnoit de fort belles collations; j'en donnois aussi dans de beaux endroits des bois avec mes violons : on tâchoit de se divertir. Le comte de Béthune me témoigna que Monsieur étoit fort étonné de tout ce qu'il voyoit, et qu'il avoit grande passion de finir son affaire avec moi; qu'il lui avoit dit : « Il y a des gens qui « m'ont conseillé d'user de violence avec ma fille, de « la mettre dans le château d'Amboise, et que là je lui « ferois faire tout ce que je voudrois, et à ma mode; « pour moi, qui n'ai pas l'esprit violent, je n'en veux « pas user ainsi. » Le comte de Béthune me dit qu'il l'avoit fort loué de n'avoir pas écouté de si mauvais conseils; et dans la crainte qu'il eut que l'on ne lui en donnât de pareils pendant qu'il seroit aux eaux, il lui dit : « Puisque Votre Altesse Royale me fait pa- « roître tant de désir de sortir d'affaire avec Made- « moiselle à l'amiable, je m'en vais la trouver, et je « suis assuré que je la trouverai dans la même dispo- « sition, et que je rapporterai à Votre Altesse Royale « toute sorte de satisfaction. Je la supplie aussi que « pendant mon absence il ne se passe rien, et que « Votre Altesse Royale ne se laisse aller à aucuns « mauvais conseils qu'on lui pourroit donner. » Son Altesse Royale donna sa parole au comte de Béthune que même il ne m'écriroit qu'après son retour. Le

comte de Béthune lui écrivit de Saint-Fargeau, et lui manda : « J'ai parlé à Mademoiselle de ce que Votre « Altesse Royale m'avoit ordonné; je l'ai trouvée dans « toutes les dispositions possibles de lui plaire en tout, « et de tâcher d'avoir ses bonnes grâces, et en dessein « de favoriser mesdemoiselles ses sœurs; et comme « le détail de tout ce qu'elle m'a dit sur les affaires « que vous avez ensemble se peut mieux dire qu'é- « crire, j'en rendrai compte à Votre Altesse Royale. « Je la puis encore assurer qu'elle aura toute satisfac- « tion de Mademoiselle. Jusqu'à ce que j'aie l'honneur « de voir Votre Altesse Royale, je la supplie très-hum- « blement de se souvenir de la parole qu'elle m'a don- « née de ne se point laisser prévenir par des gens qui « ne veulent que la discorde dans sa famille, et qui « sont fort mal intentionnés pour l'un et pour l'autre. »

Comme le comte de Béthune eut écrit cette lettre, j'eus l'esprit en repos, après les paroles que Son Altesse Royale lui avoit données, et celles que le comte de Béthune lui donnoit de ma part. Pendant qu'il étoit à Saint-Fargeau, je reçus des nouvelles de Paris que j'avois gagné mon procès contre M. de Richelieu. Il étoit dit que je rentrerois dans la terre de Champigny; que je lui rendrois Bois-le-Vicomte et La Vernalière; que M. de Richelieu me paieroit les démolitions de ma maison, et qu'il auroit son recours contre Monsieur, qui s'étoit engagé à la garantie en son propre et privé nom; que dans quinze jours le duc de Richelieu opteroit s'il feroit rebâtir ma maison, ou s'il me donneroit de l'argent pour cela; que le rapporteur, qui étoit M. de La Madelaine, iroit sur les lieux, et prendroit des experts pour estimer les bâtimens et

les lieux dégradés; qu'il iroit aussi au Bois-le-Vicomte pour les réparations qui y étoient à faire, et qui me regardoient; que je ne répondrois point de celles dont la cause venoit des mauvais fondemens et de la mauvaise situation du lieu. Cet arrêt me donna une joie infinie; le recours de M. de Richelieu contre Monsieur me déplut fort : je jugeois bien que ce seroit une semence de division nouvelle. Pour Chaunant, qui étoit un fief que madame de Guise avoit vendu au cardinal de Richelieu pendant la minorité de ma mère, et pendant qu'on parloit de son mariage avec Monsieur (il auroit été bien difficile dans cette conjoncture de ne le pas donner), comme il fut incorporé au duché de Richelieu, qui est tout de pièces et de morceaux, et qu'il y a un côté de la basse-cour bâti dans ce fief, M. de Richelieu me le devoit aussi payer, eu égard à la commodité qu'il apporteroit au duché et à l'incommodité que j'en recevrois, laquelle, à dire le vrai, n'est pas grande : Chaunant étoit à une lieue de Champigny.

On apprit en ce temps-là ce que l'on n'avoit point su, que Goulas avoit excédé son pouvoir, et avoit fait Monsieur garant en son propre et privé nom : c'est ce qui fit que les juges donnèrent à M. de Richelieu la garantie contre Son Altesse Royale. On dit en ce temps-là que son affaire avoit été mal défendue, et que M. de Choisy ne l'avoit point sollicitée pour faire déplaisir à Goulas : la vérité est que Goulas ne s'étoit point vanté de ce qu'il avoit fait, et que s'il l'eût dit, on y auroit pu remédier : il tenoit cela caché. La rage qu'il eut de cette affaire fit que pour couvrir sa faute il la jeta sur Préfontaine et sur Nau, et dit à Monsieur

que c'étoient eux qui avoient embarqué l'affaire, et qui étoient cause que je l'avois remuée. Monsieur étoit prévenu faussement que c'étoient eux qui me mettoient dans la tête le compte de tutèle; madame de Guise se joignit à Goulas, et ils lui firent prendre la résolution de les ôter de mon service.

Le 9 de septembre l'on me vint éveiller pour me dire que de Saint-Frique étoit arrivé de la part de Son Altesse Royale. Je le fis entrer; il me donna une lettre qui étoit assez aigre pour moi, par laquelle Son Altesse Royale me commandoit d'ôter Nau de mon service, et de lui obéir. Dans l'instant je me levai et je m'en allai dans la chambre de madame de Frontenac, où étoient son mari et la comtesse de Fiesque; j'envoyai chercher Préfontaine; je leur lus la lettre, et je pleurois. Je leur dis : « Elle est bien différente de celle « qu'il m'écrivit à Orléans; il avoit besoin de moi « en ce temps-là, et à cette heure je lui suis très- « inutile. » Je fus fort touchée de ce mauvais traitement, et assurément il est inouï qu'à une personne qui a vingt-cinq ans passés (1) on lui chasse ses domestiques, et qu'il ne lui soit pas permis de se servir de qui il lui plaît. Nau est un homme qui ne sait ce que c'est que le monde ni la cour : il n'a jamais fréquenté que le palais; aussi je ne l'avois pas pris pour un homme d'intrigue : c'étoit seulement pour débrouiller les procès qu'il avoit plu aux gens de Monsieur de me laisser. On l'accusoit le plus faussement du monde de m'avoir portée à pousser mes affaires contre Son Altesse Royale et M. de Richelieu, ainsi

(1) *Qui a vingt-cinq ans passés :* Mademoiselle avoit alors vingt-huit ans.

que je l'ai déjà dit : l'affaire fut commencée par l'ordre de Monsieur, et toutes les semaines Nau me mandoit ce qui avoit été résolu sur cela en mon conseil; je lui écrivois moi-même ce que je voulois que l'on fît, et il arrivoit souvent que ce que je lui mandois étoit tout opposé à son avis. Je lui disois dans mes lettres : « Vous êtes plus habile que moi; cependant « ce sont mes affaires, c'est mon bien; je veux que l'on « agisse à ma mode. » Il me semble après cela qu'il est bien injuste de se prendre à mes domestiques de ce qu'ils font pour le service de leurs maîtres, quand les maîtres font tout eux-mêmes, et que l'on ne suit que leurs ordres : c'est pourquoi le mauvais traitement qu'il recevoit à cause de moi, je le pris comme fait à moi-même.

Je voulus faire réponse à Son Altesse Royale, et Saint-Frique me dit : « J'ai ordre de ne point recevoir « de réponse sans que je ne l'aie vue, parce que « Monsieur n'en veut point, si vous ne lui mandez pas « que vous lui obéirez sans y rien ajouter. » Je lui voulus envoyer une lettre pour Madame; il crut qu'il y en avoit une pour Monsieur : il la refusa. J'envoyai à Blois un gentilhomme nommé L'Epinay; Monsieur ne le voulut pas voir. Je dis ce jour-là à Préfontaine : « Je crains fort que cela ne vienne jusqu'à vous pour « me réduire dans la dernière nécessité; Son Altesse « Royale et ses gens voudront que je n'aie plus per- « sonne à me servir dans mes affaires. » Préfontaine, qui est sage et qui me voyoit sensiblement touchée de la perte de Nau, voulut me détourner de l'appréhension où j'étois pour lui; il voyoit bien que j'en serois fort fâchée; il me disoit : « Mademoiselle, ne voyez-vous

« pas que Monsieur me fait l'honneur de me parler « lorsque vous allez à Blois; comme il me traite bien? « Il s'est toujours plaint de M. Nau : il lui faut obéir; « dans peu les affaires changeront, vous serez bien « avec lui et vous obtiendrez son retour. » Je lui disois : « Je sais bien qu'il ne se plaint point de vous; il dira « cependant que vous êtes ami de Nau, et que c'est « vous qui l'avez mis à mon service; que vous avez « toujours agi de concert ensemble; que vous êtes « persuadé qu'il est habile, et que par cette raison l'on « prendra toujours ses conseils tant que vous serez à « moi. Ne savez-vous pas comme on en use quand on « veut faire des querelles d'Allemand aux gens? Je con- « nois Monsieur : il est pour moi d'une manière qu'il « n'y a mauvais traitement que je n'en doive attendre. » Je fus depuis le jeudi jusqu'au dimanche à pleurer.

Lorsque les lettres de Paris arrivèrent, j'ouvris un paquet de M. Le Roi, frère de Préfontaine, à qui il envoyoit une lettre qu'il avoit reçue de Monsieur. Avant que de l'ouvrir, je lui dis : « Voici votre congé. » Nous fûmes quelque temps lui et moi sans la pouvoir lire; enfin je la lus, et je vis que Son Altesse Royale mandoit à M. Le Roi que la considération qu'il avoit pour lui et pour son frère faisoit qu'il ne vouloit pas le traiter de même manière que Nau; qu'il le prioit de faire que son frère se retirât de mon service : il y avoit ensuite des discours obligeans pour M. Le Roi, et rien de rude et de désobligeant pour Préfontaine. Je redoublai mes pleurs; j'avois double sujet d'en verser, et cela avec une telle véhémence que les comtesses de Fiesque et de Frontenac vinrent dans mon cabinet : elles savoient bien ce que c'étoit, et n'en faisoient pas

semblant; elles se mirent à pleurer avec moi. Je dis à Préfontaine : « C'en est trop; il ne faut point que vous « me quittiez, ni Nau non plus; voilà le procédé le « plus étrange du monde. » Il me vint en pensée d'écrire à la Reine, et même à M. le cardinal Mazarin, pour leur demander leur protection; et d'envoyer le comte d'Escars à la cour et de Frontenac à Blois, et mander que dans la crainte que l'on ne continuât à porter Monsieur à en user aussi violemment jusqu'à ma personne, j'allois me mettre au Val-de-Grâce jusqu'à ce que mes affaires avec lui fussent finies, puisqu'elles étoient la cause de ma persécution. Ces dames trouvèrent mon dessein fort bon, et dirent que je ne pouvois mieux faire. Préfontaine ne fut point de cet avis, et dit que les personnes de mon âge et de ma qualité ne devoient point en user comme tous les particuliers; que de se mettre dans un couvent, cela tire à de grandes conséquences; que si j'y étois une fois, on seroit peut-être bien aise de m'y laisser lorsque j'en voudrois sortir; que cela fâcheroit davantage Monsieur; qu'il n'y avoit point de parti à prendre pour moi que celui de l'obéissance en tout, et de tâcher d'obtenir par là de Son Altesse Royale l'honneur de ses bonnes grâces. Je trouvai qu'il avoit raison, et je fus de son avis.

Je dépêchai à l'instant au comte de Béthune, et lui mandois ce qui étoit arrivé, pour le prier de me venir trouver : ce qu'il fit deux jours après. Il fut fort étonné de ce que Monsieur avoit fait, après les paroles qu'il lui avoit données; il me parut être fort scandalisé de ce qu'on lui avoit manqué de parole. Préfontaine demeura dix jours à Saint-Fargeau après avoir reçu son ordre, parce qu'il en avoit beaucoup à donner pour

moi, et pour laisser tous mes papiers en état que je m'en pusse servir. Puis il s'en alla à l'abbaye de Grammont en Limousin, chez l'abbé, qui étoit de ses amis.

Il cherchoit le désert le plus éloigné qu'il put, pour montrer qu'il ne se vouloit point mêler des affaires du monde. On peut croire avec quel déplaisir il me quitta, et celui que je ressentis de le voir partir : tout ce qui étoit à Saint-Fargeau en fut fort fâché, hors les comtesses de Fiesque et de Frontenac, et quelques-uns de mes gens qui étoient de leur cabale. Le comte de Béthune demeura encore huit jours à Saint-Fargeau, et sa femme aussi, pendant lesquels je fus malade; j'eus une fluxion horrible à la gorge, avec la fièvre. Il eût été assez difficile que je n'eusse pas eu quelque mal : je m'étois fâchée, et c'étoit la saison de l'automne, où j'avois toujours mal à la gorge depuis quelques années.

Quand le comte de Béthune fut parti, je ne parlois plus qu'au comte d'Escars : j'étois persuadée, et avec raison, que les dames qui étoient avec moi n'étoient pas fâchées de tout ce qui m'étoit arrivé; ainsi je n'avois pas grand commerce avec elles.

Depuis la fin de septembre jusqu'à Noël que d'Escars s'en alla à Paris, je fus sans parler qu'à lui, à moins qu'il ne vînt du monde de dehors. Le matin dès que j'étois éveillée, et pendant que je m'habillois, on lisoit jusqu'à la messe; après dîner je travaillois à mon ouvrage : on lisoit encore jusqu'à ce qu'on ne vît plus goutte; j'allois me promener aux flambeaux dans la galerie, puis je venois travailler jusqu'à souper, après lequel je me promenois encore avec le comte d'Escars. Je parlois au commis de Préfontaine, que j'avois

voulu qu'il me laissât, pour compter toutes les semaines avec mes ouvriers, et pour écrire dans mes terres et expédier ce qu'il falloit; de sorte que tous les jours il me rendoit compte de ce qu'il faisoit. Comme on écrivoit à Paris deux fois la semaine, ces jours-là je ne travaillois point : j'allois m'enfermer pour écrire. Nous avons souvent remarqué, d'Escars et moi, que pendant que je dînois ou soupois, j'avois quelquefois envie de pleurer; les larmes me venoient aux yeux : les comtesses me regardoient et me rioient au nez. Comme M. le comte de Béthune fut arrivé chez lui, Son Altesse Royale lui manda d'aller à Blois; il y alla, et le trouva fort emporté contre moi : il étoit en colère dès qu'on lui nommoit mon nom, et revenoit toujours à dire : « Elle n'aime point ses sœurs; elle « dit que ce sont des gueuses; qu'après ma mort elle « leur verra demander l'aumône sans leur en donner. » Il ajoutoit encore d'autres discours que la colère lui faisoit dire, qui ne signifioient rien, qui faisoient cependant connoître son principe. Il se plaignoit aussi d'une particularité qu'il prétendoit que j'avois dite, et que je trouvois fort plaisante : que Madame n'avoit eu en mariage que des piques et des mousquets pour armer deux régimens; ensuite il disoit : « Cela est « vrai, et elle n'a pas bonne grâce de le dire et de se « moquer, parce qu'en ce temps-là je faisois la guerre, « et cela m'étoit fort considérable alors. »

M. le comte de Béthune m'envoya une grande relation de tout ce qu'il avoit dit. Les discours d'un homme en colère ne sont pas, pour l'ordinaire, fort agréables à redire. Ils étoient si peu avantageux pour lui et pour moi, qu'il vaut mieux les passer sous

silence. Il témoigna au comte de Béthune trouver mauvais que le commis de Préfontaine fût demeuré près de moi. Dès que je le sus je le renvoyai, et demeurai sans qui que ce soit qui me pût servir en manière de secrétaire. Je recevois toutes les lettres des officiers de mes terres et de mes fermiers, et j'y faisois réponse ; je faisois faire les expéditions par le premier qui se trouvoit ; je les dressois, et on les copioit ; j'écrivois à Paris à mes avocats pour toutes mes affaires. Il n'a pas tenu aux gens de Son Altesse Royale que je n'aie été bien habile ; ils m'ont mise en état de la devenir. Je connus bien en ce temps-là que Préfontaine avoit eu raison de vouloir que je susse mes affaires, et de me persécuter de les voir lorsque je n'en avois point d'envie : parce que, si je les eusse ignorées, elles auroient bien plus dépéri qu'elles n'ont fait. On est bien heureux, de quelque qualité que l'on soit, d'avoir des serviteurs fidèles ; outre qu'ils sont utiles dans le temps que l'on les a, on s'aperçoit toujours qu'on les a eus. Qui m'auroit dit, du temps que j'étois à la cour, que je saurois combien vaut la brique, la chaux et le sable, le plâtre, les voitures, les journées d'ouvriers, et tout le détail d'un bâtiment, et que tous les samedis j'arrêterois leur compte ; cela m'auroit bien surpris. Néanmoins j'ai fait ce métier-là un an et plus, parce que je n'avois personne à qui je m'en voulusse confier.

Lorsque Préfontaine vint à mon service, ce fut la première année que Monsieur me donna la jouissance de mon bien. Je fus si aise de l'avoir, que je dépensois au-delà de plus de trois cent mille livres de mon revenu. Je ne diminuai point pour cela ma

dépense ordinaire les années suivantes, ni même pendant mon exil : je l'augmentai; j'avois des chiens et des chevaux plus qu'à l'ordinaire; il venoit beaucoup de compagnies me voir; je bâtissois, et cependant pour tout cela mon trésorier n'étoit point ou peu en avance, lorsque Préfontaine a quitté mon service. On peut attribuer cela à sa bonne conduite. M. d'Erbigny, conseiller au parlement, n'a été que deux ans mon intendant, et agissoit peu; pour Nau, il n'agissoit que par les ordres de Préfontaine, et pour ces sortes d'affaires domestiques il s'en mêloit peu : il entendoit mieux celles du palais, dont Préfontaine ne se mêloit guère; il n'en avoit pas de connoissance, et n'étoit pas d'humeur d'agir dans des affaires dont il ne se croyoit pas tout-à-fait capable. Voilà donc où Préfontaine et Nau laissèrent mes affaires quand ils s'en allèrent. J'étois prête de conclure avec M. le duc de Mantoue l'acquisition du duché de Nevers; je lui en offris huit cent mille écus, et je pense que je l'aurois eu pour ce prix. Madame de Guise me pressoit d'acheter le comté d'Eu, que j'aurois aussi acheté la même somme : il faut être en bon état pour faire de telles acquisitions. Voici de quoi je les prétendois payer : premièrement de beaucoup de bois que j'ai; de l'argent de l'affaire de Champigny que M. de Richelieu me devoit donner : et comme madame de Guise avoit soixante-dix ans, je regardois sa succession comme un bien assuré dans peu d'années; et quand on se veut régler, le revenu de deux grandes terres paie tous les ans de grands intérêts, et en rachette : ainsi je trouvois que cela se pouvoit faire sans m'incommoder.

Le départ de mes gens renversa tous mes desseins, et me réduisit à conserver ce qui me restoit le mieux qu'il me fut possible et avec beaucoup de peine, sans songer à en acquérir davantage. On signifia l'arrêt de Champigny à madame d'Aiguillon aussitôt après qu'il fut donné; et ce fut deux ou trois jours après que Monsieur eut donné ordre à Nau de se retirer de mon service. Son Altesse Royale envoya à Paris lui en faire le commandement avec beaucoup de rudesse. Madame d'Aiguillon répondit au sergent: « Les gens de Mademoiselle songent encore à cette « affaire, comme si on ne les avoit pas fait chasser « pour cela. » Ce qui me parut bien imprudent à elle, et un grand manque de respect envers une personne comme moi. J'appris aussi qu'elle avoit dit à quelques personnes de ses amis, qui lui avoient été faire des complimens sur la perte de son procès : « Je ne m'en mets pas en peine : les gens de Ma- « demoiselle qui ont agi dans cette affaire en pâ- « tiront ; et comme elle ne les aura plus, elle sera « bien embarrassée dans la suite. J'ai assez d'amis « auprès de Son Altesse Royale pour y maintenir « mes intérêts. Je pense que lui et Mademoiselle « ne se raccommoderont jamais ensemble, que je « n'y trouve mon compte. » Ce discours est encore moins prudent que le premier, et part d'un esprit élevé dans une fortune insolente, et né dans une grande bassesse. J'apprenois de tous ceux qui avoient vu Son Altesse Royale, qu'il ne se plaignoit de Préfontaine que parce qu'il n'avoit pas voulu se séparer des intérêts de Nau ; et Préfontaine me dit, devant que de sortir de mon service, que pendant mon sé-

jour à Blois madame de Puisieux lui avoit dit, de la part de Son Altesse Royale, qu'elle se plaignoit de ce qu'il étoit des amis de Nau, et qu'il le maintenoit auprès de moi; que Son Altesse Royale désiroit qu'il s'en séparât, parce qu'il avoit de l'estime et de l'amitié pour lui; que c'étoit la seule circonstance qu'il trouvoit à redire en lui. Préfontaine lui répondit : « Il est vrai que c'est moi qui ai donné M. Nau « à Mademoiselle, parce que j'ai cru qu'il étoit ca- « pable de la bien servir ; et je le crois encore. Du « moment que je verrai le contraire, je serai le pre- « mier à dire à Mademoiselle qu'il faut qu'elle le « chasse. Je ne vois rien en lui contre son devoir : « je le servirai comme mon ami. Tout le défaut « qu'il a, c'est de déplaire à M. Goulas ; il est bien « malheureux que cela lui ait attiré la haine de Son « Altesse Royale. Je ne sais pas ce qu'elle veut que « je fasse sur son sujet; pour moi, je ne conseillerai « jamais à Mademoiselle de chasser un homme qui « la sert bien, pour faire ma cour auprès de Mon- « sieur. Vous connoissez assez Mademoiselle pour « ne prendre conseil de personne ; et si elle en de- « mande, c'est pour avoir le plaisir de ne le pas sui- « vre : et personne du monde ne lui peut faire faire « ce qu'elle n'a pas dans la tête. Je m'étonne que « Monsieur, qui la connoît telle qu'elle est, s'en « prenne à quelqu'un de ce qu'elle fait. » Je grondai Préfontaine de ne m'avoir pas dit cela plus tôt; il me dit : « Cela n'auroit servi qu'à vous faire déchaîner « de nouveau contre Goulas, et tenir des discours « qui auroient aigri Monsieur, et qui n'auroient « servi de rien. J'ai toujours cru qu'à faire mon de-

« voir, Monsieur connoîtroit tôt ou tard que j'étois « un homme de bien qui va son chemin et ne se « mêle de rien. » Cette plainte de Son Altesse Royale sur Préfontaine étoit assez extraordinaire ; qu'est-ce qu'il pouvoit faire contre Nau, quand je l'aurois voulu garder à mon service ? quand il m'en auroit dit du mal, je ne l'aurois pas cru. Je ne suis point comme les autres personnes de ma condition auprès de qui les mauvais offices font effet contre les gens de bien. Quand je suis prévenue de bonne opinion pour quelqu'un par la connoissance que j'en ai, je ne change point, s'il ne se comporte de manière à me donner occasion de le faire.

Au mois de février de cette année, j'allai à Lesigny, à six lieues de Paris. Cette maison étoit à vendre, et j'avois envie d'en acheter une : j'allai la voir à ce dessein, et je ne la trouvai pas à ma fantaisie. Il y vint du monde de Paris me voir ; j'eus néanmoins plus de complimens que de visites. J'avois fait tout le monde malade ; tous ceux qui n'osoient me mander qu'ils craignoient de se brouiller avec la cour feignirent d'être malades, ou qu'il leur étoit arrivé quelque accident. J'envoyai faire un compliment à Leurs Majestés, et j'avois chargé celui que j'y avois envoyé de dire, sans qu'on lui demandât, que je m'en retournois dans deux jours. Tout le séjour que je fis à Lesigny ne fut que de trois ou quatre jours. J'envoyai querir messieurs Guenaut et Brayer, médecins célèbres de la Faculté de Paris, pour les consulter sur mes maux de gorge et de tête. Ils s'étonnèrent, à voir mon visage, et lorsqu'ils apprirent que je dormois et mangeois bien,

que je pusse être malade. Ils me dirent que ces maux me feroient vivre cent ans, et que c'étoit tout le mal qui m'en arriveroit ; qu'ils me conseilloient de prendre des eaux de Saint-Mion cinq ou six jours, et ensuite de celles de Forges. Lorsque je fus de retour de ce malheureux voyage de Blois, je me purgeai pour me mettre en état de prendre des eaux. J'en envoyai querir : je commençai par celles de Saint-Mion; je les trouvai si âcres, que je n'en bus qu'un verre.

Il arriva à Paris une aventure (1) assez nouvelle. Bartet, secrétaire du cabinet du Roi, qui étoit tant célèbre par ses voyages pendant que le cardinal Mazarin étoit en Allemagne, dit un jour dans les Tuileries, comme on parloit de M. de Candale et de sa bonne mine : « Je le voudrois voir sans canons et sans « moustaches, je crois qu'il ne seroit pas mieux qu'un « autre. » M. de Candale sut cela, et s'en tint offensé ; des ennemis de Bartet furent bien aises de le pousser par M. de Candale ; ils ne l'osoient faire eux-mêmes,

(1) *Une aventure :* Cette aventure arriva à la fin du mois de juin 1655. Madame de Sévigné en parle ainsi à Bussy dans une lettre du 19 juillet de la même année : « Je ne vous dis rien de l'affaire de Bartet. Je crois « qu'on vous l'aura mandée, et qu'elle vous aura fort diverti : pour moi, « je l'ai trouvée tout-à-fait bien imaginée. Il y a une dame qu'on accuse « d'avoir été les premiers jours demander si c'étoit un affront que cela, « parce qu'elle avoit ouï dire à l'intéressé que ce n'étoit qu'une baga- « telle. On dit que présentement il commence à sentir son mal, et à « trouver qu'il eût été mieux qu'il n'eût pas été tondu. » M. de Monmerqué observe, d'après les Mémoires inédits de Conrart, que Bartet faisoit la cour à la marquise de Gourville, maîtresse du duc de Candale, et que ce fut chez elle qu'il tint le propos qui lui attira un châtiment si rigoureux. Quoique Bartet eût beaucoup de crédit, l'affaire n'eut aucune suite, parce que le duc de Candale étoit alors très en faveur près de Mazarin, et devoit même épouser une de ses nièces, mademoiselle Martinozzi, qui devint depuis princesse de Conti.

prévenus qu'il devoit faire un éclat. Un jour dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre quatre ou cinq hommes à M. de Candale, sans masques et fort connoissables, firent arrêter le carrosse de Bartet dans lequel il étoit, lui coupèrent les cheveux d'un côté, une moustache, et lui déchirèrent les canons de sa culotte, et lui dirent que c'étoit pour lui apprendre à parler d'une personne de la qualité de M. de Candale. Cette affaire fit beaucoup de bruit : les uns l'approuvoient, les autres la blâmoient; ainsi, dans tout ce qui arrive dans le monde, il y a des partisans pour et contre. Bartet n'étoit pas aimé : on étoit bien aise qu'il lui fût arrivé quelque insulte; on s'étonnoit aussi que M. de Candale eût fait un tel éclat pour si peu. Cela eut son temps; il partit peu après pour Catalogne; il passa par Saint-Fargeau, et me conta qu'à chaque pas qu'il faisoit il rencontroit des gens qui lui disoient : « Pre-« nez garde à vous, Bartet vous attend. » On lui donna un pareil avis à Saint-Fargeau; il envoya un gentilhomme connoître ce qui se passoit, qui lui rapporta qu'on y avoit vu des cavaliers qui avoient demandé s'il y avoit passé : de sorte qu'à son départ de Saint-Fargeau, messieurs de Matha, d'Escars, Saujon, et force gentilshommes tant à moi que du pays, l'allèrent accompagner, et ils ne rencontrèrent personne. Je reviens à mes affaires; j'en étois accablée, et du chagrin qu'elles me causoient. Dès que je fus tout-à-fait brouillée avec Son Altesse Royale, je l'écrivis à M. le prince, qui m'en témoigna beaucoup de déplaisir et de ressentiment contre les gens de Monsieur qui agissoient contre moi, et m'offroit de se porter contre eux à toutes les extrémités, sans nul égard

pour Son Altesse Royale, si je jugeois que cela me fût utile; et qu'il n'en auroit jamais pour personne où il iroit de mes intérêts, après les obligations qu'il m'avoit. Je lui fis réponse que ce que l'on feroit à présent ne me seroit point utile; que j'étois bien aise de connoître sa bonne volonté; qu'en l'état où j'étois, brouillée avec la cour et avec mon père, il me sembloit que si on me vouloit persécuter, on prendroit occasion sur le commerce que j'avois avec lui; que je le priois de ne me plus écrire; que si je le pouvois servir, je ne lui ferois pas cette prière; qu'il savoit bien que tant que j'avois pu j'avois tenu bon; que maintenant il falloit se rendre, et que si je pouvois avec honneur et sans faire des bassesses prendre des mesures avec le cardinal Mazarin, je le ferois pour me tirer des persécutions de Son Altesse Royale; que je croyois qu'il trouveroit cela à propos, et que je le souhaitois parce que je voyois que la nécessité m'obligeoit à le faire.

Peu après, le comte de Béthune passa à Saint-Fargeau, comme il revenoit de Blois: il s'en alloit à Paris. Je lui dis: « Vous croyiez que l'exil de mes « gens ne dureroit que deux mois; il y en a trois de « passés sans qu'il y ait espérance de retour. » Il me répondit: « Il faut patienter, le temps amène tout. » Je lui fis de grandes plaintes de la mauvaise conduite de la comtesse de Fiesque et de madame de Frontenac: cette dernière l'alla trouver les larmes aux yeux, et lui témoigna le déplaisir qu'elle avoit que je ne la traitasse plus comme à l'ordinaire. Il se laissa si bien duper par ce qu'elle lui dit, et moi aussi, qu'il nous raccommoda; elle pleura encore beaucoup, et me fit paroître une grande tendresse pour ma personne;

blâma la conduite de madame de Fiesque, et me dit qu'elle renonçoit à tout commerce avec elle, hors celui à quoi la bienséance l'obligeoit. Le comte de Béthune s'en alla à Paris, et m'écrivit que M. le cardinal lui avoit parlé de moi avec des témoignages d'estime, et qu'il étoit bien fâché de ne me pouvoir pas servir, de crainte que Son Altesse Royale ne voulût engager la cour à me persécuter sur le commerce que j'avois avec M. le prince; qu'il falloit que je le fisse cesser. Le comte de Béthune lui donna sa parole qu'il finiroit, et m'en écrivit. Je lui fis réponse d'une manière à montrer à M. le cardinal que je ne désavouois point mon commerce passé, et je promettois positivement de n'en plus avoir à l'avenir, et même je disois que je l'avois mandé à M. le prince.

On jugea à propos que Préfontaine allât à Paris. Nau, pour témoigner à Son Altesse Royale qu'il n'avoit aucune pensée de revenir à mon service, voulut acheter une charge de conseiller au parlement de Metz. Je voulois que Préfontaine en eût une de maître des comptes, parce qu'il n'avoit pas étudié, et qu'il n'en pouvoit avoir une de conseiller au parlement de Paris. Cette occasion se présentoit de leur faire du bien : j'envoyai à Préfontaine un blanc signé pour emprunter de l'argent pour avoir cette charge; mon intention étoit de lui donner vingt mille écus pour cela, et dix mille à Nau. Préfontaine me renvoya mon blanc signé déchiré, et me supplia très-humblement de n'en donner de ma vie de cette manière, parce que l'on en pouvoit abuser : aussi n'en donnerai-je jamais. Il ne voulut point de mon argent, et me manda qu'il ne m'avoit pas assez bien servie ni assez

long-temps pour mériter une telle récompense, et qu'en l'état où étoient mes affaires il savoit bien que j'avois besoin d'argent; qu'il m'étoit autant obligé que si je lui avois donné cette somme : c'est un garçon sans intérêt et fort reconnoissant. Pour Nau, il accepta mes dix mille écus, et acheta la charge de conseiller au parlement de Metz. Son Altesse Royale y fit opposition au sceau : ce qui le mit au désespoir. Préfontaine ne songea plus à être maître des comptes, c'est-à-dire il n'en avoit nulle envie, à ce que j'ai pu connoître. Ses amis l'avoient pour lui.

Il courut alors un bruit que M. de Lorraine étoit en liberté. J'écrivis à Monsieur et à Madame pour m'en réjouir : ils ne voulurent recevoir ni mon gentilhomme qui en étoit le porteur, ni mes lettres. Dans tout ce temps-là je m'informois peu de ce qui se passoit à la cour ; à peine lisois-je les gazettes, et les relations que l'on m'envoyoit. Elle se divertissoit à l'ordinaire à des bals, comédies et ballets; le Roi, qui danse fort bien, les aime extrêmement. Tout cela ne me touchoit point : je songeois que j'en verrois encore assez à mon retour. Les comtesses de Fiesque et de Frontenac n'en étoient pas de même : rien n'égaloit leur chagrin de n'être pas à toutes ces fêtes; elles en faisoient sans cesse des lamentations sur un ton fort désobligeant pour moi, qui m'étoit assez rude à souffrir, et qui les mettoit petit à petit dans mon esprit de la manière qu'elles y sont, pour que je ne change jamais de sentimens pour elles.

FIN DU TOME QUARANTE-UNIÈME.